

DUKE
UNIVERSITY
LIBRARY



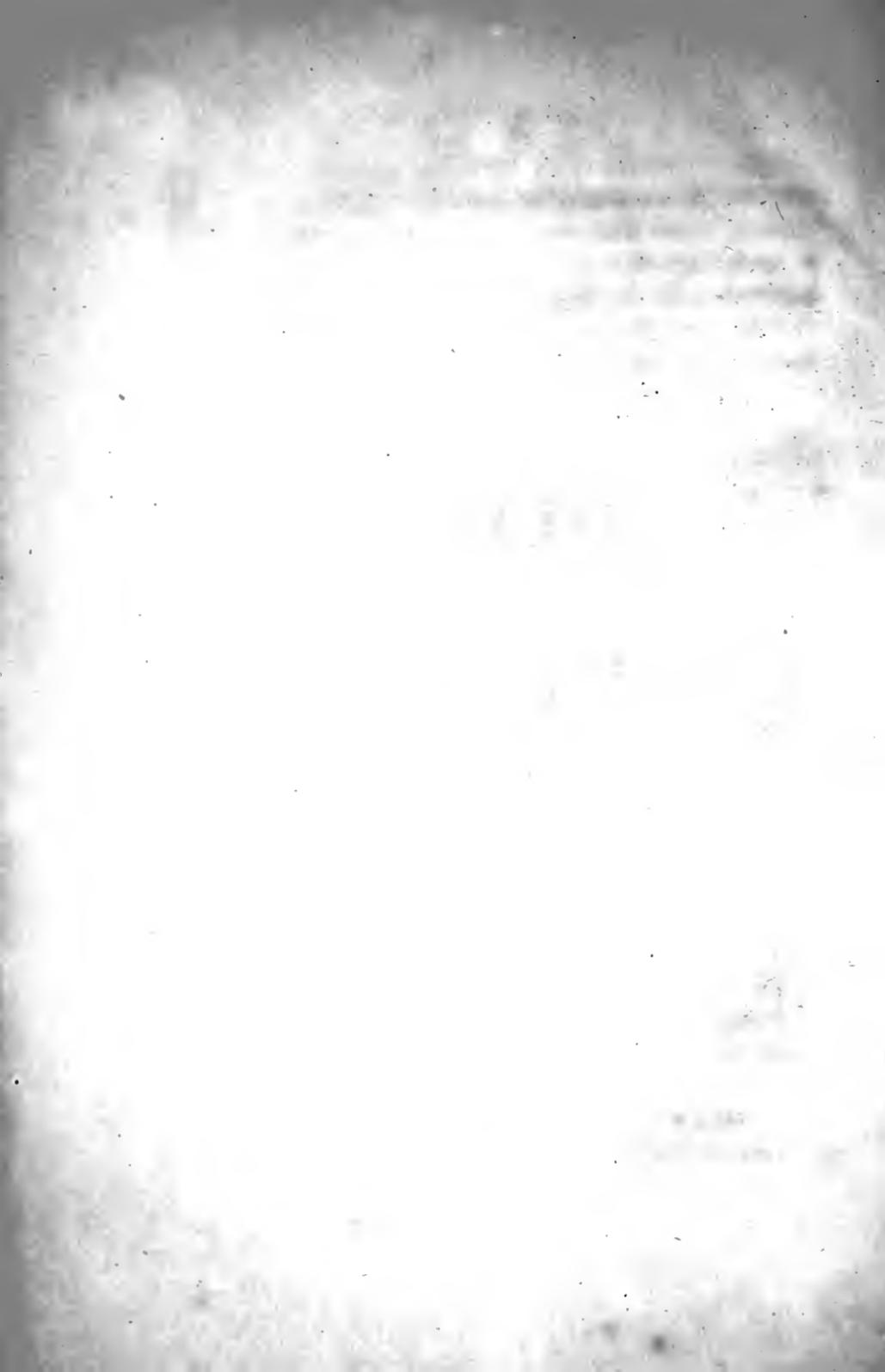
GIFT OF

S. A. Wainwright

IN MEMORY OF

Dr. Edward C. Horn





VOYAGE
DE
L'ASTROLABE.

LE VOYAGE DE L'ASTROLABE,
12 VOLUMES GRAND IN-8°, 600 PLANCHES OU CARTES,

se compose des parties suivantes :

Première Division.

HISTOIRE DU VOYAGE, rédigée par M. Dumont d'Urville; 5 volumes grand in-8, papier grand-raisin superfin; avec plus de 100 Vignettes en bois ou en taille-douce, 5 Cartes grand in-folio, et un Atlas de au moins 240 Planches lithographiées sur demi-feuille jésus-vélin.

MÉTÉOROLOGIE, MAGNÉTISME, TEMPÉRATURE DE LA MER, etc., Mémoire rédigé par M. Arago, de l'Académie des Sciences; 1 volume in-8.

Deuxième Division.

BOTANIQUE. Texte par MM. Lesson jeune et A. Richard; 1 volume in-8; Atlas de 80 Planches au moins en taille-douce, la plupart coloriées, sur demi-feuille jésus-vélin.

Troisième Division.

ZOOLOGIE, rédigée par MM. Quoy et Gaimard; 5 forts volumes in-8, avec Atlas de 200 Planches au moins, gravées en taille-douce, imprimées en couleur, relevées au pinceau; sur demi-feuille jésus-vélin.

Quatrième Division.

PARTIE ENTOMOLOGIQUE, rédigée par M. Latreille, de l'Académie des Sciences; 1 volume in-8, avec 12 Planches en taille-douce, imprimées en couleur et relevées au pinceau, sur demi-feuille jésus-vélin.

Cinquième Division.

HYDROGRAPHIE. Atlas d'environ 53 Cartes ou Plans, gravés par les soins du gouvernement, suivi d'un volume de texte, rédigé par M. Dumont d'Urville.



IMPRIMERIE DE J. TASTU.



VOYAGE

DE

LA CORVETTE

L'ASTROLABE

Exécuté par Ordre du Roi,

PENDANT LES ANNÉES 1826-1827 - 1828 - 1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE,

CAPITAINE DE VAISSEAU.

PUBLIÉ

Par Ordonnance de Sa Majesté.

*

HISTOIRE DU VOYAGE.

*

TOME DEUXIÈME.

*

PARIS

J. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR,

N° 36, RUE DE VAUGIRARD.

1830

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Duke University Libraries

1783-4 V
I, V. 2

VOYAGE DE L'ASTROLABE.

CHAPITRE XII.

TRAVERSÉE DE PORT-JACKSON A LA BAIE TASMAN, ET SÉJOUR A L'ANSE
DE L'ASTROLABE.

Le pilote arriva à sept heures du matin, on leva l'ancre à l'instant, et la corvette fut bientôt sous voiles. Nous mîmes en panne devant l'ilot Pinch-Gut pour embarquer le grand canot, puis nous fîmes route pour sortir de la baie. Dès huit heures quarante-cinq minutes nous étions par le travers de la passe, et le pilote nous quitta. Comme je l'ai déjà dit, ce pilote, dont le nom est Richard Siddins, est un honnête homme, très-intelligent et fort serviable. C'était lui qui, lors de notre dernier voyage, avait déjà fait entrer et sortir cette même corvette, alors *la Coquille*; il fut enchanté de lui rendre le même office sous son nou-

1826.
19 décembre.

1826.
Décembre.

veau nom d'*Astrolabe*. Siddins avait beaucoup navigué dans l'Océan-Pacifique, et avait fait notamment deux ou trois voyages aux îles Fidji, pour le commerce du bois de sandal. J'obtins de lui quelques renseignemens utiles touchant la navigation à faire au travers de cet archipel si dangereux sous toute espèce de rapports ; mais il ne put me procurer aucun plan, ni même aucune esquisse propre à éclairer ma route dans ce labyrinthe. Siddins m'assura qu'il n'existait aucun document de ce genre, qu'il n'avait d'autres guides dans ses voyages que les hommes qui y étaient déjà allés, et il me déclara en outre que *l'Astrolabe* était un trop grand navire pour tenter de pareilles reconnaissances avec quelque chance de succès.

Toutefois, je quittai les côtes de la Nouvelle-Hollande, et me dirigeai vers celles de la Nouvelle-Zélande, livré aux espérances les plus flatteuses. La campagne de *l'Astrolabe* allait enfin véritablement commencer, car les travaux importans déjà exécutés et les collections considérables déjà recueillies n'étaient à nos yeux que le prélude de notre vaste entreprise. En effet, si l'on se rappelle les instructions qui m'étaient données, aucun des points de la Nouvelle-Hollande déjà visités, à l'exception de Port-Jackson, n'en faisait partie. Une carrière immense se déployait à nos regards, et nous offrait pour objets de nos efforts les lieux les moins connus, les côtes les plus vaguement tracées dans tout l'Océan-Pacifique. Une pareille perspective était bien capable d'enflammer notre zèle

et de tenir sans cesse notre enthousiasme en haleine. Toutes les personnes de l'état-major, sans exception, partageaient ces nobles sentimens. Les maîtres et les officiers-mariniers y participaient plus ou moins. Enfin, il n'y avait pas jusqu'aux gens de l'équipage qui, séduits sans doute par la douceur du service qu'ils avaient à remplir, par les soins continuels dont ils étaient l'objet, et surtout par le bonheur qui avait présidé à nos premières opérations, ne parussent s'attacher à leur navire, et montrer d'assez bonnes dispositions.

1826.
Décembre.

C'était sous d'aussi heureux auspices que nous reprenions la mer. Fondant mon opinion sur ce que j'avais lu dans les divers voyages des navigateurs qui m'avaient précédé, et surtout sur l'expérience que j'avais acquise dans l'heureuse et facile campagne de *la Coquille*, je pensais, tout en faisant la part des chances malheureuses, que nous aurions à éprouver plus de jouissances que de revers, et qu'avec un peu de persévérance il serait facile de surmonter tous les obstacles que la fortune pourrait nous susciter. Espoir trompeur!.... vaines illusions!.... il était écrit qu'elle s'acharnerait à nous poursuivre en tous lieux, qu'elle nous persécuterait de toutes les manières, et que nous ne verrions la fin de notre tâche qu'après avoir été soumis aux plus cruelles épreuves.

Hors du port, nous trouvâmes la brise du sud très-fraîche et la houle grosse et courte, ce qui nous fit embarquer quelques paquets de mer ; car la corvette

1826.
Décembre.

très-chargée s'élevait plus difficilement qu'auparavant au-dessus de la lame.

La brise mollit beaucoup dans la soirée, et resta au S. S. E., au S. E., et même à l'E. S. E., durant les deux jours suivans, avec une forte houle du sud qui retardait beaucoup notre marche.

21.

Nous profitâmes de ce temps pour mettre notre artillerie en état de servir, pour réparer les filets d'abordage et les placer, enfin pour exercer de nouveau nos marins au maniement des armes à feu. Les accidens survenus à presque tous les Européens qui avaient eu des rapports avec les peuples de la Nouvelle-Zélande nous commandaient ces précautions.

Hier à midi, les observations nous avaient déjà fait découvrir un courant de vingt-quatre milles au S. E. dans les vingt-quatre heures précédentes; et de hier à aujourd'hui midi, il n'a pas été de moins de soixante milles au S. S. E.; quantité énorme, et dont il paraît difficile d'expliquer la cause, eu égard à la houle du sud et aux vents de la même partie qui règnent depuis la veille de notre départ: à moins qu'on ne suppose que ces courans ne soient encore le résultat des vents violens du nord qui avaient si long-temps soufflé avant ceux-ci. Ce qu'il y a de non moins singulier, c'est que l'action de courans aussi violens ne se fasse nullement remarquer à la surface des eaux de la mer; aucun clapotis, aucun mouvement sensible dans les ondes n'accompagne en apparence un déplacement aussi rapide de leur masse entière. Du reste, leur effet sur notre route en nous transportant au S. E. atténuait

d'autant l'immobilité à laquelle les calmes ou les brises contraires semblaient condamner notre navire.

1826.
Décembre.

Ces vents restèrent les mêmes jusqu'au 25, le plus souvent nous permettant à peine de gouverner, accompagnés d'ailleurs d'un temps superbe et d'une température délicieuse. Combien je déplorais la fatalité qui me forçait à passer dans l'inactivité d'aussi belles journées en pleine mer, au lieu de pouvoir les employer fructueusement au mouillage ou le long des côtes !

Le courant avait encore été de quarante milles à l'E. S. E. du 21 au 22 ; de douze milles le jour suivant dans la même direction, puis il varia en divers sens. Bien que les eaux de l'Océan-Pacifique, resserrées dans ces parages en une espèce de canal qui sépare la Nouvelle-Zélande de la Nouvelle-Hollande, semblent promettre au naturaliste une scène plus animée qu'à de grandes distances des côtes, ceux de *l'Astrolabe* y trouvèrent peu de chose à moissonner. Quelques pétrels bruns et des albatros chlororynques venaient seulement troubler à de longs intervalles les solitudes de l'air, et celles de l'Océan ne l'étaient guère que par les baleines qui venaient rarement apparaître à sa surface.

Le beau temps cessa ; le soir, il vint de la pluie, et à la nuit le vent fraîchit considérablement au S. E. Il força encore le jour suivant en variant au S. ; à la nuit ce fut un vrai coup de vent avec de fortes rafales et un ciel très-chargé.

25.

Cette tempête dura quarante-huit heures, sans in-

1826.
Décembre.

terruption. Quoique nous eussions réduit la voilure à la grande voile d'étai de cape et au petit foc, la corvette fatigua beaucoup par suite d'une mer très-dure et très-pesante. Ces deux journées de navigation furent tristes et maussades au-delà de toute expression. En de tels momens, le physique est affaissé par les secousses violentes et continuelles qui viennent l'assaillir, le moral est ébranlé, et l'imagination, attristée par les sombres images qui l'entourent, cesse même de nous offrir ses consolations habituelles. Ces inconvéniens essentiellement inhérens à la nature de la navigation, et si souvent répétés, surtout dans les mers australes, rendront toujours les campagnes sur mer bien plus pénibles, bien plus rebutantes que les plus longs voyages par terre.

Les trois jours suivans, quoique la fureur du vent se fût un peu apaisée, il fit encore très-mauvais temps. Il tombait des grains de pluie fréquens, et la mer restait grosse. Loin de gagner quelque chose en route, nous tombions continuellement sous le vent; et le 30 à midi, l'observation des latitudes nous apprit que nous étions encore à trente milles plus au nord que nous ne nous estimions; de sorte que depuis le 26 nous avions réellement perdu plus de cent milles au nord.

C'est ainsi que nous vîmes approcher tristement le terme de l'année 1826, et que, dans ces parages, au mois de décembre qui correspond au mois de juin chez nous, nous éprouvâmes des temps comparables à ce que l'hiver nous amène de plus mauvais dans nos climats.

L'année 1827 parut promettre un peu d'adoucissement à nos ennuis. Dès le 1^{er} janvier le vent mollit, et nous pûmes hasarder un peu plus de toile qu'il ne nous avait été possible de le faire depuis longtemps; le 2 il fit beau, et les zoologistes recueillirent quelques carinaires vivantes dont les coquilles atteignaient huit à dix lignes de longueur.

1827.
1 janvier.

Vers deux heures après midi, par un calme parfait, le thermomètre n° 7 fut descendu à six cent dix brasses tout-à-fait à pic, au moyen d'un plomb de vingt-sept kilogrammes. On ne trouva point de fond. La température, qui était à l'air libre de 18°, 6, et à la surface de la mer de 19°, 4, descendit à cette profondeur jusqu'à 5°, 6. Déjà, pendant le temps qu'il avait fallu pour ramener le cylindre à bord, le mercure avait remonté de cinq ou six degrés, ce qui démontre de nouveau combien les expériences faites simplement sur de l'eau puisée à de grandes profondeurs étaient insuffisantes.

Dès le lendemain, pour avoir des données comparatives, à sept heures trente minutes du matin, par un beau calme, le thermomètre fut envoyé à trois cent cinquante brasses avec un plomb de quinze kilogrammes. Cette fois, le mercure arrêté à 17°, 4 à l'air libre, et à 19° à la surface des eaux, ne descendit qu'à 7°, 9 à cette distance du niveau des mers. Cette expérience achève de confirmer ce que toutes les précédentes annonçaient déjà, savoir : que le refroidissement des couches sous-marines ne suit pas une simple loi de proportion, mais bien qu'il tend rapidement

4.

1827.
Janvier.

vers la limite de 4 à 5°; de manière qu'au-delà de quatre ou cinq cents brasses ce refroidissement n'éprouve que des variations peu sensibles.

Bien que le temps fût devenu passable, le vent opiniâtrément fixé au S. et S. E., joint aux calmes et à la houle, nous retenait pour ainsi dire à la même place. Depuis dix-sept jours que nous avons quitté Port-Jackson, nous avons à peine avancé de cent trente lieues en ligne directe, et avec des circonstances ordinaires il eût fallu dix jours au plus pour exécuter le trajet que nous avons à faire. Ce retard aussi surprenant qu'imprévu me força de modifier le plan d'exploration que j'avais conçu pour la Nouvelle-Zélande. Quoique mes instructions me prescrivissent simplement de passer par le détroit de Cook, et de reconnaître quelques portions de la côte N. E. de l'île septentrionale, certain que les travaux de Cook n'avaient pu être que fort incomplets, et jaloux d'offrir à la géographie un morceau aussi intéressant, j'avais le dessein d'attaquer la Nouvelle-Zélande à la baie Chalky, d'y faire une courte relâche, puis de prolonger toute la côte occidentale de Tavaï-Pounamou, de passer par le détroit de Cook, et de reconnaître toute la côte orientale de Ika-Na-Mawi jusqu'au cap Nord inclusivement. Mais les quinze jours que nous venions de consumer si inutilement à lutter contre les calmes, les vents debout, les courans et les tempêtes, étaient autant de temps enlevé à celui qu'il m'était permis de donner à cette portion de ma campagne. En conséquence, je renonçai, quoiqu'il m'en coûtât, à la relâche de la baie

Chalky, et me contentai d'atterrir sur quelque point de la Nouvelle-Zélande plus rapproché du détroit.

1827.
4 janvier.

Enfin le 4, à midi, le vent souffla au N. O., et fraîchit peu à peu de cette partie; nous pûmes gouverner au S. E. Du reste, le temps ne s'embellit nullement, et dès le surlendemain nous éprouvâmes un nouveau coup de vent très-violent du N. O. qui ne dura pas moins de cinquante-trois heures, en variant successivement à l'O., au S. O., au S., et revenant enfin au S. O. avec une mer fort grosse, un ciel continuellement chargé et des torrens de pluie. Il est encore bon d'observer que le baromètre qui n'avait point varié avec les vents furieux du S. ressentis ces jours derniers, descendit au contraire d'une manière étonnante avec ceux du N. O. Du 6 à midi jusqu'au 9 à la même heure, le mercure resta au-dessous de $27^{\text{p}} 7^{\text{l}}$, et le 7, entre quatre heures et demie et six heures du soir, il fut stationnaire entre $27^{\text{p}} 0^{\text{l}}$ et $27^{\text{p}} 2^{\text{l}}$.

Ces temps affreux me déterminèrent enfin, le 8 au soir, à laisser porter à l'E. N. E., afin d'approcher plus promptement la côte. Nous étions déjà par 43° environ de latitude sud, et sans doute, avec un peu plus d'opiniâtreté, il m'eût été possible d'atteindre les régions australes de la Nouvelle-Zélande. Mais je ne devais point perdre de vue les autres objets de ma mission, et le temps commençait à me presser.

8.

Il faisait encore assez mauvais, nous recevions de fréquens grains de pluie, et il régnait une grosse houle du S. O.; quand des nuées de pétrels noirs et blancs, et surtout l'apparition de quelques sternes nous annon-

10.

1827.
Janvier.

cèrent la proximité des terres. En effet, à sept heures, je la distinguai clairement à l'E. S. E. et au S. E. Comme nous en étions alors de trente à quarante milles de distance au moins, celle du S. E. se montrait sous la forme d'une île élevée et découpée au sommet. A mesure que nous en approchions, elle s'étendait de plus en plus; mais sa cime restait dentelée en forme de scie à dents aiguës et inclinées vers le nord d'une manière très-singulière et très-uniforme, et elle semblait toujours séparée des terres à gauche, de manière à faire soupçonner que l'espace intermédiaire pouvait être occupé par l'entrée d'un port.

Nous mîmes le cap droit sur cette partie de la côte, et à midi nous n'en étions plus qu'à quatre lieues. Il nous fut facile de nous convaincre que la côte était continue, et que notre illusion n'avait été occasionnée que parce qu'elle s'abaissait sensiblement dans l'espace où nous soupçonnions un enfoncement. Les travaux géographiques furent à l'instant commencés, et M. Gressien fut chargé de relever toute l'étendue de la Nouvelle-Zélande, comprise depuis la terre en vue la plus au sud, située par $42^{\circ} 28' S.$, jusqu'au cap Farewell. La sonde indiqua cent brasses, fond de sable fin et vasard, et la température de $16^{\circ}, 2$, à l'air libre, et de $17^{\circ}, 2$, à la surface, n'était plus que de $13^{\circ}, 2$ à cette profondeur.

Chacun de nous, à la vue de ces côtes sauvages, de ces monts sourcilleux et battus par les vents fougueux des mers Antarctiques, se réjouissait d'être enfin parvenu, après tant de fatigues, au terme de ses

vœux, sur un théâtre digne de ses recherches. Fiers de marcher sur les traces des Tasman, des Cook, des Marion, nous aspirions à ajouter à la science de nouveaux documens sur ces contrées encore si peu connues, à étudier de plus près les divers règnes de la nature, et surtout à observer plus scrupuleusement les coutumes bizarres, les institutions extraordinaires qui tendent à y donner à l'espèce humaine un caractère si particulier.

1827.
Janvier.

Dès que la station de midi fut terminée, nous cinglâmes au N. E. et N. N. E. , avec un vent peu assuré et un temps nuageux, afin de prolonger la côte à cinq ou six milles de distance. Les brumes épaisses, qui enveloppaient les sommets des montagnes, nous empêchaient le plus souvent d'en bien distinguer les accidens. Nous vîmes seulement que partout le bord de la mer est très-uniforme et s'élève tout-à-coup en mornes escarpés, inaccessibles, boisés et dominés à l'intérieur par des montagnes d'une hauteur considérable et dont plusieurs sommets se divisent en pitons aigus. Un d'eux, remarquable par cinq pointes imitant assez bien les doigts de la main ouverte,



1827.
Janvier.

reçut le nom des *Cinq-Doigts du milieu*, par allusion aux *Cinq-Doigts* de Cook près la baie Dusky.

A trois heures et demie et à cinq heures du soir, nous trouvâmes cinquante et quarante brasses, sable fin et vasard, à moins de quatre milles de la côte. A cinq heures dix minutes, la brise étant tout-à-fait tombée, nous laissa à la merci d'une houle énorme du S. O. et vis-à-vis d'une côte épouvantable où la mer brisait avec une fureur sans exemple. Déjà je commençais à faire des réflexions assez sérieuses sur notre situation, quand à sept heures une brise fraîche du N. O. nous permit de serrer le vent tribord pour écarter un peu la terre.

Au moment où nous prîmes la bordée du large, les montagnes de la côte se trouvaient interrompues par un ravin large et profond qui devait être occupé par une rivière ou au moins par un torrent remarquable. A trois ou quatre milles de cette coupée et tout au plus à trois milles de la mer, s'élève le pic des *Cinq-Doigts*, tandis qu'à quinze milles dans le N. N. E. nous apercevions une pointe basse qui s'avancait assez loin dans la mer.

Toute la nuit le vent souffla au N. O., avec de pesantes rafales, un temps pluvieux, un ciel chargé et de la plus sinistre apparence. En outre la houle du S. O., que nous attaquions précisément debout, nous occasionait des coups de tangage très-rudes. Notre position déjà bien critique sur cette côte de fer devint encore plus inquiétante vers quatre heures du matin. Alors le ciel se chargea de toutes parts, la pluie

tomba par véritables torrens, et le vent souffla grand frais avec des rafales furieuses du N. O. à l'O. N. O. Il fallut serrer l'artimon et le petit hunier, et, tout en nous maintenant au plus près, il nous était impossible de ne pas perdre. Durant quelques heures j'éprouvai les plus vives anxiétés, car si le vent avait passé à l'O. S. O. et S. O. pour régner avec la même force et aussi long-temps que nous l'avions eu quelques jours auparavant, c'en était fait de la corvette. Forcée par la tempête de s'affaler peu à peu sur la côte, elle eût fini par s'y jeter et s'y briser en mille pièces.

1827.
Janvier.

Mais, à ma grande satisfaction, sur les sept heures et demie la fureur de la tempête s'apaisa; à dix heures le vent étant devenu maniable et ayant varié à l'ouest, nous virâmes lof pour lof et forçâmes de voiles, le cap au N. $\frac{1}{4}$ N. E. et au N. N. E. A midi et demi nous revîmes les terres dentelées en scie à près de quarante milles de distance, ce qui nous prouva que, malgré le vent et la lame, nous nous étions considérablement élevés au vent de la terre durant la nuit. A quatre heures et demie nous étions sur le parallèle et à douze milles de la coupée remarquée la veille au soir; à sept heures du soir le cap Foul-Wind nous restait au N. E. $\frac{1}{4}$ N. à douze ou treize milles de distance, comme une pointe basse qui s'avance beaucoup à l'ouest et se termine par un mondrain aplati: devant cette pointe, le rivage s'abaisse beaucoup, bien que la chaîne des montagnes intérieures demeure aussi imposante.

11.

Nous continuâmes à courir six à huit milles jusqu'à onze heures un quart, où nous primes les amures

1827.
Janvier. à tribord, ayant trouvé soixante-cinq brasses, sable vasard, et ne nous faisant qu'à quatre ou cinq milles du cap Foul-Wind. Le ciel, assez beau jusqu'à ce moment, se couvrit ensuite, et la pluie fut presque continuelle de minuit au jour, avec une faible brise de N. N. O.

12. A quatre heures, le cap Foul-Wind se remontra dans l'E. N. E. à huit milles environ, et la route fut donnée pour en passer à quatre ou cinq milles. Quand nous en fûmes près, nous reconnûmes que la pointe qui le dessine est un terrain bas, couvert de belles forêts, et saillant de deux ou trois lieues en mer. A un mille et demi dans le nord de son extrémité, sont situés trois rochers nus, isolés et hauts de soixante à quatre-vingts pieds. Nous leur donnâmes le nom des *Trois-Clochers*, de l'apparence qu'ils ont, vus d'une certaine distance. Dès que nous nous trouvâmes par leur travers, à neuf heures vingt-deux minutes du matin, et à moins d'une lieue de distance, la corvette sillonna des eaux très-fangeuses et jonchées de troncs d'arbres, de feuilles et de débris de végétaux. Cela dura jusqu'à quatre heures du soir, l'espace de dix-huit milles environ, sans que nous pussions apercevoir au large la limite de ces eaux décolorées. Quant à leur cause, il y a tout lieu de croire qu'elle était due à la présence d'une rivière ou d'un fort torrent qui déboucherait sur la partie septentrionale de la vallée qui forme le cap Foul-Wind. Nous crûmes même remarquer une coupée par $41^{\circ} 46' S.$, qui pourrait bien être l'embouchure de cette rivière, et de là

seraient venus ces nombreux débris de végétaux et ces eaux bourbeuses entraînées par le torrent , à la suite des dernières averses.

1827.
Janvier.

Pendant tout ce temps , la sonde rapporta successivement quatre-vingts , cinquante-trois , trente-cinq et même trente brasses , fond de sable vasard et dur. Sans doute , sur toute cette partie de la côte , les navires pourraient mouiller à l'abri , tant que les vents dépendraient de la partie de l'est. Mais pour le faire avec une certaine sécurité , il faudrait avoir acquis des connaissances locales sur la marche des vents et les indices qui peuvent annoncer leur durée et leurs changemens. Jusque-là il serait fort imprudent de hasarder un tel mouillage , car toute l'expérience que j'ai acquise en trois mois de séjour sur ces côtes orageuses , ne m'a que trop appris combien on doit peu y compter sur le temps le plus beau et la brise la plus favorable en apparence.

En outre , il est probable que si l'espèce humaine a trouvé moyen de pénétrer sur cette côte inhospitalière , elle a dû s'établir aux environs du cap Foul-Wind , et la lunette nous faisait apercevoir des sites agréables et de belles pelouses susceptibles de culture. Cependant toute notre attention ne put nous faire découvrir ni cabane , ni trace d'habitans , ni même nul indice de feux.

Au-delà de ce promontoire , la côte se relève tout-à-coup en mornes escarpés dès le bord de la mer , et n'offre pas la moindre apparence de lisière praticable aux pas de l'homme. Un peu avant la nuit ,

1827.
Janvier.

nous passions devant un espace où le rivage au contraire semblait plus abaissé et couvert de grands arbres ; mais d'épaisses brumes qui le couvrirent de bonne heure nous en cachèrent les détails.

La sonde donna vingt-neuf brasses à cinq heures quarante-cinq minutes, et quarante à sept heures trente-cinq minutes. Le suif, chargé d'un peu de vase sur les bords et sec dans le milieu, avec de fortes impressions, indiquait une couche légère de vase sur un fond rocailleux. Cette conjecture se trouvait en outre confirmée par ce qui était arrivé constamment à la drague des naturalistes ; jetée plusieurs fois à la mer avec toutes les précautions possibles, elle n'avait rien rapporté du tout.

A la nuit le vent tomba et il survint des grains. Dans une risée fraîche et subite, à onze heures un quart, le vent sauta au N. E., puis revint bientôt au N. O. où il demeura ensuite incertain et fort irrégulier. Nous passâmes la nuit aux petits bords.

13.

Cette journée fut encore très-peu favorable à nos opérations, le ciel se chargea de toutes parts, des grains subits et souvent assez violens de l'O. N. O. au N. O. se succédèrent sans interruption depuis quatre heures jusqu'à onze heures du matin, avec une pluie abondante et une mer très-grosse.

Cependant nous forçâmes de voiles pour doubler la pointe des Rochers qui est un gros cap émoussé, accompagné de quelques rocs à sa base, mais fort rapprochés de terre. A plusieurs milles au sud de cet endroit, la côte est très-roide, haute et couverte

d'arbres, sans apparence de port, de calangues ni d'habitans. A la pointe même des Rochers, un filet blanc qui tranchait sur la teinte sombre de la terre nous indiqua la présence d'une cascade dont les eaux se précipitaient verticalement dans celles de l'Océan.

1827.
Janvier.

Nous l'avions déjà dépassée de quelques milles, quand, à la station de trois heures et demie du soir, la sonde rapporta soixante brasses, gros sable, à une lieue et demie de terre. Ensuite poussés par une belle brise d'ouest, nous filâmes rapidement le long de la terre dont l'aspect devient de plus en plus agréable, à mesure qu'on se rapproche du détroit. Les montagnes se reculent vers l'intérieur, et les bords de la mer se dessinent en pente plus douce; on distingue çà et là de belles plages et de jolis bouquets de bois, mais aucune trace d'habitans.

La mer elle-même devient beaucoup plus tranquille, et sa teinte fangeuse annonce partout un fond peu considérable.

Vers six heures, nous crûmes entrevoir à la côte un vaste bassin, capable d'offrir un bon mouillage, et je me flattais de l'espoir d'y entrer le lendemain pour examiner cette partie de la Nouvelle-Zélande. En conséquence, je serrai la côte de près pour mieux reconnaître cette ouverture. Nous n'en passâmes guère qu'à deux milles; en ce moment, M. Gressien monta sur les barres pour en avoir une vue plus exacte. Il s'assura que ce bassin était en effet très-spacieux; malheureusement il ne communiquait à la

1827.
Janvier.

mer que par un canal étroit et en outre complètement barré par des brisans. Il me fallut donc renoncer à mes espérances sur ce point, et nous lui laissâmes le nom de Hâvre-Barré.



A sept heures, nous étions arrivés sur le parallèle du cap Farewell et à trois ou quatre milles de distance. C'est une terre d'élévation médiocre, en talus rapide sur le rivage, et là nos montres nous donnèrent une énorme différence avec les positions de Cook. Nous trouvâmes soixante et dix brasses, fond de sable et vase.

Le temps semblait décidément embelli; la nuit fut tranquille et nous la passâmes aux petits bords, avec une jolie brise d'ouest.

14.

A trois heures du matin, je gouvernai sur la direction où je présumais que devait nous rester le cap Farewell; mais, au point du jour, je m'aperçus que le courant, dans la nuit, nous avait singulièrement portés à l'E. N. E., et nous étions déjà assez avant dans le détroit. Je me hâtai de rallier la côte, et bientôt, favorisée par un temps charmant et une jolie

brise d'ouest, notre corvette glissait légèrement sur les eaux les plus tranquilles, à moins d'un mille de la côte. La sonde rapportait assez régulièrement huit, dix et douze brasses. Il nous était facile de voir, des barres surtout, que la terre que nous prolongions n'était qu'une langue très-étroite, avec de petites dunes arrondies et quelques touffes d'arbrisseaux clairsemés. Au-delà régnait un vaste bassin que bornaient de toutes parts de hautes montagnes, dont quelques-unes plus reculées vers l'intérieur étaient couvertes de neiges.

1827.
Janvier.

Cette plage s'étend l'espace de douze à quinze milles presque E. et O., et se termine en une pointe étroite et fort basse. Déjà je m'apprêtais à gouverner au sud pour la serrer de près et donner dans la baie Tasman, quand nous aperçûmes un brisant qui prolonge cette pointe à plus de cinq milles au large. Presque au même moment, la brise passa au sud et finit par faire place à un calme absolu. Sans doute, la marée ayant aussi reversé changea diamétralement la direction du courant, et, en deux heures de temps, nous eûmes perdu trois ou quatre milles à l'ouest. Notre proximité de la côte et l'impossibilité de gouverner le navire commençaient à m'inquiéter; déjà même je m'apprêtais à mouiller en pleine côte, quand, à onze heures trente minutes, la brise s'étant relevée au nord, nous permit de remettre le cap en route en forçant de voiles. Après avoir contourné à moins d'un mille le brisant de l'entrée, nous nous dirigeâmes au sud, dans l'enfoncement que Cook,

1827.
Janvier.

dans son second voyage, avait désigné sous le nom de Baie de Tasman.

Les relâches de ce célèbre navigateur avaient procuré des notions assez étendues sur les baies de l'Amirauté et de la Reine-Charlotte. Je jugeai donc que nous pourrions rendre plus de services à la géographie, en conduisant la corvette au mouillage de la baie Tasman, qu'aucune expédition n'avait encore fait connaître.

Depuis le matin, M. Guilbert avait succédé à M. Gressien dans l'exécution des travaux hydrographiques, et il fut chargé de toute la partie relative au détroit de Cook. Nous ferons observer ici que la tâche de l'officier de géographie était extrêmement pénible.

Depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit close, il restait fixé près du compas, afin de ne laisser échapper aucun relèvement utile à son travail, et de multiplier les données nécessaires pour atteindre toute la précision possible. Rarement il quittait son poste pour prendre ses repas à la hâte, et des grains violens pouvaient seuls l'en écarter momentanément. Puis quand il avait terminé la portion de côte qui lui avait été assignée, jusqu'au temps où son tour devait revenir, tous les instans que lui laissait le service étaient consacrés à en dresser la carte, genre de travail qui, pour être moins fatigant, n'en était ni moins délicat, ni moins assujettissant.

En avançant vers le sud, nous vîmes que le vaste enfoncement compris entre les terres du cap Farewell

d'une part, et celles du cap Stephens de l'autre, et que Cook nomma Baie des Aveuglés dans son premier voyage, se divise en deux bassins très-distincts, par une pointe remarquable que j'ai nommée Pointe de Séparation. Le bassin de l'ouest, que Cook appela baie du Massacre, est resté assez vaguement tracé sur notre carte, attendu qu'à la distance où nous passâmes nous ne pûmes guère en saisir que l'ensemble.

1827.
Janvier.

Au contraire, le bassin méridional, auquel j'ai conservé, d'après Cook dans son second voyage, le nom de Baie Tasman, devint plus particulièrement l'objet de notre attention, et c'est de lui seul qu'il sera désormais question.

Nous poursuivions notre route au sud, lorsqu'à quatre heures le vent sauta subitement au S. S. E., avec apparence de mauvais temps; nous en fûmes quittes pour quelques grains. Mais peu jaloux de louver par un vent contraire, je profitai d'un bon fond de vase molle pour laisser tomber l'ancre par vingt-six brasses, afin de passer la nuit. Elle fut belle, et au calme qui dura jusqu'à une heure du matin, succéda une petite brise du sud qui augmenta par degrés et souffla avec assez de force au point du jour.

15.

Au mouillage, une vue imposante s'étendait autour de nous. Deux côtes élevées bordaient la baie jusqu'au fond, et celle de l'ouest, plus rapprochée, nous offrait la verdure la plus riante et d'agréables forêts. Le fond semblait occupé par des terres plus basses, à peine visibles et que dominait au loin une chaîne

1827.
Janvier.

de montagnes blanches par des neiges perpétuelles.

Comme le vent ne me permettait guère de m'avancer vers le fond de la baie, et que j'étais bien aise de procurer à M. Guilbert le moyen de faire une station sur la pointe de Séparation, dont nous n'étions éloignés que de deux lieues, à six heures j'y envoyai cet officier dans la baleinière, avec MM. Quoy, Gaimard et Dudemaine. La brise de terre cessa à dix heures; un intervalle de calme eut lieu, et à onze heures et demie le vent du large survint. Impatient d'en profiter, je tirai un coup de canon pour rappeler le canot. Bientôt nous le vîmes déborder de la pointe; alors nous-mêmes mîmes à la voile, et l'*Astrolabe* cingla doucement le long de la côte pour lui donner le temps de nous rejoindre. A trois heures il fut de retour à bord.

M. Guilbert avait eu beaucoup de peine à gravir sur un morne pour effectuer sa station, et il n'avait pas perdu un seul des instans dont il avait pu disposer. Les matelots, en rôdant aux environs, avaient découvert des cases abandonnées, dont ils avaient enlevé divers objets à l'usage des naturels. Je leur adressai de vifs reproches à ce sujet, et les menaçai de punir sévèrement par la suite ceux qui se permettraient de semblables licences. On ne peut guère douter que la plupart des fâcheuses querelles qui se sont élevées entre les Sauvages et les Européens n'aient dû leur origine à des causes de cette nature. Comme il m'était impossible de renvoyer ces objets à terre, je les fis déposer à la masse de ceux qui devaient former la collection du Roi.

Nous prolongeâmes une bonne partie de la côte occidentale à deux milles de distance et sur un fond qui décroissait régulièrement de vingt-cinq à vingt, quinze et dix brasses, toujours de vase. Après avoir dépassé deux îlots, situés sous terre, la côte s'abaisse et laisse une large lisière d'un terrain plus bas, sur laquelle nous distinguâmes quelques cabanes, un feu et des groupes de naturels en mouvement aux environs. A une demi-lieue au sud du village, s'élevait un massif considérable d'arbres énormes au port élané, au feuillage d'un vert sombre, semblable à celui du cyprès, et que je soupçonnais appartenir au genre *Podocarpus*. Désormais la vallée prenait une extension remarquable, et M. Dudemaine, en vigie sur les barres, distingua clairement, à un mille au plus de la forêt, un canal étroit qui pénétrait dans les terres. J'eusse été ravi d'y trouver un mouillage assuré pour la corvette; mais déjà la sonde ne donnait plus que sept brasses. En conséquence, je mis en panne, et envoyai M. Lottin sonder dans cette direction. A moins d'un mille de la corvette, il ne trouva plus que quatre brasses et demie. Alors je lui fis le signal de revenir à bord et je continuai à contourner la côte, me dirigeant au S. E., vers un cap blanchâtre, peu élevé et taillé à pic.

Je ne doutai pas que le canal qu'on voyait du haut des barres serpenter à une certaine distance dans les terres, ne fût le cours d'une rivière assez considérable, alimentée sans doute par les neiges des sommets de l'intérieur.

1827.
Janvier.

1827.
Janvier.

La nuit approchait, et je désirais trouver un fond convenable pour mouiller, d'autant plus qu'il n'était plus que de six à sept brasses et était devenu de roche au lieu de vase, ce qui nous eût offert peu de sûreté pour la nuit. En conséquence, je serrai le vent babord, et à huit heures dix minutes (nuit close), ayant eu vingt-sept pieds, vase et gravier, je mouillai l'ancre de tribord en filant vingt brasses du câble. Peu de temps après, le vent tomba et la nuit fut belle. L'obscurité nous empêchait d'apercevoir le fond du golfe, et cependant nous avons parcouru près de vingt-huit milles depuis notre dernière station. Ainsi cette baie, figurée sur la carte de Cook comme un petit enfoncement de quelques milles de large et de profondeur, venait de prendre un développement immense. Cette découverte inattendue nous causa à tous la plus vive satisfaction, et nous nous félicitâmes d'être les premiers à donner des notions plus exactes sur ces parages encore inconnus.

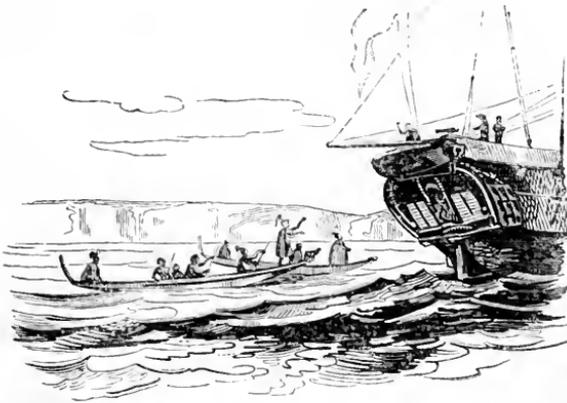
16. En jetant les yeux autour de la corvette, dès que le jour me permit de distinguer les objets, je fus surpris de voir que nous avions réellement atteint le fond de la baie, qui se termine de toutes parts au sud par des terres basses, souvent dépouillées et en apparence marécageuses. Le fond manquait à une assez grande distance du rivage, et nulle part rien n'annonçait un mouillage sûr et commode pour *l'Astrolabe*. En conséquence, aussitôt la station faite, l'ancre fut relevée, et nous courûmes à l'est jusqu'à trois milles et demi de la côte opposée. Elle ne tarde pas à se relever en

mornes élevés, escarpés et médiocrement boisés. Deux pirogues, parties du fond de la baie, s'étaient dirigées vers nous, et, comme le vent était très-faible, elles ne tardèrent pas à nous rejoindre. Je mis en panne et leur hélai de venir à bord dans leur langue; les naturels se tinrent long-temps sur leurs pagaies avec un air de défiance; de temps en temps, l'un d'eux nous adressait une courte harangue, à laquelle mon unique réponse était chaque fois : *Aïve māi kī te pahī, e oa ana matou* (Venez au vaisseau, nous sommes des amis). Las enfin

1827.

Janvier.

Pl. XXXV.



de voir mes instances inutiles, je fis servir; alors ils se décidèrent à accoster, bientôt même ils montèrent à bord sans défiance. Une des pirogues portait dix naturels et l'autre neuf; la moitié de ces gens paraissait être d'un rang supérieur, à en juger d'après leur tatouage, leurs belles formes et l'expression distinguée de leur visage; les autres, privés de tatouage, aux

Pl. XLII.

1827.
Janvier.

traits communs et insignifiants, esclaves sans doute ou appartenant à la basse classe, eussent été volontiers pris pour des hommes d'une autre race, tant ils semblaient différer des chefs au premier abord.

Pl. XLI.

Ces sauvages paraissaient connaître l'effet des armes à feu, mais très-peu celui du fer et des instrumens de ce métal, car ils n'attachaient de véritable prix qu'aux étoffes. Ils n'avaient apporté avec eux aucune sorte d'armes, et leurs nattes étaient toutes en jonc ou en écorce grossière de mouka (*Phormium tenax*), une seule exceptée, d'un tissu fin et soyeux, que son possesseur livra pour une mauvaise chemise de toile bleue usée, après avoir refusé de l'échanger pour de belles haches et même pour un sabre.

Après quelques essais, j'eus bientôt reconnu que le langage de ces insulaires était, au fond, le même que celui de la baie des Iles, à quelques différences près, qui tenaient plus à la prononciation qu'à la nature même des mots. Ainsi je pus me faire entendre passablement d'eux au moyen des mots que j'avais appris dans le vocabulaire des missionnaires.

Durant près de quatre heures que le calme leur permit de passer avec nous, ils ne cessèrent de se comporter avec la plus grande probité et une réserve admirable pour un peuple si belliqueux et si avantageusement traité par la nature sous les rapports physiques.

A onze heures, la brise se développa un peu au N. N. E., et les naturels se trouvaient déjà à deux lieues de leur village qu'ils nous montrèrent au bord

de la mer dans un site agréable, et qu'ils nous nommèrent Skoï-Tehai. Ils nous firent entendre qu'ils allaient nous quitter, mais qu'ils reviendraient nous voir le jour suivant au mouillage avec leurs femmes. En effet, ils s'en allèrent dans leurs pirogues, mais quatre chefs me demandèrent à rester à bord, et j'y consentis avec le plus grand plaisir, ravi de cette preuve étonnante de leur hardiesse et de la confiance entière que nous leur avions inspirée *.

1827.
Janvier.

Je ne songeai plus qu'à me diriger vers le mouillage que j'espérais rencontrer sur la côte occidentale, entre la terre et les deux îlots près desquels nous avions passé la veille. Le vent avait fraîchi au N. N. E. ; il me fallut courir des bordées, par un fond uniforme de dix à quinze brasses vase. A cinq heures un quart du soir, arrivé à un mille de l'île Adèle, j'expédiai M. Lotin en avant pour éclairer ma route. A six heures, je doublais, à moins d'une demi-encablure de distance, la pointe N. E. de l'île, et quelques minutes après je laissai tomber l'ancre au milieu de l'anse qui reçut le nom de notre navire, par cinq brasses vase. Cette fois, nos deux chaînes servirent à nous affourcher en ce port, et nous nous en trouvâmes fort bien. La facilité de leur manœuvre et le peu de place qu'elles exigeaient à bord, nous les rendaient déjà fort utiles, et l'on ne tardera pas à voir qu'elles nous devinrent bien autrement précieuses.

Pl. XXXVII.

Qu'avec délices nous jouîmes encore une fois du

* Voyez note 1.

1827.
Janvier.

calme et du repos, après les tourmentes que nous avons éprouvées dans le canal de la Nouvelle-Zélande et les inquiétudes inséparables de la navigation épineuse que nous faisons depuis huit jours le long de côtes très-dangereuses et souvent inconnues ! Le bassin où reposait notre corvette, abrité de toutes parts, nous offrait le coup-d'œil le plus pittoresque et promettait à nos avides regards toutes sortes de découvertes. Un terrain agréablement accidenté, quoique généralement montueux, de fraîches et sombres forêts, des espaces plus éclaircis recouverts seulement de hautes fougères, de belles plages de sable, attireraient tour à tour notre attention, et nous gémissions d'être obligés d'attendre jusqu'au lendemain pour satisfaire notre ardente curiosité.

De leur côté, nos hôtes continuaient à être fort contents de nous et ne manifestaient aucun regret, aucune crainte sur nos intentions à leur égard. Cependant tout en eux nous portait à croire qu'ils n'avaient jamais eu de relations immédiates avec les Européens, mais seulement des notions confuses transmises par leurs voisins, ou peut-être par des guerriers de leur tribu qui les avaient rencontrés dans leurs voyages. Ils nous répétaient souvent que leurs pirogues reviendraient le lendemain avec des femmes, comme si cela devait être d'un puissant intérêt pour nous. Ils nous expliquèrent aussi que des voisins, armés de fusils, venaient souvent du N. O. pour les piller et les exterminer, et ils les redoutaient singulièrement; souvent ils nous demandaient si nous n'allions pas les tuer

et les manger, témoignant ouvertement le plaisir qu'ils en éprouveraient. Ils cultivent la pomme de terre, mais n'ont point de cochons qu'ils ne connaissent que de nom, *Pouaka*. Pour lit, je leur fis donner une voile, dans laquelle ils s'enveloppèrent, et ils dormirent dans la chaloupe d'un sommeil excellent.

1827.
Janvier.

Le lendemain de bonne heure, tous les travaux commencèrent à la fois. MM. Jacquinet et Lottin allèrent établir leur observatoire sur une petite plage de sable auprès de laquelle se trouvaient quelques cases abandonnées. MM. Guilbert et Dudemaine commencèrent le plan de l'anse de l'Astrolabe, et une corvée fut envoyée au bois.

17.

Vers huit heures du matin, trois pirogues arrivèrent le long du bord, contenant environ quarante personnes. Deux de ces pirogues étaient celles que nous avons vues la veille, la troisième contenait de nouvelles figures. Les sauvages n'amènèrent cette fois que trois femmes qui restèrent cachées sous des nattes tant que les pirogues furent près du navire, et qui, à terre, s'enfuyaient dans les fougères lorsqu'on voulait approcher d'elles.

Ces insulaires restèrent assez long-temps près de la corvette, occupés à échanger des nattes, du chanvre de leur pays et divers objets pour des bagatelles d'Europe. En général, ils déployèrent beaucoup de douceur et même de bonne foi dans leurs marchés, et on n'eut vraiment qu'à se louer de leur conduite. Quand ils eurent fini, ils gagnèrent la plage de l'observatoire, tirèrent leurs pirogues à terre et s'établirent

1827.
Janvier.
Pl. XXXVIII.

dans les cases voisines. Il me fut très-agréable de les voir se fixer près de nous ; rien ne pouvait mieux nous démontrer leur confiance et la sincérité de leurs intentions. En outre , ainsi placés sous la volée même de nos canons , le moindre attentat de leur part eût été suivi d'un châtement prompt et sévère.

Après m'être assuré des dispositions pacifiques des naturels et avoir d'ailleurs tout préparé, s'ils en témoignaient d'autres, pour les réprimer promptement, je descendis à neuf heures et demie, suivi de M. Lesson et du matelot Simonet, à la plage qui porte le nom d'Aiguade sur notre carte. En effet, la première chose que j'y remarquai avec joie, fut un joli ruisseau de l'eau la plus limpide qui venait en serpentant dans le sable se décharger à la mer, et où notre chaloupe pouvait, à marée haute, faire toute notre eau avec la plus grande facilité.

Pl. XXXIX.

Le terrain environnant est très-inégal, montueux et difficile à pratiquer. Au premier abord, je fus frappé du rôle que jouaient, dans la végétation d'un climat déjà si éloigné de la ligne, des fougères de toute espèce identiques avec celles des tropiques, ou du moins parfaitement analogues. Les espèces ligneuses et même arborescentes habitent en foule les ravins humides, tandis que des coteaux tout entiers sont occupés par celle dont la racine fournit une substance alimentaire aux habitans de ces régions. Les phanérogames y sont très-peu variées par rapport aux fougères ; la saison étant trop avancée, peu d'entre elles offraient des fleurs ou des fruits. C'est ce qui avait lieu surtout pour

les arbres, dont plusieurs se faisaient remarquer par l'élégance de leurs formes comme par la beauté et la solidité de leur bois. Parmi les plantes parasites, j'ai observé de beaux *Epidendrum* ou *Dendrobium*; aucune tige de *Phormium* ne s'est présentée à mes regards. Aucune espèce d'insectes coléoptères, autre qu'une cicindèle sabulicole, aucun papillon diurne, ne vient animer la scène. Il y a cependant bon nombre d'oiseaux : j'en tirai de sept à huit espèces, et j'en vis plusieurs autres que je ne pus atteindre. Il est digne de remarque qu'ils sont tous farouches, à l'exception d'un moucherolle qui est d'une familiarité excessive.

1827.
Janvier.

Dès qu'on s'arrête dans quelque partie d'un bois, on est sûr de voir paraître au moins un ou deux de ces oiseaux autour de soi. Ils vous considèrent en silence et comme avec curiosité; si vous restez vous-même immobile, ils poussent la confiance jusqu'à venir se percher sur votre canne ou sur le canon de votre fusil. Le beau merle à cravate (*Certhia circumnata* de Forster) est commun dans ces bois. Un rat fut l'unique quadrupède que j'aperçus.

Le ciel s'est couvert sur les quatre heures après-midi; bientôt la pluie est tombée et a été continuelle jusqu'à minuit. Le temps est resté chargé, et la pluie a recommencé au jour pour durer jusqu'à midi.

18.

Une nouvelle pirogue est arrivée, et ceux qui la montaient se sont réunis aux autres. Ils viennent de temps en temps à bord pour continuer leurs marchés aussi paisiblement qu'à l'ordinaire, et s'en retournent

1827.
Janvier.

à terre sous leurs huttes , quand ils ont fini ou que la pluie les contrarie.

Quoiqu'elle tombât alors assez abondamment, dès sept heures et demie du matin, je me fis débarquer sur la plage qui suit immédiatement celle de l'observatoire du côté du sud, et accompagné de Simonet seul, je m'acheminai vers l'intérieur. Après avoir suivi quelque temps un ruisseau considérable, qui coule au fond d'un ravin occupé par de grandes fougères ligneuses et de beaux arbres, je gravis péniblement au sommet des mornes qui dominent la côte. Dès qu'on est arrivé à cinquante ou soixante toises au-dessus du niveau de la mer, le sol est très-sec et presque entièrement revêtu par la fougère comestible, dont les tiges rameuses et entrelacées forment des fourrés très-épais, souvent hauts de cinq ou six pieds et presque impénétrables. Quelques *Leptospermum* et deux ou trois autres espèces d'arbustes se présentent çà et là en ces lieux. Point d'oiseaux, point d'insectes, pas même de reptiles; cette absence complète de tout être animé, ce silence absolu, a quelque chose de solennel et de lugubre. En parcourant ces mornes solitudes, on se croirait transporté à cet âge du monde où la nature, après avoir produit les êtres du règne végétal, attendait encore les décrets du pouvoir éternel pour mettre au jour les races animées. Pour compléter l'illusion, on ne rencontre pas même de traces humaines sur ces hauteurs; sans doute les naturels sont peu jaloux de quitter leurs rivages nourriciers pour s'égarer dans ces tristes et stériles déserts.

En dépit du mauvais temps et de la fatigue que j'éprouvais à parcourir un terrain si tourmenté, après avoir atteint le sommet d'un monticule élevé dans le S. O. du mouillage, je fus bien dédommagé de mes peines par la vue complète de la baie Tasman et par la découverte d'un second bassin situé sous mes pieds et qui me parut offrir un mouillage non moins sûr que l'anse de l'Astrolabe, dont il n'est séparé que par un isthme de cinq à six cents toises seulement de largeur. Trois beaux torrens s'y déchargent, une jolie lisière d'un terrain uni règne dans une partie de son étendue, et dans le sud une calangue complètement fermée à la houle extérieure annonce le hâvre le plus paisible et le plus commode pour de petits bâtimens. Enfin, une immense forêt de grands arbres, dont plusieurs ne sauraient manquer d'être utiles à la construction, occupe le fond des ravins par où débouchent les torrens. Sur-le-champ, je me promis de reconnaître moi-même et de faire lever le plan de ce joli bassin, pour savoir s'il possédait effectivement les avantages qu'il promettait.

1827.
Janvier.

Mon œil, parcourant successivement tous les détails de la baie Tasman, put, de la station culminante où je m'étais placé, s'assurer que, dans toute sa partie méridionale, elle n'offre aucun accident, aucune anse propre à servir d'abri aux vaisseaux. Je reconnus le beau massif de *Podocarpus*, près du village de l'ouest, nommé par les naturels *Mai-Tehai*; un peu plus loin, la coupée découverte par M. Dudemaine dessinait parfaitement son cours sous la forme du lit

1827.
Janvier.

d'une rivière bien avant dans les terres, en même temps que ses eaux fangeuses communiquaient leur teinte à celles de la baie, à plus de quatre ou cinq milles du rivage. Au S. E., une île (île Pepin) située sur la côte annonçait un canal et peut-être un abri entre elle et la terre. Plus au nord et directement du côté de la baie opposé à celui où je me trouvais, une coupée profonde me faisait déjà soupçonner une communication de la baie Tasman avec celle de l'Amirauté. Enfin, au N. E., la terre se composait de monts déchirés qui se terminent au cap que Cook nomma Stephens.

Après avoir erré près de huit heures au travers de ces coteaux sauvages et avoir entièrement contourné la crête de la montagne, je redescendis au rivage par les bois qui dominent la plage de l'Aiguade, et je fus de retour à bord vers quatre heures du soir, enrichi de plusieurs espèces nouvelles de plantes et d'oiseaux. Au nombre de ceux-ci se trouvaient deux perroquets bruns de la Nouvelle-Zélande (*Psittacus nestor*), oiseau curieux et rare, même dans sa patrie.

Le grand canot a fait dans la journée trois voyages consécutifs à l'aiguade, et ce genre de travail a pu s'exécuter avec tant de célérité que l'eau qui nous manquait a été de suite complétée. Le temps a encore été pluvieux dans la soirée; à la nuit, il s'est éclairci, et la journée suivante a été passable.

19.

Dès huit heures, je suis parti dans la baleinière pour visiter la baie dont j'ai déjà parlé, et que je désignerai désormais sous le nom d'Anse des Torrens. Je serrai la côte du nord de notre mouillage, qui offre

constamment cinq à huit brasses de fond à moins d'une longueur de navire des rochers même du rivage. Seulement il faut veiller à un écueil isolé distant de deux encâblures au plus de la pointe N. E. de l'entrée, et sur lequel M. Guilbert ne trouva que dix pieds à marée haute. Du reste, ce n'est qu'un plateau de roches de dix à douze toises de diamètre, et entre ce plateau et la terre il y a un passage sûr avec vingt, trente et quarante pieds, fond de gravier. Après avoir suivi la côte l'espace d'un mille, nous nous trouvâmes à la pointe sud du havre des Torrens, formée par une chaîne étroite de roches qui s'étend à deux cents toises environ de la terre. Une disposition semblable a lieu sur la pointe du N. E. ; il en résulte que l'entrée du bassin est par là réduite à moins d'un demi-mille de large, et l'intérieur en est mieux abrité. Aussi la mer y est-elle parfaitement calme ; je trouvai partout, et M. Guilbert après moi, un bon fond de vase diminuant de quarante-cinq à vingt-cinq pieds, depuis l'entrée jusqu'au petit morne qui domine la presqu'île intérieure. A toucher les côtes presque partout, on ne trouve pas moins de vingt à vingt-cinq pieds d'eau. Je recommanderais surtout la calangue du sud, où les navires de notre dimension et au-dessous trouveraient le meilleur mouillage du monde par dix-huit à vingt pieds, devant une belle plage, dominée par un coteau en pente assez douce.

Au-delà de la presqu'île intérieure règne une espèce d'arrière-baie qui, à marée haute, forme un vaste bassin de deux à trois cents toises de diamètre, mais

1827.
Janvier.

1827.
Janvier.

qui assèche en grande partie à marée basse, de manière à ne conserver qu'un chenal de quatre ou cinq pieds de profondeur, formé par les eaux réunies des trois torrens qui viennent s'y décharger. Je remontai le cours de deux d'entre eux à un ou deux milles de distance : bien qu'ils fussent l'un et l'autre peu profonds, leurs eaux se trouvaient à ce point aussi abondantes qu'à leur embouchure. Seulement comme cela arrive presque toujours dans les îles de l'Océanie, le cours de ces torrens se resserre, leur pente devient rapide, et d'énormes blocs qui barrent à chaque instant leur lit finissent par arrêter les efforts du voyageur le plus déterminé.

Au bord même de la mer, on trouve des arbres d'une hauteur et de dimensions admirables qu'il serait très-facile d'exploiter. La petite lisière de terrain plat qui règne le long de la plage et qui a été formée évidemment par les atterrissemens des torrens, semble d'une prodigieuse fertilité, et l'on trouverait probablement dans les coteaux voisins des terrains susceptibles de culture. Il n'est pas douteux que ce point serait convenable à un petit établissement. Les plantations plus considérables ne pourraient avoir lieu que sur les bords de la rivière de Mai-Tehai et dans les plaines d'alentour.

MM. Quoy et Lottin qui s'étaient rendus à l'anse des Torrens par terre, en traversant l'isthme qui sépare ce hâvre de celui de l'Astrolabe, vinrent nous rejoindre vers onze heures. Nous parcourûmes ensemble la petite vallée dont je viens de parler; nous y trou-

vâmes quelques cases où les naturels avaient laissé quelques-uns de leurs ustensiles, et à l'entour des plantations de pommes de terre. Sans doute ce sont des stations où les habitans de Mai-Tehai ou de Skoï-Tehai viennent s'établir momentanément pour s'occuper de la pêche, ou passer le temps de la récolte des pommes de terre. Nous sommes rentrés tous ensemble à bord à quatre heures et demie du soir.

1827.
Janvier.

MM. Guilbert et Dudenaine terminèrent dans la soirée le plan détaillé de l'anse de l'Astrolabe, et les sondes nombreuses dont il est accompagné ne laissent rien à désirer à ce travail.

Le temps resta nébuleux avec de faibles brises. De cinq à dix heures du matin, il tomba de l'eau, puis il fit assez beau. Je n'avais que peu de jours à consacrer à ce mouillage, et je ne voulais pas perdre un instant; dès neuf heures j'étais à terre avec M. Lesson et Simonet sur la grande plage au sud du mouillage. C'est l'endroit le plus agréable et le plus riche en oiseaux de toute la côte. Une bande étroite et sablonneuse, couverte seulement de plantes herbacées, occupe le bord de la mer; elle est environnée par une immense et profonde forêt d'un accès assez facile; un beau torrent la traverse dans toute son étendue, roulant ses eaux abondantes sur un lit formé d'énormes blocs de granit; sur divers points de son cours, il offre de belles cascades au bruyant murmure, aux flots écumans. De frais et délicieux ombrages retentissent du chant varié des oiseaux, et cette image renaissante de la vie contraste vivement avec le silence funèbre que j'avais

20.

1827.
Janvier.

observé sur les collines voisines , à peine distantes de deux à trois milles. La nature de ces lieux , l'aspect des torrens et des forêts me rappelait parfaitement divers sites de la Nouvelle-Guinée près de Dorei , et la ressemblance surprenante des fougères me frappait de plus en plus. L'absence presque complète des insectes me ramenait seule sur les plages de Tavai-Pounamou : en effet dans toute ma course , je n'en remarquai qu'un seul de couleur rouge que je ne pus saisir et que je pris pour un hyménoptère. Je ne compte pas quelques petites espèces insignifiantes de locustes , criquets et cicadaïres , habitantes des herbes de la plage. Nous fîmes, Simonet et moi, une chasse copieuse d'oiseaux , dont nous rapportâmes plus de quarante individus de diverses sortes, entre autres une grosse colombe aux brillans reflets, deux glaucopes à pendeloques et plusieurs beaux philédons à cravate.

J'avais renvoyé le canot , comptant me rendre facilement par terre devant la corvette , en suivant la côte. Mais quand il s'agit du retour , nous n'éprouvâmes que trop combien les naturels fréquentent peu ces âpres rivages. La mer en montant avait recouvert presque entièrement la bande étroite et rocailleuse que j'avais vue à sec le matin ; il nous fallut cheminer péniblement au travers des ravins et des monticules escarpés et hérissés de broussailles qui se succédaient alternativement. A mi-chemin , nous traversâmes une pointe avancée en passant sous une voûte naturelle de plus de cent pas de long qui règne dans toute son épaisseur : mais le morne suivant nous offrit des dif-

ficultés inouïes, il fallut le gravir presque à pic, nous accrochant de notre mieux à de faibles arbrisseaux ou à de fragiles tiges de fougère, et courant à chaque instant le risque d'être précipités sur les pointes tranchantes des rochers, si ces frères appuis nous eussent manqué. Enfin, après des fatigues excessives et de véritables dangers, nous arrivâmes à la plage de l'observatoire où nous trouvâmes un canot qui nous porta à bord de la corvette.

1827.
Janvier.

Peu après minuit, la pluie commença à tomber par torrens et fut ensuite continuelle jusqu'à deux heures du matin. Au mouillage, nous n'eûmes que de faibles brises du S. E., et le plus souvent calme : mais la mer s'était soulevée, et même dans notre anse si bien abritée nous eûmes un peu de houle et un ressac assez considérable sur tous les points de la côte. J'en conclus qu'un coup de vent de sud régnait sans doute en ce moment hors du détroit, et je m'estimai heureux d'avoir au moins échappé à celui-ci. Cela me détermina aussi à remettre notre appareillage au lendemain, d'autant plus que M. Jacquinet avait encore une observation à faire pour conclure la marche des montres.

21.

Sans doute notre relâche sera trouvée bien courte; elle me le paraissait à moi-même. Si je n'eusse consulté que les vœux des naturalistes dont les collections s'enrichissaient chaque jour des matériaux les plus intéressans, si je n'eusse écouté que mon propre désir, j'aurais du moins parcouru les plaines du fond de la baie où mes regards se reportaient involon-

1827.
Janvier.

tairement, et visité les insulaires dans leur propre village; mais je ne pouvais oublier mes instructions : les travaux hydrographiques se trouvaient terminés, notre eau, notre bois étaient remplacés, et d'autres points de la Nouvelle-Zélande réclamaient également notre attention. Un plus long séjour n'eût pu se justifier et pouvait nuire à la suite de nos opérations.

A deux heures après midi, le ciel s'étant un peu éclairci, je suis allé, avec plusieurs officiers, faire une dernière promenade à la grande plage. Mais le mauvais temps avait relégué les oiseaux dans leurs retraites, et on n'a pu en tuer qu'un petit nombre. En outre, les arbrisseaux encore tout chargés de la pluie qu'ils venaient de recevoir arrosaient complètement ceux qui voulaient pénétrer dans les bois. Ainsi nous sommes retournés de bonne heure à bord, pour faire nos préparatifs de départ.

Les sauvages ont continué de nous visiter de temps en temps, et leur conduite a toujours été sans reproche. Leurs chefs m'ont offert des femmes à plusieurs reprises, et ont paru surpris de mes refus. Il est vrai que, plus galans ou plus courageux, trois de nos jeunes officiers, bravant la vermine, la puanteur et la saleté, se rendaient chaque soir sous leurs cases, pour passer la nuit avec les belles Zélandaises qui avaient enfin cédé aux vœux ou plutôt aux cadeaux de leurs adorateurs.

Ces naturels sont incontestablement bien inférieurs pour l'industrie comme pour les moyens intellectuels à ceux de l'île du Nord, dont ils ne sont probablement

1827.
Janvier.

que des colonies. Un sol plus ingrat, un climat plus rigoureux et de plus grandes privations ont empêché l'espèce humaine de prendre ici le même développement et de se former en tribus puissantes comme on la trouve sur Ika-Na-Mawi. Ils m'ont paru ignorer tout-à-fait le chant national du *pihe* et les autres chansons de la grammaire de M. Kendall. Leur prononciation est aussi beaucoup plus défectueuse, et ils n'articulent presque jamais l'*r* dans les mots : ainsi ils disent *koco* pour *korero*, parler ; *taïnga* pour *ta-ringa*, oreille, etc. ; souvent il en est de même du *d*, ce qui rapproche beaucoup leur idiôme de celui des Taïtiens *.

Le mouillage de l'anse de l'Astrolabe dans la baie Tasman est sans contredit un des meilleurs en ces parages par la sécurité dont un bâtiment à l'ancre peut y jouir, son facile accès et sa libre sortie, les ressources qu'il offre pour faire de l'eau et du bois, enfin par l'excellent poisson qu'il peut fournir chaque jour en abondance. Nous le quittâmes, tous bien portans, complètement ravitaillés et enrichis d'une incroyable quantité d'objets nouveaux. J'ai déjà fait observer que l'anse des Torrens ne lui cède sous aucun rapport et offrirait en outre un espace à la côte plus dégagé et mieux approprié aux travaux à exécuter dans une longue relâche ou à la suite d'avaries qu'il faudrait réparer **.

* Voyez notes 2 et 3.

** Voyez note 4.

1827.
Janvier.

On sait que ce fut le navigateur hollandais Abel Tasman qui découvrit la Nouvelle-Zélande, et qui le 18 décembre 1642 mouilla le premier dans la grande baie de son nom. Le lendemain de son arrivée, les sauvages tuèrent quatre hommes de l'équipage d'un de ses canots, ce qui l'engagea à quitter cet endroit, en lui laissant le nom de baie des Meurtriers. En jetant les yeux sur notre carte, il est difficile d'assigner au juste l'endroit où Tasman pouvait être mouillé. Si sa latitude $40^{\circ} 50' S.$ était exacte, ce devait être, comme je l'ai indiqué, devant un petit ruisseau situé à quatre milles et demi au sud de la pointe Séparation. Il pourrait se faire aussi que les vaisseaux de Tasman eussent doublé cette pointe et se fussent en effet arrêtés dans la baie que nous avons continué de désigner, d'après Cook, sous le nom de baie du Massacre. Alors il faudrait en conclure qu'elle creuse plus au sud que nous ne l'avons figuré, et nous devons convenir qu'elle l'a été sans documens suffisans. Ce bassin demande une nouvelle exploration, et on ne peut se dissimuler que c'est celui qui doit offrir les meilleurs mouillages, puisque la mer du large ne peut y entrer d'aucun côté.

Il résulte des observations de M. Jacquinet, que notre observatoire, dans l'anse de l'Astrolabe, était situé par,

$40^{\circ} 58' 22''$ latitude méridionale.

$170^{\circ} 35' 25''$ longitude orientale,

par la moyenne des marches d'arrivée et de départ des deux montres, n. 38 (Motel), et n. 83 (Berthoud).

Pour des motifs que nous exposerons dans la partie hydrographique, nous avons adopté pour longitude définitive une moyenne entre la précédente et celles qu'on déduirait des résultats obtenus dans les deux derniers voyages de Cook, par les astronomes Wales et Bayley. Notre observatoire dans l'anse de l'Astrolabe se trouve ainsi établi par $170^{\circ} 45' 30''$ longitude : c'est à cette position que se trouvent immédiatement assujetties celles de tous les autres points du Détroit de Cook.

1827.
Janvier.

Déclinaison de l'aiguille aimantée, $14^{\circ} 25'$ N. E.

CHAPITRE XIII.

TRAVERSÉE DE L'ANSE DE L'ASTROLADE A LA BAIE HOUA-HOUA.

1827.
22 janvier.

Une bonne partie de la nuit, le vent souffla avec force; il y eut aussi des grains de pluie abondante. A deux heures du matin, le vent cessa tout-à-coup, mais l'eau continua de tomber jusqu'à cinq heures où la brise s'établit au sud. Aussitôt la dernière ancre fut levée, et la corvette appareilla. En voyant nos dispositions de départ, les naturels s'embarquèrent en masse dans une de leurs pirogues avec leurs femmes et leurs enfans au nombre de trente pour nous faire une dernière visite et obtenir encore quelques bagatelles de notre part. Leurs cris perpétuels nous assourdisaient, tandis qu'en se jetant étourdiment sous les pas des matelots, ils nous gênaient beaucoup pour la manœuvre. J'endurai cependant leur présence importune jusqu'au bout, afin de leur laisser une opinion favorable du caractère de leurs hôtes. Heureusement la pluie finit par nous en débarrasser, et nous restâmes en calme à

deux milles au plus de terre. Les sauvages profitèrent encore de cette circonstance pour faire une courte apparition le long du bord vers onze heures. Enfin, au moyen d'une faible brise du nord au N. N. O., je m'acheminai lentement vers la coupée que j'avais remarquée sur la côte orientale. A trois heures quarante-cinq minutes du soir, et à la distance de quinze milles environ, cette coupée ne se dessinant plus pour moi que comme une baie peu profonde, je m'étais déterminé à serrer le vent jusqu'au N. E. $\frac{1}{4}$ E., vers une autre ouverture bien plus prononcée. Cependant, une heure après, le premier enfoncement prenant un nouvel aspect, et M. Guilbert croyant y découvrir l'existence d'un canal, je laissai porter dessus pour m'en rapprocher et m'épargner par la suite des regrets tardifs.

1827.
Janvier.

A sept heures quarante minutes du soir, nous étions par le travers de cette baie et à moins d'une lieue des deux pointes. De là nous pûmes nous convaincre qu'elle ne contenait aucun canal praticable à notre navire. Du reste cette baie à laquelle j'ai laissé le nom de baie de Croisilles, doit offrir un vaste et bon mouillage pour tous les vents du S., de l'E. et même du N. O., à cause de quelques îles situées près de la pointe du nord et qui doivent l'abriter parfaitement de ce côté. Près de nous, la côte était très-raide de toutes parts et le fond se soutenait à vingt-cinq brasses. Il était trop tard pour chercher un mouillage convenable; en conséquence, je remis le cap au large pour y passer la nuit; mais à peine eûmes-nous changé

1827.
Janvier.

d'amures, que nous tombâmes en calme plat, tout-à-fait à la merci du courant et d'une houle assez lourde. C'est ainsi que nous passâmes la nuit entière, à moins de trois milles de terre, en proie à la plus vive inquiétude et redoutant d'être entraînés malgré nous à la côte. La sonde jetée régulièrement toutes les demi-heures nous rapportait constamment vingt-cinq brasses, fond de vase. Mais je reculais à mouiller jusqu'à l'extrémité, car je craignais d'être surpris à l'ancre par un vent forcé du N. O., qui nous eût laissés presque sans ressource.

23.

Vers quatre heures du matin, nous reconnûmes que nous avions, malgré nos soins, beaucoup approché la terre, et nous en étions à moins d'une demi-lieue. Vainement je fis armer les avirons de galère et manœuvrai pour profiter des risées les plus légères; la houle continua de nous jeter de plus en plus à la côte, et à huit heures dix minutes, malgré ma répugnance et tous les efforts que nous avons tentés, il ne me resta pas d'autre parti à prendre que de mouiller par vingt brasses. Nous n'étions pas alors à plus de cinq cents toises des rochers du rivage sur lesquels la mer déferlait avec violence.

Il existe une différence étonnante entre l'aspect de la côte occidentale de la baie Tasman et celui de sa côte orientale. Celle-ci, battue par les tourmentes de l'ouest, n'offre qu'une terre escarpée, souvent dépouillée et presque toujours inabordable. Elle nous rappelait le ton triste et monotone de celle que nous avions prolongée depuis les Cinq-Doigts jusqu'au cap

des Rochers. D'ailleurs la houle d'ouest y paraît presque permanente et en rend la navigation maussade et dangereuse, autant qu'elle est douce et sûre le long de la rive opposée.

1827.
Janvier.

De huit à neuf heures, une pirogue, montée par deux naturels, se montra à l'entrée de la baie de Croisilles, puis elle disparut. Nous étions tellement fatigués de notre position, que nous n'y prêtâmes qu'une attention légère.

Dès neuf heures un quart, je profitai d'un joli frais de N. O. pour appareiller en hâte et conduire le navire vers le canal que j'avais observé la veille dans le N. N. E. et qui me semblait établir une communication entre la baie Tasman et la baie de l'Amirauté. Nous prolongeâmes la côte à moins de deux milles de distance, bien que la brise fût incertaine et m'eût menacé diverses fois de me laisser à la merci de la houle. A quatre heures cinquante minutes après midi, nous étions parvenus vis-à-vis l'entrée du canal, et je donnais dedans à toutes voiles, quand la vigie des barres annonça que la passe était barrée par des brisans dont nous n'étions plus qu'à deux ou trois encâblures. A l'instant M. Guilbert s'élança dans la hune et confirma ce rapport. Il n'y avait pas un moment à perdre; sur-le-champ, toutes les voiles furent carguées, et l'ancre de babord fut mouillée par dix-sept brasses, à michenal environ et à un mille au plus de chacune des deux pointes. Le vent menaçait de fraîchir au N. O., et la houle ayant beaucoup grossi, je fis sur-le-champ filer cinquante brasses du câble.

1827.
Janvier.

MM. Lottin et Gressien furent expédiés dans deux canots pour prolonger chacun de leur côté les deux bords du canal, en reconnaître les dangers et s'assurer si la passe pouvait effectivement nous conduire dans la baie de l'Amirauté.

Ils furent près de quatre heures dans leurs recherches, et, à leur retour, ils m'apprirent qu'à l'exception du brisant qui se prolongeait à une bonne distance de la pointe du N. O., le chenal leur avait paru très-sain dans toute son étendue. Ils ne pouvaient cependant garantir qu'il fût encore praticable dans sa partie la plus étroite, au lieu même où il débouche dans la baie de l'Amirauté. M. Lottin, qui s'en était approché de plus près, l'avait trouvé presque entièrement barré par des roches à peine saillantes hors de l'eau; il y régnait en outre un courant très-violent, accompagné de remoux et de tourbillons qui avaient failli entraîner son canot sur les brisants, et ce n'était qu'avec une peine extrême qu'il avait pu se tirer de ce pas périlleux. Cette passe était éloignée d'une lieue et demie de notre mouillage, et, au retour, le courant avait beaucoup contrarié ces deux officiers; aussi les canotiers étaient-ils exténués de fatigue.

Je m'attendais à voir le vent tomber à la nuit comme de coutume; il n'en fut rien; au contraire, il fraîchit rapidement au N. O. A neuf heures, quand les canots rentrèrent, il était déjà si fort et avait soulevé une si grosse houle qu'on eut beaucoup de peine à les hisser sans les briser. De dix à onze heures, il ventait grand frais, la mer était devenue très-grosse; la corvette

tanguait avec une extrême violence sur son câble, et dans les coups les plus forts, la lame, sautant par-dessus le navire, couvrait en entier le gaillard d'avant. Nous courions le risque de sancir à lame. A onze heures, je fis filer jusqu'à soixante-et-dix brasses du câble, et quelques minutes après, ayant chassé sensiblement, nous mouillâmes l'ancre de tribord, avec la grosse chaîne achetée à Port-Jackson, en filant encore vingt brasses du câble pour la faire travailler.

1827.
Janvier.



Notre position était extrêmement critique, car si la chaîne et le câble ne pouvaient nous soutenir, la corvette allait se briser sur une côte de fer dont nous n'étions pas éloignés de plus de trois ou quatre encâblures. La mer y brisait avec une telle fureur, que s'entr'ouvrir et s'y réduire en morceaux n'eût été pour *l'Astrolabe* que l'affaire de quelques minutes. Bien certainement personne de l'équipage n'eût échappé à cette catastrophe : il est même douteux que la côte

1827.
Janvier.

en eût pu conserver quelque vestige, tant la destruction du navire eût été complète.

24.

Toute vive qu'elle était déjà, notre anxiété devint plus grande encore, quand, à deux heures quarante-cinq minutes, voyant que nous chassions de nouveau, nous reconnûmes que le câble de babord était coupé. Nous filâmes à l'instant soixante brasses de la chaîne qui était devenue notre unique ressource, et nous étalingâmes un câble neuf sur l'ancre de veille à tribord, toute prête à mouiller en cas de besoin. Mais la chaîne seule nous soutint. D'ailleurs le vent mollit tout-à-coup, la houle s'apaisa, et le temps s'embellit comme par enchantement. Quiconque s'est trouvé en pareille situation doit sentir de quel fardeau nous fûmes soulagés.

A peine le jour commençait à poindre que nous nous occupâmes de halier à bord le bout du câble cassé: il avait été coupé à douze brasses de l'étalingure, et en outre fortement ragué en plusieurs autres endroits. Ceci nous prouva que le fond était semé de rochers tranchans, et nous nous félicitâmes de ce que cet accident n'avait pas eu lieu au fort du mauvais temps.

Le grand canot porta deux grelins sur l'orin de l'ancre, afin de la sauver. A huit heures nous virâmes sur la chaîne, et quand l'ancre vint au niveau de l'eau, nous reconnûmes, avec autant de surprise que de regret, qu'une de ses pattes était cassée, ce qui avait été aussi occasioné sans doute par la nature du fond. Ainsi durant plusieurs heures le salut de *l'Astrolabe* n'avait pour ainsi dire tenu qu'à un fil!...

Nous virâmes ensuite sur l'ancre du câble coupé, en ayant soin de renforcer l'orin par un solide maillon. Cette précaution nous fut utile, car à peine l'ancre approchait-elle de la surface de la mer que l'orin rompit, et sans le maillon l'ancre était perdue.

1827.
Janvier.

A neuf heures dix minutes, nous commençâmes à faire route sous petite voilure, pour donner dans le canal de communication des deux baies : nous laissâmes près de nous, à babord, deux roches sous l'eau fort dangereuses, puis nous nous trouvâmes dans un bassin d'une eau paisible et qui n'offrait alors aucune apparence de courant. Comme la brise dépendait toujours de l'ouest, je serrais la bande occidentale à deux cents toises de distance, pour me maintenir au vent.

Notre navigation dans ce chenal étroit et encaissé, entre deux chaînes de montagnes élevées, avait quelque chose d'imposant. D'un côté des forêts épaisses, de l'autre des taillis ou seulement de hautes fougères ; derrière nous les côtes de la baie Tasman s'enfuyaient à l'horizon ; devant nous les îles et les îlots de la baie de l'Amirauté, apparaissant par le travers de la passe comme par un tube d'optique, et grandissant graduellement à nos yeux : tel était le spectacle extraordinaire dont nous aurions pu jouir, si les soucis du navire n'étaient venus nous en empêcher.

Parvenu à quatre cents toises environ de la passe, je vis qu'elle était presque complètement barrée par des rochers à fleur-d'eau, et je fus obligé d'envoyer M. Gressien pour la reconnaître de plus près, tandis que j'avancais lentement sous une très-faible voilure.

1827.
Janvier.

Après avoir fait quelques sondes et examiné la passe, cet officier revint m'annoncer qu'elle était praticable quoique très-rétrécie, et que le grand fond était du côté de la rive de l'est; mais que le courant commençait à entrer, et que, sans une forte brise, il serait difficile de le refouler. Toutefois je voulus tenter l'aventure, je fis servir en augmentant de voiles, et la corvette n'était plus qu'à une encablure de la passe, quand la barre se souleva tout-à-coup en nappe écumante, et les eaux se précipitèrent dans le bassin par tourbillons d'une violence incroyable. A l'instant la corvette obéit à l'action du courant qui la renvoya rapidement dans l'intérieur du bassin des Courans, en la faisant pirouetter plusieurs fois sur elle-même.

J'aimais mieux sans doute la voir repoussée dans le bassin, qu'entraînée sur les brisans de la passe; mais je fus contrarié autant que surpris quand je m'aperçus que le courant, au lieu de la maintenir vers le milieu du canal, la portait droit à la côte sur un morne (pointe des Tourbillons) qui nous restait précisément au sud. Ainsi en deux ou trois minutes, avant que les ancres pussent être dégagées, l'avant du navire n'était plus qu'à quelques brasses des rochers de la côte. Il allait être lancé sur la pointe de toute la vitesse du courant. Pour amortir du moins la violence du coup, je fis agir obliquement le grand canot sur la touline, et au même instant l'ancre enfin dégagée tomba. Quoiqu'à pic elle nous soutint à flot. Pourtant elle n'eût pas empêché la corvette de talonner, si le tourbillon dans lequel elle se trouvait ne

1827.
Janvier.

l'eût encore fait pironetter deux ou trois fois sur elle-même en la maintenant par un fond de sept à huit brasses, à quelques pieds seulement des rochers, de manière à les effleurer sans les toucher d'aucune façon. Il était alors midi précis ; M. Jacquinot était descendu dans le grand canot pour mieux observer la hauteur méridienne du soleil, à cause de la dépression ; et tous ces mouvemens furent si instantanés que cet officier ne s'en aperçut que quand tout fut terminé.

Sur-le-champ l'ancre moyenne fut embarquée dans le grand canot pour aller la mouiller au large à la longueur d'un grelin : mais quoique fortement armé et remorqué en outre par la yole, le canot, entraîné par le courant, put à peine porter l'ancre à trente ou quarante toises. Cependant, dès que nous eûmes le bout du grelin, nous virâmes dessus, en traînant après nous la grosse ancre qui par bonheur avait lâché prise. Vers une heure après midi, nous nous trouvâmes à long pic de l'ancre moyenne et à vingt brasses de la côte.

Jaloux de donner à chacun de nos collaborateurs le moyen d'employer utilement son temps, je fis mettre sur-le-champ sur la plage voisine les naturalistes et le peintre de l'expédition, ainsi que MM. Guilbert et Paris. Ces deux derniers gravirent séparément la cime de deux mornes, qui dominaient à la fois les baies de Tasman et de l'Amirauté, pour se procurer une vue exacte de leurs détails, et prendre des relèvemens utiles à la géographie du détroit. En agissant ainsi j'avais un double but : celui d'utiliser le zèle et les

1827.
Janvier.

momens de personnes dont la présence à bord était inutile aux manœuvres que nous avions à faire, surtout d'étourdir les matelots sur les dangers que nous pouvions courir, en leur prouvant que les travaux se poursuivaient comme dans les circonstances les plus heureuses de notre navigation. C'est la marche que j'ai constamment suivie, et je crois qu'elle était indispensable, surtout avec des êtres aussi pusillanimes que l'étaient la plupart de nos matelots.

Tandis que nos compagnons s'occupaient utilement à terre, à bord nous redoublions d'efforts pour remettre la corvette en sûreté. Le grand canot ayant repris deux grelins et une ancre à jet, partit pour aller la mouiller le plus au large possible; mais toujours maîtrisé par le courant qui l'entraînait avec force vers la baie Tasman, il ne put guère la porter qu'à une encâblure de terre; nous virâmes donc en derapant l'ancre bâtarde, et le courant nous fit engager celle-ci avec la grosse qui était encore à la traîne. Les câbles, les grelins et les orins s'entortillèrent si bien, qu'il fallut un temps considérable et beaucoup de travail pour mettre en ordre ce brouillamini. Enfin, à quatre heures tout fut prêt, et nous pûmes laisser retomber l'ancre moyenne avec la petite chaîne par vingt et une brasses, gravier et coquilles, à une bonne encâblure de la côte. Puis l'ancre à jet fut relevée.

Ce ne fut qu'alors que l'équipage qui travaillait sans interruption depuis quatre heures du matin, et n'avait eu qu'un quart d'heure de repos pour déjeuner, put prendre son dîner. En cette occasion je remarquai

que ces matelots, naturellement paresseux et grondeurs dans les mauvais temps ordinaires, s'étaient montrés actifs, soumis et même assez résignés dans les dangers que nous venions de courir. Cette observation me fit plaisir en me montrant ce dont ils étaient capables dans les momens décisifs.

Dans la soirée, on s'occupa de dégager le pont qui était plus encombré de câbles, de chaînes et de grelins, qu'il ne l'avait jamais été, et à tout préparer pour les manœuvres qu'il nous restait à exécuter pour nous tirer du bassin des Courans.

Pendant ce temps, accompagné de M. Guilbert qui était revenu de son excursion, je m'embarquai dans la baleinière pour aller visiter la passe. Ce que je pus en voir cette fois me persuada qu'il eût été très-imprudent de s'y risquer avant de la bien connaître, ainsi que la portion de mer au-delà dans la baie de l'Amirauté, et il était impossible pour le moment de sonder ni l'une ni l'autre. La marée avait reversé et le courant portait désormais dans la baie de l'Amirauté: mais son action était trop irrégulière, et la mer tourbillonnait d'une manière effrayante. La pointe du N. O. se prolongeait en une chaîne de roches à fleur d'eau, qui, en fermant aux trois quarts la passe, arrêtait les eaux dans leur cours, et formait une barre presque perpétuelle dans la seule partie libre. L'effet de cette contraction dans leur masse se faisait sentir dans notre bassin, et son niveau était plus élevé que celui des eaux de la baie de l'Amirauté. Dans la baleinière il fallait toute la force de six hommes

1827.
Janvier.

1827.
Janvier.

pour surmonter l'effet du courant hors de son lit, et l'on peut juger quelle devait être son impétuosité dans sa vraie sphère d'action. Il y avait lieu de croire que le moment de la basse mer devait être le plus favorable pour tenter ce passage : mais alors le courant était contraire, et le secours d'une brise favorable et bien établie devenait indispensable. Presque à toucher la barre, et contre la pointe de l'est, je trouvai vingt, vingt-cinq et jusqu'à quarante brasses sans fond. Une foule de cormorans perchés sur les arbustes de la rive opposée étaient les uniques gardiens de ce bassin.

25. Nous passâmes la nuit sur notre ancre moyenne, et quarante-deux brasses de chaîne. Il fit calme jusqu'à minuit, puis le ciel se chargea ; il vint des rafales du N. au N. O., et la pluie fut continuelle pendant quelques heures.

M. Guilbert employa la journée entière à lever le plan du bassin où nous nous trouvions, et il résulta de son exploration que partout il y a un fond régulier de vingt à vingt-cinq brasses, gravier et coquilles, presque à toucher terre, excepté en quelques endroits où l'on trouve de la vase.

Je partis moi-même à dix heures du matin avec M. Gressien pour aller de nouveau examiner la passe ou du moins ses abords. La marée était presque basse, et je reconnus avec plaisir que la mer ne brisait que faiblement sur les rochers, malgré les tourbillons qui régnaient encore. Je me hasardai à sonder au beau milieu de la passe où je trouvai grand fond, et sans

nous en apercevoir, le courant nous emporta rapidement dans la baie de l'Amirauté. Un moment je fus inquiet de la manière dont nous pourrions rentrer dans le bassin des courans, à cause de la barre redoutable que la marée contraire allait y rétablir. Enfin, je pris mon parti, certain que nous pourrions toujours y revenir par terre en traversant la presqu'île, et qu'après tout nous en serions quittes pour sacrifier le canot.

Dès-lors je m'avançai avec confiance à un demi-mille dans la baie de l'Amirauté dont le bassin me parut très-sûr et beaucoup moins barré d'îles et d'ilots à son ouverture que Cook ne l'avait figuré. A la plage nous vîmes quelques villages de naturels, et même une pirogue en mer, dont j'aurais volontiers attendu la visite : mais il était essentiel de ne pas perdre un temps précieux pour l'objet que je m'étais proposé ; je retournai donc en hâte à la passe où je trouvai la mer parfaitement calme. C'était le moment précis où le courant se trouvait étale, et pendant le séjour que nous avons été obligés de faire dans ce bassin, nous avons observé que cela durait rarement plus d'un quart d'heure. C'était pour nous une chose tout-à-fait extraordinaire de pouvoir circuler paisiblement avec notre canot dans cet espace que nous avons vu sans cesse occupé par des tourbillons impétueux et une barre menaçante. J'en profitai pour le sonder avec soin. Je reconnus que toute la partie du N. O. était effectivement barrée par des rochers à fleur d'eau alors entièrement à découvert, et qu'en outre quelques roches isolées à huit ou dix pieds sous l'eau prolongeaient

1827.
Janvier.

1827.
Janvier.

geaient encore cette chaîne. Ainsi la seule partie praticable se réduisait à trente ou quarante toises de largeur, près de la pointe du S. E.; du reste, cette pointe était aussi acore qu'un quai, et pouvait être accostée à toucher sans aucun danger.

De ce moment je résolus d'y faire passer *l'Astrolabe* au premier vent favorable, par la double considération que ce trajet nous épargnerait un tour long et désagréable, et qu'il nous procurerait en même temps le moyen de faire la géographie exacte de la baie de l'Amirauté. J'appelai M. Guilbert que je vis à quelque distance sur la route du bord, et l'invitai à se rendre en hâte à la passe, pour y profiter du calme afin de placer ses sondes. Mais déjà le courant commençait à reverser dans notre bassin, et il lui devint impossible même d'approcher de la passe, malgré tous les efforts de ses canotiers.

De là, je me portai sur une plage de l'île peu éloignée de la passe, où je restai une heure à me promener et à cueillir des plantes. De nouveau je fus frappé de la ressemblance qui existe, pour le ton général, entre la végétation de cette partie du monde et celle de la Polynésie. D'un autre côté, on ne peut disconvenir que la Nouvelle-Zélande reproduit plusieurs des espèces de l'Australie, malgré la différence qu'offrent entre elles au premier coup-d'œil les Flores de ces deux contrées. Cette double observation conduit naturellement à penser que la Nouvelle-Zélande, malgré sa haute latitude, présente un système de végétation intermédiaire entre celle de la Polynésie et

celle de la Nouvelle-Hollande, une sorte de transition de l'une à l'autre.

1827.
Janvier.



Cet endroit m'offrit plusieurs touffes de phormium, et, bien que sa station favorite soit le bord des torrens, je l'ai vu croître avec vigueur sur les roches maritimes presque nues. Près de la grève, une jolie cascade roule ses eaux à travers les rochers et les débris des arbres qui ont succombé à l'action des vents ou des siècles, et fournirait facilement aux besoins d'une flotte entière.

PL. XLIII.

De retour à bord, vers une heure, j'envoyai le grand canot élonger une ancre à jet à deux encâblures au large, vers le milieu du chenal : puis nous nous halâmes dessus, après avoir relevé l'ancre moyenne, et nous venions de mouiller celle-ci à la place de l'autre, quand le vent s'étant élevé au N. O. amena des rafales chargées de pluie, et fit chasser l'ancre. Cinquante brasses de chaîne furent filées, et la corvette s'arrêta à une encâblure environ du rivage. Ainsi tout

1827.
Janvier.

notre travail de la journée se trouva inutile, et nous ne fûmes pas plus avancés qu'auparavant.

A la nuit, le vent força; il souffla grand frais avec des rafales, de la pluie, des éclairs et du tonnerre. Pour ménager la petite chaîne qui travaillait beaucoup, et ne pas tomber à la côte, il fallut mouiller une ancre de poste avec la grosse chaîne, et nous filâmes trente brasses de celle-ci.

26.

Le vent s'apaisa à minuit : au point du jour, on se remit au travail. La grosse ancre et la moyenne furent relevées; puis on se hala sur une ancre à jet mouillée à trois encâblures au vent par vingt et une brasses. Nous restâmes sur quatre-vingts brasses de grelin, attendant un instant favorable pour mettre à la voile. A neuf heures, je crus l'avoir rencontré dans le jusant et une jolie brise d'O. S. O., qui s'annonça d'une manière décidée. Le grelin et l'ancre à jet furent vivement enlevés, la misaine et les huniers appareillés à l'instant; mais à peine finissions-nous notre abattée que le vent en mollissant sauta du sud au nord. Alors le courant, nous prenant par le travers, nous entraîna encore une fois à une demi-encâblure du malheureux cap des Tourbillons. Une ancre à jet ne put nous soutenir, et il fallut ajouter l'ancre moyenne avec la chaîne.

Nous nous touâmes ensuite sur trois aussières éloignées au large, et qui nous éloignèrent à peine d'une encâblure de terre. Cette dernière manœuvre fut répétée; mais nous fûmes tellement contrariés, qu'à cinq heures du soir il fallut nous contenter de laisser

tomber l'ancre de poste à une encablure et demie de la côte. Nous avons consumé treize heures dans des travaux accablans et continuels, élongé, mouillé, et relevé une foule d'ancrees et de grelins, et nous étions moins avancés qu'en commençant la journée. A peine les canots chargés de porter les ancrees et les grelins se trouvaient-ils à une certaine distance du navire, que le courant les entraînait au sud avec une violence irrésistible, et les plus longues touées se réduisaient à un demi-câble ou un câble au plus. Dans ce funeste bassin, le supplice des Danaïdes se renouvelait pour nous; il semblait qu'un malin génie se plût chaque jour à détruire en un instant le fruit de nos plus longs efforts.

1827.
Janvier.

Depuis quelques jours, je souffrais assez vivement de douleurs de côté, et les fatigues successives de la journée n'ont pas contribué à les apaiser. Toute la nuit il a régné une forte brise de N. O. et O. N. O. avec des rafales et un temps clair. Nos chaînes déjà bien éprouvées nous rassurent, autrement notre position ne serait pas sans inquiétude.

A cinq heures et demie du matin, je sautai dans la yole, et j'allai chercher un endroit propre à recevoir une ancre à jet à quatre encablures au vent du navire, afin de nous haler vers l'autre côté de la baie, et nous placer définitivement en appareillage avec les vents régnans. A mon extrême surprise, en sondant à deux ou trois cents toises de la passe, je trouvai que tout cet espace était occupé par un banc de sable recouvert seulement par quinze, douze, et même onze pieds

27.

1826.
Janvier.

d'eau à marée basse. Au-delà le fond reprenait subitement vingt-deux et vingt-quatre brasses et formait un canal étroit le long de l'île. La présence de ce banc me prouva que la passe était encore plus dangereuse que je ne pensais, à approcher avec un navire d'un aussi fort tirant d'eau qu'était le nôtre ; mais d'un autre côté je fus ravi de la découverte, en ce que le haut-fond m'offrait un point d'appui assuré pour les ancrés à jet que je voudrais y porter.

Dès que je fus de retour à bord, j'envoyai en effet le grand canot mouiller une ancre à jet vers ce banc, et il rapportait vers le bord le bout de trois aussières dont il était muni. J'expédiais en même temps de la corvette la baleinière avec deux autres aussières pour joindre à celles du canot, tandis que nous virions sur notre ancre. Mais, par une nouvelle fatalité, au moment même où les embarcations s'approchaient l'une de l'autre, le courant qui jusqu'alors avait été modéré et nous avait permis d'exécuter les premières opérations, le courant rentra avec violence dans la baie Tasman, et entraîna rapidement les canots chacun de leur côté. Toute tentative ultérieure devenait inutile pour le moment : ainsi nous restâmes à pic sur notre ancre ; du bord on hala la baleinière avec ses aussières, et je fis donner l'ordre au grand canot de rembarquer les siennes pour se tenir à pic sur son ancre.

À onze heures et demie, le courant régnant encore avec la même force, et craignant que le temps de l'étales ne fût trop court pour exécuter notre mouve-

ment, j'expédiai M. Lottin vers le grand canot avec l'ordre de relever l'ancre à jet, et de mouiller plus près de la corvette, de manière à pouvoir rapporter à bord le bout des trois aussières. Cette manœuvre fut exécutée avec succès. A une heure et demie nous eûmes le bout des aussières : la grosse ancre fut relevée, et nous virâmes sur l'ancre à jet.

1827.
Janvier.

A trois heures, nous laissâmes retomber l'ancre de poste par cinq brasses et demie, gravier et coquilles, sur les acores du banc, et à cinq cents toises de chacune des rives du chenal. Nous conservâmes le bout du grelin à bord, et nous nous trouvâmes enfin en position d'appareiller au premier vent favorable.

Le soir, accompagné de plusieurs officiers, j'allai de nouveau visiter la côte de l'île. Je voulus pénétrer dans l'intérieur, mais les fourrés et la pente trop rapide du terrain m'eurent bientôt rebuté. De la pointe des Récifs, j'examinai encore attentivement la passe, et me promis de la franchir le jour suivant, si le temps le permettait. En revenant à bord, notre canot fut inopinément enveloppé par les tourbillons écumans de la passe, et nous eûmes quelque peine à nous en dégager. Toutefois, en cette occasion nous éprouvâmes que leur aspect était encore plus effrayant que leur effet n'était dangereux, du moins en manœuvrant convenablement.

Dans la journée, quelques naturels venant de la baie de l'Amirauté s'avancèrent jusqu'aux récifs de la passe, et communiquèrent avec nos gens, mais ils ne voulurent point venir à bord. Lorsque nous en-

1827.
Janvier.

trâmes dans le bassin des Courans, nous avons remarqué près de la presqu'île Lebrun un petit village; lorsque M. Guilbert se trouvait sur le sommet du mont qui domine les deux baies, il en avait aperçu un autre sous ses pieds du côté de la baie de l'Amirauté. Aucun des habitans de ces deux villages ne se montra à nos regards, bien qu'ils ne pussent ignorer notre présence; les tribus de ces cantons ne connaissant probablement les Européens que de tradition, personne parmi eux n'osa se hasarder à faire avec nous une plus ample connaissance.

Dans la soirée et la nuit, l'éternel vent d'O. souffla encore avec fureur et par violentes rafales. Cette fois notre position était encore plus précaire que les nuits précédentes; car, si nous eussions chassé, le vent nous poussait directement sur les récifs de la passe, et là notre sort ne pouvait être douteux.

28.

Je vis enfin arriver le jour qui s'annonça sous d'heureux auspices, et me présagea un vent favorable. Afin de ne négliger aucune des précautions qui étaient en mon pouvoir, dès quatre heures et demie je me rendis à la pointe du S. E. de la passe, et je gravis jusqu'à la cime du morne qui la domine. Ce ne fut pas chose aisée, eu égard à l'escarpement du terrain et aux fourrés impénétrables de fougères qui le revêtent à une certaine hauteur. J'en vins pourtant à bout, et de ce mamelon ma vue plongeant sur la passe me démontra qu'elle était praticable avec de grandes précautions. Pourtant je ne me dissimulais pas que cette entreprise pouvait avoir des suites funestes. En reportant mes re-

gards sur la corvette, je ne pus m'empêcher de songer involontairement que cette machine encore si bien organisée, si imposante, et destinée à parcourir une si longue carrière, serait dans quelques instans, par le seul effet de ma volonté, exposée à trouver sa perte contre les rochers situés à mes pieds. Dix officiers, un équipage entier, habitans de cette cité flottante devenue leur véritable patrie, n'allaient-ils pas dans quelques heures se trouver réduits à chercher leur salut sur une rive stérile et inhospitalière, pour y traîner une existence misérable, et peut-être y périr sans revoir leurs parens et leurs amis?.... De pareilles réflexions ébranlèrent un moment ma résolution : mais elle se raffermir bientôt, et je ne retournai à bord que décidé à tenter la fortune.

1827.
Janvier.

A sept heures, l'ancre à jet fut relevée et mouillée plus près du navire, par six brasses ; peu après, la brise paraissant établie et modérée à l'O. S. O., la mer étant en outre étale, je me décidai à appareiller sur-le-champ afin d'être plus maître de ma manœuvre. Nous avons pris le grelin par l'arrière, ce qui nous faisait présenter l'avant en route, et nous mettait ainsi à même de recevoir de suite le vent dans les voiles en dérapant ; ce qui fut exécuté avec une grande célérité. Au même instant, l'artimon, le foc d'artimon, la misaine et le petit hunier furent appareillés, et durant quelques minutes nous gouvernâmes très-bien ; mais au moment où nous allions donner dans la passe ; le vent tomba, et le courant arrivant avec impétuosité nous fit venir sur babord. En vain je fis à l'instant

1827.
Janvier.

Pl. XL.

mettre toute la barre au vent, et carguer toutes les voiles de l'arrière afin de rallier la côte de droite à la toucher pour ainsi dire, comme cela était nécessaire. La corvette n'obéit point, et, maîtrisée par le courant, elle ne put éviter d'être emportée sur les roches qui terminaient les récifs et sur lesquelles je savais qu'il ne se trouvait que dix à douze pieds d'eau. Bientôt *l'Astrolabe* touche deux fois; le premier choc fut léger, mais la seconde fois un craquement lugubre et général accompagné d'une secousse prolongée, d'une pause sensible dans la marche de la corvette et d'une forte inclinaison sur babord, pouvait justement faire redouter qu'elle ne restât sur la roche et ne s'y défonçât. L'équipage, en ce moment, poussa involontairement un cri d'épouvante. *Ce n'est rien, nous sommes parés*, m'écriai-je à haute voix pour le rassurer. En effet, le courant, continuant d'entraîner le navire, l'empêcha de rester sur la roche fatale; en outre, la brise se rétablit, nous pûmes gouverner, et bientôt libres de toutes craintes nous voguâmes à pleines voiles dans les eaux paisibles de la baie de l'Amirauté. Nous en fûmes quittes pour quelques fragmens de la contre-quille que le choc détacha, et qui vinrent flotter dans le remoux du navire.

Tout entier à la manœuvre du moment, il ne me fut pas possible de m'occuper de ce qui se passait autour de moi. Mais ceux de mes compagnons qui purent y prêter plus d'attention m'ont assuré que ce fut alors un spectacle bien imposant que de voir *l'Astrolabe*, d'abord inclinée comme prête à s'engloutir dans

les tourbillons qui l'entouraient, se relever ensuite avec grâce et s'avancer noblement au milieu des eaux devenues plus paisibles.

1827.
Janvier.

Pour consacrer le souvenir du passage de *l'Astrolabe*, je laissai à ce dangereux détroit le nom de Passe des Français : mais, à moins d'un cas urgent, je ne conseillerais à personne de le tenter, encore faudrait-il avoir une brise bien établie et presque sous vergue. Du reste, les cartes et les plans que M. Guilbert a levés et dressés de toute cette partie du détroit en faciliteront considérablement la navigation à ceux qui nous suivront dans les mêmes lieux.

A neuf heures, nous mîmes en panne pour faire une station, par trente et une brasses, vase molle; nous embarquâmes et saisîmes à poste tous nos canots. Alors nous contemplâmes tout à notre aise le beau bassin où nous nous trouvions. Il mérite certainement tous les éloges que Cook en a faits, et je recommanderais surtout un joli petit hâvre, à quelques milles au sud de l'endroit où mouilla ce capitaine. Protégé par une pointe avancée (Pointe Bonne) contre les houles et les vents du nord, il doit offrir un excellent abri pour tous les vents. Je regrettai sincèrement que le temps qui me pressait ne me permit point de lui consacrer quelques jours, d'autant plus qu'un village de naturels situé précisément en face me promettait une nouvelle scène d'observations intéressantes.

Notre navigation par la passe des Français venait d'établir positivement l'existence comme île de toute

« 827.
Janvier.

la partie de terre qui se termine au cap Stephens de Cook. Elle se trouve divisée de la masse de Tavaï-Pou-namou par le bassin des Courans. Haute et montueuse dans toute son étendue, sa côte est triste, escarpée et sauvage sur la bande de l'ouest qui regarde la baie Tasman; mais son aspect est beaucoup moins repoussant du côté de la baie de l'Amirauté: il y a même quelques sites gracieux. Cette île a vingt milles du nord au sud, et un peu moins de huit de l'est à l'ouest. Les officiers de l'*Astrolabe*, empressés de perpétuer la mémoire de leur capitaine, ont voulu que son nom fût attaché à cette partie des découvertes du voyage, et il n'a pas cru devoir se refuser à cette marque d'estime de la part de ses braves compagnons. La dénomination d'île d'Urville pourra donc rester à cette terre jusqu'à l'époque où l'on connaîtra le nom qu'elle a reçu de ses habitans *.

La comparaison de notre carte avec celle que dressa Cook pour le détroit, montrera combien ses travaux laissaient à désirer. Sans doute les nôtres seront loin d'être complets, mais nous offrirons du moins un cadre exact pour y renfermer les détails qui résulteront de nouvelles reconnaissances. Les îles de l'Amirauté ont reçu une configuration toute différente, et un groupe plus reculé vers l'est prit le nom d'îles Gaimard. Il nous fut impossible de voir le terme d'un canal situé au S. O. de celles-ci, et qui paraît s'enfoncer assez avant dans les terres.

* Voyez notes 5 et 6.

Accompagnés par une jolie brise d'ouest et favorisés par le courant, nous nous sommes rapidement avancés dans le détroit de Cook. A midi précis, nous passions par le méridien, et à moins d'un mille au nord des récifs des îles Gaimard; deux heures après, nous rangions à moins d'une demi-lieue les dangereux brisans du cap Jackson. Laisant sur babord l'île de l'entrée, nous passâmes devant l'ouverture de la baie de la Reine-Charlotte, asile accoutumé de Cook dans ses voyages. Dans cette partie du détroit, nous eûmes de fréquentes alertes, causées par des bandes longitudinales où les eaux de la mer étaient entièrement décolorées et agitées par de forts remoux semblables à ceux qui sont formés par des brisans. Pourtant, comme la sonde, envoyée dans un de ces endroits jusqu'à trente-cinq brasses, n'indiqua point de fond, je conjecturai que ces apparences n'étaient dues qu'aux courans du détroit, peut-être aussi aux effets de la mer passant tout-à-coup de profondeurs immenses à des fonds beaucoup moindres, quoique considérables encore.

Au moment où nous doublions le cap Koamaro, de grands feux, allumés sans doute par les naturels, se firent tout-à-coup remarquer près de sa pointe. Les rochers des Frères furent serrés de près, et à quatre heures du soir nous fîmes une station sous les terres escarpées qui règnent au sud du cap Koamaro. A un mille des brisans, nous n'eûmes point de fond par quatre-vingt quinze brasses.

Depuis la station du matin, c'est-à-dire en sept heures de temps environ, nous avons réellement

1827.
Janvier.

1827.
Janvier.

parcouru quarante-deux milles de chemin , tandis que le loch ne nous en avait donné que vingt-huit environ. C'était la preuve que nous avions été aidés par un fort courant. Enhardi par ce succès , je me proposais de pousser dans la soirée jusqu'à la baie Cloudy et de mouiller à son entrée ; nous devions le lendemain y pénétrer tout-à-fait, visiter ce point encore inconnu, nous assurer surtout si cette baie ne communique point avec celle de la Reine-Charlotte, par quelque canal intérieur, comme je suis disposé à le croire.

Malheureusement, au plus fort de mes espérances, le vent m'abandonna tout-à-coup, vers cinq heures du soir et à deux milles environ d'un morne escarpé, dont la terre aride et dépouillée s'échappe en longs éboulemens jusqu'à la mer. A sa base, une petite anse semblait communiquer par un chenal étroit et obstrué de rochers avec la baie de la Reine-Charlotte, dont les eaux calmes se distinguaient parfaitement du sommet des mâts. De grands feux se montrèrent aussi sur la pointe gauche de cette coupée. Avides de nous voir, il est probable que les sauvages employaient ce moyen pour nous attirer chez eux.

Nous restâmes une heure dans un calme profond, puis je me hâtai de profiter d'une petite brise de N. O. pour écarter la terre et me mettre dans une position convenable pour passer la nuit. Nous nous trouvions dans la partie la plus resserrée du détroit, et je savais ce que Cook avait écrit de la violence des courans que les marées y occasionent. A huit heures du soir, c'est-à-dire à l'entrée de la nuit, j'avais réussi à me placer

à cinq milles de la côte occidentale (près le cap Koamaro) et à huit milles de celle du nord (près le cap Poli-Wero). Alors je mis le cap à l'E. N. E., sous petites voiles, pour écarter doucement la côte. Vers dix heures la brise fraîchit beaucoup, la houle se fit sentir, et le courant qui nous entraînait sensiblement sur les terres de l'île septentrionale nous força à manœuvrer souvent et à redoubler de vigilance. Heureusement nous avions un beau clair de lune, et les marins savent quel avantage ils retirent de cette bien-faisante lumière dans les nuits où la navigation devient épineuse.

1827.
Janvier.

Le reste de la nuit, il souffla une forte brise du nord, avec des rafales et une mer assez dure travaillée par l'effet des courans. Dès trois heures et demie du matin, reconnaissant très-bien toutes les terres du détroit, je serrai le vent à l'O. S. O., en forçant de voiles, pour tenter de donner dans la baie Cloudy. A six heures un quart, nous n'étions plus qu'à quatre ou cinq lieues de son entrée; mais depuis le matin le courant nous rejetait hors du détroit, et je restai convaincu que ce ne serait qu'avec une peine extrême que je pourrais réussir dans mon projet, à supposer toutefois qu'il fût exécutable, tant que le vent resterait de la même partie.

29.

En conséquence, renonçant à mes premiers dessein, je me bornai à faire une station près du cap Campbell, dont nous n'étions plus qu'à cinq milles, puis à rallier la côte d'Ika-Na-Mawi, afin de reconnaître la partie du rivage à l'ouest du cap Palliser.

1827.
Janvier.

Le cap Campbell est formé par des terres d'une hauteur modérée qui se terminent en pointe basse. Un peu plus avant dans l'intérieur s'élève un piton couronné de neige, qui est une excellente reconnaissance pour l'entrée du détroit avec des vents de sud. La côte en dehors fuit au S. O. et paraît très-élevée. Durant la station, nous n'eûmes point de fond à cent brasses.

A six heures trente-cinq minutes, nous fîmes servir et portâmes sur la côte du nord. A mon grand regret, le vent ne nous permettait point de gagner un grand enfoncement entre le cap Poli-Wero et le cap Toura-Kira, où se trouvent des îles rapprochées de terre qui doivent offrir d'excellens mouillages. Je me contentai donc de me diriger vers la vaste baie comprise entre les caps Toura-Kira et Kawa-Kawa. A midi nous n'étions plus qu'à deux milles du premier, et de là, la baie dont nous ne découvrions pas encore le fond nous présentait l'aspect le plus séduisant. Point de roches, point de dangers apparens; des côtes saines et élevées, accompagnées, au bord de la mer, d'une lisière de terrain uniforme, nous promettaient quelque bon mouillage.

Pleins de confiance, nous nous avançons sur une mer très-calme, avec un temps délicieux et une douce brise de N. O., quand à midi un quart une pirogue que nous observions depuis quelque temps le long de la côte, approcha du bord. Sur mon offre, les naturels qui la montaient, au nombre de six, accostèrent la corvette avec hardiesse. Ils n'avaient avec eux ni

armes, ni objets d'échange, et leur chef, s'étant avancé droit à moi, s'informa sur-le-champ s'il y avait des Zélandais à bord. *Tangata maodi ki te kai pouke*. Sur ma réponse négative, il me demanda la permission d'y rester lui-même, ce que je lui accordai sans peine, pensant que ce serait seulement pour quelques momens, pour la journée au plus. Puis je m'occupai de la manœuvre sans faire plus d'attention à ces sauvages.

1827.
Janvier.

Une heure après environ, je fus bien surpris de voir la pirogue partir avec quatre hommes seulement, tandis que les deux autres restaient à bord. Le chef était un de ceux-ci; et comme je lui montrais sa pirogue qui s'éloignait, il m'expliqua qu'elle allait chez lui chercher des provisions, qu'elle reviendrait le lendemain, et qu'en attendant il voulait demeurer avec nous. Lui ayant objecté que nous pourrions quitter la baie sans donner aux siens le temps de revenir, il parut décidé à me suivre partout où je voudrais le conduire. Alors les officiers qui avaient observé le départ de la pirogue, m'apprirent que ses compagnons, après avoir quelque temps conféré avec lui, avaient pris congé de leur chef les larmes aux yeux, et par le grand salut d'étiquette, l'attouchement du nez (*shongui*). Lui-même n'avait pu s'empêcher de laisser échapper quelques larmes, et je lui en fis la remarque : il s'essuya sur-le-champ les yeux, et, s'efforçant de prendre un air riant, il me dit que ce n'était rien, et qu'il était très-content. Ce naturel, qui me parut âgé de trente à trente-deux ans, était un bel homme, et ne manquait

1827.
Janvier.

Pl. LIII.

pas d'une certaine dignité ; son caractère était sérieux et réfléchi, ses traits avaient même quelque chose de triste. Il m'apprit que son nom était Tehi-Nouï, et qu'il était rangatira-nouï et même ariki, c'est-à-dire premier chef et grand-prêtre de son canton, qu'il appela Tera-Witi. Son compagnon, Koki-Hore, plus jeune, plus gai et plus insouciant, avait des traits plus ouverts et plus agréables : son visage était mieux tatoué, cependant il convenait lui-même qu'il n'était point rangatira, et il semblait s'être volontairement dévoué à partager la fortune de son chef. Décidé comme je l'étais alors à mouiller dans cette baie, je réfléchis qu'il leur serait facile de s'en aller, s'ils venaient à changer d'avis dans la nuit, et je ne fis point d'efforts pour rappler la pirogue qui était déjà loin de nous.

Nous avons dépassé le cap Toura-Kira de quatre ou cinq milles en prolongeant la côte N. O. de la baie, et souvent sondé, sans trouver fond, par cinquante brasses. Ce ne fut qu'à trois heures un quart que nous commençâmes à avoir un fond de sable fin et noir par dix-neuf brasses. A cette distance, il nous fut aisé de reconnaître que cette baie n'était qu'un vaste enfoncement entièrement ouvert au sud, et dépourvu d'aucune sorte d'anse ou d'abri propre à devenir un mouillage assuré. En conséquence à quatre heures je pris le parti de laisser tomber la grosse ancre pour nous servir durant la nuit.

Des deux côtés, les terres sont élevées, abruptes et dominées par des montagnes plus hautes encore, tandis que le fond de la baie n'offre qu'une plage unie

et très-basse; ce n'est qu'à une grande distance que l'œil retrouve des terres un peu plus hautes. Cet aspect me faisait déjà soupçonner que la plage du fond n'était qu'un isthme suivi d'un bassin plus au nord : ce soupçon se trouva confirmé par le rapport de M. Lottin, qui des barres de perroquet aperçut distinctement l'eau au-delà de la bande qui terminait la baie. A quelque distance de la mer on voyait briller des feux immenses qui annonçaient évidemment la présence des naturels.

1827.
Janvier.

A peine mouillé, je m'embarquai dans la baleinière avec MM. Quoy et Guilbert, pour reconnaître la nature de ces lieux, et j'emmenai Koki-Hore pour nous présenter sous des auspices de paix à ses compatriotes. Nous conservâmes sept brasses de fond jusqu'à une demi-encablure et quatre brasses à moins de cinquante pieds du rivage : mais nous eûmes le regret de voir qu'un ressac énorme brisait partout à la côte, et ne nous laissait aucun espoir d'y aborder avec le canot. Nous la côtoyâmes plus de trois milles sans trouver un seul endroit où il fût possible d'accoster sans un danger imminent. Partout la plage est formée par des galets plus ou moins gros, et bordée par des falaises à pic et peu élevées. Au-delà règnent des collines entrecoupées de petits vallons recouverts seulement de fougères ou de broussailles. Autant que nous pouvions en juger du canot, tout ce sol me parut travaillé par l'action des volcans ; il me rappelait par l'aspect, la couleur et les accidens, ce que j'avais jadis observé sur certaines îles de la Grèce, comme Melos, Lemnos et Santorin. J'éprouvais un vif sentiment de

1827.
Janvier.

dépit de voir l'accès de cette côte singulière interdit à mes efforts. Un moment j'eus l'envie de me lancer à la plage au travers des lames qui déferlaient avec fureur, et mes deux compagnons étaient disposés à m'imiter. Mais je réfléchis à la difficulté du rembarquement ; en outre les naturels pouvaient venir nous joindre, et je ne devais pas oublier que leur audace et leurs prétentions se trouvent d'ordinaire excitées par l'imprudence des Européens. Nous étions beaucoup trop éloignés de la corvette pour en recevoir de prompts secours en cas de besoin ; tout bien considéré, je renonçai à mes desseins sur cette côte inabordable, et nous la quittâmes devant un torrent situé précisément au nord de notre mouillage, et dont le lit avait ouvert une coupée très-remarquable dans les falaises. Pour rappeler l'inutilité de nos tentatives, nous imposâmes à ce triste bassin le nom de baie Inutile.

Nos deux hôtes parurent peu contrariés de ce que nous n'avions pas pu mettre pied à terre ; ils nous indiquaient clairement que derrière le cap Poli-Wero nous rencontrerions un meilleur mouillage, où nous pourrions nous procurer des patates, mais point de cochons, attendu que cet animal ne commence à paraître que plus loin au nord. Ils me renouvelèrent la prière instante de les garder à bord : vainement je leur répétai que nous serions très-long-temps absents et que probablement ils ne reviendraient jamais chez eux : cela parut leur être indifférent et ne les détourna nullement de leur projet. Cependant ils ne laissaient pas de nous témoigner quelquefois la crainte que

nous n'eussions l'envie de les manger, et ce ne fut qu'après leur avoir témoigné toute notre horreur pour une pareille idée qu'ils se rassurèrent complètement. On doit convenir qu'avec de pareilles appréhensions il fallait un courage peu ordinaire de la part de ces deux insulaires pour venir se livrer ainsi à la merci d'étrangers dont ils ne connaissaient nullement les vraies intentions. Je leur fis donner des alimens et des toiles pour leur servir de lit; j'étais décidé à les garder à bord, quitte à les déposer à la première côte où il leur plairait par la suite d'élire leur domicile. Leur présence pouvait m'être doublement utile, d'abord pour lier connaissance avec les naturels chez lesquels nous aborderions, puis pour nous donner en langue du pays les noms des principaux points de la côte*.

1827.

Janvier.

A la nuit, les feux aperçus se sont montrés plus nombreux, plus étendus et plus éloignés que nous ne l'avions jugé d'abord. Ils devinrent même tellement actifs et permanens que je crus quelque temps, avec d'autres personnes, qu'ils pouvaient appartenir à quelque volcan, persuadé que les sauvages ne pouvaient en allumer d'aussi grands, et qu'ils passeraient la nuit à dormir plutôt qu'à les entretenir. Cependant comme ils embrasent souvent de grands espaces de terrain qui continuent de brûler durant plusieurs jours, il est plus vraisemblable que ces feux n'étaient dus qu'à des incendies de cette dernière na-

* Voyez note 7.

1827.
Janvier.

ture. Quoi qu'il en soit, ils parurent et disparurent alternativement plusieurs fois dans la nuit, et le jour suivant il restait encore une grosse fumée très-visible.

30.

Comme je ne me dissimulais point toute l'étendue du danger que nous avions à courir dans cette baie, si tout-à-coup nous eussions été surpris par les bourrasques du sud, si fréquentes par ces latitudes, dès cinq heures et demie du matin, je m'empressai de lever l'ancre et de profiter d'une petite brise de nord, pour nous éloigner de ce dangereux cul-de-sac. Nous prolongeâmes à deux ou trois milles de distance la côte orientale de la baie Inutile. Elle court assez uniformément du nord au sud sans offrir plus de ressources que celle de l'ouest. Un peu après neuf heures, nous eûmes quelque temps calme plat, puis des brises folles et variables du N. au N. E., qui nous permirent à midi de dépasser les roches aiguës qui terminent le cap Kawa-Kawa (cap *Palliser* de Cook). Il est formé par des montagnes considérables entassées confusément, fortement déchirées, dont la plupart se terminent en pitons aigus et séparés par des ravines taillées presque à pic. Cette constitution géologique, qui annonce un sol tourmenté par de grands déchiremens de la nature, se fait remarquer le long de la côte au nord du cap Kawa-Kawa jusqu'à une grande distance. Cependant une bande de terre basse, d'un mille de large environ, borde assez régulièrement la mer et semble susceptible de recevoir des habitans. Aussi distinguâmes-nous un feu sous le cap et même un autre à cinq ou six milles au nord.

En quittant définitivement le détroit de Cook, je ne pus m'empêcher de témoigner ma surprise des erreurs qui s'étaient glissées dans cette partie des travaux de ce grand homme. Ses configurations étaient fort inexactes, et les erreurs en longitude du premier voyage se sont élevées à un degré et quelquefois plus. La correction de quarante minutes qu'il indique dans son second voyage, rectifie, il est vrai, quelques positions; mais, sur d'autres points, elle laisse encore subsister des erreurs de quinze à vingt minutes dans les positions relatives. C'est ce qui se fera voir plus clairement dans la discussion de ces points, pour la partie hydrographique.

1827.
Janvier.

Hors du détroit, nous trouvâmes une grosse houle de N. E., et nous fûmes obligés de serrer le plus près babord, avec une faible brise de nord très-variable. A deux heures quarante minutes du soir, nous n'eûmes plus de fond à cinq ou six milles de la côte par cinquante brasses.

Au cap Kawa - Kawa s'est terminée la tâche de M. Guilbert, et le reste du travail géographique à exécuter sur la Nouvelle-Zélande est confié aux soins de M. Lottin. Mon intention est de reconnaître toute la côte orientale de l'île Ika-Na-Mawi, si le temps me le permet, et de ne m'arrêter qu'au cap Nord.

Hier et aujourd'hui, dans la baie Inutile, notre navire s'est trouvé souvent entouré de grandes fucacées flottantes à la surface des eaux : j'en ai recueilli quelques échantillons que j'ai fait sur-le-champ dessiner par le jeune Lauvergne, mon secrétaire.

1827.
Janvier.

Ce matin, nos deux passagers étaient encore de bonne humeur et semblaient disposés à nous suivre au bout du monde. Cependant leur gaieté semblait les abandonner à mesure que notre vaisseau cheminait hors de la baie. Quand nous doublâmes le cap Kawa-Kawa, ils devinrent rêveurs et mélancoliques, Tehi-Nouï surtout qui demanda bientôt à retourner chez lui (*houta*). Il versa quelques larmes quand je lui annonçai que cela était devenu impossible. Toutefois ils consentirent à répondre à quelques questions que je leur adressai, et j'appris d'eux, à n'en pouvoir douter, que l'île méridionale (du moins la partie qu'ils connaissent) porte indifféremment le nom de Kai-Ko-houra, ou de Tavaï-Pounamou, et que celle du nord s'appelle réellement Ika-Na-Mawi. Le district qui comprend la côte depuis le cap Poli-Wero jusqu'au cap Kawa-Kawa se nomme Tera-Witi, et celui où se trouve le canal de la Reine-Charlotte, Totara-Nouï. Au lieu des noms de Tera-Witi et Palliser donnés par Cook, ils me donnèrent ceux de Poli-Wero et Kawa-Kawa que je restituai sur notre carte aux caps qui doivent les porter, persuadé qu'il serait ridicule de ne pas adopter les désignations appliquées à ces points, depuis des siècles peut-être, par des peuplades aussi nombreuses et aussi intelligentes que celles de la Nouvelle-Zélande.

La montagne de neige voisine du cap Campbell est le mont Tako, et nos deux sauvages me dirent que c'était dans les environs que se trouvait le pounamou, ce jade vert dont ils font leurs ornemens et leurs ins-

trumens les plus précieux. — A diverses reprises ils m'expliquèrent qu'il y avait du pounamou et point de cochons sur l'île méridionale, tandis qu'au contraire on trouvait des cochons et point de pounamou sur celle du nord. — Le chant du *Pihe* leur paraît inconnu, bien qu'ils en répétassent exactement les mots après moi, qu'ils parussent les comprendre et même les écouter avec satisfaction. — Ils ont donné à la chaîne de hautes montagnes qui se dirigent du cap Poli-Wero vers le nord, le nom de Wai-Terapa. — Tehi-Noui laisse dans son pays trois femmes et quatre enfans.

1827.
Janvier.

Nous avons déjà dit qu'au large du cap Kawa-Kawa nous trouvâmes la mer grosse, et nos deux Zélandais en souffrirent cruellement : ce qui acheva de les rendre tristes et grondeurs. Ils déploraient sans doute amèrement leur funeste manie de voyage et soupiraient après leurs foyers.

La nuit se passa sous petite voile; au point du jour, nous courûmes des bordées pour nous élever le long de la côte. Favorisés par le courant, qui portait évidemment au N. E., nous gagnâmes plus que nous n'eussions pu l'espérer.

31.

A mesure que nous avançons vers le nord, les montagnes de la côte sont moins escarpées, moins tourmentées, et prennent des formes plus adoucies : du reste, on n'aperçoit pas la moindre coupée dans les terres, pas le moindre accident qui puisse offrir un abri, même temporaire; partout la mer brise avec force au rivage.

J'en suis vraiment contrarié, car je serais bien aise

1827.
Janvier.

de me débarrasser de mes deux hôtes devenus fort ennuyeux. Tourmentés à la fois par le mal de mer et le regret du pays, ils n'ont plus gardé de retenue et se sont abandonnés à toute leur douleur. Tehi-Nouï particulièrement est de l'humeur la plus maussade et se plaint continuellement. Il voulait absolument que je le ramenasse chez lui (*Houta*). Dans ce but, il employait d'abord les caresses, les prières et les supplications, puis les promesses qu'il jugeait le plus de nature à me séduire. Voyant que je ne me rendais point à ses instances réitérées pour le reconduire à *houta*, il se livra à toute sa colère, et employant les termes les plus méprisants de sa langue, il me traita de *kaore rangatira, tangata iti iti, tangata wari* (pas gentilhomme, homme de rien, esclave). Il me parla beaucoup aussi d'un nommé Kapane, sans doute quelque capitaine baleinier qui avait visité sa tribu, qu'il me disait être son ami, dont il me vantait la puissance et du ressentiment duquel il me menaçait parfois. Ce pauvre homme me faisait vraiment pitié, et j'eusse bien voulu accéder à ses vœux; mais je n'avais pas de temps à perdre et la côte n'était pas accessible.

Plus sage et plus résigné, Koki-Hore endurait son mal en patience et ne disait mot. Seulement m'ayant représenté qu'ils avaient froid, et moi lui ayant fait comprendre qu'ils pouvaient aller se chauffer au feu de la cuisine, il me répondit qu'il le pouvait sans danger, lui qui n'était pas gentilhomme, mais que cela était défendu à Tehi-Nouï qui, en sa qualité de rangatira et d'ariki, était *tapou-tapou* (sacré au plus haut degré), et

que s'il se chauffait au feu commun de nos gens, son *Atoua* (Dieu) le tuerait. Pour mieux me le confirmer, il serrait tendrement son chef dans ses bras et paraissait désolé à la seule idée de le perdre ; il avait constamment pour lui les plus grands égards et ne se départit jamais vis-à-vis de lui des sentimens d'un serviteur fidèle, affectionné et respectueux. Sous tous les rapports, Koki-Hore était beaucoup plus intéressant que Tehi-Nouï, et je regrettais vivement que celui-ci fût avec lui, car il se serait certainement accoutumé à nous et aurait même pu vivre heureux à bord. Au premier beau temps, je compte accoster la terre et les y déposer l'un et l'autre.

1827.
Janvier.

Dans l'après-midi, nous avons vu un bon nombre d'albatros, de pétrels bruns au ventre blanc, de petites sternes, de fous à tête fauve, ainsi que des dauphins à ventre blanc. Vers neuf heures du soir, à huit milles de la côte, nous n'eûmes point de fond par cent brasses. Toute la nuit, il y eut calme ou de folles brises de la partie du nord, avec une petite pluie presque continuelle. Nous la passâmes aux petits bords sous les huniers.

Au jour, nous nous sommes trouvés à douze milles de la côte, peu loin de l'endroit désigné sous le nom de Pointe Plate sur la carte de Cook (Tehouka-Kore de nos Zélandais). La terre, médiocrement élevée, descend ici en pente douce jusqu'à la mer et doit être bien peuplée, car nous avons vu plusieurs feux à la côte. Une petite brise de N. N. E. le matin varia au S. E. vers midi, et me permit enfin de me rapprocher de

1 février.

1827.
Février.

terre. A trois heures et demie du soir, nous faisons notre station à trois lieues environ de la pointe Castle de Cook, par soixante et quinze brasses, fond de sable vasard et coquilles. C'est un gros morne taillé à pic sur ses flancs, ressemblant un peu à une fortification, et près duquel au nord se trouve un rocher noir, plat et alongé, qui forme une petite île sous la côte.

Les terres voisines ont encore un aspect assez agréable, mais on n'aperçoit aucun mouillage praticable. Les coteaux sont bien boisés, et sur les sommets de l'intérieur on distingue des arbres qui doivent être d'une élévation prodigieuse, eu égard à l'angle sous lequel ils se montrent, malgré leur éloignement.

Les deux naturels, toujours attristés, sont restés couchés presque toute la journée dans le grand canot, les yeux languissamment fixés sur la pointe de Kawa-Kawa qu'ils voyaient fuir derrière eux, et répétant souvent le mot *Houta* du ton le plus dolent. Tehi-Nouï, oubliant son rang et sa dignité, s'est lamenté de la manière la plus piteuse. C'était un singulier spectacle que de voir ce sauvage qui, sur le champ de bataille, eût sans doute affronté la mort sans sourciller, vaincu par la douleur, s'abandonner à toute son affliction, et pleurnicher d'un ton plaintif comme aurait fait un enfant boudeur auquel on a refusé quelque chose. Cependant, il se consola un peu dans la soirée et soupa de bon appétit. L'aliment que ces hommes préfèrent à tout autre est le pain trempé dans le café, et le matin ils font régulièrement la

revue des gamelles pour avaler ce que les matelots ont laissé.

1827.
Février.

Durant la nuit, il s'éleva une petite brise de S. S. O., qui à onze heures varia et fraîchit à l'O. N. O.; nous restâmes en panne. Un feu brillait dans le S. O. et une longue houle de N. E. régnait encore. A quatre heures du matin, nous fîmes servir au nord, et la brise d'ouest nous porta rapidement vers le cap Topolo-Polo (cap *Turn-Again* de Cook), où elle nous quitta vers les dix heures, à sept milles de terre, pour nous laisser en calme et livrés à un courant qui nous reportait au large.

2.

C'est ici le cas de remarquer que la nature des courans, depuis le cap Kawa-Kawa jusqu'au cap Topolo-Polo, a été tout-à-fait irrégulière. Cette raison, jointe au défaut de latitude observée près du premier de ces points, a rendu la construction de cette partie de côte très-difficile. Nonobstant tous les soins qu'a pris M. Lottin pour approcher le plus possible de la vérité, nous ne pouvons nous dissimuler que la carte qu'il a dressée n'offre pas, dans cette portion, toute la précision désirable, et qu'elle aurait besoin de nouvelles rectifications.

Le cap Topolo-Polo est formé par une pointe médiocrement élevée que surmonte un morne arrondi, et de nature évidemment volcanique, ainsi que l'attestent ses flancs décharnés, sillonnés verticalement de larges bandes blanchâtres, et son sommet échan-cré en forme de cratère éteint. Tout ceci, joint à une tache blanche peu éloignée dans le sud, le rend

1827.
Février.

facile à reconnaître ; d'ailleurs c'est le seul point de la côte véritablement saillant depuis le détroit. Au nord le rivage continue d'être très-raide, quoique assez peu élevé, et l'on voit la chaîne des hautes montagnes de l'intérieur se prolonger en suivant une direction parallèle à la côte. A sept heures et à midi, quatre-vingt-quinze brasses de ligne ne trouvèrent point le fond.

Presque toute l'après-midi s'est passée en calme ou souffles légers et variables, avec un temps superbe et une longue houle de N. E. qui paraît permanente sur cette bande de la Nouvelle-Zélande, comme celle du S. O. l'est sur sa côte occidentale. Au soir, une petite brise d'ouest nous a permis de courir encore huit milles au nord, puis nous avons mis en panne pour ne pas perdre de vue les points de la journée. Les terres hautes dans le voisinage du cap Kidnappers commencent à se découvrir.

Nos deux compagnons, fatigués de gémir inutilement, ont enfin pris le parti de se taire. Nous avons même remarqué qu'aujourd'hui Koki-Hore était plus affecté de son voyage, tandis que Tehi-Nouï s'était tranquilisé et semblait même à demi content de son sort.

3. La brise mollit par degrés, et à minuit nous eûmes presque calme. Le vent ne se rétablit qu'à cinq heures et demie du matin au S. O. et O. où il ne tarda pas à augmenter. Nous étions alors à quelque distance au sud de Black-Head ; nous eûmes bientôt rallié la côte, et nous la prolongeâmes à trois ou quatre milles de

1827.
Février.

distance depuis ce point jusqu'au cap Mata-Mawi (cap *Kidnappers* de Cook). Elle est médiocrement élevée, mais son escarpement et sa nudité lui donnent un aspect triste et sauvage. Ce n'est qu'en se rapprochant du cap Mata-Mawi que l'on entrevoit de nouveau quelques vallons verdoyans.

A dix heures dix minutes du matin, nous rangions rapidement à une demi-lieue environ l'île Stérile de Cook, dont le vrai nom est Motou-Okoura. Ce n'est qu'un rocher escarpé, nu et éloigné d'un mille au plus de terre. Un *pâ* (ou forteresse) considérable en occupe la cime, et doit se trouver dans une position inexpugnable. On voit, en outre, quelques cases disséminées sur la pente de l'îlot. A la lunette nous distinguâmes aisément les habitans en mouvement sur leur forteresse, et occupés à nous regarder passer attentivement. Comme sur les autres points de la côte, ils avaient eu soin d'allumer un grand feu au sommet pour attirer nos regards.

Une pirogue bien armée se détacha de Motou-Okoura, et vogua avec vigueur à notre rencontre. On m'avait rapporté qu'à cet aspect nos deux naturels avaient poussé des cris de joie; charmé de pouvoir leur offrir les moyens de sortir de leur captivité, je m'empressai de mettre en panne. Déjà la pirogue n'était plus qu'à une encablure du bord, et je leur annonçai qu'ils étaient maîtres de saisir cette occasion pour descendre à terre : quelle fut ma surprise de les voir l'un et l'autre, à cette proposition, se désoler, couvrir leur visage et se rouler par terre avec toutes les mar-

1827.
Février.

ques du désespoir, déclarant avec énergie qu'ils voulaient absolument rester à bord ! Alors ils m'apprirent que les habitans d'Okoura étaient leurs ennemis, et que, s'ils tombaient en leur pouvoir, ils ne pouvaient manquer d'être mis à mort et dévorés. Ils nous invitaient de la manière la moins équivoque à tirer sur eux et à les tuer. Les premiers transports de nos hôtes ne provenaient, à ce que je sus bientôt, que de la persuasion où ils étaient que nous allions combattre et exterminer ces nouveaux venus, et de l'espoir du repas délicieux qui, suivant leurs idées, allait devenir le prix de la victoire.

On sent bien que je n'étais pas disposé à satisfaire les appétits singuliers de mes deux compagnons. J'eusse été au contraire flatté de communiquer paisiblement avec les habitans du rocher Okoura, pour connaître leurs dispositions, et me former une idée de leurs ressources. Mais le temps me pressait, je voulais profiter du vent favorable, et chercher avant la nuit un lieu propre à mouiller la corvette dans la vaste baie d'Hawke.

En conséquence, sans attendre davantage ceux de la pirogue qui, par une fausse manœuvre, étaient restés assez loin derrière nous, je forçai de voiles; après avoir suivi de très-près l'espace de huit à dix milles une jolie grève qui règne depuis l'île Okoura jusqu'au cap Mata-Mawi, nous nous trouvâmes à midi à quatre ou cinq milles au sud de celle-ci.

Le cap Mata-Mawi, pointe méridionale de la baie d'Hawke, est très-remarquable par sa coupe étroite,

angulaire, taillée à pic et complètement dépouillée de verdure. Il en est de même des deux rochers qui l'accompagnent ; ils ne sont que des fragmens détachés de la masse du cap : vus du sud ils ressemblent à des cônes un peu inclinés , tandis qu'aperçus du nord ils ont plutôt l'air de pyramides quadrangulaires. Des roches à fleur d'eau forment un brisant qui s'étend à près d'un demi-mille au large.

1827.
Février.

Depuis l'île Okoura les eaux de la mer avaient pris une teinte évidemment moins pure ; cependant nous trouvâmes soixante-cinq et soixante-neuf brasses à une lieue de terre au plus. Lorsque nous nous trouvâmes par le travers du cap, la couleur fangeuse des eaux se prononça tellement qu'elle formait une ligne de démarcation très-remarquable, et semblait annoncer un haut-fond. Pourtant à cinquante brasses nous ne le trouvâmes point, et j'en conclus que cette décoloration complète devait plutôt s'attribuer aux eaux des rivières et des torrens qui doivent se décharger au fond de cette grande baie.

D'une heure à deux , nous donnâmes dans ce vaste bassin avec une jolie brise d'O. et O. S. O. et une belle mer qui me promettait une navigation agréable et sûre le long de ces côtes mal connues. Mais à deux heures le vent sauta subitement à l'E., et vint renverser toutes mes espérances , car la prudence m'obligeait désormais à me tenir à une plus grande distance de terre. Ainsi, nous en prolongeâmes la plus grande étendue à six à huit milles de distance , par quarante, trente-quatre et vingt-quatre brasses , fond de sable

1827.
Février.

vasard, et sur une mer aussi unie que celle du port le mieux fermé.

Nous avons cru voir une île assez étendue, située le long de la côte, qui aurait échappé aux recherches de Cook, mais qui pourrait bien n'être qu'une presqu'île. Il y a tout lieu de présumer qu'entre elle et la côte il doit y avoir de bons mouillages.

Dans le sud-ouest, la baie d'Hawke nous laissait voir de beaux paysages parsemés de bouquets d'arbres, et sur ses bords de grands bassins d'une eau paisible, mais qui n'offriraient peut-être pas assez de fond pour les navires d'une certaine grandeur, eu égard aux atterrissemens des torrens. Sur trois ou quatre plans divers disposés en amphithéâtre le sol s'élève graduellement jusqu'aux hautes montagnes de l'intérieur, et dans toute la Nouvelle-Zélande cette partie est sans contredit celle qui m'a offert l'aspect le plus riche et le plus attrayant. Ces contrées doivent être bien peuplées, ainsi que l'annoncent les nombreuses fumées que nous voyons s'élever sur plusieurs points. Plus au nord la côte se relève en falaises escarpées dont les flancs, battus des vents et sapés par les flots de la mer, flattent peu les yeux du navigateur, bien que le fond doive s'y mieux soutenir qu'auprès des plages plus abaissées au niveau de la mer.

Ce soir, nos deux sauvages étaient de bonne humeur, et m'ont de nouveau déclaré qu'ils voulaient rester à bord et aller en Europe pour voir Kapane. Il est vrai que, débarrassés du mal de mer, ils ont retrouvé tout leur appétit, et cette nouvelle disposition

du physique a beaucoup influé sur leur moral. Jusqu'au cap Mata-Mawi, leurs connaissances de la côte avaient été positives, et ils m'ont donné avec précision les noms des différens points en vue : au-delà ils ont d'abord hésité, puis ils sont franchement convenus qu'ils n'y connaissaient plus rien. Les habitans d'Okoura sont alors leurs ennemis les plus éloignés, et leurs notions géographiques se sont arrêtées au cap Mata-Mawi. Il en résultera que les noms suivans jusqu'à Houa-Houa seront encore ceux de Cook, sauf un petit nombre qui me furent communiqués par les peuples de ce dernier lieu.

1827.
Février.

A sept heures du soir, le vent ayant refusé jusqu'au N. E., je suis resté pour la nuit sous les deux huniers seuls, deux ris pris, courant de petites bordées sous la côte. A neuf heures, le vent a subitement repris à l'O., et j'ai mis en panne. A dix heures et à minuit, nous avions quarante-trois et cinquante brasses, vase molle. La brise a beaucoup fraîchi avec des rafales, un temps couvert et des éclairs vifs et fréquens.

Au point du jour (quatre heures), reconnaissant les points de la veille, j'ai fait servir et gouverner au N. N. E., vers un enfoncement considérable, indiqué par Cook au nord de la baie d'Hawke, et contre la presqu'île Tera-Kako.

4.

Mais le ciel se chargea de la manière la plus effrayante, et nous présagea une violente bourrasque du S. O. En conséquence, je fis carguer les basses voiles, et serrer le perroquet de fougue et le petit hunier, pour ne conserver que le grand hunier, deux ris

1827.
Février.

pris et le petit foc. Cette manœuvre était à peine exécutée que le grain éclata subitement à l'O. S. O.; le vent souffla durant une heure avec une violence épouvantable, accompagné d'une pluie abondante et très-froide. Deux bords au plus près remplirent ce temps; à six heures vingt-cinq minutes, le ciel s'étant éclairci de nouveau, M. Lottin reprit la suite de son travail, et l'*Astrolabe* poursuivit sa route.

Vers neuf heures, nous doublions à moins d'une lieue au sud les récifs de Tea-Houra, île arrondie, de moyenne hauteur et escarpée de toutes parts. Sa cime offre un plateau occupé par des buissons ou des herbes seulement, et j'y remarquai quelques palissades qui annoncent que cet endroit est quelquefois visité et habité par les naturels. Tea-Houra n'est séparé de la presqu'île Tera-Kako que par une passe étroite qui nous a semblé presque entièrement barrée par des roches à fleur d'eau.

Nous avons prolongé à moins de quatre milles de distance la côte orientale de cette presqu'île dont la crête offre par son élévation et sa coupe horizontale la continuation parfaite de Tea-Houra. A midi nous avons dépassé le cap Table qui n'en est qu'une pointe. Dès-lors nous revîmes très-distinctement de ce côté la langue de terre basse qui paraît séparer les eaux de la baie d'Hawke de celles du large. Cette langue se terminait à gauche par une presqu'île élevée dont l'aspect me donnait lieu de conjecturer qu'il pourrait exister entre elle et Tera-Kako un canal étroit, il est vrai, mais suffisant pour faire une île de cette dernière.

C'eût été un fait assez curieux à vérifier, mais auquel nous ne pouvions songer, poussés comme nous l'étions alors par une brise très-forte de l'O. qui nous faisait filer cinq à six nœuds sous la misaine seule. Une brume générale, jointe à ce vent forcé, couvrait les terres; elle s'unissait aux colonnes de fumée produites par les grands feux que les naturels allumaient presque de mille en mille, pour nous annoncer leur présence. Du reste, un sillage rapide et régulier nous permettait de tracer des bases certaines et étendues, et de donner plus de précision aux opérations hydrographiques.

1827.
Février.

Nous doublions à deux heures du soir le cap Young-Nicks, mémorable pour avoir été le premier point de la Nouvelle-Zélande aperçu par l'illustre Cook; nous passâmes promptement devant l'ouverture de la baie Taone-Roa dont nous ne distinguâmes que confusément les terres du fond. A quatre heures, par trente-cinq brasses, nous fîmes une station à quatre lieues environ du cap Gable.

On sait que ce nom lui fut donné par Cook, à cause de sa ressemblance avec la partie du mur d'une maison comprise entre les deux toits. C'est en effet, quand on le voit précisément de face, la forme exacte qu'il affecte, c'est-à-dire celle d'une section verticale et triangulaire, blanchâtre et tout-à-fait dénudée, dans un monticule allongé en forme de toit, tandis que ses deux flancs sont revêtus de verdure.

La côte qui avait conservé un aspect sauvage, depuis l'île Tea-Houra jusqu'à la pointe S. O. de Taone-Roa,

1827.
Février.

au-delà de ce point avait repris une teinte moins sévère. Les alentours du cap Gable sont particulièrement agréables, et il y a des sites dont une culture bien entendue ferait sans doute de fertiles campagnes. Là les fumées se montrèrent encore en plus grand nombre que partout ailleurs, preuve infaillible d'une population plus nombreuse.

Près du cap, nous primes un dauphin à ventre blanc, très-curieux par son museau étroit et pointu, comme celui du gavial.

Vers six heures du soir, nous approchions de la baie Tolaga de Cook, et je comptais la doubler avant la nuit, quand la brise, qui avait déjà beaucoup molli, tomba entièrement, et la corvette resta immobile à trois ou quatre milles de la côte. A sept heures du soir, nous crûmes voir un petit schooner, qui filait d'abord le long de terre, reprendre tout-à-coup le large et disparaître, manœuvre dont je ne pus me rendre compte qu'en supposant que ce navire avait des motifs qui lui rendaient notre visite peu agréable.

A huit heures, deux pirogues que nous voyions depuis quelque temps pagayer vers nous, accostèrent le long du bord sans aucune défiance et comme des gens accoutumés à voir des Européens. Ils nous vendirent des cochons, des pommes de terre et quelques objets de curiosité pour des haches, des couteaux et autres bagatelles. Quarante-cinq jours s'étaient écoulés depuis notre départ de la Nouvelle-Hollande, et nos provisions fraîches étaient épuisées depuis long-temps. On peut juger avec quel plaisir

celles-ci furent accueillies , surtout quand on nous eut appris que les cochons étaient abondans à Tolaga , et qu'on nous les céderait au plus bas prix. Teranguï Wai-Hetouma , chef des Zélandais qui étaient venus nous visiter et qui s'annonça pour être l'un des principaux rangatiras du canton , voulait renvoyer ses pirogues à terre pour chercher des cochons et des pommes de terre, et passer la nuit avec nous. Je ne pouvais être que très-satisfait de cette preuve de confiance, mais redoutant pour ce naturel le sort de ceux de Tera-Witi, je m'y refusai, et le contraignis, quoique à son grand regret , à se rembarquer dans sa pirogue. Je lui promis du reste qu'il nous retrouverait le lendemain matin au même endroit.

1827.
Février.

Tehi-Nouï et Koki-Hore paraissaient désormais résignés de bon cœur , car une ration copieuse de chair de dauphin dont on les avait gratifiés , les avait mis dans l'enchantement par la perspective du régal qu'ils se proposaient pour le lendemain ; et le soir, un requin qui fut aussi capturé leur valut un supplément qui combla leur ivresse. Séduits par cette abondance , ils semblèrent peu disposés à acquiescer au désir que j'avais de les voir rester ici ; Koki-Hore particulièrement ne goûtait pas du tout cette proposition.

Toute la nuit , il ne régna qu'une faible brise d'ouest avec un temps superbe. A dix heures du soir, nous restâmes en panne par cinquante-trois brasses, sable vasard.

Dans la matinée, la brise ayant passé au N. N. O., et ne nous permettant plus de prolonger la côte, je me

5.

1827.
Février.

décidai à mettre à profit ce contre-temps pour faire une petite station à Tolaga. A sept heures trente minutes, nous gouvernâmes vers la baie, et à onze heures *l'Astrolabe* laissa tomber l'ancre précisément au même point où *l'Endeavour* mouilla cinquante-cinq ans auparavant.

Les naturels étaient venus au-devant de nous de bonne heure, mais je ne permis qu'à un petit nombre de monter à bord. Arrivés au mouillage, nous fûmes bientôt environnés de pirogues pleines d'insulaires qui vinrent commercer avec l'équipage. Quoique turbulens et bruyans dans leurs marchés, ils montrèrent beaucoup de bonne foi, et nous ne pûmes que nous féliciter des conditions de nos échanges. Le prix courant d'un gros cochon était une grande hache; une petite hache valait un jeune pourceau. Pour de méchans couteaux, des hameçons et autres bagatelles, nous obtînmes des pommes de terre à profusion. On peut juger quelle ample provision de vivres frais nous fîmes pour l'équipage et nos tables.

Pl. XLV et
XLVI.

Sur-le-champ j'expédiai MM. Jacquinet et Lottin à l'anse de l'Aiguade de Cook, pour observer la latitude et la longitude. A une heure, M. Pâris partit pour sonder les acores de la passe. Les naturalistes et le peintre descendirent aussi à terre pour vaquer à leurs travaux. Pour moi, je restai à bord avec les autres officiers pour surveiller les mouvemens des naturels, précaution que je jugeai plus nécessaire ici que partout ailleurs, tant à cause de leur nombre que de leur force physique et de leurs dispositions turbulentes.

1827.
Février.

Déjà peu s'en était fallu que je ne me fusse attiré l'animosité d'un de ces redoutables sauvages, et c'était ce que je voulais éviter à tout prix, surtout à cause des personnes que la nature de leurs travaux obligeait d'aller à terre. Ainsi que je l'ai déjà dit, tant que nous étions sous voiles, j'avais repoussé toutes les pirogues qui s'approchaient du navire, et n'avais permis qu'au seul Wai-Hetouma, qui se disait premier rangatira de l'endroit, de monter à bord, avec un autre naturel qu'il m'avait présenté comme un de ses proches parens. Il est bon de remarquer que ce chef, qui paraissait avoir reçu tous ses insignes à en juger par le tatouage complet de sa figure, était un homme paisible, doux et fort honnête, et qu'il avait applaudi à ma résolution de ne laisser monter à bord personne autre que lui-même et son compagnon. La plupart de ceux qui se présentèrent obtempérèrent de suite à la défense qui leur fut faite, bien qu'avec une répugnance visible; mais il en vint un qui ne voulut point obéir à la sentinelle et ne céda qu'en frémissant de rage à l'ordre péremptoire que je lui intimai moi-même; il me fut même aisé de voir que de sa pirogue il proférait des menaces contre moi. A sa haute taille, à son maintien altier, et à l'air de soumission de ceux qui l'entouraient, je me doutai que c'était un chef. En outre, une fille de sa pirogue qui parlait un anglais corrompu mêlé de zélandais, ne cessait de me répéter, avec une volubilité extraordinaire, que Shaki *, son patron,

M. LIII.

* Nous empruntons des Anglais la forme *sh* pour représenter ici, et dans

1827.
Février.

était un grand chef, ami des Anglais, et que c'était mal à moi de ne pas le recevoir. Sans doute, je pouvais me moquer de ses menaces pour moi-même; mais j'ai expliqué les motifs qui devaient me porter à ménager tous ces sauvages et surtout les chefs. Ainsi j'appelai Wai-Hetouma et lui demandai quel était ce nouveau venu si exigeant. Il convint qu'en effet Shaki était un grand chef, et même j'eus bientôt lieu de croire qu'il était supérieur à Wai-Hetouma pour le rang ou du moins pour l'influence. Alors je fis signe à Shaki de monter à bord, je lui expliquai amicalement que je ne savais pas qu'il fût un rangatira distingué, et je lui fis même quelques cadeaux qui achevèrent de le ramener entièrement. De ce moment, nous devînmes les meilleurs amis du monde, et il fut un des derniers à quitter la corvette dont il ne bougea pas un instant. C'en est un, qui semblait à peine âgé de trente ans, avait au moins cinq pieds huit pouces, ses formes étaient athlétiques

tout le cours de l'ouvrage, un son intermédiaire en quelque sorte entre celui du *j* et du *ch* en français. Nous leur empruntons également le *w* pour rendre le son de la diphtongue *ou* au commencement des syllabes. Enfin, nous ferons observer que, dans tous les mots appartenant aux langues sauvages, les diverses lettres de l'alphabet, consonnes ou voyelles, doivent toujours être prononcées à peu près comme nous le pratiquons pour le latin. Cependant les syllabes *gue* et *gui* doivent se prononcer comme dans les mots français *guérir* et *guidon*. Du reste, il est digne de remarque que le son *sh* ne se rencontre jamais au milieu des mots; il n'est même qu'accidentel au commencement, et ne provient que de la collision d'une voyelle avec une autre voyelle aspirée et initiale. Ainsi, pour écrire ici dans les règles, il faudrait *e Haki*, *e Hongui*, *e Houraki*, etc., au lieu de *Shaki*, *Shongui*, *Shouraki*, etc. Lors de la discussion des langues de l'Océanie, nous nous étendrons plus longuement sur ce singulier cas de prononciation.

et son air tout-à-fait belliqueux. Il me dit avoir vu plusieurs Anglais et avoir été le compagnon d'armes de Pomare de Mata-Ouwi, ce conquérant célèbre de la Nouvelle-Zélande. Le nom de Shongui-Ika lui était aussi connu, mais il convenait qu'il ne l'avait jamais vu.

1827.
Février.

Malgré mes précautions, on voit en cette occasion combien il s'en fallut peu que je ne me fisse un ennemi implacable de Shaki. De retour à terre il se fût peut-être vengé sur les officiers ou les naturalistes de *l'Astrolabe* de ce qu'il eût regardé comme un affront sanglant fait à sa dignité : c'est ce qui a dû arriver souvent aux Européens, surtout chez des peuples aussi irritables, aussi vindicatifs que ceux de la Nouvelle-Zélande, où les chefs sont tous indépendans, et très-jaloux les uns des autres. Ce dernier sentiment qui rend la position des Européens encore plus délicate, est porté à l'excès chez ces naturels : ils voudraient tous profiter exclusivement des avantages qu'ils attendent des visites des étrangers, et sont désespérés de voir leurs voisins y participer. Nous en eûmes une preuve bien extraordinaire tandis que nous étions au mouillage de Houa-Houa.

A mesure qu'il arrivait de nouvelles pirogues, les premières venues me harcelaient pour me déterminer à faire feu dessus, et à tuer ceux qui les montaient ; cependant, au moment où ceux-ci arrivaient le long du bord, les autres allaient aussitôt leur parler et les accueillir comme des personnes de connaissance. Ainsi, il était évident que la crainte seule de voir les arrivans partager nos faveurs et nos échanges pouvait

1827.
Février.

leur inspirer une demande aussi inhumaine. Je ne faisais donc que rire de ce manège singulier, quand tout-à-coup un mouvement général, une sorte de murmure confus s'éleva du milieu des naturels; ils jetèrent des regards inquiets hors du navire, et bientôt je m'aperçus que leur trouble était occasioné par l'arrivée d'une pirogue montée de sept à huit hommes seulement, parmi lesquels deux semblaient d'un rang supérieur. Cette fois, nos hôtes me prièrent, me supplièrent avec instance de tuer les nouveaux venus; ils allèrent jusqu'à me demander des fusils pour tirer eux-mêmes dessus, en un mot ils employèrent tous les moyens possibles pour exciter mon courroux contre ces étrangers. Loin de me rendre à ces vœux sanguinaires, je me plus à accueillir amicalement ceux qui en étaient l'objet, et à leur assurer qu'ils seraient bien reçus. Ils parurent hésiter quelque temps, et à travers le désir évident qui les sollicitait de monter à bord se lisait une nuance visible d'inquiétude et de soupçon. Cependant la conduite des autres insulaires à leur égard avait diamétralement changé; convaincus que je ne voulais point me rendre à leurs prières, ils prirent à l'égard des nouveaux venus un air très-respectueux; Shaki lui-même, jusqu'alors si fier, et le plus empressé à me faire tirer sur eux, Shaki changea tout-à-coup de ton: il devint modeste et silencieux, il poussa la déférence jusqu'à aller offrir à deux naturels de la pirogue redoutée quelques grandes haches qu'il n'avait acquises qu'avec beaucoup de peine, et auxquelles il semblait tenir presque autant qu'à son

existence. Cette manœuvre fut suivie par tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de cacher assez bien ce qu'ils avaient reçu de nous.

1827.
Février.

Les deux chefs s'étaient enfin décidés à monter à bord, et j'examinais attentivement leurs faces complètement tatouées et leur attitude guerrière et farouche. Chez aucun Nouveau-Zélandais je n'avais encore observé ce double caractère à un degré aussi prononcé, pas même chez le terrible Hihi de Wai-Mate. Je m'apprêtais à les interroger, après avoir capté leur bienveillance par quelques cadeaux, lorsque je les vis tout-à-coup me quitter brusquement, sauter dans leurs pirogues, et pousser au large. Ayant cherché à connaître la raison de cette retraite précipitée, j'appris que les naturels qui se trouvaient déjà à bord, et Shaki à leur tête, avaient insinué aux compagnons de ces deux chefs que mon intention étant de les tuer, leur vie n'était pas en sûreté sur le navire. Voulant à tout prix les en chasser, ces rusés sauvages n'avaient pas imaginé de meilleur moyen que ce mensonge, et il avait réussi. Dépité de cette supercherie, et inquiet des suites qu'elle pourrait avoir, je grondai ceux qui l'avaient inventée, je me hâtai de désabuser les étrangers et les engageai à revenir à bord. Ils parurent ajouter foi à mes protestations; mais voyant qu'ils avaient été trompés, ils entrèrent dans une fureur épouvantable contre les naturels du bord, et, bien que ceux-ci fussent trois ou quatre fois plus nombreux, les autres les défièrent par les paroles et les gestes les plus outrageans, et je voyais qu'ils les provoquaient à descendre à terre pour

1827.
Février.

leur rendre raison de leur insulte. Ceux du bord, mornes et confus, préférèrent à peine quelques paroles.

Du reste, les étrangers ne voulurent point accoster de nouveau, et ils me demandèrent des haches d'un ton d'autorité; je leur répondis avec modération que s'ils apportaient des cochons à bord, ils en auraient autant qu'ils voudraient. Sur cela ils s'éloignèrent sans autre communication avec nous : j'en éprouvai un regret sincère, car j'eusse été bien aise de les questionner et de connaître au juste la raison de leur supériorité sur nos premiers hôtes.

Ma première conjecture fut qu'ils appartenaien à une tribu ennemie : mais ils s'étaient présentés en trop petit nombre pour avoir osé défier, comme ils le firent, les autres Zélandais réunis à bord. En outre, ceux-ci nièrent constamment que les hommes de la pirogue fussent leurs ennemis, ils finirent même par affirmer que c'étaient au contraire des amis et des parens à eux. Du reste, il m'était aisé d'apercevoir que mes questions à cet égard ne leur plaisaient point; le plus souvent ils les éludaient, surtout Shaki qui faisait tout son possible pour détourner la conversation sur tout autre sujet.

Par suite de ce que je connaissais déjà des mœurs et de la constitution politique de ces peuples, voici l'opinion qui me parut la plus probable. Comme sur tous les autres points de la Nouvelle-Zélande, les naturels de Houa-Houa vivent en petites peuplades indépendantes, sous la direction ou plutôt sous la pro-

tection de leurs chefs particuliers. Sans doute ceux qui arrivèrent les premiers à bord n'appartenaient qu'à des tribus faibles et sans crédit, tandis que ceux de la dernière pirogue provenaient de quelque tribu puissante et commandée peut-être par quelque ariki redouté, comme Shongui à la baie des Iles et Poro sur la partie nord d'Ika-Na-Mawi. Les premiers, craignant de voir leurs voisins leur enlever, par leur crédit et leur opulence, les trésors de l'Europe, et voulant les écarter, tentèrent de s'en défaire en nous engageant d'abord à faire feu dessus, ensuite en leur persuadant à eux-mêmes que mon intention était de les détruire. Ainsi s'explique l'arrogance des étrangers, comme la patience surprenante avec laquelle les autres écoutèrent leurs reproches et leurs provocations. Chez ces peuples, ainsi que partout ailleurs, un allié trop puissant est souvent plus à craindre qu'un ennemi qu'on pourrait combattre à armes égales.

1827.
Février.

La seule tête préparée qui parut ici (*moko mokaï*) fut apportée dans cette pirogue, et achetée par l'agent comptable pour quelques grains de verre de couleur : elle était bien préparée, bien conservée, et avait appartenu à quelque personnage distingué. Il est fâcheux qu'elle n'ait point été apportée en France, car elle donnait très-bien le beau type de ce peuple et les traits d'un tatouage complet.

Ici le *Pihé* commence à être connu, quoique Shaki ne pût m'en réciter que quelques strophes qu'il reprenait uniformément et souvent vingt à trente fois de suite. Mais Rau-Tangui, jeune fille très-éveillée

1827.
Février.

de douze à treize ans, et qui s'était singulièrement attachée à moi, le récitait presque en entier, tel qu'on le trouve dans la Grammaire des Missionnaires. L'un et l'autre s'accordèrent à me confirmer que c'était la prière adressée au grand Atoua du ciel, quand les vivres sacrés lui étaient offerts sur le champ de bataille.

La jeune Rau-Tangui paraissait intimement tenir à Shaki, mais il me fut impossible de savoir si elle n'était que son esclave ou si elle était sa sœur. Leurs réponses à mes questions, variant à chaque instant dans ces deux sens, me laissèrent constamment dans l'incertitude à ce sujet. Avec les adoptions en usage chez eux, il serait possible que l'un et l'autre eût lieu en même temps, et qu'en effet le père de Shaki eût épousé l'une de ses prisonnières, mère de Rau-Tangui. Cette petite fille était extraordinairement vive; son corps était sans cesse en mouvement et son imagination était tout aussi mobile, car on la voyait rire, puis bientôt après pleurer, et souvent faire l'un et l'autre presque au même instant. Plusieurs de ses compagnes prodiguèrent leurs faveurs indistinctement aux officiers et aux matelots moyennant toutes sortes de bagatelles. Mais il était bon d'être sur ses gardes; car ces belles, fidèles à leurs anciennes habitudes, non contentes des tributs volontaires qu'on leur accordait, y ajoutaient tout ce qu'elles pouvaient dérober. Ainsi l'un de nos galans chevaliers vit à sa grande désolation disparaître tout-à-coup sa montre, et ne la retrouva qu'entre les mains de l'honnête Shaki, car

c'est ordinairement au chef suprême que finit par retourner la propriété absolue de ces objets.

1827.
Février.

Nos deux voyageurs de Tera-Witi ont fait connaissance avec les habitans de Houa-Houa, et Tehi-Nouï paraît décidé à rester avec eux ; je me suis empressé de l'affermir dans cette résolution, en lui accordant, sur sa demande, une gargousse de poudre afin d'en gratifier le rangatira qui le prendrait sous sa protection et lui fournirait une pirogue pour retourner chez lui. En effet, après les fusils (*pou*) plus précieux pour eux que l'or et les diamans chez nous, la poudre est l'objet le plus essentiel à leurs yeux.

Koki-Hore paraît peu satisfait de cette détermination et préférerait rester à bord, mais l'honneur lui prescrit de suivre la fortune de son chef.

Toute la journée il avait fait à peu près calme, et je m'attendais à passer tranquillement la nuit au mouillage, quand à six heures du soir, dans une légère risée d'O. N. O., nous vîmes que notre ancre chassait. Vingt brasses de chaîne que nous filâmes à l'instant ne pouvant nous arrêter, j'en conclus que notre ancre était surjalée. Nous approchions rapidement les brisans de Moui-Tera (île *Sporing* de Cook), et je ne me souciais pas de mouiller une seconde ancre, dans la crainte d'exposer notre câble à s'engager avec la chaîne au changement de marée. Je me décidai donc à mettre à la voile et à sortir de la baie. Au même instant, nos deux canots revenaient de terre, et le parti que je prenais était sans doute le plus sûr.

Il restait à bord une quinzaine de naturels, dont

1827.
Février.

cinq à six femmes, qui avaient laissé partir leurs pirogues, dans l'intention de passer la nuit avec nous. Ils éprouvèrent d'abord de grandes inquiétudes, et furent tourmentés par la crainte que nous ne voulussions les emmener. Je m'empressai de les rassurer en leur expliquant la raison qui me forçait à quitter le mouillage si brusquement : alors ils reprirent leur confiance première, ils nous donnèrent des représentations de leurs danses, et passèrent gaiement la nuit à bord.

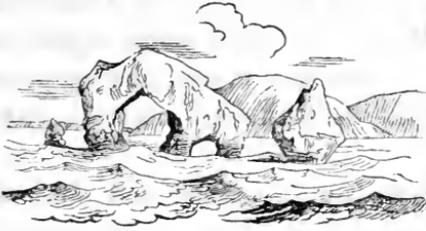
Pl. XLVIII.

Shaki, Rau-Tangui et deux autres rangatiras me donnèrent de la manière la plus précise les noms des diverses parties de la côte, depuis le cap Gable (*Pa-Nouï-Tera*) jusqu'au cap Est (*Wai-Apou*). L'île Sparing est *Mouï-Tera*, et l'île Blanche, sur la droite de la baie en entrant, est *Motou-Heka*. Il est digne de remarque que les noms de Tolaga et Tegadou leur sont parfaitement inconnus : mais il est depuis long-temps avéré que Cook, si plein de sagacité d'ailleurs, avait très-peu d'aptitude à saisir les noms des peuples qu'il visitait, et surtout à les représenter par l'écriture. Le vrai nom de la baie Tolaga ou du moins du district qui l'environne est Houa-Houa, et c'est celui que nous avons adopté. Sur l'île Mouï-Tera nous pûmes contempler tout à notre aise ces arcades singulières formées par la nature ou par l'effet des flots, qui jadis attirèrent l'attention de Cook et de ses compagnons.

Je regrettai sincèrement d'avoir été contraint de quitter si promptement cet endroit, car je me promet-

tais beaucoup de plaisir à y faire quelques excursions. A en juger par le récit de Cook et de son compagnon

1827.
Février.



Banks, le pays d'alentour est très-pittoresque; en outre, les naturels de ce canton, tout entiers encore à leurs habitudes primitives, et à peine influencés par leurs rapports avec les Européens, étaient pour moi un sujet précieux d'étude et d'observations.

C'est ici que j'obtins les premiers renseignemens positifs sur la nature du *kiwi*, au sujet d'une natte garnie de plumes de cet oiseau, et qui est un des premiers objets de luxe de ces naturels. Suivant eux, le *kiwi* serait un oiseau de la grosseur d'un petit dindon, mais, comme l'autruche et le casoar, privé de la faculté de voler. Ces animaux sont communs aux environs du mont Ikou-Rangui. C'est la nuit, aux flambeaux et avec des chiens, qu'on leur fait la chasse. Il est probable que ces oiseaux appartiennent à un genre très-voisin des casoars, et je crois qu'il a déjà reçu de quelques auteurs le nom d'*Apteryx*.

M. Quoy me rapporta une feuille d'une espèce de palmier que j'avais déjà observé dans la baie Tasman.

1827.
février.

Malheureusement il ne portait ni fruits ni fleurs, et je n'ai pu reconnaître à quel genre il appartenait ; tout ce que je puis dire, c'est que je suis disposé à croire qu'il doit être voisin du *Zamia* ou *Seaforthia* de l'Australie. C'est le même végétal sans doute que Cook désigna sous le titre de chou-palmiste, car il n'y a point de véritables arequiers dans ces parages.

La latitude qui a résulté des observations de MM. Jacquinet et Lottin s'est trouvée de $38^{\circ} 22' 32''$ S., ce qui ne diffère que de $8''$ de celle trouvée par Cook, et la longitude en est de $176^{\circ} 5' 35''$ E.

Quoique nous n'ayons pu tenir en ce mouillage, je ne l'en regarde pas moins comme fort bon, tant qu'il n'y a pas d'apparence de vents du N. à l'E. Seulement il faudrait mouiller à une encâblure ou deux plus à l'ouest, vers le fond de la baie. Ce qui m'en avait empêché fut le double désir d'être plus en appareillage, et en même temps plus à portée de secourir nos gens à l'observatoire, si cela eût été nécessaire*.

6. Une légère brise de N. O. régna toute la nuit, et nous la passâmes paisiblement en panne, par trente-cinq brasses, fond de sable vasard. Dès quatre heures cinquante minutes, j'expédiai les deux petites embarcations sous les ordres de MM. Lottin et Dudemaine**, pour aller mesurer une base dans la baie de Houa-Houa, le seul élément qui manquait encore au premier

* Voyez notes 8 et 9.

** Voyez note 10.

de ces officiers pour en dresser le plan. En même temps, je fis porter à terre onze des naturels dont nous restions chargés ; dans ce nombre se trouvaient Tehi-Nouï et Koki-Hore qui prirent enfin congé de nous, et à qui je fis remettre une quantité de poudre double de celle que je leur avais promise. En les voyant partir je fis des vœux sincères pour leur heureux retour : s'ils étaient destinés à revoir leur patrie, j'étais sûr qu'ils oublieraient bientôt leurs ennuis à bord, et qu'ils se rappelleraient avec plaisir les amitiés et les bons traitemens qu'ils y avaient éprouvés.

1827.
Février.

Il ne resta plus sur le navire que Shaki, Rautangui et deux autres chefs que j'étais bien aise de retenir en mon pouvoir jusqu'au retour des deux canots. Sur ces entrefaites, un grand nombre de pirogues arrivèrent le long du bord, chargées de provisions, et les naturels commercèrent paisiblement et avec une grande bonne foi. Il y eut beaucoup de cochons, de pommes de terre et de chanvre de phormium acheté à très-bon compte. Vers onze heures, les embarcations rentrèrent à bord, et je me hâtai de gagner le large pour me débarrasser des naturels dont les cris et le bavardage avec les matelots commençaient à m'ex céder. Nous nous quittâmes fort bons amis, quoiqu'ils fussent très-affligés de voir que je ne voulais point retourner à Houa-Houa.

J'ai observé que le terme de *New-Zealander* (Nouveau-Zélandais en langue anglaise) est déjà employé dans ce district : seulement au lieu de *Nouï-Tireni*,

1827.
Février.

comme le prononcent les naturels de la baie des Iles, ils disent *Nouï-Tirangui*, ce qui donne à ce mot une forme encore plus indigène. Le mot *pakeha* leur sert aussi à désigner tous les blancs qu'ils nomment également *Iouropi* (Européen). Je n'ai point observé qu'ils eussent de dénomination spéciale pour désigner les Anglais. Ils emploient le terme *Ariki* pour un grand chef, et celui de *Tohunga* (prophète) leur paraît inconnu.

CHAPITRE XIV.

TRAVERSÉE DE LA BAIE HOUA-HOUA JUSQU'AU DÉPART DE LA BAIE WANGARI.

Nous n'eûmes guère que de faibles brises du N. au N. E. entremêlées de calmes qui ne nous permirent pas de faire beaucoup de chemin. Aussi, à trois heures du soir, une grande pirogue qui depuis longtemps se dirigeait vers nous, finit par nous atteindre. Le principal personnage monta à bord, et m'aborda avec une aisance et même une grâce qui me prouvèrent qu'il était habitué à traiter avec des Européens. Il m'apprit qu'il se nommait Oroua, et qu'il était rangatira rahi du pâ de Toko-Malou, vraisemblablement le Tegadou de Cook. Ce chef conservait la connaissance par tradition du passage de ce navigateur dans son pays, à Houa-Houa et à Taone-Roa.

1827.
Février.

Je fis dîner avec moi Oroua qui parut très-flatté de cette faveur, et se comporta avec la plus parfaite décence. A ma demande, il me récita très-exactement la dernière moitié du *Pihe*. Nous parlâmes beaucoup.

1827.
Février.

des divers chefs de la baie des Iles , et il me parut fort au courant des guerres qui divisent les peuples du nord. Après le repas, il me pria, me conjura d'aller mouiller au moins vingt-quatre heures chez lui. Pour m'y déterminer, il alla jusqu'à m'offrir gratuitement deux beaux cochons. Je le remerciai poliment, et les lui fis payer pour le compte de l'équipage. Sa pirogue contenait plus de vingt de ces animaux : mais comme nous venions d'en acheter aux naturels de Houa-Houa tout autant que nous avions pu en loger, personne ne se présentait pour ceux-ci. Cependant, les compagnons d'Oroua avaient tant d'envie de s'en défaire, pour n'être pas obligés de les remporter, qu'ils finirent par les céder pour des couteaux.

A cette occasion je pus juger combien le caractère du marin peut devenir exigeant et déraisonnable. Depuis un moment j'examinais un des maîtres suspendu le long du navire, et engagé dans une discussion très-animée avec un naturel, au sujet d'un marché de cochon. Le maître tenait à la main deux petits couteaux dont l'un neuf avait bien valu six liards, et l'autre n'était qu'une vieille lame ajustée à un morceau de bois, tout au plus propre à décrotter des souliers. En retour de ces deux objets, le sauvage lui présentait un cochon de soixante à soixante-dix livres, mais le maître s'emportait contre lui en invectives dans son patois provençal qu'heureusement l'autre n'entendait pas. Surpris de la colère du maître, je lui demandai s'il n'était pas content de son marché. *Non, commandant*, reprit-il en me montrant un cochon de quatre-

vingt-dix à cent livres, *c'est ce cochon-là que je demande, et le coquin ne veut me donner que l'autre qui est trop petit.* Puis, voyant que le naturel ne voulait point lui livrer le gros cochon, il se retira en grommelant, et garda ses deux couteaux dont il n'eut peut-être pas un œuf par la suite.

1827.
Février.

Les sauvages se montrèrent plus difficiles au sujet de leurs nattes, car ils ne voulurent recevoir en échange que des étoffes ou des couvertures, et ils avaient bien raison.

A sept heures, Oroua, voyant que je ne voulais point me rendre à ses supplications, suivit mon conseil et se mit en route pour rejoindre ses foyers, après avoir demandé et obtenu quelques feuilles de papier et des balles, car il ajouta que les habitans de cette côte étaient exposés à des combats fréquens et meurtriers. Il m'avait témoigné le désir de passer la nuit à bord, mais instruit par ce qui m'était arrivé à l'égard de nos voyageurs de Tera-Witi, et peu jaloux de m'exposer à emmener et à nourrir une vingtaine de ces naturels, je m'y refusai positivement et le renvoyai chez lui. Pour nous, après avoir encore couru cinq à six milles au N. E. $\frac{1}{4}$ N., nous restâmes en panne, par cinquante et soixante brasses, fond de vase.

Dès que le jour vint nous montrer la côte, nous reconnûmes que nous étions à huit à neuf milles au large de la baie de Toko-Malou, et nous profitâmes d'une petite brise d'O. N. O. et d'O. S. O. pour nous avancer vers le cap Est ou Wai-Apou.

7.

1827.
Février.

Le rivage, en général haut et montueux depuis la baie Houa-Houa, au-delà de celle de Toko-Malou s'abaisse et vient tomber à la mer en pente plus douce. La contrée environnante présente à l'œil du navigateur de rians bocages, de jolies vallées et deux ou trois pàs considérables. Un d'eux surtout situé au milieu d'un espace dégagé d'arbres à une lieue environ de la mer, par sa teinte blanchâtre, par ses cases alignées et disposées en amphithéâtre, me rappelait assez bien les petites villes de l'archipel grec. Ce rapprochement involontaire du berceau de la haute civilisation européenne avec ces plages sauvages voisines de nos antipodes, faisait naître en moi une foule de réflexions sur les destinées des peuples et sur les causes imprévues qui peuvent tout-à-coup les faire sortir du néant pour jouer à leur tour un rôle brillant sur la scène du monde. Je me rappelais les Gaulois, brigands si méprisés par les Grecs policés; les Bretons, sorte de sauvages dont Rome dédaigna la conquête aux temps les plus brillans de son empire. Vingt siècles ont suffi pour les élever au premier rang des nations. Les uns viennent de faire trembler l'Europe au bruit de leurs armes, et les autres aujourd'hui dominant le monde entier par l'influence de leurs richesses et la toute-puissance de leurs vaisseaux. Plus récemment encore, les Russes dont le nom était à peine connu il y a moins de deux siècles, sortis comme par miracle de l'obscurité où ils étaient plongés, ne forment-ils pas déjà une puissance formidable? Et les Américains du nord, heureux et fiers affranchis d'Albion, dont l'existence comme nation

date à peine d'un demi-siècle ; pour peu qu'ils conservent leur simplicité , leur sagesse et leur industrie , ne les verra-t-on pas sous peu de temps disputer aux Anglais l'empire des mers !....

1827.
Février.

Si, comme tout porte à le croire, l'Australie est destinée à devenir le siège d'un grand empire, il est impossible que la Nouvelle-Zélande ne suive pas son impulsion, et ses enfans, civilisés et confondus avec la postérité de l'Angleterre, deviendront eux-mêmes un peuple puissant et redoutable. Tout semble leur présager particulièrement de hautes destinées sur mer. Comme la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande environnée de toutes parts des eaux de l'Océan, et pourvue d'excellens ports, possède en outre des forêts capables de produire les plus beaux bois de mûture et de construction, un végétal dont la fibre est propre à fabriquer les meilleurs cordages, et un sol susceptible de se prêter à toutes les cultures des climats tempérés. Il n'est donc pas douteux que ses habitans ne fassent des progrès très-rapides vers la civilisation, dès que les Européens ou les Australiens voudront s'en donner sérieusement la peine, ou dès qu'il s'élèvera parmi eux un génie supérieur qui puisse devenir le législateur de ses concitoyens et les réunir en un corps de nation.

Alors ces côtes désertes ou peuplées seulement de quelques pàs isolés présenteront des cités florissantes; ces baies silencieuses ou traversées de temps en temps par de frêles pirogues, seront sillonnées par des navires de tous les rangs. Et dans quelques siècles, si la presse n'était pas là désormais pour constater par

1827.
Février.

ses indestructibles moyens les faits et les découvertes des temps modernes, les futurs académiciens de la Nouvelle-Zélande ne manqueraient pas de révoquer en doute ou du moins de discuter péniblement les narrations des premiers navigateurs, quand ils les verraient parler des déserts, des sauvages de leur patrie, et surtout de l'absence complète de tous les animaux utiles à l'homme sur cette grande terre.

Au-delà de la chaîne qui borde cette partie de côte, à douze milles dans l'intérieur environ, et géant véritable au milieu des montagnes secondaires qui l'environnent, s'élève le mont Ikou-Rangui dont la cime élançée domine toute cette partie de la Nouvelle-Zélande. Nous avons continué de le voir durant plusieurs jours et de tous les côtés du cap Est. Une fois nous l'avons visiblement distingué à plus de vingt lieues de distance, et c'est une excellente reconnaissance pour cette partie de la côte. Malgré son élévation qui doit être prodigieuse, il ne nous a point offert de neige, ce qui tient sans doute à son isolement.

En se rapprochant du cap Est, la côte est bordée par une belle plage de sable; mais cet espace doit être peu habité, car nonobstant un beau temps, une mer parfaitement calme et notre proximité de la terre, nous ne distinguâmes aucune pirogue à flot. A trois heures et quart, nous fîmes une station, par vingt-six brasses, sable vasard, à une lieue au sud de l'île Est dont le vrai nom est Houana-Hokeno. Distante d'un mille au plus du cap, ce n'est qu'une masse arrondie, de peu d'étendue, escarpée de tous côtés et qui semble

se réunir au cap par une chaîne de brisans en partie submergés , de sorte que le passage entre les deux ne doit pas être praticable. Le cap lui-même n'est qu'un morne en forme de cône écrasé, de cinquante à soixante toises d'élévation, qui ne tient au reste de la grande terre que par une langue plus basse, de sorte qu'on le prendrait aussi pour une île à une certaine distance. Du reste, à droite et à gauche le sol est couvert d'arbres et annonce une belle végétation.

1827.
Février.

A peine eûmes-nous doublé le cap que la mer, jusqu'alors parfaitement calme, parut agitée par une houle d'O. assez forte et suffisante pour détruire en grande partie le peu de vitesse que nous eussions pu recevoir d'une faible brise d'O. qui continua de se faire sentir toute la nuit. Au coucher du soleil, les terres furent enveloppées d'une brume épaisse qui fut de peu de durée. La sonde rapporta à dix heures du soir quatre-vingts brasses, fond de vase, puis elle cessa de trouver le fond.

Toute la journée, de faibles risées mêlées de calme et accompagnées d'un temps charmant nous retinrent à dix ou douze milles au nord du cap Est, sans qu'il nous fût possible de nous rapprocher de terre. A midi, nous commençâmes à distinguer deux grandes pirogues qui se dirigeaient vers nous, et à deux heures l'une d'elles montée par vingt-un naturels arriva près du bord. Tous ces sauvages, exténués par la longue course qu'ils venaient de faire, étaient en général laids, noirs, et l'eau de mer qui les avait souvent baignés en entier, avait, en s'évaporant, déposé

s.

1827.
Février.

sur leur peau une croûte saline, pulvérulente et blanchâtre, qui leur donnait l'aspect de lépreux. Ils apportaient quelques cochons et des patates; mais ils se refusèrent obstinément à rien accepter en échange autre que des fusils, et ils ne voulurent pas même accoster le long du bord. Cette défiance nous étonna, et, comme au fond nous n'avions besoin de rien, nous cessâmes bientôt de faire attention à eux.

Le maître-voilier tua un fou à tête fauve et deux aleyons; lebot fut mis à la mer pour aller les ramasser. Depuis que nous étions près du cap Est, les fous ne cessèrent de voltiger autour de la corvette, et depuis le matin, malgré le beau temps, les pétrels de tempête se montrèrent en foule dans notre sillage, bien qu'on n'en eût pas vu un seul les jours précédens. Nous nous demandions en riant si ces oiseaux par leur apparition justifieraient aussi, dans ces parages si opposés à ceux de l'Europe, l'opinion vulgaire des marins.....

Une seconde pirogue arriva sur ces entrefaites, et imita la manœuvre de la première; mais dans une troisième qui la suivait de près, un chef d'une belle taille et revêtu d'une couverture de laine accosta la corvette sans hésiter, monta à bord, et ayant sur-le-champ demandé quel était le rangatira rahi, il me salua avec aisance, et m'annonça tout de suite qu'il était Shaki, fils de Pomare, et chef de Wai-Tepori, et qu'il nous apportait des cochons pour échanger contre des fusils et de la poudre. Je lui répondis qu'il était le bien-venu, qu'il aurait de la poudre, mais point de

1827.
Février.

fusils, parce qu'ils nous étaient nécessaires pour notre propre défense. Cela parut le contrarier, mais il prit son parti sur-le-champ, et les marchés ne tardèrent pas à s'animer. Plusieurs nattes neuves furent achetées. M. Sainson en eut cinq belles pour un mauvais fusil de chasse, et M. Bertrand s'en procura une pour un pistolet, ou plutôt pour un reste de pistolet. J'achetai moi-même six cochons, dont deux moyens et quatre très-petits, pour trois livres de poudre. Ici les désirs des naturels pour obtenir des couvertures de laine (qu'ils nommaient *para-iket*, corruption de l'anglais, *blanket*) en échange de leurs marchandises se montrèrent plus vifs que partout ailleurs; par malheur personne ne s'était nanti de ces sortes d'objets.

Faisons observer en passant que tous les naturels que nous avons vus jusqu'ici sur la côte de la Nouvelle-Zélande s'accordent à prononcer Astrolabe *Atoramou*, et d'Urville *Touïni*. Certes sous ces nouvelles formes il serait difficile de reconnaître les noms primitifs.

Shaki de Waï-Tepori m'a confirmé les noms de Waï-Apou et Houana-Hokeno pour le cap Est et l'île du même nom. Le cap qui suit immédiatement à l'ouest est Wareka-Heka; vient ensuite la baie de Waï-Tepori, puis celle que Cook nomma baie d'Hicks. Enfin la pointe la plus saillante au nord, entre le cap Est et le cap Runaway, est celle qui doit porter le nom de Wanga-Parawa.

Ce rangatira n'épargna non plus ni prières ni promesses pour me déterminer à aller mouiller à Waï-Tepori, près de son père, affirmant que nous y trouve-

1827.
Février.

rons quantité de cochons, de pommes de terre, de nattes et de femmes à notre service. Je crois en effet que nous eussions été bien reçus, et il n'y a pas de doute qu'un navire trouverait aujourd'hui beaucoup plus de ressources sur cette partie de la côte que dans les parages situés plus au nord, ruinés par les guerres continuelles des habitans, ou épuisés par les relâches fréquentes des baleiniers anglais ou américains.

Shaki ne quitta le bord qu'à quatre heures, après avoir vendu tous ses cochons. Son exemple décida ceux des deux autres pirogues, et ils finirent aussi par céder ces animaux pour de la poudre.

A cinq heures, je profitai du calme prolongé pour envoyer le thermomètre à trois cent soixante brasses de profondeur verticale. Le résultat de cette expérience fut que la température des eaux de la mer qui était de 19°, 6 à leur surface, n'était plus qu'à 7°, 7 à cette profondeur.

Au calme qui avait eu lieu toute la journée, succéda un vent du N. O. qui commença à neuf heures, fraîchit graduellement, et dès dix heures et demie nous obligea à prendre le second ris des huniers.

9. Dès quatre heures du matin il soufflait grand frais avec de violentes rafales. La mer s'était promptement soulevée en lames courtes, mais creuses et très-fatigantes. Il fallut tout serrer et rester à la cape sous le petit foc seul, dans la crainte de voir toute autre voile emportée par le vent, tant il était devenu furieux. De quatre à huit heures il soufflait par tourbillons, et la surface des eaux ne formait qu'une nappe de pous-

sière blanche; la corvette était cruellement tourmentée par la houle, et la baleinière menaçait d'être emportée par chacune des lames qui venaient briser contre les flancs du navire.

1827.
Février.

Ensuite le vent passa à l'O. S. O., et les lames devenues plus longues devinrent aussi moins dangereuses. Du reste le coup de vent souffla toute la journée avec une force égale. Le ciel resta clair, et nous continuâmes long-temps de voir les terres du S. au S. O. Mais la dérive qui nous entraînait dans le N. E., et la brume qui s'éleva finirent par nous dérober la vue de la côte.

Au coucher du soleil, le ciel se couvrit, et la tempête s'apaisa. A dix heures une petite pluie acheva de faire tomber le vent. Mais la houle qui était restée très-grosse continua de nous secouer horriblement.

Le vent ne nous laissa pas long-temps respirer. Dès deux heures du matin il reprit au S. O. avec une nouvelle violence, et de plus accompagné par intervalles de grains de pluie. A midi le ciel se chargea subitement, et notamment dans le sud où le tonnerre gronda au loin; une demi-heure après le vent sauta tout-à-coup dans cette partie en continuant de souffler grand frais par rafales et tourbillons. Une mer affreuse s'éleva de cette direction, et ses lames se croisant à angle droit avec celles du jour précédent, occasionèrent des clapotis et des remoux qui fatiguèrent la corvette plus qu'elle n'avait encore fait. On eût dit qu'elle se déliait dans toutes ses parties; et quelques pièces de l'arrière ayant cédé, les armoires de ma chambre furent inon-

10.

1827.
Février.

dées, ce qui endommagea considérablement mes livres, mes effets et les cartes de la mission.

Sans doute en arrivant vent arrière et fuyant devant la lame, nous eussions évité une grande partie de ces tourmens. Mais je tenais à ne pas abandonner l'exploration que j'avais entamée; pour cela il fallait tenir le travers au vent, et m'écarter le moins possible de la côte. Nous ne portions que le petit foc sous cette allure, et la fureur de la tempête fut telle qu'en certaines bourrasques le navire naturellement mou devenait ardent sous cette unique voile, et fila quelquefois jusqu'à cinq nœuds.

Les tourmentes et les averses furent continuelles jusqu'à trois heures après midi. Alors le ciel se dégaa un peu, et le coup de vent s'apaisa vers la fin du jour. La mer resta cependant excessivement grosse.

11.

Au jour le vent avait bien diminué, et à huit heures il ne soufflait plus que modérément de la partie du sud, avec un très-beau temps. Malheureusement une mer énorme et irrégulièrement tourmentée nous prenait droit de l'avant, amortissant notre aire, et nous permettait à peine de filer deux nœuds. A midi, nos observations nous ont fait connaître que, malgré tous nos soins, les courans et la dérive, depuis soixante et douze heures, nous avaient entraînés de plus de cent milles au N. N. E.

12.

La brise qui avait repris à l'ouest dans la soirée, dès minuit, soufflait fortement de cette partie avec des houles croisées très-pénibles. Cependant je manœuvrai de manière à me mettre en position de doubler le cap

Wanga-Parawa, pour peu que le vent variât au nord. Au contraire à trois heures et demie du soir, il se remit à souffler tempête de l'O. N. O., avec des rafales et une mer excessivement creuse et pesante. Nous nous vîmes contraints de reprendre la cape sous le petit foc et la voile d'étai de cape. Durant toute la nuit, la mer se souleva de plus en plus, et parfois des lames d'une hauteur énorme imprimaient à la corvette des bandes effrayantes. Aujourd'hui j'admire comment nos petites embarcations suspendues aux flancs du navire ne furent point emportées par ces immenses nappes d'eau.

1827.
Février.

Ce ne fut que dans la matinée du jour suivant que ce coup de vent s'apaisa. Un moment vers cinq heures nous revîmes très-distinctement la cime d'Ikou-Rangui, distante alors de soixante à soixante-dix milles pour le moins.

13.

A sept heures quarante minutes, le vent qui soufflait encore avec force tomba subitement pour faire place à une brise du S. E. qui s'annonça de manière à nous faire redouter une nouvelle tempête de cette partie. Cette fois nous en fûmes quittes pour la peur; la brise même faiblit au point de ne pouvoir nous faire gouverner au travers des houles qui nous ballottaient horriblement. Du reste le ciel s'éclaircit complètement, et nous jouîmes du temps le plus délicieux.

Nous avions encore perdu plus de trente-six milles à l'E. S. E. dans les vingt-quatre heures dernières, et je reconnus avec douleur qu'avec des vents continuellement opposés et forcés, des courans contraires et

1827.
Février.

une mer si peu maniable, il nous serait impossible de poursuivre notre reconnaissance. Malgré le cruel regret que j'en éprouvais, je fus vivement tenté de cesser notre travail au cap Est, et de profiter du premier souffle favorable pour nous rendre à la baie des Iles.

Déjà mes compagnons et moi nous venions d'apprendre par une pénible expérience quelle différence immense il y avait à exécuter de faciles campagnes comme celles de l'*Uranie* et de la *Coquille*, au travers de mers ouvertes, sans exploration suivie, sans même une seule station hydrographique; ou bien à poursuivre avec constance un travail géographique sur des côtes périlleuses et souvent inconnues, et à lutter, pour remplir le but de ses instructions, contre les éléments conjurés. Malheureusement c'est un genre de mérite obscur et en général peu apprécié; mais il est du moins à l'épreuve du temps et des caprices de l'homme, comme celui qui rend à la *navigation* et à la *géographie* les plus éminens services.

La nuit fut belle, et je serrai le vent tribord autant que me le permirent les éternelles houles d'ouest, auxquelles venait se joindre insensiblement une lame immense du nord, dont l'apparition m'étonna autant qu'elle m'inquiétait. A trois heures et demie du matin, ne m'estimant plus qu'à dix à douze milles du cap Wanga-Parawa, je mis en panne pour attendre le jour.

Quand il parut, je ne fus pas médiocrement désappointé de me voir encore à une distance considérable dans l'est du cap Waï-Apou. Le courant avait à peu près détruit toute notre route de la nuit; comme la

brise resta toute la matinée faible et variable de l'O. au S. O. et au S., loin de gagner, nous ne fîmes que perdre de plus en plus.

1827.
Février.

Lasse enfin de nous être contraire, à onze heures la brise s'établit au S. E., et ne tarda pas à fraîchir et à nous faire filer huit à neuf milles. Bientôt nous eûmes rejoint le cap Waï-Apou; nous prolongeâmes ensuite toute la partie de côte comprise entre ce point et le cap Runaway à deux ou trois milles de distance. La baie d'Hicks qui est profonde doit offrir un bon abri contre tous les vents, ceux du N. E. exceptés; sa pointe du N. O. est bordée de rochers à fleur d'eau. A trois heures vingt minutes du soir, nous fîmes une station à deux milles au nord de cette pointe, et nous ne trouvâmes point de fond à quatre-vingts brasses.

Toute cette étendue de côte est généralement élevée, montueuse et couverte de bois; cependant elle offre au rivage une lisière habitable et sans doute habitée, bien que nous n'ayons observé que un ou deux feux.

Immédiatement au sud du cap Runaway, la côte offre un enfoncement assez profond, mais qui ne pourrait être utile que dans un cas de nécessité contre les vents du nord au sud par l'est. Le cap Runaway n'est lui-même qu'un morne arrondi, bien tranché, et qui ne tient à la terre que par un isthme très-étroit. La terre fuit ensuite directement au S. O., pour former une des côtes de la vaste baie d'Abondance de Cook.

A sept heures du soir, nous venions de reconnaître à l'ouest l'île Blanche qui n'apparaissait que par intervalles au travers des torrens de fumée dont elle était

1827.
Février.

enveloppée. Nous les attribuâmes aux incendies des naturels, et ce fut seulement lors de notre passage à la baie des Iles que nous apprîmes des missionnaires que cette île nommée par les naturels Pouhia-I-Wakadi, n'est qu'un petit volcan en combustion perpétuelle. Si j'avais été alors informé de ce fait, j'aurais manœuvré de manière à reconnaître de près l'île Blanche, et même à la visiter, si le temps l'eût permis. Grâce à ce retard, nous eussions évité peut-être l'une des plus terribles épreuves qui aient menacé *l'Astrolabe* durant toute sa campagne.



A sept heures un quart du soir, nous restâmes en panne par quatre-vingt-dix brasses fond de vase, à sept milles à l'ouest du cap Runaway. Le vent continua de souffler durant la nuit au N. E., bon frais avec des rafales et une houle immense du nord. Cette houle extraordinaire était d'un mauvais augure à mes yeux; cependant je me décidai à poursuivre mes reconnaissances; il m'en coûtait trop d'interrompre un travail aussi important; j'espérais d'ailleurs que le vent

resterait assez long-temps à l'est pour me permettre de quitter la baie d'Abondance avant qu'il vînt à varier.

1827.

Février.

15.

En conséquence, dès quatre heures du matin, pour ne pas perdre de temps, je fis porter promptement au sud. A cinq heures, nous pûmes reconnaître tous les points de la côte, bien qu'elle fût enveloppée d'une brume totale. Nous laissâmes l'île Blanche à quatre ou cinq lieues sur tribord. Le ciel s'obscurcissait de plus en plus, et, la houle persistant, je coupai droit vers Motou-Hora. Toute la côte orientale de la baie d'Abondance est haute et généralement uniforme; à la distance à laquelle nous en passâmes, rien n'indiquait qu'on pût y trouver aucun mouillage de quelque intérêt.

Tout le fond de la baie, depuis cette côte jusqu'à une pointe un peu plus haute qui s'avance vers Motou-Hora, offre un terrain presque de niveau avec les eaux de la mer et qui s'élève par divers plans successifs jusqu'aux montagnes de l'intérieur.

A midi, nous n'étions qu'à deux ou trois milles au S. E. de Motou-Hora; c'est une île très-haute quoiqu'à peine longue d'une demi-lieue sur un mille de large. Sa partie du S. E. s'élève en un cône immense et très-régulier, bien boisé et d'un aspect imposant. Comme Cook, nous avons trouvé que le canal qui la sépare du continent avait cinq à six milles de largeur. Ce canal me donna trente-sept et trente-trois brasses, sable vasard.

Le ciel se chargea de plus en plus, il tomba une pluie fine, et la brume nous fit perdre de vue le mont Edgcumbe, autre cône semblable à celui de Motou-

1827.
Février.

Hora , haut de deux cents toises peut-être et remarquable surtout par sa position isolée au milieu d'un pays fort bas , accident de sol très-rare à la Nouvelle-Zélande.

Il n'y eut point de latitude et ce fut la première fois depuis le cap Palliser. On entendait la mer briser avec une fureur extrême le long de la plage de sable qui borde la côte devant le mont Edgcumbe.

Après midi, la brise , qui avait été tout le matin molle et variable au S. E. et à l'E. S. E , passa à l'E. N. E. , et fraîchit. La pluie augmenta en même temps , de sorte qu'à partir d'une heure, ce ne fut plus qu'une averse continuelle qui gêna considérablement les opérations de M. Lottin. Cependant il poursuivit tous ses relèvemens , et je ne voulus pas encore abandonner notre exploration.

Nous donnâmes dans le canal formé entre Motou-Hora et la terre. A cinq à six milles à l'ouest de cette île nous reconnûmes les îlots et les brisans indiqués par Cook et qui rendent la navigation de cette côte très-périlleuse ; elle le devenait doublement pour nous , en raison des circonstances.

Ici la carte de Cook est défectueuse, et je regrettai vivement qu'un temps aussi mauvais me privât des moyens de la rectifier avec toute la précision désirable. Je prolongeai la plage à deux milles au plus , autant pour ne pas la perdre de vue que pour ne pas trop me rapprocher des écueils qui s'étendent parallèlement à sa direction. D'abord très-basse à la suite du mont Edgcumbe dans une étendue de six à huit milles, elle

se relève brusquement en falaise escarpée, d'une médiocre hauteur et bordée à sa base par une bande étroite de galets sur lesquels la mer brisait avec impétuosité.

1827.
Février.

De quatre heures à six heures je prolongeais à un mille et demi au plus cette grève sauvage, en forçant de voiles malgré le mauvais temps, dans l'espoir de pouvoir distinguer l'île Plate de Cook avant la nuit. Dans ce cas j'eusse reconnu notre position, et notre manœuvre eût pu devenir plus assurée; mais à six heures onze minutes du soir, n'ayant rien découvert et le ciel prenant un aspect de plus en plus sinistre, je vis que je ne pouvais, sans une haute imprudence, tarder à reprendre le large. Après avoir fait serrer la grande voile et prendre le bas ris aux huniers, je serrai le vent tribord, pour écarter directement la terre.

En effet, notre position sur cette terre inhospitable était tout-à-fait critique; si le vent eût sauté au nord, notre perte devenait presque inévitable. Quoique la lame qui venait du N. E. fût prodigieusement haute, et que nous la prissions presque droit debout, la corvette se comporta bien et continua de filer cinq nœuds jusqu'à huit heures, où les rafales devinrent très-pesantes, accompagnées d'un déluge de pluie et d'une mer de plus en plus mauvaise. La prudence me força à serrer la misaine, le petit hunier et le foc d'artimon, pour rester à la cape sous le grand hunier et le petit foc seuls. Ce fut sous cette voilure que nous passâmes la nuit, quoique j'eusse tout lieu de craindre

1827.
Février.

de ne pouvoir doubler l'île qui devait nous rester à très-peu de distance sous le vent. Mais comme nous tombions inévitablement sur l'île Plate de Cook, sur les brisans de Motou-Hora ou à la côte sur l'autre bord, je préférâi continuer sur celui qui m'offrait au moins quelques chances de salut.

16. Au jour, c'est-à-dire vers cinq heures du matin, je comptais reconnaître l'île Haute que nous devions avoir doublée à deux ou trois milles au plus dans l'est, ou au moins l'île Mayor qui vient plus au N. N. O. Mais le temps était si mauvais et les rafales tellement chargées de pluie et de brume, que notre horizon ne s'étendait pas à une encablure de la corvette.

Pourtant à six heures notre position s'empira encore. Le vent varia au N. E. et N. N. E., en soufflant par véritables tourbillons, et la mer devint affreuse. Mon estime me plaçait fort près de l'île Mayor, et je voulus au moins prendre l'autre bordée avant qu'il nous devint impossible de manœuvrer. Durant l'évolution même, le vent continua de varier au nord, en augmentant toujours de violence. Ce fut bientôt un ouragan furieux, les lames s'élevèrent à une hauteur effrayante, en même temps qu'elles restaient assez courtes, et par là même plus dangereuses. Long-temps immobile et sourd à sa barre, le navire resta en travers exposé comme un roc à toute la fureur des flots, bien que le grand hunier fût en ralingue et le foc bordé au vent. Enfin une lame plus puissante le faisait abattre, quand l'écoute du foc échappant aux mains de ceux qui la tenaient, cette voile, quoi-

que entièrement neuve , fut à l'instant déchirée. On réussit néanmoins à la haler bas et à la sauver. *L'Astrolabe* continua son évolution et resta en travers sur l'autre bord , sous le grand hunier seul , et la barre toute au vent. Situation périlleuse s'il en fut , en ce que nous pouvions engager à tout instant , sans voile capable de nous faire arriver , et probablement en ce cas nous ne nous serions point relevés !

Je m'empressai de faire hisser un coin de la voile d'étau de cape , et travailler à serrer le grand hunier. En ce moment même les deux poulies d'écoute manquèrent à la fois , la ralingue de fond fut déchirée , et la secousse fut si violente que je crus que la mâture venait à bas.

La tempête qui soufflait par tourbillons du N. au N. E. , et la fureur des lames nous menaçaient à chaque instant de cette catastrophe. Aussi hésitais-je à envoyer nos marins sur les vergues , et à exposer leur vie à un danger aussi imminent ; pourtant exaltés par le péril même , et stimulés par leurs officiers , ils s'élançèrent avec courage dans les mâts , serrèrent le grand hunier tant bien que mal , et remplacèrent le foc déchiré par un autre , bien qu'ils fussent submergés complètement quand les paquets de mer venaient déferler sur le beaupré.

Dès-lors je fus tranquille sur le compte de la mâture ; mais la perte de la corvette n'en était pas moins assurée , si le mauvais temps continuait seulement toute la journée. Dans ce cas mon unique ressource était de reculer de tout mon pouvoir l'instant fatal ,

1827.
Février.

1827.
Février.

et de faire en sorte que la corvette pût aller s'échouer sur les plages basses dans l'est de la baie d'Abondance, en évitant les côtes escarpées de sa partie occidentale. Ce parti offrait du moins une chance de salut pour la vie de quelques-uns d'entre nous, c'était beaucoup alors qu'une telle espérance. Ceux de nos compagnons échappés au naufrage pouvaient rendre témoignage de ce que nous avons fait jusqu'à ce moment, et quelques amis des sciences auraient peut-être applaudi à nos efforts et plaint notre destinée....

Durant quatre heures entières cet affreux désordre de la nature nous laissa dans une situation désespérée. La violence du vent, la fureur des vagues et l'obscurité dont nous étions enveloppés nous réduisaient à la plus triste inactivité et à l'ignorance la plus complète sur notre position. Seulement nous savions que nous étions entourés de dangers de toutes parts, et nous sentions qu'il ne fallait que quelques secousses plus fortes pour abattre notre mâture.

Enfin vers dix heures et demie, les paquets de brume que l'ouragan chassait horizontalement commencèrent à s'éclaircir, le zénith se dégagea peu à peu; le coup de vent devenu plus régulier n'était plus accompagné de ces bourrasques contre lesquelles toute espèce de précaution serait inutile. En un mot, l'espoir vint ranimer mon courage presque anéanti, et je pressentis que nous pourrions échapper à tous les dangers qui nous avaient menacés, dès que le vent et la mer nous permettraient d'augmenter de voiles et de gouverner, dès que surtout j'aurais pu reconnaître ma position.

A onze heures et demie, l'horizon seul était encore couvert d'un rideau de brume impénétrable jusqu'à la hauteur de vingt à trente degrés, et le vent soufflait grand frais au N. N. O., assez régulier. Alors je descendis dans ma chambre, et j'y passai huit à dix minutes pour changer de vêtemens et jeter un coup-d'œil sur la carte. En ce moment mon estime me plaçait à quelque distance de toute terre. En reparaisant sur le pont et jetant les yeux tout autour du navire, je restai confondu en découvrant un affreux brisant qui me paraissait occuper toute la bande de dessous le vent et distant d'un mille au plus.

Jusqu'alors la brume nous en avait dérobé l'aspect, et personne ne l'avait encore aperçu. Mon premier soin fut de demander si le brisant ne nous dépassait pas de l'avant : dans ce cas j'étais prêt à virer lof pour lof ; mais je sentais que cette manœuvre lente et incertaine ne pouvait nous laisser presque aucun espoir de salut. La vigie répondit qu'il ne s'étendait qu'à deux ou trois quarts sous le vent : au même instant j'aperçus par le travers, et à une encablure au plus, un jet de brisant que nous dépassions à peine. Le péril ne pouvait être plus imminent, et il n'y avait plus à hésiter. Malgré la force du vent et au risque de nous engloutir sous une voilure forcée, je fis larguer toute la toile possible. Cette manœuvre fut exécutée avec une admirable célérité : grâce à l'activité des officiers et de l'équipage, en quelques minutes, au lieu d'un chétif coin de la voile d'étai, la corvette offrit les deux basses voiles,

1827.
Février.

PL. XLIV.

1827.
Février.

l'artimon, le foc d'artimon, le petit foc et les deux huniers au bas ris.

Parfois, il est vrai, cette vaste étendue de toile, frappée par un vent impétueux, imprimait au navire une bande effrayante; suspendu sur la pente d'une lame escarpée, il plongeait son plat-bord dans l'eau, tandis que la quille devait au contraire se montrer en entier au-dessus des flots. Toutefois notre solide corvette subit avec honneur cette nouvelle épreuve, aucune avarie n'eut lieu; à midi précis nous avons laissé derrière nous les terribles récifs qui pouvaient devenir le tombeau de *l'Astrolabe*, si l'horizon ne se fût éclairci que quelques minutes plus tard.

Un tel spectacle, horrible pour nous dans ce moment critique, eût été sans doute admirable pour un observateur à l'abri de ses dangers. Ce récif était formé par des têtes de roches peu enfoncées au-dessous de la surface de la mer. Les ondes, descendant avec vitesse du haut de leurs masses mobiles, venaient se précipiter contre ces pointes menaçantes, et s'y réduire en monceaux d'écume, pour se relever l'instant d'après en gerbes arrondies, d'une blancheur éblouissante, et qui atteignaient souvent quarante à cinquante pieds de hauteur. Des deux côtés une vaste nappe d'eau s'élevait et s'abaissait majestueusement et à de longs intervalles.

Au moment même où nous passions si près de cet écueil, la décoloration des eaux et leur mouvement irrégulier me prouvèrent que nous étions sur un petit fond, et qu'à chaque instant un choc fatal pouvait dé-

cider de notre sort. Mais je gardai cette observation pour moi, et ne voulus pas même envoyer la sonde. C'eût été une précaution inutile et qui n'eût servi qu'à augmenter l'effroi de l'équipage déjà assez intimidé.

Comme je l'ai déjà dit, ce fut à midi précis que nous échappâmes à ce péril, l'un des plus grands sans doute qu'un navire ait jamais couru. Cependant nous n'étions pas encore sans inquiétudes, et notre situation surtout devenait des plus menaçantes si, comme le pensaient quelques officiers, ces brisans étaient les mêmes que ceux que nous avons observés la veille près de Motou-Hora. En ce cas, nous étions à peine à six ou sept milles de la côte, et en quelques heures nous y tombions infailliblement *.

Mais ce n'était point mon opinion; j'étais sûr de m'être élevé davantage au nord, et je persistais à penser que durant la nuit nous avions dû passer au vent de l'île Haute. En effet la vue de l'île Mayor, que nous ne tardâmes pas à apercevoir dans le N. O., et de l'île Haute au sud, vint confirmer cette conjecture. Toutefois par précaution je continuai à porter le plus de voile possible et à serrer le vent au plus près babord.

Dans l'après-midi, le vent et la mer s'apaisèrent sensiblement. Dès quatre heures, la brise était modérée, les lames adoucies avaient cessé de déferler, et la corvette s'élevait sans efforts sur leurs cimes.

Enfin, à six heures du soir, nous reconnûmes parfaitement les îles Blanche et Mayor. Nos relèvemens,

1827.
Fevrier.

* Voyez notes 11 et 12.

1827.
Février.

jointes aux observations de la latitude et de la longitude, terminèrent ma longue inquiétude et me prouvèrent que nous étions hors de danger. M. Jacquinot, infatigable à poursuivre les observations astronomiques qui étaient devenues ses attributions spéciales, s'était effectivement procuré, à midi et à trois heures du soir, des hauteurs du soleil qui lui avaient donné le moyen de conclure notre position pour midi. Mais la hauteur des lames et la violence du roulis atténuaient beaucoup la confiance que je devais accorder à leurs résultats ; ce ne fut qu'à la vue des deux îles que je viens de nommer que je fus complètement rassuré.

Si l'on réfléchit aux circonstances de cette navigation depuis trente-six heures, on sentira aussi que notre travail, relativement à la baie d'Abondance, ne méritera pas la même confiance que sur les autres parties de la Nouvelle-Zélande. Hier, à midi, la latitude nous a manqué, et nous avons dû recourir à celle de Cook pour Motou-Hora. En outre, le temps affreux que nous avons eu depuis hier au soir ne nous a permis aucune observation suivie.

Malgré la peine que M. Lottin s'est donnée pour s'écarter le moins possible de la vérité dans cette partie de sa carte, on doit donc la regarder comme presque hypothétique, et il faudra une nouvelle reconnaissance pour la mettre au niveau des autres parties de ce grand travail. Quoique je sois fort disposé à croire que nous avons dû passer la nuit dernière à très-peu de distance au vent de l'île Haute,

j'avoue que je n'ai aucune preuve de ce fait. Aussi les îles Plate et Haute et la partie de la côte correspondante ne figurent sur notre carte que d'une manière systématique. Le brisant qui manqua devenir si funeste à l'*Astrolabe* n'est lui-même indiqué que par approximation.

1827.
Février.

Durant le coup de vent furieux que nous venons d'essuyer, l'indication du baromètre s'est encore trouvée inutile. Le mercure est descendu, il est vrai, mais au fort de l'ouragan, et il eût été un peu tard alors pour prendre les précautions nécessaires. L'énorme et sourde lame observée près de quarante-huit heures à l'avance, était un indice beaucoup plus assuré, et par la suite je ne manquerai pas d'y avoir égard. Du reste, ces affreuses bourrasques du N. N. E. sont bien connues des naturels qui leur donnent le nom de *marangai-nouï*. Ils en redoutent les effets, et, pour s'y soustraire, ils se réfugient dans leurs cavernes ou se tapissent dans leurs huttes. C'est aussi pour éviter de les voir emportées par ces terribles tourbillons qu'ils ont soin de donner à celles-ci si peu d'élévation, et de les abriter autant qu'il est possible par des rochers ou des arbres situés dans leur voisinage.

Rassuré sur notre position actuelle, à sept heures du soir, je réglai la voilure pour la nuit et j'allai me jeter sur ma couchette. Exténué de fatigue, j'avais le plus grand besoin de repos et j'eus bientôt fermé les yeux. Je sommeillais à peine depuis un quart-d'heure, quand on vint m'éveiller de la part de M. Guilbert qui me faisait avertir qu'on venait encore de découvrir un

1827.
Février.

brisant au vent, distant de quatre ou cinq milles du navire. Toute inquiétante que fût cette nouvelle, je me contentai de recommander à M. Guilbert de ne pas venir au vent du N. N. O. et de redoubler de vigilance. En effet, je me sentais si accablé, que je n'eus point le courage de monter sur le pont; je pensais d'ailleurs qu'en cet état ma présence n'y serait d'aucune utilité. Bientôt on eut perdu de vue ce prétendu danger, car tout me porte à croire que ce ne fut effectivement qu'un effet de lumière réfléchie sur les flots de la mer, et qui leur donnait l'apparence de brisans, comme cela arrive fréquemment.

A Sydney, M. Marsden, en me parlant de ses voyages à la rivière Tamise, m'avait raconté que du sommet des monts Moe-Hao qui séparent ce golfe de celui de l'Abondance, il avait aperçu à la hauteur de la baie Mercure, et à quarante milles de distance, une île volcanique dont il avait très-bien distingué les tourbillons de flamme et de fumée. Le témoignage des naturels lui avait en outre confirmé l'existence de ce volcan isolé sur les flots de l'Océan. Jaloux d'en assurer la position géographique, je courus long-temps dans la matinée au N. N. E. dans l'espoir de le rencontrer au lieu qui m'était indiqué. Ma recherche fut inutile, et je crus alors que ce renseignement de M. Marsden n'avait aucun fond de vérité et ne devait son origine qu'à quelque conte fabriqué par les sauvages. Ce ne fut qu'en apprenant un mois plus tard, à la baie des Iles, de la bouche des missionnaires de Pahia, que Pouhia-I-Wakadi (île *Blanche* de Cook) était un véritable vol-

can, que je reconnus la vérité du récit de M. Marsden. Il n'y avait d'erreur que sur la distance de cette île à la côte qui était presque du double; mais l'île est fort haute, et M. Marsden se trouvait lui-même sur une montagne fort élevée, ce qui explique le fait.

Vers huit heures un quart du matin, la sonde, envoyée à cent soixante et dix brasses, ne trouva point le fond. Le thermomètregraphie descendit, dans cette expérience, de 18°, 6 qu'il marquait à la surface des mers à 10°, 4 à cette profondeur.

La journée fut belle; mais le vent, établi à l'ouest, nous réduisit à courir des bordées pour nous rapprocher des terres de la baie Mercure. A midi, nous primes celle du sud, et au coucher du soleil nous reconnûmes distinctement le piton de l'île Touhoua (île *Mayor*) dans le S. S. O. et à huit à dix lieues de distance. Au-delà et aux bornes de l'horizon comme une ligne de brume légère, se distinguaient aussi les montagnes élevées de la côte.

Aujourd'hui j'ai acquis la triste conviction du peu de confiance que j'avais à fonder sur les marins de l'*Astrolabe*, si des circonstances forcées, des malheurs imprévus me réduisaient à ne pouvoir leur procurer leur ration accoutumée. Nos dernières communications avec les naturels nous avaient procuré du porc frais et des pommes de terre d'excellente qualité et en abondance. Depuis huit jours, les matelots recevaient matin et soir de la viande fraîche, et, ayant égard au vil prix qu'elle avait coûté, j'avais augmenté la ration. Aujourd'hui, pour économiser les légumes

1827.
Février.

1827.
Février.

(ne sachant pas trop où je pourrais m'en procurer de nouveau), on leur avait distribué par mon ordre des pommes de terre, à raison de trois cents grammes par individu, au lieu de cent vingt grammes de légumes. Qu'en est-il résulté? Des plaintes générales *. J'en ai été peu surpris, et comme il n'y avait point nécessité absolue, j'ai renoncé à cette mesure de précaution. Mais il m'a été pénible de voir combien l'esprit de nos marins était mauvais. J'éprouve les tristes conséquences de l'indifférence qui fut apportée au port à la formation de l'équipage. O Bougainville, La Pérouse, d'Entrecasteaux, que vous fûtes mieux partagés! Les matelots qu'on vous donna se montrèrent dignes de participer à de pareilles entreprises; ils endurèrent avec courage les privations les plus pénibles; c'étaient des hommes.... Mais c'est un mal sans remède et sur lequel le meilleur est de fermer les yeux. D'ailleurs, les officiers sont excellens, les maîtres paraissent bons, et, dans l'équipage, on peut compter jusqu'à cinq ou six hommes de confiance.... Avec ces élémens et de la persévérance, un capitaine peut encore aller loin.

18.

Dès que le jour a paru, nous avons reconnu l'île Touhoua et en outre les deux principaux Aldermans. Les calmes et les folles brises d'ouest ont continué de s'opposer à notre marche. Toutefois, à six heures du soir, nous étions parvenus sur le méridien de la pointe orientale de Touhoua et à dix milles à l'est du groupe des Aldermans. Ceux-ci sont un amas confus de dix à

* Voyez note 13.

douze rochers arides et dépouillés, dont deux ou trois méritent à peine le nom d'îlots.

1827.
Février.

Les côtes d'Ika-Na-Mawi se montrent dans un éloignement de sept ou huit lieues, sous la forme d'une chaîne élevée, peu accidentée, et dont l'uniformité n'est rompue que par la présence de quelques pitons plus aigus.

Le thermomètre envoyé de nouveau vers une heure après midi, par cent cinquante brasses de profondeur, ne trouve point de fond, et le mercure ne descend cette fois-ci que de 5°, 3. Il avait marqué à la surface de la mer 19°, 5.

Le vent d'O. persista et nous continuâmes à louver. Aux angles horaires du matin, vers huit heures et demie, nous relevions les Aldermans au sud à dix-huit milles environ. A cette distance, le plus oriental de ces îlots se présente sous la forme singulière d'une aiguille très-aiguë et fort déliée.

19.



Nous continuâmes de courir au plus près babord, et vers midi nous passâmes à trois lieues d'un groupe d'îles situé devant la baie *Mercur* (Witi-Anga) dont l'entrée ne se dessina qu'imparfaitement à nos regards.

1827.
Février.

Cependant M. Lottin traça avec soin le plan des îles qui bordent la côte en ces parages : un groupe entier laissé sans désignation par Cook a reçu plus tard le nom de d'*Haussez*, en souvenir de l'intérêt que ce ministre a paru prendre aux travaux de l'*Astrolabe*.

Contrarié par l'éternel vent d'O. et pressé par le temps, je renonce au mouillage de Witi-Anga, et dirige la corvette vers la rivière Tamise (baie Shouraki). Dans la crainte de perdre un moment je me décide même à contourner l'île de la *Barrière* (île Otea) par l'est, ce qui rendra d'ailleurs notre exploration plus complète.

Du reste, la température quoiqu'un peu fraîche (le thermomètre se maintenant entre 17 et 18°) est délicieuse, la mer est aussi calme que la surface d'un étang, et la navigation est douce. Aussi l'équipage n'offre plus un seul malade, et l'on ne se douterait guère que l'*Astrolabe* cingle à peu près sur les antipodes du détroit de Gibraltar.

20.

Au point du jour, la terre qui n'avait cessé d'être en vue toute la nuit, s'est montrée à moins de deux lieues au vent très-distinctement, et l'île entière d'Otea s'est développée dans toute son étendue. Elle est formée par une chaîne de montagnes élevées, sillonnées par des ravins profonds et généralement stériles. Une petite île située sur la partie N. E. d'Otea, dont nous n'avons passé qu'à deux milles et demi, offre cet aspect aride au plus haut degré. Sur la côte entière d'Otea nous n'avons remarqué aucun indice d'habitans ni d'habitations; aucune fumée même n'a signalé la

présence d'un être appartenant à l'espèce humaine.

1827.
Février.



A midi, nous étions précisément à l'E., et à moins d'une lieue de la pointe nord d'Otea. De ce côté, cette île est terminée par une presqu'île dépouillée de verdure, d'une teinte rembrunie et dont les flancs battus par la mer ont quelque chose de lugubre et d'imposant. Elle est en outre accompagnée de quelques rochers aigus qui affectent les formes les plus bizarres, et dont quelques-uns sont fort déliés au sommet. C'est ce qui nous a fait donner à cette partie d'Otea le nom de *Pointe des Aiguilles*. En ce moment la sonde a indiqué soixante-quinze brasses, vase jaune et dure.

A mesure que nous dépassions la Pointe des Aiguilles, nous découvrions successivement les nombreuses îles dispersées à l'entrée de la baie Shouraki, coup-d'œil qui produisait l'effet le plus pittoresque et le plus animé. Ici le travail de Cook était encore fort inexact, et une nouvelle exploration était indispensable.

Avec le vent d'O. N. O. qui régnait, je me flattais déjà de pouvoir doubler la pointe nord d'Otea, et de péné-

1827.
Février.

trer dans la baie Shouraki par le canal que forment entre elles les îles Otea et Shoutourou. Un grain assez noir qui se forma dans le S. O. m'en empêcha, et je repris babord. A une heure et demie, le grain éclata avec impétuosité, mais il fut de peu de durée. Bientôt le ciel s'éclaircit de nouveau; toutefois le vent s'était rétabli au S. S. O.; il fallut me tenir au large des îles, après avoir reconnu la Poule et les Poussins avant la nuit. A onze heures du soir, un météore très-lumineux brilla d'un vif éclat dans l'est durant quelques secondes.

21.

Quand il a fait jour, nous avons bientôt reconnu toutes les terres de la veille, et en même temps que le courant nous avait fait dériver de huit à dix milles au nord. Aussi, avons-nous commencé à entrevoir les îles Tawiti-Rahi (*Pauvres Chevaliers* de Cook) et les sommets déchiquetés de Tewara (*Bream-Head*), quoique distans les uns et les autres de près de vingt-cinq milles.

A midi nous passions à six milles au nord des îlots, en apparence inhabités, de Moko-Hinou. La brise ayant varié au S. E. et même à l'E. S. E., je conduisais la corvette sous toutes voiles vers le hâvre de Wangari où je comptais jeter l'ancre avant la nuit. Malheureusement, au moment où nous arrivâmes par le méridien de la pointe orientale du groupe de Moro-Tiri (et il était déjà quatre heures et demie), la brise mollissant beaucoup nous permit à peine de filer plus d'un nœud. Il m'était impossible de reprendre le large, et je me décidai à gagner comme je pourrais le

mouillage de Wangari, avec la sonde à la main. Nous prolongeâmes à moins d'une demi-lieue de distance la chaîne étroite et sourcilleuse des îles Moro-Tiri. Sur leurs rives désertes on n'entendait que le bruit monotone des flots venant mourir à la plage, et les cris d'épouvante de quelques oiseaux de mer.

1827.
Février.

Jusqu'à minuit nous eûmes successivement quarante-huit, quarante-cinq, trente-huit, trente-cinq, trente-deux et trente brasses, gravier et coquilles. Il nous fallut manœuvrer à chaque instant pour profiter des moindres souffles, et ne pas accoster la terre de trop près dans la position resserrée où nous nous trouvions. A minuit, le fond décrut progressivement à vingt-neuf, vingt-six et vingt-deux brasses. A quatre heures et demie du matin, par dix-sept brasses, je restai en panne le grand hunier sur le mât; et à six heures, ayant reconnu la côte à moins de trois milles, je fis servir pour faire route vers le cap Rodney. Bientôt le ciel, jusqu'alors assez beau, se chargea beaucoup dans l'est, une forte houle de cette partie se souleva, et parut nous présager un retour complet de mauvais temps. Instruit par une récente expérience, je ne jugeai pas à propos de m'exposer à la fureur du vent sur une plage ouverte et sans abri : il me parut plus prudent de l'attendre dans un mouillage où je serais à couvert.

22.

En conséquence, je fis gouverner vers le fond de la baie de Wangari où je comptais mettre *l' Astrolabe* à l'abri du cap Tewara. Par malheur nous étions tombés déjà trop sous le vent : un banc se présenta sur

1827.
Février.

notre route , et force nous fut de laisser tomber l'ancre à l'ouvert de la baie dans un point mal abrité contre le vent régnant.

A peine étions-nous mouillés , que le ciel s'étant chargé de toutes parts , le vent souffla avec force du S. E., accompagné d'une pluie abondante, et soulevant une forte houle. Néanmoins nous ne tardâmes pas à distinguer une longue pirogue de guerre qui s'était détachée du fond de la baie , et s'avançait vers nous de toute la vigueur de ceux qui la montaient , car ils manœuvraient avec une extrême habileté. Il n'était pas sans intérêt de voir cette longue et frêle embarcation surgir et disparaître alternativement au travers d'une lame assez creuse. Les naturels portaient tous le costume national de la Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire des nattes en mouka (*phormium tenax*) plus ou moins grossières , à l'exception d'un seul individu proprement vêtu d'habillemens anglais. Je le pris d'abord pour quelque déserteur établi parmi ces insulaires , d'autant plus qu'il accosta la corvette sans hésiter , monta à bord , demanda le rangatira rahi, et s'avança vers moi d'un air fort délibéré. Ce ne fut qu'en l'entendant parler, et examinant de plus près ses traits à demi tatoués , que je le reconnus pour un véritable insulaire.

Pl. XLIX.

Bientôt, au moyen d'un langage mi-anglais , mi-zélandais, qu'aidaient souvent des gestes significatifs, je parvins à connaître que mon hôte se nommait Rangui. Il était fils de Tekoke, premier chef de la tribu de Pahia, sur la baie des Iles, que j'avais eu

occasion de visiter quatre ans auparavant. Il se disait avec orgueil compagnon de Pomare, et, bien qu'il s'efforçât de cacher une partie de la vérité, je soupçonnai bien vite qu'il se trouvait encore en ce moment engagé dans quelque expédition militaire contre les peuplades de la baie Shouraki.

1827.
Février.

L'un de ses lieutenans nommé Nataï, décoré d'un tatouage assez régulier, attira notre attention : l'habile pinceau de M. de Sainson a fidèlement reproduit les traits, le *moko* (tatouage) et le caractère de figure de ce guerrier zélandais.

Pl. XLIII.

Rangui me fit comprendre qu'il avait résidé quelque temps à Port-Jackson où il avait acquis ses manières semi-européennes. Pour achever de me convaincre, il me déploya avec beaucoup de gravité un chiffon de papier que je pris d'abord pour quelque certificat de capitaine baleinier. En effet, c'était bien un certificat, mais au nom de deux individus de Sydney qui attestaient avoir hébergé Rangui quelques jours chez eux, ajoutant que celui-ci leur avait promis en retour de leur envoyer des lances, des coquilles et autres objets curieux de son pays. Ces deux messieurs invitaient en conséquence tous les capitaines entre les mains desquels ce papier viendrait à tomber, à rappeler soigneusement cette promesse au porteur. Cette plaisante invitation m'amusa beaucoup, et je pensai que ceux qui la verraient songeraient à en tirer parti pour eux-mêmes plutôt que pour les deux camarades de Port-Jackson. Du reste, je remis à Rangui, d'un air très-sérieux, son écrit, comme si sa teneur m'eût

1827.
Février.

donné d'utiles renseignemens sur son compte , et il parut très-satisfait.

Après avoir examiné un moment le temps , notre navire et notre mouillage, avec autant d'aplomb qu'eût pu faire le pilote le plus expérimenté, il me déclara que nous étions fort mal placés , qu'il allait faire très-mauvais , et que notre navire périrait certainement si nous ne changions pas de position. En même temps il m'indiquait le fond de la baie , en m'assurant que nous y serions parfaitement en sûreté , et déployait toute son éloquence pour me persuader de m'y rendre. Sans doute il avait raison , je le savais bien ; et plus que lui j'eusse désiré pouvoir conduire la corvette à l'abri de la presque île Tewara : mais le temps qui régnait ne me permettait pas de tenter aucun mouvement. Te Rangui , qui ne pouvait comprendre mes raisons , s'épuisait en démonstrations pour me faire quitter ce mouillage , et y joignait les menaces les plus énergiques d'un prochain naufrage. Voyant enfin qu'il ne pouvait me déterminer , il renvoya sa pirogue et ses gens à terre et resta seul avec moi.

Sur le désir que je lui témoignai , il me donna avec intelligence et complaisance les noms en langue du pays de toutes les terres et îles voisines , que j'ai substitués comme à l'ordinaire à ceux de Cook. Sur des côtes occupées par un peuple doué d'autant de sagacité , et qui n'avait pas laissé un îlot , un rocher , un coin de terre sans lui assigner une dénomination , il devenait bizarre pour le navigateur de ne voir figurer que des noms anglais , souvent d'assez mauvais goût.

Il est beaucoup plus intéressant pour lui de retrouver les noms des naturels. Du moins est-il certain d'être entendu de ceux-ci, et de pouvoir se faire indiquer le lieu où il compte diriger son navire, la tribu qu'il désire visiter. Sans doute c'est pour lui un devoir sacré que de respecter les noms imposés par le premier découvreur à des lieux inhabités ; mais partout ailleurs je pense que ceux des indigènes doivent prévaloir dès qu'ils sont une fois connus ; il vient d'ailleurs un temps où ces noms sont pour le pays les seuls vestiges du langage que parlaient ses primitifs habitans.

1827.
Février.

Immédiatement après avoir mouillé, j'envoyai M. Pâris pour sonder tout autour du navire du N. O. au S. O., et déterminer la limite des cinq brasses. Le résultat de son opération fut qu'il y avait fond presque à toucher la côte. Comme nous en étions à plus de deux milles de distance, cette certitude me rassura en me faisant voir qu'en cas d'accident, nous aurions beaucoup de chasse.

Le temps menaçait de plus en plus ; à onze heures je tentai d'appareiller pour m'avancer un peu plus dans la baie ; mais notre cabestan, naturellement mauvais, laissait glisser la tournevire à chaque secousse violente que la lame imprimait à cette dernière. Je craignis que cette manœuvre, au lieu de nous être avantageuse, ne nous devint funeste ; ainsi je me décidai à garder notre poste, d'autant plus que l'aucere avait tenu bon, quoique nous n'eussions encore que quarante brasses de chaîne à l'eau.

Le temps s'étant un peu amélioré vers trois heures,

1827.
Février.

j'expédiai M. Lottin vers le fond de la baie pour en lever le plan. Il revint sur les cinq heures et demie, après avoir reconnu un excellent mouillage et l'entrée d'un beau canal qui doit être l'embouchure de la rivière Wangari.

Te Rangui a passé joyeusement la journée à bord, et se décide à y passer aussi la nuit. Mais rien n'a pu le déterminer à nous accompagner au fond de la baie Shouraki. L'idée seule de communiquer avec les habitants de cette contrée a semblé lui causer une véritable terreur. Ni prières, ni promesses n'ont pu vaincre sa répugnance, pas même l'offre d'un fusil, appât si puissant sur l'esprit du Nouveau-Zélandais. Il m'a appris que Temarangai, chef distingué dans ces cantons, habitait les bords du Wangari; il a ajouté qu'il allait lui annoncer notre arrivée, et l'inviter à nous apporter des cochons, si nous voulions seulement l'attendre trois ou quatre jours.

Toute la nuit, la houle a été très-forte, la brise fraîche et inégale, et le ciel chargé. *L'Astrolabe* roulait bord sur bord, mais sans trop fatiguer.

23.

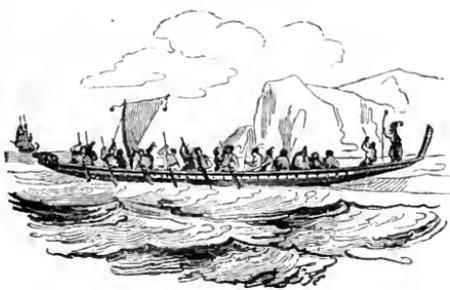
Sur les cinq heures du matin, voyant que le vent et la houle ne me permettaient pas d'appareiller, j'ai voulu mettre à profit ce retard forcé pour visiter la baie, l'entrée de la rivière et l'établissement de Rangui. Suivi de MM. Quoy, Lottin, Lauvergne et de Rangui, je me suis dirigé avec la baleinière vers la pointe de sable située au N. N. O. de notre mouillage.

Pl. XL.

Sur notre route, nous avons rencontré les trois pirogues de Rangui qui se rendaient à bord. La plus

grande, ornée sur l'avant et sur l'arrière, de plumes et de touffes de poil, offrait le long de son plat-bord, une suite de sculptures en bas-reliefs, peintes en rouge, souvent enrichies d'incrustations de nacre, le tout exécuté dans le meilleur goût zélandais. Rangui

1827.
Février.



adressa quelques mots à ses guerriers; puis il persista à m'accompagner dans mon excursion, malgré l'offre que je lui fis de le déposer sur ses pirogues. Un banc considérable qui s'étend à près d'un mille de la plage de sable rétrécit l'entrée de la baie de Wangari de manière à ne lui laisser qu'un demi-mille de largeur. Son intérieur offre un excellent mouillage, on y est abrité de toutes parts, et le vent du sud qui pourrait seul y pénétrer ne peut y amener de houle à cause de la configuration des terres voisines. Le long de la terre haute, vers le nord, on trouve dix à douze brasses jusqu'à toucher la côte.

L'entrée de la rivière elle-même a un demi-mille d'ouverture, et s'étend ensuite en un vaste bassin de

1827.
Février.

deux ou trois milles de large, où des navires comme le nôtre pourraient sans doute entrer. Nous avons débarqué près de la pointe du nord, et j'ai gravi avec M. Lottin jusqu'à la cime d'un petit morne qui domine à la fois le bassin extérieur et le bassin intérieur. De ce point, ma vue pouvait errer à son gré sur les sommets ombragés de Tewara, que surmontent des pitons décharnés et souvent disposés comme les doigts de la main, sur les plages basses et sablonneuses qui bordaient du côté opposé le canal situé à mes pieds, et surtout sur le vaste et paisible bassin des eaux du Wangari, environnées de toutes parts d'une végétation robuste. De riantes îles s'élèvent à sa surface, et le cours de la rivière disparaît au travers des montagnes situées au couchant.

Probablement, comme tous ceux qui ont été reconnus jusqu'à ce jour dans ces îles, ce fleuve, malgré l'aspect imposant de son embouchure, n'est qu'une large crique d'eau salée aboutissant bientôt à un torrent plus ou moins volumineux, qui, dans les chaleurs et à basse mer, n'offre souvent qu'un filet d'eau. Cette disposition des rivières de la Nouvelle-Zélande, si conforme en apparence à ce qui a lieu dans la Nouvelle-Hollande, tient pourtant, suivant moi, à une cause toute différente. A la Nouvelle-Zélande, je l'attribuerais tout naturellement à l'extrême irrégularité du sol, à la hauteur des montagnes, et surtout au peu de largeur des îles dont se compose cette terre et qui ne permet point aux cours d'eau d'atteindre un volume considérable avant de s'épancher dans la

mer. Il est inutile de prouver que la même raison ne serait point admissible pour le continent australien.

1827.
Février.

Tout en admirant la beauté de la scène qui nous environnait et la vigueur de la végétation, je m'étonnais du silence qui régnait de tous côtés et de l'absence de toute créature humaine sur un sol aussi fertile. Mais je me rappelai les habitudes belliqueuses des Zélandais et surtout les guerres d'extermination que les peuples du Nord viennent déclarer chaque année aux malheureuses tribus de la baie Shouraki. En effet, en rôdant aux environs, j'eus bientôt découvert, au travers des broussailles qui recouvraient le sol, les débris épars de nombreuses cases. Un village avait naguère occupé cette éminence, et ses habitans avaient été détruits ou s'étaient enfuis vers l'intérieur, afin de se soustraire aux fureurs des tribus de la baie des Iles, guidées successivement par Koro-Koro, Pomare, Shongui, etc.

Ici, malgré la circonstance la plus favorable aux recherches entomologiques, un soleil piquant après une longue pluie, j'eus occasion de remarquer de nouveau la disette singulière de diverses espèces d'insectes sur le sol de la Nouvelle-Zélande. Point de coléoptères, ni de lépidoptères, seulement quelques orthoptères, hémiptères et diptères, comme locustes, criquets, punaises et mouches, etc. Les oiseaux étaient plus nombreux, mais très-farouches. D'excellentes huîtres recouvraient les rochers, et de larges fucacées tapissaient les intervalles que ceux-ci laissaient entre eux au fond de la mer près du rivage.

1827.
Février.

Dès que M. Lottin eut terminé son travail, qui dura une heure environ, je m'acheminai vers la station de Rangui, qui s'était établi dans une petite plaine sous les flancs mêmes de la presqu'île Tewara et à l'abri de tous les vents. Un rapide coup-d'œil, jeté sur son établissement, m'eut bientôt convaincu qu'il n'était que temporaire; ce n'était qu'un camp volant dans lequel ce rangatira s'était placé avec sa troupe comme en vedette, en attendant le reste de l'armée. Deux ou trois huttes en branchages servaient de tentes; une grande quantité de corbeilles, remplies de racines de fougères (*Nga doua*); nombre de poissons suspendus à l'air pour sécher, et dont la plupart, à demi corrompus, exhalaient une odeur infecte, des paquets de lances et quelques fusils couverts de nattes; voilà quel était le bagage de ces aventuriers. Point de cochons, aucune apparence de terre cultivée, seulement un beau coq dont je fis l'emplette.

Comme ils s'étaient presque tous rendus à bord, il ne restait à la garde du camp qu'un homme, deux ou trois femmes et quelques enfans.

Ayant questionné Rangui d'une manière plus précise, après quelques faux-fuyans, il finit par m'avouer qu'il conduisait en effet l'avant-garde de l'expédition militaire dirigée cette année par les peuplades de la baie des Iles contre ceux de Wai-Kato, dont ils avaient juré la ruine. Il attendait de jour en jour l'arrivée des autres chefs ses alliés pour s'avancer vers le sud. Il fut ravi d'apprendre que je devais aller mouiller à Paroa; ses yeux se remplirent de larmes quand je lui

dis que je verrais son père Tekoke , et il m'en exprima sa joie par toutes sortes de témoignages d'amitié. Etrange réunion, chez ces sauvages, d'affections si tendres avec les mœurs les plus féroces!

1827.
Février.

Comme je jugeai que le temps allait me permettre de mettre à la voile , je dissuadai Rangui de revenir avec nous , et pris congé de lui. A mi-chemin , je rencontrai les trois pirogues qui retournaient à terre. Déjà je me félicitais d'être débarrassé de ces hôtes si importuns au moment d'un appareillage, quand, à mon arrivée, je fus tout-à-fait contrarié d'apprendre que six d'entre eux étaient restés à bord. Sur-le-champ , je les fis rembarquer dans la baleinière et jeter à terre sur le point le plus voisin. Toutefois ce mouvement entraîna un retard de deux longues heures , et il était midi précis quand nous appareillâmes.

CHAPITRE XV.

EXPLORATION DE LA BAIE SHOURAKI, DÉCOUVERTE DU CANAL
DE L'ASTROLABE.

1827.
Février.

Nous gouvernâmes au S. E. $\frac{1}{4}$ E. avec une jolie petite brise de nord, en prolongeant la côte à deux ou trois milles au large. Depuis le mouillage jusqu'au cap Papaï-Outou qui forme la pointe méridionale de la baie Wangari, la côte est basse et nue et ne se relève qu'auprès du cap où elle devient en même temps un peu boisée. Au-delà, ce n'est qu'une suite de dunes uniformes et presque dépouillées jusqu'à quatre ou cinq milles du cap Tokatou-Wenoua (cap *Rodney* de Cook). Alors la terre se relève encore et prend un aspect moins triste. Sur notre gauche, nous laissâmes les sommets élevés de Moro-Tiri, Taranga et le rocher Toutourou, semblable à un coin de mire isolé, et sans apparence de verdure.

A sept heures du soir, nous passions précisément entre le cap Tokatou-Wenoua et la haute île Shou-

tourou , à moins d'une demi-lieue du premier et environ à dix milles de l'autre.

1827.
Février.

La pointe de Tokatou-Wenoua n'est pas elle-même bien élevée, et ce n'est qu'à quatre à cinq milles dans l'intérieur qu'elle est surmontée par un piton de cent cinquante toises environ de hauteur.

La sonde qui, toute l'après-midi, avait indiqué trentedeux et trente-trois brasses, descendit à quarante près du cap, bien que la distance à la côte fût deux fois moindre. Après l'avoir dépassé, son indication rede- vint uniforme et de trente-une à trente-trois brasses , comme auparavant , jusqu'à mi-chenal entre la grande terre et Shoutourou. La nuit fut très-belle , et nous la passâmes paisiblement en panne.

Dès quatre heures du matin je gouvernai à l'O. S. O. pour nous rapprocher du cap Tokatou-Wenoua. Quand le jour nous permit de reconnaître les terres, je vis que le courant nous avait entraînés durant la nuit de six à sept milles vers le cap Moe-Hao (cap *Colville* de Cook). Je manœuvrai pour suivre la côte d'aussi près qu'il me serait possible, car mon intention était de m'enfoncer dans les îles de l'ouest que Cook n'avait vues qu'à la hâte et d'une manière fort vague , tant je tenais à compléter le travail de ce grand navi- gateur.

24.

Quoique le vent fût devenu très-mou, à huit heures nous passâmes vis-à-vis d'une pointe très-avancée, terminée par quelques îlots, et derrière laquelle doit se trouver un excellent mouillage. Un instant après , un écueil à fleur d'eau se montra sur l'avant du na-

1827.
Février.

vire : nous en passâmes à quatre cents toises, tandis que M. Guilbert allait le reconnaître. Ce n'est qu'un petit plateau peu étendu et qui n'offre point de danger, ayant tout à l'entour dix-sept brasses d'eau.

Nous cinglâmes ensuite devant un vaste enfoncement qui doit contenir plusieurs îles, baies et canaux. Vers deux heures, nous donnions à pleines voiles entre une île située sur babord (Tiri-Tiri-Matangi) et une presqu'île sur la droite qui ne tient à la grande terre que par un isthme fort étroit. Dans ce canal qui a deux ou trois milles de largeur, le fond décroissait régulièrement de vingt à dix-sept brasses. Ensuite nous nous trouvâmes dans un golfe spacieux sur la bande occidentale de la baie Shouraki, où nous fûmes obligés de courir des bordées pour nous élever dans le S. O.

Ce beau bassin a dix à douze milles d'étendue en tout sens. Au S. E. il est bordé par une chaîne d'îles médiocrement élevées et bien boisées ; à l'O. par une côte uniforme, taillée à pic, triste et stérile ; au N. N. O. un large canal paraît s'enfoncer dans les terres : mais je préférerais diriger mes recherches vers une autre ouverture dans le sud, qui devait, suivant mon calcul, me rapprocher de la côte opposée de la Nouvelle-Zélande, et réduire à très-peu de chose la largeur d'Ika-Na-Mawi sur ce point. Je n'étais pas même éloigné de penser qu'il pouvait exister ici un canal qui partagerait cette terre en deux îles.

Nous n'avons remarqué aucune trace d'habitans, seulement deux ou trois fumées fort loin dans l'inté-

rieur. On ne peut douter que cette extrême dépopulation ne provienne des ravages de la guerre.

1827.
Février.

La brise ayant beaucoup molli et varié à l'O. S. O., dans la soirée, nous laissâmes tomber l'ancre par douze brasses, vase molle, à quatre milles de la côte. En peu d'instans l'équipage pêcha à la ligne une immense quantité de beaux poissons et de la chair la plus exquise. Dans l'après-midi, un petit squalé marteau avait quelque temps suivi la corvette.

Le branlebas se fait à cinq heures, et quelques minutes après *l'Astrolabe* est sous voiles. Le vent fixé au S. S. O. nous réduisait encore à louvoyer, et je prévis qu'il nous faudrait une bonne partie de la journée pour atteindre la passe du sud. Afin de mettre ce temps à profit, je sautai dans la balcinrière avec MM. Lottin, Gaimard et Lesson, pour aller explorer les canaux intérieurs, laissant la corvette, sous la conduite de M. Jacquinet, s'avancer à petites bordées vers la passe. A la distance d'une demi-lieue environ, nous prîmes plaisir à voir *l'Astrolabe* sillonnant les eaux tranquilles d'un bassin environné de terre de tous côtés : son corps légèrement balancé sur la surface des flots, ses voiles doucement enflées par une brise légère, contrastaient vivement avec le silence absolu de la nature. Perdue comme un point sur l'immensité des mers, la masse d'un navire reprend toute son importance dès qu'elle est rapprochée d'objets qu'on puisse lui comparer. L'effet que ce spectacle produit est peut-être plus frappant encore pour le navigateur qui, renfermé dans cette demeure flottante,

25.

1827.
Février.

en trouve d'ordinaire les dimensions rétrécies en raison de la gêne qu'il y éprouve.

Au bout de deux heures nous donnâmes dans la passe qui avait excité notre curiosité. Sur la gauche se trouve une île (Rangui-Toto) basse à ses extrémités, surmontée d'un piton au centre, et dont la végétation très-active contraste d'une manière singulière avec la nudité des terres qui occupent la rive opposée. Nous nous trouvâmes ensuite dans un beau bassin intérieur qui nous offrit régulièrement six à huit brasses d'eau, et se divisait bientôt en deux canaux : l'un se dirige vers l'est, et nous ne pouvions en distinguer l'extrémité ; l'autre qui courait à l'ouest nous semblait borné par des terres à deux ou trois lieues de distance.

Nous pénétrâmes dans celui-ci, et débarquâmes sur sa rive droite. Tandis que M. Lottin faisait une station géographique sur le sommet d'un piton que dès la veille nous avions remarqué de très-loin, je jetais un coup-d'œil sur la campagne d'alentour. Recouverte en abondance par des plantes herbacées, il n'y croissait que des buissons et point d'arbres. Déjà les chaleurs semblaient avoir détruit une grande partie des végétaux, et ce sol quoique assez fertile en apparence me parut privé d'eau douce, car je ne pus y découvrir qu'une mare d'eau saumâtre. Les oiseaux y étaient fort rares : nous ne pûmes tirer que quelques espèces de rivage ; nous devons noter cependant une caille analogue à celle d'Europe. Le long de cette plage nous éprouvâmes une chaleur à laquelle nous n'étions

plus accoutumés depuis notre arrivée sur les côtes de la Nouvelle-Zélande.

1827.
Février.

A midi et demi, nous nous sommes rembarqués, pour traverser le bras de mer, et nous avons mis pied à terre sur la rive du sud. Au bord de l'eau nous trouvâmes un village abandonné, composé de plus de cent cabanes; mais nous vîmes que ce n'était que des huttes en simples branchages, construites seulement pour servir momentanément d'abris aux naturels dans leurs grandes parties de pêche ou lors de leurs excursions militaires.

Toujours préoccupé de l'idée que la mer devait se retrouver à une très-petite distance au sud, je résolus de franchir l'isthme étroit qui nous en séparait, ou du moins d'atteindre un monticule éloigné de deux lieues environ, du sommet duquel j'espérais découvrir les deux mers. Je pris Simonet avec moi, et MM. Lottin et Gaimard, à qui je communiquai mon projet, voulurent m'accompagner. Cette société m'était aussi utile qu'agréable : car au travers de ces solitudes inconnues on court le risque d'être rencontré à chaque instant par des sauvages dont les intentions peuvent être suspectes. Du reste, je plaçais ma confiance sur ce que je n'emportais rien qui pût exciter leur cupidité. Simonet seul avait un mauvais fusil, et je l'aurais cédé promptement pour peu que je me fusse vu serré de trop près ou par une troupe nombreuse.

Nous fûmes d'abord favorisés par un petit sentier bien battu qui se dirigeait précisément vers l'endroit où je voulais aller. Long-temps même je crus qu'il

1827.
Février.

allait nous conduire à quelque habitation. Durant une heure environ, nous cheminâmes au travers de coteaux couverts de hautes fougères, d'arbrisseaux et quelquefois de bois taillis, coupés par des ravines où coulaient des ruisseaux d'une eau très-fraîche. A notre grand regret, notre sentier s'effaça peu à peu et finit par disparaître aux approches d'un petit bois plus touffu que les autres. Toutefois, comme nous n'étions plus qu'à deux milles de l'éminence que je voulais atteindre, nous tentâmes de poursuivre notre route. Mais après une demi-heure d'efforts inouïs, de fatigues extraordinaires qui nous permirent à peine d'avancer de deux cents pas, nous nous trouvâmes dans un lieu si marécageux, si enlacé de fougères, broussailles sèches et arbrisseaux, qu'il nous devint impossible de poser un pied devant l'autre. Dans une tentative qu'il fit pour pénétrer plus avant, M. Gaimard fit une chute et faillit se blesser dangereusement*. D'ailleurs il ne suffisait pas d'aller, il eût fallu revenir, tâche encore plus difficile quand nos forces auraient été épuisées. Quoiqu'il m'en coûtât, je voyais la nécessité de nous en retourner, ce que nous exécutâmes d'un pas plus modéré. Les véroniques ligneuses, les leptospermes, les épacridées, quelques cypéracées, et surtout la fougère comestible, forment la principale végétation de ces déserts. Aucune trace de culture ne s'offrit à nos regards. Outre le sentier que nous suivions, nous n'observâmes d'autres vestiges

* Voyez note 14.

du passage de l'homme que quelques arbres abattus et divers espaces de terrain fraîchement remués pour arracher des racines de fougère (*nga doua*), une des bases principales de la nourriture des habitans de ces régions.

1827.
Février.

Des hauteurs voisines, nous remarquâmes que le canal où se trouvait notre canot débouquait à l'ouest dans un vaste bassin qui s'étendait indéfiniment au nord. Il est très-probable que celui-ci doit communiquer avec le canal que nous avons observé la veille au soir dans le N. N. O. de notre mouillage. Tout indique qu'en ces parages l'île Ika-Na-Mawi est morcelée par une foule de canaux et de criques qui doivent former des baies et des hâvres meilleurs les uns que les autres.

Vers trois heures et demie, nous quittâmes cet endroit, et une heure après nous étions de retour à bord. Profitant de la marée qui lui était favorable, M. Jacquinet avait amené la corvette à l'entrée de la passe, entre l'île Rangui-Toto et les terres de Taka-Pouni. Dès que la baleinière fut hissée, je fis servir les amures à tribord, décidé à donner de suite dans le canal oriental. Poussé par une jolie brise de S. O., je doublai rapidement au vent l'île Rangui-Toto. A cinq heures trente-cinq minutes, au moment où nous dépassions sa pointe méridionale à moins de trois cents toises de distance, la sonde qu'on jetait alternativement des deux bords et sans discontinuer, diminua rapidement de six à cinq, cinq et demie et même moins de quatre brasses. Inquiet, j'allais virer de

1827.
Février.

bord , malgré des brisans qui nous cernaient de près dans le sud , quand le jet suivant nous donna six brasses , puis le fond augmenta successivement jusqu'à huit brasses. Cependant , à six heures et demie , je me voyais entouré de terres de toutes parts et le canal s'était beaucoup resserré. Craignant de tomber dans un lieu moins favorable pour mouiller , et ne voulant pas aller plus loin , je laissai tomber l'ancre de tribord par huit brasses , fond de vase. Vingt brasses de chaîne à la mer suffirent pour nous mettre à l'abri de toute inquiétude. La nuit fut très-douce , et je pus enfin goûter un repos parfait *.

26.

Dès cinq heures du matin , impatient de poursuivre nos découvertes , avec une petite fraîcheur de S. O. accompagnée d'un temps charmant , je remis à la voile pour avancer dans le canal où nous avons pénétré. Mais le vent , après avoir varié au S. et S. E. , tomba tout-à-fait à sept heures et demie , et nous laissa en calme plat. Au même instant , trois pirogues que nous observions depuis long-temps , et qui étaient parties de la plage du sud , arrivèrent le long du bord. Bientôt j'appris qu'elles appartenaient à Rangui , chef puissant de cette côte : lui-même , revêtu d'une tunique écossaise , se trouvait dans la plus grande de ces embarcations. Sur mon invitation il monta à bord sur-le-champ et sans défiance , s'avança vers moi d'un pas grave et assuré , et me proposa le salut d'étiquette (*shongui*). J'exigeai que tous ses guerriers restassent

* Voyez note 15.

dans leurs pirogues, et ne permis qu'à lui et à son frère et compagnon d'armes, Tawiti, de monter sur la corvette, ce qui ne parut lui causer aucune répugnance.

1827.
Février.

Te Rangui, dont la taille atteignait cinq pieds neuf pouces, était un fort bel homme dans toute l'étendue du mot; sa démarche était noble et imposante, et les traits de son visage, quoique ornés déjà de sillons nombreux, marques de son rang, respiraient un air de calme, de confiance et de dignité remarquables. Nous ne tardâmes pas à être ensemble le mieux du monde, et dans le cours de la longue conversation qui eut lieu entre lui et moi, voici les principaux renseignemens que je pus saisir.

Pl. LXXI.

Les naturels de Shouraki se trouvent engagés dans des guerres continuelles avec les peuples du nord, qui viennent chaque année ravager leur territoire. — Les armes à feu donnent un immense avantage à ceux-ci, et Rangui témoignait le plus vif désir d'en obtenir pour sa tribu. — Un an s'était à peine écoulé depuis qu'il avait combattu à coups de fusil contre le redoutable Pomare. — Après avoir échangé plusieurs balles, Pomare avait enfin succombé; comme de coutume, son corps avait été dévoré sur le champ de bataille, et sa tête préparée en *moko-mokai* était conservée dans le pâ de Wai-Kato, principale forteresse de la ligue des peuples de la baie Shouraki. — Je pouvais en devenir maître pour quelques livres de poudre; il ne s'agissait que d'attendre quatre ou cinq jours, temps rigoureusement nécessaire pour envoyer un messenger chercher

1827.
Février.

cette tête à Waï-Kato.... Cette proposition était assurément séduisante pour moi, et j'aurais été jaloux de rapporter en Europe la dépouille dernière d'un guerrier devenu si fameux dans ces régions antarctiques. Malheureusement l'exploration de la Nouvelle-Zélande n'était pour la campagne qu'une opération du second ordre, et mes instructions me prescrivaient de me rendre entre les tropiques.

Rangui et Tawiti, empressés de satisfaire à mes questions, me donnèrent en outre les noms des districts, des canaux et des îles dont nous étions environnés. C'est ainsi que les noms suivans vinrent figurer sur notre carte, savoir : Rangui-Toto pour l'île volcanique située au N. O. du mouillage, Taka-Pouni pour la plage opposée, Waï-Tamata pour le canal de l'ouest, Waï-Mogoïa pour un canal au sud, et Waï-Roa pour un troisième situé à l'est. On me confirma que le Waï-Tamata ne communiquait point avec la mer occidentale; mais on me répéta à diverses reprises et d'une manière positive, qu'en suivant le cours du Waï-Mogoïa on pouvait arriver en un endroit séparé seulement par une marche très-courte des bords du Manoukao, grand port situé sur la côte ouest de la Nouvelle-Zélande.

Ce renseignement me parut si important que je conçus à l'instant le projet d'en vérifier l'exactitude. Aussitôt je proposai à Rangui de rester à bord avec Tawiti, tandis que j'enverrais quelques-uns de nos officiers à Manoukao, sous l'escorte de ses guerriers. Il y consentit de si bonne grâce et d'un air si ouvert,

que je ne pensai pas qu'il y eût le moindre danger pour mes compagnons. En conséquence je laissai retomber l'ancre à très-peu de distance de l'endroit où nous avions passé la nuit : puis à dix heures la baleinière partit sous les ordres de M. Lottin, qu'accompagnaient MM. Guilbert, Gaimard, Bertrand et Faraguet. Un guide donné par Rangui était chargé de les conduire et de les faire respecter au nom de ce chef.

1827.
Février.

M. Lottin avait ordre de s'avancer jusqu'à Manoukao afin de reconnaître la mer occidentale, mais en combinant ses opérations de manière à être de retour au canot avant la nuit. La plus grande circonspection dans leurs rapports avec les naturels leur était recommandée à tous. Trop de catastrophes funestes, à dater de la découverte de Tasman, jusqu'à l'enlèvement du *Boyd* à Wangaroa, avaient tristement signalé le passage des Européens en ces parages, pour me permettre d'être parfaitement tranquille sur les dispositions de ces peuples aussi faciles à irriter que barbares dans leurs vengeances.

En même temps, j'envoyai la yole, sous les ordres du maître d'équipage, faire du bois sur une petite île voisine, nommée Koreha. Son sommet en forme de cratère et les pierres poncees trouvées à sa base attestent que son origine est également volcanique, bien qu'elle soit aujourd'hui presque entièrement recouverte d'épais tapis d'une herbe très-verte.

Rangui déjeuna avec moi et se comporta fort décemment à table; puis il renvoya tous ses gens avec

1827.
Février.

leurs pirogues à terre, restant seul à bord avec Tawiti. Parmi diverses choses qu'il me raconta, voici celles que je notai avec plus de soin.

Il n'avait connaissance que de trois navires venus avant nous dans ce même endroit, savoir : *le Koroman* (Coromandel, capitaine Downie); *le Pateriki* (sans doute, suivant ce que j'ai soupçonné depuis, *le Saint-Patrick* que montait M. Dillon); enfin *le Louisiann* que je supposai un navire américain. — Ce dernier avait échoué et manqua périr en voulant passer par le canal de Pakii. — Le district de Tamaki qui avoisine les bords du Mogoïa reconnaît pour chefs principaux Rangui, Kaïwaka et Tawiti, tandis que Manoukao est sous les ordres d'un grand rangatira nommé Toupäia, que mes deux hôtes appelaient leur père. — Sans doute ce n'était qu'un titre de respect ou d'adoption, puisqu'ils m'expliquèrent un peu plus tard que leur véritable père était Houpâ, chef puissant, naguère établi près de l'embouchure du Wäi-Kahourounga (rivière *Tamise*), mais qui avait succombé avec une foule de ses guerriers à une épidémie cruelle qu'ils attribuaient à la colère du Dieu des Anglais. — Dans leurs idées superstitieuses, c'était l'apparition de M. Marsden parmi eux et l'intercession de ce tohunga ou prophète puissant, qui leur avaient valu ce terrible fléau; mais ils ne pouvaient assigner aucun motif spécieux à cette absurde opinion. On sait d'ailleurs que, durant tout son voyage dans ces contrées, M. Marsden vécut dans la plus parfaite intelligence avec ces peuples. Quoi qu'il

en soit, regardant désormais ces lieux comme dévoués à la vengeance céleste, les enfans de Houpâ et leurs compagnons frappèrent leurs antiques demeures d'un éternel tapou, et vinrent s'établir plus au nord de la rive gauche du golfe Shouraki. — Toute cette côte prend le nom de Ware-Kawa, tandis que celle de l'est retient plus particulièrement celui de Shouraki. Waï-Kato, situé à trois ou quatre journées de distance vers le S. S. E. et l'arsenal de ces insulaires, est commandé par Kanawa et défendu par mille guerriers, qui sur-le-champ se mettraient en marche, dès qu'on aurait des nouvelles de l'arrivée de Shongui à la baie Shouraki. — Rangui me raconta la mort misérable de Hihi, l'un des plus redoutables compagnons de Shongui, qui s'était noyé l'année précédente dans le bassin même où nous étions mouillés. Sa pirogue avait chaviré dans un grain violent, et son corps était devenu la pâture des poissons, destinée la plus funeste pour un guerrier dans les idées de ce peuple. — Mon hôte surtout ne cessait de répéter avec emphase qu'il avait tué et mangé Pomare, montrant avec orgueil sa tunique écossaise, comme trophée de sa victoire, *exuvias indutus Achillis...* A l'entendre, il préparait le même sort à Shongui, dès que celui-ci oserait se mesurer avec lui. — Cependant quand je vins à parler par hasard de Rangui de Pahia, que j'avais rencontré à Wangari, la jactance de mon héros diminua tout-à-coup pour faire place à une inquiétude très-marquée et qui avait quelque chose de comique. Il s'informa à diverses reprises des forces de cet ennemi, de ses projets, et sur-

1827.
Février.

1827.
Février.

tout demanda plus de vingt fois de suite s'il n'allait pas arriver incessamment. Tout annonçait que cette nouvelle l'agitait cruellement et qu'il était vivement tourmenté de savoir son ennemi déjà si près de lui. Ayant voulu connaître quelle serait ma conduite dans le cas où Rangui qu'il surnommait avec mépris Touke pour le distinguer de lui-même, viendrait à paraître près de la corvette, je lui répondis qu'étant également l'ami de tous les Zélandais, je ne lui ferais aucun mal, mais que je ne souffrirais point non plus qu'aucun de mes hôtes fût attaqué ou même insulté sur mon vaisseau. J'ajoutai que tant que lui Rangui de Tamaki et les siens seraient sous ma protection, il ne pouvait leur arriver rien de fâcheux. Cette promesse lui fit plaisir et parut calmer un peu les vives inquiétudes qu'il éprouvait. — Le sentier que nous avons suivi long-temps la veille conduisait aussi à Manoukao, bien qu'il fût interrompu en certains endroits. — Kaï-Para, résidence de Moudi-Panga, chef célèbre de ces régions, n'est éloignée que de trois jours de Tamaki, et ce rangatira valeureux, qui avait si long-temps résisté avec succès à Shongui, a enfin succombé sous les coups de celui-ci, et lui a servi de pâture ainsi qu'à ses guerriers. — Kapou-Hoka, dont Touaï me montra quelques années auparavant la tête préparée à Paroa, était frère ou cousin aîné de Rangui. — En définitif, je crus comprendre que Kanawa, chef de Waï-Kato, était *toupouna* ou grand-père de Rangui et père de Tawiti, d'où il s'ensuivrait que celui-ci serait l'oncle et non le frère de Rangui. En

général les titres de frère, oncle ou neveu, et même cousin, sont souvent confondus chez ces peuples, et les adoptions, aussi fréquentes parmi eux qu'elles l'étaient chez les anciens Romains, ajoutent encore à cette confusion.

1827.
Février.

Rangui n'a pu me désigner que six principaux airs de vents, savoir : N., mouli; N. E., marangai; E., tonga; S., hawa-ourou; O., tou-araki; et N. O., kau-raki. Il m'a récité en entier le fameux chant du Pihe, et a été fort étonné de me le voir répéter après lui, en le lisant dans la grammaire. Ce chef portait en guise de sceptre une côte de baleine sculptée qu'il nommait patou-waïroa et dont j'ai fait l'acquisition, ainsi que d'un beau manteau garni en poil de chien de diverses couleurs appartenant à Tawiti. Ce dernier avait amené sa femme avec lui, elle portait dans ses bras un enfant qui paraissait aussi tendrement chéri du père que de la mère. Comme nous l'avions vu en d'autres endroits, les esclaves ou filles du peuple prodiguaient leurs faveurs au premier venu pour la moindre bagatelle, tandis que les femmes mariées étaient inaccessibles. Pour éprouver jusqu'où pouvaient s'étendre leurs scrupules touchant la fidélité conjugale, M. Gaimard fit toutes sortes d'offres à Tawiti pour obtenir les faveurs de sa femme; ce rangatira fut sourd à toutes les séductions, même à l'offre d'un fusil ordinaire, se contentant de répondre chaque fois : *tapou* (*sacré* ou *défendu*). Seulement quand le docteur vint à offrir, en plaisantant, un fusil à deux coups, le chef sauvage, incapable de résister à une offre si séduisante, se con-

PL. LVII.

1827.
Février.

tenta de pousser sa femme entre les bras de l'étranger; tandis qu'il tendait l'autre main pour recevoir le fusil... Avant de juger trop sévèrement ces enfans de la nature, il ne faut pas oublier qu'à leurs yeux une arme de cette espèce est aujourd'hui d'un plus grand prix que ne le serait aux yeux d'un Européen une clef de chambellan, un bâton de maréchal, ou même un porte-feuille de ministre.

Comme je l'avais déjà observé à la baie des Iles, la femme de Tawiti montrait la plus grande répugnance à se défaire d'une dent de requin qu'elle portait à l'oreille. L'unique raison qu'elle opposait à mes refus était que cette dent lui venait d'un étranger (*tangata ke*); réponse qui m'avait été souvent faite à Paroa. Il faut convenir que ces naturels tiennent singulièrement aux souvenirs d'amitié qui leur ont été laissés, si toutefois ce n'est point l'effet d'un sentiment superstitieux.

Sur les cinq heures, les pirogues sont revenues à bord, apportant une immense quantité de beaux poissons. Les insulaires les ont cédés aux matelots pour des bribes de biscuit, et ont toujours montré une grande probité dans leurs marchés. La yole a apporté deux charges de bois qui se fait facilement sur l'île Koreha.

La baleinière est rentrée à bord à sept heures un quart du soir, avec tous nos voyageurs. Après avoir remonté la rivière Mogoïa, l'espace de trois ou quatre milles, ils ont mis pied à terre sur les bords d'un isthme étroit qu'ils ont traversé, et se sont ensuite trouvés sur les bords du bassin de Manoukao. Ils n'ont eu qu'à

se louer des procédés des naturels, et ont été reçus par eux avec tous les honneurs imaginables. Je renverrai au récit de M. Lottin* touchant les détails de cette intéressante excursion, et les fruits qu'il a pu retirer de son exploration : du reste il est maintenant constant que l'île Ika-Na-Mawi en cette partie se trouve réduite à une langue de terre très-étroite.

1827.
Février.

Cette découverte peut devenir d'un grand intérêt pour les établissemens qui auront lieu à la baie Shouraki, et cet intérêt augmentera encore si de nouvelles reconnaissances peuvent démontrer que le port de Manoukao est susceptible de recevoir des navires d'une certaine dimension ; car un pareil établissement se trouverait alors à la portée des deux mers orientale et occidentale.

Toupaïa, le principal chef, ne devait venir à bord que le lendemain ; mais Inaki, *rangatira para parao***, qui avait reçu ces messieurs à Manoukao, les avait accompagnés à leur retour. C'était un homme d'une taille moyenne, mais très-bien pris dans toutes ses proportions, dont la figure était expressive, l'attitude fière et l'air vraiment belliqueux.

Il me parut tout-à-fait indépendant de Rangui, qui de son côté affectait de le traiter avec hauteur. Celui-ci ne cessait de me répéter qu'Inaki lui était bien inférieur pour le rang, et qu'il n'était que rangatira para

* Voyez notes 16 et 17.

** Titre qui paraît répondre à celui de premier lieutenant du chef principal, et surtout conférer les fonctions de chef des guerriers.

1827.
Février.

parao, convenant du reste que c'était un guerrier très-brave. J'en conclus que, comme en tant d'autres pays du globe, Inaki, quoique inférieur à Rangui pour la naissance, avait peut-être acquis par sa bravoure et ses exploits le droit de commander aux guerriers de Manoukao. Il me fit hommage de son bâton de commandement, sculpté à son extrémité, incrusté en nacre et enrichi de plumes précieuses.

Te Rangui, étant devenu tout-à-fait mon hôte, coucha dans ma chambre, tandis que Inaki et Tawiti étaient traités sur le même pied par les officiers. Rangui s'était étendu fort tranquillement sur son matelas et se préparait à dormir honnêtement, quand il entendit dans la chambre voisine (le carré des officiers) ses deux compagnons occupés à négocier l'introduction de quelques femmes qui leur avaient été demandées. Mon rangatira me demanda alors avec empressement si je n'en désirais point; sur ma réponse négative, il se tut en poussant un soupir: puis saisissant le moment où il me supposa endormi, il s'esquiva tout doucement de ma chambre, et alla prendre une part très-active aux négociations galantes de ses deux compagnons, afin sans doute de participer aux profits qui devaient leur en revenir.

27.

Dès cinq heures un quart du matin, désirant profiter d'une petite brise de S. S. O., pour reprendre notre travail, je fis hisser les huniers, et une demi-heure après nous faisons route à l'E. S. E. vers Pakii.

Nos nobles amis Rangui, Tawiti et Inaki, avant de

nous quitter, nous promirent positivement de revenir nous voir à Shouraki. Au moyen d'un petit ruban, je suspendis au cou de Rangui et d'Inaki des médailles de l'expédition en signe de protection et d'amitié, témoignage auquel ils parurent très-sensibles. Rangui, m'ayant prévenu que le passage de Pakii n'était pas sain et qu'il fallait en prendre un autre entre les îles, m'offrit un de ses esclaves (*kouki*) pour me servir de pilote, assurant que cet homme connaissait parfaitement toutes les localités. Tout en témoignant au chef ma reconnaissance pour cette marque d'attention, on sent bien que j'étais peu disposé à placer une grande confiance dans les connaissances nautiques d'un pareil individu, qui après tout ne pouvait avoir piloté que des pirogues tirant deux ou trois pieds d'eau.

1827.
Février.

A l'instant même où les chefs s'embarquaient dans leurs pirogues, il arriva une petite aventure propre à faire connaître le caractère de ces peuples. J'ai déjà dit que durant tout le temps que la corvette était restée mouillée devant la rivière Mogoïa, non-seulement Rangui et les autres rangatiras s'étaient comportés avec beaucoup de décence, mais encore leurs sujets avaient commercé le long du bord avec une bonne foi digne d'éloges. Comme je mettais à la voile, on vint m'avertir qu'un des naturels venait d'enlever un plomb de sonde laissé négligemment à la traîne dans les porte-haubans. Pris sur le fait, il le rendit sans aucune résistance et se hâta de s'esquiver. Alors, m'adressant à Rangui, je lui dis à haute voix et d'un ton sévère qu'il était indigne d'honnêtes

1827.
Février.

gens de commettre de pareils larcins, et que nous châtierions les voleurs sans pitié. Ce reproche et cette menace parurent l'affecter profondément ; il s'excusa en alléguant que ce crime avait été commis à son insu par un étranger, par un esclave. Puis d'un air soumis, il me demanda si je n'allais pas le punir pour cette action. Je lui répondis qu'il n'en serait rien pour cette fois, et lui souhaitai le bonjour amicalement, pour m'occuper uniquement de la manœuvre. Un instant après, le bruit de coups frappés avec force et de cris pitoyables partant de la pirogue de Rangui attirèrent de nouveau mes regards de ce côté. Alors je vis Rangui et Tawiti frappant à coups redoublés avec leurs pagaies sur un manteau qui semblait recouvrir un homme. Mais il me fut facile de distinguer que les deux chefs astucieux ne frappaient que sur un des bancs de la pirogue. Après avoir joué quelque temps cette farce, la pagaie de Rangui se brisa entre ses mains, l'homme fit semblant de tomber par terre, et Rangui, m'interpellant, me dit qu'il venait d'assommer le voleur, et me demanda si j'étais satisfait. Je lui répondis affirmativement, riant en moi-même de la ruse de ces sauvages, ruse au reste dont il s'est trouvé souvent des exemples chez beaucoup de peuples plus avancés en civilisation.

On saura que Rangui et ses compagnons m'avaient souvent demandé avec instance du plomb pour faire des balles, objet que je n'avais pu leur accorder, puisque nous en avions à peine suffisamment pour notre usage. Sans doute, il fut impossible à ce chef

de résister à la tentation d'en posséder une si grosse masse à la fois, et c'était par ses ordres que la sonde avait été enlevée. Voyant le larcin découvert, il n'avait pas hésité à le laisser sur le compte de l'esclave, et il résolut d'apaiser ma colère par un simulacre de satisfaction.

1827.
Février.

Le vent faible et variable ne me permit d'avancer que très-lentement par un fond de cinq ou six brasses, le long de la belle île de Waï-Heke. En approchant de la passe, j'envoyai M. Guilbert sonder le canal Pakii, et bientôt le pavillon rouge qu'il hissa m'annonça qu'il avait trouvé moins de quatre brasses; alors je me déterminai à donner dans un canal situé sur babord et que mon pilote Makara m'assura être praticable pour notre corvette.

Ce nouveau canal n'a guère plus d'une demi-lieue de large et se trouve encore resserré par un îlot (Takoupou) situé vers son milieu. Je passai par le bras du nord à moins de deux encablures de ce rocher, et n'ayant, durant long-temps, que quatre brasses d'eau sous la quille, ce qui ne laissait pas que de me causer quelque inquiétude. Bientôt le fond remonta à sept ou huit brasses, la brise s'établit plus fraîche à l'ouest, et nous filâmes rapidement sur des canaux inconnus, dont une végétation riante décorait les bords, et qui nous offraient à chaque instant les plus agréables effets de perspective. C'est ainsi que nous naviguâmes, durant deux heures environ, au travers d'îles, tantôt hautes, accidentées et couvertes de magnifiques forêts, tantôt plus basses et

1827.
Février.

tapissées seulement d'une verdure plus modeste.

Il n'y a pas de doute qu'on ne trouvât facilement au travers de ces agréables îles, les lieux les plus convenables pour former des établissemens. Je remarquai particulièrement, sur la rive de Wai-Heke, des stations qui me parurent admirablement propres à une semblable destination. Il est inutile de répéter qu'ici j'étais encore désolé d'avoir quitté ces beaux sites sans pouvoir les explorer plus attentivement, sans y prélever un nouveau tribut sur toutes les productions de la nature. Mais le temps me talonnait, et d'autres travaux nous appelaient loin de ces côtes.

Je dois dire que notre guide Makara déploya, dans cette navigation délicate, un sang-froid, une attention et une intelligence qui eussent vraiment fait honneur à plus d'un pilote européen. Il ne m'arriva pas une fois de le trouver en défaut dans ses indications, et c'était un spectacle aussi nouveau qu'intéressant pour nous de voir un sauvage, un antropophage nous tenir lieu, dans ces canaux solitaires, du pilote le plus attentif et le plus dévoué. Il me donna les noms des îles et des terres voisines avec beaucoup de complaisance. Si j'avais été en état de mieux comprendre sa langue, je ne doute pas que je n'eusse reçu de lui une foule d'autres détails fort importans.

Tout en nous pilotant, il me rapporta que c'était bien le dieu des blancs qui avait tué Houpâ et les anciens habitans de Shouraki. Quand je lui demandai quel était ce dieu des blancs, il me désigna la montre de l'habitable, et ce n'était pas la première fois que des

naturels avaient à nos yeux accordé les honneurs divins à cette machine singulière et si fort au-dessus de la sphère intellectuelle d'un pauvre sauvage.

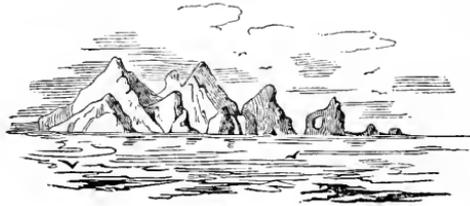
1827.
Février.

A trois heures du soir enfin, nous rentrâmes dans le bassin de la baie Shouraki, un peu au sud de l'endroit que Cook désigna sous le nom d'Iles de l'Ouest. D'une voix unanime, nous décernâmes le nom de notre navire au beau canal que nous venions de parcourir dans toute son étendue et d'explorer avec tant de succès. Si on voulait l'estimer, à partir de l'île Tiri-Tiri-Matanguï où commencent effectivement nos découvertes, le canal de l'Astrolabe n'aurait pas moins de cinquante milles de long; mais en lui donnant seulement pour origine l'île de Rangui-Toto, où, resserré entre deux rives très-rapprochées, il peut offrir en tout temps les meilleurs mouillages du monde aux navires de toutes les dimensions, à partir de ce point, dis-je, il présente encore un développement de près de trente milles de côtes, sans y comprendre la branche du Wai-Tamata, dont nous n'avons pu assigner l'étendue réelle. Il n'est pas douteux qu'un jour ces canaux joueront le rôle le plus important dans la navigation, lorsque la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud aura pris le développement dont elle est susceptible. Les travaux de *l'Astrolabe*, jusqu'alors dédaignés, reviendront dans la mémoire des hommes, comme ceux de M. d'Entrecasteaux qui déjà intéressent une colonie entière, établie sur les lieux que ce navigateur trouva naguère complètement déserts.

A un mille au large de l'endroit où le canal de l'As-

1827.
Février.

trolabe débouque dans la baie Shouraki, gît un rocher isolé, tout-à-fait nu, sauvage et habité par des myriades de cormorans. Les habitans lui ont donné le nom de Tara-Kaï (de *tara*, cormoran, et *kaï*, vivre). Nous fîmes une station près de ce rocher, par treize brasses sable et vase, puis nous poursuivîmes notre route au sud avec de faibles brises de S. O. qui passèrent au S. à six heures du soir, et nous contraignirent à laisser tomber l'ancre par dix brasses, à moins d'une demi-lieue des côtes de Ware-Kawa, et près d'un cap assez remarquable, nommé Wai-Mango.



28.

La nuit fut belle et tranquille. Le jour suivant, dès six heures du matin, *l'Astrolabe* avait remis à la voile, et je tentai de m'avancer vers la bouche du Wai-Kahourounga. Mais la brise qui régnait d'abord à l'E. S. E., varia successivement au S. E., S. et même S. S. O.; ainsi, renonçant au projet de m'avancer davantage vers le fond de la baie, à huit heures et demie, je laissai retomber l'ancre par huit brasses vase, à deux milles environ de la côte, et à sept milles et demi de l'embouchure de la rivière. Du mouillage nous distinguons parfaitement les deux pointes de l'entrée; mais

le fond de la baie qui n'est sans doute qu'une plaine d'alluvion , est occupé par un terrain si bas que ce n'était que des hunes qu'on pouvait distinguer clairement les immenses forêts de *podocarpus* qui en couvrent une grande partie. Dès que la corvette fut mouillée , j'expédiai M. Lottin sur la côte voisine pour faire une station géographique , et en même temps pour y déposer notre fidèle pilote Makara. Quoique appartenant à la classe des esclaves ou kouki , ce garçon mérita par sa conduite à bord toute notre estime. En le quittant , je le gratifiai d'un paquet de poudre , d'une grande hache et de quelques autres bagatelles qui le rendirent le plus heureux des hommes. Il n'épargna ni instances ni promesses pour me déterminer à attendre ses chefs qui allaient revenir, me disait-il , de Wai-Kato avec d'immenses provisions de cochons , de pommes de terre et de patates. Autant et plus que lui j'eusse désiré prolonger mon séjour dans ces intéressans parages , mais le temps me pressait , et *'Astrolabe* avait à visiter une foule d'autres lieux que la Nouvelle-Zélande.

1827.
Février.

En conséquence , dès que le canot fut de retour à bord , nous remîmes à la voile , et je me dirigeai sur la côte de Shouraki pour la prolonger de près. Elle est beaucoup plus élevée , et surtout plus abrupte que celle de Ware-Kawa , et le terrain n'est nullement propre à la culture. Nous ferons observer ici qu'à l'endroit où débarqua M. Lottin il ne trouva au rivage que des galets sur lesquels la mer brisait avec force , et , un peu au-delà , des marais impraticables et jonchés

1827.
Février.

de phormium. En général, cette partie de la baie Shouraki ne vaut nullement, pour le coup-d'œil et la fertilité apparente du sol, les rives du canal de l'Astrolabe.

A six heures vingt minutes, le vent ayant passé au N. N. E., et le courant reportant vers le fond de la baie, nous mouillâmes par quinze brasses vase, à deux milles de la terre. Toute la journée nous ne remarquâmes qu'un grand feu sur la côte Shouraki, et aucune pirogue ne se dirigea vers nous, ce qui nous prouva que la tribu qui habite ce district devait être pauvre et peu nombreuse.

1 mars.

Il souffla toute la nuit un vent d'E. assez frais dont nous profitâmes dès cinq heures vingt minutes du matin pour continuer notre route en suivant la côte à deux ou trois milles de distance, de manière à en saisir tous les détails. A midi, nous faisons une station par le parallèle de la plus septentrionale des îles de l'Est de Cook, îles Wai-Hao, Wai-Mate, Papa-Roa et Motou-Kawao en langue du pays. Ces îles doivent offrir d'excellens mouillages, ainsi que divers enfoncemens assez marqués le long de la côte. Celle-ci s'élève partout et rapidement en montagnes escarpées et couvertes d'arbres. Le sommet Moe-Hao qui domine le cap du même nom (cap *Colville* de Cook) est surtout remarquable par son élévation. Tout ce terrain nous sembla inhabité, et nous ne vîmes point d'autre feu que celui dont j'ai déjà parlé.

Nous avions un temps charmant et une mer très-douce, mais la brise qui était faible ne nous permit d'avancer que lentement. Toutefois, nous réussîmes

à nous élever au nord du canal formé par le cap Moe-Hao et l'île Otea : nous passâmes à cinq milles de l'îlot de la passe , et à six heures du soir nous étions parvenus presque à mi-chenal entre Shoutourou et Otea. Le calme nous surprit dans cette position, et nous fûmes obligés de passer la nuit entière à veiller ces deux terres, et à faire tous nos efforts pour éviter de tomber sur l'une ou sur l'autre.

1827.
Mars.

Toutes les fois que nous restons en calme, l'équipage prend aussitôt à la ligne une quantité étonnante de beaux poissons appartenant à l'espèce *dorade unicolore*, et qui sont un mets délicieux. C'est le même poisson que Cook nomma brème de mer; il paraît être prodigieusement abondant en ces parages. Lors de notre mouillage devant la rivière Mogoïa, les naturels de Tamaki en chargèrent leurs pirogues dans l'espace de quelques heures. Aujourd'hui l'équipage en eût bientôt pris par centaines, et il y en eût assez pour que chaque plat pût en saler une ample provision.

A deux heures après minuit, nous reconnûmes que le courant nous avait beaucoup rapprochés de la côte de Shoutourou, puis il nous reporta vers le détroit de Moe-Hao. Au jour, le calme persista, et force nous fut de rester encore dans la même position. Le canal qui sépare les deux îles de Shoutourou et d'Otea a sept à huit milles de largeur, et paraît fort sain, avec un fond régulier de trente brasses.

2.

Shoutourou s'élève rapidement de tous côtés en un mont conique d'une hauteur très-considérable, et de manière à être vu facilement de toutes les parties

1827.
Mars.

de la baie Shouraki. Un ressac assez violent règne tout à l'entour et la rendrait difficile à accoster pour de petites embarcations. Il en est de même d'Otea, dont la côte est encore plus escarpée, déchirée, et souvent entièrement dépouillée de verdure ; cependant les navires trouveraient probablement quelque abri entre les petites îles situées près de la grande. A deux ou trois milles au sud du cap O. d'Otea, que nous avons nommé cap Krusenstern, gît un petit groupe de rochers nus, isolés, et qui de loin nous offraient l'apparence de pirogues à la voile, ce qui nous a engagé à leur en donner le nom.

3. Une petite brise de S. O. s'étant enfin élevée dans la soirée, nous en avons profité pour continuer notre route au nord. A minuit, parvenu à trois milles environ à l'est des îles Moko-Hinou, je mis en travers pour attendre le jour. Puis je gouvernai au plus près de l'ouest possible, afin de rallier la côte près de Wangari, et reprendre la suite des explorations terminées quelques jours auparavant près de ce point. Mais le vent se maintint à l'O., et je fus réduit toute la journée à courir des bordées pour rapprocher la côte.

Sur les six heures et demie du soir, nous virâmes de bord à six milles au S. E. des îlots Tawiti-Rahi (*Pauvres Chevaliers* de Cook). Vus de ce côté, ils semblent se composer d'une île d'un mille environ de diamètre, arrondie, rocailleuse et escarpée sur ses bords, et de trois ou quatre rochers isolés, plus voisins de terre, escarpés et tout-à-fait nus.

Le vent fraîchit beaucoup dans la nuit, et nous la passâmes aux petits bords afin de ne pas interrompre notre reconnaissance.

1827.
Mars.

Dès que nous pûmes entrevoir la terre, nous finies servir en forçant de voiles, et le vent ayant adonné jusqu'au S., nous pûmes doubler les îles Tawiti-Rahi

4.



au vent. A la station de huit heures et demie du matin, nous nous trouvions à trois ou quatre milles au sud des îles méridionales de ce groupe; et, vu de ce côté, l'un de ces rochers nous offrait l'apparence d'une aiguille très-déliée. Malgré la brume, nous distinguions aussi toute l'étendue de côte qui vient au nord du cap Wangari. Elle est médiocrement élevée, mais partout àpre, escarpée, et même sapée sur ses bords par les flots de la mer.

Vers onze heures et demie du matin, sous la terre et dans le S. S. O., nous distinguâmes une flottille de vingt à trente pirogues qui s'avançaient vers le sud. Nous ne pûmes douter qu'elles ne portassent les guerriers de la baie des Îles. Ils allaient ouvrir leur campagne de l'année contre les malheureuses tribus de la

1827.
Mars.

baie Shouraki, et joindre à Wangari le détachement de Rangui. Dans l'affreux espoir de dévorer les corps de leurs ennemis, et de s'emparer de leurs dépouilles, ils bravaient sur leurs frêles pirogues les dangers de la mer et d'une navigation hasardeuse, pour aller attaquer des tribus que la nature avait séparées d'eux par une immense barrière, tant il est vrai que sous tous les degrés de latitude, à tous les degrés de civilisation, la race humaine est la même, susceptible, aux deux extrémités du diamètre de la terre, des mêmes passions et des mêmes fureurs. Au même instant nous vîmes s'élever sur les cimes du cap Wangari d'épaisses fumées, signaux de reconnaissance adressés sans doute à leurs compagnons d'armes par les guerriers de Rangui.

A midi précis, nous fîmes une station à une demi-lieue à l'ouest de la plus méridionale des îles Tawiti-Rahi. Alors nous pûmes reconnaître que l'île du nord, qui est la plus grande, était réellement divisée en deux par un canal fort resserré. Le rocher du sud se montrait alors sous la forme très-régulière d'une tour immense, arrondie et tout-à-fait dépouillée. Le flot qui passait sous notre corvette allait expirer l'instant d'après, avec un mugissement lugubre, sous les flancs de cette citadelle de la nature, et chacun de nous épiait avec une inquiète attention si quelque roc invisible ne viendrait pas se présenter sur notre route.

Le vent très-faible et très-mou à l'E. et à l'E. S. E. m'empêcha de prolonger la côte d'aussi près que je l'eusse désiré, de peur de ne pouvoir doubler le cap

Rakau-Manga-Manga. Cependant nous passâmes à moins de deux lieues de la presqu'île de Motou-Aro, facile à reconnaître par un piton très-élevé qui la domine à cinq milles dans l'intérieur. Au sud de cette presqu'île on voit plusieurs petites îles près du rivage, et au nord la côte se redresse en falaises élevées, de l'aspect le plus triste et le plus sauvage. Le cap lui-même est accompagné de quelques îlots qui affectent ordinairement la forme de coins à sommets aigus, et dont l'arête verticale est tournée vers le large. Le principal de ces îlots a reçu le nom de Kokako, de l'asile qu'il offre à certains oiseaux de mer ainsi appelés.

1827.
5 mars.

Depuis quelques jours, la surface des eaux est jonchée de magnifiques fucaées dont je conserve des échantillons desséchés, et que je fais sur-le-champ figurer par mon secrétaire.

Dans l'après-midi, nous nous trouvions à huit milles à l'est du cap Rakau-Manga-Manga, et je pouvais conduire l'*Astrolabe* au mouillage de la baie des Iles avec la conscience d'avoir rempli mes instructions touchant la Nouvelle-Zélande : mais je me rappelais que la *Coquille*, en venant à ce mouillage, n'avait absolument rien vu de cette côte ; je crus, en outre, qu'il y aurait quelque mérite, et que les marins nous sauraient gré de poursuivre jusqu'au cap Nord la reconnaissance que nous avions entamée. Ce parti, d'ailleurs, nous offrait le moyen de lier nos travaux en ce point avec ceux de M. d'Entrecasteaux. Je me décidai donc à terminer la partie N. E. d'Ika-Na-Mawi, comme

1827.
Mars.

nous avons déjà traité sa côte de l'E. et du S. E.

6. Toute la nuit je profitai d'une brise assez fraîche du S. au S. S. O., accompagnée d'un temps couvert, pour m'avancer vers l'O., tellement qu'à la naissance du jour nous nous trouvâmes à sept ou huit milles des îles Motou-Kawa et Panaki (îles *Cavalles* de Cook).

Tandis que M. Lottin poursuivait ses opérations sur la côte, je cherchais à rallier le plus rapidement possible le cap Nord. Par malheur, la brise mollit, et dès midi nous pûmes à peine gouverner. Cependant nous commençons à découvrir, du haut des mâts, les hauteurs du cap Nord, à la distance de trente à trente-six milles. Par le travers se montraient les deux pointes de la vaste baie d'Oudoudou (baie *Lauriston* de Surville), et plus au nord l'œil ne pouvait saisir que le mont Ohoura (mont *Camel* de Cook) remarquable par son isolement au milieu des dunes de sable qui unissent en cet endroit la partie méridionale d'Ika-Na-Mawi à la presque île du Nord.

D'immenses paquets de belles fucacées couvrent souvent les flots de la mer, et l'on voit beaucoup de fous et de gros marsouins bruns. La température se maintient assez régulièrement entre dix-huit et vingt degrés. C'est la plus favorable à l'homme de mer; aussi l'équipage entier se porte à merveille, et l'on ne se douterait guère que, depuis plus de trois mois, il n'a pour ainsi dire pas eu un seul jour de véritable repos.

7. Des calmes et des brises à peine sensibles nous arrêtaient durant la soirée et la nuit. Aussi, dès que nous pûmes distinguer la terre, nous vîmes que,

malgré nos efforts, nous n'avions approché le cap Nord que de huit à dix milles au plus.

1827.
Mars.

Nous filâmes cent brasses de ligne à huit heures et à midi sans trouver fond. A cette dernière heure, nous nous trouvions à huit milles de terre, et le cap se présentait sous la forme d'un morne arrondi, s'abaissant en pente douce sur la gauche et réuni aux hauteurs de la presqu'île par une langue de terre fort basse, d'où s'élevaient nombre de feux. Tout l'espace compris entre la péninsule entière et le mont Ohoura se compose de terres fort peu élevées, bordées à la mer par des dunes d'une blancheur si éblouissante que l'œil est fatigué de les contempler.

Au moyen d'un léger souffle de la partie de l'est, l'*Astrolabe* s'avança doucement sur le méridien du cap Nord ou Otou. Sur les deux heures du soir, trois ou quatre pirogues, qui s'étaient détachées des environs du cap, accostèrent le bord et nous vendirent des poissons, des hameçons et des lignes. Les naturels qui les montaient étaient en général laids, mal faits, d'une couleur très-sombre, d'une saleté dégoûtante. Toutefois ils se comportèrent décemment et me donnèrent volontiers les noms des divers points de la côte en vue.

C'est ainsi que j'appris que le cap Nord ou Otou était terminé à l'est par la petite île Moudi-Motou, qui s'y réunit par une chaîne de rochers à fleur d'eau. Le cap qui vient après Otou se nomme Otahe, et le dernier, au N. O., le cap *Maria-Van-Diemen* de Tasman, est le fameux Reinga, véritable Ténare des Nouveaux-

1827.
Mars.

Zélandais, dernier terme de leur monde connu ; c'est là que les ames des morts, les Waïdouas, viennent se rendre de tous les points d'Ika-Na-Mawi pour prendre leur dernier essor vers la gloire ou les ténèbres éternelles. La presque île où se trouve le cap Nord porte le nom de Moudi-Wenoua (dernière terre), et reconnaît pour chef Shongui-Kepa, qui réside à Pakohou sous les flancs du cap Otou.

A quatre heures du soir, nous fîmes une station à deux milles et précisément au nord de ce promontoire par soixante et dix brasses, sable vasard. De toutes parts ses flancs sont escarpés, sapés par la lame, et sa cime se termine en une espèce de plateau uni. Otahe offre un aspect à peu près semblable, et Reinga se termine par un rocher en forme de coin, qui est le véritable point de départ des Waïdouas*.

Peu après, les naturels nous quittèrent. L'un d'eux seulement, rangatira subalterne nommé Pako, sollicita la faveur de nous accompagner à la baie des Iles, où il avait, disait-il, beaucoup d'amis. Comme à l'ordinaire, j'y consentis pour me procurer les noms de la côte en langue du pays. Pako semblait un homme doux et fort complaisant, quoique peu agréable dans ses manières, et quant au physique bien inférieur à tous les chefs que nous avons vus jusqu'à ce moment sur cette terre. Il connaissait parfaitement les îles Manawa-Tawi (îles des *Rois* de Tasman), dont il m'indiqua sur-le-champ le gissement. Il y possédait même, ajouta-

* Voyez notes 18 et 19.

t-il, des esclaves qui cultivaient des champs de patates. Les habitans de Moudi-Wenoua sont en paix avec tous ceux de la baie des Iles, à l'exception de Shongui-Ika, dont ils ne parlaient qu'avec horreur, et qui serait tué, assuraient-ils, s'il tombait en leur pouvoir. Les cochons sont nombreux sur ce point, et les naturels apportèrent quelques pastèques, dont ils paraissaient faire un grand cas, car ils ne voulaient les céder que pour de la poudre.

Au coucher du soleil, les sommités de Manawa-Tawi furent un instant visibles dans l'ouest du compas, aux bornes de l'horizon. Nous devions alors en être éloignés, d'après M. d'Entrecasteaux, de quarante milles environ.

Toute la nuit, il fit calme avec une belle mer et une température délicieuse. La journée suivante, nous n'eûmes encore que de faibles brises variables en tous sens, qui me forcèrent de rester à six ou sept milles du cap Nord; les observations astronomiques furent répétées pour mieux fixer sa position. Profitant du calme, d'innombrables troupes de marsouins à long museau, de fous à tête fauve, de pétrels, d'alcyons, et quelques requins avides, de grande taille, se jouaient à la surface des ondes. Ce n'est jamais que le long des côtes et par un beau temps que l'Océan peut offrir ces scènes animées, ces espèces de luttes d'agilité entre les familles aériennes et celles qui vivent sous les eaux.

Notre hôte Pako paraît fort content de sa navigation. Surtout il est ravi de la promesse que je lui donne

1827.

Mars.

1827.
Mars.

d'aller mouiller à Paroa et non à Kidi-Kidi. Il déteste les habitans de cette tribu, Wai-Kato seul excepté, qui est son ami particulier. Il m'a raconté en outre que Shongui étant allé attaquer ceux de Wangaroa avait reçu une balle qui lui avait traversé la gorge, et qu'il venait de succomber aux suites de cette blessure. J'ajoute peu de foi à cette nouvelle, qui aurait dû être connue des habitans du Shouraki, et surtout de Rangui-Touke et de ses compagnons, alliés de Shongui. Mon hôte m'apprit en outre que le chef de Wangaroa se nommait Pere, et que la houle seule (*wara*) avait pu empêcher Shongui-Kepa de venir aujourd'hui me rendre visite à bord.

9. Nous sommes encore restés en calme toute la nuit, de sorte qu'à neuf heures du matin nous nous retrouvons presque au même point que le 7 à midi, à huit milles au S. E. de Moudi-Motou. Ces circonstances m'empêchent d'accoster la plage de Sandy-Bay et de me présenter à l'entrée des baies de Nanga-Ounou et Oudoudou, comme je le projetais. Ce serait une manœuvre imprudente avec des vents qui ne permettent point de gouverner, et dans des parages comme ceux-ci, où les plus furieuses tempêtes succèdent presque instantanément au temps le plus beau en apparence.

Une pirogue, montée par huit à dix naturels, accosta la corvette. Ils apportaient six beaux cochons qu'ils échangèrent avec joie pour un mousqueton. Les provisions acquises à si bon compte vers le cap Wai-Apou étaient épuisées depuis quelques jours, et ce

renfort de vivres frais pour l'équipage eut à nos yeux un grand prix, car je prévoyais déjà qu'à la baie des Îles nous trouverions peu de ressources en ce genre.

1827.
Mars.

Les insulaires qui nous ont visités aujourd'hui sont aussi laids, aussi malpropres que ceux que nous vîmes il y a deux jours. Sous prétexte d'aller prendre des cochons et des patates à terre, pour revenir nous les vendre, notre ami Pako me demanda la permission de descendre avec ses compatriotes. Je ne pouvais la lui refuser, mais je soupçonnai fort que, déjà ennuyé de la lenteur de notre navigation, il était bien aise de saisir cette occasion pour retourner chez lui.

Nous trouvâmes quatre-vingt-dix et soixante-quinze brasses, sable vasard, à trois heures et demie et à six heures du soir. Lors de cette dernière sonde, nous n'étions qu'à six milles au nord des petites îles voisines de la pointe Kari-Kari (pointe *Knuckle* de Cook) qui forme la partie orientale de la baie Nanga-Ounou. Cette baie s'enfonce considérablement au sud où elle est terminée par des terres peu élevées, et formerait un bassin excellent, si la mer du Nord n'y entrait directement.

Comme si les vents étaient conjurés contre notre navigation, ils continuent de rester très-mous et variables de l'E. S. E. à l'E. N. E., c'est-à-dire dans une direction diamétralement opposée à la route que nous avons à faire. Nous sommes donc réduits à courir des bordées devant la pointe Kari-Kari. Le soir, nous avons viré à une lieue de terre environ; vers neuf heures, il y eut un souffle de vent du nord, dont

10.

1827.
Mars.

j'ai profité pour m'avancer durant la nuit de neuf milles à l'est.

11.

En conséquence, quand le jour a paru, nous nous sommes trouvés à cinq milles au large et précisément devant l'entrée de la vaste baie d'Oudoudou (baie *Lauriston* de Surville et *Doubtless* de Cook). Cette baie n'offre qu'un vaste enfoncement tout-à-fait ouvert aux vents du N. E. et environné vers le fond de terres basses dont on pouvait apercevoir la majeure partie des hunes.

J'ai voulu me diriger vers la pointe du S. E.; mais la houle et le vent d'est m'ont encore contrarié. Un moment même le temps a pris une mauvaise apparence et le ciel s'est beaucoup chargé dans le nord. Puis il s'est éclairci et nous en avons été quittes pour courir de nouveau d'ennuyeuses bordées contre la brise incertaine du N. E.

Toutefois à quatre heures nous pûmes faire une station à six milles et à l'est de l'île Didi-Houa qui gît précisément en face et à moins de trois milles de l'entrée de Wangaroa. Cette entrée est extrêmement étroite, et à la distance où nous nous en trouvons, nous pûmes à peine la distinguer; mais les missionnaires de la baie des Îles m'assurèrent qu'en s'enfonçant dans les terres, elle s'élargit en un vaste bassin où toutes sortes de navires peuvent trouver d'excellens mouillages. Malgré la réputation de férocité qu'ont acquise les naturels de cette tribu, j'aurais essayé de conduire *l'Astrolabe* dans cette baie curieuse, si je n'en avais été détourné par la même raison

qui déjà m'avait tant de fois arrêté dans mes desseins le long de cette terre. Ce qui diminue du reste les dangers de l'entrée de Wangaroa, c'est qu'on assure qu'entre Didi-Houa et la côte on trouve partout bon fond pour laisser tomber l'ancre et attendre le vent et la marée favorables pour entrer.

1827.
Mars.

Didi-Houa se compose de deux îlots escarpés, dénudés, d'une hauteur médiocre, et de deux milles d'étendue du S. E. au N. O. La passe du S. E. me paraît préférable à l'autre, l'île se prolongeant de ce dernier côté en un brisant. Didi-Houa est une excellente reconnaissance pour les navires qui veulent se rendre à Wangaroa, de quelque côté qu'ils viennent. D'un côté les îles Motou-Kawa et Panaki, de l'autre l'entrée de la vaste baie d'Oudoudou seront très-propres à leur signaler l'approche de Didi-Houa.

A six heures du soir, ne me trouvant qu'à cinq milles du groupe des îles Motou-Kawa et Panaki (*Cavalles* de Cook), je pris les amures à tribord et les gardai long-temps, à cause de la houle, des vents de N. N. E. et du courant qui auraient pu, malgré moi, me forcer sur la côte entre les îles et la terre. Ce ne fut qu'à minuit que je remis le cap à l'est, le vent ayant varié au nord. Au jour, je vis que nous avions considérablement gagné au nord et que par conséquent nous nous trouvions de beaucoup au vent des îles Motou-Kawa et Panaki. Ainsi je laissai porter de manière à les ranger à quatre ou cinq milles, pour en faire la géographie détaillée.

12.

Grâce à une belle brise du nord, nous avançâmes

1827.

Mars.

rapidement vers la baie des Iles. A huit heures du matin nous fîmes encore une station par quatre-vingt-quinze brasses, sable vasard ; à dix heures nous donnions dans la baie. Au même instant un navire anglais courait des bordées pour sortir. En passant près de lui, nous lûmes le nom d'*Asia* écrit sur sa poupe, et à son tirant d'eau nous conjecturâmes que ce devait être un baleinier dont la pêche était à peu près terminée. Plus heureux que nous, il allait bientôt revoir sa patrie, tandis que nous n'étions encore qu'au début d'une longue et dangereuse expédition !...

Sur *la Coquille* on n'avait pu voir ni fixer le brisant qui faillit devenir si funeste au célèbre Cook. Nous le distinguâmes parfaitement à une demi-lieue sous le vent, car la mer brisait dessus avec force : M. Lottin put donc le placer avec précision sur sa carte. Je passai à moins d'un demi-câble de la pointe S. O. de Motou-Arohia, et je me dirigeai vers le mouillage de Manawa, plein de confiance dans un croquis du plan levé en 1824 à bord de *la Coquille*, qui indiquait quinze pieds pour le moindre fond sur la route du mouillage. A midi vingt et une minutes, la corvette s'arrêta tout-à-coup sur un banc qui doit barrer en partie l'entrée de la baie Manawa et n'offre en cet endroit que onze pieds et demi d'eau. Du reste il faut qu'il soit très-étroit, car notre arrière comme notre avant flottaient sur un fond de quinze à seize pieds.

Jeter le grand canot et la chaloupe à l'eau, élonger une ancre à jet de l'arrière, virer sur le grelin et nous remettre à flot, furent à peine l'affaire d'une demi-

heure. C'est assez dire quelle activité fut déployée en cette occasion, où tout le monde sans distinction mit également la main à l'œuvre!... L'ancre à jet fut ensuite relevée, et je me dirigeai lentement vers le mouillage, tandis que deux canots éclairaient la route pour éviter un nouvel accident. Après que la sonde eut long-temps encore annoncé trois brasses et demie et quatre brasses d'eau, nous pûmes enfin laisser tomber l'ancre par six brasses, sable vasard. Une heure après, la corvette fut affourchée N. E. et S. O. avec cent brasses de chaque chaîne, presque au même endroit où sous le nom de *Coquille* elle se trouvait trois ans auparavant*.

1827.
Mars.

* Voyez note 20.

CHAPITRE XVI.

SÉJOUR DANS LA BAIE DES ILES.

1827.
Mars.

A notre grande satisfaction d'abord, aucune pirogue n'était venue nous déranger durant les opérations importantes et pressées qu'avait nécessitées notre échouage; mais notre surprise augmenta, quand nous vîmes cet isolement durer long-temps encore après notre mouillage. Lors du séjour de *la Coquille* en cette baie, nous n'avions cessé d'avoir des relations journalières avec les habitans du pâ voisin, et j'y avais pour ma part laissé de nombreuses connaissances. Nous ne savions à quoi attribuer cette réserve singulière, quand après avoir examiné attentivement le village à l'aide des lunettes, nous nous assurâmes qu'il était lui-même abandonné entièrement et toutes ses cases à demi ruinées. Nous en conclûmes que le pâ de Kahou-Wera naguère occupé par une population si active avait cessé d'exister. La fortune n'avait pas mieux respecté ses humbles toits que les palais brillans

de tant de cités florissantes dont il ne nous reste plus que les noms, et soudain je me rappelai involontairement ces beaux vers du protégé de Mécène :

1827.
Mars.

*Pallida mors æquo pulsat pede
Pauperum tabernas
Regumque turres....*



Le long d'une petite anse au sud de Motou-Doua, nous distinguâmes quatre grandes pirogues échouées sur la plage; deux se remplirent de monde, poussèrent au large et se dirigèrent évidemment de notre côté. Puis au bout de quelques instans, par une raison que nous ne pûmes deviner, elles reprirent le chemin de l'île, et ceux qui les montaient descendirent de nouveau à terre.

Enfin sur les cinq heures du soir, je remarquai une embarcation à la voile qui doublait la pointe Tapeka, pour s'avancer vers la corvette. Au premier moment, je soupçonnai qu'elle était expédiée par les mission-

1827.
Mars.

naires de Pahia ; mais lorsqu'elle arriva à bord , il se trouva qu'elle était montée par King-Harey*, rangatira de Korora-Reka qui me reconnut de suite, et par le neveu du fameux Pomare de Mata-Ouwi. Le premier a débuté par me solliciter de la manière la plus pressante, d'aller mouiller devant son village, répétant sans cesse que nous étions fort mal à Paroa et que nous ne pourrions nous procurer ni cochons ni patates. Puis, voyant qu'il ne pouvait m'ébranler, il s'est mis à me demander coup sur coup des fusils, de la poudre, des haches, du pain, etc., en un mot tout ce qui lui a passé par la tête. Ses demandes ne furent point écoutées, mais je lui annonçai qu'il pourrait obtenir tous ces articles, s'il nous envoyait les vivres dont nous avons besoin. Il me fit de belles promesses,

* J'ignorais alors que ce chef fût ce même Moïangui si fameux, dans les annales de la Nouvelle-Zélande, par son voyage en Angleterre avec M. Savage, et dont M. Marsden a souvent fait mention dans ses Mémoires. Cependant j'avais été frappé de son affectation singulière à imiter les manières européennes, de son ton presque courtisan et de sa facilité à s'exprimer en anglais. Si j'eusse été instruit que je parlais à Moïangui, je lui aurais adressé un plus grand nombre de questions et je me serais peut-être procuré par sa bouche des renseignements curieux sur les vrais motifs des guerres actuelles entre les habitants de la baie des Iles et ceux de Shouraki. Mais j'avais lu jadis que ce naturel avait été banni de Korora-Reka pour cause de vol, par Pariki tara, et je le croyais encore à Pa-Ika-Nake, près Wangari, où il s'était réfugié. Ce n'a été qu'à mon retour en France, et en lisant le récit de M. Dillon, que j'ai appris que Moïangui avait pris le nom de King-Charley, que les naturels prononcent par corruption *King-Harey*, et qu'il était revenu à Korora-Reka. Sans doute il avait dû son rappel d'exil à sa parenté avec King-Jorri (King-Georges), rangatira rahi de Korora-Reka, et dont la mère était la sœur de Moïangui.

mais je vis facilement qu'il n'avait guère plus le pouvoir que la volonté de les remplir. Alors je lui adressai diverses questions, et je tirai à peu près de ses réponses les résultats suivans.

1827.
Mars.

La tribu de Shongui, qui depuis long-temps avait juré la ruine de celle de Paroa, a profité de la mort de Touaï arrivée l'année dernière, pour mettre son projet à exécution. Après ce chef, il ne s'en est trouvé aucun qui fût capable de soutenir la dignité des guerriers de Kahou-Wera, et ceux de Kidi-Kidi sont venus à main armée leur signifier qu'ils eussent à évacuer leur pâ. Ils se soumirent à cette cruelle condition; personne ne fut tué, mais les propriétés furent pillées, et les membres de cette malheureuse tribu sont aujourd'hui dispersés parmi ceux de leurs voisins qui ont consenti à leur donner un asile. — Du reste, Shongui n'était point mort, comme me l'avaient affirmé les habitans de Moudi-Wenoua, mais très-souffrant de ses blessures à Wangaroa où il était alors. — La tribu de Wangaroa a été complètement exterminée après une défense très-opiniâtre. — La flotte que nous avons rencontrée près de Wangari était effectivement celle de King-Jorri de Korora-Reka qui allait faire la guerre à Kai-Waka et à Rangui sur les bords du Shouraki. — Un sauvage ajoutait que les missionnaires de Wangaroa avaient quitté leur établissement, ainsi que ceux de Kidi-Kidi, et que tous les Européens se trouvaient en ce moment réunis à Pabia, au nombre de quarante environ. Ces nouvelles annonçaient que de grands troubles avaient eu lieu dans le pays, ce qui m'en-

1827.
Mars.

gagea à redoubler de prudence dans nos relations avec les insulaires.

Wetoï , neveu de Pomare , était un jeune et beau garçon de vingt à vingt-cinq ans , dont l'extérieur annonçait un caractère sociable et des dispositions douces et bienveillantes. Le léger tatouage qui ornait ses traits prouvait qu'il n'avait encore pris que peu de part aux combats. Il m'était triste de songer que le point d'honneur militaire tout-puissant sur l'esprit de ces malheureux sauvages devait anéantir dans ce jeune homme toutes ces heureuses qualités , ou le condamner, s'il les conservait, à subir le mépris de ses compatriotes et par suite à renoncer aux droits de sa naissance.

A la nuit nos hôtes nous ont quittés et n'ont laissé à bord qu'un enfant de dix à douze ans qui a demandé à y rester.

13.

Toute la matinée, nous avons eu un très-mauvais temps. Une pluie abondante a été accompagnée de fortes rafales du N. O., et tout semblait présager un coup de vent violent. La chaloupe a fait néanmoins deux voyages à l'eau , à l'aiguade située au fond de la baie. Moi-même vers midi , voyant le vent s'apaiser et tourner au sud , je me suis décidé à rendre visite aux missionnaires de Pahia , pour obtenir sans retard les renseignemens indispensables à notre sécurité, touchant les dispositions des naturels envers les Européens.

Pl. L.

Vers une heure après midi , je m'embarquai avec M. Gressien dans la baleinière. Jusqu'à la pointe Ta-

peka nous avançâmes sans beaucoup de peine ; mais en doublant cette pointe , une houle très-dure et fort creuse jointe au vent contraire nous opposa les plus grands obstacles. Sans la marée qui était pour nous, jamais nous n'eussions franchi les trois milles que nous avions à faire jusqu'à Pahia. Là, nous fûmes accueillis poliment par les missionnaires, dont l'établissement me parut fort embelli depuis la visite que j'y avais faite quatre ans auparavant. Ils avaient surtout formé des jardins nombreux et bien tenus , où croissaient avec succès plusieurs de nos productions d'Europe , telles que plantes potagères , arbres fruitiers et grains divers.

1827.
Mars.

PL. LVI.

Pendant M. Williams (Henri) possédait seul une petite maison à l'européenne ; son frère et M. Davis leur collègue , plus récemment établis sur ces plages reculées , n'avaient encore pour habitation que des cases à la mode du pays , formées de simples treillis et tapissées par des feuilles de typha , qui pour l'usage remplacent à la Nouvelle-Zélande les feuilles de canne à sucre si utiles aux insulaires des tropiques.

Les missionnaires me confirmèrent la vérité du récit qui m'avait été fait par King-Harey au sujet des habitans de Kahou-Wera. Ils avaient perdu depuis plus de deux années leur chef Touaï , que j'avais particulièrement connu ; Touao son cousin , qui lui avait succédé , n'avait ni les talens ni le crédit nécessaires pour faire respecter son peuple ; en outre , il ne restait plus de la famille de Koro-Koro que deux frères et un fils incapables par leur âge ou par

1827.
Mars.

leurs infirmités de conduire la tribu aux combats. De tout temps les peuples de Kidi-Kidi s'étaient montrés jaloux de l'influence que ceux de Paroa avaient acquise sous la sage conduite de Koro-Koro, et souvent ils avaient médité leur perte. Après la mort de Touaï, ne voyant aucun chef capable de maintenir le rang de leurs rivaux, ils n'eurent gardé de laisser échapper une aussi belle occasion de consommer leur ruine. Les napouïs, les rangatiras les plus opulens et les plus influens de Kidi-Kidi, demandèrent à Shongui la permission d'accomplir ce projet, et elle leur fut accordée. Ils marchèrent sur Kahou-Wera avec les guerriers de Waï-Mate, et la résistance ne fut ni longue ni opiniâtre. Il y eut à peine deux ou trois individus tués, et, cédant à la loi du plus fort, le reste des habitans de Paroa fut dispersé parmi les tribus voisines. C'est ainsi que ce pâ, si florissant sous les lois de Koro-Koro et dont la position semblait inexpugnable, est devenu tout-à-coup un désert et n'a laissé aux lieux qu'il occupait qu'un amas confus de cases à demi détruites.

Shongui a été très-grièvement blessé à la poitrine, à la gorge et au bras, par plusieurs coups de feu qu'il a reçus dans ses combats contre les naturels de Wangaroa. Il a définitivement exterminé cette tribu; le terrain qu'elle occupait est devenu sa conquête, et c'est là qu'il attend aujourd'hui la guérison de ses blessures. Quand bien même il en réchapperait, ce qui est fort douteux, il n'y a nulle apparence qu'il puisse jamais prendre part à de nouveaux combats.

Les naturels de Wangaroa se distinguaient par des dispositions féroces et turbulentes , et avaient déployé de tout temps une grande animosité contre les Européens. C'est par eux que fut détruit, en 1809, l'équipage entier du *Boyd*; ils s'étaient emparés, il y a moins de deux ans, d'un petit schooner (*le Mercury*), dont les marins se sauvèrent dans un canot à la baie des Iles. Enfin, si l'on doit en croire les traditions aujourd'hui accréditées dans le pays, eux seuls furent les auteurs de la funeste catastrophe qui causa la fin déplorable de Marion et de ses compagnons en 1772.

1827.

Mars.

Les missionnaires de Wangaroa, abandonnant leur établissement, s'en étaient retournés à Port-Jackson. Ceux de Kidi-Kidi et de Pahia avaient aussi expédié vers ce port leurs effets les plus précieux, et s'attendaient de jour en jour à être contraints de quitter leur résidence, et de chercher leur salut dans une promptre retraite. En effet, les sauvages s'étaient promis de les dépouiller complètement de leurs propriétés, si Shongui venait à périr de ses blessures; en pareille circonstance, l'existence même de ces Européens eût pu se trouver sérieusement compromise. Maintenant ils placent toute leur confiance dans le petit schooner qu'ils ont construit et équipé à la baie des Iles, et qui, dans un danger imprévu, leur offrirait sur-le-champ un refuge assuré.

Tekoke, chef suprême de Pahia et père de Ranguitouke, que j'avais vu à Wangari, venait de partir avec tout son monde pour rejoindre son fils. Presque tous les guerriers de la baie des Iles, au nombre de deux

1827.
Mars.

mille environ, avaient suivi la même destination. Tout annonçait une campagne sanglante et destructive pour les misérables habitans de la baie Shouraki.

Tai-Wanga, l'un de ces naturels que nous ramenâmes sur *la Coquille* de Port-Jackson à la Nouvelle-Zélande, vivait avec les missionnaires de Pahia. Sur sa figure tatouée et dans tous ses gestes, je vis briller la satisfaction et l'orgueil qu'il éprouvait en voyant que je me souvenais de lui et que je lui adressais quelques mots d'amitié.

J'appris que mon ami, M. Cunningham, était reparti depuis deux mois pour Port-Jackson. Il s'était trouvé à la Nouvelle-Zélande dans la vraie saison de l'inflorescence des plantes, qui aurait ainsi lieu en octobre, novembre et décembre; mais il s'était plaint du peu de variété des espèces; fait qui m'a frappé moi-même dans mes nombreuses excursions. Ce naturaliste s'était avancé vers le sud jusqu'à l'île volcanique Pouhia-I-Wakadi (île *Blanche* de Cook), et avait visité une petite baie nommée Tauranga, située directement au sud de l'île Mayor, dont les rives sont peuplées et bien cultivées. Aujourd'hui, les habitans de la baie des Iles, dans leurs pirogues, poussent quelquefois leurs invasions jusqu'en ces contrées éloignées.

Aidé par Tai-Wanga, qui avait parcouru toutes ces plages dans ses expéditions militaires, M. Williams me confirma l'exactitude de plusieurs noms de lieux en langue du pays que j'avais déjà consignés; il m'en donna en outre un grand nombre d'autres que je n'avais pas encore pu me procurer. Malgré toutes mes

questions, je n'ai pu obtenir de désignation générale et collective pour le territoire qui environne la baie des Iles. Il est probable qu'il n'en existe pas, chaque tribu ne reconnaît que le nom qui lui est propre; et il faut s'en tenir pour la baie à celui qui lui fut imposé par l'immortel Cook.

1827.
Mars.

L'établissement que la Société d'agriculture avait voulu former sur les bords de la rivière Shouki-Anga, n'a pas eu de suites; il a été abandonné après avoir occasioné une dépense de plus de vingt mille pounds de frais préliminaires.

Les missionnaires m'ont assuré que nous n'avions rien à craindre de la part des naturels qui redoutent singulièrement l'effet du canon. Toutefois, je veillerai à ce qu'il n'y ait entre eux et nos matelots que le moins de rapports possible à terre; car c'est la source inévitable des querelles et des malheurs divers qu'ont éprouvés les navigateurs qui ont visité ces peuples. Quoiqu'il soit presque impossible de déterminer d'où proviennent les premiers torts, il y a lieu de croire que les Européens n'ont pas toujours été sans reproches, ou du moins que leur conduite n'a pas toujours été assez circonspecte.

Je me promenai quelque temps dans l'établissement, et les missionnaires me firent voir en détail leurs plantations, leurs constructions, et surtout leurs ateliers situés dans une petite esplanade au bord de la mer. A ce sujet, ils me racontèrent que dans une tempête furieuse du nord, qui avait eu lieu peu de temps auparavant, la houle énorme qui était entrée dans la rade

1827.
Mars.

s'était soulevée à une hauteur inconnue jusqu'alors, et qu'après avoir submergé une partie de ces ateliers, elle était parvenue jusqu'à la porte des maisons, au grand étonnement des naturels. En recherchant ensemble la date de ce phénomène, nous reconnûmes qu'elle répondait précisément au jour de l'ouragan mémorable qui, un mois auparavant, dans la baie d'Abondance nous avait mis à deux doigts de notre perte. Ainsi ce coup de vent sortait des circonstances habituelles, même pour ces parages où ils sont d'ordinaire si furieux. Cette observation suffira pour en donner une idée à ceux qui ont fréquenté les côtes de la Nouvelle-Zélande.

14.

Les missionnaires me promirent de se charger de mon courrier pour l'Europe, et de l'expédier par un navire baleinier qu'ils attendaient sous deux mois et qui devait se rendre directement en Angleterre. Après les avoir remerciés, je pris congé d'eux, vers six heures du soir, et cette fois, favorisés par le vent, le courant et une belle mer, nous fûmes rapidement ramenés vers notre corvette.

L'héritier de Pomare coucha à bord, ainsi que plusieurs femmes de ses esclaves qui trafiquèrent de leurs charmes avec les Français galans de *l'Astrolabe*. Comme nous l'avions déjà remarqué sur *la Coquille*, ces malheureuses rapportaient en général à leur patron le produit de leurs faveurs, et ne gardaient pour elles que le biscuit ou les vivres qu'elles pouvaient se procurer par-dessus le marché. Ce commerce dura pendant tout notre séjour à Paroa. Malgré les inconvé-

niens et le dégoût qu'il entraîne à certains égards, je ne crus point devoir m'y opposer ouvertement, tant pour laisser goûter un moment à nos marins l'oubli de leurs maux passés et de leurs longues privations, que pour conserver en ma puissance une utile garantie contre les complots des naturels.

J'avais toujours eu envie de me procurer une de ces fameuses têtes (*moko mokai*), préparées par le procédé particulier aux peuples de ces contrées, dans l'intention de l'offrir au musée de Caen, déjà si riche sous plusieurs rapports, grâce au goût éclairé et à l'émulation de mes honorables compatriotes. Cette occasion ne s'était présentée qu'une seule fois, et l'on a vu que M. Bertrand m'avait alors prévenu. D'ailleurs je n'osais m'en ouvrir le premier avec les chefs que je rencontrais, dans la crainte que la cupidité ne les portât à sacrifier sans pitié quelqu'un de leurs esclaves pour préparer sur-le-champ sa tête et me l'apporter; ce qui est arrivé plus d'une fois. Wetoï vint me montrer avec mystère une de ces têtes, qu'à son tatouage compliqué je jugeai avoir appartenu à un personnage distingué. A cela près d'une forte déchirure sur la joue gauche, occasionée par une blessure, elle se trouvait alors en bon état, et je témoignai à Wetoï le désir d'en devenir possesseur. Long-temps il exigea en échange un mousquet que je ne pouvais lui donner. Enfin, la vue d'une robe bien chamarrée, qui excita vivement les désirs de sa femme présente à notre marché, et l'affection sincère que Wetoï semblait lui porter, le déterminèrent, et la tête en question resta en mon pouvoir.

1827.
Mars.

Comme je témoignai à Wetoï l'envie de connaître l'histoire de cette tête, il me raconta qu'elle avait appartenu à un rangatira puissant des bords du Wai-Tamata, nommé Hou, qu'il avait lui-même tué un mois auparavant. Ce Hou était le père du noble et fameux guerrier Inaki, dont plusieurs Anglais m'avaient parlé avec éloges, et qui périt si malheureusement quelques années auparavant sous les coups du féroce Shongui. Dans les orbites des yeux, et au lieu de la résine que les naturels employaient jadis, ils avaient coulé de la cire rouge qu'ils s'étaient procurée par les Européens, et dont ils font un grand cas, tant à cause de sa facile liquéfaction, que de son poli, de sa belle couleur et de son odeur. J'ai rapporté cette tête en France, et selon mon projet j'en ai fait hommage au musée de Caen où elle se trouve aujourd'hui; mais l'humidité qu'elle a si souvent éprouvée à bord l'a beaucoup dégradée. Dans cet état elle ne peut donc donner qu'un faible exemple des étonnans résultats qu'obtiennent les Nouveaux-Zélandais dans les préparations qu'ils emploient pour conserver les dernières dépouilles de leurs chefs.

Un moment après, Wetoï me présenta le frère de Pako, jeune homme de bonne mine, alors en visite à Korora-Reka; il fut enchanté d'apprendre que son frère était venu à bord, et surtout que j'eusse été content de lui. Une autre connaissance que je fus plus flatté de faire, fut celle du fils de Moudi-Panga, qui me fut aussi présenté par Wetoï. Moudi-Panga était ce sage et belliqueux chef de Kai-Para, que les récits

de M. Marsden avaient représenté sous des couleurs si intéressantes, et qui sut résister si long-temps avec honneur aux armes meurtrières de Shongui et de ses compagnons. C'était ce guerrier célèbre et malheureux dont l'histoire m'avait suggéré la première idée d'un petit ouvrage d'imagination sur les Nouveaux-Zélandais, et dont quelques traits m'avaient servi de cadre pour le caractère de mon héros. Dans un combat livré trois ans auparavant, il avait succombé sous les coups de Tepouna, chef de Rangui-Hou. Quand je témoignai à Wetoï mon étonnement de voir le fils de Moudi-Panga au milieu des habitans de la baie des Iles, et pour ainsi dire à la merci de ses plus cruels ennemis, je lui demandai si c'était à titre d'esclave. Il repoussa vivement ce soupçon, comme injurieux à sa réputation, et répliqua que ce jeune rangatira vivait à Mata-Ouwi chez lui sous le double titre de parent et d'ami. Suivant les lois de la guerre, le père avait dû succomber sous les coups de Tepouna, mais la vie et la liberté du fils n'en étaient pas moins à l'abri de toute atteinte dans la baie des Iles. Quoi qu'il en soit, ce jeune chef dont l'aspect annonçait une trentaine d'années, offrait l'extérieur le plus agréable, une figure à la fois douce, grave et spirituelle. Autant qu'il est possible de juger du moral par le physique et surtout par les manières, il est très-probable qu'avec des soins et de l'éducation on eût pu faire de ce jeune homme un sujet distingué, car tout en lui annonçait d'heureuses dispositions et une véritable intelligence. Au nom de son père, je lui fis quelques présens qu'il

1827.

Mars.

1827.
Mars.

reçut avec tous les indices d'une vive reconnaissance.

Wetoï me quitta de bonne heure avec tous ses guerriers , en m'annonçant qu'il partait le lendemain pour la baie Shouraki où l'appelaient les lois de l'honneur et ses devoirs de chef. Il laissa à bord toutes ses esclaves, en ayant soin de les recommander à ma bienveillance et à celle des officiers.

Peu après, j'ai reçu la visite de MM. Williams et Davis à qui j'ai montré la route que nous avions tenue le long de la côte. Ils en ont paru très-surpris , ainsi que des détails que je leur ai donnés touchant nos communications avec les naturels. Au sujet des arbres que j'avais observés dans la baie Tasman et au fond de la baie Shouraki, la conversation est tombée sur les bois de construction de cette partie du monde. Les missionnaires m'ont assuré que le meilleur était le bois de koudi. D'après la description que je leur ai donnée, ils ont pensé que celui dont je parlais était le kaï-katea, habitant des lieux marécageux , arbre très-élevé , très-droit et d'un bel aspect, mais dont le bois est beaucoup trop léger et trop cassant pour être employé avec succès, soit pour les constructions, soit pour la mâture. Ces messieurs ajoutèrent que les deux espèces croissaient en abondance dans les forêts de Kawa-Kawa, et s'offrirent fort obligeamment à m'y conduire, si j'étais curieux de les examiner moi-même. Malgré les occupations dont j'étais accablé, cette offre me parut si séduisante que je l'acceptai avec empressement ; je leur promis d'aller les prendre le lende-

main matin au soleil levant. Ils m'assurèrent qu'ils ne connaissaient aucune carte de la Nouvelle-Zélande postérieure à celle de Cook ; les découvertes accidentelles faites par quelques navires n'ont point été publiées , et le chirurgien Fairfold seul s'est occupé de donner une esquisse du plan de la baie des Iles ; c'est celui dont ils se servent aujourd'hui.

1827.
Mars.

La chaloupe a encore fait deux voyages à l'eau, et on a commencé à couper du bois. Ces travaux ont été favorisés par le calme et un assez beau temps.

15.

Dès trois heures du matin , accompagné de MM. Lottin, Gaimard et Lauvergne, je m'embarquai dans le grand canot , et je me dirigeai vers Pahia. Une jolie brise de S. E. nous poussa promptement près de Tapeka ; ensuite à l'aviron, et favorisés par la marée , nous atteignîmes facilement l'ilot situé devant l'embouchure du Waï-Tanguï. Le jour commençait à peine à poindre , et nous fûmes étonnés d'entendre un murmure confus de voix qui semblaient partir du sein des flots. Un moment après , nous aperçûmes un grand nombre de pirogues , les unes immobiles , les autres en mouvement, qui couvraient les rives de l'île. J'appris plus tard que ces pirogues formaient un détachement de la flotte entière de la baie des Iles, qui avait tenté de sortir la veille , mais qu'une brise contraire avait forcée de rentrer. Comme les Grecs en Aulide , ces insulaires attendaient des vents plus propices , et peut-être pour ressembler de tous points aux vainqueurs de Troie , il ne manquait à leurs héros qu'un Homère. Il est sûr, du moins , que le sacrifice d'une

1827.
Mars.

jeune fille leur eût peu coûté pour se rendre les dieux favorables.

Au même instant, à travers la brume, et tel qu'une ombre légère, un schooner courait des bords dans la rade pour atteindre le mouillage. Ce navire était le *Herald*, que les missionnaires avaient construit à Pahia, et qui revenait en ce moment de Port-Jackson où il avait fait un voyage. On pouvait être ému de ce contraste : ainsi ce petit navire, faible parcelle de la civilisation européenne, monté seulement par quelques Anglais paisibles, ne servait que des projets pieux et philanthropiques ; tandis que ces longues pirogues, dernier effort de l'industrie sauvage, allaient, surchargées de guerriers avides de sang, porter le fer et la flamme sur des plages voisines.

Il était cinq heures un quart quand nous arrivâmes à Pahia. M. H. Williams nous dit qu'une indisposition qui était survenue à sa femme l'empêcherait de nous accompagner ; il nous donna pour guide son frère, M. W. Williams, qui fit preuve à notre égard de la plus grande complaisance, mais dont la société ne pouvait nous offrir les mêmes avantages : car, plus récemment établi dans ces contrées, il était encore loin d'avoir acquis le même usage de la langue et les mêmes connaissances locales que son frère.

Nous fîmes route vers l'embouchure du Waï-Kawa. Dans l'étendue de trois ou quatre milles, cette rivière offre un superbe bassin de plus d'un mille de largeur, et sur ses bords se dessinent parfois des sites agréables et de jolis vallons qui sembleraient susceptibles de cul-

ture. M. Williams me fit remarquer le village de Shiomi, résidence de Toï-Tapou qui a su joindre à son titre de rangatira l'influence du tohunga ou du prophète le plus renommé et le plus accrédité de tous les environs.

1827.
Mars.

Le lit du fleuve se détourne brusquement sur la gauche, et les rives qui s'élèvent le forcent à s'encaisser et à se resserrer davantage. Bientôt il s'élargit de nouveau pour former un second bassin; ici une branche du fleuve lui arrive du S. E., tandis que l'autre découle du S. O. Cette dernière seulement conserve le nom de Kawa-Kawa, et à cinq ou six milles de Pahia, n'offre plus que l'apparence d'une belle et tranquille rivière de trente à quarante toises de large. Chemin faisant nous rencontrâmes de nombreuses bandes de canards déjà tellement instruits des effets des armes à feu, qu'il nous fut impossible d'en tirer un seul. De temps en temps des pirogues voguaient à quelque distance du canot : mais les insulaires de ces lieux sont également si familiarisés avec les visites des Européens, que notre apparition excitait à peine leur attention; le plus souvent ils passaient le long du canot sans se détourner de leur route. Leurs projets de guerre absorbaient toutes leurs facultés, et M. Williams m'apprit que la plupart de ces pirogues étaient occupées à porter des vivres pour les guerriers en partance.

Enfin, le fleuve n'est plus qu'un torrent peu profond, et dont le cours est même souvent embarrassé par des troncs d'arbres, des pirogues coulées à fond,

1827.
Mars.

et des plantes fluviatiles. Nous nous arrêtàmes à une petite distance des premières maisons du village, et nous mîmes pied à terre. Un petit nombre de naturels vinrent nous recevoir au bord de la rivière, et parurent satisfaits de nous voir en la compagnie de leur missionnaire. Celui-ci m'apprit que nous étions sur un morceau de terrain acheté au nom de la société, et où M. Davis devait s'établir avec sa famille. M. Davis était cultivateur de profession, et par son exemple il comptait inspirer aux naturels quelque goût pour les travaux de l'agriculture.

Dès que nous eûmes mangé un morceau à la hâte, je priai M. Williams de me conduire aux forêts où je pourrais observer les arbres que je désirais connaître. Nous traversâmes le village de Kawa-Kawa qui me parut contenir une centaine de cases très-bien construites; elles sont disposées dans une belle et riche vallée arrosée par les eaux de deux torrens, et soigneusement plantée en patates, pommes de terre, maïs, pastèques et citrouilles. On me fit voir les maisons, les champs, les femmes et les enfans de Te Koke, chef de la tribu, et de Rangui-Touke son fils.

L'inviolable tapou établi sur les champs de koumaras (ou patates douces) jusqu'à une certaine époque de leur crue, nous contraignit à faire de longs et ennuyeux circuits avant d'arriver aux bois en question. Vainement M. W. Williams s'était flatté que son influence pourrait nous soustraire à ces ridicules entraves, vainement il employa près des naturels toute sa logique pour leur démontrer que nous autres étrangers

et hommes blancs ne pouvions être raisonnablement assujettis à ces réglemens. Ils furent sourds à toutes ses raisons, et lui répondirent constamment que les koumaras étaient tapou-tapou, que l'atoua se fâcherait et les ferait périr s'ils souffraient qu'on en approchât, et que, dans tous les cas, à leur retour Te Koke et Rangui les tueraient. Il fallut bien nous rendre à d'aussi puissantes raisons, et chaque fois qu'un champ de koumaras se présentait sur notre route, nous étions forcés de faire un long détour pour ne pas le souiller par notre contact, et je crois même par notre simple regard.

Cet exemple de la profonde superstition des Nouveaux-Zélandais me rappelait en outre combien Cook, et même les savans qui l'accompagnaient, étaient dans l'erreur quand ils avancèrent que ce peuple paraissait peu soumis à l'influence des prêtres et de la religion. Il m'expliquait en même temps quelle pouvait avoir été la source de plusieurs des malheurs éprouvés par les Européens sur ces plages, malheurs qu'on avait uniquement attribués au caractère féroce des insulaires, tandis qu'ils n'étaient peut-être dus qu'à des préjugés religieux aussi profondément enracinés dans leurs cœurs que grossiers et incompréhensibles pour un étranger. Qu'au temps de Cook ou de Marion un matelot eût eu la fantaisie d'approcher d'un champ de koumaras ou de tout autre terrain consacré, l'insulaire n'eût pas manqué de le repousser. Le blanc se croyant insulté sans motif pouvait avoir recours à des voies de fait; et de là des querelles

1827.

Mars.

1827.
Mars.

dont il est facile de deviner les dangereuses conséquences.

Quant à nous, instruits des opinions de nos hôtes, nous sûmes les respecter, tout en les maudissant; nous fîmes tous les détours que nos guides jugèrent convenables. Par cette raison nous traversâmes plusieurs fois la rivière qui n'est plus qu'un torrent souvent guéable. Enfin, nous parvînmes à une vallée très-humide que les eaux de la rivière doivent submerger complètement au temps des pluies. Elle était presque entièrement couverte d'immenses kaï-kateas, et je reconnus au premier coup-d'œil que ce devait être une espèce de *podocarpus*. C'est un fort bel arbre dont le port et le feuillage rappellent assez bien le cyprès, mais qui atteint de bien plus grandes dimensions.

De là, nos guides, avec de nouveaux circuits, nous menèrent vers le terrain du Koudi. Sur une petite éminence j'examinai quelque temps de fort belles huttes construites avec un soin extrême et ornées de sculptures bizarres, mais d'un travail remarquable pour ces régions. Ces cases sont destinées à servir de magasins pour les patates de la récolte prochaine, et se nomment *doua-koumara*. C'est pour ce genre d'édifice que le Nouveau-Zélandais réserve tout le goût, tout le luxe qu'il peut déployer. Les habitations des chefs eux-mêmes ne marchent qu'en seconde ligne; sans doute parce que les unes sont utiles à la communauté entière, tandis que les autres ne sont que des objets d'intérêt particulier. Peut-être est-ce là

une des preuves les plus irrécusables de l'esprit vraiment républicain de ces peuplades.

1827.
Mars.

Après avoir gravi un coteau couvert d'arbrisseaux et de hautes fougères, nous entrâmes dans le lit d'un torrent peu considérable qu'ombrageaient diverses espèces d'arbres de la plus grande taille. Encore une fois j'admirai combien le ton général de la végétation, et surtout des fougères, me rappelait celle des tropiques, principalement de la petite île d'Ualan, malgré un intervalle de mille lieues terrestres, en latitude seulement.

Quatre ou cinq naturels nous suivaient en babillant gaiement, et témoignant de tout leur pouvoir leur empressement à m'être agréables. Il suffisait que je manifestasse le désir d'avoir un échantillon de plante, de pierre ou d'insecte, pour les voir à l'instant se précipiter, le recueillir et me le présenter en souriant. Ils répétaient à chaque instant le nom de Marion, et me le donnaient, supposant probablement que je devais être un de ses enfans. Ils m'assurèrent que c'était aux environs de ces mêmes forêts que cet infortuné navigateur avait envoyé couper les mâtures dont il avait eu besoin. Du reste, il n'était pas douteux que les habitans de Kawa-Kawa n'eussent eu de fréquens rapports avec lui et ses compagnons; la mémoire de Marion paraissait leur être chère, et ils repoussaient avec horreur le soupçon d'avoir trempé dans son assassinat.

Sur un des flancs de la colline, au milieu de plusieurs autres espèces, on me montra le koudi, qui donne le bois par excellence de toute la Zélande, au jugement des naturels, comme à celui des mission-

1827.
Mars.

naires. Ceux-ci l'emploient dans leurs constructions de tout genre, et les autres en font leurs plus belles pirogues de guerre. C'est un arbre superbe, de forme pyramidale, qui atteint jusqu'à cent cinquante et cent quatre-vingts pieds de hauteur, et dont le tronc s'élève quelquefois jusqu'à cent pieds sans porter une seule branche. Nos contrées d'Europe n'offrent pas de plus belles pièces de bois pour la mâture de nos vaisseaux. A mon grand regret, il me fut impossible de constater son genre, à défaut de parties caractéristiques; il y a tout lieu de supposer néanmoins qu'il doit beaucoup se rapprocher des *Araucaria*.

M. Williams me fit ensuite remarquer le dimou, arbre admirable pour sa taille, son port et son feuillage. Il atteint, me dit-on, des dimensions encore plus considérables que le précédent; mais son bois a le défaut d'être trop lourd, ce qui le rend peu propre aux besoins de la marine. Ses branches retombent vers la terre comme celles du mélèze et du casuarina, et ses feuilles menues, sétiformes et pointues, semblent le ranger parmi les conifères. Je ne cessais de m'étonner de ce que dans une saison encore si peu avancée, et qui correspondait à peine à notre mois de septembre, ces arbres ne m'offrissent déjà plus ni fleurs ni fruits.

D'un autre côté, ces belles forêts, qui me donnaient une idée exacte de l'intérieur de la Nouvelle-Zélande, excitaient vivement mon admiration. Jusqu'alors confiné sur le littoral, mes observations s'étaient à peu près bornées à la côte. Ici déjà distant de la mer de six à huit milles, je pouvais, d'après ce que je voyais, me

faire une idée plus précise de l'intérieur de cette grande terre. Que de fois je désirai consacrer un temps plus considérable à l'examen d'une contrée qui me semblait si digne d'intérêt à tous égards, et qui ne pouvait manquer de jouer un jour un rôle important dans la civilisation ! Mais j'étais commandé par d'autres devoirs, et je dus m'arracher de ces lieux, après avoir terminé les observations qui m'y avaient appelé.

Nous prîmes pour revenir au canot un chemin différent de celui que nous avions suivi, mais presque aussi long, par égard pour les plantations sacrées. Quelques poteaux, fichés en terre dans un lieu écarté sur le bord du sentier, barbouillés d'ocre rouge et entourés d'un petit espace de terre fraîchement remuée, attirèrent tout-à-coup mon attention. Mon premier mouvement fut d'aller voir ce que c'était ; mais je fus retenu par les sauvages qui se jetèrent avec précipitation au devant de moi, et d'une manière très-énergique me firent signe de continuer ma route. Je m'adressai à M. Williams pour savoir quel était cet emblème, et pourquoi il m'était défendu d'en approcher. Mon missionnaire échangea quelques mots avec les naturels ; mais je vis qu'il voulait éviter de me donner aucun éclaircissement, car, à toutes mes questions, il se contenta de me répondre d'un air contraint et embarrassé qu'il y avait là quelque chose que je ne devais pas voir.... A l'opposition des naturels, à l'embarras du missionnaire et surtout à la forme et à la couleur des poteaux, je conjecturai qu'un sacrifice humain avait eu lieu récemment en cet endroit, et que peut-être les

1827.

Mars.

1827.
Mars.

tristes restes de la victime y étaient encore exposés.... Tout en persistant dans leurs rits sanguinaires, les Nouveaux-Zélandais, par un sentiment de honte assez naturel, n'aiment point à en rendre témoins les Européens, car ils redoutent à juste titre leur mépris et leurs reproches. Par un sentiment semblable, quoique beaucoup plus honorable, les missionnaires ne se soucient pas que des étrangers, et surtout des Français, acquièrent, par de semblables faits, la preuve du peu de progrès qu'ils ont faits jusqu'à présent sur l'esprit de ces peuples barbares.

Enfin, nous rejoignîmes notre embarcation, et nous nous étendîmes sur l'herbe fraîche pour rétablir nos forces affaiblies par la course que nous venions de faire. Une foule nombreuse d'indigènes nous environnait, et nous regardait paisiblement prendre notre repas. D'un œil avide, ils suivaient les morceaux que nous portions à la bouche, et celui qui avait le bonheur de recevoir de l'un de nous un peu de pain ou de viande, savourait avec délices cet aliment inusité. Je regrettais sincèrement que la modicité de nos provisions, à peine suffisantes pour nous-mêmes, ne nous permit pas de faire un plus grand nombre d'heureux; je me contentai donc d'offrir aux femmes et aux enfans de notre ami Rangui les restes du repas, préférence qui fit plus d'un jaloux, mais qui trouvait son excuse dans le rang de celui qui en était l'objet indirect. Je voulus ensuite faire savoir à ces insulaires que s'ils voulaient porter à bord des cochons et des pommes de terre, ils recevraient en retour les objets qui leur seraient le plus

agréables ; mais M. Williams m'expliqua qu'à Kawa-Kawa ils ne cultivaient guère que la patate douce, dont la récolte était encore éloignée, et qu'ils ne voulaient pas même élever de cochons, parce qu'ils redoutaient les ravages de cet animal dans leurs champs de patates. Ce même motif les a fait jusqu'à présent s'opposer aux efforts des missionnaires pour introduire des bêtes à corne le long des bords du Kawa-Kawa. Pendant de longues années encore, la ridicule superstition du tapou s'opposera à ce que ce peuple puisse faire aucun progrès dans l'agriculture, ni dans les arts qui en dépendent.

1827.
Mars.

Nous nous sommes rembarqués vers midi et demi ; la marée était tout-à-fait basse, et bientôt nous avons trouvé la rivière réduite à un filet de six à huit pouces d'eau seulement. Il a fallu traîner le canot l'espace de près de deux milles. Durant ce temps, M. Gaimard et moi, nous nous sommes enfoncés dans de vastes marais sur la gauche de la rivière ; couverts d'eau à haute mer, ils étaient alors entièrement à sec. Sur ce sol fangeux, nous recueillîmes une espèce d'ampullaire qui s'y trouve très-commune, et n'observâmes que quelques oiseaux de rivage, comme canards, chevaliers, etc. Une seule espèce d'arbre, disposée en touffe peu élevée, habite ces plaines submergées.

Après beaucoup de peine, le canot parvint dans l'endroit où le lit du torrent, devenu un peu plus profond, permit aux canotiers de faire usage des avirons. Malgré la résistance que nous fit éprouver le flot qui entraît avec force, nous atteignîmes l'entrée de la baie de

1827.
Mars.

Korora-Reka, et à trois heures et demie nous déposâmes M. Williams chez lui.

Pl. XLI.

Afin d'employer avec fruit le reste de la journée, je me dirigeai sur-le-champ vers le village de Korora-Reka que je désirais visiter. La vue de quelques cases, garnies de cheminées, élevées par les mains des marins ou des ouvriers qui ont résidé en cet endroit, annonce au navigateur les premiers effets de la civilisation européenne. En parcourant ce hameau, on ne tarde pas à s'apercevoir que les fréquens rapports des naturels avec les étrangers ont déjà modifié leur croyance; ils sont devenus plus tolérans, et commencent même à secouer une partie de leurs superstitieuses pratiques.

Presque tous les hommes de la tribu de Korora-Reka étaient partis pour la guerre, et plusieurs des maisons qui sont agréablement situées le long de la plage, étaient complètement désertes. Il me prit envie de revoir le village de Mata-Ouwi, où commandait naguère le redoutable Pomare, où j'avais reçu trois ans auparavant l'hospitalité de M. Kendall.

Comme ce village est à peine distant de trois à quatre cents toises de celui de Korora-Reka, nous y fûmes bientôt rendus, et je fus frappé du nouvel aspect qu'il m'offrait. En 1824, ses cases étaient éparées, suivant l'ancienne coutume, sur l'arête d'un coteau voisin qui s'avance en forme de promontoire dans les eaux de la baie. Effrayés sans doute par les troubles qui venaient d'avoir lieu dans toute cette partie de la Nouvelle-Zélande, et voulant se maintenir en état

de défense contre une attaque imprévue, les habitans de Mata-Ouwi avaient groupé leurs nouvelles cabanes au pied du coteau, sur le bord même de la mer, et les avaient environnées de palissades élevées, et de distance en distance fortifiées par des pieux très-solides.

1827.
Mars.

Une troupe armée vint nous recevoir à la porte du pà et nous conduisit vers l'habitation du chef. Wetoï, revêtu de ses plus beaux habits, nous reçut avec gravité, assis à la porte de la cabane, son fusil à deux coups près de lui. A ses côtés se tenaient sa femme Ehana, le frère de Pako, le fils de Moudi-Panga et ses principaux cliens. Il m'apprit que le vent l'avait contrarié dans ses projets, et que son départ était remis au lendemain. Je me plus à examiner quelque temps le jeune Heikāi, fils aîné de Pomare, à peine âgé de dix-huit ans, doué par la nature de la plus intéressante figure; aucun tatouage n'avait encore altéré l'harmonie de ses traits. Dans son maintien, comme dans ses expressions, rien ne trahissait encore ce caractère farouche, ce courage sanguinaire qui peuvent seuls lui obtenir la considération de ses compatriotes.

Sa case, et celle de Wetoï, ornées l'une et l'autre de figures sculptées en bois et de bas-reliefs d'un goût très-bizarre et de formes curieuses, attirèrent aussi mon attention, et je les fis dessiner dans le plus grand détail par le jeune Lauvergne.

Pl. L.XV.

On me montra à cent pas du village la maisonnette d'un capitaine baleinier nommé Brimm qui a épousé

1827.
Mars.

une fille de ces contrées, et qui a, dit-on, conçu un tel goût pour ce pays, qu'il a résolu d'y fixer sa résidence. D'énormes piles de bois de koudi disposées aux environs avaient été amassées à ses frais et devaient lui servir à construire une habitation spacieuse et commode.

La modeste maison de M. Kendall avait été détruite, et les naturels n'avaient épargné que le petit cimetière fondé par ce missionnaire, qui restait enclos, comme au temps où je le visitai. Leur profond respect pour les restes des morts avait assuré à ce terrain les privilèges du Tapou.

En revenant au canot par Korora-Reka, je fis marché avec un charpentier anglais établi dans ce village, et il s'engagea à me livrer trois cents pieds de planches en bois de koudi, moyennant trois pounds (environ 75 francs), ou trente livres de poudre de guerre. En ce moment, je ne songeais qu'aux besoins du bord, et je ne me doutais guère de l'emploi auquel ces planches devaient être un jour destinées.

Sur ma route, on me fit remarquer la case de King-George, chef de Korora-Reka; elle est très-petite et dépourvue de toute espèce d'ornement. Près de celle-ci on en construisait une pour sa fille, dans un goût à demi européen et qui sera infiniment plus agréable.

Nous nous rembarquâmes, et vers sept heures et demie nous étions de retour à bord aussi satisfaits qu'harassés de notre longue excursion*.

* Voyez note 21.

Tant que le missionnaire s'est trouvé avec nous , je l'ai questionné sur divers sujets et en ai obtenu les renseignemens suivans.

1827.
Mars.

Le baron Thierry, qui se prétendait propriétaire de toutes les îles de la Nouvelle-Zélande, et qui avait offert à quelques gouvernemens de l'Europe de rétrocéder ses droits , moyennant des conditions plus ou moins étranges , avait réellement acquis sur les bords de la rivière Shouki-Anga environ quatorze mille arpens de terre des sauvages. Ce marché s'était opéré par l'entremise d'un capitaine baleinier ; dans ce cas M. Williams m'assura qu'on avait suivi les mêmes formalités qui avaient été déjà mises en usage , lorsque les missionnaires voulurent acquérir des propriétés à la baie des Iles. A cet égard , le récit que je tenais déjà de la bouche de M. Marsden me fut positivement confirmé.

Lorsque la proposition de ce marché fut faite par les Européens , les chefs sauvages du canton s'assemblèrent pour délibérer en conseil solennel si cette demande pouvait être accordée. La question ayant été résolue par l'affirmative , les Européens livrèrent les armes , les ustensiles et les outils stipulés dans le marché , et prirent possession du terrain convenu. Tandis qu'ils dressaient le contrat d'acquisition par écrit , les principaux chefs se faisaient tracer sur la figure un *moko* (espèce de dessin en tatouage) d'une forme particulière. Puis ils apposèrent ce même *moko* au pied du contrat , en guise de signature. Suivant M. Marsden , un pacte assujetti à ces formes solen-

1827.
Mars.

nelles est désormais inviolable. M. Williams, qui connaît mieux ces insulaires, pense qu'une possession constante est nécessaire aux acquéreurs pour ne pas perdre leurs droits, et que s'ils étaient obligés de faire une longue absence, ils courraient grandement le risque de payer une seconde fois leurs propriétés pour en recouvrer la jouissance. Quoi qu'il en soit, dans le cas d'une invasion étrangère, ces droits seraient absolument nuls aux yeux des vainqueurs, puisqu'ils ne regardent le plus souvent les missionnaires eux-mêmes que comme les premiers sujets du chef de la tribu.

Du reste, ajouta M. Williams, le baron Thierry dont les projets n'avaient pu faire fortune chez les Français casaniers et peu accoutumés à franchir les mers, avait mieux réussi à Londres. L'Anglais est naturellement aventureux, et sans crainte il transporte ses pénates aux extrémités du monde. Nombre d'ouvriers s'étaient enrôlés sous les drapeaux de M. Thierry pour aller, sous ses auspices, prendre possession de la Nouvelle-Zélande. Mais on avait enfin reconnu que le baron, soi-disant souverain de nos antipodes, n'avait pas les moyens de remplir ses engagements, et les dernières nouvelles qu'on en avait reçues annonçaient que tous ses projets s'en étaient allés en fumée. On sent tout ce que devaient avoir d'absurde les prétentions d'un individu qui se disait possesseur de toute la Nouvelle-Zélande, pour avoir acheté d'une seule tribu quelques arpens de terrain.

Une société mieux entendue s'était formée sous le

titre modeste de *New-Zealand flax society*, et avait tenté tout récemment de fonder un établissement dans ces contrées pour cultiver en grand le *Phormium tenax*, et exploiter les bois de construction. La nouvelle colonie était composée de soixante et dix personnes, et dirigée par M. Shepherd qu'un long séjour à la Nouvelle-Zélande rendait très-propre à cet emploi. La colonie fut débarquée par le capitaine Hurd dans la baie Shouraki, et choisit d'abord pour s'y fixer une position qui parut convenir au but qu'on se proposait ; mais bientôt instruits que les naturels avaient formé le complot de les attaquer à l'improviste et de s'emparer de tous les objets qu'ils avaient apportés, les nouveaux colons décampèrent précipitamment. Ils se rendirent ensuite sur les bords du Shouki-Anga où ils restèrent quelques jours à prendre connaissance des lieux. S'apercevant enfin que les avantages prétendus qu'on leur avait tant vantés ne répondaient nullement à leurs espérances, ils reprirent le chemin de la Nouvelle-Galles du Sud, sans même avoir débarqué.

1827.

Mars.

Ayant ensuite questionné M. Williams sur les opinions et les mœurs des naturels, il me dit que, suivant ces insulaires, toutes les âmes des morts restent encore trois jours après le trépas de l'homme à voltiger autour de sa dépouille mortelle, puis elles se rendent par un chemin qui leur est tracé au cap Reinga pour se précipiter sans distinction dans le *Pónoui* (nuit éternelle). — Un chef de Rangui-Hou, étant revenu d'un sommeil léthargique qui dura deux jours, assura que son âme était déjà partie

1827.
Mars.

pour le cap Reinga , que là elle fut arrêtée par le vaïdoua d'une jeune fille de sa tribu morte quelque temps auparavant. Celle-ci lui avait déclaré qu'il avait encore vingt-quatre heures à passer parmi les siens, puis qu'alors elle le recevrait et le conduirait elle-même dans le Pô-nouï. En effet il mourut le surlendemain. — Les corps des morts sont placés debout dans des coffres de bois hermétiquement fermés, et restent en cet état le temps nécessaire pour opérer la décomposition complète des chairs; puis les os sont retirés avec les cérémonies requises et déposés dans le tombeau de la famille.

Suivant ce missionnaire, pour les mariages l'homme n'a pas besoin du consentement de la femme. Celui du père ou des frères suffit; alors la fille peut être enlevée de vive force par son amant, ce qui ne s'accorde guère avec le récit galant que m'avait fait Touai, et l'affection sincère qui règne souvent entre les époux. Au moment du mariage, comme à celui de la mort (toujours selon M. Williams), les voisins accourent pour ravager et piller les propriétés du mari ou du défunt. Sans doute cela est arrivé dans une foule de cas, et surtout dans les mariages où les convenances paraissent violées; mais je ne crois pas que ce soit une coutume invariable.

Quoique traitées en général avec une granderigueur, il se trouve cependant des femmes qui se concilient toute l'affection de leurs époux, et obtiennent même un grand empire sur leur esprit. Ainsi Étoudi, femme de Shongui, qui est morte dernièrement, quoique

aveugle et déjà d'un certain âge, avait captivé toute la confiance de ce farouche guerrier. Elle l'accompagnait constamment aux combats, y prenait part et influait souvent sur les délibérations publiques. Les missionnaires s'accordent à convenir qu'Étoudi était une femme de beaucoup de tête et de jugement.

1827.
Mars.

Les Nouveaux-Zélandais ont une espèce de baptême pour imposer un nom au nouveau-né, et M. Williams conjecture qu'ils ont en outre quelque idée de circoncision.

Ce missionnaire porte à cinq cent mille ames le nombre des habitans de l'île Ika-Na-Mawi; il estime qu'un dixième seulement des terres qui composent sa superficie serait susceptible d'être labouré. — Quoique la fougère occupe la plus grande partie des hauteurs qui ne sont pas boisées, il est cependant des lieux dans l'intérieur où le phormium croît en abondance. — Ces îles ne nourrissent ni serpens ni insectes venimeux, seulement quelques lézards assez gros. On n'y trouve non plus, ajoute-t-il, ni coquilles terrestres ni poissons d'eau douce, ce qui est difficile à croire quand on songe aux vastes lacs de Maupere et de Roto-Doua. — Il y a seize à dix-sept milles de Kidi-Kidi à Waï-Mate, et seize à dix-huit milles de Kawa-Kawa à Tae-Ame. — Ce dernier district est fort peuplé, et riche en terres labourables : Temarangaï est un de ses principaux rangatiras. — De petits bâtimens pourraient remonter assez avant dans la rivière de Kawa-Kawa. — Cette désignation lui vient de l'arbrisseau de ce nom, espèce de poivre, qui croît en abon-

1827.
Mars.

dance sur ses bords, mais dont les naturels ne savaient point extraire une boisson enivrante comme on le fait dans les îles équatoriales. Ils savaient cependant en composer une autre avec les petites baies noires qui croissent par grappes sur un arbrisseau que Forster a nommé *Coriaria sarmentosa*. — L'île Blanche (*Pouhia-i-Wakadi*) est certainement un volcan en activité que M. Williams visita tout récemment avec son frère et M. Cunningham; quelques arbres frappèrent leurs regards, le reste est à nu. D'ailleurs l'odeur sulfureuse et suffocante qui s'exhalait les força à se rembarquer promptement. M. Quoy reçut quelques échantillons de roches qui provenaient de ce volcan. Ainsi s'expliquent naturellement les torrens de fumée qui enveloppaient cette île au moment de notre passage, et les nombreuses pierres ponces que nous vîmes flotter sur les eaux de la baie d'Abondance.

16.

Ce matin tous les hommes de l'équipage sont allés laver leur linge à l'aiguade. J'ai gardé le bord toute la journée pour terminer mon courrier. Dans un rapport fort détaillé, je rends compte au ministre de toutes nos opérations depuis notre départ de Port-Jackson jusqu'à notre arrivée à la baie des Îles. Sans doute il est fort à craindre que des nouvelles expédiées en France d'un pays situé à ses antipodes, ne parviennent pas à leur destination. C'est pour moi, je l'avoue, un sujet de vive inquiétude; car au travers des nouveaux hasards que nous allons affronter, être certain que la marine et les amis des sciences pourront connaître de

quelle manière nous avons employé notre temps le long des côtes de la Nouvelle-Zélande, serait du moins une satisfaction. Au moment de périr sur les redoutables brisans de la baie d'Abondance, l'idée la plus triste qui put s'offrir un instant à mon imagination, fut que nous allions tous disparaître sans laisser même la moindre trace de nos travaux.

1827.

Mars.

Le grand canot est allé jeter la seine sur la presqu'île de l'observatoire, et n'a rapporté qu'un peu de menu poisson. Il est venu deux pirogues le long du bord avec des pommes de terre et quelques légumes ; mais les prix des naturels sont exorbitans. Ils ne rougissaient pas de demander une livre de poudre pour quelques oignons et à proportion du reste, refusant toute autre espèce d'article en échange.

Les tribus de la baie des Iles sont tout-à-fait corrompues par le commerce des baleiniers, et je ne conçois pas comment les missionnaires persistent à séjourner là, plutôt que d'aller vivre sur d'autres points dans le sud d'Ika-Na-Mawi, où ils auraient bien plus de chances de voir leurs efforts couronnés de quelques succès.

L'eau et le bois ont été continués. J'ai envoyé M. Pâris porter mon courrier aux missionnaires de Pahia ; le dessinateur l'a accompagné afin de prendre la vue de leur petit établissement. Vers onze heures du matin, une pirogue a accosté le long du bord, et j'ai reconnu avec plaisir le vieux Jack Rangui, frère de Koro-Koro et de Touaï, qui nous avait jadis servi de garde sur *la Coquille*. Accablé d'infirmités et courbé

1827.
Mars.

sous le poids de l'infortune, ce malheureux insulaire m'aborda les larmes aux yeux, et parut éprouver beaucoup de satisfaction de ce que je me souvenais de lui : je l'entretins de son séjour à bord et je lui fis quelques présens. Il me confirma que c'était effectivement les gens de Shongui qui avaient chassé de leurs foyers les habitans de Kakou-Wera. Peu de temps après la mort de Touaï, sa femme Ehidi et son petit enfant avaient eux-mêmes succombé. L'ariï Touao et sa femme étaient encore vivans et réfugiés, ainsi que lui Rangui, à Wai-Tangui; mais il se plaignait amèrement des procédés peu généreux du chef et des membres de cette tribu. Te Rangui apportait quatre cochons dans sa pirogue, mais comme il exigeait absolument une couverture de laine en retour, et que personne ne pouvait lui en donner, il fut obligé de rapporter sa marchandise.

A midi, je quittai la corvette; accompagné de MM. Quoy, Gaimard, Gressien et Lesson, pour visiter les ruines du pâ voisin; en conséquence nous débarquâmes dans l'anse située derrière la presqu'île qui le renfermait. Une plage assez basse entoure cette crique dans sa plus grande étendue. Diverses éminences qu'on aperçoit aux environs portent évidemment l'empreinte du travail des hommes, et il est très-probable qu'elles ont été jadis occupées aussi par des citadelles zélandaises qui ont précédé celle de Kahou-Wera et qui auront été abandonnées comme elle. Chez ces peuples, serviles esclaves du Tapou, mille raisons, indépendamment des vicissitudes des combats, peuvent

amener une tribu à quitter volontairement sa résidence, et ce n'est pas chez eux qu'il faudrait chercher des sites consacrés par plusieurs générations successives.

1827.
Mars.

Quelques cases en ruines, des débris de tombeaux et des palissades enfouies sous l'herbe attirèrent quelque temps mes regards sur le rivage. A peu de distance, dans une position assez agréable et ombragée de quelques grands arbres, chose assez rare sur ce point de la côte, on voyait encore la maison de campagne de Koro-Koro. Proprement construite, elle n'avait pas moins de dix à douze pieds en carré, et je pouvais facilement m'y promener debout; ce qui est presque un luxe pour ces peuples dont les cases ont rarement plus de cinq à six pieds de hauteur. Il est vrai que Touaï ayant vécu à Sydney et même à Londres, ses idées s'étaient un peu agrandies, et le palais de son frère avait pu s'en ressentir.

Pl. LV.

Nous gravîmes ensuite le coteau sur la cime duquel était assis le pà ruiné. Les immenses fossés dont il était environné, le chemin couvert et une partie des palissades existaient encore; mais le silence du désert y régnait. Quatre ans auparavant, conduit par Touaï, j'y avais été reçu avec les honneurs de la guerre par l'ariki Touao son cousin qui en son absence commandait le fort. En ce moment même la femme de celui-ci subissait l'opération du tatouage sur une épaule. Je m'étais arrêté un instant près d'elle, puis j'avais parcouru avec intérêt les cases du pà échelonnées par gradins sur la pente d'un coteau escarpé et occupées par une population active et nombreuse. Il n'y restait

Pl. LI
et LII.

1827.
Mars.

pas un être animé ; six mois avaient suffi pour convertir en ruines des cases fragiles dont les matériaux n'étaient que des branches, des feuilles, et quelques planches; partout l'herbe remplissait leurs intervalles. Avant qu'il se soit écoulé deux ou trois années, les voyageurs pourront à peine distinguer si ce coteau fut habité ; tant s'effacent rapidement les traces des peuples demeurés étrangers aux arts de la civilisation *!

Je fis prendre par mon secrétaire trois ou quatre vues différentes de ce village abandonné; je méditai quelque temps sur ses ruines, et, ramenant mes yeux sur la corvette mouillée paisiblement sous mes regards, je me rappelai les épreuves qu'elle venait déjà de subir. Une année seulement s'était écoulée depuis notre départ de France, c'était à peine le tiers de la carrière qu'elle avait à fournir. En outre, les parages que nous allions parcourir étaient bien plus dangereux que ceux que nous avons traversés, la Nouvelle-Zélande exceptée. Il y avait lieu sans doute à de graves réflexions... Mais je me relevai brusquement sans vouloir m'y livrer; je repris le chemin de la plage, et je m'embarquai à l'endroit même où Touaï m'avait montré avec orgueil ses immenses filets, quatre ou cinq fois plus grands que notre seine. Il ne restait plus que les poteaux du hangar où on les ramassait.

Je fis dîner avec moi l'infortuné Rangui, honneur que je n'avais accordé à aucun des autres chefs de la baie des Iles, et le questionnai de nouveau sur ce que

* Voyez note 22.

la tradition lui avait appris touchant le meurtre de Marion. Ainsi que me l'avait déjà raconté son frère Touaï, Rangui déclara que Tekouri, qui s'en était rendu coupable, n'appartenait point à la baie des Iles, mais à Wangaroa, ainsi que ses guerriers. Toupahia ou Malou était chef de Rawiti où Marion se trouvait mouillé, et Kotahi commandait dans l'île Motou-Doua où les malades avaient été déposés. Celui-ci, grand-père de Koro-Koro, fut la première victime des Français. Rangui assure positivement que c'est à Marion que ses compatriotes doivent les cochons, les oignons, les raves, les choux et les navets qu'ils possèdent aujourd'hui. Malgré les injustes réclamations des Anglais, la chose paraîtra plus que probable quand on voudra bien réfléchir que Marion séjourna plus de deux mois sur ce point, qu'il y fit défricher un jardin et planter toutes sortes de graines. Cook au contraire, qui n'y parut que dans son premier voyage, n'y passa que cinq ou six jours, et il ne dit nulle part qu'il ait laissé aux naturels aucune de ces productions, ce qu'il n'eût pas manqué de mentionner, dans le cas contraire. — Manawa-Oura est un terrain situé au fond de la baie de Manawa et à deux milles seulement des bois où croît le koudi; c'est là que M. Marsden comptait former un établissement du temps de Koro-Koro. — Rangui m'a appris que l'île Motou-Doua est un apanage particulier de sa famille, dont Kahou, fils de Koro-Koro, plus connu sous le nom de Williams, est aujourd'hui le légitime héritier. Il m'assura qu'elle nourrissait beaucoup de cochons sauvages, et m'invita

1827.

Mars.

1827.
Mars.

à aller en tuer quelques-uns pour l'équipage de *l'As-trolabe*. — Rangui et sa suite eurent la permission spéciale de passer la nuit à bord, qu'on leur accorda par égard pour leur infortune et pour les liens de l'ancienne hospitalité que nous avions contractés ensemble sur *la Coquille*.

18.

Il ne vint à bord dans la matinée que trois pirogues chargées de phormium et de pommes de terre. Les hommes qui les montaient ne consentaient d'abord à livrer ces objets que pour des fusils; ce ne fut qu'après s'être convaincus que nous n'étions pas disposés à leur en donner, qu'ils voulurent bien recevoir de la poudre. L'étope commençait à tirer à sa fin; je fis acheter une bonne quantité de chanvre de phormium pour le service de l'histoire naturelle. Les sauvages de ces pirogues, appartenant pour la plupart à la tribu de Kidi-Kidi, montraient ce ton d'arrogance, cet air de férocité et cette duplicité dans leurs marchés qui m'avaient déjà frappé autrefois. Aussi donnai-je l'ordre de les surveiller avec soin, en même temps que je leur fis interdire l'accès du bord.

Curieux de vérifier ce qu'il y avait de vrai dans le récit de Rangui touchant les cochons de Motou-Doua, je partis accompagné de M. Dudemaine, du maître-commis et du maître-voilier, les chasseurs les plus déterminés du bord; et, guidé par le fils de Rangui et un jeune naturel nommé Kokako, je me fis transporter sur cette île. J'ai contemplé avec intérêt le petit vallon situé au sud, car ce fut là que Marion établit son hôpital et son jardin. Il n'en reste aucun vestige

apparent ; les choux et les raves y croissent en abondance, et ce petit morceau de terre qui est très-borné semble d'une grande fertilité.

1827.
Mars.

Nos chasseurs s'empressèrent de parcourir l'île dans toutes ses parties pour se mettre à la quête des cochons. Pour moi, je gravis paisiblement jusqu'à sa cime, glanant çà et là quelques plantes, car la végétation n'en est ni variée, ni active, et se compose en grande partie de fougères et de broussailles peu remarquables. Du sommet, j'admirai la vue magnifique de la baie entière, de ses ramifications et des îles nombreuses qui lui firent donner son nom par Cook. En réfléchissant aux avantages que ce beau havre offre aux navires, je ne pus m'empêcher de songer au rôle important qu'il jouera un jour, lorsque la Nouvelle-Galles du Sud sera devenue un État puissant. Après la baie Shouraki et le détroit de Cook, la baie des Iles sera l'un des points les plus fréquentés par les navires qui sillonneront alors en tout sens l'Océan-Pacifique.

Fatigué de l'inutilité de mes recherches en botanique et en entomologie, je m'étendis sur la fougère pour me livrer à ces réflexions. Après m'être élancé dans l'avenir, après avoir en quelque sorte assisté en imagination au spectacle que les siècles et la civilisation préparent à ces contrées, mon esprit fatigué de sa longue excursion vint se reposer sur la corvette. Je me rappelai que j'avais fixé le départ au lendemain, et je me décidai à reprendre le chemin du navire pour en hâter les préparatifs.

Les chasseurs n'avaient cessé de courir après les

1827.
Mars.

cochons sauvages; ils en aperçurent trois, mais ils n'en atteignirent aucun. Pour réussir dans cette chasse, il faudrait avoir des chiens ou se tenir à l'affût dès la pointe du jour. Ces animaux sont très-défians et fort agiles. Je pense d'ailleurs que depuis l'expulsion des habitans de Kahou-Wera, les naturels des tribus voisines ont dû leur donner fréquemment la chasse et en réduire beaucoup le nombre. En effet, Motou-Doua semble être devenu le rendez-vous des guerriers qui vont à la baie Shouraki, leur dernier point de départ.

Vers onze heures du matin, l'Anglais qui m'avait vendu du bois l'a apporté : notre maître charpentier l'a trouvé d'une excellente qualité. Pour trois cents soixante pieds de koudi, cet homme a reçu trente-six livres de poudre, qu'il débitera aux naturels à haut prix. Il m'a indiqué les qualités des bois de la Nouvelle-Zélande dans l'ordre suivant : 1^o Koudi, supérieur à tous sous tous les rapports, et propre à faire d'excellentes mâtures ; 2^o Tanakea, a le défaut d'être plus pesant ; 3^o Totara, a l'inconvénient opposé ; 4^o Poudi-kovea, encore plus lourd que le tanakea ; 5^o enfin, le Dimou, qui ressemble pour le port au mélèze, est le bois le plus pesant de la Nouvelle-Zélande. Il m'a encore cité plusieurs autres espèces dont j'ai oublié les noms. Cet homme m'avait apporté une tête tatouée après la mort, dans l'espoir de me la vendre ; mais elle était si mal conservée que je n'en ai pas voulu, et je crois qu'un matelot en a fait l'acquisition pour quelques nippes.

D'après une note que j'avais demandée à M. Williams et que je reçois à l'instant, il paraîtrait que le moyen employé par les naturels pour parvenir à une conservation aussi étonnante, consiste seulement à exposer d'abord ces têtes à la chaleur de leurs foyers de terre, après en avoir enlevé la cervelle et avoir mis en place des pierres chaudes. Quand ils ont fait évaporer tous les corps gazeux, de manière à ne point entamer la chair, ils exposent encore les têtes à la chaleur du soleil jusqu'à parfaite dessiccation. Convenablement préparées, elles peuvent ensuite se conserver vingt, trente et cinquante années dans le même état, en ayant soin de ne point les exposer à l'humidité. M. Williams assure qu'aucune substance étrangère n'est employée dans ce procédé qui serait ainsi de la plus grande simplicité.

1827.
Mars.

Les douze à quinze femmes, qui s'étaient établies à bord presque à poste fixe depuis notre arrivée, s'y trouvaient encore ce soir, et je pressentis un surcroît d'embarras quand il s'agirait de nous en défaire le lendemain matin au moment d'appareiller. Je crus qu'il valait mieux en être débarrassé d'avance, et je leur fis signifier d'embarquer toutes dans une grande pirogue qui était restée près du navire. Comme on pouvait s'y attendre, il y eut des larmes répandues, car ces pauvres créatures s'attachent réellement aux Européens malgré le peu de jours qu'elles ont à passer avec eux. Enfin, à six heures du soir, M. Jacquinot m'annonça que tous les naturels, hommes et femmes, avaient évacué la corvette, et qu'il n'y restait

1827
Mars.

plus qu'un jeune homme qui avait résisté à tous les efforts tentés pour le renvoyer, en déclarant qu'il voulait nous suivre partout.

Alors les maîtres s'avancèrent pour m'apprendre qu'en effet, dès le moment où la corvette avait mouillé, ce jeune insulaire s'était établi à bord, travaillant comme un véritable matelot et se contentant du reste des plats. Soumis, actif et intelligent, il avait annoncé la détermination de rester sur *l'Astrolabe* jusqu'au moment où on le jetterait hors du bord. Déjà, par ses manières et son heureux caractère, il avait su captiver l'amitié et l'intérêt de tous les matelots. Je le fis appeler, et je vis un petit homme trapu, alerte et dégourdi, qui, à cela près de deux ou trois légers traits de tatouage sur les lèvres, aurait pu aisément passer pour un Provençal ou un Sicilien très-brun. Je le questionnai dans son langage moitié zélandais, moitié anglais corrompu. J'appris qu'il n'était point né à la baie des Iles. Dès son enfance, il avait été esclave dans la tribu de Korora-Reka. Après avoir vu sacrifier ses compagnons aux obsèques des derniers rangatiras, il redoutait de voir arriver son tour qui devait être le premier. Il avait déjà servi sur deux navires baleiniers et ne se plaignait point de ce métier. Toutes les prières, les promesses et les supplications qu'il put imaginer, il les employa pour me déterminer à l'emmener avec moi. Attendri par ses instances et touché du sort qui le menaçait, j'ai pensé que ce serait un acte d'humanité que de le prendre avec nous, sauf à le laisser ailleurs, si cela lui plai-

sait. Dès qu'il a eu l'autorisation de rester avec nous, ce pauvre garçon s'est livré d'abord aux démonstrations de la joie la plus extravagante; puis il s'est remis, a pris un maintien plus assuré, et a déclaré d'un ton fort résolu aux naturels qui l'attendaient dans leur pirogue, qu'à présent il était Youroupi (Européen), en conséquence tapou-tapou, et que personne n'avait droit sur lui que le rangatira rahi du Kaïpouke. Les autres ont paru faire peu d'attention à cette nouvelle; au moment de prendre définitivement congé de nous, une femme esclave seule s'est approchée de Kokako, lui a fait ses adieux par le salut *shongui* en versant quelques larmes, et tout a été fini. Je l'ai fait inscrire sur le rôle comme domestique, et lui ai fait donner des hardes qu'il a tout de suite portées avec la même aisance que s'il les eût mises toute sa vie.

MM. Jacquinot et Lottin sont encore allés prendre ce matin des angles horaires pour conclure la marche des montres, tandis que tout se préparait pour l'appareillage. A dix heures vingt minutes, nous avons dérapé et fait route pour sortir de la baie: il était alors pleine mer, et nous avons trouvé vingt pieds sur le banc qui nous avait arrêtés en entrant. La brise soufflait au N. E., il a fallu courir des bordées pour sortir de la baie, et ce n'est qu'à la troisième que nous avons pu atteindre le large en passant à trois encablures du singulier rocher Wiwia. Nous avons revu très-distinctement l'écueil de Cook, au N. O. de l'îlot Okahou, et M. Lottin a pris dessus de nouveaux relèvemens.

Enfin, *l'Astrolabe* quitte les côtes orageuses de la

1827.

Mars.

1827.
Mars.

Nouvelle-Zélande, et va se diriger vers les parages plus tranquilles de la zone équatoriale. Si nous en croyons les récits de la plupart de nos prédécesseurs, si nous nous fions à ce que nous avons nous-mêmes éprouvé durant la tranquille navigation de *la Coquille*; dans cette zone où règnent habituellement les agréables brises de l'E. et du S. E., nous allons enfin nous reposer de nos longues fatigues; notre imagination, souriant d'avance à cette douce perspective, s'efforce d'oublier les terribles épreuves que nous venons de subir. Trois fois déjà l'expédition a été menacée d'une ruine complète : à l'entrée du bassin des Courans, à la passe des Français, et surtout près des récifs de la baie d'Abondance. Vingt fois elle a été assaillie par des vents furieux, et ce n'est qu'avec la plus grande peine que nous sommes venus à bout de la tâche importante que nous avions entreprise. Mais nous emportons l'idée d'avoir consacré par d'honorables travaux notre séjour sur les côtes de la Nouvelle-Zélande. Un développement immense de ces côtes a été tracé dans le plus grand détail et de la manière la plus scrupuleuse. Désormais la géographie ne pourra plus traiter de ces grandes îles australes sans rappeler les travaux et les découvertes de *l'Astrolabe*. Quels sont les périls, quelles sont les privations qu'un semblable résultat ne puisse faire oublier *!....

* Voyez note 23.

NOTES.



NOTES.

Extraits des Journaux des Officiers de l'Expédition.

PAGE 27.

Ravi de cette preuve étonnante de leur hardiesse et de la confiance entière que nous leur avions inspirée.

Le 15 janvier, l'ancre fut levée au point du jour; les vents étaient sans force, et la corvette, toutes ses voiles déployées, avait à peine changé de place lorsqu'on aperçut deux pirogues qui, parties du rivage, faisaient force de rames pour nous atteindre. Chacune de ces légères embarcations était montée par huit ou dix hommes, et l'un d'entre eux se tenait debout au milieu, tandis que les autres maniaient la pagaie. Arrivés à peu de distance du bâtiment, ils s'arrêtèrent et demeurèrent quelque temps à nous considérer. Il fallut leur faire bien des signes et des démonstrations amicales avant qu'ils se décidassent à approcher la corvette; enfin la voix du commandant qui les engageait dans leur langue à venir à bord, fixa leurs irrésolutions. On leur jeta une corde pour amarrer leur pirogue le long du navire, et ils montèrent aussitôt sur le pont.

La présence de ces hommes au milieu de nous excita dans tout l'équipage une vive curiosité. Grâce aux relations des voyageurs, les guerriers de la Nouvelle-Zélande apparaissent toujours aux Européens grandis de toute cette terrible renommée que de nombreux actes de barbarie ne leur ont que trop justement acquise. Les parages même que nous visitons ont fait payer bien cher leur découverte aux premiers navigateurs. Nous avions à peu de distance dans l'est ce canal de la Reine-Charlotte, sanglant théâtre de la mort affreuse des compagnons de Furneaux; derrière nous, à peine à quelques milles s'étendait l'anse du Massacre, dont le nom de sinistre mémoire atteste encore la cruauté des indigènes et la fin malheureuse des matelots de Tasman. Quelle que fût cependant la puissance de nos souvenirs, les impressions de la première vue ne furent point défavorables à nos hôtes. Si leurs yeux un peu farouches et leurs formidables râteliers éclatans de blancheur arrêtaient nos pensées sur quelques tragiques images, nous dûmes convenir aussi que l'expression de leurs traits, leur attitude et leurs manières, portaient l'empreinte d'un caractère franc et décidé et d'une fierté qui a la conscience de sa force.

Réunis sur le pont, entourés de notre équipage, ils ne témoignaient aucun embarras, et même quelques-uns se livraient à de bruyans accès de gaieté. Ils nous serraient les mains affectueusement en répétant sans cesse le mot *Kapaï*, qui dans leur idiôme signifie bon ou beau; puis ils riaient aux éclats, puis ils s'appelaient entre eux à grands cris et parcouraient le navire en courant ou en sautant. Tout était pour eux un sujet d'étonnement: situés au fond d'une immense baie qu'avant nous aucune exploration n'avait fait connaître, peut-être ces naturels voyaient-ils pour la première fois un navire si près de leurs rivages; aussi leur admiration était-elle excitée sans cesse par une foule d'objets nouveaux; mais autant leur surprise était vive, autant elle était passagère. On l'a déjà souvent remarqué, nos arts, résultats d'une civilisation très-avancée, ne peuvent affecter que les organes extérieurs des hommes vivans dans

l'état sauvage ; leur esprit s'inquiète peu des causes d'un mécanisme dont l'effet frappe leurs sens ; c'est ainsi qu'ils attachent le même degré d'importance à des objets qui dans l'échelle de nos inventions se trouvent placés à des distances extrêmes. Notre mâture, par exemple, et les mouvemens des voiles captivaient vivement l'intérêt de ces sauvages ; dans les instans où on manœuvrait, rien ne paraissait devoir les distraire ; mais si le sifflet du maître se faisait entendre, tout était oublié, et ils se pressaient autour de ce merveilleux instrument qui avait sans doute pour leurs oreilles un charme particulier, car presque tous voulaient essayer d'en tirer quelques sons, et le moindre succès dans cette tentative les mettait dans le ravissement.

Ce qui se passait dans l'intérieur du navire les occupait beaucoup, et d'autant plus peut-être qu'on ne leur permettait pas de descendre dans l'entrepont. Ils se tenaient groupés autour des panneaux, et considéraient curieusement cet arrangement intérieur qui a le droit d'étonner même un homme civilisé, s'il jouit pour la première fois de ce spectacle ; l'usage des fusils ne leur paraissait pas inconnu, ils avaient pu en voir entre les mains de leurs compatriotes de l'île du Nord qui attachent aujourd'hui un grand prix à la possession des armes à feu et qui s'en procurent par le moyen d'échanges avec les navires baleiniers. Nul doute que l'emploi de ce prompt moyen de destruction n'ait un jour la plus grande influence sur les mœurs et les destinées de ces belliqueux antropophages. Peut-être cette meurtrière importation les amènera-t-elle dans des temps bien éloignés encore à jouir des bienfaits de la civilisation ; mais en attendant, que de victimes succomberont à ce nouveau genre de combat, plus destructeur cent fois que ceux où ces peuples s'en rapportaient, pour vider leurs querelles, au courage aveugle et aux forces corporelles dont la nature les a doués !

Les Zélandais sont en général grands et bien faits ; sans être pourvus d'embonpoint, leurs muscles fermes et arrondis indiquent qu'ils joignent la vigueur à la souplesse. Ils portent la

tête haute, les épaules effacées, et leur port ne manquerait pas d'une certaine fierté sans l'habitude de vivre accroupis dans leurs cabanes; cette posture accoutume leurs jarrets à une flexion qui détruit la grâce de la démarche.

Les traits de ces hommes sont fortement prononcés, et ils m'ont paru chez plusieurs individus offrir quelque analogie avec ce type indélébile qui dans nos climats distingue la race juive. La plupart avaient la face presque entièrement couverte d'un tatouage symétrique gravé avec un goût et une finesse admirables. Ces stigmates dont ils sont glorieux sont un brevet de valeur guerrière; aussi remarquâmes-nous que les hommes d'un âge mûr étaient seuls décorés du tatouage complet, tandis que les jeunes gens n'avaient encore que quelques dessins légers sur les ailes du nez ou vers le menton. Les guerriers portent la chevelure relevée et nouée sur le sommet de la tête. Cette coiffure d'un beau caractère est souvent ornée de quelques plumes d'oiseaux marins. Ils aiment à se parer de pendans d'oreilles ou de colliers composés communément de petits os humains ou de quelques dents, trophées d'une sanglante victoire.

La peau de ces insulaires est brune, et l'ocre dont ils se frottent souvent leur imprime une teinte rougeâtre qui n'est point désagréable; les nattes dont ils sont revêtus contractent par le frottement une couleur semblable. Ces vêtements tissus du lin soyeux que le sol de ces contrées produit en abondance, sont de véritables chefs-d'œuvre d'art et de patience, si l'on songe à la simplicité des moyens que les naturels emploient pour leur fabrication.

Parmi les hommes que nous avons à bord trois ou quatre nous parurent appartenir à une race différente. Maigres, chétifs et sales, ils ne portaient point de tatouage; leurs traits étaient ignobles, leurs cheveux en désordre; et quelques brins de phormium grossièrement tressés formaient leur unique vêtement. Nous conjecturâmes que le sort de la guerre les avait livrés à la tribu qui habite la plage voisine. Ces malheureux

ne possédaient rien, et cependant les objets que nous offrions en échange à leurs compatriotes excitaient vivement leur envie ; ils nous demandaient avec instance quelque part à nos générosités. S'il arrivait qu'ils fussent refusés , ils revenaient à la charge avec un air si piteux, si misérable , que nous cédions à leurs importunités. Nous vîmes que dans tout les pays la misère s'empare des mêmes moyens d'émouvoir la pitié, et que partout aussi elle dégrade l'espèce humaine, et engendre la bassesse et l'abjection.

Nos matelots se montraient fort empressés auprès d'un jeune homme que la beauté de ses traits et des yeux pleins de douceur leur faisaient prendre pour une femme. Ses cheveux longs et rassemblés au haut de la tête ajoutaient à la ressemblance. Au même instant les naturels étaient tombés dans une erreur semblable à l'égard de l'un de nos jeunes domestiques qui, malgré ses protestations, eut quelque peine à se soustraire aux perquisitions des incrédules.

Bientôt après l'arrivée des sauvages, les échanges s'établirent et se continuèrent avec beaucoup de bonne foi de part et d'autre. Ceux qui nous visitaient n'avaient point apporté de vivres ; mais ils nous cédaient volontiers des nattes, des ceintures, des lignes de pêche très-bien faites, pour des couteaux, des mouchoirs et des hameçons. Ce dernier objet semblait surtout leur agréer. Ce peuple qui vit de pêche doit éprouver le besoin de se servir d'un instrument plus parfait que ces lourds hameçons qu'ils fabriquent avec de la naere ou des os de poisson. Ces pièges sont si grossiers, qu'il est surprenant qu'on puisse faire quelques captures par leur moyen.

Pendant que notre commandant essayait d'obtenir de nos hôtes quelques renseignemens relatifs à la géographie, M. Gaimard commençait avec succès son Vocabulaire, et prenait les mesures exactes des membres des naturels pour établir l'histoire physique de l'homme de ces contrées. Je tentai aussi d'esquisser deux ou trois portraits, que la continuelle mobilité des modèles me donna quelque peine à achever. Mou

action les faisait beaucoup rire ; à chaque instant ils voulaient m'échapper , mais je les remettais aussitôt en place. Ils n'avaient pas l'air de se prêter de bien bon cœur à une opération qui leur coûtait quelques minutes d'immobilité , et je suppose que les paroles qu'ils m'adressaient dans leur impatience auraient eu en français de singuliers équivalens.

Un spectacle qui nous frappa par son caractère imposant fut la danse ou plutôt le chant mesuré des sauvages , exercice pour lequel ils semblent passionnés. A peine l'un d'entre eux eut-il donné le signal connu , que tous ses compagnons accoururent se placer sur une seule ligne à ses côtés. Les uns jettent leur natte sur le pont , d'autres se contentent de l'arranger de manière à laisser libre le mouvement des bras ; alors au milieu d'un silence qui a quelque chose de solennel ils préludent à leur chant en battant les pieds l'un après l'autre avec une mesure parfaite et en se frappant en même temps le dessus des cuisses avec la paume de la main. Au bout d'un instant un homme seul , d'une voix gutturale et d'un ton qui a quelque chose de triste , commence une espèce de psalmodie sur une seule note dont toute l'harmonie est due à la mesure des paroles qui sont distinctement scandées. Dans le commencement les syllabes longues dominant , puis elles se précipitent peu à peu sans que la mesure soit changée ; bientôt le chorus est devenu général et les chanteurs mettent plus d'émotion dans leur accent. Petit à petit leur corps se penche en arrière , leurs genoux se frappent entre eux , les muscles du cou se gonflent et la tête s'agite par des mouvemens qu'on dirait convulsifs ; leurs yeux horriblement tournés cachent entièrement leur prunelle sous la paupière , et en même temps ils remuent vivement devant leur visage leurs mains dont les doigts sont écartés. C'est alors que cette étrange mélodie a pris un caractère impossible à rendre par des paroles , mais qui pénètre tout le corps d'un frémissement involontaire. Il faut avoir entendu pour s'en faire une idée cet incroyable crescendo où chacun des acteurs nous paraissait possédé de quelque esprit infernal ; et cepen-

dant quels effets beaux et terribles résultent de ces accords sauvages ! Lorsque par un dernier effort le délire des burlemens et des contorsions est porté à son comble , tout-à-coup la troupe entière pousse un profond gémissément , les chanteurs vaincus par la fatigue laissent tous à la fois retomber leurs mains sur leurs cuisses , et , rompant la ligne qu'ils ont formée , ils cherchent un repos de quelques minutes dont ils ont le plus grand besoin.

Est-ce un chant de guerre qu'ils nous firent entendre ? L'expression grave et profonde de leur harmonie pouvait nous le faire croire ; cependant quelques gestes paraissaient aussi convenir à la peinture d'un combat amoureux. Quelle que soit du reste leur intention , qu'ils célèbrent ainsi leurs victoires ou leurs amours , ils n'en ont pas moins une musique très-redoutable , et ce n'est point de celle-là qu'on pourrait dire qu'elle amollit les ames par des sons efféminés.

Nous voyant enchantés de ce spectacle , nos sauvages en moins de deux heures nous en donnèrent plusieurs représentations , et chaque fois avec le même degré de précision et d'énergie.

Vers le milieu du jour , la brise s'était élevée et le navire marchait avec rapidité. Les naturels descendirent dans leur pirogue et laissèrent parmi nous quatre de leurs compatriotes qui ne témoignèrent pas la moindre inquiétude.

Après quelques bordées nous nous rapprochâmes d'une île élevée que nous avions aperçue la veille. A l'abri de cette île on reconnut une belle anse ; un canot fut expédié pour en sonder les abords ; vers le soir nous doublâmes de très-près les rochers qui forment la pointe de l'île , et un moment après l'ancre tomba , par six brasses , dans un beau mouillage qui reçut le nom d'*Anse de l'Astrolabe*.

(*Extrait du Journal de M. de Sainson.*)

Ce qui rapproche beaucoup leur idiôme de celui des Taïtiens.

Quoique mouillés non loin de la baie du Massacre, où Tasman perdit plusieurs de ses compagnons, nos communications avec les Zélandais de la baie Tasman furent très-fréquentes et constamment amicales. Nous leur témoignâmes beaucoup de confiance; et, ce qui est toujours fort heureux, nous n'eûmes point à nous en repentir. MM. de Sainson et Faraguet ayant accepté la proposition que je leur fis d'aller passer la nuit au milieu de la nombreuse tribu qui habitait momentanément l'anse de l'Astrolabe, nous descendîmes à terre, sans armes, le 20 janvier, à sept heures du soir. C'était nous mettre à leur discrétion, mais c'était avoir aussi le moyen de les étudier. Il est vrai que quelques-uns des leurs restèrent sur notre navire. Ils nous accueillirent avec une gaieté extrêmement bruyante, en poussant de grands cris, en faisant des contorsions, et en exécutant des danses et des chants de guerre dont plusieurs respirent la férocité. Nous leur répondîmes par quelques-uns de nos grands airs patriotiques qu'ils applaudirent vivement. *Les Enfants de la France* et *le Chœur des Chasseurs de Robin des Bois* obtinrent aussi leurs suffrages d'une manière non équivoque.

Nous fûmes bientôt parfaitement bons amis, et quelques cadeaux, faits aux chefs des pirogues et aux jeunes filles, augmentèrent singulièrement la satisfaction générale. Nous couchâmes sur la grève, au milieu d'eux, auprès d'un grand feu qu'ils eurent soin d'entretenir pendant presque toute la nuit. Ils nous donnèrent un assez grand nombre de mots de leur vocabulaire; et le lendemain matin nous quittâmes nos hôtes, très-contens de l'hospitalité qu'ils nous avaient accordée.

Nous pûmes en cette circonstance nous convaincre de la pas-

sion que les hommes, les femmes et les enfans ont pour la danse et pour le chant. Si parfois quelques-uns d'eux n'y prennent point une part active, on voit toujours que ce spectacle les émeut, et qu'ils suivent d'un œil ardent les divers mouvemens des acteurs. Une natte faite avec le lin de la Nouvelle-Zélande forme leur vêtement ordinaire. Des cheveux rougis par l'ocre, souvent noués par derrière et ornés de quelques plumes noires, composent leur toilette de cérémonie. Leurs armes ordinaires sont des casse-têtes d'un bois très-dur dans lequel sont implantées des dents humaines. Ils ont aussi des haches d'un beau jade vert que la rareté de la matière et son extrême dureté rendent à leurs yeux d'un prix incalculable. Ils ne connaissent ni l'arc ni les flèches, et ils n'ont point encore reçu le funeste présent des armes à feu. Leur nourriture la plus commune est la racine de fougère en arbre, à laquelle il faut joindre le poisson et la patate douce. Leurs cabanes, grossièrement faites avec des branches d'arbres, ont à peine trois à quatre pieds d'élévation.

Les principaux Oiseaux que nous avons recueillis, pendant notre séjour à l'anse de l'Astrolabe, sont les suivans : le Glaucopé cendré, le Troupiale à caroncules, l'Huîtrier noir et celui à manteau, le Sphénisque nain, ainsi que plusieurs espèces nouvelles des genres Chevêche, Tangara, Fauvette, Mésange, Sittelle, Synallaxe et Grimpercau. Les Mollusques, beaucoup plus nombreux, qui furent tous peints sur le vivant par M. Quoy, appartenaient surtout aux genres Onchidie, Turritelle, Ampullaire, Ancillaire, Murex, Fuseau, Struthiolaire, Oscabrion, Modiole, Moule, Telline, Vénus, etc.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

Depuis que les naturels attirés par notre présence avaient élevé une espèce de village sur la longue plage de sable la plus voisine, nos communications avec eux étaient très-actives, mais elles cessaient toujours aux derniers rayons du soleil. Renfermés à bord chaque soir, nous pouvions apercevoir à terre beau-

coup de mouvement. Plusieurs grands feux s'allumaient à l'approche des ténèbres. De nombreux cercles se formaient autour des feux, et sans doute ces scènes du soir étaient très-animées, car souvent la brise apportait jusqu'à bord les rires, les cris et les chansons de la plage. M. Gaimard me communiqua le désir qu'il ressentait de connaître de plus près les habitudes nocturnes de nos voisins; je partageai vivement cette curiosité, M. Faraguet se joignit à nous, et le commandant ayant mis à nos ordres la petite balcinière, nous fûmes portés à terre le 20 janvier, à la tombée de la nuit. Nous n'emportions aucune arme, aucun objet qui pût exciter la crainte ou la cupidité des indigènes : seulement, par un plaisant hasard, M. Gaimard se trouva muni d'une bougie fine, et nous rimes d'avance du projet d'allumer en plein air sur cette plage lointaine, cette cire façonnée à Paris pour le luxe de nos salons.

A notre débarquement sur le sable, nous fûmes accueillis par des cris de joie et des caresses incroyables, surtout lorsque les sauvages virent le canot reprendre le large, et nous abandonner au milieu d'eux. C'était à qui nous serrerait les mains en répétant *kapai*, et il nous fallut subir bien des applications de nez qui écrasaient les nôtres : car c'est ainsi qu'on s'embrasse à la Nouvelle-Zélande. Plus de cent naturels se pressaient autour de nous, et en peu de minutes nous fûmes séparés. On nous éloignait peu à peu du village, et les groupes qui nous entouraient nous conduisaient vers la lisière de la forêt, à l'endroit où un joli ruisseau, s'écoulant du sein des bois, traversait le sable pour se joindre à la mer. Je n'apercevais plus la troupe qui accompagnait M. Gaimard ; M. Faraguet avait aussi disparu ; pour moi, serré de près par ma bruyante escorte, j'avais déjà fait quelques pas sous les arbres, où l'obscurité devenait plus épaisse, lorsqu'un homme à l'air vénérable portant la main à mon cou en détacha sans façon la cravate de soie qui l'entourait. Dans ma position je n'avais garde de réclamer contre les manières libres du vieillard, je me promettais même de laisser passer en sa possession toutes les pièces de mon habille-

ment, l'une après l'autre, si telle était sa fantaisie ; mais combien je me repentis d'avoir jugé trop légèrement un honnête sauvage ! Loin de prétendre à me dépouiller, comme je pouvais m'y attendre, il m'offrit aussitôt en échange de la cravate un objet de quelque prix pour lui, je le suppose, car cet objet c'était sa fille.

Elle était très-jeune, sa fille ; des cheveux noirs et bouclés tombaient sur son front et cachaient de grands yeux brillans de vivacité. Sa grâce encore enfantine n'empruntait rien de l'art ; son unique vêtement consistait en quelques feuilles de phormium, voile peu discret dérobé aux plantes du rivage. Le père devenait pressant, et ma position était réellement critique, mais en prenant la main de la jeune fille, je m'aperçus qu'elle pleurait : les grâces, dit-on, sont encore embellies par les pleurs, il n'en était pas tout-à-fait ainsi de la jeune sauvage. Je ne fus plus frappé alors que de l'abus de pouvoir révoltant dont le père se rendait coupable ; j'essayai même de le gronder, mais je ne vis pas que mon sermon produisit grande impression sur son esprit, car il redoublait de prières auprès de moi, et, il faut bien le dire, de menaces envers sa fille. Me voyant cependant inflexible, il m'offrit de me rendre cette précieuse cravate à laquelle il avait voulu mettre un si haut prix. Ce trait d'honnêteté lui en valut la possession : je la lui donnai comme un gage d'estime, il l'accepta avec joie ; sa fille se mit aussitôt à rire, et tous deux disparurent à travers les arbres. Je me trouvai seul alors, car, durant mon colloque avec le vieillard, tous les autres naturels avaient eu la discrétion de se retirer.

Ils n'étaient pas toujours aussi discrets, car, non loin du ruisseau dont j'ai parlé, une réunion nombreuse d'indigènes manifestait une bruyante gaieté par des rires et des gestes approbateurs. Telle fut jadis la joyeuse clameur qui s'éleva dans l'Olympe, lorsque les filets jaloux de Vulcain livrèrent deux amans surpris à la risée des dieux assemblés. A part les filets et l'époux irrité, l'étrange scène qui se passait alors

rappelait en tous points ce scandale fameux dans la mythologie. La bougie apportée de *l'Astrolabe*, tenue par un grave guerrier, colorait de ses reflets vacillans vingt têtes expressives, et prêtait des formes fantastiques à un tableau digne de Callot ou de notre Charlet. Mais soudain tout rentra dans l'obscurité. L'homme qui portait la bougie, enchanté de cette charmante invention, n'avait pu résister au désir de se l'approprier, et, soufflant dessus, il avait pris sa course vers la forêt, laissant les curieux dans un singulier désappointement.

Cependant, sur la plage les feux étaient allumés, et de toutes parts se faisaient les apprêts du souper. Nous nous approchâmes tous trois d'un cercle où l'on nous fit place, et bientôt notre présence attira la majeure partie des habitans qui voulaient jouir de notre vue. Les naturels étaient accroupis sur le sable; les uns mangeaient du poisson cru, séché au soleil; d'autres écrasaient des racines de fougère dans de petites auges de bois. Lorsqu'ils ont réduit cette racine en filamens nombreux, ils en forment des boules qu'ils tiennent dans la bouche jusqu'à ce qu'ils en aient exprimé tout le suc. Nos hôtes ne manquèrent pas de nous offrir notre part de ce frugal repas, et, nous voyant peu empressés d'accepter, plusieurs d'entre eux poussèrent la prévenance jusqu'à mâcher d'avance des morceaux de poisson qu'ils nous présentaient ensuite dans le creux de leur main.

Après souper vinrent les chansons graves et monotones des naturels; nous leur répondîmes par quelques airs français et le chœur de *Robin des Bois*; ils parurent fort contents de nous. Nous essayâmes aussi leurs organes en leur faisant prononcer un grand nombre de noms propres français; la plupart étaient singulièrement estropiés, mais quelques-uns étaient répétés exactement. C'était un plaisir piquant pour nous de faire redire aux échos de la Nouvelle-Zélande des noms illustres qui font chez nous la gloire des armes, de la tribune ou de la scène. On ne se fait pas d'idée de quel charme s'environne dans notre position le plus léger souvenir qui rappelle la patrie.

La soirée s'écoula gaïement. Quand l'heure du sommeil ar-

riva, les sauvages nous offrirent d'entrer dans leurs cabanes, mais nous nous gardâmes bien d'accepter leur proposition. Les huttes de la Nouvelle-Zélande sont hautes à peine de trois à quatre pieds; il faut y entrer en rampant, et il s'en exhale presque toujours une odeur extrêmement fétide. Nous préférâmes nous étendre sur le sable, au pied d'un petit arbre qui bornait la plage, mais nous n'y trouvâmes guère de repos. A notre grand regret, un certain nombre de naturels vint nous tenir compagnie, et nous eûmes l'agrément de servir d'oreillers à ces messieurs qui trouvèrent commode d'appuyer leurs têtes sur nos membres étendus. Le moyen de dormir au milieu des ronflemens et des mouvemens continuels de pareils voisins!... Il faut ajouter encore que, tourmentés par des insectes dont ils sont abondamment pourvus, ils se grattaient d'une manière horrible. Un sybarite serait mort de douleur dans notre position.

Vers deux heures, une grosse pluie nous fit quitter la place, et nous allâmes nous abriter sous les flanes d'une pirogue qu'on avait halée à terre. La mer était mauvaise, et le vent soufflait assez fort; nous attendîmes le jour un peu plus tranquillement, car les sauvages nous avaient abandonnés pour chercher un meilleur asile que le nôtre. A cinq heures, une embarcation nous fut envoyée; en approchant de la côte, une lame la remplit, et les matelots, renversés, tombèrent à l'eau. Nous eûmes quelque peine à vider le canot et à le tirer à terre; les sauvages nous aidèrent avec beaucoup de complaisance dans cette opération, malgré la pluie qui tombait par torrens. Enfin, à six heures nous montâmes à bord où notre accoutrement excita la gaieté de nos camarades. Trempés par la pluie, couverts de sable et de boue, nous avions besoin de quelques heures de repos pour réparer les fatigues d'une nuit dont, cependant, nous ne regrettâmes pas l'emploi.

(*Extrait du Journal de M. de Sainson.*)

PAGE 41.

Dans une longue relâche ou à la suite d'avaries qu'il faudrait réparer.

Cette grande baie présente une foule de bons mouillages dans de petits hâvres ; et, comme le sol est granitique, on peut approcher la côte de près. Partout on trouve de bonne eau assez facile à faire. Tout à côté de nous était un port plus spacieux et encore plus sûr que celui que nous laissions.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

PAGE 68.

Jusqu'à l'époque où l'on connaîtra le nom qu'elle a reçu de ses habitans.

Le commandant soupçonnant que la baie Tasman communiquait avec celle de l'Amirauté, et ayant cru voir de loin une coupée dans les terres où cela pouvait avoir lieu, y dirigea la corvette. Ce ne fut point précisément là que nous trouvâmes le passage, mais un peu plus loin. Afin de le reconnaître il fallut mouiller à l'entrée ; c'était le soir, et nous nous trouvâmes sous la terre exposés à une forte houle qui venait du détroit. Deux embarcations envoyées pour savoir s'il y avait passage ne revinrent que fort tard ; elles rapportèrent qu'arrivées au fond de la petite baie à l'entrée de laquelle nous étions, elles furent entraînées avec une vitesse extrême par un courant formant des tourbillons, qui allait les jeter sur des roches à fleur d'eau, malgré tous les efforts des rameurs, si un vent favorable ne fût venu à leur secours en permettant de se servir des voiles. Là, fut sur le point de se renouveler pour nous la catastrophe

arrivée autrefois , au port des Français , aux frères Laborde , de l'expédition de La Pérouse. MM. Lottin et Gressien qui commandaient nos canots ne purent donc s'assurer s'il y avait passage ou non. Ils arrivèrent à bord pour se trouver dans une position non moins critique. Dans la nuit, la mer augmentant avec le vent fatiguait tellement le navire , que l'eau qui entrait par l'avant couvrait le pont. Bientôt un des câbles rompit, et la sûreté du navire ne tenait plus qu'à une chaîne en fer dont les anneaux recevaient de si violentes secousses du tangage, qu'une des pattes de la seule ancre qui nous tenait se brisa, et ce fut le moignon restant qui résista à l'effort du vent. Ce ne fut que le lendemain , en levant l'ancre, que nous connûmes cette dernière circonstance, et le danger que nous avions couru d'être jetés sur une côte sauvage où le navire et la plus grande partie de l'équipage eussent péri. Ce sont de ces nuits à faire blanchir les cheveux.

Le lendemain le temps permit de nous porter vers l'enfoncement où se trouvait la passe ; la mer y était calme , mais la tenue mauvaise et les courans d'une grande activité. A peine mouillés , nous chassâmes et nous fûmes emportés avec notre ancre , en pirouettant sur nous-mêmes comme je ne l'avais jamais vu , sur les rochers de la côte. On aurait presque pu sauter à terre , et il nous est impossible de dire comment nous ne les avons pas heurtés à plusieurs reprises. On en voyait d'isolés sous le beaupré qui n'étaient pas recouverts de plus de trois ou quatre pieds d'eau. Des aneres mouillées au large , sur lesquelles on se hala , nous tirèrent de ce mauvais pas , et une heure après les géographes étaient sur le sommet des montagnes à reconnaître les environs , et nous occupés d'histoire naturelle. Voilà l'existence de l'homme de mer : elle en vaut bien une autre.

Bientôt on ne douta plus que la baie Tasman ne communiquât avec celle de l'Amirauté par l'anse dans laquelle nous nous trouvions ; mais la passe excessivement étroite pour un navire de notre grandeur était hérissée de rochers au travers desquels

les marées ne laissaient qu'à peine un quart d'heure de calme , après quoi les courans se faisaient sentir avec une excessive violence. Malgré la petitesse de ce hâvre entouré de hautes montagnes , les fortes brises qui se mirent à souffler nous collèrent sur la terre sans pouvoir appareiller de plusieurs jours. Nous chassâmes même souvent, ce qui donna beaucoup de travail à l'équipage. Enfin nous parvîmes à nous placer au milieu du canal assez près de la passe et sur une seule ancre. Les rafales qui eurent lieu la nuit, jointes à la mauvaise tenue et à la force du courant, ne rendirent pas cette position beaucoup plus belle que les précédentes; car en chassant nous étions directement entraînés au travers des rochers de la passe.

Le lendemain , au commencement du descendant de la marée, on appareilla à l'aide d'une petite brise, qui, ayant manqué, nous laissa à la merci du courant qui nous eut bientôt portés dans la passe. La corvette ne pouvant se servir de ses voiles toucha deux fois avec force , en inclinant beaucoup à la seconde, sur les rochers de gauche dont la chaîne était à découvert; mais elle *para* par la violence même du courant et descendit majestueusement dans une vraie cascade de remoux et de tourbillons. Dans cette circonstance le capitaine d'Urville montra une persévérance et une ténacité dignes des plus célèbres navigateurs, et sa manœuvre fut une manœuvre intrépide. Pendant cette scène rapide et dramatique de notre navigation du 28 janvier, il n'était pas sans intérêt de n'entendre d'autre bruit que celui de la mer sur les rochers qui nous entouraient, et de voir sur ces figures brûlées par le soleil régner la sorte d'anxiété que comportait la circonstance. Passerons-nous ou y resterons-nous? telle était la question qu'un instant devait décider; car si la corvette fût demeurée dix minutes sur la roche où elle toucha , la marée baissait si rapidement qu'elle pouvait s'y perdre et la campagne se terminer là. L'équipage aurait pu se sauver et gagner en partie, avec beaucoup de peine, la baie des Iles, distante de deux cents lieues, que fréquentent les navires anglais.

Ce passage, qui prit le nom de *Passe des Français*, nous évita de rentrer dans le détroit de Cook et de contourner une île considérable dont l'existence n'était pas constatée.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

Le 22 janvier, après avoir fait une ample récolte d'objets d'histoire naturelle, nous quittâmes l'anse de l'Astrolabe. Le 23, nous mouillâmes sur un autre point de la baie Tasman, qui est saine, profonde et d'une quarantaine de lieues de tour. Pendant la nuit, un vent très-violent fit casser le câble, et nous eût infailliblement jetés à la côte sans la chaîne en fer qui nous retint. Le 24, nous fûmes de nouveau dans une position très-critique; mais la journée la plus mémorable de notre séjour dans le détroit de Cook fut celle du 28 janvier.

Près de l'anse des Torrens, où nous étions, une petite île, non indiquée sur les cartes, est séparée de la partie méridionale de la Nouvelle-Zélande ou Tavaï-Pounamou par un passage étroit, bordé de récifs, où des courans très-forts et irréguliers se font sentir, et forment des tourbillons extrêmement remarquables. Ce passage, découvert par M. d'Urville, établit une communication entre la baie Tasman et la baie de l'Amirauté. Tous les lieux voisins furent sondés avec soin, et l'on s'assura que notre navire, à marée haute, pourrait passer s'il rangeait bien exactement la côte de la grande terre. Le 28 janvier, à huit heures un quart du matin, nous appareillons, aidés d'une brise légère. A peine engagés dans ce passage, le vent calme aussitôt, et nous laisse livrés aux courans qui nous portent avec rapidité sur les brisans. Deux fois la corvette touche avec assez de violence; deux fois elle incline assez fortement; des fragmens de la contre-quille paraissent sur l'eau et sont entraînés par les tourbillons des courans. Notre position était pénible, j'en conviens, mais le spectacle que nous avons sous les yeux, joint au silence profond de l'équipage et à l'impression si variée que le danger produit sur la physionomie de l'homme, nous offrait tout l'intérêt d'un drame dont rien ne pouvait retarder le dénouement.

Ce ne fut qu'une scène rapide, mais elle suffit pour porter dans l'âme une émotion vive, et pour donner à la vie une intensité que ne connaît pas le paisible habitant des villes.

M. d'Urville montra, dans cette circonstance critique, beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit. Une brise favorable se leva; ce qui, joint à une bonne manœuvre, nous éloigna promptement de ce lieu qui a reçu le nom de *Passé des Français*.

C'est à l'anse des Torrens que nous vîmes des nids de Cormorans sur des arbres assez élevés. Les Mollusques que nous procura ce mouillage furent des Pourpres, des Tritons, des Troques, des Monodontes, des Volutes, des Patelles, des Patelloïdes, etc., etc.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

PAGE 77.

Puis pour nous donner en langue du pays les noms des principaux points de la côte.

Nous ne fîmes que passer dans la baie de l'Amirauté et entrevoir l'entrée de celle de la Reine-Charlotte. Dans tous ces lieux qui donnent dans le détroit nous ressentîmes la force des courans, qui en calme nous jetaient sur les terres. Après avoir laissé l'île sud de la Nouvelle-Zélande, nous nous portâmes sur celle du nord et pénétrâmes dans un vaste enfoncement, où, malgré le peu de vent que nous avons, nous ne pûmes descendre, tant il y avait de ressac à terre. Toute cette extrémité est volcanique, et une lueur considérable que nous vîmes la nuit pourrait peut-être bien appartenir à quelque volcan en action; cependant il ne faut pas oublier que les naturels embrasent quelquefois des espaces considérables.

Ce fut à l'entrée de cette baie qu'il nous vint une pirogue; ceux qui la montaient hésitèrent un instant à venir à bord, ce

qui nous parut d'autant plus surprenant que, lorsqu'elle partit, deux naturels, dont un était chef, témoignèrent une ferme intention de venir avec nous. Ils firent leurs adieux à leurs compagnons qui pleurèrent un peu, et puis ce fut fini. Nous continuâmes la géographie de la côte donc ils nous donnèrent même les noms du pays; mais deux jours après, soit que nos deux voyageurs eussent le mal de mer ou se repentissent de s'être ainsi aventurés, ils devinrent tristes, et le chef même ne fit que pleurer en priant de les mettre à terre, ce qui n'était pas possible. Il se calma cependant au point que des pirogues s'étant un soir rapprochées de nous, il refusa le commandant qui lui proposait de le faire mettre à terre, sous prétexte que ces habitans, les considérant comme étrangers, les tueraient. Nous ne nous en débarrassâmes qu'à la baie de Houa-Houa où nous jetâmes l'ancre pendant quelques heures.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

PAGE 108.

Et en même temps plus à portée de secourir nos gens à l'observatoire, si cela eût été nécessaire.

Une relâche de quelques heures dans la petite baie de Houa-Houa (baie Tolaga de Cook) nous fut utile sous plus d'un rapport. La course que nous fîmes à l'aiguade de Cook nous procura le Pluvier de la Nouvelle-Zélande et quelques Halio-tides. Les naturels qui vinrent nous visiter dans leurs élégantes pirogues, nous apportèrent des nattes de phormium, des cochons et des pommes de terre qu'ils échangeaient contre des haches, des couteaux, différentes étoffes, des hameçons et de la poudre. Ce dernier article indique suffisamment que les armes à feu leur sont connues; c'est aussi l'objet d'échange qu'ils apprécient le plus. Les cochons étaient en si grande abondance que quelquefois on a pu en obtenir un du poids d'une soixan-

taine de livres pour un mauvais couteau de deux ou trois sous.

Un objet de commerce non moins important peut-être, ce sont leurs jeunes filles, et quelquefois même leurs femmes, qu'ils offrent aux étrangers pour des colliers, des mouchoirs et de la poudre. Plusieurs Zélandaises passèrent la nuit à bord où elles trafiquèrent de leurs charmes. Ce qui les caractérisait spécialement, c'est qu'elles dérobaient avec un singulier plaisir tout ce qui leur tombait sous la main, surtout lorsque le hasard les conduisait dans quelqu'une des chambres de l'état-major. Montres, draps de lit, oreillers, etc., elles faisaient main basse sur tout. Il est bon de dire que ce qu'on leur donne et ce qu'elles peuvent dérober devient bientôt la propriété du chef, heureuses lorsque celui-ci se borne à les dépouiller sans les maltraiter.

Le dessin que M. de Sainson a fait de l'aiguade de Cook en donne une excellente idée.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

Cette petite baie est trop ouverte pour être bien peuplée. Nous fûmes entourés d'un assez grand nombre de pirogues, parmi lesquelles il y en avait de fort belles portant environ trente rameurs. La manière dont ils nagent étant assis donne à ces embarcations autant d'élégance que de majesté; elles n'ont point de balanciers et leur fond est fait d'un seul tronc d'arbre. Nous achetâmes pour des haches et des hameçons des pommes de terre et plus de cochons que nous ne pouvions en nourrir. On en obtint même pour des couteaux. Les femmes de leur côté échangeaient leurs faveurs contre des colliers et des mouchoirs, mais jamais autrement, et toutes étaient portées à ce commerce par le seul désir d'obtenir ce qu'on leur offrait, et de plus ce qu'elles pouvaient attraper; car elles sont très-voleuses. C'est ainsi, par exemple, que dans des instans où l'on fait peu d'attention à ce qui se passe autour de

soi, elles au contraire s'occupaient à désefiler les boucles des rideaux qui se trouvaient au-dessus de leur tête pour les emporter, à prendre tout ce qui se trouvait à leur portée, serviettes, bonnets, draps de lit, jusqu'à un énorme oreiller en plume que l'une d'elles cherchait à *dissimuler* sous son bras. Un de nos Messieurs eut sa montre, qui était de prix, enlevée; il la retrouva heureusement dans les mains d'un chef, car c'est à eux que finissent par revenir les choses qu'on donne à ces malheureuses, ou qu'elles volent.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

PAGE 108.

J'expédiai les deux petites embarcations sous les ordres de MM. Lottin et Dudemaine.

Le calme qui régnait permit aux deux canots de s'avancer rapidement vers la baie. Nos passagers considéraient avec curiosité chacun des objets de la baleinière, s'en expliquaient l'usage, et se communiquaient vivement leurs réflexions; nos longs avirons attirèrent d'abord leur attention: ils suivaient avec la tête leur mouvement cadencé, poussant des exclamations pour exciter l'ardeur des matelots, et bientôt, mettant la main à l'œuvre avec une gaieté bruyante, ils firent tellement plier les rames, que, dans la crainte de les voir en morceaux, je priai les naturels de rester tranquilles spectateurs de la manœuvre. Un d'eux, avec une pantomime expressive, entreprit alors de nous démontrer la supériorité des pagaies sur les avirons; ces derniers lui paraissaient d'une longueur incommode, et exiger plusieurs hommes pour conduire un canot, tandis qu'une seule pagaie fait voler une pirogue, en la passant alternativement d'un côté à l'autre. Un second naturel fit observer que chaque matelot tournait le dos à l'endroit où il voulait aller, ce qui

les fit tous partir d'un éclat de rire, et leur attention se porta sur d'autres objets. Le gouvernail les frappa; ils parlèrent gravement de son utilité, avec de fréquentes marques d'approbation; il fallut confier un moment la barre à l'orateur, et la promptitude avec laquelle il fit changer le canot de direction; vu sa grande vitesse, les ravit d'admiration.

Je me dirigeai vers la pointe nord de la baie. Cette route nous fit prolonger les récifs qui partent de Motou-Héka et s'étendent à un mille et quart dans le N. E.; c'est une traînée de roches près desquelles on trouve de sept à douze brasses d'eau: nous en passâmes à quelques pieds. Ces écueils à fleur d'eau étaient couverts de diverses espèces de Lépés, et je regrettai de n'avoir pas le temps d'y mettre le pied. N'ayant que quelques minutes à passer à terre, je sortis de son étui le micromètre de Rochon dont j'avais besoin; la couleur brillante du cuivre attira soudain les regards des naturels; je posai devant la lunette un verre de couleur, et, l'approchant de l'œil de mon voisin, je parvins avec assez de peine à lui faire apercevoir le disque du soleil; il expliqua de suite à ses compagnons qu'il voyait le soleil de couleur rouge, et sans être ébloui. Je plaçai un verre vert: nouvelle surprise; puis je fis marcher le prisme de cristal, et le disque paraissant double excita un cri d'étonnement. Chacun d'eux voulait avoir la lunette entre les mains, mais nous approchions de terre et leur curiosité ne fut pas satisfaite.

Je voulais débarquer nos passagers devant un village peu considérable; vingt cases et huit pirogues tirées sur la plage annonçaient une centaine d'habitans: ils accoururent tous pour nous recevoir, sans aucune arme. Quelques rochers bordaient le rivage, et nous empêchaient d'aborder; ils nous offrirent de tirer notre canot à terre: cet usage est probablement un honneur dans le pays, car nos anciens hôtes en accueillirent la proposition avec des cris de joie. Mais je n'avais nulle envie de m'abandonner à la discrétion d'une cinquantaine de gaillards vigoureux qui étaient déjà dans l'eau jusqu'à la ceinture. Voyant qu'ils insistaient, j'usai de ruse pour m'en débarrasser;

je traversai rapidement une calangue assez profonde, je débarquai sur-le-champ les naturels, je pris les distances micrométriques dont j'avais besoin, et remontai dans le canot au grand désappointement de la foule qui avait été forcée de faire en courant le tour de la calangue, et qui arrivait pour nous voir partir. Quelques jeunes gens nous défièrent en entonnant leur chanson de guerre; mais nous étions désormais tranquilles, il n'y avait pas même une seule pierre sur ces rochers que la marée balaie chaque jour.

Je tirai un coup de fusil pour prévenir le second canot que notre opération était terminée; il me rejoignit, et nous fîmes route pour la corvette. M. Dudemaine, qui le commandait, avait été inquiété par les naturels; ceux-ci, nombreux et armés, entouraient le canot avec leurs pirogues, s'efforçant d'en dérober les objets qui tombaient sous leurs mains, et refusant obstinément de céder aucune de leurs armes; les fusils surtout excitaient leur cupidité. L'éloignement de la corvette les rendait entreprenans, et nul doute que, si le canot eût été seul, ils ne se fussent portés à quelque violence.

(*Extrait du Journal de M. Lottin.*)

PAGE 135.

Et en quelques heures nous y tombions infailliblement.

Le lendemain 9, après que les naturels nous eurent quittés, nous fûmes pris par un violent coup de vent qui dura quarante-huit heures et nous força d'abandonner les travaux géographiques en nous jetant heureusement au large. Quatre jours se passèrent avant de pouvoir les reprendre. Bientôt nous entrâmes dans l'immense baie, ou plutôt le golfe que Cook a nommé de l'Abondance; elle est parsemée d'îles et ne paraît point avoir de port. Le 15 au soir, par un temps de brume

mêlé de pluie, nous paraissions être tout-à-fait au fond et fort près de terre. A la nuit on prit le large pour revenir le lendemain au point que nous quittions. Nous ne faisons que peu de route faute de vent, lorsque nous fûmes assaillis par une tempête comme nous n'en avions point encore éprouvé. C'étaient des tourbillons mêlés de pluie allant toujours en augmentant, au point de ne pouvoir plus conserver que la voile du grand étai, malgré la nécessité dans laquelle nous étions de faire voile pour sortir de l'enfoncement où nous nous trouvions et passer au travers d'îles et de rochers peu connus. Au jour l'horizon était tellement obscurci par la brume, qu'on ne voyait pas les objets à cinquante toises. La mer à laquelle nous étions forcés de prêter le côté était prodigieusement grosse. Le 16, un peu avant midi, le ciel s'éclaircit pour nous montrer des brisans, devant et à côté de nous, sous le vent, à la distance d'un mille, et sur lesquels le vent et la grosse mer nous jetaient. Ils étaient inconnus et au moins à cinq lieues de la côte. Jamais navire ne fut plus près de sa perte totale, et pendant vingt minutes que dura la manœuvre nécessaire pour nous tirer de cet immense péril, nous eûmes sous les yeux le spectacle de notre destruction la plus complète et sans que jamais il fût resté de nous ou de notre navire les moindres vestiges, tant la mer était grosse et brisait avec fureur en s'élevant en écume à la hauteur de cinquante à soixante pieds. Lorsqu'on cria des brisans devant, le commandant voulut virer de bord; mais aussitôt on vit qu'ils se prolongeaient sur les côtés et presque de l'arrière; nous ne pouvions manquer de tomber dessus. La seule ressource qui restait était de tenter de les doubler. *L'As-trolabe* fut à l'instant couverte d'autant de voiles qu'elle en pouvait porter et se sauva par cette manœuvre. Quelques minutes plus tard, e'en était fait, et l'on eût toujours ignoré quel avait été son sort. Ainsi auront péri, sans doute, les deux navires de La Pérouse.

(Extrait du Journal de M. Quoy.)

Après avoir doublé le cap Waï-Apou (cap Est de Cook), en continuant à faire la géographie de la côte orientale de la partie nord de la Nouvelle-Zélande, que les indigènes désignent sous le nom d'Ika-Na-Mawi, nous nous trouvions, le 15 février, au milieu de la vaste baie d'Abondance. Le grand nombre d'îles et de récifs que l'on y rencontre en rendent la navigation très-difficile. Pendant la nuit, nous reçûmes un coup de vent d'une violence peu commune. Le lendemain à 11 heures du matin, la tempête continuait toujours, et l'horizon était tellement embrumé que l'on ne distinguait rien à quelques toises du navire, lorsque, le ciel s'éclaircissant tout-à-coup, nous entendîmes aussitôt la vigie s'écrier : *Des brisans devant nous!*.... Nous vîmes en effet à quelques encablures, et sous le vent, une longue chaîne de brisans sur lesquels nous étions rapidement portés par le vent et par une grosse mer qui, en les frappant, s'élevait en tourbillons d'écume à une hauteur prodigieuse. Notre position était éminemment périlleuse. Dans l'impossibilité de virer de bord, M. d'Urville força de voiles, au risque de voir tomber la mâture, et pendant plus d'un quart d'heure que nous mîmes à doubler ces brisans, nous eûmes constamment la mort sous les yeux.

C'est surtout à la vue de ce spectacle magnifique et de tant d'autres scènes qui ont profondément ému notre âme, que nous avons vivement regretté que des hommes tels que Châteaubriand ou Lamartine n'en fussent les témoins. Que ne produirait pas le génie avec de tels souvenirs!....

Jamais, jamais l'écho de la céleste voûte,
Jamais ces harpes d'or que Dieu lui-même écoute,
Jamais des Séraphins les chœurs mélodieux
De plus divins accords n'auraient ravi les cieux!

LAMARTINE A LORD BYRON.

(Extrait du Journal de M. Gaimard.)

Des plaintes générales.

A bord de *l'Astrolabe*, le 17 février 1827.

Commandant,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, conformément à vos désirs, j'ai ordonné ce matin au commis aux vivres de distribuer des pommes de terre pour le souper de l'équipage, et de porter la ration à la quantité de trois cents grammes en remplacement de cent vingt grammes de légumes secs. M. Imbert, commis aux vivres, vient de m'informer que la distribution venait d'avoir lieu, mais que les matelots avaient fortement murmuré contre cette nourriture qui, quoique beaucoup plus saine que les légumes secs, paraît ne pas leur convenir.

Étonné de cette bizarrerie, j'ai questionné plusieurs hommes de l'équipage, et je me suis convaincu de la vérité du rapport du commis aux vivres.

Je vous prie, mon Commandant, de me donner vos ordres pour la distribution du souper de demain, et notamment si je dois continuer de leur faire distribuer les dîners en viande fraîche, sur le pied de cinq cents grammes au lieu de deux cent cinquante grammes alloués par le règlement.

J'ai l'honneur, etc.

Le Commis aux revues et aux approvisionnemens,

BERTRAND.

PAGE 162.

M. Gaimard fit une chute et faillit se blesser dangereusement.

Le 25 février, MM. d'Urville, Lottin et moi, nous fîmes par terre, sur les bords de la baie Shouraki (rivière Tamise de Cook), une course extrêmement pénible, sans obtenir le résultat que nous désirions, qui était de savoir si une rivière que nous avions sous les yeux, nommée Waï-Tamata, communiquait avec la mer de l'Ouest. Des Zélandais qui vinrent à bord de l'*Astrolabe* nous apprirent que cette communication n'existait pas.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

PAGE 164.

La nuit fut très-douce, et je pus enfin goûter un repos parfait.

Ici, tout ce que nous avons vu du sol était volcanique et ancien, de même que celui de la baie des Brèmes. Une de ces îles surtout, quoique très-boisée, laisse apercevoir de gros massifs de scories noires. Ce qui appartient à la grande terre est médiocrement élevé et offre de nombreux cônes isolés, éteints depuis long-temps et la plupart recouverts de fougères. Le coup-d'œil que présente cette contrée ressemble assez à certaines parties de nos côtes de France, et elle serait susceptible d'être cultivée.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

Je renverrai au récit de M. Lottin.

Le calme nous ayant forcé de laisser retomber l'ancre peu après notre appareillage, le commandant voulut utiliser le temps que nous allions passer dans ces parages inconnus. Les naturels, dans leurs pirogues, paraissaient avoir des intentions pacifiques; leur chef, qui était sur le pont, nous racontait ses exploits, sa victoire récente sur le malheureux Pomare, et peignait avec une énergie féroce sa joie en dévorant le cadavre de ce redoutable ennemi. Il consentit volontiers à passer la journée sur la corvette, assurant ainsi la tranquillité des canots envoyés hors de vue du navire.

A neuf heures et demie, je partis dans la baleinière, avec MM. Guilbert, Gaimard et Faraguet; nous devions remonter le Waï-Mogoïa, et vérifier l'assertion des indigènes qui affirmaient qu'en cet endroit la terre de la Nouvelle-Zélande pouvait se traverser en peu d'instans, et qu'on arrivait ainsi à la mer qui baigne ses côtes occidentales.

A onze heures, nous entrions dans la rivière; après son embouchure, rétrécie par une langue de sable, elle formait un vaste bassin d'un mille et demi de largeur sur deux de longueur, où l'eau était saumâtre, et au-delà duquel la mer, basse alors, laissait voir les bancs de vase qui obstruent son lit et le réduisent à un canal sinueux dont la largeur varie de 50 à 200 toises, et navigable seulement pour les petites embarcations.

A midi, nous avons traversé le premier bassin; l'eau était potable; les sinuosités de la rivière nous firent passer au pied d'un village ou lieu de repos (moe-moe), situé sur la rive gauche et nommé Ourouroa; une immense quantité de poissons séchait à l'air, étendue sur des perches, et exhalait une odeur insupportable. Les naturels accoururent sur le sommet

de la falaise, attirés par la curiosité : ils causèrent bruyamment avec notre guide tant que le permit la vitesse de notre route, et plusieurs enfans nous suivirent en courant sur le rivage.

En avançant, le terrain devint bas, couvert de hautes herbes, et coupé de petits ruisseaux d'une eau presque stagnante; plusieurs monticules isolés et peu élevés dominaient la plaine, rappelant les tumulus de la Grèce.

A midi cinquante minutes, la rivière se terminait subitement par un bassin de 200 toises de largeur, n'offrant plus au-delà qu'un simple filet d'eau. Nous débarquâmes sur la vase, et la garde du canot fut confiée à M. Faraguet; nous étions alors à sept milles de la corvette et à environ trois milles et demi en droite ligne de l'embouchure du Mogoïa, dont la direction générale est du S. 174 S. O. au N. 174 N. E.

A midi cinquante-cinq minutes, nous prîmes un sentier frayé à travers les hautes herbes et qui paraissait une route fréquentée par les naturels; la disposition du terrain nous empêchait de voir au loin devant nous, et à une heure cinquante minutes, nous nous trouvâmes sur le bord de la mer, de l'autre côté; nous avions donc mis cinquante-cinq minutes à traverser la Nouvelle-Zélande qui peut avoir à cet endroit deux milles de largeur. Nous avions sous les yeux l'apparence d'un lac immense; nous goûtâmes l'eau qui était salée, et apercevant une colline dans les environs, nous nous dirigeâmes de ce côté dans l'intention de prendre une idée plus exacte des localités. Une pirogue était à la pêche; les yeux perçans des naturels nous eurent bientôt découverts, ils ramèrent sur-le-champ vers la côte, et aussitôt une troupe nombreuse et armée nous environna; après quelques momens d'entretien avec notre guide, cette bruyante escorte nous accompagna devant le chef du pays.

Nous passâmes près de quelques huttes d'où s'exhalait l'odeur infecte de poisson en putréfaction; aucune palissade ne les protégeait, c'était une espèce de camp volant prêt à être quitté à la première annonce de l'ennemi. Plusieurs jeunes

filles en sortirent et vinrent grossir notre cortège ; une foule d'enfans nous considéraient avec empressement, bravant les coups de crosse de fusil que leur distribuait quelques-uns de leurs compatriotes fiers de posséder une pareille arme. Enfin nous aperçûmes le chef : c'était Inaki, un des beaux hommes de la Nouvelle-Zélande. Il commandait sous celui qui était resté à bord cette partie de l'île, ayant le titre de *rangatira paraparoa*, général en chef des guerriers. Il s'était avantageusement placé à la partie supérieure d'un terrain incliné, à l'extrémité d'une double haie de ses guerriers, vêtu d'un beau manteau de peaux de chiens, debout, appuyé sur une lance ornée de plumes et de fourrures. Je lui fis cadeau de quelques étoffes et d'une médaille de l'expédition que m'avait remise à cet effet M. d'Urville ; le guide lui expliqua nos intentions, et il nous permit de gravir la colline qui était sacrée, et sur laquelle effectivement aucun naturel n'osa nous suivre.

Arrivés au sommet, nous eûmes le chagrin de ne pas voir l'entrée qui devait conduire à la pleine mer. A l'endroit désigné par les natifs, vers l'ouest, était une coupure bien prononcée dans les montagnes qui bornaient notre vue ; mais un flot, entre elles et nous, empêchait de la suivre jusqu'à la mer. Cette baie immense paraissait entièrement saine ; seulement, près du rivage, plusieurs bancs de vase étaient à découvert, indiquant ainsi la nature du fond qui doit être bon pour les ancres. Nous prîmes quelques relèvemens pour donner de l'exactitude à notre croquis, et nous redescendîmes, pressés par l'heure avancée qui empêchait de faire en pirogue une course bien intéressante.

Les naturels donnent à cette baie le nom de Manoukao ; ils nous affirmèrent cent fois qu'elle communiquait avec la pleine mer, et il ne me reste pas le moindre doute à cet égard. Il est probable que c'est le fond de False-Bay de Cook.

Nous distribuâmes divers objets de quincaillerie et quelques petites pièces de monnaie française, et nous partîmes avec Inaki qui témoigna le désir de voir le commandant.

Nous traversâmes rapidement l'isthme étroit qui nous séparait du canot, et, refoulant un reste de flot, nous descendîmes assez lentement le Mogoïa; un grand nombre de naturels cherchaient des coquillages dans la vase, et les rochers de l'entrée étaient couverts de pêcheurs.

A la nuit nous mettions le pied à bord de l'Astrolabe.

(*Extrait du Journal de M. Lottin.*)

Le 26, MM. Lottin, Guilbert, Bertrand, Faraguet et moi, accompagnés du chasseur Simonet et d'un guide zélandais, nous pénétrâmes en canot au fond d'une rivière salée, Waï-Mogoïa, sur la rive gauche de laquelle nous vîmes le village d'Ourouroa, plusieurs pirogues et beaucoup d'habitans. Après avoir traversé un isthme de deux milles à peu près d'étendue, nous arrivâmes sur la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande, à un village nommé Manoukao dont le chef, Inaki, grand et bel homme, nous reçut en grand costume et d'une manière brillante, au milieu de ses guerriers. Nous lui fîmes quelques cadeaux, et entre autres on lui offrit une des médailles de l'expédition, que lui donna M. Lottin, et un mouchoir bleu que je le priaï d'accepter. Une danse de guerre, vraiment imposante, fut exécutée en notre honneur par une centaine de Zélandais armés de fusils, de haches, de lances et de patous-patous. Les hommes que nous avions sous les yeux étaient en général grands, bien faits et fortement constitués. Leur physionomie, belle, régulière et martiale, offre chez les chefs et les guerriers distingués, ce tatouage profond qui est le résultat d'incisions douloureuses, et la preuve authentique de leur noblesse et de leur gloire militaire. Ils ont le nez aquilin, un peu élargi par le bas; la selérotique d'un blanc jaunâtre; les dents d'une admirable blancheur; les cheveux longs, noirs, ordinairement lisses et quelquefois bouclés; la barbe noire ainsi que les moustaches.

Les femmes, en général petites, bien faites, ont le nez un peu épaté; celles des chefs seules ont un tatouage particulier

aux lèvres et sur les épaules. Les femmes du peuple et les jeunes filles n'ont pas le droit de remplacer la couleur vermeille de leurs lèvres par le bleu foncé que donne le tatouage, couleur qui paraît être la plus belle à leurs yeux, et dont l'emploi forme le privilège exclusif de la classe patricienne. Elles se montrèrent, dans leurs habitudes, les mêmes qu'à Tolaga. Une des plus jeunes, nommée Iétoutou, remarquable par la beauté et l'élégance de ses formes, nous parut plus gracieuse que celles que nous avons vues dans nos précédentes relâches. Un mouchoir de batiste, qui lui fut donné par l'un de nous, la rendit tout-à-fait heureuse, et sa joie se manifesta de la manière la plus expressive.

Cette excursion nous prouva sans réplique que la Nouvelle-Zélande forme en cette partie une grande péninsule à laquelle appartient la baie des Iles, ainsi que plusieurs capitaines baleiniers l'avaient déjà indiqué à M. de Blossville.

La baie Shouraki renferme d'excellens ports qui tôt ou tard deviendront le siège d'établissmens européens. Les Zélandais avec lesquels nous avons communiqué paraissent fort belliqueux. Ils aiment par-dessus tout les armes à feu. Le chef principal que nous avons vu en ce lieu, Terangui, se vantait d'avoir vaincu, tué et mangé Pomare, rangatira ou grand chef très-redouté, dont il portait les dépouilles qu'il nous montrait avec ostentation, en racontant lui-même ses hauts faits d'armes. Il espère vaincre et manger de même Shongui, qui est actuellement le rangatira le plus puissant de la baie des Iles.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

PAGE 190.

Qui est le véritable point de départ des Waïdouas.

Nous reprîmes la mer en passant devant la baie des Iles, et

nous allâmes directement au cap Nord. Là se terminait ce que M. d'Urville avait voulu faire de géographie sur la Nouvelle-Zélande, ce qui donnait un développement de côtes de trois cent soixante lieues environ, sans jamais perdre la terre de vue à plus de trois ou quatre milles.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)

Le 1^{er} mars nous avons quitté la baie Shouraki et continué la géographie de la côte jusqu'au cap Nord. De ce dernier au cap du Vent-Contre, où furent commencés les travaux hydrographiques, nous avons suivi un développement de côtes d'environ trois cent soixante lieues, à quatre milles de distance et souvent plus près, ce qui sans doute sera regardé comme un assez beau commencement de voyage.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

PAGE 197.

Presqu'au même endroit où, sous le nom de *Couquille*, elle se trouvait trois ans auparavant.

Le 12 mars, nous mouillâmes dans la baie des Iles. Là se trouvaient des missionnaires anglais dont l'influence est restée nulle jusqu'à présent sur des hommes passionnés pour l'indépendance, livrés entre eux à une guerre d'extermination, et chez lesquels rien encore n'a pu détruire la funeste coutume de manger les ennemis tués dans le combat. Ces missionnaires avaient leurs femmes avec eux comme les Anglais le font toujours et avec tant de raison. Ils donnent ainsi journellement aux hommes qui les entourent l'exemple de l'union conjugale; et, ce qui est si important pour la civilisation des peuples sauvages, celui de la protection et des égards que l'homme doit à sa compagne.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

Nous étions de retour à bord aussi satisfaits que harassés de notre longue excursion.

Le 15 mars, après avoir visité l'établissement des missionnaires, MM. d'Urville, Lottin et moi, accompagnés de M. Williams jeune, frère du chef des missionnaires de la Nouvelle-Zélande, nous remontâmes en canot la rivière de Kawa-Kawa. Nous vîmes des cultures en très-bon état, des champs de pommes de terre, *taboués* ou sacrés (c'est-à-dire qu'il était sévèrement défendu de traverser), ce qui, en nous obligeant à faire de nombreux détours, prolongea de beaucoup notre promenade. Nous eûmes souvent à nous louer de l'obligeance des naturels : si nous rencontrions un bras de rivière, ils s'emparaient aussitôt de nous ; ils nous portaient sur le dos, ou nous plaçaient à cheval sur leurs épaules, et nos vêtements restaient empreints de la couleur jaunâtre dont ces Nouveaux-Zélandais se peignent le corps. Souvent, à notre approche, on voyait se former des groupes de jeunes filles qui, à demi nues et se tenant par la main, faisaient entendre des chants d'amour et se livraient avec une gaieté charmante à des danses pleines de grâces et de volupté. Nous parcourûmes avec délices ces belles forêts qui furent si utiles à Marion. Là, nous apprîmes quelques détails sur le meurtre de notre malheureux compatriote. Il paraît qu'il a été assassiné par les habitans de la baie d'Oudoudou qui avaient eu tant à se plaindre de Surville, et qui vinrent à la baie des Iles pour se livrer à cet acte de vengeance. Les Zélandais qui habitent les bords de la rivière Kawa-Kawa nous appelaient nous-mêmes des Marions, ce qui montre qu'ils n'ont point oublié le passage et la fin si funeste de cet habile navigateur. Nous recueillîmes sur les bords marécageux de la rivière plusieurs centaines de jolies coquilles,

toutes de la même espèce, et que les naturalistes connaissent sous le nom d'Ampullaire aveline.

En visitant avec M. d'Urville le village de Pomare, nous vîmes que les diverses sculptures qui ornent les maisons des naturels ne le cèdent pas en élégance et en perfection à celles que l'on remarque sur le devant de leurs pirogues. Nous nous abstiendrons de les décrire, persuadés que, pour en avoir une bonne idée, il vaut mieux jeter un coup-d'œil sur les dessins qui en ont été faits avec soin que d'en lire la description la plus minutieuse.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

PAGE 236.

Tant s'effacent rapidement les traces des peuples demeurés étrangers aux arts de la civilisation.

Le 17 mars, nous gravîmes le *pá* de la tribu de Touï. Cette forteresse, qui venait d'être abandonnée, est placée sur le sommet d'un rocher très-élevé. Inaccessible du côté de la mer, on ne peut y arriver du côté de la terre que par un sentier très-étroit et découvert. Un fossé profond, un double rang de palissades hautes, fortes et serrées, en défendent l'approche et devaient rendre ce fort vraiment inexpugnable avant l'introduction des armes à feu. Les maisons qu'on y a construites sont très-basses et très-nombreuses; elles contenaient, en temps de guerre, des armes et des provisions en abondance, de manière à pouvoir soutenir ces longs et mémorables sièges qui ont eu lieu d'après le récit des Zélandais, et qui devinrent l'occasion de tant de faits glorieux que l'on conçoit facilement quand on connaît la force physique et la rare intrépidité de ces braves insulaires. Mais, pour qu'un peuple obtienne la célébrité qu'il mérite, de belles actions ne suffisent pas, il lui faut encore un historien pour en consacrer le souvenir.

Lors de notre séjour à la baie des Iles, la plupart des guerriers étaient partis pour une expédition militaire que l'on nous dit être dirigée contre les habitans de la baie Shouraki. C'était sans doute cette armée composée d'une quarantaine de grandes pirogues portant chacune de vingt à quarante hommes, que nous avons vue, le 4 mars, lorsque nous étions par le travers du cap Kokako (cap Bret de Cook). Réduire en esclavage tous les prisonniers et manger tous les ennemis tués dans le combat, tel est le double but de ces expéditions qui sont fréquentes et ardemment désirées. Un Zélandais appartenant à la tribu au milieu de laquelle habitent les missionnaires, fut mis à mort peu de jours avant notre arrivée, uniquement pour avoir désapprouvé cette dernière guerre.

Ce n'est point ici le lieu de parler de la langue des habitans de la Nouvelle-Zélande; mais une remarque que l'on ne peut s'empêcher de faire à la baie des Iles, c'est que dans la numération les Zélandais comptent par onzaines au lieu de compter par dizaines.

(*Extrait du Journal de M. Gaimard.*)

PAGE 244.

Quelles sont les privations qu'un semblable résultat ne puisse faire oublier!

Après avoir parcouru la moitié des côtes de la Nouvelle-Zélande et vu un assez grand nombre de ses habitans, nous réunissons ici ce que nous avons à en dire. Cette terre par sa grandeur, comme par sa nombreuse population, est certainement une des plus importantes de l'Océan austral, malgré sa position reculée vers le sud. Sa température ni trop chaude, ni trop froide, est aussi saine qu'elle est propre à la culture de toutes les productions d'Europe. Sur plusieurs points, sa

végétation, dans laquelle on distingue des fougères en arbres et des Dracénas qui figurent des palmiers, ressemble à celle des tropiques par son abondance et sa vigueur; et malgré la privation des plantes qui fournissent à l'homme une nourriture abondante, les heureuses influences dont nous venons de parler ont contribué au développement d'une des plus belles races de la Polynésie. En effet les navigateurs ont remarqué qu'en général les Zélandais étaient grands, robustes, d'une physionomie agréable, quoiqu'ils la défigurassent, surtout les chefs, par un tatouage en incision, dont la disposition ne contribue pas peu à leur faire paraître à tous le nez aquilin, forme cependant assez commune parmi eux et qui est jointe à l'écartement des narines. Leurs cheveux sont longs, noirs et lisses, ainsi que la barbe, et leurs dents sont admirables. Le caractère de la physionomie est aussi varié qu'en Europe, et, pour tout dire en un mot, nous trouvons dans ces insulaires des ressemblances avec celles qu'on nous a transmises de Brutus, de Socrate, etc. La basse classe a les formes plus petites et moins belles; peu des individus en sont tatoués, privilège qui semble appartenir aux guerriers, et par conséquent aux chefs qui sont tous guerriers. Il faut voir cet ornement pour juger combien il doit être douloureux à acquérir. Les femmes sont loin d'approcher des hommes en beauté. Presque toutes petites, elles n'ont rien de ce naturel gracieux qu'on trouve quelquefois parmi les peuplades non civilisées, que nous avons souvent rencontré aux îles Sandwich. Les femmes des chefs sont seules tatouées aux lèvres et sur les épaules d'une manière particulière.

Le peu qu'on sait sur le gouvernement des Zélandais offre le plus grand intérêt pour ceux qui aiment à descendre dans ces commencemens de civilisation. Ces deux grandes îles n'ont point de chef possédant une grande domination. Elles sont divisées en tribus innombrables qui ont chacune le leur particulier indépendant du voisin. Ce chef, loin d'être absolu sur ceux qu'il dirige, ne paraîtrait avoir d'autre pouvoir que celui que lui donne l'opinion, et ne peut, dans tous les cas, forcer un

homme libre d'agir contre sa volonté, à peu près comme ce que nous rapporte César des Gaulois qui suivaient leurs princes à l'armée, guidés plutôt par l'opinion que par la force; de sorte que chaque tribu représente une sorte de petite république se fédérant quelquefois momentanément avec d'autres et obéissant alors à un seul chef pour faire la guerre, comme nous le dirons bientôt. Ne semble-t-il pas qu'on retrouve ici, mais en miniature, toutes ces petites républiques de la Grèce? Je viens de parler tout à l'heure d'hommes libres; c'est qu'il paraît qu'outre les esclaves faits à la guerre et qui restent après qu'on en a mangé le plus qu'on a pu, il y aurait parmi le peuple des individus qui ne jouiraient pas de toute leur liberté. Sont-ils serviteurs ou esclaves? C'est ce que nous ignorons et ce que des missionnaires instruits de la langue et des coutumes de ces peuples pourront seuls nous dire. M. d'Urville possède à ce sujet d'assez bons documens que lui a fournis M. Marsden, ministre à Port-Jackson, homme de beaucoup de jugement, qui a visité assez long-temps la Nouvelle-Zélande.

Si ces divisions à l'infini de peuplades assurent leur indépendance en les empêchant de tomber sous la domination d'un seul, elles nuisent aux progrès de la civilisation, entretiennent des rivalités et des guerres éternelles. On peut même dire que tous ces insulaires sont dans un état perpétuel d'hostilité. Chaque tribu a sa forteresse nommée *pá* ou *hépa*, placée dans une île ou sur un lieu plus ou moins inaccessible, gardée par une partie des habitans et dans laquelle tous se réfugient dans le danger. J'ai vu le *pá* abandonné de la tribu de Toui; il était placé au sommet d'un rocher inaccessible au bord de la mer. Du côté de la terre il en était séparé par un fossé profond, garni de doubles palissades de vingt pieds de haut, formées de troncs d'arbres entiers à se toucher; les nôtres ne sont pas mieux entendues. On y montait par un sentier étroit; l'intérieur qui allait en pente contenait un grand nombre de maisons abandonnées, mais intactes pour la plupart, très-basses, à toits arrondis, ayant un petit péristyle et une porte ressemblant à

une fenêtre, et si étroite, qu'il fallait se mettre à plat ventre pour pénétrer dans l'intérieur. Des choux d'Europe, des liserons couvraient les toits de chaume de cette Sparte australe. Jadis, avant que les Zélandais eussent connu les Européens, ils se bravaient sur ces sommets inexpugnables et soutenaient des sièges interminables et qui n'auraient demandé qu'un Homère pour être aussi célèbres que celui de Troie; mais depuis que nous leur avons fait connaître les armes à feu, et que les baleiniers anglais leur en fournissent abondamment, leurs citadelles ne présentent plus la même résistance, et comme les fusils leur sont inégalement répartis, il en résulte que certaines tribus plus favorisées en exterminent d'autres. Plus qu'aucuns Polynésiens ils sont adonnés à cette horrible coutume de manger leurs prisonniers après le combat, et ils paraissent y attacher une idée religieuse qui va jusqu'à faire désirer cet honneur aux chefs qui succombent dans l'action. Leurs têtes sont conservées avec soin à l'aide de la dessiccation, et ce sont celles que l'on voit assez fréquemment en Europe. Je ne connais rien de leurs opinions religieuses. L'absence de tout signe extérieur semblerait indiquer qu'elles auraient plus de perfection que celles de leurs voisins. Les têtes tirant la langue sculptées au-devant de leurs pirogues et ailleurs, les mêmes qu'ils portent au cou incrustées sur du jade, les statues qui montrent des phallus, ne sont que des emblèmes. Nous n'avons vu que très-rarement des ornemens en bois sur les tombeaux.

Ils ne connaissent d'autres arts que ceux que demandent la construction de leurs cabanes, de leurs pirogues qu'ils sculptent avec beaucoup de soins et d'agréments, et la confection de leurs nattes de phormium qui sont très-belles et aussi chaudes que le demande le pays. Leur casse-tête et la hache en beau jade vert demandent beaucoup de temps et de soin pour être confectionnés; aussi y tiennent-ils beaucoup et ne les échan- gent-ils que contre des armes à feu. Il est à remarquer que l'arc et les flèches ne sont point des armes qu'on trouve dans la mer du Sud; c'est toujours un moyen rapide de destruction de moins.

Nous n'en avons encore vu qu'aux Sandwich , mais faibles et servant seulement à l'amusement.

Les Zélandais sont bruyans , parlent beaucoup et comme en se disputant ; les chefs seuls sont graves. On pourrait même les distinguer à ce signe. Ils aiment la danse et le chant qu'ils exécutent en chœur avec une précision, et on peut dire un agrément, que nous n'avons rencontré nulle part chez ces peuples. Aussitôt que le drame commence, tous, hommes, femmes, enfans, accourent se réunir sur plusieurs lignes et l'exécutent avec un ensemble admirable ; toutefois leur danse la plus commune se fait avec des contorsions et des cris affreux. Ceux présents, qui par hasard n'y participent pas avec les autres, dansent seuls et suivent la mesure.

Leur costume se compose de nattes de différentes espèces qu'ils placent très-bien ; ils en ont de très-épaisses couvertes de longs brins de phormium. Lorsqu'ils s'accroupissent sous ce vêtement, ils ressemblent à une ruche qui serait surmontée d'une tête. Plusieurs nouent leurs cheveux derrière et les ornent de deux plumes noires ; d'autres les enduisent d'ocre rouge par devant. C'est une toilette de cérémonie qu'ils faisaient avant de nous aborder. Se couvrir les épaules de leurs vêtemens est aussi une marque de respect qu'ils pratiquaient. Leur nourriture est le poisson et la patate douce. L'approche des champs est défendue et sacrée, ou tabouée, lorsque la plante est jeune. Celui qui violerait cette interdiction courrait le risque d'être assommé. Le peuple mange la racine des fougères qui couvrent le pays, nourriture de tous les instans, mais peu substantielle ; il faut y joindre les cochons et les choux qu'ils doivent aux Européens, et sans aucun doute à Surville et à Marion, principalement à ce dernier qui a séjourné long-temps à la baie des Iles où il a été assassiné bien malheureusement et en représaille de l'abominable action qu'avait commise quelque temps auparavant Surville, en enlevant un chef dont il avait reçu toutes sortes de secours. Les habitans de la baie des Iles, qui paraissent très-bien au fait de ce qui s'est passé, ont assuré

M. d'Urville que c'étaient ceux de la tribu où Surville avait relâché qui étaient venus tout-à-coup fondre sur Marion, sans qu'on pût les en empêcher; ce qui dans le fait paraît très-vraisemblable en voyant les marques d'estime et d'affection que Marion avait reçues, jusqu'au dernier moment, de ceux de la baie des Iles. (Voyez la relation de ces événemens.)

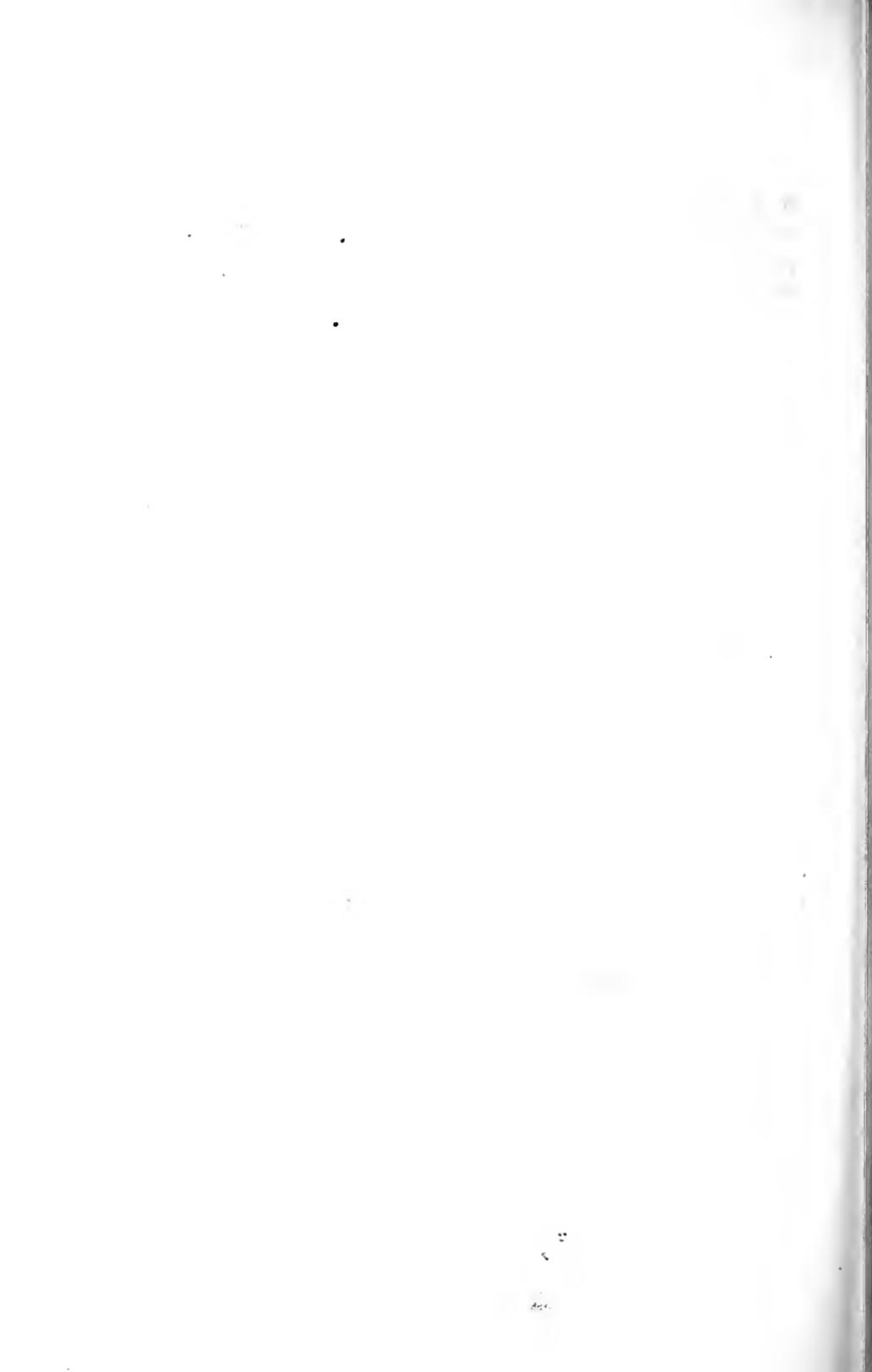
Si d'un côté les Européens ont apporté à ce peuple leurs maladies et leurs armes destructives; de l'autre, ils lui ont laissé d'utiles productions, parmi lesquelles la pomme de terre tient le premier rang. Son utilité a été bientôt appréciée, car partout nous en avons trouvé autour des habitations. Il faut y joindre les pêches, les oignons, etc. Le bien l'emporte-t-il sur le mal? Nous ne le pensons pas; et tant que la Nouvelle-Zélande ne sera pas soumise à un ou deux chefs, ce qui, vu son état politique, sera aussi long que difficile, ses habitans n'auront acquis qu'une plus grande facilité à se détruire.

Chaque jour quelques chefs amenaient à bord plusieurs femmes qui servaient à tout le monde, sans jamais aucun désir de leur part, mais toujours moyennant une rétribution que le chef se faisait remettre, lorsque lui-même ne l'attendait pas à la porte. Plusieurs personnes recueillirent des fruits amers de leur cohabitation avec ces femmes.

L'abandon de la baie des Iles par une grande partie des naturels nous empêcha d'y avoir les vivres sur lesquels nous comptions. Nous n'y primes même pas le poisson que les habitans savent se procurer.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail relatif à l'histoire naturelle, cette partie devant être traitée ailleurs.

(*Extrait du Journal de M. Quoy.*)



VOYAGE DE L'ASTROLABE.

ESSAI SUR LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

CHAPITRE XVII.

DÉCOUVERTE ET HISTOIRE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Considérée antérieurement à l'époque qui a mis les nations sauvages de la mer du Sud en rapport avec des peuples civilisés, l'histoire de ces nations se réduit à bien peu chose. Privés de tout autre moyen que celui de la parole pour communiquer leurs idées, ces hommes n'avaient même rien imaginé qui ressemblât aux symboles hiéroglyphiques, aux nœuds, aux *quipos* adoptés par divers peuples encore bien voisins de l'état de nature. Aussi leurs notions du passé n'offrent-elles en général que des traditions très-confuses qui n'ont ni suite ni cohérence.

La Nouvelle-Zélande se trouve particulièrement dans ce cas. Distribués en tribus peu nombreuses, entièrement indépendantes les unes des autres et souvent divisées par des guerres sanglantes et destructives, ses habitans étaient restés étrangers à toute forme régulière de gouvernement, tandis que les naturels des îles de Taïti, Tonga et Hawaii, réunis en monarchies plus ou moins puissantes, conservaient un souvenir plus distinct des exploits de leurs anciens souverains.

En effet, dans tous les pays, ce qu'avant la naissance de l'écriture on est convenu d'appeler l'histoire, s'est presque toujours borné à la tradition des faits et des gestes des rois ou des chefs de la nation. Or, la mémoire de ces faits n'a pu se conserver qu'autant qu'elle intéressait l'ambition et l'orgueil des dynasties, et qu'en outre ces dynasties avaient une certaine durée. Chez les Nouveaux-Zélandais, sujets par la nature même de leurs institutions à des révolutions continuelles, cette mémoire se bornait presque toujours aux exploits des pères ou des aïeux de la génération vivante; rarement elle remontait jusqu'à la troisième ou quatrième génération. Leurs opinions même touchant leur origine étaient vagues et divergentes. Suivant Cook, ils la rapportaient tous à un pays qu'ils nommaient, dit-il, *Heawise* ¹. Ne serait-ce pas plutôt *Iwi* qui signifie à la fois *os* et *tribu*, et dont nous signalerons la ressemblance avec le mot

¹ Cook, premier Voyage, III, p. 298.

Eve, mère du genre humain, selon la Genèse? Quelques-uns, et Touai partageait cette opinion, prétendent qu'ils descendent de deux frères *Mawi-Moua* et *Mawi Potiki*, que l'aîné *Mawi-Moua* tua et mangea le cadet *Mawi-Potiki*, d'où provient chez eux la coutume de manger les corps de leurs ennemis. D'autres enfin soutiennent que *Mawi*, chassé de son pays natal par suite de dissensions civiles, s'embarqua avec quelques-uns de ses compatriotes, et que guidé par le dieu du tonnerre, *Tauraki*, il vint s'établir sur les bords du Shouraki ¹. Il est probable qu'en ce cas il aurait amené des femmes avec lui, bien que la chronique n'en parle pas.

Une tradition plus remarquable, et qui nous semblerait plus positive, est celle que Cook trouva en vigueur au détroit qui porte son nom, comme aux environs du cap Nord. Elle aurait rapport à une grande contrée située au N. N. O. de la Nouvelle-Zélande, fertile en cochons et nommée *Ulimaraa* (qu'il faut lire sans doute *Oudi-Mara* ², peuple d'un lieu exposé à la chaleur du soleil). Suivant ceux du cap Nord, leurs ancêtres y seraient allés dans une grosse pirogue, et il ne serait revenu au bout d'un mois qu'une partie d'entre eux ³. Au dire des habitans de Totara-Nouï, un petit bâtiment venant de ce même pays avait touché chez eux, et quatre hommes débarqués de ce navire avaient été massacrés sur-le-champ. Cook ajoute que

¹ *Marsden*, d'Urville, III, p. 352. — ² *Grammar of New-Zealand*, p. 145, 176. — ³ *Cook*, d'Urv., III, p. 19.

les habitans de la baie des Iles lui avaient parlé de ce pays d'*Ulimaraa* ¹. Les Nouveaux-Zélandais auraient-ils en effet conservé quelques notions des îles situées près de la ligne, auraient-ils eu quelques communications avec leurs habitans depuis l'époque où ils furent condamnés à occuper des régions aussi éloignées les unes des autres? C'est un fait à signaler à l'attention des missionnaires établis à la Nouvelle-Zélande ou des voyageurs qui pourront interroger d'une manière précise et détaillée ces insulaires.

Durant tout le temps que la Nouvelle-Zélande est demeurée inconnue aux Européens, les générations qui ont occupé ce sol se sont succédées, sans laisser aucune trace de leur existence : aucun monument même ne peut témoigner de leur industrie ou de leurs efforts. Laissant donc de côté cette longue suite de siècles de ténèbres, nous nous hâtons d'arriver à l'époque qui fit connaître ces contrées à l'Europe civilisée.

A Tasman fut due la découverte de la Nouvelle-Zélande ; quittant le chemin frayé pour la première fois par Magellan, et que durant plus d'un siècle presque tous ses successeurs avaient suivi de près, sans s'éloigner des deux tropiques, Tasman, dès l'année 1642, poussa ses recherches vers les mers refroidies qui ceignent le pôle antarctique. La terre de Van-Diémen fut le premier fruit de ses courageux efforts ; mais la découverte de la Nouvelle-Zélande en fut le plus important résultat. Le 13 décembre 1642, ce navigateur

¹ *Cook*, d'Urv., III, p. 20.

aperçut les montagnes de Tavai-Pounamou pour la première fois, un peu au sud du cap Foul-Wind et presque au même endroit où *l' Astrolabe* vint plus tard atterrir sur cette côte orageuse. Il prolongea la terre d'assez près en se dirigeant au N. E. ; le 17, il donna dans le détroit de Cook qu'il prit pour un golfe et qu'il nomma *Zeehaan's-Bocht*; et le 18 il mouilla sur une baie qui reçut le nom de *Moordenaar's-Bay*, en mémoire de l'événement funeste qui signala cette relâche ¹.

Les efforts de Tasman pour gagner la confiance et l'amitié des insulaires furent inutiles; les sauvages se précipitèrent sur un de ses canots, tuèrent trois Hollandais et en blessèrent mortellement un quatrième. Tasman fut obligé de faire jouer son artillerie et de renoncer à descendre à terre, comme il l'avait projeté. Les vents violens de l'O. et du N. O. le retinrent encore quelques jours au mouillage; puis il continua sa route au N. en prolongeant la côte occidentale de Ika-na-Mawi, et le 4 janvier 1643 il découvrit les îlots Manawa-Tawi. Il tenta vainement d'y faire de l'eau, et le 6 janvier il quitta cette terre dont il avait reconnu la côte dans une étendue de plus de 200 lieues ².

Le *continent inconnu du Sud* était alors la chimère des géographes, et Tasman crut en avoir vu une partie. Il soupçonna même que les terres qu'il venait de découvrir se joignaient au *Staten-Land*, signalé par Le

¹ *Tasman*, d'Urv., III, p. 1 et suiv. — ² *Tasman*, d'Urv., III, p. 12.

Maire et Schouten à l'est de la terre de feu, et il donna en conséquence le même nom à sa découverte. Mais, comme on ne tarda pas à reconnaître que les terres de Le Maire et Schouten ne formaient qu'une île assez limitée, les côtes vues par Tasman reçurent alors le nom de Nouvelle-Zélande, pour les distinguer de celles de Le Maire. On ignore quel fut le premier qui leur imposa ce nom ; quoi qu'il en soit, il a prévalu, et c'est celui qui est resté à ces grandes îles australes ¹.

Un vieillard fort âgé des bords du Shouki-Anga raconta, en 1820, aux marins du *Dromedary*, qu'il tenait de son père qu'à une époque fort ancienne un canot monté par les hommes blancs et armés de mousquets sans ressorts, était entré dans la rivière. Long-temps après cet événement, un navire s'était perdu sur la côte ; l'équipage d'un canot étant venu à terre pour prendre des provisions, fut massacré par les naturels. Personne ne vit les débris de ce naufrage ². Ces traditions auraient-elles quelque fondement ? ou bien ne seraient-elles qu'un souvenir confus et altéré par le temps du passage de Tasman sur les côtes de ces îles ?

Cependant, près de cent trente années s'écoulèrent après la découverte de Tasman, avant qu'on connût autre chose de ces terres que leur existence. Leur forme, leur étendue, leurs productions, les mœurs, les coutumes et le langage de leurs habitans, étaient

¹ Burney, d'Urv., III, p. 9. — ² *Cruise*, p. 87.

encore autant de problèmes pour les géographes. Il était réservé à l'immortel Cook de les résoudre. Le 6 octobre 1769, la côte orientale de la Nouvelle-Zélande fut reconnue à bord de *l'Endeavour*, près de la baie Taone-Roa, à l'endroit que Cook nomma cap Young-Nicks ¹. Six mois d'une navigation laborieuse et intrépide donnèrent à ce grand capitaine le moyen de tracer une carte complète de la configuration de ces côtes. Le premier, il constata que la Nouvelle-Zélande se composait de deux grandes îles d'égal étendue à peu près, et que séparait un canal étroit; il découvrit plusieurs mouillages, savoir : ceux de la baie de Pauvreté, de Tolaga, de la baie Mercure, de la rivière Tamise, de la baie des Iles, du canal de la Reine-Charlotte et de la baie de l'Amirauté. Ses compagnons Banks et Solander donnèrent d'utiles renseignemens sur les mœurs et les coutumes des habitans, comme aussi sur toutes les productions du pays.

Tandis que Cook, au mois de décembre 1769, reconnaissait la côte N. E. de Ika-na-Mawi, le navigateur Surville était mouillé dans la vaste baie d'Oudou-Oudou, dont il traça un plan estimable pour son temps, mais aujourd'hui bien imparfait. Du reste, cette expédition ne rendit guère d'autres services aux connaissances humaines : nous regrettons même d'être obligé de dire que la conduite injuste et violente du capitaine français envers le chef Nagui-Nouï fut peut-être la première cause des actes de cruauté

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 44 et suiv.

que les Européens eurent à essayer par la suite de la part des habitans de Wangaroa ¹. Surville est probablement le navigateur dont le nom est resté dans la mémoire des naturels sous le titre de *Stivers*.

Deux ans plus tard son compatriote Marion conduisait ses navires dans les mêmes parages. Il atterrit devant le mont Egmont le 24 mars 1772; comme Tasman, il prolongea la côte ouest d'Ika-na-Mawi, doubla le cap Nord, et vint mouiller le 4 mai sur la baie des Iles ². Les vaisseaux français avaient éprouvé des avaries considérables, et Marion voulut profiter des bonnes dispositions des naturels et des beaux bois de mâture qui croissaient dans leurs forêts pour réparer ces avaries. Durant quarante jours environ, la bonne intelligence qui régnait entre les insulaires et les Européens ne fut pas un seul instant troublée; la confiance de ceux-ci envers leurs hôtes était parvenue au plus haut degré d'abandon et de sécurité. Mais, dans les journées du 12 et du 13 juin, Marion fut massacré, ainsi que vingt-sept hommes des deux équipages, sans qu'aucun motif eût pu, même en apparence, provoquer cet affreux attentat de la part des Nouveaux-Zélandais ³.

Déjà Rochon, en donnant au public le récit du voyage de Marion, avait attribué cette catastrophe à l'injuste conduite tenue par Surville deux ans auparavant à l'égard de Nagui-Nouï. Son opinion acquerra un

¹ Rochon, d'Urv., III, p. 26 et suiv. — ² Rochon, d'Urv., III, p. 31 et 32. — ³ Rochon, III, p. 32 et suiv.

nouveau degré de vraisemblance, quand on saura que les habitans de la baie des Iles ont déclaré d'une voix unanime que Tekouri, l'auteur principal du meurtre de Marion et de ses compagnons, appartenait, ainsi que ses guerriers, à la tribu de Wangaroa. Nagui-Noui était de ce pays, et peut-être parent de Tekouri; alors la vengeance de celui-ci n'avait rien que de juste et d'honorable, suivant les idées reçues par ces peuples. Il est même possible que Tekouri ne se soit porté à cet acte indispensable de satisfaction, que lorsqu'il aura été bien convaincu que Marion appartenait à la même nation que Surville; et cette raison pourrait expliquer comment la conduite, en apparence la plus affectueuse et la plus hospitalière de la part de ce chef, fit tout-à-coup place à la plus atroce barbarie.

Quoi qu'il en soit, les Français, à leur tour, vengèrent d'une manière éclatante le meurtre de leurs compatriotes; plusieurs villages furent livrés aux flammes; des centaines de naturels payèrent de leur vie leur perfidie¹; et encore aujourd'hui leurs descendans ne parlent de cet événement qu'avec une terreur respectueuse.

Ce fut à Marion que les habitans de la baie des Iles durent la plupart des plantes potagères dont leur sol est actuellement couvert, telles que navets, raves, oignons, choux², etc. Les sauvages en ont gardé le souvenir, et ils en rendent témoignage aux étrangers.

¹ *Rochon*, d'Urv., III, p. 42 et suiv. — ² *Rochon*, d'Urv., III, p. 72.

Il paraît qu'ils n'ont dû les cochons qu'à des voyages beaucoup plus récents.

Duclesmeur et Crozet, capitaines des deux navires français, quittèrent la baie des Iles le 14 juillet 1772. Cette expédition n'ajouta rien à la géographie de la Nouvelle-Zélande ; mais on dut à Crozet des détails précis sur les mœurs et les coutumes de ses habitans, comme sur les diverses productions du sol. Il est même juste de dire que les observations recueillies par cet officier furent beaucoup plus complètes et plus exactes que celles qui résultaient déjà du premier voyage de Cook ¹.

Dans son second voyage, au mois de mars 1773, Cook ramène ses vaisseaux sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, et découvre la baie Dusky. Il relâche ensuite dans le canal de la Reine-Charlotte, et y dépose cette fois des cochons et des chèvres ². Cinq mois plus tard il reparait sur la côte de Ika-na-Mawi ; près de Black-Head il gratifie deux chefs de ces cantons d'une foule d'animaux et de plantes utiles ; puis il fait une nouvelle station dans le détroit qui porte son nom ³. De son côté, son compagnon Furneaux mouille à Tolaga, puis au canal de la Reine-Charlotte, où les naturels massacrent dix hommes de son équipage ⁴. Enfin, Cook mouilla une troisième fois sur ce point, au mois d'octobre 1774, et y passa une vingtaine de jours ⁵. Les observations des deux Forster jettent une

¹ *Rochon*, d'Urv., III, p. 52 et suiv. — ² *Cook*, deuxième Voyage, I, p. 152 et 241. — ³ *Cook*, II, p. 99 et suiv. — ⁴ *Cook*, IV, p. 137 et suiv. — ⁵ *Cook*, III, p. 345 et suiv.

vive lumière sur les productions naturelles de la Nouvelle-Zélande ; mais l'état moral, politique et religieux des habitans, demeure presque inconnu. Ces deux savans restèrent surtout dans une ignorance complète touchant les idées religieuses de ces peuples ¹.

En février 1777, lors de son troisième voyage, Cook mouille encore dans le canal de la Reine-Charlotte ². Le chirurgien Anderson ajoute quelques détails relatifs aux habitudes des naturels, et le capitaine remarque les idées superstitieuses des Zélandais sur leur chevelure ³.

Au mois d'octobre 1791, Vancouver relâcha à la baie Dusky ; mais son séjour dans ce hâvre n'ajouta presque rien à ce que Cook avait fait. Vancouver ne vit même aucun des habitans de cette contrée.

Le général d'Entrecasteaux, en mars 1793, reconnut les îles des Rois et la côte septentrionale de Ikana-Mawi, dans une étendue de vingt-cinq milles environ, avec son exactitude accoutumée. On communiqua avec les naturels ; mais il n'en résulta aucun document nouveau ⁴.

Le mois suivant, le capitaine Hanson, du *Dædalus*, revenant de porter des vivres à l'expédition de Vancouver, enlève deux naturels, Oudou et Touki, dans le voisinage de Wangarooa, et les conduit à l'île Norfolk. Le but des Anglais était de se procurer de la part de ces insulaires des instructions positives pour ex-

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 131. — ² Cook, troisième Voyage, I, p. 153 et suiv. — ³ Cook, I, p. 176 et suiv. — ⁴ D'Entrecasteaux, I, p. 270 et suiv.

traire le chanvre du phormium. Leur espoir, à cet égard, fut trompé; mais on obtint de Touki et d'Oudou des renseignements curieux sur leur pays: Les bons procédés du gouverneur King envers ces insulaires devinrent aussi le principe des dispositions favorables de leurs compatriotes à l'égard des Européens ¹. Le capitaine King eut la complaisance de reconduire lui-même ces deux sauvages dans leur patrie, en novembre 1793. Leurs relations firent connaître qu'à cette époque Moudi-Waï commandait à Oudou-Oudou, Pawariki à Tera-Witi, et Tekoke à Moudi-Motou ².

Deux ans après, en décembre 1795, le capitaine Dell, du *Fancy*, mouilla sur la baie d'Oudouou, et trouva Touki et sa femme en bonne santé.

Ce fut à peu près vers cette époque que les baleiniers et surtout les pêcheurs de phoques commencèrent à fréquenter les côtes de la Nouvelle-Zélande. On dut à quelques-uns de ces aventuriers la découverte du détroit de Foveaux, qui sépare l'île Stewart de Tavaï-Pounamou, la transformation de l'île Banks de Cook en une simple presqu'île, et la découverte des havres Milford, Chalky, Preservation, Macquarie, Molineux, Williams, Pegazus, etc.

Des relations plus fréquentes et plus intimes s'établirent entre les Européens et les Nouveaux-Zélandais. On reconnut que si les derniers étaient des hommes fiers, irascibles et implacables dans leurs vengeances, ils pourraient, traités avec douceur, devenir

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 284. — ² Collins, d'Urv., III, p. 76 et suiv.

des amis sûrs, dévoués et constans. Malheureusement, et cela n'était que trop fréquent, leurs hôtes manquaient de procédés et les traitaient plutôt en esclaves qu'en alliés. Ordinairement la terreur des armes à feu comprimait l'indignation des insulaires ; mais dès qu'ils en trouvaient l'occasion, ils se hâtaient de venger leurs injures, d'après leurs idées d'honneur, en massacrant leurs ennemis et dévorant leurs corps. Toutefois, il accueillirent, en général, avec joie les Européens, charmés de pouvoir se procurer par eux les outils en fer qui leur étaient si nécessaires. En outre, quand ils eurent commencé à reconnaître la supériorité des armes à feu, ils firent toutes sortes de sacrifices pour en obtenir ; et les premiers fusils vendus par les baleiniers et les pêcheurs de phoques, tout défectueux qu'ils étaient, furent quelquefois payés au prix de trente ou quarante cochons et de plusieurs centaines de corbeilles de patates ¹.

Tepahi, chef de Rangui-Hou, et l'un des plus puissans Rangatiras de la baie des Iles, sentit particulièrement de quel avantage serait pour lui l'amitié des Européens. Pour en resserrer les nœuds, il exprima le désir de faire un voyage à Port-Jackson ; le capitaine Stewart consentit à le transporter lui et cinq de ses fils à l'île Norfolk, d'où ils passèrent, sur le brick le *Buffalo*, à Port-Jackson (en 1804 ou 1805). Tepahi resta quelque temps dans cette colonie, où il fut comblé d'amitiés et de présens par le gou-

¹ *Turnbull, d'Urv.*, III, p. 87 et 88.

verneur King et plusieurs personnes de distinction.

Le gouverneur renvoya Tepahi chez lui ; sur le navire *le Lady Nelson*, après l'avoir pourvu d'une foule d'outils et d'instrumens utiles. Tepahi demanda et obtint qu'un jeune Anglais nommé Georges Bruce restât avec lui à la Nouvelle-Zélande. Ce jeune homme, ayant par sa conduite mérité la confiance du chef, reçut sa fille en mariage, après avoir été tatoué convenablement et admis au rang des guerriers. Son influence devint très-utile aux navires anglais qui relâchèrent par la suite sur la baie des îles et auxquels il rendit toutes sortes de services. Le capitaine Dalrymple, du navire *General Wellesley*, paya de la plus noire ingratitude les bons offices que Bruce lui avait rendus ; non content de l'entraîner avec sa femme loin de sa patrie d'adoption, il abandonna Bruce à Malacca au mois de décembre 1808 et vendit sa femme à Penang. Grâce à l'intervention du commandant de Malacca, Bruce put recouvrer sa femme et même se rendre avec elle à la Nouvelle-Zélande. Cependant, il est probable qu'un pareil acte de perfidie dut inspirer aux insulaires une assez mauvaise opinion de la foi européenne ¹.

L'imprudence et la brutalité d'un autre capitaine furent la cause d'un événement bien plus affligeant encore. John Thompson, commandant le navire *Boyd*, qui comptait charger d'espars à la Nouvelle-Zélande, s'engagea à reconduire plusieurs naturels

¹ *Turnbull*, d'Urv., III, p. 88 et suiv.

dans leur patrie. Dans le nombre se trouvait le fils d'un des principaux chefs de Wangaroa, nommé Taara, mais plus connu par la suite sous le nom de Georges. Ce naturel étant tombé malade durant la traversée ne put faire son service. Feignant de ne point ajouter foi à sa maladie, le capitaine Thompson le fit fouetter et maltraiter cruellement. Lorsque le navire fut mouillé à Wangaroa, Taara excita ses compatriotes à venger l'insulte qu'il avait reçue ; ils tombèrent sur l'équipage, le massacrèrent en entier, et dévorèrent leurs victimes au nombre de soixante-dix personnes. Deux femmes et deux enfans seulement échappèrent à cette épouvantable catastrophe. Après s'être emparé du navire, le père de Taara voulut essayer son fusil sur le pont, près d'un baril de poudre ; ce baril s'enflamma, fit périr le père de Taara, et mit le feu au navire. Il en résulta que Taara, loin de regarder sa vengeance comme assouvie, mit encore la mort de son père sur le compte des Européens, et ne cessa de leur en vouloir pour ce motif ¹.

Au moment où *le Boyd* fut enlevé, Tepahi se trouvait à Wangaroa pour affaires de commerce, et il tenta de sauver quelques victimes. Mais les habitans de Wangaroa s'y opposèrent, et ses efforts furent infructueux. Loin de recevoir la récompense due à ses généreuses intentions, par suite de rapports insidieux, et par la ressemblance de son nom avec celui

¹ *Turnbull*, d'Urv., III, p. 99 et suiv. *Marsden*, d'Urv., III, p. 111.
Nicholas, d'Urv., III, p. 588.

de Tepouhi, frère aîné de Taara ¹, et chef de Wangaroa, Tepahi passa d'abord pour l'un des principaux auteurs de cet attentat. Pour en tirer vengeance, peu de temps après, et dans le cours de 1810, plusieurs capitaines baleiniers mouillés sur la baie des Iles réunirent leurs forces et attaquèrent l'île où Tepahi et son peuple étaient établis devant Rangui-Hou ². L'affaire fut sanglante pour les naturels; plusieurs périrent, un plus grand nombre fut blessé, et le village fut complètement ruiné. Tepahi lui-même reçut plusieurs blessures ³, et fut tué peu de temps après dans un combat contre les habitans de Wangaroa, dont l'affaire du *Boyd* fut aussi le premier motif ⁴.

Cependant plusieurs Nouveaux-Zélandais avaient suivi l'exemple de Tepahi, et avaient quitté leur patrie pour suivre des blancs. Dans ce nombre on remarque Maounga ⁵, de Korora-Reka, qui, en 1805, consentit à se rendre en Angleterre sous les auspices du docteur Savage, et fut présenté à plusieurs personnes de distinction, et même à la famille royale ⁶. Ce naturel ne répondit point aux espérances de son mentor; de retour dans sa patrie, à Korora-Reka, il fut banni par l'ariki Tara pour un vol qu'il se permit à bord du navire anglais *Ferret*, et qui fut découvert par Toupe. Défense lui fut signifiée de reparaitre à Korora-Reka sous peine de mort ⁷.

¹ *Cruise*, p. 161. — ² *Kendall*, d'Urv., III, p. 227. — ³ *Kendall*, d'Urv., III, p. 232. — ⁴ *Nicholas*, I, p. 198. *Kendall*, d'Urv., III, p. 122. *Marsden*, d'Urv., p. 146 et 149. — ⁵ *Savage*, d'Urv., III, p. 783 et suiv. — ⁶ *Dillon*, I, p. 189. — ⁷ *Nicholas*, I, p. 431. *D'Urville*, II, p. 200.

D'autres s'embarquèrent sur des navires baleiniers en qualité de simples matelots , et servirent des années entières sur des navires anglais ou américains , heureux quand ils pouvaient rapporter chez eux quelques objets d'Europe en retour de leurs longues fatigues. Tel fut Mawi de Korora-Reka , qui , à peine âgé de dix ou douze ans , s'embarqua sur un de ces bâtimens , vécut long-temps à Port-Jackson , fut utile aux missionnaires , et mourut enfin à Paddington en Angleterre , de la manière la plus édifiante , à la fin de l'année 1816 ¹.

Tel fut encore Doua-Tara , neveu de Tepahi , qui dès l'année 1805 embarqua comme simple matelot sur le baleinier *l'Argo* , et durant plusieurs années consécutives remplit le même service sur d'autres bâtimens. Ce malheureux insulaire éprouva souvent la mauvaise foi des capitaines anglais. Au bout de quatre années , son mauvais sort l'amena sur les bords de la Tamise , où il resta en butte à la misère et aux maladies. Heureusement , sur le navire qui allait le reporter à Port-Jackson , il trouva M. Marsden qui le prit sous sa protection ; il arriva à Port-Jackson en février 1810 , et resta chez M. Marsden jusqu'au mois de novembre. Alors Doua-Tara s'embarqua sur le balcinier *le Frederick* , dans l'espérance de retourner chez lui ; mais ce ne fut qu'après avoir encore souffert toutes sortes de traverses et d'injustices , et avoir été contraint de faire un second séjour chez M. Marsden ,

¹ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 221 et suiv.

qu'il eut enfin, dans l'année 1812, l'avantage de revoir son pays natal. Sa naissance l'ayant appelé à succéder à son oncle Tepahi, il prit le commandement de la tribu de Rangui-Hou, et porta tous ses soins à inspirer à ses compatriotes le goût des arts utiles, et surtout de l'agriculture à laquelle il se dévoua presque exclusivement ¹.

Cependant la société des missionnaires de l'Église, qui avait déjà envoyé des députés sur divers points de l'Océan-Pacifique, avait jeté les yeux sur la Nouvelle-Zélande dès l'année 1808. MM. Hall et King accompagnèrent M. Marsden à son retour à la Nouvelle-Zélande en 1810, pour remplir cet objet. Mais la catastrophe du *Boyd* engagea M. Marsden à suspendre pour un temps l'établissement de la mission. Les nouveaux excès en tout genre commis par les Européens sur les Nouveaux-Zélandais ne pouvaient qu'ulcérer de plus en plus ces sauvages contre les étrangers. Ces excès devinrent si crians que M. Marsden, chapelain principal de la Nouvelle-Galles du Sud, mu par les sentimens de la simple humanité et de l'équité publique, se crut obligé de les signaler à l'attention et à la sévérité du gouverneur de cette colonie ². Le général Macquarie fit droit à sa requête et promulgua, dans le cours de 1814, un ordre qui assujettissait à toute la rigueur des lois tous les marins anglais qui useraient de mauvais traitemens envers les Nouveaux-Zélandais ³.

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 252 et suiv. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 109 et suiv. — ³ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 129.

L'empressement que témoignait Doua-Tara pour introduire la civilisation et les arts utiles parmi ses compatriotes, et la bienveillance qu'il montrait en toute occasion aux Européens, parurent à M. Marsden d'un heureux présage pour l'établissement de la mission. Il se décida à envoyer MM. Kendall et Hall à la baie des Iles, pour sonder les intentions des naturels et préparer les voies. Ces deux missionnaires s'embarquèrent, le 14 mars 1814, sur le navire *l'Active*, dont le maître était M. Dillon, qui le premier dans la suite découvrit les vestiges du naufrage de Lapérouse. Ils arrivèrent à Tepouna le 10 juillet suivant, et durant les six semaines qu'ils passèrent à la Nouvelle-Zélande, ils purent se convaincre que, loin d'avoir rien à redouter de la part des naturels, ceux-ci étaient disposés à les recevoir à bras ouverts. Pour gage infailible de leurs bonnes intentions, les chefs les plus influens de la baie des Iles, savoir : Shongui, Koro-Koro, Doua-Tara et Touai, s'empressèrent d'accompagner les missionnaires à leur retour à la Nouvelle-Zélande. Shongui et Doua-Tara appartenaient à la partie septentrionale de la baie des Iles, tandis que Koro-Koro et Touai étaient établis sur la partie méridionale de la même baie ¹.

Pour mettre à profit d'aussi favorables dispositions, M. Marsden, dès le 19 novembre 1814, s'embarqua avec MM. Kendall, Hall et King et leurs familles, afin d'aller les établir à la baie des Iles. Cet

¹ *Kendall*, d'Urv., III, p. 116 et suiv.

ecclésiastique a donné un récit de son voyage auquel nous renvoyons pour les détails; nous devons nous contenter de dire ici que, le 24 janvier 1825, il acheta, des chefs de Rangui-Hou, une étendue de terrain de 200 acres environ, moyennant douze haches. Ce local devint le siège du nouvel établissement, et pour ainsi dire le berceau des missions futures sur cette partie du globe ¹.

Des cases furent promptement élevées, et les Européens destinés à rester à la Nouvelle-Zélande, au nombre de vingt-cinq personnes, furent bientôt installés dans cette petite colonie ². Sur-le-champ ils s'occupèrent de défricher et d'ensemencer leurs terres, d'enseigner à lire et à écrire aux enfans et de travailler à la conversion des parens. La terre se prêta aux efforts des nouveaux colons, et paya leurs sueurs par d'abondantes récoltes. Il n'en fut pas de même des naturels : tout entiers aux fureurs de la guerre, et dévorés par la soif des combats, ils ne prêtèrent qu'une bien faible attention aux exhortations des chrétiens, et tous leurs desirs ne tendaient qu'à se procurer des fusils et de la poudre pour exterminer plus facilement leurs ennemis.

M. Marsden consacra les deux mois qu'il passa dans cette contrée à parcourir les environs de la baie des Iles, et à faire part aux divers chefs du but et des projets des missionnaires. Il visita successivement

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 132 et suiv. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 170.

les tribus de Korora-Reka, Kawa-Kawa, Wai-Kadi, Paroa, Kidi-Kidi, Wai-Mate et les bords du lac Mau-pere. Ensuite, accompagné d'une foule de chefs de la baie des Iles, il s'avança jusqu'aux rives de la baie Shouraki et fit connaissance avec plusieurs chefs puissans de ces cantons. Partout il fut bien accueilli; presque toujours il trouva les insulaires empressés de posséder dans leur sein des Européens, pour leur apprendre les arts utiles et surtout ceux de l'agriculture. M. Liddiard Nicholas accompagna M. Marsden dans ces diverses excursions, et il a publié de son côté un récit de son voyage qui offre le plus vif intérêt. M. Marsden fut de retour à Port-Jackson le 23 mars 1815 ¹.

Quelques jours après le départ de M. Marsden, Doua-Tara mourut ², et ce fut une grande perte pour les missionnaires, qui plaçaient en lui presque toutes leurs espérances pour l'accomplissement de leurs des-seins. Protégées par les autres chefs de Rangui-Hou et surtout par Shongui, leurs propriétés furent cependant respectées, et ils purent se livrer à leurs pieux travaux. Le plus grand obstacle qu'ils éprouvaient dans la réussite de leurs vues, provenait des visites fréquentes que les baleiniers de leur nation faisaient à la baie des Iles, pour se procurer des vivres. Ces navigateurs ne balançaient point à livrer en échange aux naturels des fusils et de la poudre. Comme les

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 136 et suiv. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 257.

missionnaires se refusaient absolument à ce commerce, il en résultait que les insulaires réservaient toutes leurs provisions pour les vendre aux baleiniers. Souvent même ils témoignaient, par des actes de violence envers les colons, combien ils étaient mécontents de ce que ceux-ci se refusaient à leur procurer des munitions de guerre.

Le 20 août 1815, les naturels d'une baie voisine du cap Colville attaquèrent les deux navires *Trial* et *Brothers*, et s'en rendirent maîtres; mais les Anglais réussirent ensuite à les chasser. Cinq Européens et une centaine de naturels périrent dans ce combat : il paraît que les blancs eurent les premiers torts ¹.

M. Hall ayant trouvé qu'à Waï-Tanguï la qualité du sol était beaucoup meilleure, et que le bois était plus facile à se procurer, était allé s'y établir. Mais, à la mort du chef Waraki, les naturels le dépouillèrent d'une partie de ses effets, et il retourna à Rangui-Hou le 15 janvier 1816 ².

Non loin du cap Est, les habitans de Toko-Malou, le 11 mars suivant, font main-basse sur le brick américain *l'Agnes* mouillé sur leur rade; ils massacrent presque tout l'équipage, et l'Anglais Rutherford paraît avoir été le seul qui ait survécu à cette horrible boucherie. Épargné par la compassion de son chef, il est successivement tatoué, marié et naturalisé dans sa tribu; durant dix années entières il se soumet aux

¹ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 217-240. — ² *Kendall*, d'Urv., III, p. 238.

coutumes de ces sauvages, et partage leur singulière existence. Enfin, le 9 mars 1827, il réussit à se soustraire à sa longue captivité, et repartit quelque temps après en Angleterre où ses aventures ont été publiées ¹.

L'école de M. Kendall prend un accroissement assez remarquable. A son ouverture, au mois d'août 1816, elle ne comptait que trente-trois enfans; en septembre il y en eut quarante-sept; en octobre, cinquante-un; en janvier 1817 le nombre en fut de soixante, et au mois d'avril de soixante-dix, dont moitié d'un sexe et moitié de l'autre. M. Kendall observa que leur facilité pour apprendre était au moins égale à celle des enfans anglais ².

Au commencement de 1817, une expédition navale, forte de trente pirogues et d'environ huit cents guerriers, se dirige, sous les ordres de Shongui, vers le cap Nord. Elle s'arrête à Wangaroa pour prendre des vivres; les habitans de cet endroit ont querelle avec les gens de Shongui, et ce chef est obligé de revenir à la baie des Iles, sans avoir accompli ses desseins ³.

Au mois d'avril de cette année, M. Marsden fait porter à la Nouvelle-Zélande six bêtes à cornes par le navire *l'Active* ⁴.

En février, Shongui, à la tête de huit cents guerriers, fait voile pour le sud; il réunit ses forces à celles de Houpa, chef de Shouraki, et déclare la guerre

¹ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 732 et suiv. — ² *Kendall*, d'Urv., III, p. 244. — ³ *Kendall*, d'Urv., III, p. 246. — ⁴ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 243.

aux habitans de la baie d'Abondance. Cinq cents villages sont brûlés, une foule de naturels sont massacrés, et les vainqueurs ramènent avec eux plus de deux mille prisonniers de tout sexe et de tout âge ¹.

Dans cette année, les chenilles font des ravages énormes dans les plantations de la baie des Iles; les naturels consultent le grand-prêtre de Kawa-Kawa qui leur ordonne d'élever des arcades sacrées à leur dieu. Les chenilles s'en vont, et les arcades sont conservées comme monumens de l'intervention divine ².

Au mois de mars 1817, Touai et Titari s'étaient embarqués à Port-Jackson sur le brick de guerre *le Kangaroo* pour visiter l'Angleterre et y recueillir des notions utiles pour la civilisation de leur patrie. Ils arrivèrent à Londres au commencement de 1818, et y passèrent huit à dix mois sous les yeux de la société; ils s'occupèrent volontiers des arts mécaniques, mais ils ne firent que peu de progrès sous le rapport intellectuel ³. Au mois de décembre ils s'embarquèrent sur *le Baring*, avec MM. Butler, F. Hall et J. Kemp, destinés, avec leurs familles, pour la Nouvelle-Zélande; ils partent le 27 janvier 1819, et arrivent à Port-Jackson le 27 juin suivant.

M. Marsden se décide à accompagner ces deux chefs et les nouveaux missionnaires à la baie des Iles, sur *le General Gates*, brick américain, et ils arrivent tous à bon port au mouillage de Rangui-Hou, le

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 312. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 321. — ³ Missionary Register, d'Urv., III, p. 242.

12 août 1819 ¹. M. Marsden ne passe cette fois que trois mois à la Nouvelle-Zélande; mais il fonde un nouvel établissement plus considérable que le premier à Kidi-Kidi, sous la protection de Shongui, le plus puissant chef de la contrée. Pour cela, une étendue de terrain de treize mille acres environ est achetée de Shongui, moyennant quarante-huit haches! ²... Une petite station est aussi établie à Manawa-Oura, sur le territoire de Koro-Koro ³.

Les habitans de Wangaroa violent la tombe du beau-père de Shongui, et font des hameçons avec les ossements du mort. Shongui marche contre les naturels de Wangaroa à la tête de ses guerriers, pour demander satisfaction; il fait feu sur les sacrilèges, en tue cinq, et l'affaire est ainsi arrangée ⁴.

En octobre, M. Marsden traverse la Nouvelle-Zélande, et s'avance jusqu'à l'embouchure de la rivière Shouki-Anga. Il est accueilli à bras ouverts par toutes les tribus de la côte occidentale, et le premier il donne des détails exacts sur ces peuplades. Il assiste à la querelle de Moudi-Waï et de Matangui, chefs de Karaka et de Houta-Koura, et visite plusieurs villages le long de la rivière ⁵. M. Marsden parcourt ensuite Tac-Ame, district fertile et populeux situé dans le sud-ouest de Kidi-Kidi, où il trouve un vieillard qui avait vu les vaisseaux de Cook et de Marion ⁶. Il examine la

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 267 et suiv. — ² *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 390. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 272-278. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 286-293. — ⁵ *Marsden*, d'Urv., III, p. 330 et suiv. — ⁶ *Marsden*, d'Urv., III, p. 372.

source d'eau chaude et le lac Blanc. Le 9 novembre, il quitte la Nouvelle-Zélande pour retourner à Parramatta.

A la fin du même mois, Temarangai déclara la guerre à Shongui et à ses amis, pour quelques coquillages que les gens du dernier avaient ramassés sur un terrain taboué appartenant à l'autre chef. Il y eut un combat livré, dans lequel trois hommes de Shongui furent tués et huit du côté opposé. Shongui vit en outre toutes ses pirogues brûlées et ses champs de patates ravagés. Quelques jours après, la paix fut conclue entre ces différens chefs ¹.

Le 7 décembre, à l'instigation du rév. John Butler, Shongui et les autres chefs de sa tribu rassemblent tous leurs gens à Kidi-Kidi; ils leur enjoignent publiquement de ne plus commettre de vol, et menacent des châtimens les plus sévères ceux qui se rendront désormais coupables d'un pareil crime ².

En janvier 1820, Temarangai, chef de Tae-Ame, ayant réuni les guerriers de sa tribu à ceux de la baie des Iles et de Wangari, marcha contre Warou, chef de Witi-Anga, pour lui demander réparation de ce qu'une de ses nièces avait été tuée et mangée par les guerriers de Warou. Grâce aux armes à feu dont sa troupe était pourvue, Temarangai eut bientôt le dessus; trois ou quatre cents de ses ennemis furent tués et mangés sur le champ de bataille, et deux cent soixante faits prisonniers par les alliés. Ensuite Téma-

¹ *J. Butler*, d'Urv., III, p. 394. — ² *J. Butler*, d'Urv., III, p. 398.

rangai accorda la paix à Warou, et lui rendit même sa femme et ses enfans qui étaient tombés en son pouvoir ¹.

Dès le mois de février 1820, M. Marsden fait un troisième voyage à la Nouvelle-Zélande sur *le Dromedary*. La dernière quinzaine de mars fut consacrée à visiter de nouveau les bords du Shouki-Anga. Au mois de mai, il parcourut les districts de Waï-Mate, Pouke-Nouï et Tac-Ame. Au mois de juin, il s'embarqua sur *le Coromandel* pour la baie Shouraki, et s'avança, guidé par Temarangai, jusqu'à la baie Witi-Anga (baie Mercure). En juillet, il navigua sur les canaux du Waï-Roa et du Waï-Tamata, visita pour la première fois les tribus établies sur le Kaï-Para, et fit la connaissance du célèbre Moudi-Panga, le plus vaillant des rivaux de Shongui. Au mois d'août, il traversa l'île, et passa de la côte occidentale à la côte orientale, où il arriva près de Wangari. En septembre, il fut de retour à la baie des Iles. Au mois d'octobre, il retourna à la baie Shouraki, visita une seconde fois les tribus de Mogoïa, de Kaï-Para, remonta le Waï-Roa, atteignit le Shouki-Anga qu'il remonta aussi, et arriva enfin le 25 novembre à Wangaroa, où il s'embarqua sur *le Dromedary* pour retourner à la Nouvelle-Galles du Sud. M. Marsden recueillit encore dans ce voyage une foule d'observations neuves et intéressantes. M. Richard Cruise, capitaine au 84^e régiment d'infanterie, fut aussi de ce voyage,

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 425 et suiv.

et publia une relation de son séjour à la Nouvelle-Zélande, qui n'est pas sans intérêt sous quelques rapports ¹.

Tandis que M. Marsden se trouvait à bord du *Coromandel*, dans la baie Shouraki, il eut l'occasion de réconcilier deux chefs puissans de cette contrée, Inaki et Tepouhi, qui s'étaient déclaré la guerre, et qui paraissaient fort irrités l'un contre l'autre ². Il apaisa également la fureur de l'Ariki contre Mapa, et termina leurs différends à l'amiable ³.

Parmi les chefs de la baie des Iles, Shongui s'était élevé au premier rang par sa réputation de bravoure et ses succès dans les combats, par son influence sur ses compatriotes et par ses possessions considérables. La plupart des chefs du cap Nord et de la baie Shouraki, qui avaient osé lui tenir tête, avaient payé cher leur témérité, et plusieurs tribus avaient été complètement exterminées par les guerriers de cet heureux rangatira. Seul, sur la côte occidentale, Moudi-Panga, chef de Kai-Para, avait pu lui résister avec succès, et quelquefois il avait humilié l'orgueil de Shongui. Dans une affaire sanglante qui avait eu lieu peu de temps avant le désastre du *Boyd*, en 1808, Shongui fut blessé, deux de ses frères ⁴ périrent ainsi que la plupart des officiers et des guerriers, et le reste de l'armée ne put trouver son salut que dans la fuite ⁵.

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 401 et suiv. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 432. — ³ Marsden, d'Urv., III, p. 434. — ⁴ Cruise, p. 129. — ⁵ Marsden, d'Urv., III, p. 436.

Long-temps après cette affaire , les chefs de la baie des Iles réunirent leurs forces et marchèrent de nouveau contre Moudi-Panga , pleins de confiance en leurs armes à feu. Mais , par un stratagème habile , Moudi-Panga rendit presque nul l'effet de ces armes, et tomba sur ses ennemis qu'il tailla en pièces. De près de mille hommes qui étaient partis pour cette expédition de la baie des Iles , il n'en échappa qu'une quinzaine , le reste ayant été massacré ou fait prisonnier. Il paraît que Shongui ne se trouva point à ce funeste combat ¹.

Malgré ses défaites , Shongui ne renonça point à l'espoir de tirer une vengeance éclatante de Moudi-Panga , et il s'occupa sans relâche d'augmenter le nombre des armes à feu dont sa tribu était déjà pourvue. Ce motif l'engagea à se maintenir constamment en bonne intelligence avec les capitaines des navires baleiniers qui venaient mouiller à la baie des Iles. Ce fut encore le même motif qui le détermina à accueillir favorablement les missionnaires sur son territoire, pour réparer et tenir toujours en état ses armes à feu , car il était du reste parfaitement indifférent aux avantages de la civilisation, et il se moquait des exhortations religieuses de ses hôtes ².

Pour arriver plus promptement à ses fins, Shongui jugea qu'un voyage en Angleterre lui serait fort utile. En conséquence, au mois de mars 1820 , malgré les représentations de ses parens et de tous les hommes

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 436. — ² *Rutherford*, d'Urv., III, p. 756.

de son peuple, et avec un courage bien remarquable dans un sauvage, Shongui s'embarqua avec Wai Kato, l'un de ses guerriers, et M. Kendall, sur le *New-Zealander* pour se rendre en Angleterre. Il voulait, disait-il, visiter le roi Georges, mais dans le fond son unique but était de se procurer des fusils et de la poudre ¹. Shongui arriva à Londres dans le mois d'août suivant : le climat de l'Angleterre éprouva cruellement sa santé ; cependant il se rétablit, et le 15 décembre de la même année il se rembarqua sur le *Speke* pour s'en retourner chez lui. Durant son séjour à Londres, il fut présenté au roi : M. Kendall m'a assuré qu'en cette occasion Shongui ne parut nullement ébloui de tout le faste qui l'environnait ; il conserva devant le puissant souverain de l'Angleterre la même dignité, le même sang-froid que devant ses compatriotes. Le roi Georges lui fit de riches présents, mais il ne fut vraiment sensible qu'aux armes, à la cuirasse et à l'uniforme qui en faisaient partie. On assure même qu'à son arrivée à Port-Jackson il échangea contre des fusils et de la poudre tous les autres objets de prix qu'il avait reçus du roi et des diverses personnes auxquelles il avait été présenté ².

Pendant son absence, les missionnaires avaient eu quelquefois à souffrir de l'esprit turbulent et de l'avidité des sauvages ; cependant leurs propriétés avaient été généralement respectées. Plusieurs naturels

¹ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 458. — ² *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 453.

avaient consenti à leur prêter leurs services moyennant une mince rétribution ; leurs cultures avaient pris un développement considérable , et toutes les productions d'Europe avaient réussi à merveille sur ce sol vierge et fécond. En un mot , les établissemens de la mission donnaient les plus flatteuses espérances ¹.

Au retour de Shongui à la baie des Iles, qui eut lieu le 11 juillet 1821 , tout changea rapidement de face. Ce chef, irrité de voir que les missionnaires persistaient dans leur refus de lui vendre de la poudre et des armes à feu , défendit à ses sujets de travailler pour les colons à moins d'être payés en objets de cette espèce ou en argent pour en acheter ; en outre il affecta de traiter ces étrangers avec plus de rigueur et même de dédain qu'il ne l'avait fait auparavant. Il en résulta pour les colons une foule de désagrémens et de persécutions. Cependant Shongui sentit qu'il y aurait de l'imprudence et peu de politique de sa part à les forcer de quitter son territoire, et il finit par tenir une sorte de conduite mixte à l'égard des missionnaires , c'est-à-dire par les tolérer, et même les protéger jusqu'à un certain point contre les violences de ses sujets , sans toutefois leur accorder aucune sorte d'influence ni d'autorité positive ². Il aimait leur thé, leur café, leur cuisine, et leur faisait souvent l'honneur d'être leur convive.

Du reste il reprit avec ardeur ses anciens projets

¹ *Reports*, d'Urv., III, p. 453 et suiv. — ² *Reports*, idem. *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 457 et suiv. *Idem*, p. 490.

de conquête. Au mois de septembre 1821, il partit de la baie des Iles à la tête d'une armée de trois mille combattans dont une centaine étaient munis de fusils. Jamais armement aussi formidable n'avait paru sur ces rives éloignées. Les malheureux habitans de la baie Shouraki contre lesquels il se dirigea furent sac-cagés et perdirent beaucoup de monde. Plus de mille guerriers furent tués et trois cents mangés sur le champ de bataille ; de ce nombre fut le brave et gé-néreux Inaki, l'un de leurs principaux chefs. Plus de deux mille prisonniers tombèrent au pouvoir des peuples du Nord ¹. Shongui, tout en remportant la victoire, éprouva de nombreuses pertes, entre autres il eut à regretter son gendre Tete et le jeune Pou, frère de ce chef ².

Dès le mois de février suivant, Shongui se remit en campagne et recommença les hostilités contre les peuplades de la baie Shouraki. Deux de ses pirogues tombèrent au pouvoir de l'ennemi, qui tua et mangea tous ceux qui les montaient. Mais Shongui et ses guerriers exterminèrent près de quinze cents personnes sur les bords du Wai-Kato ³.

En juin 1828, Touai reparut à la baie des Iles après avoir été absent durant près de deux années. Il avait passé presque tout ce temps dans des guerres continuelles contre les peuplades des environs du cap Est ⁴.

¹ *Reports*, d'Urv., III, p. 456. *Leigh*, d'Urv., III, p. 470. — ² *F. Hall*, d'Urv., III, p. 462. — ³ *F. Hall*, d'Urv., III, p. 466. — ⁴ *F. Hall*, d'Urv., III, p. 465.

Au mois de novembre de la même année, Koro-Koro eut querelle avec Shongui. Cependant il n'y eut point de combat. Le premier en fut quitte pour être cruellement battu et pour voir toutes ses patates volées ¹.

En 1823, MM. Leigh et White de la société de Wesley tentent de s'établir à Wangari, mais ils trouvent le pays ruiné et dépeuplé par suite des dernières guerres. En conséquence, au mois de juin, ils fondent leur établissement à Wangaroa, sur un terrain qu'ils achètent du chef Georges, de la tribu des *Ngate-Oudou*. Peu après, MM. Turner et Hobbs viennent se joindre à eux ².

Au mois de juillet, M. Marsden se rendit pour la quatrième fois à la Nouvelle - Zélande sur le navire *le Brampton*, et y passa trois mois environ. Il avait embarqué le 23 août sur *le Brampton* pour effectuer son retour; mais ce navire fit naufrage dans la baie des Iles le 7 septembre, et M. Marsden fut retenu dans ce pays jusqu'au 14 novembre. Ce jour il fit voile sur *le Dragon* pour Sydney où il arriva au commencement du mois de décembre ³.

Lors du naufrage du *Brampton*, les naturels montrèrent tous des dispositions d'humanité, de probité et de modération, qui eussent fait honneur à un peuple civilisé. Ils ne commirent aucune action blâmable, et les effets des Européens furent constamment respectés ⁴.

¹ *F. Hall*, d'Urv., III, p. 468. — ² *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 487. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 472 et suiv. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 479.

Dans la même année mourut Koro-Koro, le chef le plus influent de la partie méridionale de la baie des Iles ; la mort le surprit comme il revenait d'une expédition vers les bords du Shouraki, où son frère Touai l'avait accompagné ¹. Dans la même expédition périt aussi Kaïpo, leur oncle, qui n'était qu'un jeune homme quand Cook parut à la baie des Iles, et qui était devenu un beau vieillard et un guerrier célèbre ². Ce Kaïpo était probablement fils du chef Malou qui commandait à Motou-Doua, et qui périt sous les coups des compagnons de Marion ; car Touai me répétait souvent que Malou était son grand-père.

Pomare, dont le véritable nom était Wetoï, également oncle de Touai, chef de Mata-Ouwi, et guerrier audacieux et intrépide, poursuivit ses exploits vers le Sud à la tête de cent trente guerriers d'élite. Il s'avança, dit-on, jusqu'au détroit de Cook, et revint en faisant le tour de la Nouvelle-Zélande, saccageant et détruisant tout sur son passage ³. Cette étonnante expédition éleva son nom au plus haut degré de gloire parmi ses compatriotes.

Touai succède à son frère Koro-Koro, et prend le commandement de la tribu de Paroa. M. H. Williams fonde un établissement à Pahia sous la protection du chef Tekoke.

Au mois d'avril 1824, la corvette française *la Coquille* paraît à la baie des Iles, amenant de Port-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 482. — ² Marsden, idem. — ³ Cruise, d'Urv., III, p. 667. Rutherford, d'Urv., III, p. 752.

Jackson M. Clarke et sa famille, Taï-Wanga parent de Shongui, et un homme du peuple nommé Pahi. La bonne intelligence ne cesse de régner entre les Français et les Zélandais. Touai passe la plus grande partie de son temps à bord de *la Coquille* et me donne une foule de détails curieux. Nous recevons la visite de Shongui, et quelques officiers vont visiter sa tribu, mais ils n'ont guère à se louer de la conduite et des procédés de son peuple.

A cette époque, M. Kendall, détaché de la société, vivait à Mata-Ouwi sous la protection de Pomare, et s'occupait à recueillir des matériaux intéressans sur les mœurs et surtout sur la langue des naturels.

Six mois après le départ de *la Coquille*, le 17 octobre 1824, Touai périt de misère et de maladie ¹, et Touao, son cousin, lui succéda. Mais sa tribu, depuis long-temps un objet de jalousie pour les peuples de Kidi-Kidi, perd toute son influence. Dès l'année suivante, les Ngapouïs, joints aux guerriers de Wai-Mate, tombent sur le pà de Kahou-Wera, ravagent ses habitans et les obligent à se disperser, en abandonnant leur fort si long-temps respecté sous les lois de Koro-Koro ².

Le 24 janvier 1825 fut lancé le schooner *le Herald*, de soixante tonneaux, construit par les missionnaires de *Pahia* ³. Ce petit navire qui avait de bonnes qualités se perdit à l'entrée du Shouki-Anga, le 6 mai 1828.

¹ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 487. — ² *D'Urville*, II, p. 204.
— ³ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 497.

En cette circonstance les naturels de ce canton furent bien loin de tenir une aussi belle conduite que les habitans de la baie des Iles, lors du naufrage du *Brampton* ¹.

En février 1825, Shongui ayant uni ses forces à celles de ses alliés, marche contre Kai-Para. Ses armes à feu lui donnent enfin la victoire, et le vaillant Moudi-Panga devient la pâture de son féroce rival ². Néanmoins celui-ci perdit son fils aîné et plusieurs de ses officiers ³.

Dans le mois suivant, les habitans de Wangaroa firent main basse sur le baleinier *le Mercury* qu'ils pillèrent complètement, et l'équipage ne se sauva qu'avec peine à la baie des Iles. Déjà les missionnaires établis sur ce point avaient reçu des outrages de la part des insulaires; mais le chef Georges étant tombé malade, ils se réfugièrent chez leurs confrères à Kidi-Kidi dans la crainte d'être massacrés ⁴. Georges mourut en avril, et les habitans de Wangaroa rappelèrent les Européens chez eux.

Pomare étant allé en 1826, avec ses hommes, sur les bords du Shouraki, dans l'intention de couper des espars pour M. Dillon, maître d'un navire anglais, les guerriers de ce chef se permirent d'outrager les habitans du pays. Ceux-ci s'en vengèrent en tombant à l'improviste sur leurs ennemis. Dans cette affaire

¹ *W. Williams*, d'Urv., III, p. 545. — ² *Dillon*, I, p. 450. — ³ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 489. — ⁴ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 491. *Dillon*, I, p. 191.

le redoutable Pomare succomba sous les coups de Rangui, l'un des chefs du Wai-Kato ¹. Hihî, l'un des plus formidables partisans de Shongui, se noya dans le Wai-Tamata, où sa pirogue chavira dans un grain ².

Cette même année, les missionnaires de Pahia eurent à souffrir des violences de Toï-Tapou, chef de Shiomi sur le Kawa-Kawa, qui est en même temps le Tohounga ou grand-prêtre le plus accrédité de ces contrées ³.

A la fin de cette année 1826, une société commerciale, qui avait pris le titre de *New-Zealand-Flax-society*, tente de fonder un établissement à la Nouvelle-Zélande pour exploiter en grand le phormium et le bois de construction. Le capitaine Hurd conduit d'abord les nouveaux colons à la baie Shouraki; mais les intentions des naturels leur paraissant suspectes, ils se décident à quitter cet endroit, et se dirigent vers le Shouki-Anga. Ce point ne leur promettant pas des avantages suffisans pour les engager à s'y fixer, les colons s'en retournent sans débarquer, et l'établissement échoue ⁴.

Le 4 janvier 1827, Shongui arriva à la tête de ses guerriers dans la baie de Wangaroa pour chasser les Ngate-Po de leur position. Les Ngate-Oudou chez qui les missionnaires étaient établis prirent l'alarme, et leurs chefs s'enfuirent à Shouki-Anga. Quelques

¹ Dillon, d'Urv., III, p. 707. — ² D'Urville, II, p. 159. — ³ Madame Williams, d'Urv., III, p. 492 et suiv. — ⁴ Dillon, I, p. 188. D'Urville, II, p. 229.

partisans de Shongui, voyant les missionnaires abandonnés par leurs chefs, tombèrent sur leur établissement, le pillèrent complètement et le réduisirent en cendres. Les colons furent heureux de pouvoir opérer sans accident leur retraite sur Kidi-Kidi : ce fut ainsi que périt la mission de Wangaroa après avoir duré seulement trois ans et demi ¹.

Après une résistance assez opiniâtre, Shongui s'empara du pâ des Ngate-Po, et extermina presque en entier cette malheureuse tribu. Mais il paya cher sa conquête ; à l'assaut de la forteresse, il reçut un coup de feu dont la balle lui perça le corps de part en part. Cette blessure le réduisit à la dernière extrémité, et le mit pour jamais hors d'état de combattre ².

La crainte de voir mourir Shongui et la perspective des suites funestes qui pouvaient résulter pour eux de cet événement, placent les missionnaires de la baie des Iles dans l'état le plus inquiétant. Ils se décident à faire passer à Port-Jackson leurs effets les plus précieux, et ils se tiennent tout prêts à quitter eux-mêmes la Nouvelle-Zélande, sur *le Herald*, dès que le danger deviendrait imminent ³.

Telle était la position où ils se trouvaient, quand *l'Astrolabe* parut à la baie des Iles, au mois de mars 1827. Ce navire venait d'exécuter la reconnais-

¹ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 497 et suiv. — ² *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 509. — ³ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 511.

sance suivie de plus de trois cents lieues des côtes de la Nouvelle-Zélande ; il avait découvert des canaux et des mouillages encore inconnus , et avait souvent communiqué avec les naturels de ces parages. *L' Astrolabe* ne passa que cinq ou six jours sur la baie des Iles , et nous ne vîmes guère que Wetoï , neveu et successeur de Pomare , et Maounga , oncle de King-George , chef de Korora-Reka , qui se trouvaient en partance pour la baie Shouraki. Tekoke de Pahia et son fils Rangui-Touke étaient déjà en marche avec leurs guerriers ¹.

M. Davis , l'un des missionnaires de Pahia , avait voulu former un établissement d'agriculture à Kawa-Kawa et y élever des bestiaux. Les naturels s'y opposèrent formellement , dans la crainte que ces animaux ne profanassent leurs *tapous* et leurs plantations de patates douces ou *koumaras* ².

Vers la fin de 1827 , MM. Hobbs et Stack rétablirent la mission de Wesley sur les bords du Shouki-Anga , dans un lieu nommé Mangounga , non loin de la résidence de Patou-One , chef puissant de ce canton ³.

Enfin le redoutable Shongui meurt à Wangaroa , le 6 mars 1828 , des suites de ses blessures. Dans ses derniers momens il montre un grand courage , exhorte ses enfans à l'union , leur recommande les missionnaires , et leur défend d'immoler personne pour ac-

¹ *D'Urville*, II, p. 200 et suiv. — ² *D'Urville*, II, p. 216. — ³ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 539.

compagner son esprit ¹. Son cousin Rewa lui succède dans le commandement de Kidi-Kidi.

De grands troubles ont lieu après la mort de ce chef, et les missionnaires sont quelque temps plongés dans une cruelle perplexité. Cependant leur situation s'améliore peu à peu, et ils finissent même par obtenir une influence plus marquée sur l'esprit des naturels.

Sur la fin de février, les Ngapouïs, commandés par Rewa, menacèrent la tribu de Kawa-Kawa de tout leur ressentiment. Tekoke eut recours aux missionnaires, W. Williams et Davis; et grâce à leur médiation, Rewa se borna à faire une visite amicale au peuple de Kawa-Kawa ².

Quelques jours après la mort de Shongui, une bataille avait eu lieu entre les naturels du Shouki-Anga et ceux de la baie des Iles. Ceux-ci avaient eu le dessous, et les Ngapouïs avaient été mis dans une déroute complète. Ils craignirent que leurs ennemis ne profitassent de leur victoire pour achever de les écraser, et ils s'adressèrent aux missionnaires pour leur servir de conciliateurs. MM. H. Williams et Davis réussirent encore à rétablir la paix, le 26 mars, entre Patou-One et ses rivaux ³.

Rewa, successeur de Shongui, qui avait toujours témoigné un caractère plus pacifique que ses collè-

¹ G. Clarke, d'Urv., III, p. 518. Stack, d'Urv., III, p. 539. — ² R. Davis, d'Urv., III, p. 536. W. Williams, d'Urv., III, p. 538. — ³ H. Williams, d'Urv., III, p. 521 et suiv.

gues, semble disposé à vivre en paix avec tous ses voisins; sa fille s'est mariée à l'un des principaux chefs du Sud, et cette union promet d'être un nouveau gage de bonne intelligence ¹. Dans ses dernières lettres écrites de Parramatta, en date du 1^{er} janvier 1829, M. Marsden annonce que tous les naturels de la baie des Iles se trouvaient en paix les uns avec les autres et même avec les habitans des régions méridionales, et qu'ils faisaient de véritables progrès dans les voies de l'Évangile et de la civilisation. Il venait de recevoir plusieurs fils de chefs des environs du détroit de Cook que leurs parens lui envoyaient pour les instruire. Toutes ces nouvelles donnent enfin lieu d'espérer que les Nouveaux Zélandais pourront un jour renoncer à leurs guerres d'extermination pour s'occuper sérieusement des arts utiles et de l'agriculture ². Nul doute qu'alors ces sauvages seront à même de former une véritable nation, du moins est-il certain qu'aucun peuple dans l'Océanie ne semble réunir autant de conditions favorables pour atteindre ce but.

Nota. L'espoir des missionnaires fut trompé. Au mois de mars 1830, la mauvaise conduite d'un capitaine baleinier, que l'on ne nomme pas, fut cause que les habitans du Nord, guidés par Oudou-Roa, marchèrent contre les naturels de la partie méridionale de la baie des Iles, réunis sous les ordres de Rewi-Rewi. Le 6 mars, les deux armées en vinrent aux mains; un combat sanglant eut lieu à Korora-Reka, où péri-

¹ R. Davis, d'Urv., III, p. 537. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 541.

rent une centaine d'hommes et un chef nommé Tako. Le surlendemain, M. Marsden arriva à la baie des Iles, et, de concert avec les missionnaires de Pahia, il réussit à retablir la paix entre les deux partis ennemis. Elle fut conclue définitivement le 18 1.

Les dernières nouvelles des missionnaires, en date des mois d'août et septembre 1830, et février 1831, représentaient les naturels comme mieux disposés que jamais à les écouter et à adopter la religion chrétienne. Ils ont même la satisfaction de conférer de temps en temps le baptême à quelques insulaires dont la foi leur paraît désormais bien établie 2.

M. W. Yate avait porté une presse à la Nouvelle-Zélande, et il avait déjà imprimé cinq cent cinquante exemplaires de divers chapitres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, en langue du pays. Les naturels étaient, dit-on, fort épressés de se procurer ce petit volume qu'ils nommaient *Maore* 3.

Un nouvel établissement allait être formé à Waï-Mate, sur un terrain fertile et bien arrosé, où les Missionnaires se flattaient de l'espoir de cultiver avec succès toutes sortes de grains et de productions utiles. Ils se proposaient d'établir une bonne route de communication, pour des chariots, de ce point à Kidi-Kidi, et de construire un moulin à eau. Déjà un pont solide avait été jeté sur une rivière de soixante pieds de largeur. MM. Clarke, Hamlin et Precece étaient destinés pour cette nouvelle station, qui promet d'être la plus importante de toutes celles qui ont été formées à la Nouvelle-Zélande 4.

1 *W. Williams, Davis, Marsden*, d'Urv., III, p. 559 et suiv. — 2 *Missionary Register*, janvier 1831, p. 59 et suiv. — 3 *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 574. — 4 *Missionary Register*, février 1831, p. 109 et suiv.; juillet 1831, p. 333.

CHAPITRE XVIII.

DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.



Les géographes sont convenus de désigner sous le titre de Nouvelle-Zélande les grandes îles australes renfermées entre le 164 et le 176° degré de longitude à l'est de Paris, qui s'étendent depuis 34° 12' jusqu'à 48° de latitude S. Il s'en faut de beaucoup néanmoins que ces îles occupent la majeure partie de la surface indiquée par cette espèce de trapèze. Leur superficie se réduit à peu près à celle d'une bande de terre de quatre cents lieues terrestres environ de longueur, sur vingt-cinq à trente lieues de largeur moyenne. Cette bande est interrompue vers son centre par un canal (détroit de Cook) dont la largeur varie de quatre à vingt-cinq lieues; elle est en outre disposée de manière à former un espèce d'arc très-courbé, dont la concavité se présente au N. O. De cette partie soufflent aussi les vents les plus fréquens et les plus furieux dans ces parages, et il n'est pas douteux que c'est à leur action qu'est due la configuration des côtes

de la Nouvelle-Zélande. Sans cesse répétée pendant la durée des siècles, cette action des vents sera parvenue, à la longue, à pratiquer le canal qui sépare cette terre en deux îles, pour laisser en cet endroit un libre cours aux flots de la mer continuellement chassés vers le S. E.

Quant aux noms que doivent porter ces deux grandes îles dans l'idiôme du pays, Cook avait déjà annoncé ceux de *Tovy-Poenammou* et d'*Eahi-No-Mauwe* ¹ avec une sorte d'incertitude. *L'Astrolabe*, en 1827, constata qu'au détroit de Cook au moins les naturels désignaient par ces noms les terres situées respectivement au S. O. et au N. E. du détroit ². Sans doute il y eut une erreur de transcription sur le manuscrit de Cook pour le dernier de ces noms; en outre, pour éviter les inconvéniens de l'orthographe anglaise, j'ai adopté définitivement *Tavaï-Pounamou* pour l'île australe, et *Ika-Na-Mawi* pour l'île septentrionale. Il est possible néanmoins que ces désignations ne doivent réellement s'appliquer qu'aux districts voisins du détroit de Cook, mais nous les emploierons, du moins jusqu'à ce que l'on connaisse positivement ceux qui sont usités parmi les naturels. Touai voulait que les habitans de l'île Nord se nommassent *Kaïnga-Maodi*, c'est-à-dire qui habitent dans la patrie, et ceux de l'île Sud *Kaï-Kohoura*, mangeurs d'écrevisses. Suivant M. Kendall, le vrai nom

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 201. — ² D'Urville, II, p. 80. Nicholas, d'Urv., III, p. 628.

de l'île Nord était *Ika-Na-Mawi*, et celui de l'autre *Kaï-Kohoura*. On sait que l'île la plus australe, découverte seulement au commencement de ce siècle, a reçu des Anglais le nom d'île *Stewart*.

Ainsi qu'on l'a observé de la plupart des terres situées sous une latitude méridionale plus ou moins avancée, ces îles jouissent d'une température moyenne, bien plus froide que celle des terres situées dans l'hémisphère septentrional, à une distance égale de l'équateur. Cependant cette température est aussi plus constante, et la marche du thermomètre n'offre jamais ces différences qu'on observe dans nos climats d'Europe, entre ses indications en hiver et celles de l'été ¹. Dans son premier voyage, Cook, au mois de mai, qui répond à notre mois de novembre, observa 46° de Fahrenheit à la baie Dusky, et 53° $\frac{1}{2}$ au cap Foul-Wind, ou bien 7°, 8 et 10°, 8 du thermomètre centigrade. Jusqu'au 6 juin, Forster n'avait point vu de gelée dans le canal de la Reine-Charlotte ², et il pensait que l'hiver y était fort doux ³. Anderson jugea que les deux saisons devaient y être fort tempérées ⁴.

Pendant tout le mois de mars en 1820, M. Cruise observa constamment le thermomètre de Fahrenheit à la baie des Iles et à Wangaroa entre 68 et 73°, c'est-à-dire entre 20 et 22° cent. En avril, il descend graduellement jusqu'à 60° F. ou 16°, 7 cent. En mai, l'indica-

¹ Cook, deux. Voy., II, p. 107. — ² Cook, deux. Voy., I, p. 242. —

³ Cook, deux. Voy., I, 104. — ⁴ Cook, trois. Voy., I, p. 185.

tion moyenne est de 13°. En juin, de 12° cent. En juillet, la moyenne est la même; mais le mercure descend jusqu'à 5°, dans certains jours. En août, il se maintient entre 12 et 16°; en septembre, il varie dans les mêmes limites; en octobre, il se soutient entre 16 et 18°; en novembre, la station est la même, et il monte une seule fois jusqu'à 25°. Dans les premiers jours de décembre, il ne dépassait pas encore 17 et 18°. Le 3 juillet, M. Cruise avait observé de la glace de l'épaisseur d'un schelling ¹.

La Coquille, dans son séjour à la baie des Iles, du 3 au 17 avril 1824, vit habituellement le thermomètre entre 19 et 21°; il ne passa point 24°, et ne descendit pas au-dessous de 18°. La plus grande différence observée entre le minimum et le maximum de chaleur dans le cours de la journée a été de 4 à 5°.

L'Astrolabe en 1827 nous offre une suite d'expériences de température bien plus complète. Durant tout le mois de janvier, par 42 et 41° lat. S., le thermomètre ne s'élève jamais au-dessus de 18°; il est habituellement fixé entre 15 et 16°: le matin, lors du minimum, il ne marque souvent que 12 et 13°. Dans la première quinzaine de février, entre 41 et 37° lat. S., le thermomètre se maintient constamment entre 18 et 20°; une seule fois, au mouillage de Houa-Houa, il s'élève à midi jusqu'à 21°, 7. Durant les quinze derniers jours de février, il occupe la même station entre 36 et 37° lat. S., tant que nous sommes au large de la

¹ *Cruise*, p. 173.

côte ; mais lorsque nous parvenons au milieu des îles de la baie Shouraki, il s'élève jusqu'à 21 et 22°. Enfin, durant les vingt premiers jours de mars, entre 34 et 36° lat. S., sa station habituelle est encore entre 19 et 21°, il s'écarte à peine de ces limites, et la température est très-uniforme.

Des considérations précédentes, et jusqu'à ce que l'on possède des observations plus suivies et plus positives, on peut conclure que :

*La Température moyenne**La Température moyenne*

DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE,

DE PARIS,

Par 35° 30' lat. S. pourrait être représentée pour chaque mois de l'année par :

Par 48° 50' lat. N. (connaissance des temps, année 1829) est de :

(Pour midi chaque jour)

(Pour midi chaque jour)

Juillet	12°	<i>therm. centig.</i>	5,0 .	Janvier.
Août	14		6,5 .	Février.
Septembre . . .	14		8,5 .	Mars.
Octobre	17		16,0 .	Avril.
Novembre . . .	17		18,0 .	Mai.
Décembre . . .	18		21,0 .	Juin.
Janvier	19		25,0 .	Juillet.
Février	21		23,0 .	Àoût.
Mars	20		21,0 .	Septembre.
Avril	18		15,0 .	Octobre.
Mai	13		9,0 .	Novembre.
Juin	12		8,0 .	Décembre.
<hr/>			<hr/>	
<i>Moyenne</i> . . .	14°, 7		16,7 .	<i>Moyenne.</i>

Du premier coup-d'œil, ce tableau indique que la

baie des Iles , bien que située à plus de 13° plus près de l'équateur que Paris , ne jouirait que d'une température de 2° plus basse que cette ville. Ce tableau démontre en même temps que le climat de la baie des Iles n'est point sujet en hiver à des froids aussi intenses , aussi prolongés que celui de Paris , de même qu'au fort de l'été les chaleurs sont moins considérables.

On objectera peut-être que le tableau précédent n'offre guère que les maxima de température de chaque mois , comparés dans les deux stations de Paris et de la baie des Iles. Mais il est probable que quand on aura pu se procurer aussi les minima du thermomètre pour cette dernière station , comparés aux minima de Paris , ils offriront des résultats analogues.

Cette uniformité de température explique pourquoi les arbres à la Nouvelle-Zélande conservent leurs feuilles jusqu'au milieu de l'hiver , et comment , aux mois d'avril et de mai , on y voit encore en pleine fleuraison des plantes potagères qui , dans nos climats , sont depuis long-temps desséchées , à une époque correspondante de l'année.

Toutefois , on ne doit pas perdre de vue que toutes les indications thermométriques jusqu'à ce jour observées à la Nouvelle-Zélande , ne l'ont été qu'à la mer ou sur la côte. Nul doute qu'en pénétrant à une certaine distance dans les terres , on n'observât des chaleurs plus intenses et des froids plus rigoureux. Quoi qu'il en soit , aucun des voyageurs qui ont visité la Nouvelle-Zélande au milieu de l'hiver , même dans ses

parties australes , n'a vu la neige séjourner dans les plaines , ni la glace prendre la moindre consistance.

Nulle part dans le monde , les vents ne règnent avec autant de fureur que sur les côtes de la Nouvelle-Zélande , et , si elles avaient été connues des anciens , il est bien certain que c'est là qu'ils eussent établi l'empire d'Éole. Sans doute , comme partout ailleurs , les vents doivent être plus redoutables dans les mois d'hiver : cependant il n'est pas de saison de l'année où ils ne puissent assaillir le navigateur. Le temps en apparence le plus beau , le ciel le plus pur , ne peuvent offrir de garanties contre leur violence. Souvent , quand ces vents semblent un peu s'apaiser , ils se raniment tout-à-coup pour souffler avec la même fureur , soit du même côté , soit du bord opposé. En un mot , les navigateurs appelés à fréquenter ces côtes orageuses ne sauraient apporter trop de vigilance dans leurs manœuvres.

Tasman , le premier , éprouva la violence des vents qui règnent dans ces parages. Cook , dans sa belle reconnaissance , manqua plus d'une fois en être la victime. Ils mirent Surville à deux doigts de sa perte , et n'épargnèrent point Marion. En janvier , février et mars 1823 , le schooner *le Snapper* fut accueilli près du détroit de Foveaux par des ouragans furieux : M. de Blossville a tracé le tableau des temps affreux que ce navire essuya durant les trois mois qui forment l'été de ces contrées australes ¹.

¹ Blossville , p. 14 et suiv.

La Coquille, en juin 1823, vit un rude échantillon de ces tourmentes, bien qu'elle ne fût encore que par 33° lat. S. ; enfin sur *l'Astrolabe* ces bourrasques terribles nous tourmentèrent cruellement, quoique nous fussions alors au milieu de l'été. Cependant nous devons aussi convenir que, depuis le 16 février jusqu'à la fin de mars, nous cessâmes d'éprouver des temps aussi mauvais : par conséquent nous serions disposés à croire que ce serait là l'époque la plus favorable pour la navigation de ces côtes.

Nous allons maintenant procéder à la description géographique de la Nouvelle-Zélande, autant du moins qu'il nous sera possible de le faire, par suite des découvertes et des reconnaissances opérées jusqu'à ce jour. On doit présumer d'avance que nos connaissances se bornent à peu près au littoral; l'intérieur de ces terres nous est encore inconnu, et M. Marsden seul a traversé l'île de Ika-Na-Mawi; encore ses voyages n'ont-ils eu lieu que dans la portion la plus resserrée de cette île, où elle n'offre guère que douze ou quinze lieues de largeur. Nous allons commencer par les régions australes de la Nouvelle-Zélande, et nous poursuivrons notre description en nous avançant progressivement vers le nord.

Les premières terres qui annoncent l'approche de la Nouvelle-Zélande du côté du sud sont les Embuches, *Snares*, qui forment un groupe de sept petites îles escarpées, occupant un espace de six milles environ de l'E. N. E. à l'O. N. O., et situées par 48° 3' lat. S., suivant Vancouver qui les découvrit.

La plus grande située au N. E. a trois lieues de circuit, et peut s'apercevoir à la distance de huit à neuf lieues par un temps clair.

A vingt lieues à l'E. N. E. de ces îlots gisent deux groupes de rochers fort dangereux, éloignés l'un de l'autre de trois lieues, et dont le plus septentrional n'est lui-même qu'à trois lieues au sud de la côte. Cook, en 1769, passa entre ces deux écueils, et les nomma les Piéges, *Traps* ¹.

Le cap Sud de la Nouvelle-Zélande de Cook forme aujourd'hui la pointe la plus australe d'une île qui a pris le nom de Stewart, et qui s'est trouvée détachée de Tavaï-Pounamou par la découverte du détroit de Foveaux ². Cette île, qui offre un contour de cinquante à soixante lieues d'étendue, est encore très-imparfaitement connue, et je ne puis dire si elle est habitée. Cook nota simplement que c'était une terre élevée et stérile avec quelques arbrisseaux et arbres. Il y remarqua plusieurs taches blanches qui réfléchissaient les rayons du soleil ³.

Dans une petite carte dressée par M. de Blosseville, en 1826, d'après les indications du capitaine Edwardson, je vois figurer sur la côte de l'île Stewart les îles Longue, Kackahow, Ernest, Fenoua-Ho et Chase, ainsi que les ports Facile, Mason, Williams et Pegasus. M. de Blosseville rapporte qu'en 1823 M. Edwardson trouva un bon abri pour son petit navire

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 229. — ² Blosseville, p. 24. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 229.

dans le port Facile et dans le port Mason. Aux environs du premier, ce capitaine rencontra de l'eau douce, mais stagnante et de mauvaise qualité, des buissons touffus et mêlés de ronces et de fougères, et pas un seul arbre. On tua un grand nombre d'oiseaux de diverses espèces, et l'on observa des feuilles de phormium de quinze pieds de longueur. Tous les pêcheurs de phoques font un grand éloge de Port-Williams où l'on a huit ou dix brasses, fond de sable ¹. Sur les bords d'une crique d'eau douce s'étend une grande plaine couverte de beaux arbres du genre des pins qui sont d'une excellente qualité; mais il n'y a point de phormium.

Le détroit de Foveaux sépare l'île Stewart de la grande île Tavaï-Pounamou. Ce canal a une largeur assez uniforme de dix ou douze milles; mais les îles dont il est parsemé à son entrée comme à sa sortie, et les courans impétueux qui y règnent en rendent la navigation épineuse. L'établissement de la pleine mer, dit M. de Blossville, est à trois heures après midi, et la marée s'y élève de dix pieds.

A l'est, une chaîne de petites îles, îles Bench, qui s'étendent devant le Port-Williams, puis un groupe considérable d'autres îles situées au sud de Port-Macquarie, barrent presque entièrement le détroit de Foveaux, et ne laissent guère entre elles qu'un passage de trois ou quatre milles d'ouverture. La grande île Roua-Bouki possède sur sa bande occidentale un pe-

¹ Blossville, p. 23.

tit mouillage, Port-Snapper, qui passe pour être bon ¹. Le détroit est ensuite libre dans une étendue de vingt-cinq milles environ, puis il offre, à quatre ou cinq milles de la côte de la grande terre, un groupe de rochers, nommés les Triangles, dangereux en ce qu'ils ne découvrent que de basse mer. Le passage le plus sûr à l'ouest est entre la petite île du centre et la pointe N. O. de l'île Stewart.

Nous voilà arrivés sur la côte de la grande île méridionale qui a reçu le nom de Tavaï-Pounamou. Nous partirons du Port-Macquarie, et nous ferons le tour entier de l'île, en nous dirigeant d'abord à l'ouest, puis au nord.

Suivant M. Edwardson, le Port-Macquarie, quoique vaste en apparence, ne serait qu'une mauvaise baie ouverte aux vents, encombrée de bancs de sable, où règneraient sans cesse des marées très-violentes ². Sur la presque-île qui la sépare, dans le sud, du détroit de Foveaux, se trouve le village dont Towara était le chef en 1823. Cette partie de la côte produit du phormium en abondance, mais il n'y a pas de bois.

A vingt-cinq milles à l'O. N. O. de ce village, l'on en voit un autre situé au pied d'une colline que Paihi commandait à la même époque. C'est de là sans doute que provenaient les familles isolées que Cook rencontra dans la baie Dusky. Devant ce village, la côte forme une petite anse ouverte aux vents du sud,

¹ *Blosseville*, p. 23. — ² *Blosseville*, idem.

et où il serait imprudent de mouiller avec un gros navire.

A vingt milles à l'O. S. O. de la baie de Paihi, se trouve l'île élevée et stérile que Cook nomma île Solander ¹. Dans ces derniers temps on a reconnu qu'elle se composait de deux îlots distincts ².

A vingt-cinq milles à l'O. N. O. de la baie de Paihi, la rivière Windsor décharge ses eaux dans la mer; c'est la seule que l'on remarque sur cette côte, et elle peut recevoir des chaloupes ³.

Toute cette partie de la côte offre des montagnes escarpées d'une hauteur considérable, et souvent couvertes de neiges au sommet. Il y a des bois dans les vallées et même sur les terrains élevés ⁴.

A treize milles de la rivière Windsor, et par 46° lat. S. se trouve l'entrée de la baie Préservation, qui n'est qu'un chenal dirigé à l'E. N. E., puis au N., de douze ou quinze milles de longueur sur trois ou quatre de large ⁵.

La baie Chalky n'est séparée de la précédente que par une presqu'île peu considérable; elle s'étend aussi à quinze ou seize milles dans les terres. Elle contient une foule de bons mouillages par toutes sortes de fonds, et l'on recommande surtout les ports du nord et du sud. La tenue y est bonne, les côtes sont acores, et une foule de ruisseaux et de cascades offrent de faciles

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 231. — ² Blosseville, p. 24. — ³ Blosseville, p. 22. — ⁴ Cook, prem. Voy., III, p. 231. — ⁵ Blosseville, p. 22.

aiguades. Elle tire son nom d'une île de craie qui se trouve au milieu de son entrée : le passage le plus sûr est au sud entre cette île et le rocher de la Table ¹.

Une nouvelle presque île sur laquelle se trouve le cap Ouest de la Nouvelle-Zélande sépare encore la baie Chalky de la baie Dusky de Cook ². Celle-ci forme une espèce de labyrinthe d'îles et de canaux, où l'on rencontre les meilleurs mouillages du monde ³. Elle s'étend l'espace à peu près de quinze milles du nord au sud, et autant de l'ouest à l'est. L'entrée du sud est par 45° 47' lat. S., et celle du nord par 45° 39' lat. S. d'après le plan de Cook.

Le terrain qui environne la baie Dusky est montagneux et couvert d'arbres et de broussailles. A l'intérieur s'élèvent des montagnes d'une hauteur étonnante avec des sommets pelés ou couverts de neige ⁴. Cook fait un grand éloge des diverses qualités de bois qu'on peut facilement se procurer dans cette baie ⁵. Forster y observa le *dracæna australis*, dont les marins du vaisseau mangeaient les sommités en guise de chou-palmiste ⁶. Dans la partie méridionale se trouve une cascade d'un effet admirable ⁷. En mars 1773, deux ou trois familles de Zélandais végétaient sur les bords de ce bassin ⁸, mais elles n'y étaient plus quand Vancouver y mouilla en octobre 1791.

A partir de la baie Dusky, la côte de Tavaï-Pouna-

¹ Blossville, p. 21. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 233. — ³ Cook, deux. Voy., I, p. 201 et suiv. — ⁴ Cook, deux. Voy., I, p. 188, 195, 204. — ⁵ Cook, deux. Voy., I, p. 205. — ⁶ Cook, deux. Voy., I, p. 189. — ⁷ Cook, deux. Voy., p. 171. — ⁸ Cook, deux. Voy., I, p. 165 et suiv.

mou court désormais assez uniformément au N. E. Elle continue d'être raide et montueuse. Par 45° 16' lat. S., Cook aperçut une ouverture qu'il soupçonna être celle d'une baie, et il la nomma Baie Douteuse. Sur les deux bords de l'ouverture, une côte escarpée s'élève à pic à une hauteur prodigieuse ¹.

Par 44° 35' lat. S., le hâvre Milford présente un bon mouillage depuis dix jusqu'à cinq brasses de fond. Ses rives sont inhabitées, mais ses forêts contiennent d'excellens bois de construction. M. de Blosseville ne dit rien autre chose de la configuration de ce bassin, sinon qu'un rocher semblable à un navire sous voiles se trouve à cinq milles de son entrée, et qu'il faut choisir la passe du sud pour aller ensuite mouiller dans la partie méridionale de la baie ².

Par 44° 15' lat. S., une vallée profonde entre deux hautes terres offrit à Cook l'apparence d'un canal; aussi nomma-t-il cet endroit Baie Trompeuse. Sa pointe du nord, formée par des rochers élevés et rougeâtres, se distinguait par une cascade, et reçut son nom de cette circonstance. Cook signale une petite île basse contre la côte, par 43° 58' lat. S. ³.

A partir de ce point, et en allant jusqu'à la pointe des Rochers, ce navigateur ne donne plus aucun détail sur la côte qu'il ne vit que très-confusément. Il se contente de dire qu'elle est formée par des terres escarpées et boisées, dominées à l'intérieur par une

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 234. — ² Blosseville, p. 20. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 235.

chaîne de montagnes énormes dont les cimes sont stériles, dépouillées et souvent couvertes de neiges. Il indique cependant des vallées boisées et en apparence fertiles depuis $44^{\circ} 20'$ lat. S., jusqu'à $42^{\circ} 8'$ lat. S. Plus au nord les montagnes s'élèvent directement du rivage ¹.

Mais *l'Astrolabe* commence son exploration par $42^{\circ} 20'$ lat. S., et nous fournira désormais des notions plus positives. Depuis cette hauteur jusqu'au cap Foul-Wind, la côte court au N. $\frac{1}{4}$ N. E. ; elle est escarpée et médiocrement boisée, avec de hautes montagnes par derrière. Par $42^{\circ} 7'$ lat. S., un ravin très-profond, situé sous un sommet à cinq pitons, offre l'apparence trompeuse d'un canal étroit ². Situé par $41^{\circ} 46'$ lat. S. et $169^{\circ} 8'$ long. E., le cap Foul-Wind est beaucoup plus remarquable que Cook ne l'a figuré, et forme une vallée de six ou sept milles de largeur qui saille à peu près d'autant en dehors de la côte. Des bois magnifiques la couvrent en grande partie, et quelques clairières tapissées de gazon annoncent la fertilité du sol. Cette vallée paraît formée de terres d'alluvion entraînées des montagnes par un torrent considérable qui débouche sur sa partie septentrionale, et donne une teinte fangeuse aux eaux de la mer. Dans toute cette portion et à une assez grande distance de la terre la sonde rapporte un bon fond de vase. Sans doute on pourrait mouiller près de terre, parfaitement à l'abri de tous les vents du sud

¹ Cook, prem. Voy., p. 238 et suiv. — ² D'Urville, II, p. 12.

et de l'est, mais on courrait les plus grands risques dès qu'il varierait à l'ouest ou au nord ¹.

Bientôt la côte se relève en falaises escarpées et peu boisées pour courir au N. E. $\frac{1}{4}$ N. l'espace de vingt milles environ. Elle s'abaisse encore par $41^{\circ} 25'$ lat. S., se relève de nouveau et court presque droit au nord jusqu'à la Pointe des Rochers de Cook, par $40^{\circ} 56'$ lat. S. Cette pointe est élevée, boisée, peu saillante, et reconnaissable seulement par quelques rochers situés tout près de terre ². Au-delà la côte se dirige au N. E. dans une étendue de trente-cinq milles jusqu'au cap Farewell; elle prend un ton moins sauvage, les mouvemens du sol s'adouciennent, parfois même on aperçoit des grèves de sable d'un aspect agréable ³.

Par $40^{\circ} 35'$ lat. S. un bassin considérable se montre sur la côte; mais l'*Astrolabe* qui n'en passa qu'à deux milles et demi, trouva son entrée barrée par des brisans, et le nomma pour ce motif Hâvre Barré ⁴.

Nous devons rappeler que Cook n'avait observé aucun indice d'habitans sur toute la côte occidentale de Tavaï-Pounamou, depuis la baie Dusky jusqu'au cap Farewell ⁵. L'*Astrolabe*, qui examina la côte avec soin dans un développement de près de cent cinquante milles, n'en vit pas davantage.

Jusqu'à quatorze millés à l'E. S. E. du cap Farewell règne une bande de terre étroite qui se termine

¹ D'Urville, II, p. 15. — ² D'Urville, II, p. 16. — ³ D'Urville, II, p. 17. — ⁴ D'Urville, idem. — ⁵ Cook, prem. Voy., III, p. 250.

en une pointe basse et sablonneuse ¹. Cette pointe forme avec le cap Stephens l'entrée de la baie Tasman, reconnue pour la première fois par *l'Astrolabe* qui lui trouva quarante milles de largeur de l'est à l'ouest sur quarante-cinq milles de profondeur du nord au sud. Le bassin du Massacre, situé immédiatement au sud de la pointe des Sables, est encore imparfaitement connu ².

L'expédition de *l'Astrolabe* fit connaître deux bons mouillages sur la côte occidentale de la baie Tasman, savoir l'anse de *l'Astrolabe* et celle des Torrens. Il est probable qu'elle en contient d'autres, notamment derrière l'île Pepin et dans la baie de Croisilles. La baie Tasman offre de belles forêts et de nombreux torrens d'une eau très-limpide. Elle est terminée dans le sud par une vaste plaine qu'entourent dans le lointain d'énormes montagnes couronnées de neiges éternelles. Les Français observèrent sur ses bords deux villages que les habitans leur nommèrent Skoï-Tehe et Maï-Tehe ³.

Cette grande baie communique par un canal, le bassin des Courans, et par une passe étroite et fort dangereuse, la passe des Français, avec la baie de l'Amirauté. La passe des Français sépare de la grande terre l'île d'Urville, longue de vingt milles environ sur cinq ou six milles de large. Cette île est très-montueuse et couverte de forêts; cependant elle

¹ *D'Urville*, II, p. 19. — ² *Cook*, deux. Voy., I, p. 221. — ³ *D'Urville*, II, p. 20 et suiv.

offre quelques villages sur sa bande orientale. Au nord elle est terminée par le cap Stephens, et accompagnée de quelques petites îles ¹.

La baie de l'Amirauté qui vient à l'est de celle de Tasman a quinze milles environ de largeur sur une profondeur à peu près égale. L'étendue du bras qui se dirige au S. O. des îles Gaimard est encore inconnue. Sur les bords de cette baie les terres sont généralement fort acrores ².

Les caps Jackson et Koamaro, distans l'un de l'autre de huit milles, forment l'entrée du canal de la Reine-Charlotte, si bien connu par les diverses relâches du célèbre Cook ³. Une foule de criques et d'anSES y présentent des mouillages meilleurs les uns que les autres. Ce canal s'enfonce à vingt-cinq milles au loin dans les terres, et pénètre peut-être plus avant encore; il ne serait pas impossible qu'il se réunît à quelque ramification de la baie de l'Amirauté ou de la baie Cloudy. Le canton qui entoure ce canal porte le nom de Totara-Nouï. Il est assez peuplé, Cook eut de fréquens rapports avec ses habitans, et l'*Astrolabe* en 1827 vit leurs feux ⁴. Cook en 1770 estima leur nombre à quatre cents ⁵. Dans son second voyage, il en vit à peine le tiers ⁶; cependant, peu de jours après son départ, ces sauvages massacrèrent dix hommes de l'équipage de Furneaux, et le lieutenant Burney

¹ *D'Urville*, II, p. 47 et suiv. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 242 et suiv. *D'Urville*, II, p. 68. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 200, 205. — ⁴ *D'Urville*, II, p. 69. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 207. — ⁶ *Cook*, deux. Voy., I, p. 267.

estima à quinze cents ou deux mille le nombre des sauvages qu'il trouva rassemblés dans l'anse des Nigauds par suite de cet attentat ¹. D'immenses et profondes forêts environnent les bords du canal de la Reine-Charlotte ; le terrain en est montueux ; Forster y recueillit plusieurs substances d'origine volcanique ².

Depuis le cap Koamaro, la côte qui est fort abrupte court l'espace de vingt-deux milles au S. S. O. jusqu'à l'entrée de la baie Cloudy qui a cinq milles environ d'ouverture. Tout est encore inconnu dans cette baie qui doit offrir, comme celles de la Reine-Charlotte et de l'Amirauté, des hâvres sûrs et commodes pour les navires. J'eusse été bien curieux de les visiter à cause du mont Tako³ situé sur ses bords, et près duquel se trouverait le Pounamou, au dire des habitans de Tera-Witi ⁴.

Le cap Campbell, situé à douze milles à l'E. S. E. de cette baie, forme l'extrémité N. E. de Tavaï-Pounamou, et se termine par une pointe basse que précède un terrain plus élevé ⁵.

A partir de ce cap la côte fuit au S. O., et nous sommes contraints de nous contenter de ce que nous a dit Cook qui ne la vit que de loin et fort imparfaitement ⁶.

A vingt-deux lieues du cap Campbell, Cook fait mention d'une terre qui lui parut être une île située

¹ Cook, deux. Voy., IV, p. 147. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 208. Deux. Voy., I, p. 245. Trois. Voy., I, p. 184. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 210. — ⁴ D'Urville, II, p. 80. — ⁵ D'Urville, II, p. 72. — ⁶ Cook, prem. Voy., III, p. 210.

sous une côte fort élevée et à laquelle il donna le nom de *Lookers-On*, parce qu'il y reçut la visite d'une soixantaine de naturels qui s'approchèrent de son navire et se contentèrent de l'examiner sans vouloir l'accoster ¹.

Une chaîne de montagnes fort hautes suit la direction de la côte à une certaine distance dans les terres, et Cook signale un pic plus élevé que les autres sommets situé par 42° lat. S. environ ².

Par 43° 45' lat. S., Cook rencontra une terre assez considérable, à peu près circulaire et médiocrement haute, qu'il crut séparée de Tavaï-Pounamou, et à laquelle il donna le nom d'île Banks ³. Ce navigateur lui assigna vingt-quatre lieues de tour, et malgré sa stérilité apparente, les fumées qui s'en élevaient vinrent lui confirmer qu'elle était habitée. Des voyages plus récents ont prouvé que cette île prétendue tenait réellement à la terre par un isthme bas et sablonneux que Cook ne put apercevoir ⁴.

Depuis la presqu'île de Banks, dans une étendue de plus de vingt lieues, la reconnaissance de Cook laisse beaucoup de vague sur la nature de la côte. Il ne s'en rapprocha que par 44° 30' lat. S., où il trouva qu'elle était fort basse à la mer, d'une apparence très-stérile, et sans aucun indice d'habitans ⁵.

Ensuite jusqu'au cap Saunders, sa navigation nous

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 218. Deux. Voy., II, p. 95. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 216, 219. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 220. — ⁴ *Blosseville*, p. 18. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 222.

apprend encore peu de chose, seulement que les terres sont largement entrecoupées de vallées et de montagnes ¹. Cook place le cap Saunders sur sa carte par 45° 55' lat. S., et il en parle comme d'une pointe ronde, élevée dans le sud, près de laquelle la côte semble former deux ou trois bons mouillages contre les vents du S. O. et du N. O. ².

Par 46° 24' lat. S. environ, la carte de Cook indique un enfoncement sous le nom de hâvre Molineux, et son texte annonce qu'il vit des fumées aux environs. On ne possède encore aucune donnée sur la nature de la côte entre le hâvre Molineux et l'île Roua-Bouki. Elle est probablement dépourvue de tout accident remarquable. La petite carte de M. de Blossville donne au hâvre Molineux une configuration propre à en faire un mouillage intéressant, si le brassage est bon.

Nous venons de terminer la revue complète de Tavāi-Pounamou, et cette revue démontre que nos connaissances sont bornées au littoral, où souvent même elles sont fort incomplètes. La côte occidentale de cette grande île est déserte; ce n'est qu'à l'est du cap Farewell d'une part, et à l'est du cap Ouest de l'autre, que les habitans commencent à paraître. Sans aucun doute cela tient aux vents furieux de l'ouest qui désolent la côte occidentale, et en rendent le séjour peu agréable à l'homme; tandis que les hautes montagnes de l'intérieur protègent la côte orientale

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 224. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 225.

contre la violence de ces vents. Cette disposition naturelle du sol doit en outre établir une grande différence entre la température habituelle de ces deux côtes : nous en éprouvâmes nous-mêmes les effets lors de notre navigation sur *l'Astrolabe* en 1827.

Avant de passer à l'île Ika-Na-Mawi, nous dirons d'abord quelques mots du détroit de Cook qui la sépare de Tavaï-Pouamou.

Ce détroit, qui a près de trente lieues de large entre les caps Farewell et Borell, affecte une direction générale du N. O. au S. E., en se resserrant promptement et graduellement pour former une espèce d'entonnoir qui n'a guère plus de dix milles de large dans l'endroit le plus resserré, entre le cap Poli-Wero et le morne des Éboulemens. Au-delà de ce point il s'élargit de nouveau avec rapidité, et n'a pas moins de quarante milles d'ouverture à son entrée du côté du sud, entre les caps Kawa-Kawa et Campbell. On sent bien qu'une telle configuration jointe aux vastes bassins situés sur ses côtes, surtout sur les bords de Tavaï-Pouamou, doit y rendre les marées très-violentes et fort irrégulières, particulièrement dans l'endroit le plus étroit. C'est ce qui a lieu effectivement, et cela rendrait la navigation de ce détroit fort dangereuse si ses côtes n'étaient pas aussi saines ; les seuls écueils que l'on y connaisse sont, les rochers à fleur-d'eau situés à deux ou trois milles au S. O. du cap Koamaro, les brisans à une demi-lieue au large du cap Jackson, et le banc de l'entrée à quatre ou cinq milles au large de la pointe des Sables.

Le flot arrive dans le détroit de Cook du S. E. au N. O. avec une grande rapidité, et le jusant s'en retourne du N. O. au S. E. avec une violence plus grande encore.

Nous allons attaquer l'île du Nord au cap Kawa-Kawa, puis nous nous dirigerons à l'ouest et au nord comme nous avons fait pour Tavaï-Pounamou.

Le cap Kawa-Kawa, situé par 41° 37' lat. S., qui forme l'extrémité méridionale de Ika-Na-Mawi, est composé de montagnes élevées et fortement accidentées qui se terminent au sud en une pointe obtuse. Cette pointe est accompagnée par une lisière étroite d'un terrain plus bas et par quelques rochers aigus éloignés à peine d'une ou deux encâblures du rivage ¹. Immédiatement à l'ouest du cap, la côte remonte directement au nord l'espace de seize milles pour former un des côtés de la vaste baie Inutile ².

La baie Inutile, large de vingt milles environ sur dix de profondeur, est entièrement ouverte aux vents du sud, et le ressac est si violent au rivage que le canot de *l'Astrolabe* ne put y trouver un point où l'on pût débarquer en sûreté. Le fond de cette baie est occupé par un terrain fort bas où se trouve un lagon. A une grande distance dans l'intérieur, de hautes montagnes offrirent aux marins de *l'Astrolabe* des feux si vifs et si permanens qu'ils restèrent indécis si ces feux n'appartenaient point à quelque volcan. Le cap Toura-Kira forme la pointe N. O. de la baie Inutile ³.

¹ D'Urville, II, p. 78. — ² Cook, deux. Voy., II, p. 134. — ³ D'Urville, II, p. 72 et suiv.

Entre le cap Toura-Kira et la partie méridionale du cap Poli-Wero, la côte forme un nouvel enfoncement où *l'Astrolabe* crut apercevoir des îles et des presqu'îles ¹. Tehi-Noui et Koki-Hore m'assurèrent qu'il s'y trouvait de bons mouillages, et que leurs compatriotes habitaient sur les bords de cette baie : les missionnaires de Palia me confirmèrent l'existence de ce hâvre. En novembre 1773, Cook mouilla sur cette baie qui parut à Forster s'enfoncer si avant dans les terres, qu'il douta si le cap Poli-Wero n'était pas une île séparée d'Ika-Na-Mawi. Les environs sont occupés par des montagnes noirâtres, fort élevées et presque nues ². Tout ce pays prend le nom de Tera-Witi.

Toute la portion de côte comprise entre le cap Poli-Wero et le cap Borell est encore fort mal connue. On sait seulement que sa direction, après avoir été l'espace de douze ou treize lieues le N. N. E., court ensuite au N. N. O., à quelque distance de l'île Entry. Cette île, située près de terre, est d'une élévation moyenne, et se voit facilement de l'entrée du canal de la Reine-Charlotte.

Suivant Toupe-Koupa, près de l'île Entry, deux bras de mer s'enfoncent très-avant dans les terres et forment de vastes bassins où les navires trouveraient d'excellens mouillages, et dont les bords sont couverts de magnifiques forêts de koudi, kaï-katea et autres bois de construction ³.

¹ *D'Urville*, II, p. 72. — ² *Cook*, deux. Voy., II, p. 98, 135. — ³ *Toupe-Koupa*, d'Urv., III, p. 779.

Par 39° 48' lat. S., M. de Blossville place sur cette côte l'entrée d'un port considérable qu'il nomma Tara-Nake ¹, dont il est question dans le récit de Rutherford ². Il n'est pas encore décidé si ce hâvre est bon ou mauvais, on sait seulement qu'il reçoit une rivière qui vient de l'E. S. E., et que ses rives sont couvertes de bois d'une excellente qualité. Ce hâvre de Tara-Nake ne serait-il pas identique avec les canaux indiqués par Toupe-Koupa ?

Le cap Borell est un des quatre grands caps d'Ika-Na-Mawi, et le mont Egmont, en langue du pays *Pouke-e-Aupapa*, qui le couronne, forme un pic isolé très-remarquable ³. Les premiers navigateurs avaient cependant fort exagéré son élévation en l'assimilant au pic de Ténériffe, s'il n'a réellement que 7000 pieds, d'après les mesures de M. Simonoff. Le pays qui l'environne est plat, boisé et d'un aspect agréable. Des feux furent observés par Cook, et Marion aperçut les habitans sur la côte.

Sur la partie nord du cap Borell, une pointe terminée en pain de sucre s'avance au large, et tout auprès sont de petites îles que Cook nomma îles du Pain de Sucre. Désormais la côte fuit au N. N. E., et l'on n'en connaît rien dans une étendue de plus de vingt lieues, jusqu'à la pointe Albatros, que Cook annonce tout simplement être élevée et escarpée, en ajoutant que sur sa partie septentrionale et derrière

¹ Blossville, p. 10. — ² Rutherford, d'Ürv., III, p. 751. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 178. Deux. Voy., III, p. 344. *Idem*, V, p. 24.

une petite île, île Gannet, la côte semble former un bon mouillage ¹. Ne serait-ce pas là l'embouchure d'une grande rivière, Wai-Pa, dont la source est voisine du mont Egmont? M. de Blosseville y place le hâvre de Wai-Kato, qui est rempli de bas-fonds ², et que je renvoie plus loin au nord. La pointe Albatros est probablement aussi cette montagne que Tasman mentionne par 38° lat. S., et qu'il prit d'abord pour une île.

A dix-huit milles au nord d'Albatros-Point se trouve Woody-Head, autre pointe couverte de bois, et qui s'élève doucement de la mer jusqu'à une hauteur considérable ³; c'est derrière cette pointe que je place l'embouchure du Wai-Kato, rivière célèbre du pays, qui, au dire des habitans du nord, s'enfonce à une distance considérable dans les terres, et dont les eaux arrosent des cantons fertiles et très-peuplés ⁴. Les tribus de ces contrées jouissaient d'une haute réputation de bravoure et de férocité; long-temps en guerre avec elles, Houpa n'avait pu en obtenir la paix qu'en donnant sa fille en mariage à leur chef ⁵. Près de l'embouchure de ce fleuve est situé le pâ de Wai-Kato, qui, en 1827, sous le commandement de Kanawa, semblait être le chef-lieu des peuples de ce district ⁶. Du reste, toutes ces positions ne sont guère que conjecturales.

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 176. — ² Blosseville, p. 10. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 176. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 340, 362, 388. — ⁵ Nicholas, I, p. 394. — ⁶ D'Urville, II, p. 169.

A partir de Woody-Head, la côte d'Ika-Na-Mawi commence à courir assez régulièrement au N. N. O. jusqu'au cap Reïnga ; elle est en outre généralement occupée par des dunes de sable de l'aspect le plus triste et le plus lugubre.

Par 37° lat. S. doit se trouver l'entrée de la baie de Manoukao, qui s'enfonce fort avant dans les terres, et de concert avec le canal de Mogoïa réduit la partie N. O. d'Ika-Na-Mawi à une presqu'île qui ne tient à la partie méridionale de cette île que par un isthme de deux milles de largeur. Suivant M. de Blosseville, le bassin de Manoukao est obstrué par des bancs nombreux, et reçoit les eaux de deux rivières ¹.

M. de Blosseville, d'après la carte des missionnaires, place par 36° 38' lat. S. l'entrée de la baie de Kai-Para, qui ne serait que le confluent de quatre rivières assez considérables qui viennent se décharger sur ce point dans la mer. La première de ces rivières arrive du nord, en prolongeant la côte de près, et se nomme le Wai-Roa; la seconde, appelée le Kotamata, a sa source près du Wangari; la troisième découle de l'E. et la quatrième du S. E. ². Le hâvre de Kai-Para offre de six à seize brasses d'eau, fond de vase, mais on ne sait si l'entrée en est praticable. Ce bassin est environné de dunes hautes et sablonneuses ³.

A vingt-six lieues au N. N. O. du Kai-Para, et par 35° 32' lat. S., se trouve l'embouchure du Shouki-

¹ Blosseville, p. 9. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 404. — ³ Blosseville, p. 8 et 9.

Anga, rivière importante, et dont les rives sont bien peuplées. Il n'est pas douteux que ce canal ne soit le False-Bay de Cook ¹. Par malheur, son entrée est occupée par une barre sur laquelle il n'existe que neuf pieds d'eau à basse mer, autrement il offrirait un excellent mouillage, et d'autant plus intéressant que le cours de la rivière est navigable pour de grands navires, fort avant dans les terres ².

L'établissement de la marée sur la barre, dit M. de Blossville, est à 9^h 30', et elle marne de sept à dix pieds. A trois milles de l'embouchure et sur la rive méridionale de la rivière, on trouve le pâ de Widia. M. Marsden vante la fertilité de plusieurs sites le long du Shouki-Anga.

Depuis cet endroit jusqu'au cap Reïnga, dans un développement de soixante-quinze milles, la côte n'offre qu'une suite de dunes de sables blancs, de l'aspect le plus triste et le plus rebutant ³; le mont Ohoura seul, situé par 34° 50' lat. S., rompt l'uniformité de cette terre stérile, qui sur ce point n'a que quelques milles de largeur, ce qui réduit encore à une presque toute la partie d'Ika-Na-Mawi qui reste vers le nord.

Enfin le cap Reïnga (cap *Maria-Van-Diemen* de Tasman), situé par 34° 27' lat. S., et par 170° 16' long. E., nous ramène sur les parties les mieux connues de Ika-Na-Mawi. Nos descriptions seront désor-

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 173. — ² Blossville, p. 8. Dillon, II, p. 272. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 172 et 174.

mais beaucoup plus précises, quant à la nature de la côte et des mouillages qui s'y trouvent placés.

Avant de passer outre, nous ne dirons qu'un mot des îles Manawa-Tawi, petit groupe situé par 34° 12' lat. S. et 169° 48' long. E., et qui se compose de trois îlots accompagnés de plusieurs rochers dépouillés ¹; l'un d'eux est cependant habité et cultivé en certains endroits. L'étendue du groupe entier n'est pas de plus de six milles en longueur, suivant d'Entrecasteaux ². En langue du pays, *tawi* exprime la suite des lames qui viennent se briser à la plage, et *manawa* indique un souffle violent. La réunion de ces deux mots fait allusion à l'effet des fortes houles poussées à la plage par la tempête, et indique le ressac violent qui règne communément sur ces rochers isolés au milieu des flots ³.

Du cap Reïnga au cap Otou, la direction générale de la côte est E. $\frac{1}{4}$ N. E.; elle est escarpée et d'une hauteur médiocre. Entre Reïnga et Otahe, la terre se creuse en une espèce de baie ouverte à tous les vents de la partie du nord ⁴. Au S. O. du cap Otou se trouve une petite anse ouverte aux vents du N. O. et environnée d'une plage de sable: sur ses bords et du côté oriental est situé le village de Pakohou.

Le cap Otou ou cap Nord fait partie d'une presque île de cinq ou six milles de circonférence, nommée par les naturels Moudi-Wenoua, et qui termine au

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 168. — ² D'Entrecasteaux, I, p. 270. —
³ Grammar of New-Zealand, p. 174, 211. — ⁴ D'Urville, II, p. 190.

nord Ika-Na-Mawi, en ne tenant au reste de l'île que par un isthme étroit et sablonneux ¹. Ce cap est situé par 34° 24' lat. S., et 170° 41' long. E., et peut se voir de huit à dix lieues de distance. Un îlot situé près de sa partie orientale porte le nom de Moudi-Motou ². MM. Marsden et Nicholas ont vanté la beauté du paysage et la belle tenue des plantations aux environs du cap Nord ³.

La côte court au S. $\frac{1}{4}$ S. O. l'espace de six milles; elle creuse ensuite de manière à former une petite anse dans un endroit nommé Pa-Reïnga-Reïnga. On m'a dit qu'il s'y trouvait un bon mouillage, mais je ne sais rien de plus positif à cet égard.

Désormais la côte, jusqu'au mont Ohoura, n'est plus qu'une suite de dunes de sable d'une blancheur éblouissante, et sa concavité forme cette vaste baie que Cook nomma *Sandy-Bay*, et sur laquelle on trouve fond jusqu'à une grande distance de terre ⁴.

Immédiatement au sud du mont Ohoura, se trouve la baie Nanga-Oounou, dont le fond doit presque atteindre la côte occidentale de Ika-Na-Mawi, et qui offrirait un excellent mouillage si elle n'était ouverte aux vents du N. au N. N. E.

Une presqu'île étroite, terminée par la pointe Kari-Kari et de petites îles, sépare la baie de Nanga-Oounou de celle d'Oudou-Oudou, où Surville mouilla le

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 167. — ² D'Urville, II, p. 189. — ³ Nicholas, II, p. 210. Marsden, d'Urv., III, p. 208 et 209. — ⁴ Cook, prem. Voy., III, p. 164. D'Urville, II, p. 189.

premier ¹. Cette baie est encore moins sûre que la précédente, puisqu'elle est plus ouverte aux vents du N. E. Deux rivières navigables se déchargent sur sa côte méridionale; elle est environnée de beaux bois de construction, et ses bords sont peuplés. La pointe Surville termine cette baie à l'est.

A onze milles au S.O. $\frac{1}{4}$ O. de la pointe Surville, se trouve l'entrée de la belle baie de Wangaroa, large à peine d'un quart de mille à son ouverture, mais qui s'élargit bientôt en un vaste bassin de cinq ou six milles de longueur, où pourraient mouiller toutes sortes de navires, par six et dix brasses d'eau ². Le fond de la baie se termine par des marécages, mais au nord et au sud les côtes sont escarpées et présentent en regard l'une de l'autre deux montagnes fort remarquables. Au S. S. O. se trouve l'embouchure d'une belle rivière, qui conduisait à l'établissement qu'avaient formé les missionnaires de la société de Wesley, dans la tribu des Nga-Te-Oudou. La tribu de Georges ou Taara habitait les bords de ce fleuve, nommé dans le pays Kamimi ³; dans la partie de l'O. habitaient les Nga-Te-Po, qui furent exterminés par Shongui en 1827 ⁴. Suivant M. Nicholas, rien n'est plus pittoresque, plus admirable que la vue des sites voisins de l'entrée de Wangaroa.

La petite île Didi-Houa, située à trois milles de l'entrée de cette baie, contribue à la défendre de la

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 162. D'Urville, II, p. 193. — ² D'Urville, II, p. 194. — ³ *Cruise*, p. 158. Blosseville, p. 7. — ⁴ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 498.

houle du large, et l'on peut mouiller entre elle et la terre ¹.

A cinq ou six milles à l'est de Didi-Houa, vient un groupe d'une quinzaine d'îlots de quatre milles d'étendue; le plus grand, qui n'a pas plus de trois ou quatre milles de circuit, se nomme Motou-Kawa, et celui qui le suit, beaucoup plus petit, se nomme Panake. Tous deux sont habités; en 1795, le premier était gouverné par Tea-Wariki, et le second par son fils ².

Entre ce groupe et la terre est un canal à peine large d'un demi-mille, praticable pour de petits navires seulement. M. de Blosseville dit qu'on peut mouiller par huit ou neuf brasses sous la plus grande de ces îles.

A seize milles à l'E. $\frac{1}{4}$ S. E. de l'entrée de Wangaroa, se trouve la pointe Ngatoka-Rarangui qui peut se reconnaître à trois rochers situés sous terre. Quatre milles plus loin est le cap Wivia qui est une des pointes de l'entrée de la baie des Iles. Contre ce cap sont trois petits îlots dont le plus au large, qui porte le nom de Tiki-Tiki, n'est qu'un rocher noir, dépouillé et planté debout comme une pyramide.

La baie des Iles n'a pas moins de dix milles d'ouverture entre les deux caps Wivia et Rakau-Manga-Manga, sur une profondeur moyenne de huit milles. Ouverte comme elle l'est aux vents du N. E., elle se-

¹ *D'Urville*, II, p. 194 et 195. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 149. *Blosseville*, p. 7. *D'Urville*, II, p. 195.

rait peu sûre si les nombreuses îles et presque îles qui s'y trouvent dispersées ne formaient d'excellens mouillages pour les navires ¹.

Sur la côte du nord, se trouve la petite anse de Rangui-Hou, fort commode pour les petits navires qui s'y tiennent toujours en appareillage. Suivent les îlots de Tepahi, puis le port de Tepouna, beaucoup mieux fermé que le précédent. Sur la côte occidentale, on remarque d'abord le canal de Kidi-Kidi, impraticable aux navires, mais très-utile pour les communications en pirogue avec l'intérieur; l'île Motou-Roa avec les îlots dépouillés qui l'accompagnent à l'est, et l'entrée de la rivière Wai-Tanguï. Enfin, sur la côte du sud-est se trouvent l'embouchure du Kawa-Kawa, celle du Wai-Kadi ², une presque île fort avancée qui forme de bons mouillages sur sa côte occidentale dans les anses de Korora-Reka et Mata-Ouwi, et que termine la pointe Tapeka. L'anse de Paroa ne peut recevoir que des embarcations, mais la baie Manawa est très-sûre et fort commode pour des navires qui ne dépassent pas trois ou quatre cents tonneaux, car des bancs de sable situés devant l'entrée en interdisent l'accès à de plus forts bâtimens. Une nouvelle presque île fort étroite sépare la baie Manawa de la baie Rawiti où Marion mouilla le premier. Celle-ci forme un vaste bassin abrité des vents du large par les îles Motou-Arohia, Motou-Doua, Motou-Kiakia et une foule d'autres qui ont valu à cette baie le nom que Cook lui

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 159. — ² *Cruise*, p. 35.

donna. Enfin, une longue terre haute, aride, sauvage et abrupte, s'étend depuis ces îles jusqu'au cap Rakau.

La baie des Iles est un des points les plus peuplés de la Nouvelle-Zélande. En partant du cap Wiwia on rencontre successivement le village de Rangui-Hou, naguère commandé par Tepahi, puis par Doua-Tara, et le premier endroit où s'établirent les missionnaires; Tepouna qui appartenait à Shongui; Kidi-Kidi situé au fond du canal de ce nom appartenant au même rangatira, et chef-lieu des missions; Pahia soumis à Tekoke qui possède aussi aujourd'hui un florissant établissement; Mata-Ouwi, que gouvernait Pomare; Korora-Reka, résidence de King-George et de plusieurs Anglais, ouvriers ou marins, fixés dans ce canton ¹; Kahou-Wera, jadis commandé par Koro-Koro et Touai ², aujourd'hui abandonné; quelques cases au fond de la baie Manawa; enfin les ruines de Koro-Kawa près l'isthme de Tangata-Mate où périt Marion. Jadis on voyait aussi un village sur Motou-Doua, mais il fut ruiné la première fois par les compagnons de Marion, et dans ces derniers temps il a partagé le sort de la tribu de Paroa.

En outre on doit citer les villages de Waï-Tangui, Shiomi, Kawa-Kawa et Waï-Kadi ³, situés à quelque distance de la côte et sur les rivières ou canaux du même nom. Le Waï-Kadi se termine par une rivière nommée Waï-Kino, navigable pour des canots l'es-

¹ *D'Urville*, II, p. 224. — ² *D'Urville*, II, p. 198. — ³ *Nicholas*, I, p. 250.

pace de trois milles, et là on trouve le village où régnait Kawera-Popo en 1820 ¹. En 1829 les chefs les plus influens de la baie des Iles étaient Rewa à Kidi-Kidi, Toï-Tapou à Shiomi, et King-George à Korora-Reka.

Le cap Rakau-Manga-Manga, qui est une pointe très-haute et très-saillante en mer, a près de lui trois petits îlots en forme de coin dont le principal a reçu des naturels le nom de Kokako. Il est percé par une arcade naturelle où l'on trouve cinq brasses d'eau et sous laquelle les canots peuvent passer en temps de calme ².

Après ce cap la côte court à peu près uniformément au S. $\frac{1}{4}$ S. E. jusqu'au cap Wangari, haute, escarpée et peu accidentée. Dans cet espace de quarante milles de longueur, je citerai seulement les villages de Wanga-Maumau, Wanga-Oudou, la presqu'île Motou-Aro, et le pà Ika-Nake entouré de rochers de l'aspect le plus imposant et le plus curieux ³. Vis-à-vis ce dernier lieu, à dix milles de terre et par 35° 28' lat. S., sont les îlots inhabités et sauvages de Tawiti-Rahi; l'un d'eux vu du sud semble être une tour immense et inaccessible ⁴.

Par 35° 51' lat. S. se trouve le cap Tewara, remarquable par sa hauteur et ses pitons déchirés en forme de stalactites cylindriques. Derrière la presqu'île dont ce cap fait partie est la bonne baie de Wangari qui

¹ *Cruise*, p. 134. — ² *Cruise*, p. 207. *D'Urville*, II, p. 187. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 185 et 186, 449 et 450. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 145. *D'Urville*, II, p. 184, 185, 188.

communiqué par une passe étroite au fleuve du même nom ¹.

Le cap Tewara, avec la pointe nord de l'île Otea, forme l'entrée de la baie Shouraki qui a plus de soixante-dix milles de profondeur sur une largeur moyenne de vingt à vingt-cinq milles. Devant l'ouverture de ce golfe sont les îlots de Moko-Inou, le Fanal, le Navire, les îles élevées de Moro-Tiri et Taranga, et le rocher escarpé de Toutourou ².

Une plage basse et sablonneuse règne depuis la rivière Wangari jusqu'au cap Tokatou-Wenoua que domine un morne de médiocre hauteur ³. Ici le canal de la baie, naturellement resserré, est encore diminué en partie par l'île Shoutourou, d'environ dix milles de circuit, couverte de bois et couronnée par une cime fort élevée que l'on distingue de toutes les parties de la baie ⁴.

Entre les presqu'îles Malte-Brun et Buache, la baie Gauttier contient plusieurs îlots et sans doute de bons mouillages. Entre la presqu'île Buache et l'île Tiri-Tiri-Matangui est un canal sûr qui conduit à un vaste et beau bassin, bordé à l'ouest et au nord par une côte nue et déserte, au sud par l'île Rangui-Toto, et à l'est par les îles Motou-Tabou, Koura-Kia et Otata. La baie Tofino s'enfonce peut-être fort avant dans les terres ⁵.

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 144. *D'Urville*, II, p. 151 et suiv. —
² *D'Urville*, II, p. 144. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 143. — ⁴ *D'Urville*, II, p. 156 et suiv. — ⁵ *D'Urville*, II, p. 158.

Entre Rangui-Toto et la presque île Taka-Pouni commence le beau canal de l'Astrolabe qui court ensuite dans une étendue de vingt-cinq milles entre la côte de la grande terre et les îles de l'ouest, avant d'aboutir dans la baie Shouraki. Dans ce canal, devant l'île Rangui-Toto d'une part et l'embouchure du Mogoïa de l'autre, s'élève la petite île Koreha dont le piton conique surmonté par un cratère bien dessiné et environné de cendres et de pierres poncees annonce l'origine volcanique ¹.

Le canal du Waï-Tamata se dirige à l'ouest et débouche dans un vaste bassin séparé par des isthmes fort étroits de la mer occidentale et d'une branche du Kaï-Para ².

Le Waï-Mogoïa se dirige au sud et conduit à un isthme de deux milles seulement de large qui sépare ce canal du fond du bassin de Manoukao ³. Le canton de Tamaki s'étend sur la rive méridionale du canal de l'Astrolabe, et sa population diminue tous les jours par les incursions des peuples du Nord; MM. Marsden et Nicholas virent encore ce pays fort peuplé en 1820, et M. Cruise trouva que les femmes de ces contrées étaient supérieures à toutes celles qu'il avait vues jusqu'alors, par leurs agrémens extérieurs, l'harmonie de leur voix et la grâce de leurs mouvemens.

Ce même voyageur représente la place de Mogoïa comme n'ayant pas moins d'un mille de long sur un

¹ *Cruise*, p. 225. *D'Urville*, II, p. 163, 167. — ² *D'Urville*, II, p. 166.

— ³ *D'Urville*, II, p. 172. *Lotin*, d'Urv., II, p. 274 et suiv.

demi-mille de largeur. Sa population était considérable, ses cases plus grandes et plus ornées que partout ailleurs. Chaque famille occupait un enclos entouré de palissades; ces enclos étaient séparés par des ruelles très-propres; sur un coteau voisin et de nature volcanique était situé le pâ ou la citadelle. En février 1827 rien de tout cela n'existait plus ¹; au même endroit M. Lottin et ses compagnons n'observèrent que des huttes qui semblaient n'être que des abris temporaires.

A treize milles à l'E. S. E. du Mogoïa coule le Waï-Roa dont l'embouchure est obstruée par des bancs de sable.

La grande et verdoyante île Waï-Heka borde au nord et au nord-ouest le canal de l'Astrolabe, tandis qu'à l'est l'île Po-Noui le divise en deux branches. Celle qui coule au nord est la seule praticable pour les navires, et débouque dans la baie Shouraki près du rocher Tara-Kaï, en formant un bon mouillage sous Waï-Heka. La branche orientale est en partie occupée par l'îlot Pakii et le rocher Kara-Mouramou; des bancs obstruent le reste de ce passage ².

En 1820, un pâ existait encore sur Waï-Heka, occupé par une population considérable ³; mais l'*Astrolabe* a trouvé ces lieux déserts.

Au nord et au sud du cap Waï-Mango règne une côte, nommée Ware-Kawa, triste et en apparence peu fertile. Vers le fond du golfe, elle se termine par des

¹ *Cruise*, p. 226. — ² *D'Urville*, II, p. 177 et 178. — ³ *Cruise*, p. 217.

terrains fort bas et souvent couverts d'immenses forêts de *podocarpus* ¹. Enfin on arrive à l'embouchure de la vraie rivière Tamise de Cook, Waï-Kahourounga de *l'Astrolabe*. Cook qui remonta cette rivière à plus de dix milles dans les terres, la trouva navigable pour de petits bâtimens , et bordée de magnifiques forêts contenant les plus beaux bois de construction ². Près de l'embouchure il observa un village construit sur un banc de sable sec et environné de vases molles.

La côte E. de la baie , qui porte plus particulièrement le nom de Shouraki , est en général escarpée et inhabitée, depuis la rivière jusqu'au parallèle de 36° 51' lat. S. Là se trouve une pointe derrière laquelle s'étend un bras de mer; probablement c'est là qu'était situé un village indiqué par M. Marsden , et près de ce village doit couler la rivière Manane que remonta cet ecclésiastique , quand il traversa la presqu'île pour se rendre à la baie Mercure ³. Malheureusement à défaut d'indications précises pour les routes qu'il suivit , soit pour leur gisement , soit pour leur longueur , on ne peut guère former que des hypothèses sur ses voyages.

Au nord de cet endroit , une suite d'îles et de presqu'îles situées sous la côte de Shouraki forment de bons mouillages qui ont été fréquentés par les navires anglais. Cependant on ne possède point de détails précis sur ces localités. Plusieurs villages populeux exis-

¹ *D'Urville*, II, p. 181. — ² *Cook*, prem. Voy., II, p. 137. —

³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 422.

taient dans ce district lors du passage de M. Cruise en 1820 ¹.

La terre qui borde la baie Shouraki du côté de l'E. n'est qu'une longue presqu'île, étroite, mais fort élevée, couronnée de pitons, dont le dernier au nord est le mont Moe-Hao, et qui se termine par 36° 27' lat. S. au cap du même nom ².

A quatre milles au N. O. de ce cap gît le petit îlot de la Passe, et à neuf milles au N. N. E. de ce même cap la pointe méridionale de l'île Otea. Cette île montueuse et très-déchirée dans sa configuration ³ a vingt milles de longueur du nord au sud sur huit milles dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest. Quelques îlots sont dispersés sur sa bande occidentale : au nord elle est terminée par la pointe des Aiguilles, composée de rochers aigus et dépouillés. Au nord-est s'élève une petite île aride de quatre ou cinq milles de circuit. Un peu plus petite et tout-à-fait isolée gît une autre île, située à onze milles à l'E. S. E. du cap de la Barrière ⁴. *L'Astrolabe* n'observa aucun indice de population sur l'île Otea ; néanmoins, suivant M. Nicholas, en 1814, elle était encore la résidence d'un chef puissant nommé Koreo ⁵.

A cinq ou six milles au S. S. E. du cap Moe-Hao, l'on voit sur la côte un enfoncement désigné dans la carte de Cook sous le nom de Port-Charles ; à douze milles au S. S. E. du Port-Charles, la carte de Cook

¹ *Cruise*, p. 222. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 141. *D'Urville*, II, p. 182. — ³ *D'Urville*, II, p. 184. — ⁴ *D'Urville*, II, p. 142 et suiv. — ⁵ *Nicholas*, I, p. 390.

indique un autre enfoncement plus considérable qui serait peut-être ce port-Trial où les navires *Trial* et *Brothers* furent attaqués en 1816 par les naturels du pays ¹.

Au sud de cette dernière anse règne une pointe très-saillante, accompagnée de plusieurs îlots rapprochés de terre, que Cook nomma îles Mercure. Un groupe d'îles plus considérable, situé au nord et plus au large, mérite d'être exploré de nouveau ².

Immédiatement au sud de la pointe Mercure se trouve l'entrée de la baie Witi-Anga qui offrit un bon mouillage à Cook par cinq et six brasses d'eau. Ce navigateur trouva le pays habité, mais inculte et stérile. Il n'y observa qu'un demi-acre de terrain planté en citrouilles et patates douces. Un petit courant d'eau, qu'il nomma rivière des Huitres, coule près de l'entrée du hâvre, sur la côte méridionale; le fond de la baie se prolonge lui-même en un chenal qui pénètre fort avant dans les terres, et dans lequel se déchargent plusieurs torrens qui descendent des montagnes ³. Au commencement de l'année 1820, les habitans de cette contrée furent en grande partie exterminés par Temarangi et ses compagnons ⁴.

La côte qui vient à la suite de la baie Mercure est très-imparfaitement connue; on sait seulement, par le récit de Cook, qu'elle est peuplée et bordée d'îlots peu considérables. Par 36° 59' lat.S., et à cinq milles de la

¹ *D'Urville*, III, p. 236, 240. — ² *D'Urville*, II, p. 142. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 113, 129. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 425 et suiv.

terre, gît un groupe de rochers nus, déchirés et pointus, que ce navigateur nomma les *Aldermans* ¹.

Au S. S. E. de ces îlots, et à quinze milles de la côte, par 36° 17' lat. S., est située l'île Touhoua, qui a cinq ou six milles de circonférence ². A cinq milles au sud de la partie orientale de Touhoua s'étend la chaîne des brisans sur lesquels *l'Astrolabe* faillit périr le 16 février 1827, à la suite d'un ouragan furieux ³.

Au S. S. E. et à dix-sept milles environ de Touhoua, vient l'île Haute de Cook, devant laquelle se trouve, sur la grande terre, un cap rond et élevé. Suivant les missionnaires, précisément au sud de l'île Touhoua, existerait une baie Tauranga, dont l'entrée est fort étroite; mais en s'élargissant considérablement à l'intérieur, elle offre un très-bon mouillage pour les petits bâtimens, et ses rives sont couvertes de peuples ⁴.

A vingt-cinq milles environ et au S. E. $\frac{1}{4}$ E. de l'île Haute, doit se trouver l'île Basse de Cook, qu'il ne disait éloignée que de quatre milles de la côte. La plus grande incertitude règne sur la géographie de cette partie de la Nouvelle-Zélande; les indications de Cook sont fort vagues ⁵, et *l'Astrolabe*, tourmentée par des temps affreux qui la mirent à deux doigts de sa perte, ne put éclaircir les doutes qu'il avait laissés ⁶.

A vingt milles à l'O. N. O. du mont Edgcumbe, nous rentrons dans l'exploration de *l'Astrolabe*. De-

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 105. D'Urville, II, p. 140. — ² D'Urville, II, p. 139. — ³ D'Urville, II, p. 132. — ⁴ Revue Britannique, d'Urv., III, p. 713. — ⁵ Cook, prem. Voy., III, p. 103. — ⁶ D'Urville, II, p. 129 et suiv.

puis cet endroit, la côte offre, dans l'étendue de neuf milles, une falaise escarpée, sauvage et inhabitée; puis tout-à-coup elle fait place à un terrain bas, très-uniforme, et bordé par une belle grève de sable. Cook observa dans cet endroit de nombreux villages, bien fortifiés et entourés de palissades ¹. *L'Astrolabe*, qui prolongea cette plage à moins de deux milles de distance, ne put rien distinguer à cause de la pluie et de la brume ².

Le mont Edgecumbe est un sommet conique, situé à trois milles du rivage, et d'une élévation médiocre. Mais son isolement au milieu d'une plaine immense le rend fort remarquable. Au N. N. E. de ce mont, et à dix milles de distance, se trouve l'île Motou-Hora, qui n'a pas plus de trois milles de circuit, bien qu'elle soit dominée par un piton d'une grande hauteur; à cinq milles à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. de cette île, gît un groupe de rochers à fleur d'eau, fort dangereux; mais entre ces rochers et Motou-Hora d'une part, et la côte de l'autre, le passage est sûr par dix et quinze brasses d'eau, et il a cinq milles de largeur ³.

Au N. $\frac{1}{4}$ N. E. et à dix-huit milles de Motou-Hora, s'élève l'île Poulhia-I-Wakadi, couverte de fumées épaisses, et de quatre ou cinq milles de tour. C'est un volcan en activité, qui a été visité par les missionnaires de Pahia ⁴.

Ni Cook ni *l'Astrolabe* n'ont donné de détails

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 104. — ² D'Urville, II, p. 128 et 129. —

³ D'Urville, II, p. 127 et 128. — ⁴ D'Urville, II, p. 126, 232.

sur l'étendue de côte qui règne depuis Motou-Hora jusqu'au cap Runaway, seulement *l'Astrolabe* remarqua que, dans l'espace de vingt milles environ, cette côte est fort basse près de la mer, avec trois ou quatre plans de montagnes qui s'élèvent l'un au-dessus de l'autre dans l'intérieur ¹. Puis, quand la terre commence à courir au N. N. E., elle devient plus raide. Ces régions doivent être fort peuplées, puisque Cook vit un jour jusqu'à quarante-cinq pirogues pleines de monde qui s'avançaient à la fois sur son navire.

Le vaste enfoncement terminé à l'ouest par le cap Moe-Hao et à l'est par le cap Runaway, reçut de Cook le nom de *Plenty-Bay* ou baie d'Abondance. Ce navigateur trouva, en mars 1770, ses côtes bien peuplées, et il crut comprendre qu'elles reconnaissent les lois d'un chef puissant nommé Teratou, dont l'autorité s'étendait depuis Witi-Anga jusqu'au cap Mata-Mawi, dans une étendue de plus de quatre-vingts lieues ². Depuis dix ou douze ans, ces peuplades ont beaucoup souffert des incursions de Shongui, Koro-Koro et Pomare, et plusieurs villages naguère florissans ont complètement disparu.

Le cap Runaway, situé par 37° 33' lat. S. et 175° 48' long. E., est formé par une presqu'île élevée, presque entièrement détachée de la terre, et terminée au nord par une pointe fort déliée. A l'est, la côte est haute, escarpée, et à sept milles de distance elle offre une

¹ *D'Urville*, II, p. 127. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 293.

anse assez creuse. Sept milles encore plus loin à l'est, se dessine le cap Wanga-Parawa en pointe fortement prononcée et dirigée vers l'est. Immédiatement après, la côte fuit au sud l'espace de six milles et forme une baie assez profonde, qui porte le nom de Waï-Tepori et aux environs de laquelle Cook observa une grande population ¹. Les habitans de cette contrée passent pour être industrieux, adonnés à l'agriculture et moins guerriers que ceux du nord.

Le cap Est de Cook n'est éloigné que de huit milles de cette baie, et son véritable nom est Waï-Apou. La petite île Houana-Hokeno qui se trouve tout auprès n'est qu'un morne arrondi, stérile et inaccessible, lié au cap par une chaîne de brisans ². Le cap Waï-Apou gît par 176° 19' long. E., et par 37° 42' lat. S.

A la suite du cap Waï-Apou, la côte court au S. S. O., en formant des anses et des plages de sables par intervalles. Les terres voisines de la côte sont médiocrement élevées ³, mais elles sont dominées à l'intérieur par de hautes montagnes, parmi lesquelles on distingue la cime élancée du mont Ikau-Rangui; c'est bien certainement l'un des points culminans de Ika-Na-Mawi, et nous l'avons vu de la mer à plus de soixante-dix milles de distance ⁴.

La baie Toko-Malou, où mouilla Cook, située par 38° 9' lat. S., n'est qu'une anse assez prononcée dans

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 98. *D'Urville*, II, p. 125. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 97. *D'Urville*, II, p. 117. — ³ *D'Urville*, II, p. 114. — ⁴ *D'Urville*, II, p. 116.

la côte, mais fort peu abritée contre les vents et la houle du large ¹. Oroua était chef de ce pays en 1827. La pointe du sud de Toko-Malou se termine en une presqu'île assez saillante ².

A douze milles au sud se trouve la petite baie de Houa-Houa, qui présente un meilleur abri contre tous les vents, ceux du N. E. exceptés. Le pays environnant est pittoresque et bien peuplé. Les cochons étaient si abondans sur cette partie de la côte, qu'en 1827 on pouvait s'en procurer à discrétion pour des couteaux ou un peu de poudre. Près de la pointe sud sont deux rochers percés en arcades par les flots de la mer ³.

A huit milles de cette baie, le cap Gable, vu du large, présente l'aspect du pignon d'une maison ; à vingt milles au S. O. de ce cap vient l'entrée de la baie Taone-Roa, qui n'a pas été revue depuis Cook. Ce capitaine ne fait pas l'éloge de ce mouillage, mais il dit que le pays lui parut fort peuplé, et que le terrain s'élevait en amphithéâtre jusqu'à des montagnes fort hautes situées dans l'intérieur ⁴.

La côte, dans l'étendue de dix-huit milles au S. S. O. de la baie Taone-Roa, est escarpée et boisée. Puis on arrive à la presqu'île Tera-Kako, longue de quinze milles du nord au sud, avec une largeur moyenne de cinq milles de l'est à l'ouest. Son élévation est médiocre et son sommet se termine en un plateau très-uni, qui fit

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 88. — ² *D'Urville*, II, p. 111. — ³ *D'Urville*, II, p. 96 et suiv. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 61. *D'Urville*, II, p. 93.

donner à sa pointe orientale le nom de cap Table par Cook. A bord de *l'Astrolabe*, on fut disposé à penser que Tera-Kako pouvait être séparé de la grande terre par un canal resserré; c'est un fait à constater, toujours est-il sûr qu'elle ne peut s'y réunir que par un isthme bas et étroit ¹.

La petite île Tea-Houra, située au sud de Tera-Kako, n'en est séparée que par un canal d'une demi-lieue de large, presque entièrement barré par des brisans ².

Tea-Houra forme la pointe N. E. de la vaste baie d'Hawke, qui n'a pas moins de quarante milles d'ouverture. Les détails en sont encore inconnus, le vent n'ayant point permis à *l'Astrolabe* de suivre le rivage d'aussi près qu'on l'eût désiré, et Cook, qui paraît l'avoir prolongée de plus près, n'en a laissé qu'une description très-vague ³. On peut présumer cependant que l'anse formée entre la presqu'île Tera-Kako et la terre offrirait quelques mouillages. Dans la partie N. E. de la baie d'Hawke la terre est médiocrement élevée; elle paraît s'abaisser à l'O. et au S. O. où elle offre des sites agréablement accidentés et d'un aspect fertile. Quelque rivière considérable doit se décharger dans cette baie, et *l'Astrolabe*, par 39° 33' lat. S., crut voir une île où Cook n'indiqua qu'une presqu'île. Du reste, il est certain que la baie d'Hawke tout entière exige une

¹ *D'Urville*, II, p. 92. — ² *D'Urville*, II, p. 92. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 70 et suiv.

nouvelle exploration pour être bien connue ¹.

Le cap Mata-Mawi, situé par 39° 41' lat. S., et 174° 48' long. E., termine au S. O. la baie d'Hawke; c'est une pointe élevée, dépouillée et taillée à pic, en forme de coin posé sur le côté; deux rochers aigus et pareillement nus en sont tout voisins; des brisans se prolongent au large de sa partie septentrionale, jusqu'à près d'un mille de distance ².

Dans une étendue de onze milles, au S. S. O. de ce cap, la côte, en partie formée de grèves sablonneuses, offre un aspect assez agréable. Par 39° 51' lat. S., gît l'îlot Motou-Okoura, couronné par un pâ dont les cases sont échelonnées sur la pente du monticule; derrière cet îlot, la côte forme une crique où l'on pourrait probablement mouiller, car une pointe assez avancée la défend des vents du S. O. et du S. ⁵.

A partir de ce point, la terre continue de courir assez uniformément au S. S. O., sans offrir aucun accident remarquable; seulement, de 40° 10' à 40° 20' lat. S., elle forme une saillie peu sensible et fort émousée, qui paraît répondre au *Black-Head* de Cook. Ce capitaine vit des villages tout le long de la côte ⁴.

Par 40° 32' lat. S. gît le cap Topolo-Polo, formé par une pointe peu élevée que couronne un piton conique et d'origine évidemment volcanique. Une petite anse

¹ *D'Urville*, II, p. 89 et suiv. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 75. *D'Urville*, II, p. 89. — ³ *D'Urville*, II, p. 87 et 88. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 77. *D'Urville*, II, p. 86.

tout-à-fait ouverte aux vents du S.E. l'accompagne dans le S. ¹.

Depuis le cap Topolo-Polo, la direction de la côte devient S.O. $\frac{1}{4}$ S., pendant près de quarante-cinq milles; toujours médiocrement élevée, elle est d'ailleurs dominée par de hautes montagnes à l'intérieur. Quelquefois le rivage s'abaisse et présente des sites plus agréables ².

Castle-Point de Cook, situé par 40° 57' lat. S., est un rocher saillant en mer, presque détaché de la côte, et qui offre quelque ressemblance de loin avec un château-fort. Un îlot noir, plat et allongé, se trouve sous la côte, à un mille au nord de *Castle-Point* ³.

Treize milles plus loin, et par 41° 9' lat. S., se trouve la pointe *Tehouka-Kore*, formée par un terrain bas, boisé et habité. Sur la carte de Cook, cet endroit porte le nom de *Pointe Plate* ⁴.

De ce point jusqu'au cap *Kawa-Kawa*, dans une étendue de plus de cinquante milles, la côte court au S. O., et à l'O. S. O., sans rien offrir de particulier au navigateur. Les montagnes s'élèvent à mesure qu'on se rapproche du cap *Kawa-Kawa*, et le rivage n'est qu'une lisière étroite d'un terrain bas, où se distinguent çà et là quelques fumées ⁵. Partout la mer brise avec force sur cette plage uniforme ⁶.

Après avoir parcouru toutes les côtes de la Nou-

¹ *D'Urville*, II, p. 85. — ² *D'Urville*, II, p. 84. — ³ *D'Urville*, II, p. 84. — ⁴ *D'Urville*, II, p. 83. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 215. — ⁶ *D'Urville*, II, p. 81.

velle-Zélande, nous allons maintenant exposer le peu que l'on connaît de la topographie intérieure de Ika-Na-Mawi, car tout est encore inconnu dans Tavaï-Pounamou. Il faut même convenir que les données que nous possédons sur la première de ces deux îles sont encore bien vagues et bien incomplètes ; cependant nous nous empressons de les consigner : notre travail aura du moins le mérite d'être le premier, et peut-être déterminera-t-il d'autres voyageurs à le perfectionner en fixant leur attention sur une matière qu'ils auraient pu négliger sans ce précédent.

En partant du nord, on voit que les environs de Moudi-Wenoua sont habités et contiennent plusieurs villages ; mais Pakohou, près du cap Otou, est le seul dont le nom soit parvenu à notre connaissance. Les sables stériles qui viennent au S. E., et qui bordent Sandy-Bay, doivent être déserts. La tribu commandée par le puissant Poro habite probablement les bords de la baie Nanga-Ounou.

Les bords de la baie de Wangaroa étaient occupés par deux peuplades peu importantes ; les Nga-Te-Po au N. O., et les Nga-Te-Oudou au S. E. La première fut exterminée en 1827 par Shongui, qui prit possession de ce territoire, et à la même époque les Nga-Te-Oudou quittèrent leur résidence pour chercher un asile parmi leurs alliés de la rivière Shouki-Anga.

Le Shouki-Anga, qui se jette sur la côte occidentale, est une rivière considérable, dont le cours se dirige du N. E. au S. O., et dont les rives sont occupées

par diverses tribus : ces tribus sont cantonnées dans plusieurs villages dont je vais donner les noms d'après M. Marsden.

A trois ou quatre milles de l'embouchure, et sur la rive gauche du fleuve, est le village de Widia, situé dans une riche et fertile vallée. Mou-Ina le gouvernait en 1819, et Temanguina, prêtre des pointes du Shouki-Anga, y résidait ¹.

A huit ou neuf milles plus loin, on rencontre le village de Widi-Nake, situé au fond d'une crique d'eau salée qui se jette dans la rivière ; derrière sont de hautes montagnes. Aux environs l'on voyait encore un autre beau village, au milieu d'une riche et grande vallée, et près d'une chute d'eau de vingt pieds de hauteur. Là demeurait, en 1819, le chef de la tribu, et M. Marsden compta dans cet endroit une centaine d'enfans en âge de recevoir l'instruction ².

Le village de Witi-Waï-Iti git à dix milles environ plus loin sur les bords de la rivière. Le chef de cet endroit était Tara-Heka, et son pâ était situé sur un piton d'où l'on avait une vue, magnifique du Shouki-Anga et des alentours ³.

Près de Witi-Waï-Iti, une rivière venant du sud, et qui se nomme Pounake-Tere, se jette dans le Shouki-Anga. Plusieurs villages sont situés sur les bords du Pounake-Tere, entre autres ceux d'Otaïti et de Ranguï-Waka-Taka. La rivière est belle, et serait naviga-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 339. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 343 et suiv. — ³ Marsden, d'Urv., III, p. 349.

ble pour de petits navires. M. Marsden y observa de nombreux champs de patates ¹.

A quelque distance au-dessus de Witi-Wai-Iti, il paraît que le Shouki-Anga se divise en deux branches, dont l'une se dirige au nord, et conduirait au village de Tepapa que commandait Patou-One. Ce chef s'occupait avec zèle de la culture du blé ².

Au confluent des deux rivières est une petite île, dont la surface n'est que d'une acre, et qui contient cependant un petit village rempli d'habitans.

L'autre branche, qui court au N. E., mène aux villages de Karaka et de Houta-Koura, commandés en 1819, le premier par Ware-Madou, et le second par Moudi-Wai. Karaka est situé au pied de hautes montagnes couvertes de bois, qui séparent le district du Shouki-Anga de celui du Wai-Mate. Houta-Koura est un endroit populeux situé dans une fertile vallée ³.

A l'est du Shouki-Anga, et dans l'intérieur des terres, vient le territoire de Wai-Mate, naguère soumis à Shongui, et défendu par un pà très-fortifié. A deux ou trois milles de Wai-Mate, le fameux lac Maupere déploie ses eaux tranquilles dans une étendue de huit à dix milles de circuit; il est très-poissonneux et nourrit beaucoup de canards sauvages. Le Kidi-Kidi n'en passe qu'à deux ou trois milles et en découle peut-être ⁴. A mi-chemin du lac, à Wai-Mate,

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 351. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 355.
— ³ Marsden, d'Urv., III, p. 336 et suiv. — ⁴ Nicholas, I, p. 346.
Marsden, d'Urv., III, p. 166. Butler, d'Urv., III, p. 399.

est un hameau qui appartenait aussi à Shongui, et qui était entouré de cultures.

Sur la route de Wai-Mate à Kidi-Kidi, et à deux ou trois milles du premier pâ, se trouvait le village de Tareha, situé sur les bords d'un cours d'eau douce, et environné de plantations ¹.

Enfin Kidi-Kidi, établi près d'une belle cascade d'eau douce ², est situé sur la côte orientale, au fond d'une crique d'eau salée. Sur les bords du canal est le village de Motou-Iti, que commandait le chef Shou-raki.

La reconnaissance de Cook, qu'il nous a fallu adopter pour esquisser sur notre carte la côte occidentale de Ika-Na-Mawi, ne donne que trente-un milles de largeur à cette île, devant Kidi-Kidi. Cependant les distances données par M. Marsden assigneraient une bien plus grande étendue à ces contrées. Sans doute la fatigue, les privations et les mauvais chemins que cet ecclésiastique eut à parcourir, lui firent trouver la route deux ou trois fois plus longue qu'elle ne l'était réellement. En général, pour placer les lieux qu'il indique, j'ai été obligé de réduire les évaluations itinéraires de M. Marsden dans le rapport de cinq à deux.

Dans le S. O. de Kidi-Kidi, et à une vingtaine de milles, commence le territoire de Tac-Ame, qui contient plusieurs villages. L'un d'eux est situé près d'une très-haute montagne nommée Pouke-Nouï, et Tou-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 164. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 162.

hou en était le chef. Temarangi commandait dans un autre endroit ¹. Le territoire de Tac-Ame, qui paraît s'étendre jusqu'aux environs de Wangari, est en général fertile, boisé et bien arrosé. On y rencontre un espace couvert de traces volcaniques toutes récentes, et l'on y voit une source d'eau chaude d'une teinte rougeâtre, et d'où s'exhalent des vapeurs qui répandent une odeur sulfureuse. A trois ou quatre milles de cette source est un lac, dont les eaux de couleur blanchâtre sont chargées de matières bitumineuses. Tout à l'entour le sol offre un aspect stérile et tourmenté, comme on le remarque communément dans le voisinage des volcans en activité. Grand nombre de pierres semblent avoir subi une sorte de vitrification ².

Près de Kidi-Kidi est le village d'Okoura, commandé par Waï-Tarou ³. A deux ou trois milles de Pahia est celui de Waï-Tangui, situé sur la rivière de ce nom, et dont Waraki était le chef en 1815 ⁴.

J'ai déjà parlé des villages situés sur les bords du Kaï-Para et du Shouraki; il ne me reste plus à mentionner que le village de Te-Poua-Rahi situé, suivant M. Marsden, à quelques milles dans l'intérieur, sur la côte Shouraki, et qui domine par sa position le beau bassin de ce nom.

C'est d'après M. de Blosseville que j'ai indiqué le lac Roto-Doua, n'ayant point d'autorité suffisante

¹ *Nicholas*, II, p. 80. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 375 et suiv. —
³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 365. — ⁴ *Kendall*, d'Urv., III, p. 231.

pour le placer ailleurs. Cependant je crois fort qu'il doit être plus voisin de la côte, autrement les guerriers de la baie des Iles n'auraient guère pu s'enfoncer aussi avant dans les terres pour aller massacrer ses habitans. Ce lac avait, dit M. Blossville, de soixante à soixante-dix milles de circonférence, ce qui est probablement exagéré; sa profondeur est de vingt à vingt-six brasses, ses eaux sont douces, alimentées par une dizaine de rivières et par une source d'eau chaude placée au N. E. La petite île Mokoïa, située au milieu de ce bassin, a trois milles dans sa plus grande étendue. Enfin, au sud du lac, s'élèvent plusieurs collines volcanisées, au pied desquelles l'eau bouillonne souvent¹. Ces faits, joints aux diverses observations que nous avons déjà citées touchant la baie Inutile, l'île Pouhia-I-Wakadi, et le canton de Tac-Ame, annoncent que Ika-Na-Mawi a fréquemment éprouvé l'action des volcans.

Tout le reste d'Ika-Na-Mawi est encore inconnu, et du premier coup-d'œil on voit que c'est la partie la plus considérable; c'est une belle carrière à explorer, et il y a de quoi tenter des voyageurs curieux et déterminés. Le plus difficile est de se faire transporter sur les lieux; une fois qu'on s'y trouvera, il restera peu d'obstacles à surmonter. Les Zélandais sont naturellement hospitaliers, et l'expérience de MM. Marsden, Nicholas, Cruise, Cunningham, et des divers missionnaires qui ont visité ce pays, démontrent qu'on

¹ Blossville, p. 1.

peut voyager au milieu des anthropophages de la Nouvelle-Zélande avec autant et plus de sécurité qu'on ne le ferait aujourd'hui en certaines contrées de l'Europe.

CHAPITRE XIX.

DES HABITANS DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.



I.

RAPPORT PHYSIQUE.

Les voyageurs qui visitèrent ces grandes îles australes remarquèrent sans peine dans leur population deux variétés assez distinctes. Les individus qui appartiennent à l'une de ces variétés sont des hommes bien faits, d'une taille élevée, qui dépasse souvent cinq pieds quatre pouces. Leur teint n'est guère plus foncé en couleur que celui d'un Sicilien ou d'un Espagnol très-brun; leurs cheveux sont longs, plats, lisses et quelquefois châains, leurs yeux sont grands et bien fendus; enfin ils ont peu de poil sur le corps. Deux races.

Les hommes de l'autre variété sont plus petits, plus trapus, et généralement plus larges de carrure; leur couleur est aussi foncée que celle des mulâtres, et souvent bien davantage; ils ont des cheveux crépus, une barbe frisée; enfin leurs yeux sont plus petits,

plus perçans, et toutes les parties de leur corps sont beaucoup plus velues ¹.

Les assertions de Touai et de quelques autres naturels m'avaient porté à croire, en 1824, que la variété de couleur foncée était plus répandue dans les contrées méridionales, tandis que les individus d'un teint plus clair étaient plutôt affectés à la partie nord d'Ika-Na-Mawi. Le voyage de l'*Astrolabe* m'a prouvé que j'étais dans l'erreur; nous avons trouvé sur les bords de la baie Tasman, par 41° lat. S., des naturels tout aussi blancs, tout aussi bien faits qu'à la baie des Iles. Les habitans de Houa-Houa ne le cédaient non plus en aucune manière, sous les rapports physiques, à ceux des contrées plus septentrionales.

Loin de partager l'opinion de Crozet ² touchant l'origine de ces deux races, je crois au contraire que la race des individus plus foncés en couleur est celle des véritables *aborigènes* (Ἀὐτόχθονες) du pays, de ceux au moins qui y ont paru les premiers. Les blancs sont de la race des conquérans, et sont arrivés beaucoup plus tard dans ces contrées. Cette opinion, du reste, se rattache à un système particulier sur la population des îles de l'Océanie, que je compte développer plus amplement lorsque je m'occuperai de ce sujet à la suite du voyage proprement dit ³.

Du mélange continuel de ces deux races, on sent bien qu'il a dû résulter une foule de nuances diverses

¹ D'Urville, II, p. 25, 26. Sainson, d'Urv., II, p. 250. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 722. — ² Crozet, d'Urv., III, p. 52. — ³ Voyez la note à la fin du volume.

dans la constitution, le teint et les caractères physiques des habitans de la Nouvelle-Zélande. Ce sera une de ces nuances, sans doute celle qui participait à peu près également des deux races primitives, que Crozet crut devoir signaler comme une troisième espèce d'hommes vraiment distincte, d'autant plus qu'il nous a semblé exagérer les caractères des races blanche et noire.

Du reste, nous convenons avec ce navigateur que tous ces insulaires sont généralement beaux, bien pris dans leur taille, doués par la nature de membres vigoureux et bien proportionnés. Tous ont les dents superbes, les mains fortes, la voix haute, et le ventre peu proéminent ¹.

Conformation
générale.

Le caractère de leur figure est presque aussi varié que celui des Européens, et comme l'observe M. Quoy, nous nous plaisions, à bord de *l'Astrolabe*, à leur trouver des ressemblances avec les grands hommes de l'antiquité. Plusieurs, comme le dit M. Sainson, présentent ce type de figure qu'on remarque si communément dans la race juive ²; peut-être aussi leur manière de disposer la barbe contribue-t-elle à leur donner cette ressemblance.

Il n'est pas douteux que la coutume qu'ont prise

¹ Crozet, d'Urv., III, p. 52. Cook, prem. Voy., III, p. 261. Deux. Voy., III, p. 365. Trois. Voy., I, p. 196, 197. D'Urville, III, p. 18. Savage, p. 16. Nicholas, d'Urv., III, p. 585, 595, 613. Croise, p. 7. D'Urville, III, p. 657. Gaimard, d'Urv., II, p. 275. Quoy, d'Urv., II, p. 283. Revue Britannique, d'Urv., III, p. 722. — ² Sainson, d'Urv., II, p. 250.

ces insulaires de s'enduire le corps et le visage d'huile de poisson et d'ocre, jointe à leur exposition habituelle aux intempéries de l'air, ne fasse, à la longue, contracter à leur peau une couleur plus foncée qu'elle ne le serait s'ils suivaient les mœurs européennes. Crozet avait déjà observé, en 1773, un jeune homme d'un teint très-clair, et une jeune fille aussi blanche qu'une Française. Moi-même, en 1824, je remarquai une jeune fille de chef qui eût fort bien pu passer pour une Espagnole médiocrement brune. M. Cruise a vu des hommes avec les cheveux rouges ¹.

Femmes.

Les femmes sont loin d'être aussi bien que les hommes; elles sont, en général, proportionnellement courtes et ramassées dans leur taille; elles ont les cuisses et les jambes fort grosses, les seins très-forts, et les traits du visage sans expression ². En outre, les privations qu'elles ont à subir à la fin de leur grossesse, et les épreuves cruelles auxquelles elles sont exposées au moment de leurs couches ³, font disparaître, dès leur premier enfant, le peu de fraîcheur et d'attraits qu'elles pouvaient avoir étant filles. Sous ce rapport, les jeunes esclaves sont en général plus favorisées que les femmes des chefs, et cela tient probablement à ce qu'elles sont beaucoup moins sujettes à avoir des enfans. Quelques-unes parmi elles, par leurs traits réguliers et gracieux, leurs longs cheveux noirs, leurs yeux vifs et pleins d'expression,

¹ *Cruise*, p. 308. — ² *Cook*, deux. *Voy.*, I, p. 250. *Forster*, d'Urv., III, p. 22. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 196.

leur pétulance et leur enjouement, pourraient passer pour fort agréables, en dépit de leur teint foncé et de leur tatouage ¹. M. Nicholas a fait un grand éloge des grâces et des attraits des deux belles-sœurs de Doua-Tara ².

Bien que ces insulaires soient exposés aux plus étranges vicissitudes de température, proportion gardée, ils n'éprouvent pas plus de maladies, peut-être même ils en éprouvent moins que les Européens ³. Celles auxquelles ils sont le plus sujets, sont les douleurs d'entrailles, les maux de tête et les maux d'yeux ⁴, les catarrhes, les marasmes ⁵, les pustules suppurantes ⁶, les phthisies et diverses espèces de fièvres ⁷. Les Européens leur ont apporté la maladie vénérienne, qui cause souvent de grands ravages chez eux ⁸.

Maladies.

Crozet convient qu'il n'avait observé à son arrivée à la Nouvelle-Zelande aucune trace de ce mal funeste, et que les matelots français durent le communiquer aux naturels ⁹; mais il est indubitable que les habitans du détroit de Cook furent redevables de ce fléau aux marins anglais. Ainsi les deux nations n'ont rien à se reprocher à ce sujet ¹⁰.

¹ Crozet, d'Urv., III, p. 53. Savage, p. 18. *Cruise*, d'Urv., III, p. 659. Gaimard, d'Urv., II, p. 275. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 723. — ² Nicholas, d'Urv., III, p. 592. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 280. Deux Voy., III, p. 372. — ⁴ Kendall, d'Urv., III, p. 229. Nicholas, d'Urv., III, p. 620. *Cruise*, d'Urv., III, p. 658. — ⁵ Blossville, d'Urv., III, p. 697. — ⁶ Lesson, Voyage médical, p. 118. — ⁷ *Cruise*, d'Urv., III, p. 669. — ⁸ Cook, deux. Voy., I, p. 276 et suiv. Trois. Voy., I, p. 179. Savage, p. 90. *Cruise*, d'Urv., III, p. 663. — ⁹ Crozet, d'Urv., III, p. 54. — ¹⁰ Forster, Cook, deux. Voy., I, p. 276 et suiv.

Les superstitions des naturels touchant la cause des maladies, et le traitement qu'ils font subir aux malades, quand le mal est arrivé à un certain degré d'intensité, ne leur permettent presque jamais d'en échapper.

Longévité.

Ces hommes sont sujets à une foule de privations; cependant, contre l'ordinaire de ce qu'on observe parmi les nations sauvages, ils parviennent souvent à une grande vieillesse¹. Dans ce cas, leurs facultés se conservent d'une manière étonnante; leurs cheveux ne tombent point et blanchissent très-peu²; leurs dents s'usent plus qu'elles ne se gâtent, et les rides de l'âge se cachent sous les dessins du tatouage. Plusieurs de ces avantages paraissent tenir à la salubrité du climat, qui a été souvent remarquée³.

II.

CARACTÈRE.

Préventions
des Européens.

Les premiers voyageurs nous ont représenté les Nouveaux-Zélandais sous des couleurs peu flatteuses, et l'on doit convenir que ceux-ci y ont donné souvent lieu; mais cela a tenu principalement à la conduite des Européens eux-mêmes envers ces enfans de la nature⁴; à leurs mauvais procédés, surtout à leur igno-

¹ *Crozet*, d'Urv., III, p. 53. *Cook*, prem. Voy., III, p. 281. *Savage*, p. 17. *Nicholas*, II, p. 38. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 696. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 658. — ³ *Savage*, p. 88. — ⁴ *Cook*, deux. Voy., I, p. 252. III, p. 360. *Surville*, d'Urv., III, p. 28 et suiv. *Savage*, p. 89. *Nicholas*, II, p. 162. *D'Urville*, III, p. 577. *Kendall*, d'Urv., III, p. 122. *Marsden*, d'Urv., III, p. 109 et suiv. — p. 213. — p. 369. *Cruise*, d'Urv., III, p. 671. *D'Urville*, III, p. 673.

rance complète des coutumes et des usages de leurs hôtes. Ainsi, quand les Nouveaux-Zélandais reçoivent la visite de personnes étrangères, ils ont coutume de les accueillir par une sorte de parade militaire, qui ressemble plutôt à un défi ou à une provocation qu'à toute autre chose. Forster nous en cite un exemple fort remarquable dans la visite que le chef Teï-Ratou rendit à Cook à Totara-Nouï ¹. Alors il est de rigueur que les étrangers rendent cette espèce de salut avant que d'en venir, de chaque côté, à une libre communication ².

Loin de se conformer à cet usage, les Européens ne répondaient souvent à cette cérémonie, qu'ils prenaient pour une insulte, que par des boulets, ou du moins par des balles. Si quelque naturel succombait dans la lutte, ses parens et ses amis étaient obligés, par les lois de l'honneur et de la religion, de sacrifier à leur tour des Européens pour apaiser l'esprit du mort ³.

Qu'on joigne à cela toutes les occasions où les Européens pouvaient, sans même s'en douter, offenser ces insulaires dans leurs opinions religieuses, et l'on se fera une idée des suites funestes qui pouvaient en résulter ⁴. De là, sans doute, les catastrophes sanglantes qui signalèrent souvent l'apparition des blancs dans ces climats; de là l'opinion de barbarie, de féro-

¹ Cook, deux. Voy., I, p. 261. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 182, 289. Deux. Voy., I, p. 260. *Cruise*, p. 114. — ³ *Savage*, p. 89. — ⁴ *D'Urville*, II, p. 217.

cité et de perfidie , qui resta si long-temps attachée au caractère du Nouveau-Zélandais ¹.

Les quatre attentats les plus graves qu'on ait pu reprocher à ces peuples peuvent se justifier, ou du moins s'excuser jusqu'à un certain degré. L'attaque des naturels contre les compagnons de Tasman , dans laquelle périrent quatre Hollandais , eut certainement pour motifs l'ignorance et la défiance où se trouvaient les insulaires sur les intentions et même sur la nature de leurs hôtes. Il est très-probable qu'ils les prirent pour des esprits malfaisans et ennemis , surtout quand ils virent que ces étrangers ne répondaient point à leurs saluts et à leurs questions ².

Le massacre des dix matelots de Furneaux , dans le canal de la Reine-Charlotte, fut occasioné par un malentendu , dans lequel les Anglais eurent peut-être les premiers torts ; au moins montrèrent-ils beaucoup d'imprudence dans cette circonstance ³.

Quant à la mort funeste de Marion et de ses compagnons , il est indubitable que la conduite inique de Surville envers Nagui-Nouï en fut la première cause ⁴, surtout si, comme les habitans de la baie des Iles s'accordent à le dire aujourd'hui, Tekouri, l'auteur de ce massacre , était le compatriote et peut-être le parent de Nagui-Nouï. N'est-il pas possible aussi que quelque acte de violence inconnu commis par les Fran-

¹ *Dillon*, I, p. 223. — ² *Tasman*, d'Urv., III, p. 8 et suiv. — ³ *Cook*, deux. Voy., IV, p. 146. *Trois. Voy.*, I, p. 162 et suiv. — ⁴ *Surville*, d'Urv., III, p. 28 et suiv. *Crozet*, d'Urv., III, p. 41 et suiv.

çais ait en outre provoqué ces affreuses représailles de la part des sauvages ¹?

Il est bien avéré aujourd'hui que le désastre du *Boyd* fut causé par la conduite imprudente du capitaine Thompson, et par ses violences envers Taara ou Georges, fils du principal chef de Wangaroa. La vengeance des naturels occasiona la mort de Thompson et de tous ses compagnons ².

Nous pourrions encore citer la conduite infâme des capitaines du *Jefferson* et du *King-George* à l'égard de l'ariki Tara et de sa femme ³, du capitaine du *Parramatta* envers les habitans de la baie des Iles ⁴, et des pirates qui enlevèrent *le Venus* envers diverses tribus de la Nouvelle-Zélande ⁵.

Malgré les préventions fâcheuses qui régnaient dès lors contre les Nouveaux-Zélandais, on voit Banks, Forster et Anderson rendre successivement justice à leurs bonnes qualités, tout en mentionnant leurs défauts. Le premier dit que ces hommes lui ont paru être d'un caractère doux et affable, et il vante leurs bons procédés à l'égard les uns des autres, entre alliés et amis bien entendu ⁶. Forster dit positivement que cette nation est hospitalière et généreuse, qu'elle

Moral.

¹ Cook, deux. Voy., III, p. 357. Marsden, d'Urv., III, p. 372. D'Urville, II, p. 237. Gaimard, d'Urv., II, p. 280. Quoy, d'Urv., II, p. 286. Dillon, d'Urv., III, p. 705. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 111, 112, 150. Nicholas, d'Urv., III, p. 588 et suiv. Dillon, I, p. 214 et suiv. — ³ Nicholas, II, p. 164. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 111, 113, 140 et suiv. — ⁵ Marsden, d'Urv., III, p. 183. — ⁶ Cook, prem. Voy., III, p. 162.

connaît les sentimens de bienfaisance et d'humanité, que les guerriers y sont intrépides et hardis, et qu'en général les individus ont un jugement sain, du goût et de l'industrie ¹. Enfin, Anderson fait remarquer la vive affection qu'ils portent à leurs parens et à leurs amis, et les marques de sensibilité qu'ils donnent lorsqu'ils viennent à les perdre ².

Les communications fréquentes que les Européens ont eues avec ces contrées depuis une quarantaine d'années, surtout les voyages de M. Marsden et les rapports des missionnaires ont fait connaître d'une manière plus positive le caractère de ces insulaires ³. Tous s'accordent à dire que si les Nouveaux-Zélandais sont fiers, orgueilleux, jaloux les uns des autres, très-irritables, terribles et implacables dans leurs vengeances ⁴; ils sont cependant sensibles ⁵, généreux, sincères, probes ⁶, hospitaliers ⁷, amis fidèles ⁸, dévoués et constans, et surtout parens tendres et affectueux ⁹. M. Nicholas dit en propres termes que, dans les relations privées, il n'est pas d'homme plus aimant que le Nouveau-Zélandais ¹⁰, et il vante leur bonne foi entre gens de la même tribu ¹¹.

¹ *Cook*, deux. Voy., I, p. 279. II, p. 125. — ² *Anderson*, d'Urv., III, p. 24. — ³ *Savage*, p. 3. — ⁴ *Cook*, deux. Voy., III, p. 353. Trois. Voy., I, p. 204. — ⁵ *Savage*, p. 37, 38. — ⁶ *Nicholas*, I, p. 246. — ⁷ *Cook*, prem. Voy., III, p. 266. *Crozet*, d'Urv., III, p. 36, 37. — ⁸ *Collins*, d'Urv., III, p. 84. — ⁹ *Savage*, p. 43. *Nicholas*, I, p. 186. D'Urv., III, p. 632. *Marsden*, d'Urv., III, p. 213, 241. *Davis*, d'Urv., III, p. 486. *W. Fyfe*, d'Urv., III, p. 542. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 696. *New-Zealanders*, d'Urv., III, p. 771. — ¹⁰ *Nicholas*, II, p. 306. — ¹¹ *Nicholas*, II, p. 39.

Tout cela doit s'entendre particulièrement des hommes de la classe des rangatiras : car ceux du peuple, par une suite naturelle de leur position dépendante, sont plus avides, plus dissimulés, et se portent plus facilement à des actions criminelles pour satisfaire leurs penchans.

Bien que ces hommes soient généralement doux, honnêtes, obligeans et même complaisans dans leurs relations habituelles, ils s'emportent facilement, et dans ces momens on les voit passer tout-à-coup à des transports de colère et de rage qui semblent leur ôter entièrement l'usage de leur raison ¹. Cela arrive surtout lorsque leur vanité est blessée ou qu'ils croient leur dignité offensée. Cependant, quelque redoutables qu'ils paraissent dans ces occasions, il est rare qu'ils se portent à des voies de fait; surtout si l'on oppose à leur rage beaucoup de calme et de sang-froid ². Alors ils s'apaisent rapidement et se montrent aussi doux, aussi paisibles qu'ils étaient turbulens l'instant d'auparavant ³. Ces transitions sont si subites, si étonnantes, que l'on serait tenté de croire que leur fureur n'est souvent qu'artificielle ⁴, et qu'ils n'en font la démonstration que pour sonder le courage de leur ennemi, et voir quelle impression leurs menaces pourront opérer sur son cœur. Eux-mêmes sont les premiers à vous dire en riant que toutes leurs provocations et

Colère.

¹ *Cruise*, p. 170. — ² *Cook*, deux. *Voy.*, III, p. 365. *Cruise*, p. 317. *Madame Willian's*, d'Urv., III, p. 492 et suiv. *New-Zealanders*, d'Urv., III, p. 768. — ³ *Nicholas*, I, p. 185. — ⁴ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 579.

leurs insultes n'étaient que *angaraka*, plaisanterie, et à vous assurer qu'ils n'avaient aucune intention hostile.

Il est nécessaire que les Européens qui ont affaire à ces naturels connaissent cette disposition de leur caractère, afin d'agir en conséquence. Les missionnaires nous ont cité une foule d'exemples de ces fureurs soudaines et éphémères, et ils ont appris à ne pas y attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent. Je n'en citerai qu'un seul cas dont j'ai été moi-même témoin.

En 1824, nous ramenions de Sydney dans sa patrie Tai-Wanga, petit-neveu de Shongui. Ce jeune homme était gai et facétieux ; ses plaisanteries et ses grimaces amusaient beaucoup les gens de l'équipage, qui se plaisaient quelquefois à lui faire des niches. Cela réussit durant un temps, mais un matelot s'étant avisé de saupoudrer de farine un vieil habit que ce naturel rapportait de Port-Jackson, et qui lui servait à faire le *gentleman*, cette espièglerie le mit dans une colère épouvantable. Dans sa rage, il s'arrachait les cheveux, trépidait, proférait mille menaces, et pleurait comme un enfant ; il finit par lancer son habit à la mer. J'eus connaissance du désespoir de Tai-Wanga, je le fis appeler, et le questionnai : il me répondit qu'il n'était pas juste de le traiter ainsi, attendu qu'il était rangatira de naissance, que c'était bon pour son compagnon Pahi qui n'était qu'un esclave ; et qu'à son arrivée chez lui il se vengerait de ces insultes. Je tâchai de l'apaiser, et défendis sévèrement aux matelots de le molester davantage. Mais ce qui consola le mieux le pauvre

Tai-Wanga, ce fut de recevoir une bonne capote grise qu'il endossa à l'instant même pour remplacer son vieil habit : car il sécha sur-le-champ ses larmes, et reprit toute sa bonne humeur. Ce naturel avait conçu beaucoup d'affection pour moi ; comme j'avais témoigné le désir de faire une longue incursion dans l'intérieur, il s'était offert à me servir de guide et d'ôtage parmi ses compatriotes. Il revint même deux ou trois fois à bord, malgré la distance de Kidi-Kidi au mouillage, pour me renouveler ses offres de services ; mais des raisons particulières m'empêchèrent d'exécuter mon projet.

Ces hommes montrent beaucoup de courage ¹ dans les combats ; ils savent affronter la mort avec intrépidité ², et, bien qu'ils soient convaincus que les résultats les plus ordinaires de ces guerres sont pour eux d'être tués et dévorés par leurs ennemis, ils savent envisager de sang-froid cet instant fatal, et ils en parlent entre eux comme d'une chose assez naturelle ³.

La vengeance a pour eux les plus grands attrait, et ce sentiment est même fondé sur des idées superstitieuses de l'ordre le plus extraordinaire : cependant, on les voit quelquefois se montrer généreux envers leurs ennemis vaincus.

Générosité.

Ainsi, malgré les insultes graves qu'il en avait reçues, Temarangai pardonne à Warou, lui rend sa femme et ses enfans tombés en son pouvoir, et fait

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 52. *Savage*, p. 17. — ² Cook, deux. Voy., V, p. 282. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 444.

même présent à son ennemi d'un fusil pour le consoler de la mort de son père ¹.

Koro-Koro, si violent de son naturel, si passionné pour les combats, afin de célébrer le retour de son frère Touai dans sa patrie, suspend sa vengeance contre deux chefs du Shouraki qui avaient tué un de ses parents ².

Le féroce Taara, altéré de sang et de carnage, et consommant la ruine du *Boyd* et de son équipage, se souvient néanmoins des bons procédés d'un jeune mousse à son égard; il l'accueille et lui conserve la vie ³.

Un chef du Shouraki avait fait prisonniers deux fils de Pomaré et deux autres personnages importants de leur tribu, dont il avait eu beaucoup à se plaindre. Peu de temps après, il leur rendit la liberté; et leur fournit même une pirogue pour retourner chez eux ⁴. La paix cependant ne fut point une condition de cette faveur, ce chef savait en outre que par cette action il allait renforcer le nombre de ses ennemis.

Touai me montra un jour un prisonnier qu'il avait ramené d'une de ses expéditions vers les contrées méridionales, c'était un personnage de distinction dans sa tribu. Au lieu de le tuer, comme il en avait le droit, Touai lui avait donné une femme et une maison, et cet homme était en quelque sorte devenu l'agent de Touai dans ses affaires de commerce avec les Européens.

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 428. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 278. — ³ Nicholas, d'Urv., III, p. 591. — ⁴ Dillon, d'Urv., III, p. 703, 709.

La confiance des Zélandais dans la parole de leurs ennemis a quelque chose de noble, et prouve qu'ils ont une idée positive du droit des gens ¹. Kahoura, chef des guerriers qui avaient tué les marins de Furneaux, n'hésite pas à se mettre à la discrétion de Cook, et se repose sur le pardon que ce navigateur lui accorde ². On voit Temarangai marcher seul, sans crainte et sans défiance à la suite de M. Marsden, au milieu de peuplades où il venait de porter le fer et le feu, et qui avaient toutes sortes de motifs pour se venger de lui ³. Les chefs de Wangaroa, coupables du meurtre des Anglais du *Boyd*, osent se rendre à l'invitation de M. Marsden et l'accompagner sur son navire ⁴.

Ces insulaires aiment souvent à rire; leur esprit est porté à la plaisanterie, et l'un de leurs plus grands amusemens est de copier dans leurs gestes la tournure et les manières des Européens, ce qu'ils font d'une façon très-comique et avec un véritable talent ⁵.

Toutefois leur extérieur est habituellement sérieux, grave et réfléchi; on ne retrouve pas chez eux cette mobilité, cette légèreté qui semblent caractériser la plupart des sauvages des îles de l'Océanie, particulièrement ceux de Taïti. Les Zélandais sont actifs, industrieux ⁶, susceptibles de constance et d'application ⁷. On les voit quelquefois poursuivre leurs pro-

¹ Cook, deux. Voy., III, p. 350. — ² Cook, trois. Voy., I, p. 169 et suiv. — ³ Marsden, d'Urv., III, p. 420 et suiv. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 154. — ⁵ Savage, d'Urv., III, p. 784. *Cruise*, p. 13. — ⁶ *Nicholas*, II, p. 50. — ⁷ Marsden, d'Urv., III, p. 131.

jets durant des années entières , travailler pendant tout ce temps à se procurer les moyens de réussir ; enfin les mettre à exécution au moment où ils sembleraient les avoir oubliés depuis long-temps.

Ainsi Doua-Tara consent à se livrer trois ou quatre fois de suite à la discrétion des baleiniers anglais , malgré la triste expérience qu'il avait acquise de leur mauvaise foi ; il s'abaisse aux fonctions pénibles de simple matelot , afin de réussir dans ses projets de civilisation pour son peuple , et surtout pour se procurer les moyens d'introduire la culture du blé dans son pays ¹.

Animé par des sentimens bien différens , Shongui poursuit durant douze ou quinze ans ses projets de vengeance et de destruction contre Moudi-Panga et le peuple de Kaï-Para. Il caresse les baleiniers qu'il n'aime point , il accueille les missionnaires dont il méprise la religion ², et dont il paralyse constamment les desseins ; enfin il quitte son peuple et se dépouille de sa puissance pour aller jusqu'en Angleterre , tout cela dans le seul but de se procurer de la poudre et des fusils ³. Muni de ces précieux objets qu'il a recueillis au prix de tant de maux , de fatigues et de privations , Shongui revient chez lui ; il marche contre son ennemi , et consomme sa vengeance ⁴.

M. Kendall , qui servait de guide à ce chef intré-

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 252 et suiv. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 578. — ² *D'Urville*, III, p. 676. — ³ *Cruise*, d'Urv., III, p. 638. — ⁴ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 489.

pide , m'a raconté qu'au moment de sa présentation à Georges IV, Shongui ne parut nullement ému du faste et de la pompe qui l'environnaient , et qu'il conserva autant de calme et de sang-froid en face du monarque européen , que s'il se fût trouvé avec un de ses collègues de la Nouvelle-Zélande.

La nature semble avoir doué ces hommes de dispositions égales à celles des Européens pour tous les arts mécaniques ¹. Les missionnaires ont vanté leur aptitude à toutes sortes de métiers , comme charpentier, scieur, maçon, forgeron ², armurier, etc. , et ils ont observé que les enfans , pour apprendre à lire et à écrire , déployoient une facilité au moins égale à celle des enfans anglais ³.

Ils s'entendent très-bien aux affaires de commerce. M. Nicholas nous représente Pomare comme un négociant habile, intelligent et rusé ; il admire surtout sa constance et son activité pour accroître , par tous les moyens qu'il peut inventer, ses ressources en poudre et en armes à feu ⁴. En général ceux qui ont eu des relations fréquentes avec les Européens sont devenus extrêmement défians et fort difficiles dans leurs opérations commerciales, cela provient de ce qu'ils ont été souvent trompés. Cependant en ayant soin de stipuler d'une manière très-ponctuelle ses conditions, avant de conclure avec eux aucune sorte de conven-

¹ Cook, trois. Voy., I, p. 203. Kendall, d'Urv., III, p. 124. Davis, d'Urv., III, p. 486. — ² *Cruise*, p. 132. — ³ Kendall, d'Urv., III, p. 244. — ⁴ Nicholas, I, p. 241; d'Urv., III, p. 602.

tion , il est rare qu'ils se montrent infidèles à leurs engagements ¹.

Affections.

Quoique le Nouveau-Zélandais aime à voyager et s'aventure facilement et avec confiance vers des contrées lointaines, il conserve toujours une tendre affection pour sa patrie, il en parle souvent avec attendrissement, et quand il revoit les côtes qui l'ont vu naître, il se livre à des transports de joie en reconnaissant les diverses parties de son île ².

Il n'est pas de voyageur qui n'ait rendu justice à l'affection extraordinaire que ces naturels portent à leurs enfans , à leurs parens et à leurs amis ³. Sensibles aux bienfaits et aux marques d'amitié qu'ils ont reçus , ils en gardent religieusement le souvenir, et l'on peut compter sur leur reconnaissance. A la mort d'une personne qui leur est chère, ils s'abandonnent aux regrets les plus vifs , à la désolation la plus profonde. C'est ce sentiment , poussé à l'excès , qui les porte en ces circonstances à se déchirer cruellement le visage et le corps avec des pierres ou des coquilles tranchantes ⁴. Dans leur opinion , ce n'est qu'en faisant jaillir leur propre sang et le mêlant aux larmes qu'ils répandent , qu'ils croient témoigner dignement toute la douleur qu'ils éprouvent. Ils ne peuvent s'imaginer que les Européens, plus modérés dans leurs témoignages de deuil , aient des sentimens d'affection bien sincères et bien profonds ⁵.

¹ *Nicholas*, II, p. 159. — ² *Cruise*, p. 18. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 290. *D'Urville*, II, p. 154; III, p. 674. — ⁴ *Anderson*, d'Urv., III, p. 25. *Marsden*, d'Urv., III, p. 349. — ⁵ *Marsden*, d'Urv., III, p. 385, 412.

Ils s'abandonnent aussi aux regrets les plus vifs, quand ils se séparent de leurs parens et de leurs amis pour une longue absence. M. Nicholas, qui fut souvent frappé de l'affection des parens pour leurs enfans et des marques de douleur amère qu'ils donnaient en se séparant d'eux, fait remarquer que Pomare seul lui parut insensible aux tendres sentimens de la nature, et se sépara de son fils sans verser une larme, sans donner aucun signe d'émotion ¹. Cette froideur offre un singulier contraste avec la sensibilité touchante que montrèrent d'autres chefs non moins distingués, tels que Shongui, Inaki ², le père de Maounga ³, etc., en se séparant de leurs enfans; surtout avec la douleur et le désespoir qu'éprouva Hie-toro en apprenant la mort de son neveu à Port-Jackson ⁴.

Les récits de MM. Marsden, Nicholas, et des missionnaires, démentent formellement l'opinion que Forster avait émise touchant la conduite des Zélandais envers leurs femmes ⁵. Loin d'être violens et brutaux envers elles, il paraît qu'ils sont en général affectueux, et qu'on voit très-rarement les hommes se porter à des excès blâmables envers le sexe le plus faible, à moins d'y être provoqués par quelque puissant motif. Ce que Forster raconte de l'insolence des enfans envers leurs mères paraît être également dénué de fon-

¹ *Nicholas*, II, p. 199. — ² *Cruise*, p. 233. — ³ *Savage*, p. 41. — ⁴ *Cruise*, p. 238. — ⁵ *Cook*, deux. Voy., II, p. 120; V, p. 282. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 607. *Nicholas*, II, p. 302. *Marsden*, d'Urv., III, p. 478.

dement. Il se pourrait que dans l'exemple unique que mentionne ce voyageur il eût été dans l'erreur, et que la femme dont il est question n'ait point été la mère de l'enfant, mais seulement une esclave de la maison. Les premiers voyageurs ont été souvent induits en erreur, en confondant de simples esclaves avec les femmes ou les filles des chefs.

C'est par suite d'une méprise semblable que plusieurs navigateurs ont répété les uns après les autres que ces peuples s'empessaient de prostituer leurs femmes et leurs filles aux marins européens, moyennant des bagatelles de toute espèce. Le fait n'était pas exact. Nulle part les femmes mariées ne se montrèrent moins accessibles qu'à la Nouvelle-Zélande, et les compagnons de Marion avaient déjà fait cette observation. Ces naturels n'offrent jamais aux Européens que des filles et presque toujours de la classe du bas peuple et des esclaves. Ordinairement les chefs d'un certain rang ont toujours éprouvé une vraie répugnance à livrer leurs propres filles aux désirs des étrangers, sans pourtant y attacher aucune idée criminelle ou illicite ¹. Les chefs de Mogoïa se seraient crus positivement déshonorés, en prostituant leurs filles aux Européens ².

Un sentiment qui fait beaucoup d'honneur à ces sauvages, est leur profond respect pour la vieillesse. Aux repas, aux conseils, dans toutes les occasions solennelles, les places d'honneur sont réservées aux

¹ *Cruise*, p. 172. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 654.

vicillards. Les jeunes gens les écoutent avec respect ; quoique les chefs parvenus à un certain âge résignent d'eux-mêmes leur pouvoir et le commandement de la tribu à leurs fils ou à leurs neveux, néanmoins ils conservent la plus grande influence au conseil, et il est rare qu'on décide jamais aucune entreprise sans les consulter ¹. Ce respect pour l'âge s'étend jusqu'aux hommes du peuple et même aux esclaves ; on voit des chefs nourrir des individus de cette classe bien qu'ils n'en retirent aucune sorte d'utilité et uniquement pour leur âge avancé ².

Leurs dispositions hospitalières ont été attestées par tous les voyageurs sans exception ³, mais les relations de M. Marsden en fournissent sans cesse des preuves irrécusables ; et la réception qu'il éprouvait partout où il portait ses pas, nous rappelle en quelque sorte les mœurs des anciens patriarches ⁴. On peut citer également le voyage de cet Américain, Clarke, qui se rendit par terre et tout seul des bords du Shouraki à la baie des Iles. Partout il fut bien accueilli, comblé de politesses, et l'on avait même soin de lui donner des guides pour lui indiquer le chemin qu'il devait suivre ⁵.

Hospitalité.

Les naturels qui avaient visité la colonie anglaise se plaisaient à dépeindre l'égoïsme et l'avarice des Européens, en opposition avec la générosité des Zélan-

¹ *Savage*, p. 29. — ² *Nicholas*, I, p. 160. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 696. — ³ *Cruise*, d'Urv., III, p. 671. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 327, 357. — ⁵ *Cruise*, p. 249.

dais. Tenana, à son retour de Port-Jackson, faisait observer à ses compatriotes qu'en ce pays on pouvait mourir de faim à la vue de vivres de toute espèce, sans que personne vint vous rien offrir ¹. Tai-Wanga prenant à discrétion des patates cuites dans la pirogue de Shongui, me les offrit ainsi qu'aux canotiers, et pour mieux nous déterminer à les accepter, il ajoutait qu'à la Nouvelle-Zélande ce n'était pas comme à Port-Jackson, et qu'il n'était pas nécessaire de donner de l'argent pour avoir de quoi manger.

Quand ces naturels ont prononcé à des étrangers les mots : *Aïre māi, aïre māi* ², on peut compter sur un bon accueil de leur part, car chez eux cette invitation est sacrée et inviolable. Tant que ces mots ne sont point sortis de leur bouche, leurs intentions sont suspectes ³. Du moins, les voyageurs peuvent agir en conséquence, et c'est à eux de se retirer s'ils n'ont pas obtenu le salut favorable.

Les fréquens rapports des Nouveaux-Zélandais avec les Européens, et l'introduction des armes à feu, ont modifié leur caractère d'une manière peu avantageuse. Ils sont devenus dissimulés, avares, défiants, exigeans et arrogans ⁴. De tous les peuples de la Nouvelle-Zélande que j'ai eu l'occasion de fréquenter, aujourd'hui les plus vicieux et les moins sociables m'ont paru être ceux de la baie des Iles, et parmi ceux-ci les plus insupportables appartiennent aux tribus de

¹ *Nicholas*, I, p. 350. — ² *Nicholas*, I, p. 127. — ³ *Cruise*, d'Urv., III, p. 656. — ⁴ *D'Urville*, III, p. 673.

Rangui-Hou et de Kidi-Kidi, tout-à-fait corrompues par le commerce continuel des Européens, et par les munitions de guerre dont ils sont devenus possesseurs ¹. On sent que je ne veux point parler du commerce des missionnaires, mais bien de celui des baleiniers anglais et américains, gens en général grossiers, brutaux, sans mœurs et souvent sans bonne foi.

III.

CONSTITUTION POLITIQUE.

Rien ne rappelle mieux les anciens clans d'Écosse ou les septes de l'Irlande, que les peuplades de la Nouvelle-Zélande ². Chaque tribu n'est en quelque sorte qu'une grande famille qui reconnaît un chef ³, auquel tous les autres membres prêtent plutôt déférence et respect qu'une véritable obéissance. Les *rangatiras* ou nobles ont d'autant plus d'influence ou de crédit qu'ils tiennent de plus près au chef, et qu'ils ont plus de domaines et d'esclaves. Il y a des rangatiras de tous les ordres, depuis celui qui possède de grandes propriétés et beaucoup d'esclaves, jusqu'à celui qui ne possède que son titre de simple guerrier. J'ai cru remarquer que quiconque était par sa naissance indépendant, pouvait prendre le titre de rangatira, sans cependant rien affirmer de positif à cet égard. Le peuple se compose des esclaves ⁴, des enfans d'esclaves,

Rangs.

¹ *Cruise*, p. 58. *D'Urville*, II, p. 233, 238. — ² *Savage*, p. 26. — ³ *Cook*, deux. Voy., III, p. 371. — ⁴ *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 722.

et probablement de ceux qui, par des malheurs arrivés à leur famille, ou par suite de condamnations encourues, sont obligés de se mettre au service d'un autre afin de pouvoir exister.

Chefs.

Les chefs principaux, *rangatira-rahi* ou *rangatira-nouï*, m'ont toujours paru indépendans, chacun dans leur tribu, et la diriger à leur gré sans reconnaître d'autorité supérieure à la leur. Il peut arriver sans doute qu'un chef soit influencé, même dominé dans sa conduite et dans ses actions par un chef plus puissant ou plus énergique, mais c'est une simple affaire de circonstance et non pas de droit. La même chose a lieu en Europe quand le chef d'un petit État est contraint de subordonner sa volonté à celle d'un monarque plus puissant.

M. Nicholas avait cru découvrir que tous les chefs de la partie nord d'Ika-Na-Mawi reconnaissent trois chefs supérieurs qui portaient le titre d'*ariki*¹ : mais ce titre ne s'accorde en général à la baie des Iles qu'aux prêtres, et n'entraîne aucune idée de pouvoir. Sur les bords du Shouraki et dans les contrées méridionales, il paraît qu'effectivement certains chefs le prennent, peut-être parce qu'à leur autorité de chef ils joignent le caractère de prêtre. Du reste, si le titre d'*ariki* confère quelque distinction aux chefs qui en sont revêtus, je suis porté à croire qu'elle serait plutôt honorifique que positive². Ce titre répondrait en quelque sorte à ceux de doyen, primat, ancien, président,

¹ Nicholas, d'Urv., III, p. 598 et suiv. — ² Cruise, p. 220.

parmi nous. En effet, ce sont presque toujours des chefs fort avancés en âge qu'on en a vus décorés.

L'autorité des chefs sur leurs subordonnés immédiats est elle-même fort indéterminée et souvent d'une nature équivoque ¹. Elle dépend bien plutôt de l'influence que le chef a su obtenir sur l'esprit de ses compatriotes que d'aucun droit légal et explicite ². Cette influence peut s'obtenir ou par des exploits signalés dans les combats, ou par une haute réputation de sagesse et d'expérience comme prêtre et prophète, ou bien par de grandes possessions en terres et en esclaves. On sent bien que la dernière de ces conditions a presque toujours eu pour origine les conquêtes faites à main armée.

Dans l'état de paix, les chefs ne paraissent avoir presque aucun moyen direct pour se faire obéir de leurs sujets ³; dans ce cas, leur autorité se trouve à peu près restreinte aux privilèges du *tapou*, qu'ils peuvent imposer à leur gré : c'est une sorte de *veto* dont les effets sont, chez ces peuples, beaucoup plus importans qu'on ne le penserait au premier abord, ainsi qu'on le verra plus tard. En guerre, l'autorité du premier des chefs de la tribu prend un grand degré d'extension, elle devient presque absolue, et les guerriers lui accordent une obéissance passive ⁴.

Le droit de succession à l'autorité passe ordinaire-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 199. — ² Nicholas, d'Urv., III, p. 599. Quoy, d'Urv., II, p. 284. — ³ Cook, deux. Voy., III, p. 371. Nicholas, II, p. 141. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 199.

ment du frère aîné aux cadets, et revient ensuite aux enfans des aînés ¹. Chez toutes les nations du nord, il ne paraît pas que les femmes soient susceptibles d'occuper le rang suprême ; les hommes même qui ne peuvent conduire leurs guerriers au combat, par suite de blessures ou d'infirmités, résignent le pouvoir, et cèdent leurs droits à celui de leurs parens qui peut remplir ces fonctions ². Dans les régions méridionales, le contraire semble avoir lieu, car on cite des femmes en possession de l'autorité supérieure ; la puissante Hina-Mate-Oro en offrait un exemple³. Sans doute, en ce cas, c'est le rangatira-para-parao qui conduit les guerriers aux combats.

Malgré la vénération profonde que ces insulaires ont pour la valeur guerrière, et bien qu'elle soit pour eux la plus éminente des vertus, peut-être même la seule qu'ils estiment en ce monde, le préjugé de la naissance est si puissamment établi chez eux qu'il est impossible à un homme de la dernière classe de parvenir au rang de noble ou rangatira. Aussi les chefs faisaient observer aux missionnaires qu'il était fort inutile d'instruire les enfans du peuple, attendu qu'ils devaient rester dans la même classe que leurs parens, mais qu'il était fort bon de donner de l'éducation aux enfans des chefs ⁴.

Il m'a semblé néanmoins que le dernier des guer-

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 665. — ² *Cook*, deux. Voy., I, p. 266. *D'Urville*, III, p. 681. — ³ *Kendall*, d'Urv., III, p. 237. *Marsden*, d'Urv., III, p. 315. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 199.

riers pouvait, par ses exploits, devenir *rangatira-para-parao*, c'est-à-dire généralissime de l'armée ou lieutenant du chef principal dans le commandement des guerriers, titre qui confère un grand pouvoir en temps de guerre, mais qui laisse cependant celui qui en est revêtu au-dessous des rangatiras de naissance. Tel était Koupanga près du chef Kaï-Waka, à Pa-Ika-Nake ¹; Inaki à Mogoïa, près de Toupaïa ²; Shongui à Kidi-Kidi, près de son frère Kangaroa tant qu'il fut en vie, et Toupe près de son frère Tara à Korora-Reka ³.

Les rangatiras sont très-fiers de leurs prérogatives; ils ne manquent jamais d'instruire les Européens de leur propre dignité en les abordant ⁴, et demandent ensuite aux étrangers quel est leur rang. Il était curieux de voir avec quelle promptitude, avec quel discernement ils savaient établir parmi les personnes de notre équipage des assimilations aux divers ordres de la société chez eux. Le capitaine était le *rangatira-rahi*, le second le *rangatira-para-parao*, les divers officiers *rangatira*, les autres personnes de l'état-major sans autorité, les élèves et les maîtres, *rangatira-iti*, et les autres hommes de l'équipage *tangata*, *tangata-iti*, *tangata-wari* et *kouki*, suivant qu'ils étaient officiers-mariniers, matelots ou domestiques. Ils s'efforçaient d'abord de conserver leur rang en affectant une supériorité grotesque à l'égard des Européens des dernière-
Étiquette.

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 186. Nicholas, II, p. 5. — ² D'Urville, II, p. 173. — ³ Nicholas, d'Urv., III, p. 600, 611. — ⁴ Nicholas, II, p. 216. D'Urville, III, p. 681.

res classes ; mais comme ces Européens, tout inférieurs qu'ils étaient aux yeux des chefs pour le rang , leur montraient bientôt des objets qui étaient pour eux de véritables trésors, ces orgueilleux rangatiras ne tardaient pas à dépouiller leur fierté et à déroger en se familiarisant avec les simples matelots. Toutefois, dès qu'ils se retrouvaient à terre et parmi leurs sujets , ils reprenaient toute leur importance , et dans ce cas il était rare qu'ils eussent voulu compromettre leur dignité avec des Européens trop au-dessous d'eux.

Les chefs de la Nouvelle-Zélande sont si chatouilleux sur l'article de la préséance et du rang ¹, qu'ils vivent dans une rivalité continuelle, dans un état de jalousie poussée à l'excès les uns à l'égard des autres. La médisance, la calomnie, les mensonges les plus grossiers ne leur coûtent pas à l'égard de leurs rivaux, et ils excitent sans cesse le courroux des Européens contre eux. C'est un fait qui a été observé par une foule de voyageurs ².

Ce fut cet odieux sentiment qui porta Tara et Toupe à accuser, près des Anglais, leur rival Tepahi d'avoir dirigé l'attentat commis sur le *Boyd*, accusation qui lui devint si funeste ainsi qu'à son peuple ³. J'ai raconté tous les efforts que tentèrent les chefs de Houa-Houa, et Shaki à leur tête, pour me porter à massacrer des chefs étrangers qui étaient venus me rendre visite ⁴.

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 600. *D'Urville*, III, p. 680. — ² *Cook*, trois. Voy., I, p. 159. *Nicholas*, I, p. 296. — ³ *Nicholas*, II, p. 76. — ⁴ *D'Urville*, II, p. 100 et suiv.

Scrupuleux observateurs du cérémonial, ces naturels n'abordent jamais un chef qu'en le traitant de rangatira; mais ils apostrophent un homme du commun par l'épithète de *Tangata*, homme, et plus souvent *Koro*, jeune garçon. Il était plaisant de voir à bord les jeunes filles esclaves courir après les personnes avec lesquelles elles s'étaient familiarisées, en répétant à chaque instant : *E Koro*. (*E* est le signe de l'appellatif.)

La guerre est aux yeux des Nouveaux-Zélandais l'état le plus honorable pour l'homme, et toutes leurs pensées sont presque toujours dirigées vers les moyens de la faire avec succès ¹. Le motif ordinaire ou du moins le prétexte apparent de toutes leurs guerres est toujours de réclamer de leur ennemi une satisfaction, *outou*, pour une offense réelle ou supposée de la part de cet ennemi ². S'il consent à donner cette satisfaction, l'agresseur se retire ³; sinon les fureurs de la guerre continuent jusqu'au moment où l'un des partis est complètement défait ou exterminé. Quand les deux partis viennent à faire la paix, il est bien rare que l'un des deux n'offre pas un dédommagement à l'autre en guise de satisfaction, et ce gage ou *outou* paraît seul susceptible de consolider la paix d'une manière stable. Après la guerre que Shongui et Temarangai eurent ensemble en 1820, et où le premier perdit vingt piro-

Motifs
de guerre.

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 640. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 283, 295, 316, 414. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 336. *J. King*, d'Urv., III, p. 393. *Madame Williams*, d'Urv., III, p. 493.

gues ; son ennemi , en faisant la paix , lui offrit une pirogue de guerre en guise d'*outou* pour sceller leur réconciliation ¹. Dans leurs disputes avec les Européens , et même après qu'elles sont terminées , on les voit presque toujours réclamer *outou* comme une chose qui leur est due.

Les Zélandais poursuivent avec une constance opiniâtre leurs projets de vengeance ; un fils ne pardonne jamais l'injure faite à son père. La nécessité seule pourra le forcer à la laisser impunie durant un temps , mais il en tirera satisfaction dès qu'il en verra la possibilité ². On sent bien qu'avec de pareilles dispositions ces peuples ne peuvent jamais vivre dans un état paisible ³ ; aussi sont-ils continuellement sur leurs gardes ⁴ , et l'on trouve bien rarement un guerrier zélandais qui ne soit pas armé de toutes pièces.

Ces gens ne peuvent concevoir que les Européens n'aient pas les mêmes opinions ⁵ , et Taara se refusait à croire que les Anglais eussent renoncé à toute idée de vengeance contre lui en punition de l'attentat qu'il avait commis sur le *Boyd* ⁶.

Les guerres fréquentes où ces peuples sont engagés et la faiblesse des tribus sont cause qu'elles se réunissent d'ordinaire plusieurs ensemble pour former des ligues offensives et défensives contre leurs ennemis ⁷. Jadis les tribus de la baie des Iles et celles de Shou-

¹ *Cruise*, p. 58. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 476. — ³ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 529. — ⁴ *Cook*, trois. Voy., I, p. 174, 175. — ⁵ *W. Williams*, d'Urv., III, p. 547. — ⁶ *Marsden*, d'Urv., III, p. 485. — ⁷ *Quoy*, d'Urv., II, p. 284.

ki-Anga s'unissaient habituellement avec celles du Shouraki pour aller ravager les peuplades de la baie d'Abondance et du cap Est. Dans les dernières années, les deux premiers peuples allaient combattre chaque année contre ceux du Shouraki et du Waï-Kato, ligués ensemble ¹. Dernièrement les guerriers de la baie des Iles en sont venus aux mains avec ceux du Shouki-Anga ; enfin on a vu des tribus combattre isolément l'une contre l'autre, comme quand Shongui alla attaquer les habitans de Wangaroa, quand Temarangi entra sur les terres de Kidi-Kidi ², quand Moudi-Waï et Matangui eurent querelle ensemble ³, etc.

Dans les guerres importantes où il s'agit du sort de plusieurs tribus réunies, avant d'entrer en campagne, tous les chefs d'un certain rang se réunissent en un conseil solennel, et délibèrent gravement sur les avantages et les inconvéniens de la guerre ⁴. Ils parlent l'un après l'autre avec noblesse et dignité, debout et en marchant, et leurs discours sont toujours écoutés dans le plus profond silence ⁵. Ces conseils durent quelquefois des journées entières ; ils ont lieu en plein air ; les chefs sont accroupis sur leurs genoux, en formant le cercle, et se tiennent dans un grand recueillement ⁶. Les prêtres y sont appelés et y exercent souvent une grande influence.

On a reproché à ces insulaires leur perfidie et leurs

¹ *D'Urville*, II, p. 165. — ² *J. Butler*, d'Urv., III, p. 394. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 331 et suiv. — ⁴ *Savage*, p. 28. — ⁵ *Marsden*, d'Urv., III, p. 322. *W. Williams*, d'Urv., III, p. 559. — ⁶ *Marsden*, d'Urv., III, p. 409.

ruses pour tâcher de surprendre leurs ennemis. Il est cependant certain qu'un chef se met rarement en campagne sans avoir envoyé à ses ennemis des messagers pour leur signifier ses intentions, pour leur exposer les motifs qui lui ont fait prendre les armes, et leur demander s'ils sont disposés à lui donner satisfaction de l'injure ou du grief qui leur est imputé, ou bien s'ils sont déterminés à en venir à un appel aux armes ¹; de la réponse faite aux envoyés dépend ordinairement le parti que prendra l'assaillant.

Quand la guerre a été déclarée suivant les formes requises, et que l'ennemi s'est refusé aux réclamations qui lui ont été adressées, les assaillans se dirigent par mer ou par terre vers les contrées qu'ils veulent attaquer. On a vu, dans les dernières années, les peuples du nord d'Ika-Na-Mawi lever des armées de deux ou trois mille combattans, quantité prodigieuse, eu égard à la faible population de chaque tribu, aux distances à parcourir, et au peu de ressources dont les troupes pouvaient disposer dans le chemin ².

Lorsque ces troupes sont en marche, elles campent sous des huttes en branchages et en fougères, que chaque tribu construit pour son usage; ou bien les guerriers se couchent en plein air et sur la terre quand ils sont favorisés par le beau temps ³. Le poisson sec et la racine de fougère sont à peu près les seules provisions dont ils font usage en ces circonstances,

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 308. — ² Cruise, d'Urv., III, p. 667. —
³ Cook, prem. Voy., III, p. 278. Rutherford, d'Urv., III, p. 753.

comme les plus faciles à se procurer et à transporter. Quands ils sont vainqueurs , ils se dédommagent aux dépens des vaincus de la diète forcée à laquelle ils ont été assujettis.

Quelquefois des bandes nombreuses d'esclaves sont employées à porter à de grandes distances les provisions nécessaires ¹, puis on les renvoie dans la tribu quand on n'a plus besoin d'eux.

Leurs campagnes de guerre se passent le plus souvent en escarmouches, en embuscades, où ils tâchent d'attirer l'ennemi et de lui faire le plus de tort possible ². Cependant ils en viennent quelquefois à des batailles rangées , dans lesquelles ils déploient un grand acharnement et beaucoup de vaillance ³, bien qu'ils soient le plus souvent réduits à combattre corps à corps. En effet , après avoir employé leurs lances , ils en viennent immédiatement au *patou* et au *mere* ⁴; c'est à la tête principalement qu'ils cherchent à se porter des coups ⁵. Quelques-unes de ces affaires ont été si meurtrières , que sur douze ou quinze cents combattans de chaque côté il est resté plusieurs centaines de morts sur le champ de bataille ⁶.

Quand le combat est bien acharné, les femmes elles-mêmes y prennent quelquefois une part active, bien que cela ne soit pas habituel ⁷.

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 653. *D'Urville*, III, p. 679. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 754. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 666. — ³ *Savage*, p. 28. — ⁴ *Nicholas*, I, p. 198. — ⁵ *Cruise*, p. 138. — ⁶ *Marsden*, d'Urv., III, p. 313, 427. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 757. — ⁷ *Marsden*, d'Urv., III, p. 335.

Au moment d'en venir aux mains, comme prélude indispensable du combat ¹, les guerriers exécutent leur chant de guerre, et ils s'accompagnent de cris, de gestes et de grimaces plus horribles les unes que les autres ². Surtout, il leur arrive souvent de faire sortir leur langue de leur bouche d'une manière extraordinaire, et de relever leurs paupières au point de montrer tout le blanc de l'œil qui forme alors un cercle tout autour de l'iris ³. Cette attitude de la figure humaine est, suivant eux, l'emblème de la gloire; *oudou*; aussi c'est celle qu'ils donnent habituellement à leurs figures sculptées ⁴.

Le plus souvent ils n'accordent point de merci aux hommes qui tombent entre leurs mains au milieu du combat ⁵, surtout si ce sont des chefs de quelque distinction. Alors ces malheureux sont presque toujours assommés et dévorés sur le champ de bataille. Les femmes et les enfans sont réduits en esclavage, et emmenés par les vainqueurs en guise de butin ⁶. Quand Shongui s'empara du pâ des Nga-te-po, à Wangaroa, il n'épargna aucun des habitans, et les esclaves seuls eurent la vie sauve ⁷.

Ces hommes sont tellement convaincus que le sort des prisonniers qui tombent entre leurs mains dé-

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 152, 289. — ² Cook, deux. Voy., V, p. 286. *Savage*, p. 68. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 732, 757. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 290. *Anderson*, d'Urv., III, p. 24. — ⁴ Cook, deux. Voy., I, p. 264. — ⁵ Cook, trois. Voy., I, p. 175. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 633. — ⁶ *Reports*, d'Urv., III, p. 456. — ⁷ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 529.

pend complètement de leur caprice, qu'un jour des naturels qui venaient d'arrêter un déserteur du *Dromedary*, sur la demande du capitaine, en le remettant aux Anglais, demandèrent à l'officier commandant s'ils ne pouvaient pas actuellement tuer leur prisonnier ¹. Il est probable qu'ils l'eussent ensuite rôti et mangé sans scrupule.

Quand la tribu offensée croit avoir tiré une vengeance suffisante de son ennemi, ses guerriers se retirent, après avoir partagé entre eux les prisonniers et le butin qu'ils ont faits dans le cours de la guerre ². Souvent les tempêtes dispersent et submergent leurs frêles pirogues, et le triomphe des vainqueurs est plus d'une fois troublé par les revers que les élémens leur suscitent.

Naguère, quand les Zélandais ne combattaient qu'avec leurs armes nationales, telles que la lance, le casse-tête, le *patou*, le *mere*, etc., les chances de la guerre étaient à peu près balancées, et les diverses tribus avaient alternativement le dessus ou le dessous; mais depuis l'introduction des armes à feu, que le hasard a fort inégalement réparties parmi eux, les tribus du nord, beaucoup plus favorisées dans ce partage, ont un avantage immense sur les peuplades du Shouraki, et surtout sur celles de la baie d'Abondance et du cap Est. Chaque année, les premiers font des incursions chez les malheureux habitans des contrées du sud, et malgré la résistance que ceux-ci

¹ *Cruise*, p. 242. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 215.

s'efforcent d'opposer aux ravages de leurs ennemis, ils finiront par être complètement exterminés ¹, à moins qu'à leur tour ils ne réussissent à s'approvisionner de ces armes qui leur sont aujourd'hui si fatales.

Panapati.

Ces peuples ont une si haute idée de la valeur guerrière, qu'aux yeux de Touai, dans toute l'Europe, l'homme le plus illustre, le plus digne de ses respects et de son admiration, était Bonaparte, dont il avait entendu raconter les exploits. A son passage à Sainte-Hélène, Touai avait été présenté à ce grand capitaine, et il se rappelait souvent ce jour, comme un des plus glorieux de sa vie. Quand Shongui vint nous rendre visite, escorté de ses principaux guerriers, j'en remarquai un que sa haute taille, ses formes athlétiques et son attitude belliqueuse faisaient distinguer parmi tous ses compagnons. Je demandai son nom à Touai, il me répondit que ce guerrier se nommait Hihî, et il ajouta avec emphase qu'il était le *Panapati* de la Nouvelle-Zélande. Je ne compris pas d'abord ce qu'il entendait par cette épithète; mais il proféra le mot Sainte-Hélène, et je vis bientôt qu'il proclamait Hihî le Bonaparte de la Nouvelle-Zélande, et par là il m'en faisait dans son idée l'éloge le plus brillant. Ce Hihî est le même qui, l'année suivante, se noya dans les eaux du Wai-Tamata, pendant qu'il combattait contre les habitans du Shouraki.

Revue.

Il paraît qu'à certaines époques de l'année les chefs passent la revue des hommes en état de porter les

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 666. *D'Urville*, II, p. 165.

armes dans la tribu. Les guerriers sont rangés par compagnies de cent hommes, et chaque compagnie est commandée par un rangatira; de sorte que ce mot rangatira désigne aussi une compagnie de cent guerriers. Un chef a cinq, six, dix rangatiras sous ses ordres, suivant qu'il a cinq, six cents ou mille guerriers à conduire aux combats. Cette revue a toujours lieu lorsque la tribu va se mettre en campagne, et elle est opérée par les soins du rangatira parapaao; sous les yeux du chef principal ¹.

Quand un chef vient à commettre quelque action contraire aux coutumes du pays ou au droit reconnu, ses voisins se rassemblent et le punissent, soit en le dépouillant en tout ou en partie de ses propriétés, soit même en le maltraitant et le battant ². Dans ces occasions, son peuple partage ordinairement son sort, et subit aussi les conséquences de sa faute.

Délits
et punitions.

Souvent aussi les chefs décident leurs querelles par un appel aux armes, par une sorte de jugement de Dieu, qui a lieu devant les chefs des nations voisines et leurs guerriers rassemblés, pour servir à la fois de conciliateurs ou de juges, suivant que les coutumes du pays le permettent. M. Nicholas nous a tracé une description fort intéressante d'un de ces tournois, dans la circonstance où Hinou accusa Wiwia d'avoir séduit sa femme, et le traduisit devant l'assemblée solennelle des guerriers de la baie des Iles ³.

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 606. — ² *Savage*, p. 30. — ³ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 607 et suiv.

C'est faire une grande insulte à un rangatira que de le traiter de voleur, *taehae* ¹, et il s'en formalise d'une manière étrange. Cependant la probité de ces nobles personnages ne répond pas toujours à cette extrême susceptibilité; il en est qui résistent difficilement à l'occasion quand elle se présente à eux ².

La peine du talion paraît être la plus usitée parmi ces sauvages. La mort doit être payée par la mort, le sang par le sang, et le vol par le pillage ³. Ils sont plus rigoureux pour l'adultère, puisqu'il entraîne la peine de mort pour les deux coupables ⁴. Suivant M. Nicholas ils distingueraient cependant le cas où le crime serait commis chez l'homme et celui où il serait commis chez la femme. Dans le premier cas, la femme serait seule mise à mort; dans l'autre ce serait l'homme ⁵. D'ailleurs il est des circonstances où l'époux offensé se contente de renvoyer la femme infidèle à ses parens.

D'ordinaire les coupables sont cités devant un conseil de chefs ⁶, jugés et exécutés séance tenante. Le bannissement de la tribu est souvent infligé aux individus convaincus de vol ou d'adultère. Il paraît qu'en certaines occasions, après avoir subi la peine de mort, le corps ⁷ ou du moins la tête ⁸ des vo-

¹ *Madame Williams*, d'Urv., III, p. 492. — ² *Savage*, p. 31. *Nicholas*, II, p. 146. *D'Urville*, III, p. 594. *D'Urville*, II, p. 176. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 336. *Dillon*, d'Urv., III, p. 704, 710. — ⁴ *Savage*, p. 30. *Marsden*, d'Urv., III, p. 189. — ⁵ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 593. — ⁶ *Marsden*, d'Urv., III, p. 170, 434. — ⁷ *Nicholas*, I, p. 227. *Marsden*, d'Urv., III, p. 189. — ⁸ *Cruise*, p. 94.

leurs est suspendue à un poteau en forme de croix.

Les formalités du jugement ne sont guère admises qu'à l'égard des coupables d'un certain rang; car pour les esclaves et même pour les hommes du peuple privés de protection, le caprice des chefs est la loi suprême ¹.

IV.

OCCUPATIONS.

Nous avons déjà parlé de l'existence des Nouveaux-Zélandais en temps de guerre; dans l'état de paix, leur vie est bien moins agitée, et ils jouissent de beaucoup de loisir. Leurs occupations sont peu réglées, ils mangent et dorment le plus souvent quand l'envie leur en prend ².

Le principal soin du chef ou de son premier lieutenant est de veiller à la défense du pà. Les autres rangatiras surveillent la culture de leurs champs, et y prennent souvent part avec leurs femmes et leurs serviteurs. Mais comme leurs plantations sont toujours fort peu étendues, il en résulte que ce travail demande peu de temps.

Quelquefois ils vont à la chasse ou à la pêche; souvent ils se plaisent à fabriquer artistement divers objets en bois ou en pierre, comme coffrets, flûtes, cassette-têtes, etc., ou bien des hameçons en nacre ou en os. Ils excellent dans ce genre de travaux, ils exécu-

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 475. — ² *Nicholas*, II, p. 311.

tent des bas-reliefs très-réguliers et d'un fini admirable, tout bizarres, tout monstrueux que soient d'ailleurs les sujets qu'ils représentent. Quand on fait attention que la plupart de ces ouvrages exécutés avant l'introduction du fer dans ces îles, l'ont été par conséquent avec de misérables instrumens en pierre ou coquillages, on ne peut s'empêcher d'admirer l'industrie de ces insulaires, et surtout leur patience surprenante.

On trouve souvent les chefs assis sous le vestibule de leurs cabanes, au milieu de leur peuple, et les esclaves leur apportent de temps en temps des patates ou de la racine de fougère. Les femmes assistent à ces réunions et y participent gaîment et sans restriction ¹.

Enfin les chefs aiment à jouir entre eux des plaisirs de la conversation; alors ils se mettent en cercle, racontent les exploits de leurs pères, leurs propres combats, leurs voyages, discutent paisiblement sur des sujets relatifs à l'agriculture, au commerce et à la religion. Ces hommes parlent avec gravité l'un après l'autre, et il leur arrive très-rarement de s'interrompre mutuellement.

Les enfans, dès l'âge de cinq à six ans, assis sur les genoux de leurs pères, assistent à leurs réunions et même à leurs grands conseils. Ils s'y montrent fort attentifs, et s'habituent de bonne heure à méditer sur les objets qui, suivant leur manière de voir, doivent influencer sur leur honneur et leurs intérêts.

¹ *Nicholas*, II, p. 312.

Les femmes, de leur côté, mènent une vie beaucoup plus laborieuse que les hommes ; car ce sont elles qui sont particulièrement chargées d'exploiter les cultures, de ramasser les coquillages ¹, d'apporter les vivres et l'eau dans les maisons. Enfin elles sont en outre exclusivement employées à extraire le chanvre du phormium et à en faire des nattes de différentes qualités ².

On a observé que ces naturels faisaient habituellement deux repas ; l'un au lever du soleil ³, et l'autre peu de temps avant son coucher. Par une exception remarquable à la coutume invariable de plusieurs autres peuples de la Polynésie, aucune loi n'interdit aux femmes de manger avec les hommes ⁴. Souvent, il est vrai, elles prennent leurs repas à part, mais c'est uniquement parce qu'elles le trouvent plus commode. Les esclaves ne peuvent manger avec les personnes de condition libre ⁵.

Repas.

Les hommes du peuple, ou les rāngatiras des derniers rangs, mangent sans aucune cérémonie ce qu'ils ont pu se procurer pour leurs repas. Chez les chefs d'un certain rang, les vivres sont apportés par les esclaves, et chaque famille reçoit sa portion particulière dans une corbeille qui ne peut servir qu'une seule fois ⁶. Personne ne peut toucher à la portion

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 324. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 295. *Deux. Voy.*, V, p. 350. *Crozet*, d'Urv., III, p. 53. *Marsden*, d'Urv., III, p. 373. — ³ *Crozet*, d'Urv., III, p. 60. *Nicholas*, I, p. 276. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 295. — ⁵ *Cruise*, d'Urv., III, p. 642. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 737. — ⁶ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 738.

de son voisin. S'il y a des étrangers conviés au repas, ceux-ci emportent les mets qu'ils n'ont pu consommer ¹.

Dans les festins d'apparat, une ration de patates ou de pommes de terre, jointe à une portion de cochon ou de poisson, forme ordinairement la part de chaque personne ². De temps en temps les esclaves font circuler des courges pleines d'eau; chaque convive boit à même, ayant soin de ne point porter les lèvres au vase, mais faisant couler l'eau dans leur bouche ³. C'est ce qu'on appelle boire à la *régalade* en certaines provinces de la France.

Des feuilles de fougère leur tiennent lieu de vaisselle et leurs doigts de fourchettes. Cependant, admis à la table des Européens, ces hommes s'accoutument facilement et promptement à se servir des assiettes, des verres, des cuillères, des couteaux et des fourchettes.

Outre les deux repas d'habitude, ces insulaires mangent plusieurs fois par jour. En général ils sont grands mangeurs ⁴, et supportent difficilement la faim ⁵.

Sommeil.

Les Nouveaux-Zélandais ont ordinairement dans un coin de leur cabane une petite plate-forme rectangulaire, ou un monceau de fougère qui leur sert de lit.

Souvent aussi, et cela se pratique toutes les fois

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 642. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 743. —

² *Marsden*, d'Urv., III, p. 346. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 736. —

³ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 738. — ⁴ *Crozet*, d'Urv., III, p. 61. —

⁵ *Nicholas*, II, p. 2.

qu'ils couchent plusieurs ensemble dans une case, un morceau de bois arrondi est placé dans le milieu de la cabane et occupe toute sa longueur. Ce morceau de bois sert d'oreiller aux naturels qui s'étendent des deux côtés, tout nus en été et recouverts de leurs nattes en hiver ¹. Du reste, en cette dernière saison même, ces cases ferment si bien que le moindre feu suffit pour y entretenir une chaleur presque semblable à celle d'un four.

Ces sauvages veillent quelquefois fort avant dans la nuit en été; quand il fait froid ils se couchent de meilleure heure, et dans toutes les saisons ils sont debout au point du jour.

Ces peuples sembleraient posséder quelques notions grossières d'astronomie, au moins d'uranographie. Doua-Tara racontait à M. Nicholas que ses compatriotes passaient souvent plusieurs heures à contempler les étoiles. Ils ont assigné à chacune d'elles des noms particuliers ²; ces noms rappellent certaines traditions anciennes et en grande vénération dans le pays.

Astronomie.

Durant l'été, ils consacrent des nuits entières à étudier les mouvemens célestes, et à veiller le moment où telle ou telle étoile va paraître à l'horizon. S'il leur arrive de ne pas voir paraître l'étoile qu'ils attendent à l'instant présumé, ils s'inquiètent de son absence, et ils ont recours aux traditions que leurs prêtres leur ont transmises à cet égard ³.

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 195. — ² Savage, p. 21. — ³ Nicholas, I, p. 51.

La ceinture d'Orion se nomme chez eux *Waka* ou la pirogue. Ils croient que les Pléiades furent autrefois sept de leurs compatriotes qui, après leur mort, se fixèrent dans cette partie du ciel, et chaque étoile représente un de leurs yeux, la seule partie de leur être désormais visible. Les deux groupes d'étoiles que nous nommons *nuages magellaniques* sont pour eux *Firabou* et *Arete*, et diverses opinions superstitieuses s'y rattachent. Enfin une autre constellation porte le nom de l'*Ancre* ¹.

Les Nouveaux-Zélandais savent très-bien reconnaître leur direction, durant le jour, par la position du soleil, et la nuit par celle des étoiles. Guidés par le même moyen, ils indiquent avec une grande exactitude le gisement de leur île, lorsqu'à la mer on les interroge à cet égard ².

Voyages.

Ils aiment beaucoup à voyager, et ils se rendent souvent à des distances considérables de leurs résidences et pour de longs intervalles de temps ³. Le plus souvent leurs voyages ont pour but quelque commerce; ils vont échanger des nattes, des *pounamous* contre des vivres, des armes ou d'autres objets ⁴. D'autres fois ces voyages ont une fin politique⁵; ce sont des députés envoyés par leurs chefs pour solliciter l'alliance d'autres tribus et les inviter à leur porter secours dans leurs projets de guerre, ou bien ils vont de-

¹ *Nicholas*, I, p. 52. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 636. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 340. — ⁴ *Kendall*, d'Urv., III, p. 126. — ⁵ *Marsden*, d'Urv., III, p. 473.

mander satisfaction pour des outrages commis par des membres de ces tribus sur des individus appartenant à celle de l'envoyé; ou bien, espions déguisés, ils vont pour examiner les forces, les mouvemens et les dispositions de l'ennemi. Enfin plusieurs de ces sauvages se décident à visiter des contrées éloignées, uniquement par des motifs de curiosité.

Malgré l'esprit soupçonneux de ces peuples et l'état habituel de guerre où ils vivent, les voyageurs sont ordinairement bien reçus, et même fêtés et régalez par les tribus dont ils traversent le territoire. Les devoirs de l'hospitalité sont généreusement accomplis envers ces étrangers; on leur fournit des guides, mais on exige qu'ils ne séjournent pas plus de temps qu'il n'en faut pour terminer leurs affaires ¹.

V.

MARIAGE.

A la Nouvelle-Zélande, les jeunes gens se marient de bonne heure, ordinairement entre vingt et vingt-quatre ans. Quels que soient les excès auxquels la cupidité et le désir de se procurer des objets de fabrication européenne puissent porter les femmes zélandaises à l'égard des étrangers, dans leurs rapports habituels, les deux sexes semblent vivre entre eux avec beaucoup de retenue, chose remarquable chez un peuple aussi près de l'état de nature.

Décence.

¹ Cook, trois. Voy., 1, p. 176 et 177.

Banks a fait l'éloge le plus sincère de la décence et de la modestie des femmes ¹. Les voyageurs n'ont jamais observé, dans ces contrées, ces assemblées de débauche et de corruption, ces traits de cynisme et de lubricité publique, si fréquens chez les habitans de Taïti et de Hawaïi. Un préjugé établi chez ces naturels leur fait regarder comme infâme toute espèce de relation intime entre un chef et ses esclaves ², et ce préjugé, quelle qu'ait été son origine, a dû puissamment contribuer au maintien de la morale publique.

Toutefois il est certain que les jeunes filles, tant qu'elles ne sont point mariées, peuvent accorder leurs faveurs à qui leur plaît. Aucune idée de crime n'est attachée à leurs galanteries, pourvu que les convenances de rang soient observées ³. Je ne sais ce qui a lieu pour les enfans qui proviendraient de liaisons illicites, et quels seraient leurs droits. Peut-être les filles s'arrangent-elles de manière à prévenir ces sortes de cas; peut-être les pères consentent-ils à épouser celles qui ont donné le jour à leurs enfans. Quand je questionnais Touai à ce sujet, je ne pouvais en obtenir de réponse précise; il avait seulement l'air de regarder comme une monstruosité impossible qu'un père pût abandonner ses enfans, en disant qu'un homme ne pouvait jamais abandonner *sa chair et son sang*.

Fidélité
conjugale. Du moment où la femme s'est engagée envers un homme, toute espèce de relation intime avec tout au-

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 267. — ² Lesson, Voyage médical, p. 119.
— ³ Nicholas, d'Urv., III, p. 595. *Cruise*. d'Urv., III, p. 659.

tre homme lui est sévèrement interdite ¹. Il n'est peut-être pas de pays au monde où les femmes soient plus sincèrement pénétrées de cette obligation et où elles y restent plus scrupuleusement assujetties, lors même qu'en violant leurs devoirs elles sauraient échapper à tous les regards ². Elles poussent si loin le sentiment de la fidélité conjugale, que les malheureuses esclaves qui venaient vivre à bord de nos navires, et qui ne faisaient aucune difficulté de se livrer à tous les hommes du bord, sans distinction de rang ni d'âge, du moment qu'elles avaient contracté un engagement particulier avec quelques personnes de l'équipage, leur devenaient tout aussi fidèles que si elles eussent été leurs véritables épouses ³. Ni prières, ni promesses, ni présens ne pouvaient les engager à violer la foi promise, et le mot *tapou* était l'unique réponse qu'elles opposaient à tous les efforts que l'on tentait pour les rendre infidèles. Déjà Forster avait fait la même observation ⁴.

Quant à la cérémonie du mariage en elle-même, Fiançailles. les opinions sont divisées sur ce chapitre. La plupart des voyageurs ont assuré que l'homme peut choisir parmi toutes les jeunes filles qui sont libres, et le consentement des plus proches parens de celle-ci lui suffit, quelles que soient d'ailleurs les dispositions de la future ⁵. Le jeune homme en est quitte pour faire les

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 595. *Cruise*, d'Urv., III, p. 659. — ² *D'Urville*, III, p. 686. — ³ *Cruise*, d'Urv., III, p. 655. — ⁴ *Cook*, deux. Voy., II, p. 111. — ⁵ *Cruise*, d'Urv., III, p. 665. *D'Urville*, II, p. 230. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 748.

cadeaux d'usage aux parens , puis il emmène chez lui celle qui a fixé son choix.

Cette manière de choisir et d'emmener sa future est sans doute un peu cavalière et ne ressemble guère à ce que m'avait raconté M. Kendall touchant la même cérémonie. Souvent , disait ce missionnaire , le jeune homme choisit sa future tandis qu'elle est encore fort jeune, et va la demander à ses parens. Si ceux-ci consentent à l'union , il applique sa main sur l'épaule de sa future, en signe d'engagement, ce qui correspond parfaitement à ce que nous nommions jadis fiançailles. Lorsque la jeune personne est nubile , accompagné de ses amis, l'époux va la chercher au logis de ses parens et l'emmène chez lui. Deux ou trois parentes de la future sont désignées pour l'accompagner et veiller sur elle jusqu'à la consommation du mariage. Alors c'est à l'époux à obtenir par adresse ou par persuasion les faveurs de sa belle ; pour éprouver l'amour de son mari, celle-ci le fait soupirer des jours et des nuits entières, dit-on. Dès qu'il est heureux, il appelle les gardes de la jeune fille qui, après s'être assurées du fait , se retirent ; leurs fonctions cessent, et elles s'en retournent chez elles. De ce moment seulement le mariage est définitivement ratifié.

La version de Doua-Tara aurait quelque rapport avec la précédente, sans supposer cependant une délicatesse aussi raffinée. Il disait simplement que l'amant doit se procurer d'abord le consentement des parens de sa future. S'ils le donnent et que la jeune fille ne pleure point à la proposition qui lui est faite , le ma-

riage a lieu sur-le-champ ; mais si elle pleure la première fois qu'il fait sa visite et qu'elle persiste dans ses refus à la seconde et à la troisième visite, le galant est obligé de renoncer à ses desseins ¹.

Probablement c'est cette façon de se marier que M. Kendall désignée dans sa grammaire sous le nom de *Adou-Kanga*, épousailles par serment, de *adou* faire la cour, et *kanga* serment. Touai m'assura que c'était ainsi qu'il avait été obligé d'en agir pour obtenir la main de sa femme Ehidi, et qu'il avait en outre fait présent à ses parens de trois fusils, de deux esclaves, de trois canots et d'une portion de terre.

Déjà Banks avait fait touchant la conduite à tenir envers les jeunes filles, et les égards qu'il fallait leur témoigner pour obtenir leurs faveurs, une observation qui donnerait lieu de penser que les assertions de M. Kendall et de Doua-Tara ne seraient pas dénuées de fondement ².

Peut-être ces égards extraordinaires et cette délicatesse extrême pour des sauvages, mentionnés par M. Kendall, ne s'observent-ils qu'envers les femmes d'une haute naissance ; tandis que pour les autres la demande et les présens aux parens de la future suffisent tout simplement pour obtenir sa main. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans le choix de leurs femmes, surtout de la principale, les chefs font beaucoup plus d'attention au rang et à l'influence de la

¹ Kendall, d'Urv., III, p. 123. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 267, 268.

famille à laquelle elle appartient qu'à sa jeunesse ou à sa beauté. Touai me répétait souvent que sa femme qu'il chérissait tendrement appartenait à l'une des plus nobles familles de la Zélande. Shongui avait aussi beaucoup d'affection et de considération pour sa première femme, qui était aveugle et dépourvue d'attraits personnels, mais qui était d'une naissance illustre.

Polygamie. Ordinairement les époux vivent ensemble de bonne amitié, et les querelles sont rares entre eux ¹. Si le mari veut prendre plusieurs femmes, ce qui lui est permis ², il est obligé, disait Touai, de fournir à chacune d'elles un logement, et rarement il arrive que deux femmes habitent ensemble. Quelques rangatiras opulens ont eu jusqu'à dix femmes, comme Tareha ³; Shongui en avait sept, Koro-Koro trois; mais Touai n'en avait jamais pris qu'une seule, et quand je lui en demandai la raison, c'était, disait-il, pour ne pas faire de peine à Ehidi.

Parmi ces diverses femmes, il en est toujours une qui occupe le premier rang, et c'est celle qui sort de la famille la plus distinguée. Elle participe seule aux honneurs et aux dignités de son mari, et ses enfans sont destinés à succéder au père dans ses possessions et dans son pouvoir ⁴.

Les chefs épousent souvent plusieurs sœurs à la

¹ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 750. — ² *Cook*, trois. Voy., I, p. 178. *Savage*, p. 44. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 164. — ⁴ *Nicholas*, I, p. 177. *Marsden*, d'Urv., III, p. 407. *Cruise*, d'Urv., III, p. 665. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 723.

fois. Tepahi , quoique très-âgé et paralytique , avait épousé les quatre sœurs , et avait en outre plusieurs autres femmes ¹. Rutherford épousa à la fois les deux filles de son chef Emaï, Eshou et Epeka ².

Toute espèce de relation est sévèrement interdite entre les personnes de famille noble et les esclaves ³. Le traitement barbare que Tepahi fit subir à sa propre fille, en la renfermant durant des années entières dans une cage étroite, démontre à quels excès l'orgueil nobiliaire offensé peut se porter même sur les plages sauvages de la Nouvelle-Zélande ⁴. Rutherford assure néanmoins qu'un chef peut épouser une esclave, mais qu'il est exposé à être dépouillé de ses biens pour avoir violé la coutume. L'enfant d'une esclave est esclave , quand même son père serait un chef ⁵.

Nous avons déjà annoncé que les rangatiras ne semblaient voir qu'avec une sorte d'horreur toute espèce de communication intime avec leurs esclaves ⁶. S'il arrivait cependant , me disait Touai , qu'un chef vint à avoir un enfant d'une de ses esclaves , sous peine d'être déshonoré aux yeux des siens , il serait obligé de l'épouser. Pour cela il lui donnerait la liberté ou l'achèterait ⁷, et irait ensuite la demander à ses parens avec les formalités requises. Nous ferons observer d'abord qu'une telle manière d'agir démontrerait un scrupule d'honneur bien étonnant pour de

¹ *Savage*, p. 44. — ² *Rutherford*, d'Urv., III, p. 749. — ³ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 601. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 750. — ⁴ *Savage*, d'Urv., III, p. 782. — ⁵ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 750. — ⁶ *Lesson*, Voyage médical, p. 119. — ⁷ *Dillon*, II, p. 284.

pareils hommes; qu'ensuite, fût-elle sérieusement obligatoire par les coutumes du pays, elle n'obligerait les chefs qui se trouveraient dans ce cas qu'autant qu'ils le voudraient bien. En effet, comme ils sont maîtres absolus de la vie de leurs esclaves, on sent bien qu'un rangatira serait toujours libre de faire disparaître la malheureuse fille dont il aurait abusé plutôt que de se laisser contraindre à l'épouser, si cela ne lui convenait point. Du reste il arrive souvent que des chefs épousent leurs prisonnières de guerre ¹, et c'est peut-être en ces occasions qu'ils les mettent en liberté et en font la demande à leurs parens.

M. Dillon nous apprend que certaines prêtresses, et il cite Wanga-Taï pour exemple, sont d'une dignité trop éminente pour honorer de leur main un homme de leur nation ². Alors elles jettent le mouchoir aux Européens qu'elles veulent bien gratifier de leurs faveurs. Cela rappelle naturellement le cas d'exception tout semblable où se trouve à Tonga-Tabou la *Tamaha*, dont aucun homme ne peut devenir l'époux avéré. Reste à savoir si la conduite adoptée par Wanga-Taï n'est pas un pur effet de son caprice, et n'a pas pour but de donner à ses compatriotes une plus haute opinion de son caractère sacré; peut-être pareille restriction n'avait-elle jamais eu lieu avant l'apparition des Européens dans ces contrées.

L'adultère entraîne presque toujours la peine de

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 321. *Cruise*, d'Urv., III, p. 665. — ² *Dillon*, I, p. 223.

mort pour la femme qui s'en rend coupable ¹. Cependant le mari se contente quelquefois de la répudier et de la renvoyer chez ses parens quand il craint leur ressentiment ².

Bien que ce ne soit pas une loi inexorable, une nécessité impérieuse qui les porte à cet acte, comme au Bengale et dans l'Inde, cependant on voit souvent les femmes des chefs de la Nouvelle-Zélande renoncer à la vie lorsqu'elles perdent leurs époux. D'ordinaire elles mettent fin à leurs jours, et se pendent à un arbre; cette action est toujours admirée et applaudie par leurs amis et leurs propres parens, comme la plus grande preuve d'attachement qu'elles puissent donner à la mémoire de leur mari ³.

Suicide.

Quand Touai se décida à faire un voyage en Angleterre, son frère Koro-Koro désirait qu'il emmenât sa femme avec lui; M. Kendall voulait l'en dissuader, représentant combien la position de cette femme deviendrait fâcheuse si son mari venait à périr dans le voyage; Koro-Koro se contenta de répliquer qu'en pareil cas la femme de Touai ferait très-bien de se pendre, suivant la coutume des Nouveaux-Zélandais ⁴.

Quoique cette action soit bien plus rare de la part des hommes, on en a vu qui n'ont pas voulu survivre à la perte d'une femme tendrement aimée, ou d'un

¹ Kendall, d'Urv., III, p. 123. Rutherford, d'Urv., III, p. 750. —

² Marsden, d'Urv., III, p. 360. Cruise, d'Urv., III, p. 665. — ³ Nicholas, d'Urv., III, p. 626. Cruise, d'Urv., III, p. 665. F. Hall, d'Urv., III, p. 468, 469. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 723. — ⁴ Kendall, d'Urv., III, p. 233.

parent chéri. Shongui tenta, dit-on, deux fois de se pendre à la mort de son frère Kangaroo ¹.

Si la loi du pays n'oblige point formellement la femme à se détruire à la mort de son mari, elle lui interdit du moins de se remarier avant qu'elle ait relevé les os du défunt; car ce n'est que de ce moment qu'elle a acquitté tous ses devoirs envers son époux. Il paraît même qu'après ce délai, elle ne peut contracter de nouveaux liens sans imposer une sorte de tache sur sa réputation; pour la conserver intacte, elle doit rester fidèle à la mémoire de son mari ². Pour empêcher que la veuve ne profane cette mémoire par un mariage illégal, les parens du défunt poussent quelquefois la barbarie jusqu'à l'immoler à cette crainte ³.

La femme qui viole les coutumes de son pays en se remarquant avant le délai prescrit, est punie de sa faute en se voyant dépouillée de tout ce qu'elle possède par ses voisins. On en voit un exemple frappant dans la personne de la veuve de Tara, malgré son haut rang, et dans celle de King-George, son second époux, qui partagea le châtement qui lui fut infligé ⁴.

Les femmes sont très-sensibles aux reproches que leurs maris leur adressent, et il leur arrive quelquefois d'aller se pendre immédiatement après en avoir reçu ⁵. Touai m'a assuré qu'une femme à qui il arri-

¹ Kendall, d'Urv., III, p. 234. — ² Kendall, d'Urv., III, p. 237. —
³ F. Hall, d'Urv., III, p. 468. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 286, 288.
 — ⁵ Collins, d'Urv., III, p. 81.

verait de lâcher par mégarde un pet devant son mari, irait sur-le-champ se pendre, et il me raconta un fait de cette nature récemment arrivé. Les missionnaires n'en avaient aucune connaissance, non plus que du cas lui-même. J'ai d'autant plus de peine à admettre cette excessive délicatesse, que les jeunes esclaves qui vivaient avec nos matelots à bord ne se gênaient en aucune façon sur ce point.

Quand une femme est près d'accoucher, elle devient *tapou*; elle est en conséquence privée de toute communication avec les autres personnes, et reléguée sous un petit abri temporaire qui a été préparé pour elle. Là, elle est servie, suivant son rang, par une ou plusieurs femmes qui sont tabouées comme elle. Cet état d'exclusion de la société dure quelques jours après l'accouchement. La durée précise de cette espèce de quarantaine et les formalités que la femme doit subir pour reparaitre librement dans la société sont encore inconnues.

Couches.

On a remarqué que les femmes de ce pays cessent de bonne heure d'avoir des enfans ¹; cela tient sans doute aux travaux pénibles auxquels elles sont assujetties, surtout aux privations qu'elles ont à subir pendant leur grossesse et au moment de leurs couches.

VI.

ENFANS.

Par suite des préjugés adoptés par ces peuples, la

Naissance.

¹ *Nicholas*, II, p. 301.

mère devant être reléguée dans les derniers jours de sa grossesse loin de son habitation, sous un simple abri de branchages et de feuilles presque entièrement exposé à la pluie, au vent et aux ardeurs du soleil ; c'est là naturellement que le nouveau-né vient au monde ; c'est là qu'il doit rester encore plusieurs jours après sa naissance exposé à toutes les intempéries de la saison ¹.

Suivant M. Nicholas, les femmes accouchent en plein air, devant une assemblée de personnes des deux sexes et sans pousser un seul cri. Les assistans épient avec attention l'instant où l'enfant arrive au monde, et s'écrient à sa vue : *Tane Tane*. La mère elle-même coupe le cordon ombilical, se lève ensuite, et reprend ses travaux ordinaires, comme si de rien n'était ².

Si d'une part des épreuves aussi rigoureuses doivent emporter au moment de leur naissance plusieurs de ces enfans, il faut convenir, d'un autre côté, qu'elles doivent affermir la constitution de ceux qui peuvent y résister, et leur donner de bonne heure cette force de corps, cette vigueur de tempérament et cette aptitude à endurer toutes sortes de privations, qui leur deviendront si nécessaires par la suite dans l'existence active et pénible à laquelle ils sont destinés.

Crozet, en voyant tous ces insulaires grands, robustes et bien faits, soupçonnait presque que l'on ne conservait point les enfans qui venaient au monde

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 195. — ² Nicholas, II, p. 172. Marsden, d'Urv., III, p. 196.

faibles ou difformes ¹. Cette conjecture ne s'est point vérifiée, et les missionnaires n'ont rien découvert qui annonçât quelque chose de semblable dans les coutumes du pays. Sans doute il est certaines occasions où l'on ne se fait aucun scrupule de détruire les enfans, surtout quand le nombre des filles dépasse le désir des parens ². Alors c'est la mère elle-même qui fait périr son enfant aussitôt qu'il est né, en appuyant fortement son doigt sur la partie supérieure du crâne ³, à l'endroit nommé *fontanelle*. Mais cela est indépendant de la conformation de l'enfant. Quoi qu'il en soit, les personnes difformes et contrefaites sont fort rares à la Nouvelle-Zélande; dans le grand nombre de ceux que nous vîmes pendant tout le voyage de *l'Astrolabe*, qui peut bien se monter à deux ou trois mille, nous n'observâmes qu'un bossu que M. Sainson a dessiné.

Les missionnaires avaient déjà remarqué que ces insulaires avaient une espèce de baptême ⁴, et la formule en avait même été rapportée dans le vocabulaire dressé sur les matériaux fournis par M. Kendall. Touai, que j'interrogeai à ce sujet, me dit que, cinq ou six jours après la naissance de son fils, cette cérémonie avait été accomplie par la mère, assistée de ses amies. Toutes ces femmes aspergent l'enfant au front avec une branche trempée dans de l'eau, et c'est en ce mo-

Baptême.

¹ *Crozet*, d'Urv., III, p. 53. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 664. —
³ *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 723. — ⁴ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 583. *D'Urville*, III, p. 682 et suiv.

ment qu'on lui impose le nom qu'il doit porter par la suite ¹. Ce nom est une affaire importante et sacrée pour ces peuples, il fait pour ainsi dire partie de leur être qu'il représente d'une manière intellectuelle. Ils en changent cependant en quelques circonstances extraordinaires, et alors le baptême est, dit-on, renouvelé ².

Touai ajouta qu'au moment où l'on baptise l'enfant, on plante aussi un arbre qui devient l'emblème de son existence; la croissance et la taille de l'arbre ont un certain rapport prophétique avec l'âge du nouveau-né et le développement graduel de ses facultés. Si l'arbre prospère et devient vigoureux, c'est d'un heureux augure pour l'enfant; si, au contraire, il dépérit et meurt, les parens regardent cet événement comme du plus fâcheux présage pour l'objet de leur tendresse. Il en résulte, suivant Touai, entre les diverses circonstances de l'existence humaine et celles de la vie d'un arbre, certaines allusions singulières qui se reproduisent parfois dans leur langage.

Éducation. Les enfans reçoivent toutes sortes de soins de la part de leurs mères qui sont pour eux des nourrices tendres et fort attentives ³. Quand les femmes de ce pays veulent sevrer leurs enfans, suivant M. Edwardson, elles se frottent l'extrémité du sein avec la partie de la tige du phormium voisine de la racine, qui est fort amère ⁴.

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 664. — ² *D'Urville*, III, p. 683. — ³ *Savage*, p. 44. *Cruise*, d'Urv., III, p. 664. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 273. — ⁴ *Blosseville*, p. 29.

Les pères eux-mêmes s'accoutument à porter de bonne heure leurs enfans sur leur dos , à jouer avec eux , et à mâcher les alimens qui seraient encore trop durs pour leurs petites dents ¹. Le plus grand plaisir qu'un Européen puisse faire à un Nouveau-Zélandais, homme ou femme, c'est de s'occuper de son enfant, de le caresser et de lui faire quelques présens ²; c'est peut-être le meilleur moyen pour gagner sur-le-champ son amitié.

Les enfans croissent paisiblement sous les yeux de leurs parens , sans être assujettis dans le bas âge à aucune espèce de contrainte ³, de leçons ou d'exercices particuliers. Nonobstant la liberté illimitée dont ils jouissent , il est juste d'observer qu'ils sont en général joyeux , d'une humeur égale , et d'un caractère aimable. Ils ne sont point sujets à ces caprices bizarres, à ces dispositions fantasques qui rendent tant d'enfans maussades et haïssables dans nos sociétés civilisées. Ils s'accoutument promptement à la vue des étrangers , et recherchent leur société sans cependant se rendre importuns ni indiscrets ⁴.

Quand ils sont arrivés à l'âge où ils peuvent déployer leurs petites forces , les filles se forment peu à peu , sous la direction de leurs mères , aux travaux qui seront un jour l'apanage de leur sexe; les garçons s'attachent plus particulièrement à la société de leurs pères , ils les suivent aux assemblées publiques ,

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 632. — ² *Cook*, deux. Voy., I, p. 259. *Crozet*, d'Urv., III, p. 53. — ³ *Savage*, p. 45. — ⁴ *Kendall*, d'Urv., III, p. 124.

à la chasse, et même quelquefois à la guerre ¹. Sous leurs yeux, ils se dressent à l'exercice de la lance, du *patou*, du *mere*, et ils apprennent de bonne heure les chants et les danses guerrières du pays ².

Le jeu favori des enfans était celui du *poi*. Le *poi* est une balle en étoffe du pays, garnie intérieurement avec le duvet d'une certaine plante semblable au jonc, et à laquelle pend un bout de corde. On envoie la balle en l'air, et l'adresse consiste à la retenir par le bout de corde tandis qu'elle retombe ³. Du reste les jeunes Zélandais ont bientôt adopté tous les amusemens des jeunes Européens; aujourd'hui ils savent jouer à la toupie, au volant, au cerf-volant, etc.; ils sont surtout passionnés pour ce dernier divertissement, auquel ils ont donné le nom de *pakaukau*.

Adoption.

Les adoptions paraissent fréquentes chez les Nouveaux-Zélandais ⁴, car j'ai vu souvent des jeunes gens donner le titre de père à des hommes âgés qui n'avaient point d'enfans, et avoir pour eux le respect et le dévouement de véritables fils. Du reste j'ignore s'il existe pour cela quelque formalité préliminaire. Il est certain, du reste, que chez eux l'adoption confère tous les droits de la paternité effective; la preuve s'en trouve dans ce chef qui pressait M. Marsden de lui envoyer un de ses fils pour l'adopter en place du sien qui était mort à Port-Jackson, et laisser à cet étran-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 348. — ² Anderson, d'Urv., III, p. 25. *Cruise*, d'Urv., III, p. 664. — ³ Nicholas, I, p. 318. — ⁴ D'Urville, II, p. 170.

ger ses titres et ses domaines, au préjudice de ses héritiers naturels ¹.

Ceci nous conduit à faire une autre observation. Bien que les chefs aient en général beaucoup d'affection pour tous leurs enfans, néanmoins ils ont toujours une prédilection marquée pour ceux qui proviennent de la femme principale, et surtout pour l'aîné. En effet, c'est lui qui est destiné à succéder à son père; sur lui seul reposent, en quelque sorte, les espérances de la tribu tout entière ². Les autres enfans sont censés rangatiras de droit, et prennent rang entre eux, d'abord suivant la dignité de leur mère, ensuite par rang d'âge.

VII.

MOKO OU TATOUAGE.

On appelle *moko*, ou tatouage, ces dessins bizarres que les Nouveaux-Zélandais impriment sur leur visage et sur les diverses parties de leur corps ³. Cet usage est généralement répandu parmi tous les insulaires de l'Océanie, mais ceux de la Nouvelle-Zélande se distinguent en creusant en véritables sillons cet ornement qui partout ailleurs n'entame que la superficie de la peau ⁴. Ils emploient pour l'exécuter une manière de taille au ciseau, au lieu d'une simple suite de piqûres, comme le font les autres peuples. Ils paraissent aussi attacher à cette décoration des idées de

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 413. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 407. — ³ Crozet, d'Urv., III, p. 63. — ⁴ Cook, prem. Voy., III, p. 269.

distinction et de privilège bien plus positives qu'à Taïti, Tonga-Tabou, Hawaii, etc.

Opération. L'opérateur commence par tracer sur la peau avec du charbon les dessins qu'il a l'intention d'exécuter ¹; puis il prend un instrument composé d'un os d'albatros, ajusté à angle droit à un petit manche en bois de trois ou quatre pouces de long, dans la forme d'une lancette de vétérinaire. L'os est tantôt simplement tranchant à son extrémité, tantôt aplati et muni de plusieurs dents aiguës comme un peigne. Il applique cet instrument contre la peau, et frappe avec un petit bâton sur le dos du ciseau pour le faire pénétrer dans l'épiderme et l'entailler d'une manière suffisante, en suivant le dessin préparatoire. On conçoit que le sang doit couler en abondance, mais l'opérateur a soin de l'essuyer à mesure avec le revers de sa main ou avec une petite spatule en bois. A mesure que la peau est entaillée, la couleur ou le *moko* est introduite dans la coupure au moyen d'un petit pinceau. Elle se compose de charbon pilé ², de manganèse, suivant Nicholas, ou enfin d'une teinture végétale ³. Après quoi le patient reste taboué durant trois jours ⁴.

Rien n'est plus douloureux à subir que cette opération, il faut quelquefois plusieurs mois pour terminer un *moko* ⁵; les suites en sont souvent plus pénibles que l'opération elle-même ⁶, à cause des plaies qui en

¹ *Savage*, p. 46. *Nicholas*, II, p. 153. *Cruise*, p. 139. — ² *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 722. — ³ *Crozet*, d'Urv., III, p. 63. *Marsden*, d'Urv., III, p. 310. — ⁴ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 740. — ⁵ *Savage*, p. 46. — ⁶ *Nicholas*, I, p. 360. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 695.

résultent et que certaines circonstances peuvent envenimer d'une manière effrayante. Les naturels nous exprimaient par des gestes très-significatifs les douleurs intolérables que l'opérateur leur faisait éprouver quand il venait à attaquer le bord des lèvres, le coin de l'œil, et surtout la cloison des narines.

Les jeunes gens ne subissent guère les premières opérations du *moko* avant l'âge de vingt ans; il est rare aussi qu'ils soient admis à cet honneur avant d'avoir assisté à quelques combats.

Il est impossible de prétendre à aucune considération, à aucune influence dans sa tribu, sans avoir été soumis à cette opération. Le jeune homme qui s'y refuse, quand même il appartient à une famille distinguée, est regardé comme un être pusillanime, efféminé, et indigne de participer aux honneurs militaires 1; aussi est-il fort rare que ce cas se présente. Cet usage semble généralement répandu dans toute la Nouvelle-Zélande, et les habitans du détroit de Cook nous ont paru aussi vains de leur tatouage que ceux des parties septentrionales d'Ika-Na-Mawi.

Cet ornement est interdit aux koukis, aux hommes du peuple, et même à ceux qui n'osent se présenter aux combats, à moins qu'ils ne soient autorisés à le porter par une haute naissance. Touai m'assurait que les hommes du peuple acquéraient le droit du *moko* par des exploits à la guerre 2, et qu'après une campagne ho-

Signe
de distinction.

1 *Marsden*, d'Urv., III, p. 291, 303. *Cruise*, d'Urv., III, p. 657. *D'Urville*, II, p. 202. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 722. — 2 *Turnbull*, d'Urv., III, p. 93.

norable, les chefs se faisaient d'ordinaire ajouter quelque nouveau dessin pour en consacrer le souvenir. Il me disait aussi qu'on repassait sur les mêmes dessins plusieurs fois dans la vie ¹, quelquefois jusqu'à quatre ou cinq reprises différentes. Shongui, disait-il, avait reçu tous ses mokos, car sa figure avait subi cinq tatouages. Lui-même n'était arrivé qu'à son second tatouage, et il comptait obtenir le troisième au retour d'une expédition qu'il méditait alors. Peut-être ces gradations dans les honneurs du moko ne sont-elles pas aussi précises que Touai voulait les établir à mes yeux ; au moins est-il certain que ses privilèges sont limités aux hommes d'une naissance distinguée ou aux guerriers célèbres par leurs hauts faits ², et qu'un rangatira se croit d'autant plus honoré que son visage est plus décoré des dessins du moko ³.

Cette distinction n'est permise aux femmes, sur la figure, qu'aux sourcils, aux lèvres et au menton, et ne peut consister qu'en quelques traits de peu d'importance ⁴; mais elles peuvent se faire imprimer des dessins plus compliqués sur les épaules et d'autres parties de leur corps ⁵.

Quand j'allai visiter avec Touai le village de Kahou-Wera, l'ariki Touao me montra sa femme qui recevait la suite de son moko sur les épaules. Une moitié de son dos était déjà sillonnée de dessins profonds,

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 269. *Cruise*, d'Urv., III, p. 657. —
² Savage, p. 46. Sainson, d'Urv., II, p. 250. *New-Zealanders*, d'Urv., III, p. 776. — ³ Rutherford, d'Urv., III, p. 740. — ⁴ Savage, p. 47. Cook, prem. Voy., III, p. 269. — ⁵ *Cruise*, d'Urv., III, p. 659.

semblables à ceux qui ornent le visage des parens de Koro-Koro, et une esclave travaillait à décorer l'autre dans le même goût. Couchée sur le ventre, la malheureuse femme semblait beaucoup souffrir, et le sang ruisselait abondamment de ses plaies; cependant elle ne poussait pas même un soupir, et elle se contenta de me regarder d'un air riant, sans se déranger, non plus que la femme qui était chargée de cette importante opération. Touao semblait tout glorieux de l'honneur nouveau que sa femme allait acquérir par ces décorations, tandis que Touai ne faisait qu'en rire pour montrer sa supériorité sur ses compatriotes.

Parmi ces peuplades, le moko m'a paru précisément l'équivalent de ces armoiries dont tant de familles européennes étaient si vaines dans les siècles de barbarie, et dont quelques-unes sont encore ridiculement infatuées aujourd'hui malgré les progrès des lumières. Entre ces deux inventions il y a pourtant une différence remarquable, c'est que les armoiries des Européens n'attestaient que le mérite individuel de celui qui le premier avait su les obtenir, sans rien prouver quant au mérite de ses enfans; tandis que la décoration du Nouveau-Zélandais atteste d'une manière authentique que, pour avoir le droit de la porter, il a dû faire preuve d'un courage et d'une patience personnelle extraordinaire.

Rien ne pourra mieux démontrer les idées que les Nouveaux-Zélandais attachent aux dessins du *moko* et leur analogie avec nos armoiries que les observations suivantes. Touai me faisait remarquer un jour

avec orgueil quelques dessins bizarres gravés sur son front ; comme je lui demandais ce qu'ils avaient de si remarquable : « La famille de Koro-Koro, reprit-il, a seule, dans la Nouvelle-Zélande, le droit de porter ces dessins ; Shongui, tout-puissant qu'il est, ne pourrait pas les prendre, car la famille de Koro-Koro est beaucoup plus illustre que la sienne. » Un Zélandais, considérant un jour le cachet d'un officier anglais, vit des armes gravées sur ce cachet, et sur-le-champ il demanda à l'officier si c'était le moko de sa famille ¹.

Ces dessins leur tiennent aussi aujourd'hui lieu de signature ², comme cela se pratiqua lors du marché que M. Marsden contracta avec le chef Okouna, quand il voulut acquérir un terrain pour la mission. Lorsque les Européens eurent apposé leur seing au bas du contrat, le moko d'Okouna y fut appliqué en guise de signature, et ce fut Shongui qui se chargea de le tracer ³. Toupe-Koupa avait coutume de dire que son nom était représenté par un des dessins particuliers de sa figure ⁴.

Effets
du moko.

Tout bizarre, tout grotesque que soit au premier abord l'effet de ces dessins sur une figure humaine, je dois convenir, et l'on en sera sans doute surpris, que l'œil s'y accoutume promptement, et finit par trouver que l'aspect n'en est point du tout désagréable. Il y a plus, il me semblait que ces marques im-

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 656. — ² *D'Urville*, II, p. 227. — ³ *Nicholas*, II, p. 193. *Marsden*, d'Urv., III, p. 133 et suiv. — ⁴ *New-Zealanders*, d'Urv., III, p. 776.

primaient au visage de ces hommes un caractère de noblesse et de dignité très-prononcé ; ils suppléaient en quelque sorte au défaut d'ornemens étrangers et à la nudité habituelle de leurs corps. Par un sentiment involontaire et dont j'aurais eu souvent peine à me rendre compte, ceux de ces naturels dont le visage n'était point tatoué me paraissaient effectivement d'une condition inférieure et destinés à être les esclaves de ceux qui avaient reçu leurs insignes.

En outre, l'opération du moko, en donnant au système cutané un surcroît d'épaisseur et de solidité, rend ces insulaires plus en état de résister aux piqûres des moustiques, aux intempéries des saisons, aux coups de leurs ennemis, en un mot à tous les accidens auxquels l'homme sauvage est incessamment exposé. Les souillures de la saleté, les traces des maladies et jusqu'aux rides de la vieillesse sont peu sensibles sur ces peaux gravées, endurcies et fréquemment ointes d'huile. Enfin ces décorations étranges ont l'avantage d'annoncer sur-le-champ et d'une manière authentique le rang de chaque individu, et de lui assurer la considération à laquelle il a droit.

VIII.

ESCLAVES.

Les esclaves se composent des prisonniers faits à la guerre, de leurs enfans, et des individus libres qui,

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 657.

par des malheurs imprévus ou comme punition de certains crimes, ont été réduits à cette triste condition.

Dans ces contrées, comme chez les anciens peuples de la Grèce et de l'Asie, il paraîtrait que la condition d'esclave imprime une sorte de tache indélébile à ceux qui ont été obligés d'en subir l'humiliation. Aussi les malheureux réduits en servitude par leurs ennemis cherchent-ils rarement à se soustraire à leur triste destinée ¹, bien que cela leur soit souvent assez facile, eu égard à la surveillance peu sévère que l'on exerce sur eux, aux forêts et aux déserts dont la Zélande est semée. Ils se résignent à leur position, et deviennent quelquefois des membres fidèles de leurs nouvelles tribus, soit par alliance, soit par adoption, soit par le simple effet de l'habitude et de la nécessité.

Occupations.

Les esclaves ou serviteurs travaillent de concert avec les femmes et sous leur direction à la culture des champs ; ils vont à la pêche, ce sont eux surtout qui font cuire les alimens et les présentent à leurs maîtres ². Cette dernière fonction leur a fait donner, dans ces derniers temps, le nom de *kouki* (corruption de l'anglais *cook* ou *cuisinier*), au lieu de *wari*, serviteur, qu'ils portaient plus habituellement auparavant ³.

Aujourd'hui les chefs tirent parti de leurs jeunes esclaves du sexe féminin, en les envoyant à bord des navires européens pour trafiquer de leurs charmes

¹ *W. Williams*, d'Urv., III, p. 530. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 199. — ³ *D'Urville*, III, p. 679.

avec les gens de l'équipage. Ces pauvres malheureuses sont obligées de rapporter à leurs maîtres le fruit de leur prostitution, ou elles courraient le risque d'être maltraitées par eux ¹.

Bien que la vie des esclaves soit entièrement à la discrétion de leurs maîtres ², et que ceux-ci puissent les mettre à mort sans plus de difficulté qu'un Européen n'en éprouverait à assommer son chien ou son âne ³, et sans qu'il en résultât pour eux des suites plus fâcheuses; cependant la condition de ces infortunés n'est pas aussi pénible qu'on pourrait se l'imaginer. Quand ils ont une fois recueilli et préparé de quoi manger pour leurs maîtres, ils peuvent le reste du temps danser, chanter et se divertir à leur fantaisie ⁴. Certainement leur sort est beaucoup moins à plaindre que celui des malheureux noirs condamnés à servir les Européens dans les colonies, et à épuiser du matin au soir leurs forces dans un travail accablant et sans cesse renaissant, pour satisfaire à la cupidité de leurs maîtres. Sous ce rapport, le Nouveau-Zélandais, tout sauvage qu'il est, se montre un maître plus humain; il maltraite rarement son esclave, malgré le mépris qu'il lui porte, et la différence des hommes libres aux esclaves est si peu sensible aux yeux d'un étranger, qu'il nous était souvent fort difficile de distinguer les uns des autres ⁵.

Condition.

¹ *Cook*, deux. Voy., I, p. 251, 271; V, p. 351. *Cruise*, p. 140, 172. *D'Urville*, II, p. 174. *Quoy*, d'Urv., II, p. 287. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 475. — ³ *J. Butler*, d'Urv., III, p. 400. — ⁴ *D'Urville*, III, p. 679. — ⁵ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 600.

Pour les esclaves qui ont été libres, le plus grand malheur de leur état doit consister dans le souvenir de leur ancienne dignité et dans le sentiment de leur humiliation actuelle. Pour ceux qui sont nés dans l'esclavage, le premier de ces tourmens n'existe point, par conséquent l'autre est à peine sensible; aussi semblent-ils en général fort indifférens sur leur situation. Pour les uns et les autres, il est pourtant une conséquence terrible de leur condition, c'est d'être à chaque instant exposés à être sacrifiés aux obsèques des principaux chefs de la tribu en général et de leurs maîtres en particulier ¹. Nous reviendrons plus tard sur ce chapitre.

IX.

HABITATIONS.

Cases.

Les habitans de la Nouvelle-Zélande, si actifs, si industrieux à d'autres égards, sous le rapport de l'architecture étaient restés bien au-dessous des peuples de Taïti, de Tonga et même de Hawaii. Les maisons des rangatiras des dernières classes et des hommes du peuple ont rarement plus de sept ou huit pieds de long sur cinq ou six de large, et quatre ou cinq de hauteur. Celle qu'habitait Koro-Koro dans le pâ de Kahou-Wera n'était pas plus spacieuse ². Une personne ne saurait se tenir debout dans ces cabanes. Elles sont construites avec des pieux rapprochés les

¹ *D'Urville*, II, p. 242. — ² *Cruise*, p. 49.

uns des autres et entrelacés de branches plus minces ; ces treillis sont en outre recouverts extérieurement et intérieurement de tapis épais en forme de paillassons fabriqués avec diverses plantes marécageuses , et notamment avec les feuilles longues et flexibles du *typha* ; une pièce de bois plus forte forme le faite du toit qui est composé des mêmes matériaux que les parois, et qui imite assez bien celui des chaumières de paysans en Normandie ou en Bretagne , à cela près que le dos en est plus arrondi.

Les cases des chefs sont plus grandes , elles atteignent quelquefois de quinze à dix-huit pieds de long sur huit ou dix de large, et six de hauteur ¹. Alors, à l'intérieur, des piliers soutiennent le toit, et la charpente de la maison, dont la coupe horizontale est un rectangle régulier, se compose de pièces de bois écarries, artistement assemblées à tenons et à mortaises, et chevillées. A l'une des extrémités existe en guise de porte une ouverture qui n'a pas plus de trois pieds de hauteur sur deux de large, et qui se ferme par un battant à bascule ; ce battant consiste en une planche ou une natte épaisse de la même dimension que l'ouverture. A côté et un peu plus haut que la porte, est percée la fenêtre qui a deux pieds en carré et qui ferme également par un treillis de jonc ².

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 276. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 594. *D'Urville*, II, p. 235. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 276. *Trois. Voy.*, I, p. 199. *Crozet*, d'Urv., III, p. 58. *Savage*, d'Urv., III, p. 783. *Cruise*, d'Urv., III, p. 638. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 697. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 714.

Du côté où se trouve la porte, le toit se prolonge en dehors de la paroi de trois ou quatre pieds de longueur, de manière à former une espèce d'appentis ou d'auvent, où se tiennent habituellement les maîtres de la maison; c'est aussi là qu'ils prennent leurs repas, car un préjugé religieux leur défend de manger dans l'intérieur de leurs maisons ¹.

Les maisons des chefs sont ordinairement ornées de figures sculptées, tant au dehors qu'au dedans; souvent une de ces grotesques figures est placée près de la porte, et semblerait en être le dieu lare ou pé-nate, s'il n'était à peu près reconnu que les habitans ne rendent à ces statues aucun culte, et n'ont même pour elles aucune sorte de vénération particulière. Seul, Rutherford a prétendu que ces effigies sont placées à la porte des chefs pour en interdire l'entrée aux esclaves, ou hommes du peuple, qui seraient punis de mort en cas d'infraction à cette règle ². Quelquefois les châssis des portes et des fenêtres sont formés de planches épaisses artistement travaillées en bas-reliefs ³. Les maisons du fils et du neveu de Pomare, à Mata-Ouwi, offraient un exemple remarquable de ce genre de luxe.

Le plancher de la maison est formé par de la terre rapportée bien battue, et rehaussée de dix ou douze pouces au-dessus du sol environnant ⁴; un petit carré

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 277. Nicholas, d'Urv., III, p. 596. —

² Rutherford, d'Urv., III, p. 738. — ³ Nicholas, I, p. 110. — ⁴ Crozet, d'Urv., III, p. 58.

creux , quelquefois environné de pierres , indique la place du foyer , et la fumée n'a d'autre issue que la fenêtre , ou la porte quand la fenêtre manque. Aussi ces

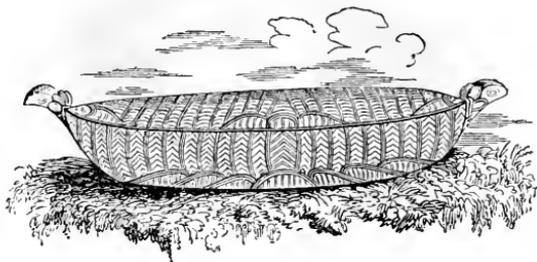


cases sont-elles toujours fort enfumées à l'intérieur , et l'habitude qu'ont les naturels de vivre dans cette atmosphère doit beaucoup contribuer à rembrunir leur teint.

Un simple tas de feuilles de fougères ou de *typha* leur sert de lit ; quelquefois ces feuilles sont arrêtées dans une espèce de cadre en planches bien assemblées , d'environ six pieds de longueur sur deux de large ; leurs nattes leur servent de couverture ¹. D'ailleurs ces cases sont si chaudes par elles-mêmes , qu'en hiver , et par le plus grand froid , le moindre feu suffit pour en élever singulièrement la température.

¹ Crozet, d'Urv., III, p. 59.

Le mobilier de ces maisons se borne à quelques instrumens grossiers en pierre ou en os , à des corbeilles pour les provisions ¹ ; à des courges pour contenir l'eau douce, et à des nattes en phormium ou en jonc ; ces dernières sont suspendues aux parois ². Les objets plus minces, comme hameçons, aiguilles, poinçons, etc., sont contenus dans de petits coffrets taillés



dans un bloc de bois massif, souvent ingénieusement travaillés, en forme de pirogues et ornés de bas-reliefs. Les maillets à battre la fougère restent d'ordinaire sous le vestibule ³.

Les chefs d'un rang élevé, quand ils ont une nombreuse famille, possèdent plusieurs cases enfermées d'une seule palissade ; ces palissades, destinées à abriter les maisons contre le vent et la pluie, ont quelquefois douze ou quinze pieds de haut, et sont garnies d'épais paillassons en feuilles de *typha* ⁴.

¹ Cook, trois. Voy., I, p. 200. — ² Crozet, d'Urv., III, p. 59. —

³ Cook, prem. Voy., III, p. 277. — ⁴ Cook, prem. Voy., III, p. 277.

Sans contredit, c'est pour la construction des magasins publics, surtout pour ceux qui sont destinés à contenir leur substance favorite, les *koumara*, que ces peuples réservent toute leur habileté¹. Ces édifices atteignent quelquefois de vingt-quatre à trente pieds de longueur, sur douze ou quinze de largeur, et dix ou douze de hauteur. Cruise nous dépeint un de ces magasins, à Wai-Kadi, comme élevé de quatre pieds au-dessus du sol, environné dans tout son pourtour d'une galerie ornée d'une foule de bas-reliefs bien exécutés, et il ajoute que pour le construire on avait fait venir l'architecte des bords du Shouraki². Les magasins de *koumara* que j'observai en 1827 à Kawa-Kawa fixèrent toute mon attention par leur propreté et l'élégance de leur construction³. Il est vrai que les insulaires de Wai-Kadi et de Kawa-Kawa possèdent aujourd'hui des instrumens en fer qui facilitent beaucoup l'exécution de ces grands travaux; mais la description que fait Crozet de l'état où il trouva leurs magasins atteste qu'ils y portaient déjà toute leur industrie. Son récit, en outre, démontre de la part de ces peuples un esprit d'ordre et de prévoyance publique fort remarquable. « Trois magasins, dit-il, occupaient l'espace que laissaient entre elles les deux rangées de maisons dont se composait le village; le premier renfermait les armes de toute nature. Des provisions en tout genre, telles que patates, racines de fougère,

Magasins
publics.

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 638. — ² *Cruise*, p. 27. — ³ *D'Urville*, II, p. 218.

poissons et coquillages cuits et desséchés, et gourdes remplies d'eau, occupaient le second magasin. Enfin le troisième était réservé pour tous les instrumens de pêche, le chanvre à fabriquer les filets, les pagaies, etc. ¹ »

Quoique les maisons des Nouveaux-Zélandais soient communément rectangulaires, M. Nicholas en observa une de forme circulaire à la baie Shouraki, près le village de Houpa ². C'est aussi là qu'il vit un bâtiment de quatre-vingts pieds de longueur, divisé en deux par une cloison qui régnait dans toute son étendue, et ce voyageur supposa qu'il était destiné à loger des cochons ³.

Outre les cases permanentes que nous avons décrites et qui exigent un certain temps et quelque travail pour les élever, ces insulaires en construisent qui sont purement temporaires et en simples branches d'arbre, pour les mettre à l'abri quand ils sont en marche pour combattre, quand ils vont à la pêche, ou qu'enfin une raison quelconque les force à séjourner à une certaine distance de leur résidence habituelle ⁴. Ces abris les garantissent parfaitement du vent et de la pluie.

Les cabanes qu'occupent ces naturels dans l'état de paix sont ordinairement disséminées dans la campagne par hameaux peu considérables, et placées à la portée de leurs plantations de patates douces et de

¹ *Crozet*, d'Urv., III, p. 56 et suiv. — ² *Nicholas*, I, p. 401. — ³ *Nicholas*, I, p. 405. — ⁴ *Cook*, trois. Voy., I, p. 156. *Marsden*, d'Urv., III, p. 328.

pommes de terre ; en outre , chaque tribu a son *pâ*, ou village fortifié , dans lequel tous les membres de la tribu viennent se retrancher à l'approche de l'ennemi.

Ces *pâs* , par la manière dont ils sont placés et fortifiés , annoncent , de la part des Nouveaux-Zé-landais , beaucoup de discernement et de sagacité. Les descriptions de Cook et de Crozet prouvent que l'arrivée des Européens ne leur a rien appris à cet égard , et qu'au contraire l'introduction des armes à feu leur a beaucoup fait perdre de leur industrie primitive. Une funeste expérience leur a fait connaître que ces forteresses , imprenables avec leurs armes habituelles , étaient devenues insuffisantes contre l'atteinte des balles ¹.

Pâs
ou forteresses.

Presque toujours ces forts étaient établis sur des pointes de terre avancées en mer , ou sur des rochers escarpés et presque inaccessibles. A main d'homme , on avait achevé de rendre impraticables les parties les plus faciles à gravir. Une double ou triple rangée de fortes palissades , avec des fossés intermédiaires , ceignait le village ; une seule porte fort étroite donnait accès dans la forteresse , et se trouvait défendue par une plate-forme élevée à quinze ou vingt pieds au-dessus du sol , et capable de recevoir au besoin une vingtaine de combattans. On y montait par un pieu solide et entaillé dans toute sa longueur ; cette espèce

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 92, 120 ; deux. Voy., I, p. 242, d'Urv., III, p. 15 et suiv. *Nicholas*, I, p. 174. *Marsden*, d'Urv., III, p. 165, 416. *Cruise*, p. 46. *D'Urville*, III, p. 686. *Gaimard*, d'Urv., II, p. 281. *Quoy*, d'Urv., II, p. 284.

de cavalier était en tout temps munie de projectiles , comme pierres , piques et javelots ; au moindre soupçon d'attaque de la part de l'ennemi , des sentinelles y faisaient sans cesse une garde vigilante ¹.

En outre , au-devant du pâ , en guise d'ouvrage avancé , régnait d'ordinaire une enceinte également palissadée , et défendue par un fossé capable de recevoir trois , quatre ou cinq cents hommes , suivant la force de la tribu. Cette espèce de bastion protégeait l'entrée du pâ , et on ne l'abandonnait pour se réfugier dans le fort que lorsqu'on y était contraint par une force supérieure ².

Dans l'intérieur du pâ , chaque famille avait son habitation particulière , et l'on y voyait en outre les magasins d'armes , de vivres et d'instrumens de pêche. Par la disposition du terrain , ces cases , échelonnées sur la pente d'un monticule , et plus ou moins rapprochées du sommet , suivant la dignité des propriétaires , étaient toujours tenues avec propreté , et présentaient un coup-d'œil pittoresque.

Ces sauvages ne souffrent jamais d'ordures autour de leurs maisons , et , plus avancés sur ce point que beaucoup de peuples civilisés , ils ont toujours soin de réserver , dans la partie la plus reculée et la plus escarpée du village , un lieu public de commodités ³.

Au sommet du pâ de Vaï-Mate , M. Nicholas re-

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 292. *Crozet*, d'Urv., III, p. 55 et suiv. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 336. — ² *Crozet*, d'Urv., III, p. 55. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 85. *Crozet*, d'Urv., III, p. 59. *Nicholas*, I, p. 355.

marqua une sorte de plate-forme élevée à cinq pieds au-dessus du sol et ornée de sculptures. Cette estrade servait de trône à Kangaroo : c'était de là qu'il donnait ses ordres à son peuple, et lui dictait ses volontés. Une seconde plate-forme se trouvait près de la première, et servait exclusivement à la reine douairière, mère de Kangaroo ¹.

Jadis les Nouveaux-Zélandais, retranchés dans leurs pàs, bravaient les assauts de leurs ennemis et soutenaient quelquefois des sièges de plusieurs mois. Combien d'exploits ignorés !... Combien de traits de vaillance, combien de prouesses ont dû éclater parmi ces peuples guerriers, pour être condamnés à un éternel oubli !... L'adoption des armes à feu a mis un terme à ces luttes prolongées, comme naguère en Europe elle détruisit tout-à-coup la supériorité et l'influence de nos chevaliers bardés de fer et d'acier.

X.

NOURRITURE.

La base de la nourriture des Nouveaux-Zélandais, leur aliment de tous les jours, en un mot celui qui répond au pain pour les nations de l'Europe, au riz pour celles de l'Orient, à la cassave pour une foule de peuples de l'Amérique, c'est la racine d'une espèce de fougère qui ressemble fort à la nôtre, et qui couvre de ses feuilles ramifiées tous les coteaux

Racine
de fougère.

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 165.

incultes et déboisés ¹. Cette fougère a reçu des naturalistes le nom de *pteris esculenta*, et c'est la même qui, dans toute l'Australie, fournit aussi l'aliment habituel des indigènes. C'est peut-être l'unique trait de ressemblance que les fiers insulaires de la Nouvelle-Zélande aient avec les misérables créatures clairsemées sur la surface de la Nouvelle-Hollande.

Comme les racines de cette plante s'enfoncent profondément en terre, les Zélandais se servent pour les arracher de pieux aiguisés et munis d'une espèce d'étrier afin d'y appuyer le pied, ce qui leur donne tout-à-fait la forme d'échasses ². Ils mettent en bottes ces racines qu'ils laissent sécher quelques jours à la chaleur du soleil; une fois desséchées, elles se conservent plus ou moins long-temps sous le nom de *nga doue*. Quand on veut s'en servir, on présente la racine au feu pour la griller légèrement, puis on la bat quelque temps sur une pierre avec un petit maillet particulièrement destiné à cet emploi pour la ramollir. C'est à cet état que les naturels la mâchent entre leurs dents : en temps de disette et à défaut d'autre nourriture ils avalent tout; autrement ils se contentent de la mâcher jusqu'à ce qu'ils en aient extrait tout le principe nutritif et sucré, et rejettent la partie fibreuse ³.

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 278. Crozet, d'Urv., III, p. 59. Savage, p. 57. Nicholas, d'Urv., III, p. 594. — ² Crozet, d'Urv., III, p. 64. — ³ Cook, deux. Voy., II, p. 120. Trois. Voy., I, p. 202. Crozet, d'Urv., III, p. 60. Savage, p. 9. Sainson, d'Urv., II, p. 258. Rutherford, d'Urv., III, p. 736.

M. Nicholas trouve à cette racine chaude un goût doux et agréable, et dit qu'après un long séjour dans l'eau elle dépose une substance glutineuse qui ressemble à de la gelée ¹. D'autres Européens en ont mangé avec plaisir, et les Anglais qui se fixent dans ces contrées éloignées s'accoutument promptement à ce genre de nourriture. Un jour que je visitais avec Touai le pâ de Kahou-Wera, je voulus goûter de cette racine, et ce chef m'en choisit dans une corbeille un morceau qu'il m'assura être de la meilleure qualité. Un goût faiblement mucilagineux, une pâte visqueuse, du reste parfaitement insipide, et une consistance coriace, furent tout ce que je sentis, et il me fut impossible d'avaler le morceau que je portai à ma bouche. Touai, au contraire, qui venait de déjeuner copieusement avec moi, en mangea sur-le-champ plusieurs morceaux avec une satisfaction évidente, et il m'assura que c'était fort bon, bien qu'inférieur pour la qualité à notre *taro*, pain.

Quoi qu'il en soit, les esclaves mangent rarement autre chose que de la racine de fougère, et dans toutes les circonstances possibles, c'est la ressource immédiate de toutes les classes de la société. Ces insulaires en font des récoltes considérables qu'ils conservent en magasin ² toutes prêtes à leur servir d'approvisionnement en cas de siège de la part de leurs ennemis, ou de provisions de campagne quand ils vont les attaquer sur leurs pirogues.

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 594. — ² *Crozet*, d'Urv., III, p. 57.

Outre le *pteris esculenta*, il est une autre sorte de fougère en arbre que Forster nomme *aspidium furcatum*, et que les botanistes modernes ont appelée *cyathea medullaris*, qui fournit aux insulaires un aliment plus substantiel que la précédente. C'est la partie inférieure de la tige, voisine de la racine, qu'ils font cuire dans leurs fours en terre. Anderson compare cette substance cuite à de la poudre de sagou bouillie, mais sa consistance est plus ferme. Cette fougère est beaucoup moins commune que l'autre; je n'ai point eu occasion de l'observer ni de goûter de cet aliment : ainsi je ne puis point prononcer sur sa qualité. Suivant Forster, la moëlle de *cyathea* porterait à Totara-Nouï le nom de *mamagou*, tandis que la racine de fougère se nommerait *pongai* ¹.

Patate.

La patate douce, *convolvulus batatas*, nommée par les Zélandais *koumara*, était le végétal le plus généralement cultivé dans ces contrées, avant que les Européens en eussent fait la découverte. Cette racine, inconnue dans les autres îles de la Polynésie, était-elle propre au sol de la Nouvelle-Zélande, ou bien y avait-elle été importée à une époque qui nous est demeurée inconnue?... C'est ce qu'il serait difficile de décider aujourd'hui. Toutefois, les superstitions dont sa culture est environnée sembleraient lui assigner une origine étrangère et rappeler en même temps les précautions minutieuses qu'imaginèrent ceux qui l'introdui-

¹ Cook, deux. Voy., II, p. 120.

sirent dans le pays, pour en assurer la propagation et la conservation.

Nonobstant les diverses plantes que les Européens ont introduites dans Ika-Na-Mawi, la patate douce est demeurée pour les habitans de cette île le mets le plus délicieux, l'aliment le plus délicat parmi tous ceux qu'ils connaissent. Soit qu'ils veuillent faire honneur à des étrangers, soit qu'ils doivent se régaler entre eux, la patate douce forme la base principale de leurs festins. Il est certain que les hommes du peuple n'en mangent que dans les occasions solennelles, ou bien quand ils peuvent piller les magasins de leurs ennemis. On doit convenir que cette racine est d'une excellente qualité dans la Nouvelle-Zélande, et nulle part je n'en ai mangé qu'on puisse comparer à celles qui croissent dans ce pays ¹.

Quoique ces insulaires fissent beaucoup moins d'usage des racines de l'*arum esculentum*, *taro*, cette plante existait chez eux avant l'arrivée des Européens, et ils la cultivaient en certains endroits. C'est cette plante que Banks cite, dans le premier Voyage de Cook, sous le nom d'*eddas* ², et que le capitaine lui-même nomme *cocos* ³. Nous ne savons point quelle était la racine qu'il désigne par le nom d'igname, attendu que nous ne pensons point que le *dioscorea sativa* fût connu de ces peuples.

Les habitans de la partie septentrionale d'Ika-Na-Mawi doivent certainement les choux, les navets, les

Pommes
de terre

¹ *Savage*, p. 54. — ² *Banks*, d'Urv., III, p. 15. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 257.

oignons au long séjour que Marion fit parmi eux ¹ ; tandis que ceux des contrées plus au sud doivent ces utiles plantes à Cook et aux navigateurs qui l'ont suivi. La pomme de terre, qui a été nommée *kapana*, a été introduite plus tard ; sa saveur et la facilité de sa préparation la firent promptement apprécier par ces sauvages ; ils cultivèrent cette racine avec le plus grand soin, et elle est devenue si abondante sur certains points de l'île du Nord, que les navires peuvent s'en procurer à vil prix des provisions considérables. Il est douteux qu'elle soit répandue avec autant de profusion sur Tavaï-Pounamou, et les habitans de la baie Tasman n'en possédaient encore que de très-petites plantations lors du passage de *l'Astrolabe*.

Animaux.

Les seuls quadrupèdes vraiment indigènes étaient le chien et le rat. La chair du premier était regardée comme une friandise ², et les naturels mangeaient aussi celle du rat ³. Un chef, ayant remarqué un jour que l'espèce d'Europe était plus grosse que celle de son pays, témoigna le désir qu'on l'introduisît à la Nouvelle-Zélande pour accroître ses ressources alimentaires ⁴. La race du chien natif est aujourd'hui devenue rare dans les cantons du nord, surtout dans ceux que fréquentent les Européens.

On connaît tous les efforts que tenta à diverses reprises l'illustre Cook pour enrichir cette contrée de

¹ *Crozet*, d'Urv., III, p. 72. *D'Urville*, II, p. 237. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 95, 251. Deux. Voy., I, p. 256. Trois. Voy., I, p. 202. *Crozet*, d'Urv., III, p. 60. *Savage*, p. 61. *Dillon*, I, p. 249. — ³ *Crozet*, d'Urv., III, p. 73. — ⁴ *Cruise*, d'Urv., III, p. 661.

chèvres et de cochons ¹. Il est probable que c'est à lui que les Nouveaux-Zélandais doivent ces derniers animaux. Leur espèce n'a pas tardé à se propager avec une grande rapidité, et le récit du voyage de *l'Astrolabe* prouve à quel point elle est devenue abondante aux environs du cap Est. Quelle que soit son abondance, sa chair n'est jamais un aliment habituel, même pour les chefs. Ils ne s'en permettent l'usage qu'en certaines solennités ², et les hommes du peuple prennent bien rarement part à ce régal, à moins que ce ne soit aux dépens de l'ennemi.

Les Zélandais réussissent à prendre aux lacets ou à l'affût pendant la nuit certaines espèces d'oiseaux, surtout la grosse colombe, nommée *koukoupa* ³, qui habite les forêts; des canards, des cormorans, des albatros et autres oiseaux de mer ⁴. Le premier de ces volatiles offre un excellent mets. Mais ces ressources sont bien éventuelles.

Dans ces derniers temps, les Zélandais ont reçu des Européens les poules qu'ils nomment *kakatoua*, et ils commencent à les élever : ils n'en font cependant pas un grands cas comme ressource alimentaire; mais ils aiment beaucoup les coqs pour leurs longues plumes flottantes, surtout pour leur chant qui les égaie ⁵. Leur affection pour cet oiseau est telle qu'ils en ont souvent à bord de leurs pirogues dans leurs

Oiseaux.

¹ *Cook*, deux. Voy., I, p. 258. — ² *Nicholas*, I, p. 217. *Cruise*, d'Urv., III, p. 661. — ³ *Nicholas*, I, p. 352. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 278. *Trois. Voy.*, I, p. 202. *Crozet*, d'Urv., III, p. 60, 67. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 181. — ⁵ *Cruise*, p. 34.

excursions militaires. Mais à terre ces animaux leur causent de grandes inquiétudes, en profanant étourdiment leurs sépultures et autres lieux voués au *tapou* ¹. Comme étant sujets au même crime, les cochons sont ordinairement tenus loin des villages et des lieux consacrés. Le même motif leur a fait s'opposer aux efforts des missionnaires pour introduire les bêtes à cornes dans leur île ².

Poissons.

Dans le règne animal, la mer seule pourrait offrir à ces sauvages une ressource plus constante et plus assurée. Leurs côtes nourrissent d'incroyables quantités de poissons de la plus belle espèce et de la chair la plus exquise ³. Au moyen de leurs immenses filets, de leurs lignes et de leurs hameçons, ces hommes réussissent à se procurer des pêches abondantes.

En été, ils mangent le poisson tout frais, après l'avoir vidé et fait rôtir sur les charbons, ou cuire dans leurs fours en terre, enveloppé de feuilles vertes. Aux approches de l'hiver, ils en dessèchent des provisions considérables, pour leur servir durant la mauvaise saison, surtout diverses espèces de raies et de chiens de mer ⁴. Ils mangent de grand appétit ce poisson sec, bien que les vers y pullulent ⁵. Leur préparation se borne à le tenir durant quelques jours exposé à l'ardeur du soleil, sur des plate-formes plus ou moins élevées au-dessus du sol.

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 192. — ² *D'Urville*, II, p. 223. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 253. Deux. Voy., III, p. 372. Trois. Voy., I, p. 193. *Turnbull*, d'Urv., III, p. 98. *Savage*, p. 59. — ⁴ *Nicholas*, I, p. 269. *Rutherford*, d'Uw., III, p. 750. — ⁵ *Nicholas*, I, p. 267.



Les coquillages de toute espèce et les crustacés qui abondent sur leurs côtes leur offrent encore une ressource journalière, dont ils savent tirer un grand parti ¹.

Quand il arrive que quelqu'un des immenses cétacés qui vivent dans ces parages vient à échouer sur leurs rivages, sa chair est regardée par les Zélandais comme l'un des mets les plus délicieux. Ils accourent en foule sur le corps du monstre marin, et festoient à ses dépens durant plusieurs jours, même quand sa chair corromptue répand déjà une infection suffisante pour en repousser l'Européen le moins délicat. On a vu des tribus rivales se livrer des combats sanglans pour se disputer la possession d'une baleine échouée ². Le goût des Zélandais pour la chair de ce cétacé persiste chez ceux même qui ont participé aux douceurs

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 254 et 255. *Trois. Voy.*, I, p. 194. —

² *Marsden*, d'Urv., III, p. 269.

de la civilisation ¹. La chair du requin ou *mango* n'est pas moins estimée ².

Crozet, Cook et Anderson avaient déjà observé que ces naturels savouraient avec un plaisir extrême le suif et la graisse des veaux marins. Les huiles de poisson puantes, leur écume même, étaient pour eux une friandise très-recherchée ³.

Chair
humaine.

Enfin, par une barbarie qui les séparait de toutes les autres tribus de la race polynésienne et qui les rangeait au même niveau que les races noires océaniques, les Nouveaux-Zélandais mangeaient avec délices la chair de leurs ennemis tués dans le combat. La superstition entraine, il est vrai, pour beaucoup dans ces horribles festins, et l'on aurait aimé à croire qu'ils n'avaient lieu qu'à la suite des combats et dans un but religieux. Malheureusement les derniers récits des missionnaires ne nous permettent guère de douter que ces naturels n'égorgeant quelquefois leurs esclaves de sang-froid et dans l'unique intention d'assouvir, aux dépens de leurs victimes, leurs monstrueux appétits. Ces exemples sont rares, mais ils suffisent pour démontrer que la religion seule n'est pas la cause de ces affreuses coutumes ⁴.

Il faut même que ces festins aient un grand attrait pour eux, car Touai, à demi-civilisé par un long séjour chez les Anglais, tout en convenant que c'était une

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 654. — ² *D'Urville*, II, p. 95. *Dillon*, I, p. 178. — ³ *Cook*, trois. *Voy.*, I, p. 166, 202. *Crozet*, d'Urv., III, p. 61. — ⁴ *Cruise*, d'Urv., III, p. 662.

fort mauvaise action , avouait qu'il éprouvait le plus grand plaisir à manger la chair de ses ennemis , et qu'il soupirait impatiemment après l'époque où il pourrait de nouveau se procurer cette jouissance. Il assurait que la chair de l'homme avait absolument le même goût que celle du porc ; *dite porka* — comme du cochon — me disait-il avec le plus grand sérieux. Dans ce moment pourtant , il se trouvait à une table bien servie où rien ne manquait à ses désirs.

Ordinairement ces sauvages se contentent de manger la cervelle des corps qu'ils dévorent et rejettent le reste de la tête ¹. M. Nicholas cite néanmoins une circonstance où Pomare et ses compagnons mangèrent jusqu'aux têtes de six hommes qu'ils massacrèrent sur le territoire de Doua-Tara ².

La chair d'une femme ou d'un enfant est ce qu'ils connaissent de plus délicieux ³ ; suivant eux , la chair des Nouveaux-Zélandais est bien préférable pour le goût à celle des Européens ; ils attribuent cette différence au sel dont ceux-ci font un grand usage ⁴.

Quelques voyageurs ont observé que ces hommes mangeaient une espèce de gomme verte dont ils paraissaient faire un grand cas. On ne sait pas encore bien quel arbre le fournit. Crozet et ses compagnons en goûtèrent, et lui trouvèrent une qualité fort échauffante ; elle fondait facilement dans la bouche ⁵.

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 188. — ² Nicholas, I, p. 295. — ³ Cruise, d'Urv., III, p. 662. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 383. Cruise, d'Urv., III, p. 662. — ⁵ Crozet, d'Urv., III, p. 60.

En général ces insulaires , surtout les esclaves , ne font aucune difficulté de manger les entrailles et toutes les parties des animaux que les Européens rejettent ¹ ; ils dévorent avec avidité le biscuit pourri ² ; enfin plusieurs d'entre eux se régalent avec empressement de la vermine dont leur tête est souvent copieusement garnie ³.

Dans leurs alimens , les Zélandais ne se servent jamais de sel , ni d'aucune sorte d'épicerie ⁴. Ils n'aiment point les viandes ni les poissons salés des Européens. Un fait fort remarquable , c'est qu'ils ne connaissent aucune sorte de boisson spiritueuse ⁵, et ne buvaient jamais que de l'eau. En général ils détestent toutes les liqueurs fortes des Européens ⁶ ; mais ils savourent avec délices toutes leurs boissons sucrées, comme thé, café, chocolat, et sont très-friands de sucre. Ce n'est qu'à la longue et par une sorte d'éducation nouvelle qu'ils peuvent s'accoutumer à l'usage du vin et du rhum ; encore dans ce cas renoncent-ils rarement à leur sobriété habituelle, et s'adonnent-ils très-rarement à l'ivresse. C'est un vice du moins qu'ils ne partagent point avec toutes les autres tribus polynésiennes, familiarisées avec ses effets par un usage immodéré du *kava* ⁷. La plante qui

Boisson.

¹ *Nicholas*, I, p. 67. — ² *Cook*, deux. Voy., II, p. 132. *Cruise*, d'Urv., III, p. 661. — ³ *Cook*, trois. Voy., I, p. 202. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 598. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 750. — ⁴ *Savage*, p. 60. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 280. *Savage*, p. 17. — ⁶ *Cook*, deux. Voy., I, p. 246. *Crozet*, d'Urv., III, p. 61. *Cruise*, p. 13 ; d'Urv., III, p. 655. — ⁷ *Kendall*, d'Urv., III, p. 123.

donne cette boisson, du moins une très-voisine (le *piper excelsum*), croît cependant à la Nouvelle-Zélande, où elle porte le même nom; mais les naturels n'en font aucun usage ¹.

M. H. Williams m'assura, il est vrai, qu'ils faisaient quelquefois une liqueur spiritueuse avec les baies d'une espèce d'arbrisseau (*coriaria sarmentosa*, Forster); mais des naturels que j'interrogeai à ce sujet me dirent au contraire que ces fruits étaient un poison, ce qui rend ce fait au moins très-douteux ².

La cuisine de ces peuples est en général fort simple, et se réduit à faire rôtir au four ou griller leurs alimens ³. Dans le dernier cas, il suffit de les placer quelque temps sur des charbons ardents, et c'est le moyen qu'on emploie pour les petites pièces, comme oiseaux, poissons, coquillages, ou bien quand le temps dont on peut disposer ne permet pas de les préparer avec plus de soin.

Cuisine.

Le poisson, une fois nettoyé, est enfilé dans une broche en bois fichée en terre près du foyer; on a soin de la tourner de côté et d'autre jusqu'à ce que le poisson soit cuit ⁴.

Quand il s'agit de pièces plus importantes, et même pour faire cuire à la fois une plus grande quantité de patates douces, de taros ou de pommes de terre, ils ont recours à leurs fours ⁵. Ce sont des trous circu-

¹ *D'Urville*, II, p. 231. — ² *D'Urville*, II, p. 232. — ³ *Cruise*, d'Urv., III, p. 661. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 698. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 118, 279. *Nicholas*, I, p. 237. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 279. *Trois. Voy.*, I, p. 203. *Crozet*, d'Urv., III, p. 60. *Cruise*, d'Urv., III, p. 661.

lares , creusés en terre , de deux pieds de diamètre sur un ou deux pieds de profondeur. Quand les naturels veulent s'en servir, ils commencent par les remplir de pierres et ordinairement de galets qu'ils préfèrent à tout autre pour cet usage. Les pierres une fois chauffées à rouge, on retire tous les tisons , en ne laissant que les charbons et la braise que l'on entoure de broussailles trempées dans l'eau, et que l'on recouvre d'un lit de feuilles vertes. Sur ce lit sont placés les pièces de viande , le poisson et les patates que l'on veut apprêter; ces objets sont encore recouverts de feuilles vertes , et quelquefois d'une natte grossière en paille. On jette deux ou trois pintes d'eau par-dessus, puis on recouvre aussitôt le four de terre. On laisse cuire le tout, et quand on juge qu'il s'est écoulé pour cela un temps suffisant , on ouvre le four et l'on retire les mets ¹.

Préparés suivant ce procédé, leurs vivres ont un goût délicieux. Je n'ai jamais mangé rien de meilleur que leurs patates douces et leur porc cuit de cette manière ². On ne pouvait reprocher à la viande d'autre désagrément que d'être un peu charbonnée à l'extérieur ³. Les naturels la découpent ensuite avec des couteaux faits de coquilles de moules.

Chaque maison a toujours près d'elle un ou plusieurs fours de cette espèce pour le service de ses habitants. Comme nous l'avons déjà mentionné, la cuisine

¹ *Nicholas*, 1, p. 326, 352. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 698. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 736. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 661. — ³ *Nicholas*, 1, p. 353.

est du ressort habituel des esclaves, et c'est de là qu'ils ont pris le nom de *kouki*. Dans les familles qui n'ont point d'esclaves, les femmes sont chargées de ces fonctions, qui ont quelque chose d'humiliant aux yeux des hommes.

Ils ont encore une manière fort simple d'apprêter le poisson et qui équivaut à le faire bouillir. Après l'avoir nettoyé, ils l'enveloppent dans plusieurs feuilles de chou; ils le placent sur une pierre plate chauffée d'avance, et ont soin de le tourner de temps en temps, de façon que la vapeur qui s'exhale des feuilles opère l'effet de l'eau bouillante. Ainsi préparé, le poisson, dit M. Savage, a un excellent goût ¹.

Comme en beaucoup d'autres lieux, les sauvages de la Nouvelle-Zélande allument du feu en faisant tourner verticalement et rapidement un morceau de bois dur dans un trou fait dans une pièce d'un bois plus mou; ce mouvement ressemble à celui du mousoir à chocolat ². Le premier de ces morceaux de bois se nomme *kau-oure*, et l'autre *kau-weti* ³.

XI.

HABILLEMENT.

Dans l'usage ordinaire de la vie, l'habillement pour les deux sexes se réduit à deux nattes carrées en chanvre de phormium, d'un tissu assez grossier, mais

¹ *Savage*, p. 60. — ² *Nicholas*, I, p. 324. — ³ *Grammar of New-Zealand*, p. 161.

assez serré pour les mettre à l'abri des injures de l'air ¹. L'une d'elles enveloppe les reins, descend jusqu'à mi-jambes, et est retenue par une ceinture autour du corps. L'autre, jetée simplement sur les épaules, est arrêtée par une attache sur le devant de la poitrine, et descend rarement plus bas que les genoux ². Cette dernière natte est souvent fabriquée en chanvre grossier de phormium, entrelacée avec une espèce de jonc menu, aigu et flexible, noirci au feu. Les pointes des joncs sortent par dehors, et leurs tiges sont rabattues les unes contre les autres comme les soies du porc-épic; l'eau glisse sur ces nattes sans pénétrer leur tissu comme sur un toit de chaume. En voyant ces naturels accroupis sous ces singuliers manteaux, leur tête seulement paraissant en dehors, les voyageurs se sont plu souvent à les comparer à des ruches d'abeilles disséminées çà et là sur le sol ⁵.

Dans les occasions solennelles, dans les fêtes, lorsqu'ils reçoivent des étrangers de distinction, les Nouveaux-Zélandais portent des nattes d'un tissu fin et soyeux ⁴, tantôt d'une blancheur éclatante, avec des bordures élégantes et variées ⁵; tantôt couvertes de dessins sur toute leur surface; tantôt enfin garnies de poils de chien ⁶, ou des plumes précieuses de l'oi-

¹ *Savage*, p. 69. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 271. *Crozet*, d'Urv., III, p. 62. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 272. *Savage*, p. 48, 68. *Cruise*, d'Urv., III, p. 638, 658. *Quoy*, d'Urv., II, p. 286. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 722. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 273. *Cruise*, p. 25. — ⁵ *Savage*, p. 70. — ⁶ *Cook*, prem. Voy., III, p. 273. *Deux. Voy.*, I, p. 262 et suiv.; V, p. 283. *Trois. Voy.*, I, p. 197. *Crozet*, d'Urv., III, p. 63. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 686, 610.

seau nommé *kiwi*. Cette dernière espèce de nattes est la plus estimée, et ne se fabrique qu'aux environs du cap Est où se trouve le *kiwi* ¹.

Ils ne portent aucune espèce de chaussure ni de coiffure ², mais les chefs ont soin de relever leurs cheveux vers le sommet de la tête, et de les réunir en une touffe reployée comme le chignon que portent les femmes en certaines contrées d'Europe ³. Trois ou quatre plumes blanches, fichées sur ce chignon, sont l'attribut spécial des chefs ou des guerriers d'un rang distingué, et le complément nécessaire de leur grand costume ⁴. Les jeunes filles coupent leurs cheveux ou les laissent flotter sur leurs épaules ⁵; les femmes mariées ont seules le droit de les attacher sur le sommet de la tête ⁶.

Le rouge semble être la couleur privilégiée parmi ces peuples. Suivant Rutherford, les guerriers seuls avaient le droit de porter la natte rouge ⁷. Les femmes seulement se servent des nattes noires, et les esclaves n'ont ordinairement que des nattes d'un tissu fort grossier, assez ressemblant à notre étoupe.

Les enfans restent entièrement nus jusqu'à l'âge de huit ans environ ⁸; sous leur natte inférieure, les jeunes filles portent souvent une ceinture d'herbes fortement parfumées, et à cette ceinture est suspendue une

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 656. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 658. — ³ *Crozet*, d'Urv., III, p. 61. *Savage*, p. 49. — ⁴ *Cook*, deux. Voy., II, p. 87. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 274. *Crozet*, d'Urv., III, p. 62. — ⁶ *Crozet*, d'Urv., III, p. 35. — ⁷ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 748. — ⁸ *Savage*, p. 53.

petite touffe de feuilles très-odoriférantes , qui sert comme de dernier rempart à leur modestie ¹.

En opposition à la coutume suivie par diverses peuplades de la mer du Sud , qui pratiquent l'incision du prépuce pour l'empêcher de recouvrir le gland , comme ceux des îles Tonga , par exemple , Banks avait observé que les Zélandais tenaient beaucoup à ne jamais laisser à découvert cette partie du corps. Pour empêcher que cela n'arrivât , une petite corde suspendue à leur ceinture leur servait à nouer la peau du prépuce au-dessus du gland. En effet , cette partie semblait être la seule de leur corps qu'ils fussent soigneux de cacher ; ils se dépouillaient sans aucun scrupule de tous leurs vêtemens , excepté de la ceinture et du cordon ; mais ils paraissaient fort confus lorsque , pour satisfaire leur curiosité , les Européens les priaient de dénouer le cordon , et ils n'y consentaient jamais qu'avec des marques de répugnance et de honte très-prononcées ².

Bien que les hommes n'attachent aucun sentiment de honte à quitter leurs vêtemens devant les femmes , celles-ci se tiennent toujours couvertes ³ : surtout elles ne quittent jamais leurs nattes de dessous ; car elles paraissent attacher peu d'importance à laisser voir leur gorge. Nous avons déjà fait la remarque

¹ Cook , prem. Voy. , III , p. 84. — ² Cook , prem. Voy. , III , p. 272. — Nous lisons dans la relation de Porter qu'à Nouka-Hiva , dans les îles Marquises , les insulaires éprouvent un sentiment de honte semblable à laisser voir la même partie , bien que l'incision soit pratiquée chez eux. — ³ Cruise , d'Urv. , III , p. 659.

qu'elles montraient en général beaucoup plus de réserve et de modestie que dans les autres îles de la Polynésie ¹.

Aujourd'hui ces insulaires sont jaloux de se procurer des vêtemens européens ; quand ils ont pu obtenir quelques méchantes guenilles, ils croient, en s'en affublant, acquérir une haute importance. Le vieux Moudi-Waï suppliait M. Marsden de lui envoyer une chemise de flanelle rouge, un bonnet de nuit et une paire de lunettes, ajoutant que cela suffirait pour faire de lui un grand homme ².

On ne peut cependant s'empêcher de convenir que le costume des Nouveaux-Zélandais a une sorte de dignité sauvage et naturelle qui impose aux yeux de l'étranger ³. Ces hommes perdent beaucoup en adoptant les habillemens européens, dans lesquels ils semblent étriqués et rapetissés ⁴.

Presque tous les voyageurs nous ont dépeint les Nouveaux-Zélandais comme moins propres que les habitans des autres archipels de la Polynésie ; cela vient de ce qu'ils se baignent et se lavent moins fréquemment, et c'est assez naturel, eu égard à la température beaucoup plus froide de leur pays ⁵. Il en résulte qu'ils sont bien plus sujets à la vermine ⁶, et leur chevelure en est habituellement pourvue. Les femmes sont souvent occupées à donner la chasse à ces

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 274. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 695. —

² *Marsden*, d'Urv., III, p. 355. — ³ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 585. —

⁴ *Cruise*, p. 12. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 85, 268. — ⁶ *Cook*, deux.

Voy., I, p. 254. *Cruise*, p. 7.

dégoûtans insectes , et elles se font un régal de croquer tous ceux qui leur tombent entre les mains.

XII.

ORNEMENS.

Outre les plumes dont nous avons déjà fait mention , les hommes et les femmes garnissent souvent leur chevelure de dents de requin , de morceaux de bois , de petits coquillages , et des bagatelles qu'ils ont pu se procurer de la part des Européens ¹. Leurs oreilles sont percées depuis l'âge le plus tendre ², et reçoivent de même divers objets , suivant le goût et les moyens des individus , comme morceaux de bois sculptés , dents humaines , pierres précieuses , rouleaux d'étoffes , plumes d'albatros ³, etc.

Nous ferons observer cependant que les pendans d'oreilles les plus précieux sont formés des dents tranchantes d'une espèce de requin. M. Cruise assure que cet ornement est exclusivement réservé pour les personnes d'un certain rang , et qu'il est rigoureusement interdit aux esclaves ⁴. Il est certain que ceux qui en sont décorés y tiennent singulièrement , et je les ai vu refuser des objets d'un très-grand prix à leurs yeux qu'on leur offrait en échange. Le motif de leur attachement à ces dents tenait-il à un sentiment religieux , ou bien au souvenir des personnes qui les

¹ *Savage*, p. 51. — ² *Savage*, p. 53. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 275. *Crozet*, d'Urv., III, p. 62. — ⁴ *Cruise*, d'Urv., III, p. 659.

leur ont données ou transmises ¹? M. Marsden attribue cet attachement au premier de ces deux motifs. Touai disait que le prix de ces dents dépendait de leur rareté et de la difficulté de s'en procurer; M. Kendall les considérait simplement comme des souvenirs d'amitié sacrés pour eux. Pour moi, je crois que tous ces motifs peuvent se réunir dans l'opinion de ces hommes pour faire de ces dents des bijoux aussi précieux.

En guise de pendans, ces sauvages portent aussi aux oreilles un petit poisson desséché, *syngnathus hippocampus*, sans doute à cause de sa forme bizarre ².

Cook fait mention d'un naturel qui avait la cloison du nez percée et traversée par une plume dont les deux bouts s'avançaient sur les joues ³. Anderson en observa quelques-uns chez lesquels la partie inférieure de ce cartilage était percée d'un trou ⁴. Nous croyons cependant que cet usage, si fréquent parmi les races noires, était fort rare à la Nouvelle-Zélande.

Ces sauvages portent des colliers, et pour les fabriquer ils emploient de préférence des petits morceaux de roseau, d'os et de sertulaires, *wangaroa*, dont ils assortissent les couleurs de manière à produire l'effet le plus agréable ⁵. C'est aussi au cou qu'ils suspendent ces figures bizarres en jade vert, *pou-namou*, auxquelles ils attachent un grand prix ⁶,

¹ D'Urville, II, p. 172. — ² Nicholas, II, p. 83. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 275. — ⁴ Cook, trois. Voy., I, 198. — ⁵ Cook, trois. Voy., I, p. 198. Savage, p. 51. — ⁶ Cook, prem. Voy., III, p. 275. Crozet, d'Urv., III, p. 62. Savage, p. 21.

quoiqu'il paraisse certain que ce prix tient plutôt au souvenir des personnes d'où viennent ces objets qu'à aucune notion vraiment religieuse ¹.

A l'angle supérieur de leur natte de dessus, et près de l'endroit où ses deux bouts se rattachent devant la poitrine, suivant le rang de l'individu, sont aussi suspendues de petites baguettes recourbées de deux ou trois pouces de long, en serpentine ou en dents de sanglier. Quand un chef terrasse sous ses coups un guerrier de quelque distinction, il ajoute d'ordinaire les décorations du vaincu à celles qu'il portait déjà.

Ils ont quelquefois des bracelets de la même matière que les colliers. Mais l'attribut spécial du guerrier zélandais, l'instrument qui ne le quitte presque jamais, en paix comme en guerre, c'est le *mere*, cette espèce de casse-tête court et ovale, en serpentine, granit, basalte, ou en os de baleine, qu'ils portent suspendu au poignet droit avec un petit cordon. Chez eux il est le substitut naturel du poignard et du *cuchillo* chez les Italiens et les Espagnols ².

Comme tous les insulaires de la Polynésie, les Zélandais ne croient avoir fait une toilette complète qu'après s'être oints copieusement sur toutes les parties du corps, et surtout le visage et les cheveux, d'huile de poisson ³. En outre, ils se barbouillent fréquemment

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 659. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 723.

— ² *Savage*, p. 52. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 586. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 268. *Crozet*, d'Urv., III, p. 61.

la figure de rouge d'ocre, *kokohai*, qu'ils ont délayé dans cette huile ¹. En cet état, leur approche est souvent importune à l'Européen en salissant tous ses vêtements de ce fard désagréable, et leur communiquant une odeur qui n'est nullement suave ².

Les guerriers ne se présentent jamais au combat qu'après avoir relevé leurs cheveux en touffe au sommet de la tête, les avoir ornés de plumes blanches, et s'être complètement frottés d'ocre délayée dans l'huile de poisson ³. Cette grande toilette est de rigueur avant de se livrer à l'acte le plus solennel et le plus glorieux de leur existence, suivant leurs idées sur l'honneur.

XIII.

INDUSTRIE.

L'industrie de ces peuples a pour objets principaux la culture de leurs champs de patates, la pêche, la construction des maisons, des canots et des divers instrumens de guerre et de pêche; enfin la fabrication des nattes.

C'est aux femmes que sont dévolus la plupart de ces travaux ⁴; car les hommes, et les guerriers particulièrement, croiraient déroger s'ils vauquaient aux

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 270. Deux. Voy., I, p. 263. *Savage*, p. 52. — ² *Cook*, trois. Voy., I, p. 202. — ³ *Cook*, deux. Voy., II, p. 217. *Nicholas*, II, p. 19. *Cruise*, d'Urv., III, p. 658. *Blossville*, d'Urv., III, p. 695. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 723. — ⁴ *Collins*, d'Urv., III, p. 78.

fonctions domestiques , surtout à celles qui ont trait à l'agriculture, à la pêche et à la fabrication des nattes. Mais ils travaillent volontiers à celle des instrumens de guerre qui se rapportent à leur profession.

Agriculture.

Quand ces naturels ont l'intention de planter un espace de terre en patates, pommes de terre ou autres productions, ils commencent par mettre le feu aux broussailles ou aux arbres qui couvrent le sol ¹, ce qui occasionne souvent d'immenses incendies ²; puis ils remuent la terre avec des bêches ou des pieux en bois de diverses formes, suivant qu'elle est plus ou moins compacte ³. Ils entourent le champ de haies, l'ensemencent, et ont soin d'en enlever de temps en temps les mauvaises herbes. Les voyageurs ont vanté la belle tenue de ces plantations, surtout de celles de patates douces, qui sont traversées par de jolis sentiers et enceintes de palissades fort propres ⁴; certains préjugés religieux se rattachent à leur culture. M. Marsden fait le tableau le plus agréable des plantations de Shongui à Wai-Mate en 1815 ⁵.

Le climat est si tempéré et le sol si fertile, qu'on peut obtenir dans l'année deux récoltes de patates ⁶.

Le moment de la récolte est une réjouissance pour la tribu qui célèbre ordinairement cette époque par

¹ *Nicholas*, I, p. 342. — ² *Cruise*, p. 254. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 287. *Savage*, p. 55. *Kendall*, d'Urv., III, p. 118. *Marsden*, d'Urv., III, p. 280, 300, 301. *Davis*, d'Urv., III, p. 514. *Cruise*, d'Urv., III, p. 669. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 286. *Banks*, d'Urv., III, p. 15. *Savage*, p. 55. *Nicholas*, I, p. 171, 245, 333. — ⁵ *Marsden*, d'Urv., III, p. 166. — ⁶ *Savage*, p. 57. *Cruise*, p. 263.

des festins et des danses auxquelles tous ses membres prennent part ¹. Dès qu'on les a retirées de terre, les patates sont étendues sur les plate-formes dressées à huit ou dix pieds au-dessus du sol, et soigneusement recouvertes de fougère ². Quand elles sont sèches, on les ramasse dans les magasins qui ont été préparés pour cet objet. Les plus petites sont toujours réservées pour semer ³.

Pour transporter et conserver les patates et les pommes de terre, ils se servent habituellement de petites corbeilles en feuilles vertes de phormium; elles contiennent de huit à trente livres de patates ⁴, mais leur mesure moyenne et la plus commune est de dix-sept livres ⁵.

Quelles que soient les dispositions et l'aptitude des Zélandais pour la culture des terres, cette culture, avant l'arrivée des Européens, n'avait jamais lieu que sur une très-petite échelle; les patates douces et les *taros* qui en étaient les seuls objets, loin de leur offrir un aliment habituel, pouvaient tout au plus leur suffire dans quelques-unes de leurs solennités.

Aujourd'hui même, malgré les efforts et les encouragemens des missionnaires et les facilités qu'a procurées à ces naturels l'introduction des instrumens en fer de toute espèce, les défrichemens sont encore très-bornés. Les plantations se réduisent ordinairement à de petits morceaux de terre de peu d'étendue,

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 644. — ² *Savage*, p. 56. *Nicholas*, I, p. 315.
— ³ *Savage*, p. 55. — ⁴ *Savage*, p. 56. — ⁵ *Dillon*, I, p. 193.

et nullement en rapport avec leurs besoins et la fertilité du sol. Les penchans belliqueux de ces insulaires leur donnent de l'éloignement pour les paisibles travaux de l'agriculture. En outre, ils redoutent les irruptions de leurs voisins qui se réuniraient pour les dépouiller, s'ils étaient tentés par le pillage d'une récolte abondante. Cette considération sera long-temps un obstacle à leurs progrès; c'était ce motif que m'alléguait Touai, toutes les fois que je lui reprochais d'avoir aussi peu de champs de patates et de pommes de terre.

Outre la patate douce, les naturels cultivaient aussi primitivement le taro, et les courges qu'ils mangeaient tant qu'elles étaient tendres, et dont ils fabriquaient la plupart de leurs vases ¹. Toutes ces productions étaient rares sur l'île méridionale ².

Quelquefois encore, ils cultivaient le *phormium tenax* ³, en prenant des rejetons et les plantant trois à trois à certaine distance les uns des autres dans les terrains marécageux ⁴, à peu près comme l'on cultive les cannes à sucre dans les colonies. Mais ils se donnaient rarement cette peine, attendu qu'ils aimaient mieux se contenter des plantes de cette espèce qui croissaient naturellement.

D'après ce que nous venons de dire des cultures de la Nouvelle-Zélande, on voit que ces insulaires avaient

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 257. Banks, d'Urv., III, p. 15. Crozet, d'Urv., III, p. 64. — ² Cook, deux. Voy., I, p. 256. — ³ Crozet, d'Urv., III, p. 64. — ⁴ Collins, d'Urv., III, p. 81.

une idée très-positive du droit de propriété. En effet chaque tribu, chaque famille connaît parfaitement les limites de son territoire, et ceux qui voudraient y porter atteinte seraient exposés au ressentiment des propriétaires ¹.

Tous les navigateurs ont successivement admiré le travail et les dimensions immenses des filets employés par ces sauvages. En effet, plusieurs de ces filets atteignent jusqu'à trois ou quatre cents brasses de longueur, sur quinze ou vingt pieds de largeur ². Ils remplacent le liège par de petits morceaux d'un bois blanc fort léger, et le plomb par de petits cailloux très-lourds ³. Les filets les plus précieux sont en chanvre de phormium ⁴, mais ils en ont aussi en jonc pour des pêches d'une nature particulière, et ils se servent très-adroitement des uns et des autres.

Pêche.

Avec l'écorce de l'arbre *mangui-mangui*, ils fabriquent des espèces de paniers ou filets circulaires semblables à nos verveux, et qui sont employés particulièrement pour pêcher sur le lac *Maupere* ⁵.

Des rangées de piquets plantés dans l'eau indiquent les limites respectives des espaces où chaque tribu a le droit exclusif de pêcher. Leurs membres sont fort pointilleux sur ces prérogatives, et la moindre infraction peut entraîner des guerres sérieuses ⁶.

Ils pêchent à la ligne avec succès, malgré l'imper-

¹ *Nicholas*, II, p. 321. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 159, 286. *Blossville*, d'Urv., III, p. 698. — ³ *Crozet*, d'Urv., III, p. 65. — ⁴ *Savage*, p. 58. — ⁵ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 605. — ⁶ *Nicholas*, I, p. 235.

fection de leurs hameçons dont le corps est un morceau de nacre ou autre coquillage taillé ou poli avec une pointe en os acéré, munie d'une barbe. Les lignes sont en chanvre de phormium, d'une durée et d'une force extraordinaires ¹. Les hameçons portent le nom de *matau*.

Enfin, si l'on en croit Rutherford, ils sont si habiles plongeurs, qu'ils sont capables d'aller surprendre le poisson à de grandes profondeurs et de le saisir sans autre moyen que leur adresse et leur agilité ².

Pirogues.

Il est certain que c'est dans la construction de leurs pirogues que ces insulaires avaient poussé le plus loin leur industrie; car nous avons déjà fait observer que leurs maisons étaient toujours d'une construction fort mesquine et ne répondaient guère à leur intelligence naturelle.

On remarque deux sortes de pirogues : les unes longues de vingt à trente pieds seulement sur deux ou trois de large, et destinées à porter de dix à vingt personnes, appartenaient à des particuliers ou du moins à certaines familles, et d'ordinaire chaque tribu comptait un grand nombre de ces pirogues. Les autres atteignent jusqu'à soixante et quatre-vingts pieds de longueur, sur cinq à six de largeur, et quatre de profondeur ³, et peuvent porter jusqu'à quatre-vingts et cent hommes. Ces dernières sont réservées pour

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 286. Crozet, d'Urv., III, p. 65. Savage, p. 58. — ² Rutherford, d'Urv., III, p. 744. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 93.

les combats, et appartiennent à toute la tribu qui en possède rarement plus de trois ou quatre à la fois ¹. Une des pirogues de Tepere de Wangaroa avait plus de soixante-douze pieds de longueur, et contenait soixante-sept personnes ².

Du reste, toutes ces pirogues sont semblables par la forme générale et par les détails de la construction. Elles se composent d'un énorme tronc de *koudi*, creusé intérieurement dans toute sa longueur, et surhaussé de chaque côté par une planche d'un pied de largeur environ, adroitement cousue au corps de la pirogue dans toute sa longueur. La couture est en outre remplie par du chanvre ou des broussailles, et calfeutrée avec une espèce de résine ³.

Ces pirogues sont pourvues de bancs pour les rameurs, qui se servent toujours de pagaies bien taillées, et susceptibles d'ajouter, par l'élasticité du bois, à la force d'impulsion qu'on peut leur donner ⁴. Une pierre fort pesante sert d'ancre ⁵. Les voiles, qui sont triangulaires, se composent de nattes en paille cousues ensemble ⁶. Ces pirogues manœuvrent fort bien, et peuvent filer sept nœuds dans une belle mer. On a vu des armées de plusieurs centaines de guerriers exécuter des voyages de quatre ou cinq cents milles

¹ Crozet, d'Urv., III, p. 66. — ² Kendall, d'Urv., III, p. 229. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 282. Savage, p. 62. Cruise, d'Urv., III, p. 668. Rutherford, d'Urv., III, p. 760. — ⁴ Cook, prem. Voy., III, p. 284. Crozet, d'Urv., III, p. 66. Marsden, d'Urv., III, p. 169. — ⁵ Savage, p. 63. — ⁶ Cook, prem. Voy., III, p. 284. Deux. Voy., I, p. 255. Trois. Voy., I, p. 201.

le long de la côte sur ces frères embarcations ¹.

Les pirogues de guerre sont ordinairement surchargées de bas-reliefs, très-adroitement exécutés sur l'avant et sur l'arrière et quelquefois tout le long de leurs plats-bords ². Les ornemens de la poupe et de la proue sont particulièrement remarquables par la forme et la main-d'œuvre ³. Celui de l'avant saille en forme d'éperon en dehors de l'embarcation, et se relève de quatre ou cinq pieds. Celui de l'arrière a de douze à quinze pieds de hauteur, deux de large, et un pouce ou deux d'épaisseur. Ils sont l'un et l'autre chargés de bas-reliefs du goût le plus bizarre, et entièrement découpés à jour ⁴.

Ces pirogues sont en outre ornées de touffes de plumes, de poils et de feuillages de diverses sortes. Quelquefois elles sont réunies deux à deux, et une douzaine de ces doubles pirogues peut former une puissante escadre.

Souvent deux familles se réunissent ensemble pour armer une pirogue ordinaire. Dans ce cas, un treillis sépare l'intérieur en deux parties, pour empêcher que les effets et les marchandises des deux familles ne se confondent ensemble ⁵.

Aussitôt que ces naturels mettent pied à terre, ils ont soin de tirer aussi leurs pirogues sur le rivage, et quelquefois ils les traînent à une distance considéra-

¹ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 760. — ² *Cook*, prem. Voy., III, p. 283. *D'Urville*, II, p. 151. — ³ *Cook*, trois. Voy., I, p. 203. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 283. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 760. — ⁵ *Savage*, p. 63.

ble de la mer, pour éviter qu'elles ne soient volées par leurs ennemis.

Pour construire ces pirogues, ainsi que leurs maisons, les naturels ne pouvaient employer, avant l'arrivée des Européens, que des instrumens en pierres de jade, granit ou basalte, taillées et emmanchées en forme de haches, ciseaux et herminettes ¹. Il leur fallait un temps et une patience infinie pour venir à bout de ces ouvrages ². Aujourd'hui, grâce à l'acquisition du fer, ces travaux sont devenus bien moins pénibles pour eux.

Pour peindre leurs pirogues et leurs maisons à l'huile et à l'ocre, les naturels se servent d'une espèce de pinceau fait avec une touffe de plumes ³.

Leurs armes principales sont les lances, les cassètes et les haches d'armes ⁴. Les lances sont de toutes sortes de formes et de longueurs. Il en est qui ont jusqu'à trente pieds de long, en bois très-dur, pointues à une extrémité, avec un bouton arrondi à l'autre bout. Quelquefois elles sont garnies d'os acérés, d'autres fois la pointe est munie de fortes barbes qui rendent très-dangereuses les blessures qu'elles font ⁵. Quelques-unes de ces lances n'ont que cinq ou six pieds de long, et le bout le plus pesant est alors garni d'une espèce de masse ⁶. Enfin, il en est de plus légères que l'on lance au moyen d'une

Armes.

¹ *Crozet*, d'Urv., III, p. 66. *Savage*, p. 70. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 317, 318. — ³ *Nicholas*, I, p. 359. — ⁴ *Cruise*, d'Urv., III, p. 668. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 287. *Savage*, p. 66. — ⁶ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 537.

corde fixée au bout d'un bâton, à peu près comme on fait d'une pierre avec la fronde.

Les casse-têtes sont en jade, basalte, os de baleine, ou simplement en bois dur, suivant les moyens de l'individu ¹. Ces armes ont la figure d'un ovale de dix-huit ou vingt pouces de long sur quatre ou cinq de large; elles sont plus épaisses dans le milieu et tranchantes sur les bords; leur manche est percé d'un trou pour recevoir un cordon qui sert à les suspendre au poignet. Les Zélandais s'en servent quand ils en viennent aux mains dans le combat ², surtout pour assommer les esclaves qu'ils veulent sacrifier. Cet instrument porte spécialement le nom de *mere*, et l'on peut dire que c'est vraiment l'arme nationale du Nouveau-Zélandais, car un homme de distinction ne marche presque jamais sans son *mere* ³.

Les haches d'armes ont ordinairement cinq pieds de long; elles sont en bois dur, et terminées à une extrémité par une sorte de quart de cercle de huit pouces de rayon et tranchant sur les bords, tandis que l'autre bout se termine en pointe. Ainsi, cette arme peut servir tour à tour de hache et de pique. C'est avec celle-là que, dans le combat, les naturels coupent la tête de leurs ennemis ⁴. Quelques-unes sont terminées simplement par une masse plus ou moins épaisse, arrondie, anguleuse, ou contournée en forme

¹ *Cook*, d'Urv., III, p. 68. — ² *Savage*, p. 66. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 586. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 732. — ³ *Cook*, prem. Voy., III, p. 283. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 694. — ⁴ *Anderson*, d'Urv., III, p. 24. *Savage*, p. 66.

de bec ou de crochet. Toutes portent indistinctement le nom de *patou*.

Souvent aussi les chefs portent une espèce de halbarde de cinq ou six pieds de long, un peu aplatie par un bout, et terminée de l'autre en façon de fer de lance aplati, travaillé avec art et enrichi de touffes de plumes de perroquet ¹. Quelques-uns portent encore de longues côtes de baleine artistement ciselées sur les bords, parfaitement polies, et dont l'aspect rappelle celui d'un long sceptre ². Nicholas nomme le premier de ces instrumens *heni* ³, et Rangui de Shouraki m'a dit que le sceptre en os de baleine prenait le nom de *patou-wairoa*. Il m'a semblé que ces deux armes servaient en même temps de moyens d'attaque et d'insignes de commandement pour ceux qui les possédaient.

Tous ces instrumens étaient parfaitement exécutés; ils avaient un poli admirable et souvent étaient enrichis de bas-reliefs très-artistement travaillés. Ces ouvrages faisaient d'autant plus d'honneur à l'industrie des naturels qu'ils n'avaient autre chose pour les exécuter que des outils en pierre ou en coquilles ⁴. Ceux qu'ils estimaient le plus étaient en jade, et l'on ne peut qu'admirer l'adresse des sauvages pour donner promptement le tranchant à ces outils et même y pratiquer des trous pour y passer des cordons. Nous

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 128. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 146, 288. D'Urville, II, p. 171. — ³ Nicholas, I, p. 193. — ⁴ Cook, prem. Voy., III, p. 285. Savage, p. 70. Nicholas, d'Urv., III, p. 587.

supposerons volontiers avec Banks qu'ils n'en venaient à bout qu'en les frottant avec de la poussière de la même matière ¹.

Outre les javelots dont nous avons parlé, les seuls projectiles de ces naturels étaient les pierres, dont leurs pàs, leurs retranchemens et leurs pirogues étaient toujours abondamment pourvus ².

Il est digne de remarque que ces insulaires ne connaissaient l'usage ni de l'arc ³, ni du bouclier ⁴, ni de la fronde ⁵.

Aujourd'hui que ces peuples ont reconnu l'immense supériorité des armes à feu, ces deux objets, la poudre et des fusils, *poudra* et *pou*, sont devenus le but constant et presque unique des vœux du Zélandais et de ses demandes aux Européens. Ce sont les premiers mots qui sortent de sa bouche, quand on lui demande le prix d'un objet quel qu'il soit. Si vous le refusez, sa figure s'attriste; si vous lui donnez quelque espoir, l'inquiétude, le désir et l'avidité se peignent sur ses traits. Je ne sais vraiment pas ce qu'il serait capable de faire pour se procurer ces articles si ardemment désirés ⁶. Il ne faut pas perdre de vue que ces sentimens tiennent à l'idée de pouvoir, au moyen de ces armes, détruire et dévorer plus facilement son ennemi.

Les fusils à deux coups surtout sont devenus pour

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 286. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 287. — ³ Crozet, d'Urv., III, p. 67. Quoy, d'Urv., II, p. 285. *New-Zealanders*, d'Urv., III, p. 773. — ⁴ Savage, p. 67. — ⁵ Cook, prem. Voy., III, p. 127. — ⁶ D'Urville, II, p. 105.

eux les objets les plus désirables du monde ¹ ; car ils peuvent tuer deux hommes à la fois : aussi ces armes ont reçu pour ce motif le nom de *pou doua tangata*, fusil à deux hommes.

Nous avons déjà dit que les belles nattes se fabriquaient avec le chanvre extrait du phormium. Les naturels coupent les feuilles de cette plante et les apportent chez eux par paquets ; à cet état les feuilles portent le nom de *koradi*. On les racle fortement avec de grandes coquilles de moules, et on achève de séparer le chanvre de la paille avec les ongles des orteils que l'on laisse croître exprès pour cet objet. Les sauvages ont imaginé des peignes qui ressemblent plus ou moins à ceux dont se servent les tisserands pour achever de nettoyer le chanvre. Une fois préparé, il prend le nom de *mouka*, et c'est en le laissant exposé plusieurs jours à la rosée qu'il acquiert enfin cette blancheur éclatante que les Européens ont souvent admirée ².

Nattes.

Avec le *mouka*, les Zélandais fabriquent leurs nattes. Pour cela ils emploient un métier fort simple qui consiste en un châssis rectangulaire de la dimension de la natte. Les fils de la chaîne sont attachés aux deux extrémités du châssis, à des distances plus ou moins rapprochées les uns des autres; puis la trame est alternativement conduite à la main au travers de ces fils au moyen d'une espèce d'aiguille qui leur sert de navette ³.

¹ D'Urville, II, p. 172. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 258. Crozet, d'Urv., III, p. 67. Blossville, p. 9. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 273. Crozet, d'Urv., III, p. 67. Savage, p. 69.

Les nattes des Zélandais sont de différentes dimensions et de tissus très-variés ; dans les unes, les fils ne sont point tordus , tandis qu'ils le sont dans d'autres dont le tissu est alors beaucoup plus compacte ¹. Elles sont souvent ornées de bordures à dessins , dont les fils sont en grande partie formés de cheveux ou poils de chien peints de diverses couleurs, réunis et tordus plusieurs ensemble. Quelques-unes de ces nattes ont jusqu'à douze et quinze pieds de longueur sur cinq ou six de largeur ; quand elles sont en outre d'un tissu très-fin et enrichies de bordures et de dessins , elles ont dû couler cinq ou six mois de travail et souvent davantage ² ; plusieurs femmes travaillent quelquefois ensemble à la même natte ³.

Les étoffes papyrifères des Taïtiens et des autres habitans de l'Océanie m'ont paru totalement inconnues des Zélandais ; cependant Cook assure qu'ils en fabriquaient quelquefois en très-petite quantité, et comme ornement ⁴. Ils font souvent des nattes en peaux de chien cousues ensemble, mais il est rare que ces peaux ne soient pas au moins doublées en nattes ordinaires de phormium. Leurs aiguilles sont en os, et leur fil en chanvre qu'ils tordent sur leurs genoux ou avec un métier très-simple.

XIV.

MUSIQUE ET DANSE.

Instrumens. Les instrumens de musique de ces sauvages se

¹ *Savage*, p. 53, 69. — ² *Nicholas*, d'Urv., III, p. 605. — ³ *Nicholas*, I, p. 192. — ⁴ *Cook*, prem. Voy., III, p. 257.

bornent à deux ou trois espèces de flûtes dont ils tirent seulement des sons avec le souffle des narines. Les unes sont des tubes de six ou sept pouces de long ouverts aux deux extrémités, pourvus de trois trous d'un côté, et d'un seul de l'autre ¹. D'autres sont composées de deux pièces de bois réunies hermétiquement par des liures très-serrées, de manière à former un tube renflé dans le milieu, où se trouve un seul trou assez large. On souffle par un des bouts, tandis qu'en fermant plus ou moins l'autre on obtient diverses modulations. D'autres flûtes ont enfin des trous de chaque côté outre ceux des deux bouts. Le plus souvent ces instrumens sont en bois; quelquefois cependant ils sont en os humains, et presque toujours ornés de gravures bizarres artistement exécutées, et d'incrustations de nacre ².

Les Zélandais tirent de ces flûtes des sons plaintifs et assez doux quoique discordans ³, et les compagnons de Marion les ont vus danser au son de ces instrumens ⁴. J'ai aussi observé entre leurs mains des espèces de lyres grossières à trois ou quatre cordes qui ne rendaient qu'un son sourd et peu agréable.

Ils se servent de la trompette marine, *murex tritonis*, percée d'un trou, en guise de cornet pour s'appeler à de grandes distances, et pour exciter leur ardeur dans le combat ⁵.

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 291. Crozet, d'Urv., III, p. 68. — ² Cook, deux. Voy., I, p. 268. Savage, p. 83. — ³ Croise, p. 212. — ⁴ Crozet, d'Urv., III, p. 68. — ⁵ Cook, deux. Voy., I, p. 264.

Chants.

Leurs chants sont plus variés que leur musique instrumentale, et mieux appropriés aux sentimens qu'ils veulent exprimer; ils sont en outre accompagnés de gestes très-expressifs qui ajoutent beaucoup à la signification des paroles. Sous ce rapport, Forster reconnaît chez les Nouveaux-Zélandais une supériorité très-marquée sur tous les autres peuples de la mer Pacifique. Leurs accens, dit-il, semblent animés d'une étincelle de génie; et ces avantages sont à ses yeux de fortes preuves de la bonté de leur cœur ¹.

Ces naturels ont des chants particuliers pour célébrer les plaisirs de l'amour ², les fureurs de la guerre ³, les traditions de leurs aïeux ⁴, la perte de leurs parens et de leurs amis morts, ainsi que leur absence ⁵. Ils en ont aussi de satiriques pour exciter le rire aux dépens de certaines personnes qu'ils prennent pour objet de leurs plaisanteries ⁶. Enfin, il est des circonstances où ils improvisent en quelque façon des chansons pour célébrer l'arrivée des étrangers, ou toute espèce d'événement qu'ils ont jugé digne de leur attention.

Souvent ils accompagnent ces chants en battant la mesure sur leur poitrine, de manière à s'en faire une espèce de tambour. L'effet n'en serait pas désagréable, s'il n'était pas toujours croissant, de manière à produire à la fin un bruit si violent et des effets

¹ Cook, deux. Voy., III, p. 369. — ² Savage, p. 81. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 93. — ⁴ Anderson, d'Urv., III, p. 25. — ⁵ Savage, p. 83. — ⁶ Nicholas, d'Urv., III, p. 580. — ⁶ Savage, p. 84.

si pénibles, que l'on serait tenté de craindre pour le salut de celui qui exécute cette singulière musique ¹.

Quand ils sont réunis plusieurs ensemble, l'un d'eux commence le chant qu'ils veulent exécuter, et vers la fin de chaque couplet tous les autres font chorus en battant leurs poitrines ². Ces chorus ont souvent lieu pour un refrain commun à tous les couplets ; d'autres fois c'est seulement la fin même des couplets qu'on répète en chœur.

Savage crut remarquer que les Zélandais avaient deux chants pour saluer le lever et le coucher du soleil. Le premier roule sur un air joyeux, et s'exécute, les bras tendus en avant, comme pour saluer l'astre du jour, et tous ces gestes annoncent une joie sans mélange : le chant du soir s'accomplit au contraire d'un ton dolent, la tête baissée, et toute l'action qui s'y joint exprime le regret que fait éprouver l'absence du soleil ³. Le chant qu'ils adressent à la lune est plaintif, et les gestes qui l'accompagnent sont un mélange de crainte et de vénération ⁴.

M. Kendall, dans la Grammaire imprimée à Londres en 1820, a rapporté plusieurs de leurs chants, *Wai-Ata*, qui ne manquent ni d'harmonie ni d'invention ⁵. Pour échantillon de cette poésie sauvage, je ne citerai ici que la pièce suivante à laquelle M. Kendall a joint une traduction anglaise ⁶. A mon tour j'ai fait

¹ *Savage*, p. 81. — ² *Savage*, p. 22, 82. — ³ *Savage*, p. 21, 22, 82. — ⁴ *Savage*, p. 22. — ⁵ *Cook*, prem. Voy., III, p. 290. — ⁶ *Grammar of New-Zealand*, p. 107.

en sorte d'en rendre fidèlement le sens en français :

E taka to e au ki te tiou marangā
 I wioua māi āi koinga dou anga,
 Jai rawa nei ki te pouke ki ere atou.
 E tata te wiounga te tai ki a taiwa,
 Ki a hoc, e taoua, ka wioua, ki te tonga.
 Nau i o mai e kahou, e touriki,
 E takowe e o mo tokou nei rangui,
 Ka tai ki reira, akou rangui autaki.

Le fort et irrésistible vent qui souffle du nord orageux a fait une impression si profonde sur mon esprit, en pensant à toi, *ô Taoua*, que j'ai gravi la montagne jusqu'au sommet le plus élevé pour être témoin de ton départ. Les vagues roulantes vont presque aussi loin que *Stivers* ¹. Tu es entraîné vers l'est, loin au large. Tu m'as donné une natte pour la porter par amour pour toi, et ce souvenir de ta part me rendra heureux quand je la nouerai sur mes épaules. Quand tu seras arrivé au port où tu veux aller, mes affections y seront avec toi.

Je regrette vivement de n'avoir pu me procurer la traduction du fameux hymne *Pihe*, qui s'exécute dans toutes les occasions solennelles, surtout au commencement du combat, avant le sacrifice et dans toutes les cérémonies funéraires ².

M. Nicholas cite aussi quelques exemples fort curieux de leurs chants, comme ceux où l'on dépeint

¹ C'est un homme qui, dit-on, a visité la baie des Iles avant le capitaine Cook. Tout me porte à croire que par ce nom ils veulent désigner Surville.

— ² *D'Urville*, III, p. 687 et suiv.

les ravages d'une tempête parmi les plantations de patates, la mort d'un naturel surpris par son ennemi, etc. ¹. Ce même voyageur a remarqué aussi que dans les pirogues les naturels règlent le mouvement de leurs pagaies sur un chant dont les paroles sont : *Tohi ha Pahj hja, hja ha, etoki, etoki*, paroles qu'ils modulent de toutes sortes de façons ².

Les chants de ces naturels sont presque toujours accompagnés de danses dont les temps et les figures se marient avec la précision la plus rigoureuse au rythme et aux paroles du chant. Ces danses sont toujours caractéristiques, et, pour les exécuter, les naturels se rangent sur une ou deux files. L'un d'eux, placé à l'écart, entonne le chant d'un ton d'abord modéré; alors les danseurs s'agitent peu à peu, leur corps se penche en arrière, leur tête acquiert par degrés des mouvemens si vifs, si brusques, qu'on les croirait convulsifs; les yeux roulent d'une manière affreuse dans leurs orbites, la langue sort de la bouche d'une longueur démesurée; enfin à certains passages, et sans jamais changer de place, les danseurs frappent du pied la terre si lourdement qu'elle résonne au loin sous leurs pas ³. Quand une douzaine de ces insulaires dansaient à bord, on aurait cru que le pont allait s'enfoncer sous leurs pieds ⁴.

Danse.

On ne saurait trop admirer l'ensemble, l'harmonie

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 584. — ² *Nicholas*, I, p. 243. *Cruise*, d'Urv., III, p. 669. — ³ *Cook*, deux. Voy., I, p. 257. *Cruise*, p. 31. *Sainson*, d'Urv., II, p. 252. *Quoy*, d'Urv., II, p. 286. — ⁴ *Crozet*, d'Urv., III, p. 54.

parfaite avec laquelle tous ces mouvemens , tous ces gestes sont exécutés. Quelque soit le nombre des danseurs , on croirait qu'ils ne forment qu'un seul et même individu , tant ils sont accoutumés à suivre la même mesure ¹. La danse des marins anglais semblerait ridicule aux Zélandais , et ils s'en moquaient en disant qu'il n'y avait jamais deux hommes parmi les Européens qui pussent exécuter ensemble les mêmes figures et les mêmes poses ².

Leurs gestes acquièrent une expression d'autant plus terrible que la danse a trait à une action plus importante. Quand ils veulent figurer une danse guerrière , il est difficile d'imaginer rien de plus épouvantable que les grimaces qu'ils font ³. Les danses amoureuses sont accompagnées de gestes et de postures lascives et très-indécentes ⁴.

L'action qui s'unit au chant du *Pihe* , toute modérée qu'elle est , participe néanmoins de l'expression sombre , lugubre et solennelle de cet hymne sacré. L'effet m'en a toujours semblé imposant. Que ne doit-il pas être , quand le *Pihe* est entonné par un ou deux milliers de guerriers prêts à s'élancer les uns sur les autres pour se détruire et s'entre-dévorer !

Ces naturels sont tous passionnés pour la danse , mais ils s'y livrent avec une telle ardeur qu'ils sont souvent obligés de se reposer , tant ils sont exténués

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 290. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 639. —

³ *Cook*, deux. Voy., II, p. 88. — ⁴ *Savage*, p. 85. *D'Urville*, III, p. 690.

de lassitude par les gestes frénétiques et les violens efforts auxquels ils s'abandonnent en ces sortes d'occasions ¹. Les femmes préfèrent les danses qui retracent les plaisirs de l'amour ², tandis que les guerriers n'estiment que celles qui ont trait aux exploits militaires. Cependant les femmes et les jeunes filles se joignent aussi aux danses militaires. Je me suis souvent amusé à considérer les efforts qu'elles font pour imiter l'énergie des hommes, autant que peut le leur permettre la faiblesse de leur sexe.

XV.

MESURES.

Les Zélandais mesurent le temps par jours, ou plutôt par nuits, *pô*; par lunes, *marama*; enfin par années, *tau*. Suivant Collins, la période *tau* se composait de cent lunes ³. En général ces supputations étaient fort inexactes, et il était difficile d'obtenir l'époque précise d'un événement déjà éloigné, quand cette époque dépassait vingt ou trente lunes. Alors ils ont plus souvent recours à quelque circonstance importante et à peu près simultanée qu'ils citent pour rappeler la date de l'événement en question.

C'est ainsi qu'en 1824 j'appris que Shongui devait alors avoir environ cinquante-deux ans, en rapprochant sa naissance de la mort de Marion. Car on me

¹ *Savage*, p. 85. *Sainson*, d'Urv., II, p. 253. *Gaimard*, d'Urv., II, p. 255. — ² *Gaimard*, d'Urv., II, p. 280. — ³ *Collins*, d'Urv., III, p. 81.

répondit positivement qu'à l'époque de cette catastrophe, Shongui se trouvait encore dans le ventre de sa mère ¹. D'après le calcul de ce chef en lunes ou *marama*, je lui aurais donné cinquante-six ans : encore il faudrait pour cela regarder les lunes comme des mois, en retranchant la différence pour tout cet intervalle, c'est-à-dire deux ans environ ; sa supputation donnerait cinquante-quatre ans, compte très-voisin de la vérité. Quand ces hommes veulent tenir note du temps écoulé, ils le font au moyen de petits morceaux de bois ou de petites pierres qu'ils ajoutent l'une à l'autre, jour par jour, et lune par lune. Les distances itinéraires s'estiment, par terre comme par mer, par journées et demi-journées de marche. Pour les distances plus petites, et surtout pour mesurer les profondeurs de la mer, les naturels emploient le *koumou*, ou mesure de dix brasses suivant M. Kendall : cependant j'ai vu désigner aussi de ce nom la simple brasse, qui est pour eux la mesure la plus naturelle. Ils se servent aussi quelquefois de la longueur du corps humain avec le bras droit allongé devant lui ; témoin ce naturel qui mesura un navire européen en s'étendant sur le pont, et se relevant successivement pour connaître quelle était sa longueur de l'arrière à l'avant. Tel fut aussi le moyen qu'employa Shongui du cap Nord pour mesurer la longueur du *Dromedary* en 1820 ².

On ne leur connaît pas d'autres mesures de capa-

¹ *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 451. — ² *Cruise*, p. 116.

citée que les corbeilles en feuilles de koradi, qui leur servent à transporter et à conserver leurs patates; leurs dimensions varient, mais la moyenne est du poids de dix-sept livres ¹.

XVI.

RELIGION.

Nous aurions à traiter actuellement de l'article le plus curieux et le plus important chez ces sauvages, c'est-à-dire de leurs opinions religieuses et du culte qu'ils rendent à la divinité. Malheureusement nous sommes loin de posséder des documens suffisans sur cette matière. Comme il est arrivé pour tous les peuples sauvages, les notions des Zélandais sur la divinité et sur ses attributs positifs offrent jusqu'à présent une grande confusion et un dédale presque inextricable. La plupart des voyageurs qui ont visité cette contrée n'avaient qu'une connaissance trop imparfaite de la langue, pour parvenir à des résultats satisfaisans touchant un sujet par lui-même aussi abstrait, aussi embrouillé. Enfin les missionnaires établis depuis douze ou quinze ans parmi ces peuples auraient pu nous procurer des détails assez intéressans; mais la nature même de leur institution, la tournure de leur esprit, et il faut bien le dire, le peu d'étendue de leurs lumières et leur défaut d'éducation, les ont jusqu'à présent empêchés d'aborder franchement cette matière. M. Ken-

¹ *Dillon*, 1, p. 193.

dall seul, plus éclairé que la plupart de ses collègues, eût pu se livrer à ce genre de recherches; mais il était circonvenu par l'idée fixe de trouver dans les opinions religieuses des Nouveaux-Zélandais une analogie constante avec les dogmes judaïques; c'était dans l'Ancien Testament qu'il allait chercher l'origine des coutumes, des emblèmes et même des expressions mystiques des Nouveaux-Zélandais. On sent combien une pareille disposition devait nuire aux recherches de ce missionnaire. Sans doute il parvenait quelquefois à des rapprochemens surprenans, à des allusions singulières: mais on sait à quels écarts peut se porter une imagination préoccupée sans cesse d'une idée systématique. D'ailleurs M. Kendall a quitté depuis longtemps ces contrées, il lui a donc fallu renoncer à ces observations. Aujourd'hui MM. H. et W. Williams seraient seuls capables de les poursuivre avec quelque succès; mais cette étude entrera-t-elle dans leurs vues et dans leurs idées? C'est ce dont je doute très-fort.

En attendant qu'un observateur aussi judicieux qu'assidu veuille se donner la peine d'étudier sur les lieux même cette matière à fond, nous allons offrir au lecteur tout ce que nous avons pu recueillir de plus complet et de plus positif sur ce sujet dans les divers voyageurs, dans nos entretiens avec les missionnaires, enfin dans nos propres communications avec les Zélandais. Le tableau que nous allons présenter aura du moins le mérite de mettre sur la voie et de fixer sur ce chapitre intéressant l'attention de ceux

qui nous suivront dans ces parages, avec plus de moyens pour atteindre le but de leurs recherches.

Les Nouveaux-Zélandais donnent à leurs dieux le nom générique d'*Atoua* ¹, et quelques savans ont cru trouver l'origine de ce mot dans celui de *Dewa* ², qui exprime aussi le nom de dieu dans le sanscrit, d'où il a passé dans le malais.

Atouas.

Il m'est impossible de donner une idée précise de ce qu'ils entendent par *atoua*, ni de leur théogonie. Suivant MM. Marsden et Kendall, leur religion serait purement métaphysique, et ils ne reconnaîtraient qu'un seul dieu tout-puissant ³, éternel, immatériel et présidant à la conservation du monde en général ⁴, à peu près tel que le Jupiter des Grecs. Mais comme cette divinité suprême resterait en quelque sorte étrangère aux destinées particulières des diverses parties de l'univers et à celles des hommes, ils reconnaîtraient en outre une foule d'autres divinités subalternes chargées de présider aux élémens, aux diverses localités et à toutes sortes de fonctions spéciales ⁵.

A travers toutes ces ténèbres, j'ai cru démêler en eux l'idée d'un dieu supérieur à tous les autres, unique et essentiellement spirituel ⁶. Ensuite les autres divinités seraient à peu près, à leurs yeux, ce que sont les bons et les mauvais anges pour les chrétiens, ce

¹ Crozet, d'Urv., III, p. 68. — ² Nicholas, II, p. 288. — ³ Nicholas, d'Urv., III, p. 580. *Cruise*, d'Urv., III, p. 660. — ⁴ Turnbull, d'Urv., III, p. 93. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 698. — ⁵ Cook, deux. Voy., V, p. 283. *Forster*, d'Urv., III, p. 21. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 581. — ⁶ Cook, prem. Voy., III, p. 296.

qu'étaient pour les anciens les bons et les mauvais génies. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces insulaires ont la plus profonde vénération pour les esprits de leurs parens et de leurs chefs trépassés, auxquels ils accordent communément les honneurs et le titre d'*atoua* ¹. En certaines occasions, ils accordent aussi ces honneurs à leurs premiers chefs, même de leur vivant. Shongui était souvent traité d'*atoua* par ses compatriotes ².

Il est également certain que ces peuples n'adorent jamais de dieux en bois ou en pierre. Ces effigies hideuses que l'on observe entre leurs mains, et aux portes de leurs cabanes et de leurs tombeaux ³, ne sont que des emblèmes, des signes mystiques qui ne peuvent pas être considérés comme de vraies idoles ², pas plus du moins que les effigies de saints vénérées par les rites de la religion catholique ⁴.

Il en est de même de ces *pounamous* qu'ils portent au cou et dont ils font un grand cas. Sans doute ils y attachent quelques idées superstitieuses, mais ils ne leur accordent aucun culte positif ⁵. Forster avait considéré ces pierres comme des amulettes, et il raconta qu'elles étaient connues sous le nom de *tiki* chez les Zélandais : aussi les comparait-il aux *tii* des Taïtiens ⁶. Il est possible qu'à *Totara-Nouï* ces emblèmes por-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 329. — ² Kendall, d'Urv., III, p. 246. Marsden, d'Urv., III, p. 329. — ³ B. Woodd, d'Urv., III, p. 226. Kendall, d'Urv., III, p. 246. Marsden, d'Urv., III, p. 442. Quoy, d'Urv., II, p. 285. — ⁴ Crozet, d'Urv., III, p. 69. — ⁵ Missionary Register, d'Urv., III, p. 220. — ⁶ Forster, d'Urv., III, p. 21.

tassent le nom de *tiki*, mais je ne crois pas que cette désignation soit en usage chez les peuplades du Nord. Il faut observer en outre que *tiki* signifie aussi voir, et qu'il peut y avoir eu confusion.

J'ai déjà dit que, suivant les uns, *Mawi-Moua* et *Mawi-Potiki*, leurs deux principales divinités, étaient deux frères dont le premier tua et mangea le cadet; d'où dériverait leur habitude de manger le corps de leurs ennemis tués dans le combat.

Suivant M. Nicholas, le premier des dieux, le véritable Jupiter des Zélandais, serait *Mawi-Ranga-Rangui*, dont le nom signifie littéralement Mawi, habitant du ciel. *Tipoko*, dieu de la colère et de la mort, marche immédiatement après lui; comme le plus redoutable, c'est celui qui aurait le plus de part aux hommages des hommes. *Towaki*, suivant d'autres *Tauraki*¹ (peut-être plus exactement *Tau-Wati*), comme maître direct des élémens, jouerait aussi un rôle important. C'est au courroux de ce dieu que sont dus les orages et les tempêtes : dans un coup de vent violent qu'essuya M. Nicholas dans la baie Shouraki, les naturels décidèrent que le dieu de Houpa était *nouï nouï kadidi*, très-courroucé contre ce chef².

Après ces trois divinités seulement, marcheraient *Mawi-Moua* et *Mawi-Potiki*, dont le premier n'a guère eu d'autre emploi que de former la terre, tant qu'elle est restée au-dessous des eaux, et de la tenir

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 353. Nicholas, d'Urv., III, p. 581. —

² Nicholas, I, p. 390.

toute prête à être attirée à la surface au moyen d'un hameçon qui la tenait attachée à un immense rocher. Mawi-Potiki la reçut ainsi préparée des mains de son frère, l'entraîna à la surface de l'eau et lui donna la forme qu'elle a aujourd'hui : il préside en outre aux maladies humaines, et le plus important de ses privilèges est de pouvoir donner la vie que Tipoko seul peut retirer ¹. Connu sous le nom seulement de *Mawi*, ce dieu joue un très-grand rôle dans les opinions superstitieuses de ces peuples ; car on conçoit facilement que les fonctions des trois Mawi peuvent se confondre et se réunir sur un seul et même être dans leurs idées. Suivant Forster ², Mawi était aussi adoré aux îles de la Société ; suivant M. Ellis , Mawi n'aurait été qu'un prophète très-célèbre dans ces mêmes îles ³. Enfin, selon Mariner , Mawi, nouvel Atlas, supportait la terre, et ses mouvemens occasionaient les tremblemens de terre ⁴.

Heko-Toro, dieu des charmes et des enchantemens, perdit jadis sa femme ; il alla la chercher en plusieurs endroits inutilement, et ne la trouva enfin qu'à la Nouvelle-Zélande. Au moyen d'une pirogue suspendue au ciel par les deux bouts, ces deux époux rejoignirent leur demeure céleste, où ils brillent encore sous la forme d'une constellation ⁵.

Serait-il vrai que les Zélandais croient que le pre-

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 581. — ² *Cook*, deux. Voy., V, p. 143. — ³ *W. Ellis*, Polynes. Research., II, p. 53 et suiv. — ⁴ *Mariner*, Account of Tonga, II, p. 110. — ⁵ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 582.

mier homme fut créé par le concours des trois Mawi, que le premier eut la plus grande part à cette œuvre, et qu'enfin la première femme fut formée d'une des côtes de l'homme?... Ce serait un rapprochement bien singulier avec les traditions de la Genèse. Ce qui rendrait cette analogie plus remarquable encore, serait le nom d'*Iwi*, que ces insulaires donnent aux os en général, et qui pourrait bien n'être qu'une corruption du nom de la mère du genre humain, suivant les écrits de Moïse ¹.

L'histoire de *Rona* qui tomba dans un puits, s'accrocha à un arbre et fut ensuite transporté dans la lune, où on le voit encore aujourd'hui, est moins remarquable. Elle rappelle cependant les contes de bonne femme accrédités en certains pays touchant l'homme dans la lune ², *man in the moon* ³, et démontre qu'aux deux bouts du diamètre de la terre, l'esprit humain a le même penchant aux fables les plus ridicules, aux croyances les plus absurdes. Ce serait peut-être le meilleur argument à opposer au système de ceux qui veulent que la race humaine ait eu autant de berceaux distincts que de nuances marquées dans sa constitution et dans son organisation physique.

Les naturels ont des dieux qui président à certaines localités, comme celui qui habite la caverne des îles Manawa-Tawi ⁴, celui qui préside aux deux

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 582. — ² *Savage*, p. 21. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 699. — ³ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 583. — ⁴ *Kendall*, d'Urv., III, p. 236.

rochers de l'embouchure du Shouki-Anga, etc., ¹. M. Marsden nous apprend de quelle manière ce dernier Atoua, offensé par les marins du *Cossack*, se vengea de l'outrage commis envers les rochers sacrés, en causant la perte de ce navire ².

La première fois que les Zélandais virent les Européens, ils les prirent aussi pour des divinités ou des esprits armés du tonnerre et des éclairs ³. Ces insulaires désignent tous les Européens, ou plutôt tous les blancs, par le nom générique de *pakeha*. Je n'ai jamais pu savoir d'où cette désignation tirait son origine; ce qui m'a surpris, c'est qu'elle m'a semblé adoptée sur les divers points de la Nouvelle-Zélande, et cela donne lieu de croire que cette dénomination existait, même avant les voyages de Cook. Les Nouveaux-Zélandais avaient donc depuis long-temps connaissance d'une race d'hommes distincte de celle à laquelle ils appartenaient.

Tout récemment, ces sauvages ont souvent accordé les honneurs divins à nos montres, dont le mouvement et le mécanisme surpassent la portée de leur intelligence, et qu'ils ne peuvent considérer que comme des êtres surnaturels ⁴.

M. Marsden demandait un jour à un insulaire comment il se figurait l'Atoua; celui-ci répondit : « Comme une ombre immortelle ⁵. » Quand j'adressais la même

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 342. — ² Marsden, d'Urv., III, p. 475. — ³ Blossville, d'Urv., III, p. 699. Dillon, d'Urv., III, p. 706, 709. — ⁴ Nicholas, d'Urv., III, p. 596. D'Urville, II, p. 178. — ⁵ Marsden, d'Urv., III, p. 196.

question à Touai; ce chef disait que l'Atoua était un esprit, un souffle tout-puissant, en laissant échapper tout doucement son haleine pour mieux exprimer sa pensée.

Cependant les Zélandais croient que l'Atoua revêt quelquefois une forme matérielle. Par exemple, ils sont convaincus qu'une personne, atteinte d'une maladie mortelle, est tombée au pouvoir de l'Atoua, qui s'est introduit dans son corps sous la forme d'un lézard, et qui lui ronge les entrailles ¹, sans qu'il soit possible à aucun pouvoir humain de lui résister ². En général l'aspect du lézard impose à ces hommes une frayeur superstitieuse très-remarquable, et pour rien au monde ils ne voudraient toucher à ce reptile ³.

La présence de l'Atoua s'annonce le plus souvent, dit-on, par un sifflement bas et sourd. Du moins c'est ainsi que celui de Kaï-Para révélait son approche, au dire du prêtre Moudi-Akou ⁴. On sait que la même opinion régnait à Taïti.

Les roulemens du tonnerre leur inspirent une terreur religieuse, ce bruit présage les batailles ⁵. Les naturels s'imaginent que l'Atoua, sous la forme d'un immense poisson, produit ce bruit, et ils lui adressent des prières pour le supplier de ne point leur faire de mal non plus qu'à leurs amis. Cette opinion n'aurait-elle pas son origine dans les explosions volcaniques,

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 623. *Cruise*, d'Urv., III, p. 660. *Kendall*, d'Urv., III, p. 234. — ² *Nicholas*, II, p. 303. *Leigh*, d'Urv., III, p. 471. — ³ *Nicholas*, II, p. 125. *Cruise*, p. 320. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 442. — ⁵ *H. Williams*, d'Urv., III, p. 525.

fréquentes sur leur île, surtout sur *Pouhia-i-wakadi*, située au milieu des eaux, et dans cette fable on retrouverait encore le germe de celles qui furent jadis accréditées chez les Grecs, sur *Encelade*, *Typhon*, *Briarée*, etc. Le nom d'*Ika-Na-Mawi* pour l'île septentrionale semble avoir trait à l'existence du poisson monstrueux.

A cette fable se rattache sans doute l'opinion bizarre qu'ils se sont formée relativement à l'origine du *pounamou*, le jade vert qu'ils emploient à la fabrication de leurs outils et de leurs ornemens les plus précieux.

Déjà Cook avait appris qu'on le ramassait dans un grand lac situé à une ou deux journées des bords du canal de la Reine-Charlotte. Il provient, disaient-ils, d'un poisson qu'on harponne et qu'on traîne au rivage, où il se change par la suite en pierre. Ce lac se nomme *Tavaï-Pounamou*, et ce serait ce lieu qui aurait donné son nom à l'île méridionale ¹. M. Nicholas, trente années plus tard, trouva la même opinion accréditée parmi les habitans de Moudi-Wenoua ².

Les Nouveaux-Zélandais sont parfaitement disposés à reconnaître et à adorer le Dieu des chrétiens, mais pour cela ils ne veulent point renoncer à leurs propres Atouas. Ils conviennent même que le Dieu des blancs peut être tout-puissant hors de la Nouvelle-Zélande; mais ils se refusent à croire que leurs dieux soient impuissans dans leur propre pays ³. En outre ils ne

¹ Cook, trois. Voy., I, p. 177. — ² Nicholas, d'Urv., III, p. 627. —

³ Marsden, d'Urv., III, p. 421. *Missionary Register*, d'Urv., III, p. 489.

sauraient concevoir que ce soit le même Dieu qui ait formé les blancs et eux-mêmes ¹. Quelques-uns s'imaginent que l'introduction du Dieu des blancs a excité la jalousie et le courroux des Atouas du pays qui ont fait périr quantité de naturels ². Enfin, la coqueluche ayant fait des ravages terribles à la baie des Iles en 1828, les naturels ont attribué ce fléau à la colère du Dieu des chrétiens, et lui ont reproché d'être un *Dieu cruel*, ajoutant qu'avant son arrivée tous les habitans parvenaient à un grand âge, mais que depuis qu'il avait paru chez eux, tous, jeunes comme vieux, succombaient sous ses coups ³.

En certaines occasions, surtout quand ils redoutent la colère de leurs dieux, les Zélandais leur adressent des prières ⁴. Crozet avait cru remarquer qu'ils se réveillaient vers le milieu de la nuit pour se mettre sur leur séant et marmotter quelques mots qui ressemblaient à des prières ⁵. Ils ont une prière pour invoquer le vent quand ils sont en calme ⁶. Dans une violente tempête, Toupe adressait de ferventes prières à l'Atoua pour calmer les élémens, et paraissait placer une grande confiance en son existence, tandis que son compagnon, Temarangai, doué d'une dose de foi moins grande, s'abandonnait au désespoir ⁷. D'autres fois, au lieu de prier l'Atoua, ils le chargent d'injures et

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 248, 443. — ² Leigh, d'Urv., III, p. 471. D'Urville, II, p. 163. — ³ Kemp, d'Urv., III, p. 547. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 414. *Cruise*, d'Urv., III, p. 660. *New-Zealanders*, d'Urv., III, p. 775. — ⁵ Crozet, d'Urv., III, p. 69. — ⁶ *Cruise*, d'Urv., III, p. 660. — ⁷ Marsden, d'Urv., III, p. 212.

d'imprécations, comme s'ils comptaient par là l'effrayer et le chasser; en un mot ils semblent employer contre lui une sorte de conjuration ¹. La prêtresse Wangā-Tai, à ce que rapporte M. Dillon, pria les dieux de la Nouvelle-Zélande de protéger la navigation de son bâtiment, quand il quitta la baie des Iles ².

Prêtres.

Pour correspondre avec la Divinité, pour l'apaiser par des prières, pour expliquer ses volontés, ces peuples ont des prêtres qu'ils nomment *ariki* aux environs de la baie des Iles, mais dont le véritable nom paraît être *tohounga*, d'un mot qui signifie concevoir, comprendre. Ces tohoungas sont toujours consultés dans les occasions importantes; leurs décisions sont d'un grand poids dans toutes les entreprises, et pour rien au monde les naturels n'oseraient s'opposer aux volontés que l'Atoua leur intime par la bouche des tohoungas ³. Ces hommes ont aussi le pouvoir de prédire l'avenir, et leur influence devient d'autant plus positive sur leurs concitoyens que leurs prédictions se trouvent plus souvent vérifiées par l'événement. Ils jouissent du privilège de pouvoir calmer les orages, apaiser les vents ⁴, arrêter les maladies ⁵, chasser certains maux, etc., etc.

Les prêtres ayant le don de prophétie, sans doute c'est par quelque prédiction de ce genre que l'on peut expliquer le trait singulier qu'a raconté M. Cruise,

¹ Kendall, d'Urv., III, p. 245. — ² Dillon, I, p. 242. — ³ Forster, d'Urv., III, p. 21. Dillon, d'Urv., III, p. 706. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 720. — ⁴ Nicholas, II, p. 718. — ⁵ H. Williams, d'Urv., III, p. 535.

au sujet de Tepere, l'un des chefs de Wangaroa. Ce chef demandait à l'un des officiers du *Dromedary* quand ce navire reviendrait à la Nouvelle-Zélande, et l'Anglais lui répondit : « Dans douze lunes. — Alors » je ne vous reverrai jamais, car je mourrai avant cette » époque. » Toutes les personnes de sa famille, surtout les femmes, s'écrièrent : « Oui, oui, avant douze » lunes Tepere sera mort. » Ce chef entendait de sang-froid cet étrange arrêt et semblait y être préparé, bien qu'aucun motif ne parût devoir justifier son accomplissement aux yeux de l'Anglais ¹.

Le prêtre le plus célèbre de la baie des Iles dans ces derniers temps était Toï-Tapou, chef de Shiomi, qui était consulté dans toutes les circonstances les plus importantes ou les plus délicates ². A Shouki-Anga, Te Manguina jouissait d'une réputation plus grande encore comme grand-prêtre des pointes de l'embouchure de ce fleuve. Il avait un pouvoir absolu sur les vents et sur les flots, et ces attributions lui valaient une haute influence parmi ses compatriotes. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Te Manguina semblait lui-même convaincu de son propre pouvoir sur les élémens, et de sa communication immédiate avec la Divinité ³.

Souvent les chefs unissent à leur autorité civile et militaire les fonctions du sacerdoce. Pour ajouter à la considération dont sa personne était déjà entourée,

¹ *Cruise*, p. 261. — ² *D'Urville*, II, p. 215. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 340, 342.

Shongui fit un voyage à Moudi-Wenoua , et s'avança jusqu'à la caverne des Esprits, près du rocher Reinga. Après cette espèce de pèlerinage, sa réputation comme prêtre et prophète acquit un nouveau lustre, et Touai m'assura qu'il avait institué de nouvelles cérémonies jusqu'alors inconnues à ces peuples. Le fait est très-croyable, et peut expliquer jusqu'à quel point les rites et les opinions religieuses peuvent varier dans ces îles, même chez des tribus voisines.

Les fonctions des prêtres sont héréditaires ¹ ; les pères sont chargés d'enseigner à leurs enfans les cérémonies et les fonctions de leur ministère. Touai me disait un jour que Touao, son cousin, avait hérité de son père le titre d'Ariki, mais qu'il était loin d'avoir ses connaissances et son influence.

Par suite de la vénération qu'ils ont pour les divinités de toutes les nations, aux yeux des Zélandais tout homme qui a des rapports avec Dieu devient pour eux un être inviolable, quelle que soit d'ailleurs sa religion. C'est à ce titre qu'ils ont toujours respecté la personne des missionnaires, même dans les momens où leur colère et leur fureur, parvenues au plus haut degré d'exaspération, semblaient disposer ces sauvages aux derniers excès.

Médecins.

Comme dans presque toutes les peuplades encore dans l'enfance de la civilisation, là les prêtres unissent à leurs fonctions particulières celles de médecin. Dès qu'une personne tombe dangereusement malade,

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 348.

le prêtre médecin est appelé et ne quitte plus son malade qu'il ne soit guéri ou enterré. Ses moyens curatifs se bornent le plus souvent à des prières à l'Atoua, à des jongleries de diverses natures, surtout à faire observer rigoureusement les préceptes du *tapou* ¹.

Cependant ils prescrivent souvent une diète absolue qui peut être quelquefois salutaire au patient, mais qui en d'autres occasions suffit pour le tuer. Les fièvres chroniques sont fréquentes dans ces pays; les naturels n'ont aucune idée ni de leurs causes ni de leurs effets ², et ils les attribuent simplement aux ravages d'un feu intérieur. Pour l'éteindre, ils laissent le patient exposé à toute la rigueur de la saison et lui font prendre de l'eau froide ³, ce qui ne tarde pas à aggraver son mal.

Les médecins sont responsables de ce qui peut arriver au malade. Quand celui-ci appartient au premier rang de la tribu, cette responsabilité devient très-sérieuse, s'il vient à mourir. Alors un conseil est chargé d'examiner la conduite du médecin; on passe en revue les moindres circonstances de la maladie, et, si l'on venait à découvrir que le médecin, par ignorance ou par malveillance, eût manqué à quelques-unes des lois du *tapou*, il serait exposé à un châtement sévère. Dans ce dernier cas, il courrait fort le risque de payer sa faute de sa tête, et pourrait bien être sacrifié à l'esprit du défunt, pour apaiser son ressentiment ⁴.

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 377. Kemp, d'Urv., III, p. 513. — ² Kendall, d'Urv., III, p. 234. — ³ Kendall, d'Urv., III, p. 236. Marsden, d'Urv., III, p. 378. — ⁴ Rutherford, d'Urv., III, p. 745.

Un jour, dans le canal de la Reine-Charlotte, Cook observa une fille occupée à faire chauffer des pierres. Curieux de savoir l'usage auquel elle les destinait, il resta près d'elle. Dès que les pierres furent suffisamment chaudes, elle les retira du feu et les donna à une vieille femme assise dans la cabane. Celle-ci en fit un monceau qu'elle recouvrit d'une poignée de céleri, puis d'une natte grossière; ensuite elle se tint accroupie sur ce tas de pierres comme sur une chauffe-rette, et ramassée comme un lièvre dans son gîte. Cook pensa que c'était un remède pour guérir quelque maladie, contre laquelle la vapeur du céleri pouvait être un spécifique, d'autant plus que la vieille femme lui parut indisposée ¹.

Tout ce qui a trait à l'art de guérir se nomme *rongoa*, et les médecins sont en conséquence nommés *tangata-rongoa*. Ils ont quelque idée des opérations chirurgicales, et savent extraire adroitement les pointes des lances qui ont pénétré dans les chairs, en faisant de profondes incisions avec des coquilles tranchantes.

Waidouas. Les Zélandais ont des idées bien plus positives touchant l'immortalité de l'âme et son existence future qu'on ne l'attendrait de leur état de civilisation. L'âme ou esprit qu'ils nomment *waidoua* est un souffle intérieur, parfaitement distinct de la substance ou enveloppe matérielle qui forme le corps. Au moment de la mort, ces deux substances, jusqu'alors étroitement

¹ Cook, deux. Voy., III, p. 371.

unies, se séparent par un déchirement violent. Le waidoua reste encore trois jours après la mort à planer autour du corps ¹, puis il se rend directement vers une route fictive qui s'étend d'un bout à l'autre de l'île Ika-Na-Mawi, et qui aboutit au rocher *Reinga* (Départ), vrai Ténare de ces peuples ².

Là, un Atoua emporte dans les régions supérieures du ciel ou le séjour de la gloire, *ranguï*, la partie la plus pure du waidoua, tandis que la partie impure est précipitée dans les ténèbres, *Po-nouï* ou *Po-kino*. Du reste, il ne faut pas croire qu'aux mots de pur et impur, ces hommes attachent aucune idée positive de crime et de vertu, ou de bien et de mal. Pour eux, ces distinctions morales sont vides de sens, ils ne connaissent que l'honneur et le déshonneur, la gloire ou la honte. L'un est pour le vainqueur, l'autre pour le vaincu ³; superstition terrible, et dont il est facile de saisir tout de suite toutes les conséquences. C'est bien là le cas de s'écrier : *Væ victis!*..

En effet, ils sont intimement convaincus qu'en dévorant le corps de leur ennemi, non-seulement ils détruisent sa substance matérielle, mais qu'en outre ils absorbent, ils assimilent à leur ame, à leur esprit, la partie immatérielle, le waidoua de ce même ennemi. Leur propre waidoua reçoit un nouveau degré de gloire et d'honneur par cette aggrégation, et plus un chef aura dévoré d'ennemis d'un rang distingué

¹ *H. Williams*, d'Urv., III, p. 531. *D'Urville*, II, p. 229. — ² *Collins*, d'Urv., III, p. 81. — ³ *Cook*, trois. Voy., I, p. 175.

dans ce monde, plus dans l'autre son waidoua triomphant sera heureux et digne d'envie.

Du reste, ils n'ont qu'une idée très-vague du genre de bonheur dont ils jouiront dans cette existence future ¹. Il paraît cependant qu'ils le font principalement consister dans de grands festins en poissons et en patates, et dans des combats où les waidouas élus seront toujours vainqueurs ².

Les waidouas des morts peuvent communiquer accidentellement avec les vivans ; le plus souvent ils le font sous la forme d'ombres légères, de rayons du soleil ³, de souffles violens ⁴, etc. Ces apparitions sont très-fréquentes, et rien ne pourrait persuader à ces naturels que ce ne sont que des illusions de leur imagination. Il en résulte que ces hommes éprouvent, à l'approche des tombeaux, la même terreur religieuse que nombre d'Européens dans les classes du peuple. Okouna n'osa jamais approcher de la tombe d'un mort, dans la crainte de voir apparaître son waidoua ⁵.

Ces naturels s'imaginent que le siège de l'ame est dans l'œil gauche, et les chefs pensent que cet œil, à son tour, est représenté par une étoile particulière du firmament. Ainsi leur esprit ou waidoua a pour représentant un astre du ciel ; de là une foule d'allusions entre l'état de cette étoile et celui du waidoua dont elle est l'image ⁶. L'astre acquiert ou perd de son éclat,

¹ *Savage*, p. 24. — ² *Kendall*, d'Urv., III, p. 236. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 329. — ⁴ *Cruise*, d'Urv., III, p. 647. — ⁵ *Cruise*, p. 186. — ⁶ *Kendall*, d'Urv., III, p. 235.

suivant que le chef est plus ou moins favorisé par la fortune, et son *waidoua* est soumis aux mêmes modifications. D'autres imaginent que cet astre ne paraît qu'à la mort du chef qu'il représente. Nos aïeux ne croyaient-ils pas aussi naguère qu'une constellation ou une étoile du ciel présidait à la destinée de chaque homme sur la terre? Et les anciens Grecs, les anciens Romains ne voyaient-ils pas dans certaines constellations l'emblème de leurs souverains ou de leurs héros décédés?

C'est pour mieux anéantir le *waidoua* de son ennemi que souvent un chef, au moment où il vient de terrasser un rival redouté, lui arrache l'œil gauche et l'avale. D'autres se contentent de boire le sang fumant de leur ennemi, pour éviter la fureur du *waidoua* vaincu, persuadés que par cette action ce *waidoua* s'identifie avec celui du vainqueur, et dès-lors ne peut plus lui être nuisible ¹.

XVII.

CÉRÉMONIES ET COUTUMES DIVERSES.

Le *tabou* ou plus correctement *tapou*, à la Nouvelle-Zélande, est une superstition bizarre et vraiment caractéristique pour tous les peuples de la race polynésienne, depuis les grandes îles qui nous occupent jusqu'aux îles Hawaii, en suivant une zone inclinée à la méridienne, et dont les habitans parlent tous une langue commune dans son origine.

Tapou.

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 305.

Sans nul doute, le but primitif du tapou fut toujours l'intention d'apaiser la colère de la Divinité et de se la rendre favorable, en s'imposant une privation volontaire, proportionnée à la grandeur de l'offense ou à la colère présumée du Dieu en question ¹. Probablement il n'est guère de système de religion où cette croyance n'ait pénétré, où elle n'ait été caractérisée par des actes plus ou moins extravagans. En tous temps, en tous lieux, l'homme a presque toujours fait son Dieu à son image, et lui a prêté naturellement ses passions et ses caprices. Il a jugé d'ailleurs plus facile et plus prompt d'expier ses crimes et ses offenses envers la Divinité par des privations temporaires qui dégénèrent souvent en une vaine forme, que de chercher à lui plaire en devenant meilleur et en faisant du bien à ses semblables. Il est inutile de citer des exemples de cette déplorable erreur, l'histoire religieuse de tous les peuples n'est guère qu'un long et triste recueil de toutes les folies de l'homme.

Plus que tout autre habitant de la Polynésie, le Zélandais est aveuglément soumis aux superstitions du tapou, et cela sans avoir conservé en aucune façon l'idée du principe de morale sur lequel cette pratique était fondée. Il croit seulement que le tapou est agréable à l'Atoua, et ce motif lui suffit. En outre il est convaincu que tout objet, soit être vivant, soit matière inanimée, frappé d'un tapou, se trouve dès-lors au pouvoir immédiat de la Divinité, et par là même inter-

¹ Marsden, d'Urv., III., p. 440, 446.

dit à tout contact profane. Quiconque porterait une main sacrilège sur un objet soumis à un pareil interdit provoquerait le courroux de l'Atoua, qui ne manquerait pas de l'en punir en le faisant périr, non-seulement lui-même, mais encore celui ou ceux qui auraient établi le tapou ou en faveur desquels il a été institué. C'est ainsi que l'Atoua se vengea, dit-on, sur M. Nicholas du sacrilège que cet Anglais avait commis en maniant un pistolet taboué pour avoir servi au chef Doua-Tara, à l'époque de sa mort.

Mais le plus souvent les naturels s'empresent de prévenir les effets du courroux céleste en punissant sévèrement le coupable. S'il appartient à une classe élevée, il est exposé à être dépouillé de toutes ses propriétés, et même de son rang, pour être relégué dans les dernières classes de la société. Si c'est un homme du peuple ou un esclave, il peut arriver que la mort seule puisse expier son offense.

Pour concilier certaines idées de justice avec le respect dû aux réglemens du tapou, Touai me disait que ses compatriotes avaient arrêté que les étrangers seraient excusables d'y manquer, quand ils se trouveraient pour la première fois chez eux, mais que leurs fautes ne seraient pas tolérées dans un second voyage.

Un mot du prêtre, un songe ou quelque pressentiment involontaire donne-t-il à penser à un naturel que son dieu est irrité; soudain il impose le tapou sur sa maison, sur ses champs, sur sa pirogue, etc., c'est-à-dire qu'il se prive de l'usage de tous ces ob-

jets, malgré la gêne et la détresse auxquelles cette privation le réduit.

Tantôt le tapou est absolu et s'applique à tout le monde, alors personne ne peut approcher de l'objet taboué sans encourir les peines les plus sévères. Tantôt le tapou n'est que relatif et n'affecte qu'une ou plusieurs personnes désignées ¹. L'individu soumis personnellement à l'action du tapou est exclu de toute communication avec ses compatriotes, il ne peut se servir de ses mains pour porter ses alimens à sa bouche. Appartient-il à la classe noble, un ou plusieurs serviteurs sont assignés à son service, et participent à son état d'interdiction; n'est-il qu'un homme du peuple, il est obligé de ramasser ses alimens avec sa bouche, à la manière des animaux ².

On sent bien que le tapou sera d'autant plus solennel et plus respectable qu'il émanera d'un personnage plus important. L'homme du peuple, sujet à tous les tapous des divers chefs de la tribu, n'a guère d'autre pouvoir que de se l'imposer à lui-même. Le rangatira, selon son rang, peut assujettir à son tapou ceux qui dépendent de son autorité directe. Enfin la tribu tout entière respecte aveuglément les tapous imposés par le chef principal.

D'après cela, il est facile de prévoir quelle ressource les chefs peuvent tirer de cette institution pour assurer leurs droits et faire respecter leurs volontés. C'est une sorte de *velo* d'une extension indéfinie, dont

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 168. — ² *Nicholas*, d'Urv., III, p. 624.

le pouvoir est consacré par un préjugé religieux de la nature la plus intime. Aux siècles d'ignorance, les foudres spirituelles du Vatican n'eurent pas des effets plus rapides, plus absolus sur les consciences timorées des chrétiens, et leurs décrets n'obtenaient pas une obéissance plus complète que ceux du tapou à la Nouvelle-Zélande. A défaut de lois positives pour sceller leur puissance, et de moyens directs pour appuyer leurs ordres, les chefs n'ont d'autre garantie que le tapou. Ainsi qu'un chef craigne de voir les cochons, le poisson, les coquillages, etc., manquer un jour à sa tribu, par une consommation imprévoyante et prématurée de la part de ses sujets, il imposera le tapou sur ces divers objets, et cela pour tel espace de temps qu'il jugera convenable. Veut-il écarter de sa maison, de ses champs, des voisins importuns, il taboue sa maison, ses champs ¹. Désire-t-il s'assurer le monopole d'un navire européen mouillé sur son territoire, un tapou ² partiel en écartera tous ceux avec qui il ne veut point partager un commerce aussi lucratif. Est-il mécontent du capitaine, et a-t-il résolu de le priver de toute espèce de rafraîchissements, un tapou absolu interdira l'accès du navire à tous les hommes de sa tribu. Au moyen de cette arme mystique et redoutable, et en ménageant adroitement son emploi, un chef peut amener ses sujets à une obéissance passive.

Il est bien entendu que les chefs et les arikis ou

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 638. — ² *Cruise*, p. 88.

prêtres savent toujours se concerter ensemble pour assurer aux tapous toute leur inviolabilité. D'ailleurs les chefs sont le plus souvent arikis eux-mêmes, ou du moins les arikis tiennent de très-près aux chefs par les liens du sang ou des alliances. Ils ont donc un intérêt tout naturel à se soutenir réciproquement.

Le plus souvent, le tapou n'est qu'accidentel et temporaire. Alors certaines paroles prononcées, certaines formalités en déterminent l'action, comme elles en suspendent le pouvoir et en terminent la durée. Nous n'avons que très-peu de données à l'égard de ces cérémonies, il est sans doute réservé aux missionnaires de lever un jour les ténèbres dont cette matière est encore enveloppée.

Seulement il m'a semblé que pour détruire l'effet restrictif du tapou, le principe de la cérémonie consistait dans l'action d'attirer et de concentrer sur un objet déterminé, comme une pierre, une patate, un morceau de bois, toute la vertu mystique, étendue d'abord sur les êtres taboués, puis à cacher cet objet dans un lieu à l'abri de tout contact de la part des hommes ¹.

Jusqu'aujourd'hui M. Nicholas seul nous a cité un exemple de ces rites mystiques, ceux dont il fut témoin quand Wiwia, après beaucoup d'instances, consentit à se dessaisir en sa faveur du peigne taboué qui avait servi à ce chef pour se couper les cheveux ².

¹ *D'Urville*, III, p. 685. — ² *Nicholas*, d'Urv., III, p. 619.

Mais il faudrait plusieurs exemples de cette nature , surtout il faudrait des explications motivées de ces différens rites pour se former une idée exacte des opinions religieuses de ce peuple.

Certains objets sont essentiellement *tapou* ou sacrés par eux-mêmes, comme les dépouilles des morts, surtout de ceux qui ont occupé un rang distingué. Dans l'homme la tête l'est au plus haut degré, et par conséquent les cheveux qui lui appartiennent. C'est une importante affaire pour un de ces sauvages que de se couper les cheveux ¹; quand cette opération est terminée, on veille avec un soin extrême à ce que les cheveux coupés ne soient pas abandonnés dans un lieu où l'on pourrait marcher dessus. L'individu tondu reste taboué durant quelques jours et ne peut toucher ses alimens avec les mains ². M. Savage qui ignorait la véritable cause de cette restriction l'attribuait à un motif de propreté ³. Il en est de même de la personne qui vient d'être tatouée, car l'opération du *moko* entraîne également un tapou de trois jours ⁴.

C'est pour la même raison que ces insulaires ne peuvent souffrir aucune sorte de provisions dans leurs cabanes, surtout de celles qui viennent d'être animées, comme viande, poisson, coquillages, etc.; car si leur tête venait à se trouver, même en passant, sous un de ces objets, un pareil malheur pourrait entraîner des suites funestes pour eux ⁵. M. Savage, le

¹ Cook, trois. Voy., I, p. 176. *Cruise*, p. 14. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 625. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 656, 660. — ³ *Savage*, p. 23. — ⁴ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 740. — ⁵ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 737.

premier, remarqua que ces sauvages ne s'asseyaient qu'avec beaucoup de répugnance sous des filets chargés de pommes de terre ¹. Les premiers Européens qui les visitèrent mirent à profit cette superstition pour se débarrasser de l'importunité de leurs hôtes. Pour cela ils n'eurent qu'à suspendre au plafond de leurs cabanes un morceau de viande; de ce moment les naturels n'eurent garde d'en approcher ². Ce préjugé est tellement enraciné chez eux que certains chefs faisaient quelquefois difficulté de descendre dans les chambres des navires, parce qu'ils redoutaient qu'on ne vînt en ce moment à passer par-dessus leur tête, en se promenant sur le pont.

Jamais il ne leur arrive de prendre leurs repas dans l'intérieur de leurs maisons, et ils ne peuvent souffrir que les Européens prennent cette liberté chez eux ³. Si ceux-ci ont besoin de se rafraîchir, ils sont obligés de sortir de la cabane pour avaler même un verre d'eau.

C'est un crime que d'allumer du feu dans un endroit où des provisions se trouvent déposées ⁴.

Un chef ne peut pas se chauffer au même feu qu'un homme d'un rang inférieur ⁵; il ne peut pas même allumer son feu à celui d'un autre, etc., etc., sous peine d'encourir le courroux de l'Atoua ⁶.

¹ *Savage*, p. 23. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 647. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 196. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 749. *Nicholas*, d'Urv., III, p. 596. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 376. — ⁵ *D'Urville*, II, p. 82. — ⁶ *Marsden*, d'Urv., III, p. 440.

Les malades atteints d'une maladie jugée mortelle ¹, les femmes près d'accoucher sont mis sous l'empire du tapou ². Dès-lors ces personnes sont reléguées sous de simples hangars en plein air, et isolées de toute communication avec leurs parens et leurs amis. Certains alimens leur sont rigoureusement interdits; quelquefois ils sont condamnés plusieurs jours de suite à une diète absolue ³, et croient que la moindre infraction à ces règles causerait à l'instant même leur mort. Les malades riches sont assistés par un certain nombre d'esclaves qui, de ce moment, partagent toutes les conséquences de leur position ⁴. Pauvres, ils sont réduits à la situation la plus déplorable, et contraints de ramasser avec leur bouche les vivres qu'on leur porte. L'accès des cases ou des malades taboués est aussi rigoureusement interdit aux étrangers qu'aux habitans du pays ⁵.

C'est ainsi que M. Nicholas nous dépeint l'état où se trouva Doua-Tara du moment où sa maladie fut déclarée mortelle. L'Atoua s'était établi dans son estomac, et nul pouvoir humain n'eût pu l'en chasser ⁶. Doua-Tara était rigoureusement sequestré de toute communication avec les profanes, et M. Nicholas eût été massacré sur-le-champ s'il eût voulu violer le tapou ⁷. Par une exception spéciale, M. Marsden ne put jouir de ce privilège qu'à son double titre d'ariki

¹ Marsden, d'Urv, III, p. 196, 418. — ² Nicholas, d'Urv, III, p. 596. Nicholas, II, p. 130, 166. — ³ Marsden, d'Urv., III, p. 203. — ⁴ Savage, p. 24. — ⁵ Nicholas, I, p. 358. — ⁶ Nicholas, d'Urv., III, p. 623. — ⁷ Nicholas, II, p. 167.

et de tohounga ; encore, cela n'eût peut-être pas suffi s'il n'eût menacé les naturels de canonner Rangui-Hou dans le cas où ils eussent persisté dans leurs refus ¹.

L'Atoua, disaient-ils, était occupé à dévorer les entrailles de Doua-Tara , et ce chef périrait, *mate moe*, dès qu'elles seraient toutes dévorées ². Pour mieux le soustraire à tout rapport avec les étrangers , ses amis voulaient d'avance le transporter sur l'île isolée où il devait être inhumé : mais Doua-Tara les en empêcha au moyen d'un pistolet dont il était armé et dont il les menaçait quand ils voulaient s'approcher de lui. Quelque temps avant sa mort , ses femmes et ses parens veillaient autour de lui et attendaient en silence le moment où il allait expirer. Le prêtre ne le quittait point non plus ; il veillait à l'accomplissement de toutes les cérémonies requises en pareille circonstance, et ne permettait pas que rien se fit sans son entremise ³. Ils croyaient en général que la mort de Doua-Tara avait été causée par les prières de Ware qui s'était ainsi vengé de ce chef pour les coups de fouet qu'il en avait reçus ⁴.

Tous les ustensiles qui ont servi à une personne durant sa maladie sont taboués et ne peuvent plus servir à nul autre au monde ; ils sont brisés ou déposés près du corps du défunt. A la mort de Doua-Tara, les missionnaires furent obligés de renoncer aux vases dans

¹ Marsden , d'Urv., III, p. 203. — ² Nicholas , II, p. 170. — ³ Nicholas , II, p. 180. — ⁴ Nicholas , II, p. 217.

lesquels ils lui avaient apporté des vivres ou des provisions ¹.

Tout homme qui travaille à construire une pirogue, une maison, est soumis au tapou ; mais en ce cas l'interdiction se réduit à lui défendre de se servir de ses propres mains pour manger ; il n'est pas exclu de la société de ses concitoyens ².

Les plantations de patates douces ou koumaras sont essentiellement *tapou*, et l'accès en est soigneusement interdit à qui que ce soit durant une certaine période de leur crue. Des hommes sont préposés à leur garde et en éloignent tous les étrangers. De grandes cérémonies accompagnent toujours la plantation et la récolte de ces précieuses racines ³.

Pour les planter, les chefs se revêtent de leurs plus beaux atours, et procèdent à cette importante opération avec toute la gravité possible. Un de ces chefs voyant un jour le ciel sillonné de nuages blancs, disposés d'une façon particulière, fit observer à M. Kendall que l'Atoua plantait ses patates dans le ciel, et qu'en sa qualité d'Atoua sur la terre il devait imiter l'Atoua du ciel en ces occasions ⁴.

Lorsque je visitai le village et les forêts de Kawa-Kawa, toutes les instances, tout le crédit du missionnaire qui m'accompagnait ne purent obtenir des naturels la permission de nous laisser passer en vue de ces cultures sacrées ⁵.

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 625. *Marsden*, d'Urv., III, p. 205. —

² *Nicholas*, d'Urv., III, p. 596, 624. — ³ *Cruise*, d'Urv., III, p. 639, 645. — ⁴ *Kendall*, d'Urv., III, p. 246. — ⁵ *D'Urville*, II, p. 216.

On se condamne au tapou, au départ d'une personne chérie, pour attirer sur elle la protection de la Divinité ¹. On voit que la mère de Shongui se taboua lorsque ce chef partit pour l'Angleterre, et une femme était chargée de la faire manger ². Alors le tapou représente assez bien ce que quelques dévots catholiques entendent par le mot de *vœu*.

Quand une tribu entreprend la guerre, une prêtresse se taboue, elle s'interdit toute nourriture durant deux jours; le troisième, elle accomplit certaines cérémonies pour attirer la bénédiction divine sur les armes de la tribu ³.

Il est des saisons et des circonstances où tout le poisson qu'on pêche est tapou ⁴, surtout quand il s'agit de faire des provisions d'hiver ⁵. Là on retrouve le but politique qui fit instituer les carêmes et autres interdictions semblables en Europe et ailleurs.

Un jour M. Kendall ayant offert du porc à Warakiki qui était venu le visiter tandis qu'il dînait, ce chef en mit un morceau entre ses dents, fit une longue prière et le jeta ensuite. Puis il dit qu'il allait manger comme à l'ordinaire ⁶.

C'est par le tapou que les Zélandais scellent un marché d'une manière inviolable. Quand ils ont arrêté leur choix sur un objet qu'ils n'ont pas le moyen de payer sur-le-champ, ils y attachent un fil en pro-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 207. — ² Cruise, p. 45. — ³ Cruise, d'Urv., III, p. 660. — ⁴ Leigh, d'Urv., III, p. 471. — ⁵ Marsden, d'Urv., III, p. 268. — ⁶ Kendall, d'Urv., III, p. 231.

férant le mot *tapou*; on est certain qu'ils viendront le reprendre du moment où ils pourront en livrer la valeur ¹.

Le tapou joue ainsi le rôle le plus important dans l'existence du Nouveau-Zélandais. Il dirige, détermine ou modifie la plupart de ses actions. Par le tapou, la Divinité intervient toujours dans les moindres actes de sa vie publique et privée, et l'on sent quelle influence une telle considération doit avoir sur l'imagination d'hommes pénétrés dès leur plus tendre enfance d'un préjugé aussi puissant. M. Nicholas m'a paru être le premier voyageur qui ait bien saisi toute la valeur et toutes les conséquences du tapou chez les Nouveaux-Zélandais. Voici dans quels termes il s'exprime sur cette institution : « Pour suivre la valeur du mot *tabou* dans ses acceptions nombreuses et variées, il faudrait détailler minutieusement toutes les circonstances de l'économie politique de ce peuple, tâche au-dessus de mes forces. Il règle non-seulement leurs institutions, mais encore leurs travaux journaliers, et il y a à peine un seul acte de leur vie auquel cet important dissyllabe ne se trouve mêlé. Bien que le tabou les assujettisse, comme on a pu voir, à une foule de restrictions absurdes et pénibles, il est néanmoins fort utile par le fait dans une nation si irrégulièrement constituée. En l'absence des lois, il leur offre la seule garantie capable de protéger les personnes et les propriétés en leur donnant un caractère

¹ *Cruise*, p. 8. D'URV., III, p. 655.

authentique que personne n'ose violer. Sa puissante influence peut même arrêter les pillards les plus cruels et les plus avides ¹. »

Makoutou.

Les Nouveaux-Zélandais croient fermement aux enchantemens qu'ils nomment *makoutou* ². C'est une source intarissable de craintes et d'inquiétudes pour ces malheureux insulaires, car c'est à cette cause qu'ils attribuent la plupart des maladies qu'ils éprouvent, des morts qui arrivent parmi eux ³. Certaines prières adressées à l'Atoua, certains mots prononcés d'une manière particulière, surtout certaines grimaces, certains gestes, sont les moyens par lesquels ces enchantemens s'opèrent ⁴. Nouvel argument pour attester que partout les hommes se ressemblent plus qu'on ne le pense!....

Toutes les fois que les missionnaires, pour démontrer aux naturels l'absurdité de leurs croyances touchant le tapou et le makoutou, leur ont offert d'en braver impunément les effets dans leurs propres personnes, les Zélandais ont répondu que les missionnaires en leur qualité d'arikis et protégés par un dieu très-puissant, pourraient bien défier la colère des dieux du pays, mais que ceux-ci tourneraient leur courroux contre les habitans, et les feraient périr sans pitié, si on leur faisait une semblable insulte.

Songes.

Les songes, surtout ceux des prêtres, sont d'une

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 633 et 634. — ² *Dillon*, d'Urv., III, p. 706. — ³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 315. *Kemp*, d'Urv., III, p. 512. — ⁴ *Marsden*, d'Urv., III, p. 439. *Hall*, d'Urv., III, p. 492. *Madame Williams*, d'Urv., III, p. 495.

haute importance pour les décisions de ces sauvages. On a vu des entreprises concertées depuis long-temps, arrêtées tout-à-coup par l'effet d'un songe, et les guerriers reprendre le chemin de leurs foyers au moment où ils se repaissaient de l'espoir d'exterminer leurs ennemis et de se régaler de leurs corps. Résister aux inspirations d'un songe serait une offense directe à l'Atoua qui l'a envoyé ¹.

M. Dillon ne put se débarrasser des importunités d'un naturel qui voulait s'embarquer sur son navire pour se rendre en Angleterre, qu'en assurant à cet homme qu'un songe lui avait annoncé qu'il périrait infailliblement s'il entreprenait ce voyage ².

Les Zélandais rendent de grands honneurs aux restes de leurs parens, surtout quand ils sont d'un rang distingué. D'abord on garde le corps durant trois jours, par suite de l'opinion que l'ame n'abandonne définitivement sa dépouille mortelle que le troisième jour après le trépas. Ce troisième jour, le corps est revêtu de ses plus beaux habits, frotté d'huile, orné et paré comme de son vivant. Les parens et les amis sont admis en sa présence, et témoignent leur douleur de la mort du défunt par des pleurs, des cris, des plaintes et notamment en se déchirant la figure et les épaules de manière à faire jaillir le sang ³. Plus encore

Funérailles.

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 420, 421. — ² Dillon, I, p. 240 et 241. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 118, 297. Crozet, d'Urv., III, p. 54. Anderson, d'Urv., III, p. 25. Kendall, d'Urv., III, p. 119, 235. Marsden, d'Urv., III, p. 412. Nicholas, d'Urv., III, p. 622. Stack, d'Urv., III, p. 541. Rutherford, d'Urv., III, p. 745.

que les hommes, les femmes sont assujetties à ces démonstrations cruelles de sensibilité. Malheur à celles qui viennent à perdre consécutivement plusieurs proches parens : leur figure et leur gorge ne seront durant long-temps qu'une plaie sanglante, car ces démonstrations se renouvellent plusieurs fois pour chaque personne.

Au lieu de laisser le cadavre étendu tout de son long, comme en Europe, les membres sont ordinairement ployés contre le ventre et ramassés en paquet ¹. Le corps est ensuite porté et inhumé dans quelque endroit isolé, entouré de palissades et taboué. Des pieux, des croix ² ou des figures sculptées et rougies à l'ocre, annoncent la tombe d'un chef : celle d'un homme du commun n'est indiquée que par un tas de pierres ³. Ces tombes portent le nom de *oudou pa*, maison de gloire.

On dépose sur la tombe du mort des vivres pour nourrir son *waidoua* ; car bien qu'immatériel, il est encore, dans la croyance de ces peuples, susceptible de prendre des alimens. Un jeune homme à toute extrémité ne pouvait plus consommer le pain qu'un missionnaire lui offrait, mais il le réserva pour son esprit qui reviendrait s'en nourrir, disait le moribond, après avoir quitté son corps et avant de se mettre en route pour le cap Nord ⁴.

¹ Kendall, d'Urv., III, p. 119. *Cruise*, d'Urv., III, p. 643. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 194. — ³ Savage, p. 24. Nicholas, I, p. 327, d'Urv., III, p. 593. *Cruise*, d'Urv., III, p. 645. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 696. — ⁴ Leigh, d'Urv., III, p. 471.

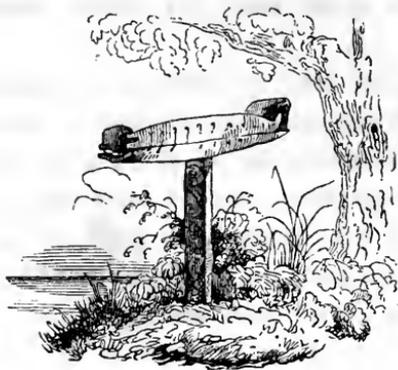
Un festin général de toute la tribu termine ordinairement la cérémonie ; on s'y régale de porc , de poisson et de patates , suivant les moyens du défunt. Les parens et les amis des tribus voisines y sont conviés ¹.

Le corps ne reste en terre que le temps nécessaire pour que la corruption des chairs leur permette de se détacher facilement des os. Il n'y a pas d'époque fixe pour cette opération ; car cet intervalle paraît varier depuis trois mois jusqu'à six mois , et même un an. Quoi qu'il en soit , au temps désigné , les personnes chargées de cette cérémonie se rendent à la tombe , en retirent les os , et ont soin de les nettoyer avec soin : un nouveau deuil a lieu sur ces dépouilles sacrées , certaines cérémonies religieuses sont accomplies ² ; enfin les os sont portés et solennellement déposés dans le sépulcre de la famille. Dans ces sépulcres qui sont des caveaux ou des grottes formées par la nature , les ossemens sont communément étendus sur de petites plates-formes élevées à deux ou trois pieds au-dessus du sol ³.

Il paraît qu'il y a des circonstances où les cadavres ne seraient point inhumés , et où ils seraient conservés dans des coffres hermétiquement fermés , ou déposés immédiatement sur des plates-formes , comme cela eut lieu pour le père de Wiwia ⁴ , pour cet enfant que

¹ Kendall, d'Urv., III, p. 119. — ² Kendall, d'Urv., III, p. 228. *Cruise*, d'Urv., III, p. 645. *D'Urville*, II, p. 230. — ³ Marsden, d'Urv., III, p. 324. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 197.

M. Cruise vit à Kawera-Popo ¹, et sans doute aussi pour le corps que Koro-Koro montra à ce voyageur ².



Probablement cela ne se pratique que pour les corps qui ont été préparés après la mort, et dont on ne craint point la putréfaction ; tandis que, pour les autres, on attend que la chair puisse se détacher des os par un séjour suffisant dans la tombe.

Non-seulement les restes des morts sont essentiellement taboués, mais en outre les objets et les personnes employés dans les cérémonies funéraires sont assujettis au tapou le plus rigoureux ³. Avant de rentrer dans le commerce habituel de leurs compatriotes, ils ont à subir des purifications particulières dont la nature et les détails nous sont encore inconnus.

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 646. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 643. —
³ *D'Urville*, II, p. 221 ; III, p. 685.

La cérémonie de relever les os des morts joue le plus grand rôle chez ces sauvages. Les parens n'ont acquitté leurs devoirs envers leurs enfans, les enfans envers leurs parens, et les époux entre eux, qu'après avoir accompli cette indispensable opération ¹. D'après l'idée que j'ai pu m'en former, l'enterrement ne serait qu'un état provisoire pour donner au corps le temps de se dépouiller de sa partie corruptible et impure; pour le défunt, l'état de repos définitif n'aurait lieu que du moment où ses os seraient déposés dans le sépulcre de ses ancêtres. Ces naturels bravent les périls les plus grands, les fatigues les plus pénibles pour rendre ces devoirs à une personne qui leur est chère, quelle que soit la distance où elle aura péri, pourvu seulement qu'ils aient l'espoir de réussir. Les parens ont toujours eu soin de réclamer les os de leurs enfans qui sont morts pendant leur séjour à Port-Jackson ², et la possession de ces dépouilles chéries apaise considérablement leurs regrets.

C'est faire un outrage sanglant à une famille, à une tribu, que de violer la tombe et de profaner les restes d'un de ses membres. Le sang seul peut payer une pareille insulte, et l'on connaît la vengeance terrible que Shongui exerça sur les habitans de Wangaroa, qui s'étaient permis de violer la tombe de son beau-père ³.

Les cadavres des hommes du peuple sont enterrés

¹ *Marsden*, d'Urv., III, p. 289. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 407. —

³ *Marsden*, d'Urv., III, p. 286, 294, 355, 356.

sans cérémonie. Ceux des esclaves ne peuvent jouir de ce privilège; ordinairement ils sont jetés à l'eau ¹ ou abandonnés en plein air ². Quand les esclaves ont été tués pour crimes vrais ou prétendus, leurs corps sont quelquefois dévorés par les hommes de la tribu ³.

Une des coutumes les plus extraordinaires de la Nouvelle-Zélande, c'est qu'à la mort d'un chef, ses voisins se réunissent pour venir piller ses propriétés, et chacun s'empare de ce qui lui tombe sous la main. Quand c'est le premier chef d'une tribu qui vient à mourir, la tribu tout entière s'attend à être saccagée par les tribus voisines ⁴. Aussi c'est pour elle un moment d'alarme et de désolation universelle; à moins qu'elle ne soit puissante et qu'elle ne compte un grand nombre de guerriers disposés à la défendre, la mort d'un chef entraîne souvent la ruine de sa peuplade ⁵. Peut-être les ennemis ou les voisins d'une tribu choisissent-ils de préférence cette occasion pour l'opprimer, parce qu'en ce moment, outre la perte de son chef qui doit naturellement affecter son moral, un devoir religieux et indispensable commande à ses enfans et à tous ses parens de se livrer à un deuil absolu, et les empêche par conséquent de veiller à leur propre défense.

¹ *Cook*, prem. Voy., III, p. 185. *Crozet*, d'Urv., III, p. 54. *F. Hall*, d'Urv., III, p. 467. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 645. — ³ *Cruise*, p. 184. *Blosseville*, d'Urv., III, p. 696. — ⁴ *H. Williams*, d'Urv., III, p. 516. *G. Clarke*, d'Urv., III, p. 520. *Stack*, d'Urv., III, p. 540. *D'Urville*, II, p. 230 — ⁵ *Kendall*, d'Urv., III, p. 239.

D'après les idées de ces hommes sur la nature de l'ame, on conçoit facilement que le plus grand outrage qu'un Zélandais puisse faire à son ennemi est de le dévorer après avoir réussi à le mettre à mort, puisque par cette action non-seulement il détruit l'être actuel, mais il anéantit la partie spirituelle, le *waidoua* de son ennemi, qu'il fait servir à l'accroissement de son propre *waidoua*. A cette superstition, la plus horrible sans doute de toutes celles que l'homme a pu se créer, l'on doit attribuer l'habitude qu'ont contractée ces peuples de manger les corps de leurs ennemis. Sur le champ de bataille, les cadavres des chefs les plus distingués, bien que desséchés par l'âge ou les infirmités, seront toujours mangés les premiers et de préférence aux corps plus appétissans des jeunes guerriers d'un rang obscur. Ceci démontre que les préjugés superstitieux et les plaisirs de la vengeance dirigent ces sauvages dans leurs festins barbares bien plus encore que les simples besoins de l'appétit physique ¹. A cet égard, nous partageons complètement les idées de Forster, Savage, Nicholas, Marsden, Kendall, etc. ²

Ces naturels si empressés de se repaître de la chair de leurs ennemis, interrogés par les Européens s'ils mangeaient aussi quelquefois les corps de leurs amis ou de leurs parens, ont toujours répondu à cette question avec les signes d'une indignation non équivoque ³.

¹ Cook, deux. Voy., V, 287. Savage, p. 35. Nicholas, II, p. 68. —

² Cook, prem. Voy., III, p. 263. Deux. Voy., II, p. 128. — ³ Cook, prem. Voy., III, p. 186. Trois. Voy., I, p. 175.

Ils ne pouvaient concevoir comment on leur adressait une pareille question, mais ils ne concevaient pas davantage l'horreur que les Européens témoignaient en apprenant que les Zélandais mangeaient la chair de leurs ennemis ¹. Ils ont souvent répondu qu'il n'y avait aucun mal à manger son ennemi quand on l'avait tué, et que cela valait beaucoup mieux que de laisser pourrir son corps ou de le voir dévorer par les animaux ².

Un jour que je m'entretenais avec Shongui et Touai de ces coutumes inhumaines, le premier me fit observer avec un grand sang-froid qu'il n'y avait rien d'extraordinaire à cela; que tous les êtres du monde en agissaient de même; que les grands poissons de la mer mangeaient les petits; que les oiseaux mangeaient les insectes, que les hommes mangeaient les animaux, que Dieu lui-même mangeait les hommes (en faisant allusion à leur opinion particulière sur la cause de la mort); qu'ainsi il était tout naturel que l'homme mangeât son ennemi ³.

La plus grande calamité qu'une famille ou une tribu puisse éprouver, est de voir tomber son chef au pouvoir de ses ennemis, et d'apprendre que son corps a été mangé par eux ⁴. Ceux-ci ne se contentent point de cet acte de vengeance, mais ils réservent la tête du chef vaincu qu'ils préparent suivant un procédé qui

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 215. — ² Cook, deux. Voy., II, p. 125 et 126. — ³ Marsden, d'Urv., III, p. 383. — ⁴ Marsden, d'Urv., III, p. 215, 445.

leur est propre, afin de la garder comme un trophée de leur victoire ¹.

Pour conserver les têtes de leurs ennemis, les Nouveaux-Zélandais les vident et les font chauffer doucement à la chaleur de leurs fours en terre, de manière à faire évaporer totalement les principes gazeux et putréfiables; puis ils les exposent durant plusieurs jours à la chaleur du soleil ². Il faut beaucoup de précautions pour réussir complètement dans cette opération, et quelques-uns d'entre eux sont renommés pour ce genre d'industrie ³. Du reste, ces têtes, une fois convenablement préparées, retiennent tous les traits qu'elles avaient du vivant des personnes auxquelles elles appartenaient; les cheveux, la barbe et les sourcils restent intacts ⁴, et l'on ne remarque qu'un léger racornissement dans les parties cartilagineuses, comme les oreilles et le nez. Elles peuvent aussi se conserver pendant un temps indéfini, pourvu qu'on ait soin de ne point les exposer à l'humidité.

Ces têtes portent dans le pays le nom de *moko-mokaï*, des deux mots : *moko*, tête tatouée, et *mokaï*, pauvre, misérable; ainsi la réunion de ces deux mots exprime l'état d'avilissement dans lequel sont tombées ces têtes naguère si distinguées. En effet, ces sauvages ne se donnaient jamais la peine de préparer les

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 291. — ² *Cruise*, p. 50. — ³ Cook, deux. Voy., IV, p. 137. *D'Urville*, II, p. 210, 241. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 721, 722. — ⁴ Cook, prem. Voy., III, p. 191. *Marsden*, d'Urv., III, p. 282, 320. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 753.

têtes dépourvues de tatouage, qui ne leur offraient aucune sorte d'intérêt.

Quand une famille ou une tribu apprenait que l'ennemi avait préparé et conservait la tête de son chef, c'était pour elle une consolation dans sa détresse. Si elle gardait l'espoir de lutter avec succès contre l'ennemi, elle n'avait point de repos qu'elle ne l'eût contraint par la force des armes à lui rendre cette précieuse dépouille. Sinon, par des présents ou des offres avantageuses, elle faisait en sorte de le déterminer à lui donner cette satisfaction.

Ainsi les *moko-mokaï* devenaient en quelque sorte des gages de paix et de réconciliation entre des tribus ennemies et mutuellement acharnées à leur perte. Après de longs efforts, des guerres sanglantes, on a vu quelquefois des peuples long-temps rivaux cesser leurs querelles et cimenter leur union future par l'échange de ces précieuses reliques ¹.

Quand une de ces têtes est restituée aux parens de celui à qui elle appartenait, ceux-ci se livrent, en la revoyant, aux mêmes démonstrations de douleur², ils lui rendent les mêmes honneurs que si la personne venait de mourir et qu'ils possédassent son corps entier. Il faut croire qu'en ce cas les parens du défunt imaginent que son *waidoua* est rétabli dans ses droits primitifs en tout ou en partie.

Au milieu du combat, si l'un des partis vient tout-

¹ *Cruise*, d'Urv., III, p. 643. *D'Urville*, III, p. 691. *Revue Britannique*, d'Urv., III, p. 722. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 641.

à-coup à présenter à ses ennemis les têtes de leurs chefs, c'est une preuve que ce parti désire la paix et qu'il est prêt à l'accorder à telles conditions que l'on voudra lui imposer. Si à la vue de ces dépouilles l'ennemi pousse une acclamation, c'est une preuve qu'il veut aussi la paix, et elle est sur-le-champ proclamée des deux côtés avec les cérémonies usitées. Si l'ennemi garde le silence, c'est une preuve qu'il veut tenter jusqu'au bout le sort des armes, et le combat continue¹.

Depuis que les Européens se sont montrés curieux d'acquiescer ces têtes conservées, les naturels en ont fait un objet de commerce². On sent bien que la nouvelle destination qu'ils ont donnée à ces trophées n'a pas dû contribuer à rendre leurs guerres ni moins fréquentes, ni moins sanglantes.

Non content de manger le corps de son ennemi et de préparer sa tête en moko-mokaï, le Nouveau-Zélandais se plaît encore à transformer les ossemens de sa victime en toutes sortes d'objets, tels que flûtes, hameçons, fourchettes et ornemens divers. Puis il les conserve comme des monumens authentiques de sa vengeance, ou il les vend aujourd'hui aux Européens moyennant des prix plus ou moins élevés, suivant le rang de l'individu auquel ils avaient appartenu.

Suivant M. Marsden, il existerait parmi eux une convention bien extraordinaire. Lorsque deux armées ou deux troupes en sont aux mains et que le chef de

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 303. — ² Cruise, d'Urv., III, p. 643. Rutherford, d'Urv., III, p. 752.

l'une des deux vient à succomber sous un coup mortel, l'ennemi pousse aussitôt le cri : « A nous l'homme ! » A ce cri fatal, les guerriers dont le chef a été tué livrent son corps, quand bien même il serait tombé dans leurs rangs. Les deux armées se retirent en silence, chacune de son côté, et vont consulter les dieux pour savoir s'ils doivent continuer la guerre.

Dans ce cas, le vainqueur réclame aussi la femme du chef qui a succombé, et M. Marsden ajoute qu'elle ne fait aucune difficulté de se livrer à ses ennemis, car elle désire partager le sort de son mari, surtout si elle lui est sincèrement attachée. Les enfans eux-mêmes sont souvent obligés de subir la même destinée ¹.

Sacrifices.

Le parti vainqueur procède alors au sacrifice qu'il doit faire à ses dieux. L'ariki ou grand-prêtre, de concert avec les chefs, se charge d'apprêter le corps du chef, tandis que la prêtresse et les femmes des chefs sont chargées des mêmes fonctions sur le corps de la femme. Ces corps sont dépecés, placés sur les feux et rôtis. Certaines parties sont réservées pour être offertes aux dieux avec des prières et des rites particuliers.

De temps en temps les arikis prennent de petits morceaux de cette chair sacrée et la mangent avec beaucoup de recueillement ; c'est pendant ce temps qu'ils consultent les dieux sur l'issue de la guerre actuelle. Si les offrandes sont accueillies favorablement, le combat recommence ; sinon, quelle que soit sa su-

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 304, 314.

périorité, le parti vainqueur renonce à combattre davantage, et reprend le chemin de ses foyers.

Tandis que les arikis accomplissent leurs cérémonies, les chefs sont assis en cercle autour des victimes, la tête cachée dans leurs nattes, et gardant un profond silence pour éviter de troubler ces augustes mystères ou de jeter sur eux un regard profane. Ils sont convaincus que l'Atoua punirait sévèrement le moindre acte de mépris ou de négligence de leur part.

Quand les cérémonies sont terminées, les restes des corps sont distribués entre les chefs et les principaux guerriers, suivant leur nombre. Tous mangent de cette chair avec une satisfaction très-visible ¹.

Le premier chef réserve aussi des morceaux de cette chair pour les distribuer à son retour à ses amis; car c'est la plus haute marque de distinction, la faveur la plus signalée qu'il puisse leur faire ².

Lorsque la distance est trop grande pour qu'on puisse espérer de rapporter cette chair sans être gâtée, ils ont imaginé une sorte de substitution ou plutôt de transubstantiation d'une nature fort remarquable. Le prêtre met en contact avec la chair consacrée un morceau de bois qui prend le nom de *rakau tapou*, et l'y laisse un certain temps durant lequel il récite diverses prières; puis il retire ce bois, l'enveloppe soigneusement dans une natte, et durant tout le temps qui doit s'écouler jusqu'au retour, une personne tabouée est commise à la surveillance de cet objet sacré.

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 304, 314, 315. — ² Dillon, I, p. 251.

Lorsque la troupe se trouve de retour dans ses foyers, on apporte, soit un morceau de porc, soit des patates, soit des pommes de terre; l'ariki retire le rakau tapou de ses enveloppes, le met de nouveau en contact avec ces vivres, en répétant ses prières mystiques. Quand tout est terminé, le rakau tapou est jeté dans les broussailles ou dans un lieu où il ne soit point exposé aux regards ni au toucher des profanes. Les vivres ont reçu la vertu des viandes sacrées, et les naturels qui sont restés au village s'en régalaient avec autant de joie et de satisfaction mentale que s'ils se repaissaient de la chair même de leur ennemi. Du moins c'est ce que m'assurait gravement Touai quand il me donnait ces détails.

Esclaves
immolés.

Quand un chef ou quelque personne de distinction vient à mourir en temps de paix, des sacrifices humains ont aussi lieu. Un ou plusieurs esclaves, suivant le rang du défunt, sont immolés sur son corps. En cela ces naturels paraissent avoir un double but, d'abord d'apaiser le waidoua du défunt et d'arrêter l'effet de son courroux sur ceux qui lui survivent, ensuite le désir d'offrir au mort les moyens d'être servi dans l'autre vie comme il l'était dans celle-ci ¹.

Lorsque le fils de Pere-Ika mourut à Parramatta chez M. Marsden, cet ecclésiastique fut obligé d'interposer son autorité pour empêcher les compagnons de ce jeune homme de sacrifier deux ou trois jeunes

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 285. *Cruise*, d'Urv., III, p. 642. *W. Williams*, d'Urv., III, p. 531.

esclaves qui se trouvaient avec eux à la Nouvelle-Galles du Sud pour apaiser l'esprit du défunt ¹.

Les esclaves destinés à être offerts en sacrifice sont ordinairement assommés d'un coup de *mere* par un parent du défunt, et celui-ci a soin de choisir le moment où sa victime semble ne pas se douter du sort qui lui est réservé ². Pour diminuer l'horreur d'une telle action, les Zélandais ont soin de répéter que l'on choisit communément pour cet objet les esclaves qui ont commis quelque mauvaise action, comme vol, enchantement ³, ou bien ceux qui ne peuvent ou ne veulent point travailler ⁴.

L'esclave qui a maudit son maître ne peut éviter d'être sacrifié; car on croit que c'est l'unique moyen d'apaiser l'Atoua et d'échapper à la malédiction proférée par la malheureuse victime.

Les corps des esclaves immolés à la mort des chefs et en leur honneur devraient être à la rigueur déposés près de ces derniers et subir le même sort, mais il arrive souvent que les sacrificateurs préfèrent les manger; dans ce cas ils cèdent probablement à leur sensualité plutôt qu'aux dogmes de leur religion.

C'est le cas de faire remarquer que si la vengeance et la superstition furent sans doute les premiers motifs qui portèrent ces malheureux peuples à faire des sacrifices humains, la disette singulière d'animaux

¹ *Cruise*, p. 308. — ² *Cruise*, d'Urv., III, p. 643. *F. Hall*, d'Urv., III, p. 462, 466. *W. Williams*, d'Urv., III, p. 534. — ³ *Cruise*, p. 97. *F. Hall*, d'Urv., III, p. 492. *King*, d'Urv., III, p. 392. *Marsden*, d'Urv., III, p. 474. — ⁴ *W. Williams*, d'Urv., III, p. 530.

qui caractérise leurs îles dut pour beaucoup entrer dans le maintien de ces nouvelles cérémonies, à défaut d'autres victimes propres à y figurer.

Accueil.

Lorsque ces naturels ont à recevoir un étranger, un parent ou un ami de distinction qu'ils n'ont pas vu depuis long-temps, le personnage le plus important de la tribu s'avance au devant de lui avec une branche d'arbre à la main, et débite d'un ton grave et modéré une harangue plus ou moins longue, mêlée sans doute de complimens sur son arrivée, et de prières aux dieux pour lui accorder « protection ¹. » Ce n'est qu'après avoir rempli cette formalité qu'il donne le salut (*shongui*) à son hôte, et souvent celui-ci répond par un discours semblable à celui qui lui a été adressé.

M. Nicholas, se trouvant à Panake avec Touai, observa la tante de ce chef qui s'avançait à la rencontre de son neveu, à la tête de sa famille. Tous marchaient en ordre, dans un profond silence et un grand recueillement, tandis que la tante récitait des invocations ou prières à la Divinité ².

M. Cruise nous a représenté Koro-Koro recommandant l'équipage du *Dromedary* aux soins de Tetone, chef du Shouki-Anga, où ce navire devait se rendre, par un discours grave et solennel. Tetone répliqua par un autre discours qu'il débita en marchant et gesticulant avec véhémence pour donner plus de force à ses paroles ³.

¹ Cook, deux. Voy, I, p. 185. Marsden, d'Urv., III, p. 380. —

² Nicholas, I, p. 115. Marsden, d'Urv., III, p. 144. — ³ Cruise, p. 71.

Tous les voyageurs ont remarqué que ces naturels parlaient avec facilité et énergie; leur organe est sonore, leur maintien simple et aisé, et leurs gestes ont une dignité naturelle très-remarquable ¹. Ces discours sont toujours écoutés de la part du peuple avec une attention parfaite et dans un profond silence ².

Leurs saluts ordinaires, d'homme à homme, sont pour l'arrivée : *aïr maï ra*, — viens ici en bonne santé; pour le départ : *aïr atou ra*, — va-t-en en bonne santé; ou *iko na ra*, — reste ici, suivant que la personne à laquelle on s'adresse arrive, s'en va ou reste ³.

Quand deux troupes de guerriers se rencontrent par hasard, les deux chefs s'avancent ordinairement l'un au-devant de l'autre, s'adressent la harangue accoutumée, et quand ils ont reconnu que leurs dispositions sont mutuellement amicales, les guerriers des deux troupes exécutent tour à tour une danse guerrière, à la suite de laquelle ils jettent leurs lances. Depuis qu'ils ont des armes à feu, ils les déchargent dans ces circonstances : c'est aussi le signal d'une réconciliation définitive, quand ils veulent terminer une querelle ⁴.

La danse guerrière et le simulacre de combat sont toujours de rigueur, lorsqu'une troupe de guerriers en marche veut témoigner sa haute considération à un chef, à une tribu, à des Européens auxquels ils vont

¹ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 608 et suiv. *Cruise*, p. 165. — ² *Cruise*, p. 166. *Marsden*, d'Urv., III, p. 322, 332 et 333. *W. Yate*, d'Urv., III, p. 542. — ³ *Nicholas*, I, p. 182. — ⁴ *Nicholas*, I, p. 128. *Marsden*, d'Urv., III, p. 149. *H. Williams*, d'Urv., III, p. 528.

rendre visite ¹. Ces malheureuses représentations, faussement interprétées comme des menaces et des provocations par les Européens, ont souvent donné lieu de leur part à des actes d'hostilité très-fâcheux. En lisant la relation du premier voyage de Cook, des exemples de cette nature se représentent à chaque instant.

Salut
shongui.

La plus grande marque de considération et d'attachement qu'un Zélandais puisse vous donner, est le salut qu'il nomme *shongui*, c'est-à-dire, de frotter le bout de son nez contre le vôtre ². Comme tous les voyageurs, je pensais d'abord que ce salut bizarre se bornait à l'attouchement des nez ; mais M. Kendall m'expliqua que ce contact n'était qu'un simple accessoire extérieur, et que la base du salut consistait de la part des deux personnes à exhaler doucement leur haleine et à la confondre. Leur haleine est en quelque sorte l'emblème sensible de leur *waidoua*, une émanation directe de leur ame, et il serait difficile de donner une juste idée de l'importance qu'ils attachent à cette partie immatérielle de leur être.

En effet, j'ai souvent examiné ces naturels quand ils se saluaient, et j'ai reconnu la vérité de l'assertion de M. Kendall. Lorsque je voulus en demander la raison à Touai, il se contenta de me répondre : *breath*, haleine, comme il le faisait toujours par une simple parole, quand il ne pouvait me développer sa

¹ Marsden, d'Urv., III, p. 151, 156, 157, 322, 339. *Cruise*, p. 140. Rutherford, d'Urv., III, p. 759. Gaimard, d'Urv., II, p. 254, 275. —
² Collins, d'Urv., III, p. 84, 85. Sainson, d'Urv., II, p. 256.

pensée d'une manière satisfaisante. Puis, par des signes et des gestes, il indiquait que les souffles des deux personnes se confondaient ensemble.

Au reste, il faut convenir que ces sauvages n'accordent jamais cette marque d'estime et d'attachement d'une manière légère ou irréfléchie, comme les Européens le font pour leurs saluts ordinaires, et même pour leurs accolades ¹. Le plus souvent, ils s'examinent quelque temps, ils semblent étudier leurs sentimens mutuels, quelquefois même ils parlent d'objets indifférens avant d'en venir au *shongui*, et ils ne se livrent jamais à cet acte qu'avec une gravité et un recueillement qui peuvent paraître ridicules à l'étranger mal instruit, mais qui ont quelque chose de solennel pour celui qui connaît l'objet de ce salut. J'ai vu Touai et Shongui, les premiers chefs des deux tribus rivales de Kidi-Kidi et de Paroa, dans la baie des Iles, s'examiner attentivement et causer un moment ensemble, puis se livrer tout-à-coup à ce témoignage authentique et sacré de leur union.

Quand M. Marsden annonça à Te Koke, chef de Pahia, la mort du fils de ce chef arrivée à Port-Jackson et dont il venait de recevoir la nouvelle, Te Koke se fit indiquer l'endroit de la lettre où se trouvait le nom de son fils, il y appliqua son nez, et après lui toutes les personnes de sa famille; puis, il se mit à gémir durant plus de deux heures sur cette perte cruelle ².

¹ *New-Zealanders*, d'Urv., III, p. 778. — ² *Cruise*, p. 147.

Lorsque ce salut s'accorde à des parens, à des amis dont on a été long-temps éloigné, il est toujours accompagné de soupirs, de gémissemens et même de cris plaintifs qui durent d'autant plus long-temps que l'affection est plus vive de part et d'autre ¹. Les voyageurs se sont plu à nous citer une foule d'exemples de ce genre, et à retracer les marques de sensibilité manifestées par ces sauvages en ces occasions ². Moi-même je fus témoin de l'entrevue de Tai-Wanga avec son oncle Shongui après une absence de dix-huit mois, et j'avoue que j'en fus véritablement touché ³. Souvent l'excès de cette sensibilité les porte à se déchirer la figure et diverses parties du corps, pour mieux témoigner leur joie du retour d'une personne chérie, comme ils le feraient de leur douleur pour sa mort, tant ces naturels sont persuadés qu'ils ne sauraient assez témoigner la vivacité de leurs affections, sans faire couler leur sang ⁴.

Le mot shongui doit s'écrire *e'hongui*, suivant la forme grammaticale, et c'est de là que le fameux chef de Kidi-Kidi tirait son nom. Ainsi la réunion des deux mots *shongui* et *ika* signifie littéralement *salut du poisson*. On doit se rappeler que les Zélandais accordent les honneurs divins à certains poissons monstrueux.

Ces hommes si pointilleux sur le salut *shongui*, n'a-

¹ *Savage*, p. 43. *Nicholas*, I, p. 212. *Cruise*, d'Urv., III, p. 636 et 637. *Rutherford*, d'Urv., III, p. 737. — ² *Marsden*, d'Urv., III, p. 281. — ³ *D'Urville*, III, p. 674. — ⁴ *Anderson*, d'Urv., III, p. 25. *Marsden*, d'Urv., III, p. 145, 155.

vaient aucune idée du baiser ordinaire des Européens. Ils semblaient même ignorer complètement cette caresse entre personnes de sexe différent.

Leurs noms propres comme ceux des anciens Grecs Noms propres. sont presque tous significatifs, et expriment tantôt un animal, une plante, un poisson; tantôt quelque qualité du corps et de l'ame; quelquefois, enfin, ils rappellent un exploit, une circonstance remarquable pour l'individu qui le porte. Voici de nombreux exemples de ces diverses sortes de désignations ¹.

Tawa, espèce d'arbre; *Koudi*, autre espèce d'arbre; *Ngarara*, reptile; *Kiwi*, espèce de casoar; *Koutou*, pou; *Tara*, oiseau de mer; *Ika*, poisson; *Manou*, oiseau; *We*, chenille, etc.

Kara-Tete, irascible; *Shouraki*, qui marche vite; *Doudou*, caché; *Didi*, en colère; *Widi*, qui tremble de fureur; *Touma*, qui regarde d'un air menaçant; *Kahi*, qui foule aux pieds; *Ahi-Tou*, cri d'un certain oiseau; etc.

Dipiro, nom d'une certaine plage; *Pakii-Koura*, arracher d'une terre rouge (le père de cet individu avait été tué au moment où il arrachait de la racine de fougère sur une terre rouge); *Tau-Tahi*, né la première année du mariage; *Tau-Nga-Oudou*, né la dixième année du mariage; *Tanü*, borgne; *Hihî*, rayons du soleil; *Kai-Koumou*, qui mange les membres de son ennemi; *Doua-Tara*, tombe fréquentée par les oiseaux de mer; *Tepahi*, le vaisseau; *Ware-*

¹ Kendall, d'Urv., III, p. 244.

Oumou, maison pour cuire les vivres ; *Moudi-Waï*, eau située à l'extrémité ; *Patou-One*, combat sur la plage, etc.

C'est commettre la plus grave insulte envers une personne que d'appliquer son nom à quelque objet que ce soit. Quand cela arrive et que la personne offensée en a le pouvoir, elle ne manque jamais de s'en venger en détruisant ou en pillant les objets qui ont reçu le nom ainsi profané. Shongui détruisit un jour tous les cochons de Wangaroa, parce qu'un naturel dans sa colère avait donné le nom de Shongui à un de ces animaux.

M. Clarke, se rendant à la Nouvelle-Zélande sur la *Coquille*, en 1824, avait eu la fantaisie de donner à un beau chien qui l'accompagnait le nom de Pomare ; mais Taï-Wanga le prévint que les amis de Pomare ne manqueraient pas de tuer son chien dès qu'ils auraient connaissance de cette profanation. Alors M. Clarke donna à cet animal le nom de Pahi, l'esclave attaché à Taï-Wanga. Tout esclave qu'était Pahi, il était facile de voir que cela ne lui plaisait nullement, et qu'il ne voyait pas d'un bon œil l'animal qui portait son nom.

Un esclave ayant donné le nom de Tapa-Tapa, femme du chef Tekoke, aux patates de Kawa-Kawa, les habitans de cet endroit tremblèrent dans la crainte que leurs voisins ne vissent leur enlever leurs patates ¹.

¹ *W. Williams*, d'Urv., III, p. 534.

Ce dernier exemple donnerait lieu de penser que, dans un pareil cas, non-seulement la personne injuriée, mais encore tous les étrangers ont le droit de punir un semblable délit. Sans doute ils sont persuadés qu'une telle profanation est un crime grave envers l'Atoua, et qu'on ne saurait trop en prévenir les conséquences.

XVIII.

LANGAGE.

Ainsi qu'on a pu le remarquer déjà par les mots que nous avons eu occasion de citer dans le cours de cet Essai, la langue des Nouveaux-Zélandais n'est nullement dure ni désagréable; dans la bouche des femmes, elle a une douceur particulière. Cependant elle acquiert une énergie et une expression vraiment remarquables dans les discours animés que les chefs prononcent dans leurs assemblées ou dans leurs négociations politiques. Sans doute, comme toutes celles des peuples sauvages qui ont toujours ignoré une foule d'idées et d'objets devenus familiers aux nations civilisées, cette langue est très-bornée quant au nombre des mots qui la composent. Néanmoins elle a plus de ressources qu'on ne serait d'abord disposé à lui en supposer : au moyen de particules heureusement appliquées, les différens termes du discours se trouvent convenablement modifiés. Il en résulte qu'elle n'a point de déclinaisons ni de conjugaisons proprement dites; sous ce rapport, elle ressemble beaucoup

à la langue anglaise en Europe et à quelques langues orientales, comme le malais.

Il est certain que le malais nous a paru être la langue la plus rapprochée du nouveau-zélandais, et il est incontestable que l'une des langues a reçu de l'autre certains mots par des communications d'une date déjà bien éloignée. Cependant le nombre des mots vraiment communs aux deux langues est beaucoup moindre qu'on ne le pense généralement. Sur plus de quinze cents mots cités dans la grammaire anglaise de MM. Kendall et Lee, je n'ai guère pu en trouver plus de cinquante qui appartenissent réellement au malais : or c'est à peine un sur trente. Du reste, lors de la discussion des langues de l'Océanie, nous reviendrons plus en détail sur ces rapprochemens. Aujourd'hui nous allons nous borner à offrir au lecteur un simple aperçu du génie et des élémens de la langue que parlent les insulaires de la Nouvelle-Zélande.

Ils ont toutes nos voyelles, quelquefois même ils prononcent distinctement l'*u* des Français ; pourtant l'*u* de la grammaire doit presque toujours avoir le son de notre *ou*. Les diphtongues sont, *aï*, *eï*, *oï*, *au* et *ou*. Quant aux consonnes, elles se bornent à *d*, *k*, *m*, *n*, *p*, *r*, *t*, et *w* prononcé à peu près comme dans l'anglais ; enfin *ng* gutturale, qui a chez eux le même son que dans le malais et dans plusieurs langues de l'Orient. Les mots ont rarement plus de deux syllabes, et se terminent à très-peu d'exceptions près par des voyelles, ce qui donne à ce langage une nuance de douceur et de simplicité qui offre quelque analogie avec l'italien.

Les substantifs sont indéclinables, et, comme dans la plupart des langues européennes, leurs cas ou rôles dans le discours sont indiqués par des particules qui les précèdent, savoir : *no* au génitif, *ki* au datif, *e* au vocatif, et *i* à l'ablatif; *nga*, devant un substantif, désigne le pluriel. Les substantifs comme les adjectifs n'admettent point de genres; généralement ceux-ci se placent après les noms. Les comparatifs et les superlatifs se forment encore par des particules placées devant ou après les adjectifs que l'on veut modifier.

Les pronoms sont assez compliqués, et ceux de la première personne admettent deux espèces de pluriels comme deux espèces de duels; ainsi *ahau*, moi, a un premier pluriel *latou*, nous tous, en parlant de toutes sortes de personnes indistinctement, et un second, *matou*, quand il s'agit seulement de toutes les personnes dont je veux parler; il a de même un premier duel *taoua*, nous deux, pour moi et la personne à qui je parle, et *maoua*, pour moi et la personne dont je parle. Il en est de même des autres pronoms personnels et de tous les pronoms possessifs.

Le verbe est un mot invariable, et dont les temps divers ne sont exprimés que par des particules placées devant ou après la racine constante. Quant aux personnes, elles sont indiquées par les pronoms personnels qui suivent toujours le verbe, excepté au futur où il les précède.

Ainsi pour *kaï*, manger, on aura *ka kaï*, l'action même de manger; *ɛ kaï ana ra ōki au*, (*ra ōki* n'est qu'une espèce de complément pour ajouter de la

force à l'énonciation, qui, le plus souvent, est supprimé dans la conversation), je mange; e kaï ana taoua, toi et moi nous mangeons. Koa kaï ke tatou, nous tous (indistinctement) avons mangé; ra oki ia e kaï ai, il mangera. La particule ana est le signe du présent, koa celui du passé, et ai, celui du futur. La langue anglaise présente un cas très-analogue.

De la racine *aïre*, aller, on fait *aïre maï*, arriver; et l'on dira, e aïre maï kodoua, nous deux arrivons, koa taï ke maï maoua, moi et celui dont je parle arrivâmes (ici, par irrégularité taï est substitué à aïre). Ra oki ratou e aïre maï ai, ils arriveront.

Quand on ajoute le mot *waka* devant le verbe, il répond parfaitement à notre mot *faire* en français. Ainsi de *rongo*, entendre, on fera *waka rongo*, faire entendre; de *kitea*, voir, *waka kitea*, faire voir, montrer; de *matau*, connaître, *waka matau*, faire connaître, enseigner. Souvent on place ce même mot *waka* devant les adjectifs dans le même but; comme *ma*, blanc, *waka ma*, faire blanc, blanchir, et (au figuré) faire honte, couvrir de confusion; *mahana*, chaud, *waka mahana*, faire chaud, chauffer; *tata*, près, *waka tata*, rendre près, approcher; *tapou*, sacré, *waka tapou*, rendre sacré, consacrer, etc. Ce mot *waka* est un de ceux qui rendent le plus de services à la langue des Zélandais.

Les adverbes et les prépositions répondent aux nôtres; quant aux conjonctions, elles sont peu nombreuses. Les phrases sont presque toujours simplement énonciatives, et ces hommes ignorent les artifi-

ces du discours qui se sont introduits dans les langages plus perfectionnés.

Ils emploient volontiers la simple négation *ka ore* (qu'on doit prononcer à peu près *kashiole*) pour *non*. Mais pour l'affirmative ils répètent presque toujours la phrase interrogative. Ainsi à ces questions : *Es-tu allé à Wangaroa? Aimes-tu le pain des Européens?* ils répondront : *Je suis allé là, j'aime ce pain.*

La forme passive des verbes leur étant inconnue, leurs propositions ont toujours la tournure active, à moins qu'ils ne trouvent un mot avec la signification naturellement passive, ce qui arrive quelquefois : comme *wera*, brûlé, *pau*, consumé; *poudi*, affligé; *poka*, couvert; *touai*, distribué; *ngaro*, caché; *nguengue*, fatigué; *noa*, délivré, etc. ¹

Malgré la pauvreté de leur langue, les Zélandais trouvent le moyen d'exprimer toutes leurs idées et même celles que leur inspire la vue d'objets jusqu'alors étrangers pour eux. Je suis disposé à croire que celui qui en aurait fait une étude suffisante, et qui pourrait la comprendre parfaitement, y trouverait des beautés d'une nature particulière. Mais c'est un ouvrage de longue haleine et qui exigerait des communications longues et assidues avec ces peuples singuliers.

XIX.

NUMÉRATION.

En 1824, un grand nombre d'essais et de questions

¹ *Grammar of New-Zealand*, p. 227, 191, 195, 194, 217, 229, 230, 185.

adressées aux naturels de la baie des Iles m'avaient conduit à penser que les Nouveaux-Zélandais, par une exception unique sur le globe, avaient adopté la numération ondécimale ou par onze. Tous les officiers de *la Coquille* que je rendis témoins de mes expériences partagèrent alors mon opinion, et je crois que quelques-uns d'entre eux, au moins MM. Lesson et Blossville, l'ont déjà consignée dans quelques écrits rendus publics.

Cependant cette opinion n'était qu'une erreur, et la coutume qui y donna lieu paraît limitée aux habitans de la baie des Iles. Car toutes les expériences que j'ai faites sur d'autres insulaires, dans le voyage de *l'Astrolabe*, m'ont convaincu que ces naturels, comme tous ceux du reste de la Polynésie, emploient la numération décimale. Tâchons de mieux expliquer notre pensée :

D'abord il est certain que les noms des dix premiers nombres sont partout à la Nouvelle-Zélandé.

1 Tahi.	6 Ono.
2 Doua.	7 Witou.
3 Todou.	8 Wadou.
4 Wa.	9 Iwa.
5 Dima.	10 Nga oudou.

Souvent la particule *ka* se place devant le nombre, et l'on a *ka tahi*, *ka doua*, etc. Cette particule équivaut à peu près à notre *il y a*, ou *c'est*.

Parvenus à dix, les habitans de la baie des îles qui avaient placé dix cailloux, dix haricots, en général dix

objets, en plaçaient constamment un onzième qu'ils nommaient *te kau*, et disaient *ka te kau*. Puis, pour les nombres suivans, ils disaient *ka te kau ma tahi*, *ma doua*, etc. (*ma* signifie avec, ensemble) jusqu'à *doua te kan*. Ils avaient ensuite *todou te kau*, *wa te kau*, etc., jusqu'à *rau*, qui se trouvait être le nombre *ka te kau*, répété autant de fois qu'il y avait d'unités dans ce nombre même ou onze fois.

Par suite de ce système, il est certain que *ka te kau* valant onze, celui qui eût promis *ka te kau ma wa porka* (11 et 4), eût été obligé de livrer *quinze cochons*, comme celui qui eût demandé *trente-cinq mesures* de patates en eût reçu *ka todou te kau ma doua* (3 fois 11 et 2). En un mot, c'eût été le véritable système de numération ondécimale. De là notre erreur touchant la manière de compter de ces hommes.

Mais, dans le voyage de *l'Astrolabe*, je m'assurai qu'à une certaine distance de la baie des Iles, à la baie Shouraki, déjà le *nga oudou* et le *te kau* signifiaient absolument la même chose, *dix*; plus loin vers le sud, au détroit de Cook, la dernière désignation *te kau* était tout-à-fait inconnue.

Voici ce qu'on doit conclure de tout cela; et dès 1824 M. Kendall me donna la même explication, qu'alors je ne jugeai pas à propos d'adopter. Le mot propre pour représenter le nombre *dix* est *nga oudou*, et *te kau* signifiait simplement que les dix objets étaient bien comptés, mis à part; c'était en quelque sorte un repaire à côté de ces dix objets pour indiquer que la dizaine s'y trouvait. Il paraît qu'à la baie

des Iles, avec le temps, ce repaire fit partie avec le nombre lui-même, et devint une onzième unité qui s'ajoutait à chaque réunion de dix objets. C'est ainsi qu'en certains cantons de la France, les marchands ont encore l'habitude de donner le treizième pour chaque douzaine; et, en d'autres, un vingt-sixième pour chaque quarteron ou lot de vingt-cinq objets. Un étranger qui verrait accorder ce treizième ou ce vingt-sixième objet, pourrait commettre une erreur semblable à celle qui résulta de nos observations à la baie des Iles.

Du reste, les Nouveaux-Zélandais emploient *mano* pour mille; mais à dix mille cesse leur numération, car ils se servent pour exprimer ce nombre, ou plutôt tout nombre très-considérable et au-dessus de leurs moyens de calcul, du terme indéfini *tini*, qui veut dire en général beaucoup plus de mille.

Une expression proverbiale fort usitée chez eux est celle-ci : *ki a Wai-Kato te tini o te Tangata, ki a Kawia te mano*; sur le Wai-Kato (rivière) il y a dix mille habitans, sur le Kawia (autre rivière) il y en a mille ¹.

XX.

POPULATION.

Les documens que nous possédons sur ces grandes îles sont beaucoup trop bornés pour que nous puis-

¹ *Grammar of New-Zealand*, p. 19.

sions apprécier d'une manière exacte leur population. Forster ne porta qu'à cent mille le nombre total de leurs habitans ¹. Mais il est hors de doute que cet observateur disposé à l'exagération pour d'autres archipels, et notamment pour les îles de la Société, était resté au-dessous de la vérité pour la Nouvelle-Zélande. M. Kendall m'a souvent dit que Ika-Na-Mawi pouvait compter un million d'habitans; j'ai raconté que M. H. Williams estimait ce nombre à cinq cent mille ²; enfin M. Nicholas le réduisait à cent cinquante mille ³. Pour moi, je pense qu'en prenant pour Ika-Na-Mawi le chiffre deux cent mille, on ne pourra pas commettre une grande erreur. Quant à Tavaï-Pounamou, on ne peut guère lui donner plus de cinquante mille habitans. Il en résulterait que la population de la Nouvelle-Zélande entière pourrait monter à deux cent cinquante mille ames. L'introduction des armes à feu a été funeste à certaines parties de cette contrée. Les habitans du Shouraki et des rives de la baie d'Abondance jusqu'au cap Est en ont souffert d'une manière cruelle, et des cantons naguère occupés par une population nombreuse sont aujourd'hui presque entièrement déserts.

Nous devons faire observer que le tableau que nous venons de tracer des coutumes, de l'industrie et des cérémonies des Nouveaux-Zélandais, doit particulièrement s'appliquer aux habitans de la partie septen-

¹ *Cook*, deux. Voy., V, p. 204. — ² *D'Urville*, II, p. 231. — ³ *Nicholas*, d'Urv., III, p. 631.

trionale de Ika-Na-Mawi, les seuls jusqu'aujourd'hui que les Européens aient eu le moyen d'étudier avec quelque succès dans leur vie privée et dans leurs institutions politiques. Tout porte à croire néanmoins que toutes ces observations peuvent convenir à tous les habitans de Ika-Na-Mawi indistinctement, à quelques exceptions, à quelques nuances près; car tous ces insulaires, parvenus au même degré de civilisation et réunis par peuplades presque semblables, avaient dû adopter des institutions à peu près identiques. En franchissant le détroit de Cook, en arrivant sur le sol de Tavaï-Pounamou, on ne tarde pas à reconnaître une différence énorme, différence due à la fois à la faiblesse relative des tribus qui habitent cette dernière île et à la stérilité du sol qu'elles occupent ¹. Cette différence paraît devenir d'autant plus grande qu'on s'avance vers le sud, puisqu'à la baie Dusky Cook ne trouva plus que des familles isolées réduites à l'existence la plus misérable. Toutefois c'est la même race d'hommes qui peuple la surface entière de ces îles dans une étendue de quatre cents lieues du nord au sud; ils emploient les mêmes armes, les mêmes vêtemens; ils parlent la même langue, et leurs habitudes au fond sont les mêmes. Je le répète, toute la différence paraît consister dans une dégradation continue dans la force des tribus, dans les arts industriels et agricoles, en même temps que la latitude augmente. Nul doute que les parties septentrionales

¹ *D'Urville*, II, p. 40.

de Ika-Na-Mawi, qui sont aussi les plus tempérées, n'aient été peuplées les premières, et les contrées plus australes le furent successivement par des tribus chassées de leur territoire, et réduites à chercher un asile en des régions encore inhabitées, moins favorisées par la nature et soumises à un climat plus rigoureux.



CHAPITRE XX.

PRODUCTIONS DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.



I.

RÈGNE MINÉRAL.

Le sol entier de la Nouvelle-Zélande est montueux et fort irrégulier ; on y rencontre rarement des vallées d'une certaine étendue. Cependant Ika-Na-Mawi offre des districts où le terrain est plus uniforme ; dans d'autres parties, les ondulations du sol, quoique nombreuses et rapprochées, sont moins brusques, et leur pente serait assez douce pour se prêter sans peine à toutes sortes de cultures. Bien qu'on trouve des montagnes sur toutes les parties de sa surface, il est une foule d'endroits où ces montagnes s'abaissent par degrés et semblent offrir des sites agréables, des stations susceptibles d'être occupées par des peuples civilisés. C'est ce que nous avons observé sur les bords de la baie Hawke, de la baie d'Abondance, de la baie Shouraki, et sur certains lieux voisins du cap Est.

Il n'en est pas de même de Tavaï-Pouamou ; tous les voyageurs se sont accordés à représenter cette île comme une chaîne de hautes montagnes entassées les unes sur les autres , de l'aspect le plus sauvage et le plus repoussant : souvent leurs cimes sont couronnées de neiges éternelles , leurs flancs sont escarpés et dépouillés , tandis que leurs bases seulement sont revêtues de verdure sur la côte occidentale. Presque toujours ces montagnes descendent à la mer en pente brusque , ce qui rend l'abord de ces plages inaccessible. Dans les baies situées dans le détroit de Cook , la côte offre quelquefois des lisières de terrain plus praticables. Il est probable qu'il en est de même sur la côte orientale. Enfin , quel que soit l'aspect que présentent au navigateur les cimes sourcilleuses de l'intérieur , peut-être les efforts des voyageurs futurs découvriront-ils dans ces régions inconnues , des vallons riants , des cantons favorisés par la nature , dont nous ne soupçonnons pas même l'existence.

Quant aux documens géologiques et minéralogiques que nous possédons sur ces contrées australes , ils sont encore fort incomplets. Banks eût été par sa position , ses connaissances , et par suite des nombreuses relâches que Cook fit dans son premier voyage , celui qui aurait pu recueillir le plus de données sur ce chapitre , et il ne nous a rien laissé.

Crozet , sans être naturaliste , fut le premier qui donna quelques détails sur la constitution géologique de la Nouvelle-Zélande. Il rencontra , dit-il , des traces de volcans , de la lave mêlée de scories , du basalte , de

la pierre ponce, des blocs de ces verres noirs qu'on sait n'être qu'une fusion de matières vitrifiables au feu du volcan, des terres cuites sous forme friable, comme le tripoli ¹. Aux environs de la baie des Iles, il trouva çà et là des blocs de marbre blanc et de marbre rouge jaspé, du granit à base de gabbre à lames plus ou moins noires, du quartz cristallisé, des pierres à feu, du silex, des agathes calcédoineuses, des cailloux cristallisés intérieurement, d'autres transparents. Près du cap Nord, il avait observé une fontaine dont les eaux très-limpides, en dégouttant du rocher, avaient la propriété de pétrifier les objets qui s'y trouvaient plongés. On avait découvert de l'argile propre à faire de la poterie; partout on avait remarqué de l'ocre d'un très-beau rouge. Enfin Crozet avait aussi fait attention au jade vert dont les naturels fabriquaient la plupart de leurs instrumens, mais sans connaître le lieu d'où ils le tiraient ².

Forster rapporte que les rochers et les pierres qui formaient la belle cascade de Dusky-Bay, étaient du granit, du *saxum* et une espèce de pierre de talc brune et argileuse, dispersée en couches, et commune à toute la Nouvelle-Zélande ³.

Il nous apprend que les pierres de la plupart des collines du canal de la Reine-Charlotte sont de nature argileuse et contiennent quelquefois des veines de quartz blanc. Sur quelques-unes des montagnes,

¹ Crozet, d'Urv., III, p. 69. — ² Crozet, d'Urv., III, p. 70. *Rochon*, Voyages, p. 367. — ³ Cook, deux. Voy., I, p. 173.

sont de vastes couches de différentes pierres de corne et d'ardoises argileuses. Il ramassa en outre sur le rivage des pierres à feu, des cailloux, des morceaux de basalte noir, ferme et pesant, et de petits morceaux de pierre ponce blanchâtre. Il aperçut aussi, en certains endroits, des couches de *saxum* noirâtre, composé d'un mica noir et compacte, entremêlé de petites particules de quartz. L'ardoise argileuse lui parut souvent rouillée, ce qui lui fit soupçonner la présence du fer ¹.

La montagne entière qui sépare l'anse des Indiens de l'anse des Cormorans, est composée, dit ce naturaliste, d'une argile talqueuse, ou pierre de talc, qui tombe en morceaux, et se divise en lames par son exposition au soleil et à l'air. Sa couleur est blanche, grisâtre, et un peu teinte d'un sale jaune rouge, peut-être à cause des particules de fer qu'elle contient ².

Bien que le jade vert ou *pounamou* des naturels fût ordinairement apporté de l'intérieur, Forster découvrit sur la petite île Motou-Aro, dans le canal de la Reine-Charlotte, des veines perpendiculaires et quelquefois obliques de cette pierre, d'environ deux pouces d'épaisseur, au milieu des couches de pierres de talc grisâtre dont on a déjà parlé ³.

Suivant Anderson, les bases des montagnes, dans le même canal, du moins dans la partie qui regarde la côte, sont d'un grès cassant et jaunâtre, qui prend

¹ Cook, deux. Voy., I, p. 244. — ² Cook, deux. Voy., II, p. 110. —

³ Cook, deux. Voy., V, p. 11 et 12.

une teinte bleue aux endroits où il est battu par les flots. Ses couches sont horizontales ou obliques, et il contient de légères veines d'un quartz grossier, peu éloignées les unes des autres, et qui affectent la même direction que le grès. Le terrain qui recouvre ce grès est jaunâtre, il ressemble à de la marne et a un ou deux pieds de profondeur ¹.

Cook observa beaucoup de sable ferrugineux dans la baie Mercure ².

M. Nicholas nous apprend que le bleu employé par les habitans de la baie des Iles, pour former leur teinture de *moko*, était un oxide de manganèse, qui se trouvait sur les bords de la rivière Kawa-Kawa, et qu'il fallait creuser assez avant pour l'extraire ³. Sur les bords du lac Maupere, il observa des stalactites, du quartz et des morceaux de cristal incrustés dans des roches ⁴.

Dans ces arcades naturelles si fréquentes le long de la Nouvelle-Zélande, M. Cruise assure qu'on rencontre souvent des échantillons de cristal ⁵.

La description que fait M. Marsden des rochers qui environnent le pâ de Ika-Nake, près de Wangari, donnerait lieu de penser que quelques-uns de ces rochers seraient des basaltes en cristaux bien prononcés ⁶. Dans l'espace de plusieurs milles, sur la rive sud-ouest de la rivière Shouki-Anga, il remarqua que la plage était jonchée de pierres arrondies, de diverses

¹ Cook, trois. Voy., I, p. 184. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 259. —

³ Nicholas, II, p. 153. — ⁴ Nicholas, II, p. 251. — ⁵ Cruise, p. 207.

— ⁶ Marsden, d'Urv., III, p. 186.

grosseurs, depuis un jusqu'à six pieds de diamètre 1.

Dans le district de Tae-Ame, ce même ecclésiastique visita une source d'eau chaude qui répandait une odeur sulfureuse, et dont la surface était couverte d'une écume semblable à de l'ocre rougeâtre. Les pierres des environs étaient dures et pesantes, probablement basaltiques.

A peu de distance de cette source et près d'un petit lac dont les eaux sont blanchâtres, toute la nature du pays porte l'empreinte récente des volcans. Le sol des environs est spongieux, humide et blanchâtre comme de la terre de pipe. Un bois entier de pins a été consumé par l'action du feu 2.

Rutherford a déclaré positivement, et il est le seul qui ait observé ce fait, que plusieurs veines riches de charbon de terre se montraient sur les flancs des montagnes de l'intérieur de l'île Ika-Na-Mawi. Il fait aussi mention de bancs d'écailles d'huîtres, qu'il a vus à la profondeur de trois pieds sous terre et à dix milles de distance de la côte. Les naturels, ajoutait-il avec sa simplicité caractéristique, ne pouvaient expliquer comment ces coquilles se trouvaient en cet endroit. Rutherford racontait aussi qu'auprès du cap Est était une plaine d'un mille carré environ, dont la surface est couverte d'herbe, mais qu'au-dessous elle présente une poussière d'une couleur jaune brillante comme du soufre. Cette poussière cautérise la peau,

1 Marsden, d'Urv., III, p. 353. — 2 Marsden, d'Urv., III, p. 375 et suiv.

elle est tant soit peu chaude, et se rencontre jusqu'à la profondeur de plusieurs pieds ¹.

Tous les voyageurs, et M. Marsden particulièrement, ont vanté la fertilité du sol qui, dans les plaines, est en général composé de débris végétaux, mêlés de sable. Sur les coteaux dépouillés, il est communément argileux. Enfin, dans les terres submergées et sur le bord des torrens, à basse mer, c'est une vase molle qui couvre quelquefois de grands espaces de terrain.

Nous avons déjà parlé des traces de volcans qui existent sur un grand nombre de points, comme dans le canton de Tae-Ame, sur les bords du lac Mokoïa, dans le canal de l'Astrolabe, sur les îles Rangui-Toto et Koreha, dans la baie Inutile, sur les bords du canal de la Reine-Charlotte. L'île Poughia-I-Wakadi est un petit volcan en activité. Tout annonce que des voyages plus étendus dans l'intérieur, surtout dans l'île Tavaï-Pounamou, en feront connaître de plus remarquables.

Il faudra aussi des recherches plus suivies et des expériences plus scrupuleuses pour déterminer quelles sortes de métaux ces grandes îles australes peuvent offrir à l'industrie humaine.

En attendant que les progrès de la civilisation ou les efforts des voyageurs viennent un jour étendre nos connaissances sur cette matière, je vais joindre ici l'exposé des observations géologiques recueillies

¹ *Rutherford*, d'Urv., III, p. 743.

par mon savant compagnon, M. Quoy, sur le sol de la Nouvelle-Zélande :

« La Nouvelle-Zélande, comme toutes les grandes terres, doit, dans sa constitution géologique, reconnaître plusieurs systèmes de formations. Les latitudes qu'elle occupe vers le sud ne permettant point le développement de cette vigoureuse végétation qu'on voit dans la zone torride embrasser le sol et le recouvrir d'humus depuis le bord de la mer jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, il serait facile à l'observateur qui aurait le temps de parcourir cette île, de l'étudier sous ses rapports géologiques. Nous allons donner une idée succincte des points divers que *l'Astrolabe* a parcourus et où elle a relâché.

» Du *cap des Vents contraires* au détroit de Cook, la côte est raide, inabordable et sans ports. Les montagnes y sont très-élevées, et descendent jusqu'au bord de la mer. La plupart se dessinent en pitous sans former de longs sommets à crêtes, ce qui me fait soupçonner dans plusieurs une origine volcanique. Une entre autres se distinguait par cinq digitations en forme de main, qui couronnaient son sommet, d'où le nom de *Cinq-Doigts* qui lui fut donné.

» Le large détroit qui sépare en deux la Nouvelle-Zélande présente sur l'île sud la baie Tasman qui, par son ouverture et son étendue, pourrait plutôt passer pour un golfe. Une anse de ce vaste enfoncement donna refuge à *l'Astrolabe*, et en prit le nom. Son contour offre de petites montagnes à sommets arron-

dis , la plupart bien boisées , quelques-unes seulement recouvertes de fougères très-épaisses. Elles sont formées de granit à grains moyens avec mélange de pegmatite violette à gros grains. Comme dans tous les terrains granitiques l'eau sort de toutes parts. Il appartient aussi à cette formation d'offrir des côtes saines que les vaisseaux peuvent aborder de fort près.

» La pointe nommée de *Séparation* est aussi granitique , et il est probable que depuis ce lieu jusqu'à l'anse de l'Astrolabe les falaises grisâtres qu'on aperçoit au loin sont de même nature.

» Non loin de là , dans cette même baie Tasman , nous avons trouvé sur le bord de la mer un bloc de roche pétrosiliceuse talcifère verte , percée d'un trou , et qui servait d'ancre à une pirogue. Les environs ne présentant aucuns débris de cette substance , nous ignorons d'où les naturels la tirent.

» Au fond de la baie Tasman est le passage des *Français* qui conduit dans la baie de l'Amirauté. Il est resserré entre deux collines fort élevées , très-raides , couvertes de bois , mais qui dans certains points de leurs escarpemens permettent de reconnaître des couches très-obliques et quelquefois verticales , d'épaisseur variable , d'une roche talqueuse phylladiforme violette ou verdâtre passant quelquefois au jaspe. Ces couches barrent en partie le passage , et , s'étendant sous les eaux , elles rendent le mouillage très-peu sûr. On conçoit en effet que lorsque les ancres tombent dans la ligne des couches elles ne peuvent mordre , et les forts courans qui règnent dans ce lieu entraînent

le navire dans tous les sens, ainsi que cela arriva au nôtre. En général, dans les fonds schisteux, il n'y a qu'une direction dans laquelle la tenue soit bonne, c'est celle où l'ancre est transversale au sens des couches. Encore, le reversement de la marée peut-il détruire cette disposition. Ce que nous disons ne doit être considéré que d'une manière fort générale, car un accident quelconque de terrain, une pointe de rocher peuvent rendre dans tous les sens la tenue bonne pour le moment.

» Les contours de la baie Inutile sont volcaniques. Il en est de même des terres que nous côtoyâmes pendant un à deux jours après en être sorti. Elles offrent des pitons isolés, noirs, peu élevés, et qui, dans plusieurs points, ne paraissent pas encore assez décomposés pour que de grands végétaux s'y développent.

» Les échantillons que nous recueillîmes pendant une relâche de quelques heures à la baie Tolaga sont de grès calcaire, sorte de Macigno dont les rochers assez peu élevés de ce lieu sont formés. Par la décomposition et l'action de la mer ils présentent de ces perforations en forme de pont, qu'a figurées Cook dans ses voyages, et que nous avons retrouvées dans un sol semblable sur la Nouvelle-Hollande, à la baie Jervis.

» La colline au pied de laquelle se trouvent quelques maisons paraît entièrement composée d'une argile sablonneuse assez peu minéralisée, contenant des coquilles fossiles difficiles à reconnaître. Cependant

M. Regley, naturaliste du Jardin du Roi, a distingué des univalves et des bivalves. C'est le seul point de la Nouvelle-Zélande, où nous ayons abordé, qui nous ait offert des fossiles.

» J'ai lieu de croire, par des échantillons amassés au fond de la baie des Brèmes, que les montagnes noires et déchiquetées qui l'entourent, comme *les Pauvres-Chevaliers, la Pòule et les Poussins* de Cook, sont de nature ignée. Les blocs entassés sans ordre sur le rivage étaient formés d'agrégats assez solides de scories boursoufflées et de fragmens de basalte.

» Près de l'extrémité de l'île nord de la Nouvelle-Zélande, la mer pénètre fort avant dans les terres qu'elle a découpées de diverses manières. C'est ce que Cook, qui n'en a connu que l'entrée, a nommé assez improprement rivière Tamise. La mer n'y est pas profonde. Le sol est peu élevé, coupé en falaises abruptes recouvertes d'épaisses fougères. Une seule île assez grande était bien boisée sur ses flancs, de larges espaces nus laissaient apercevoir des coulées de laves en scories. Sur la grande terre à droite, près de la côte, nous vîmes une quantité de petits pitons coniques isolés, vraies miniatures de volcans bien anciennement éteints et recouverts d'une végétation herbeuse. Ils étaient formés d'une brèche volcanique assez peu consistante de tuffa ou pépérino, avec des fragmens de basalte et, je crois, d'obsidienne.

» Les îlots peu élevés qui forment la baie des Iles, et les terres environnantes qui le sont davantage, ont pour base un pétrosilex terreux se délitant faci-

lement, et affectant dans sa cassure une sorte de forme rhomboïdale.

» On trouve encore sur les côtes de la Nouvelle-Zélande des ponces flottantes en assez gros morceaux.

» Des missionnaires anglais nous donnèrent des échantillons de serpentine imparfaitement schistoïde d'un vert noirâtre sans indication précise de localité. Ils y ajoutèrent du soufre cristallisé et des efflorescences de sulfate de soude provenant de la petite île Blanche située dans la baie d'Abondance, et qui est en ignition. Nous en avons vu sortir une fumée abondante. »

II.

RÈGNE ANIMAL.

Avant la découverte de ces îles par les Européens, elles ne nourrissaient que deux sortes de quadrupèdes, le chien et le rat. Le premier appartenait à l'espèce répandue dans les diverses îles de l'Océanie; l'autre était un peu plus petit que le rat commun d'Europe. Dans le globe entier, nulle autre contrée d'une aussi vaste étendue n'avait offert une disette aussi complète : c'est un fait fort remarquable dans l'histoire des migrations des grandes races animales.

Quel est le quadrupède indiqué dans la grammaire zélandaise sous le nom de *tito*, puisque le chien est *koudi* et le rat *kiore* ¹ ?

¹ *Grammar of New-Zealand*, p. 214.

Aujourd'hui les cochons sont répandus sur presque toute l'île septentrionale, et dans beaucoup d'endroits ils vivent à l'état sauvage. Les missionnaires ont récemment introduit aux environs de la baie des Iles, les chats, les chèvres, les brebis, et même les vaches. Mais les scrupules religieux des insulaires, relativement aux réglemens du *tapou*, s'opposent à la propagation de ces espèces.

Les mammifères amphibies étaient plus abondans et plus variés. Les côtes les plus australes donnaient particulièrement asile à de nombreuses légions de phoques, de l'espèce *P. Ursina* de Linné. Les baleines et diverses espèces de marsouins fréquentaient les mers qui baignent ces îles. Tous ces animaux ont beaucoup diminué depuis une trentaine d'années, par suite des visites continuelles des baleiniers et des pêcheurs de phoques.

Jusqu'aujourd'hui les Européens n'ont pas observé sur ces terres d'autres reptiles qu'une petite espèce de lézard. Cependant les habitans ont quelques notions de serpens venimeux. Certains rapports de leur part font aussi mention d'un lézard monstrueux qui vit dans certains cantons de l'intérieur, et qui enlève et dévore quelquefois leurs enfans. Ce bruit n'est-il qu'un conte populaire, analogue à celui du *coppir* chez les Australiens? Ou bien leurs rivières nourrissent-elles quelque reptile du genre du crocodile ou du caïman?

Parmi les animaux terrestres qui vivent à la Nouvelle-Zélande, sans contredit c'est la famille des oi-

seaux qui présente le plus grand nombre d'espèces. Ces îles ont déjà offert aux naturalistes une trentaine d'espèces bien caractérisées. Les plus communes sont le philédon à cravate, une ou deux colombes, un moucherolle, un carouge à caroncules, des cailles, des alouettes, des mésanges, etc. Les plus remarquables sont un gros perroquet à plumage sombre (*Psittacus nestor*), une belle colombe à plumage éclatant, le glaucops cendré, et surtout cette espèce naine de casoar qui a reçu le nom d'*apterix*, et qui est encore imparfaitement connue. Cook indique aussi des faucons et des chouettes qui diffèrent peu des espèces d'Europe.

A cela nous devons joindre les oiseaux de mer, tels que pétrels, albatros, huîtriers, fous, mouettes, sternes, cormorans, pingouins, hérons, bécassines et canards. Ces derniers étaient abondans sur les rivières et les lacs de l'intérieur. Les naturels avaient trouvé le moyen de les prendre au piège, ainsi que les pigeons et les perroquets. Ils chassaient les aptérix au flambeau, et les forçaient à la course avec leurs chiens. Ils mangeaient la chair de ces divers oiseaux, mais ils n'élevaient aucune espèce pour s'en faire une ressource alimentaire.

Le gros perroquet qu'ils nomment *kaka*, et le philédon à cravate qu'ils appellent *touï*, étaient les seuls oiseaux qu'ils se plussent quelquefois à nourrir, le premier pour sa forme et son plumage, l'autre pour sa disposition à siffler et chanter, à peu près comme le merle ou l'étourneau en Europe.

Nous ne savons pas trop ce que Cook entendait par ses *poules des bois* de la baie Dusky; mais il est probable que c'étaient simplement des poules d'eau ¹.

Rien n'est plus mélodieux que le chant du *moqueur*, et nul oiseau n'est plus familier que le moucherolle.

Les insectes sont excessivement rares. Je crois qu'un de nous a observé un seul papillon diurne, et nous n'avons remarqué que quelques petites espèces nocturnes. Les coléoptères recueillis se sont bornés à trois ou quatre espèces de médiocre dimension. Ainsi, cette grande tribu du règne animal, si nombreuse en espèces sur les continens, à la Nouvelle-Zélande n'est encore représentée que par de très-petites espèces appartenant aux familles des fourmis, des sauterelles, des araignées et des mouches.

Les moustiques et les mouches de sable, avec une espèce très-voisine de notre mouche bleue de la viande ², nous ont paru être les seuls insectes importants ou malfaisans ³. Forster se plaint beaucoup des mouches de sable noires qu'il nomme *tipula alis incumbentibus*. Elles étaient fort nombreuses à la baie Dusky, et leurs piqûres causaient des démangeaisons insupportables.

Le mille-pieds, dit-on, se trouve sur les îlots Manawa-Tawi, et non pas sur la grande terre ⁴. Enfin les relations de M. Marsden ont mentionné une espèce

¹ Cook, deux. Voy., I, p. 164. — ² Nicholas, II, p. 37. — ³ Cook, prem. Voy., II, p. 253. Deux. Voy., I, p. 211. Trois. Voy., I, p. 195. — ⁴ Nicholas, I, p. 77.

de chenille qui fait quelquefois de grands ravages dans les plantations de patates douces des naturels.

Les coquilles marines sont nombreuses et variées, principalement dans les genres onchidie, turritelle, ancillaire, murex, fuseau, struthiolaire, modiole, moule, haliotide, patelle, monodonte, telline, etc. Je n'ai pas connaissance qu'on ait trouvé sur ces grandes îles aucune coquille vraiment terrestre : les ampullaires habitent sur les bords fangeux des torrens, et même sur ceux que la marée couvre et découvre alternativement.

Les crustacés sont abondans en divers points, et surtout sur les côtes de Tavaï-Pouamou, puisque les habitans ont tiré leur nom *kai-kohoura* de cet aliment ; *kohoura* signifiant *homard* en langue du pays. Les naturels font cette pêche en plongeant le long de la côte, et dégageant avec les pieds ces animaux du fond où ils se tiennent cramponnés ¹.

La vraie manne des insulaires de la Nouvelle-Zélande est cette profusion de poissons d'excellente qualité qui se rencontre sur presque tous les points de ces îles. Nous citerons notamment les espèces qui appartiennent aux genres spare, scombres, serrans, trigles, labroïdes, raies, etc. D'autres se rapprochent beaucoup des soles, des carrelets, des morues, des mullets, des congres et des anguilles de nos climats ². On y trouve aussi diverses espèces de squales dont

¹ Cook, prem. Voy., III, p. 254. — ² Cook, prem. Voy., III, p. 255. Trois. Voy., I, p. 193.

plusieurs individus atteignent d'énormes dimensions.

M. Marsden nous apprend que le lac Maupere est très-poissonneux , mais on ignore quelles sont les espèces qui l'habitent.

Je dois à M. Quoy la note suivante touchant les animaux divers que l'on rencontre à la Nouvelle-Zélande :

« La Nouvelle-Zélande, par son isolement et sa position reculée vers le sud , possède dans ses productions des caractères qui lui sont propres. Sa végétation a une physionomie toute particulière ; et diffère totalement de celle de la Nouvelle-Hollande , terre la plus voisine , et avec laquelle on aurait pu lui supposer de grands rapports. Le règne animal n'offre pas moins de différence dans ses divisions. Les mammifères sont presque nuls : car le chien et le rat peuvent y avoir été apportés par les premiers habitans ; le chien surtout dont la race médiocre et abâtardie semble n'avoir pu s'isoler de l'homme pour redevenir sauvage. Il paraît que le cochon , qu'on trouve maintenant en assez grande abondance sur quelques points , est une acquisition moderne due aux Européens. Ainsi cette nombreuse famille de marsupiaux , qu'on rencontre d'une manière non interrompue dans les îles d'Asie , les Moluques , la Nouvelle-Guinée , qui pullule dans la Nouvelle-Hollande , s'est arrêtée à l'île de Van-Diëmen.

» Les oiseaux , moins bornés dans leurs migrations , sont cependant peu nombreux , et ne présentent pas

cette diversité qu'on trouve à la Nouvelle-Hollande. Bien qu'il y ait des genres communs aux deux terres, l'ensemble est cependant spécial à la Nouvelle-Zélande. Ainsi, par exemple, il paraît y avoir peu d'oiseaux de proie. Le glaucope à caroncules, le philédon à cravate, un nouveau tangara, le grimpereau que nous avons nommé hétéroclite, l'oiseau connu sous le nom d'aptérix, sorte de casoar à long bec grêle, notre genre anarrynque parmi les échassiers, peut-être le sphénisque nain, etc., sont des êtres qui n'appartiennent qu'à cette île. Elle a de commun avec d'autres contrées d'avoir des philédons, des cailles, des alouettes, des moucherolles, des mésanges, des fauvettes, des stournes, des synallaxes, des tourterelles, des cormorans, des huitriers; un étourneau à caroncules, espèce unique dont il faut aller chercher l'analogue en Amérique; un gros perroquet qui, dans sa forme toute particulière, a de la ressemblance avec celui de Madagascar; enfin des perruches. Excepté ces dernières et une colombe à reflets métalliques, ces oiseaux sont remarquables par la teinte sombre de leur plumage. De ces divers genres, représentans de ceux qu'on trouve dans les terres environnantes, celui des perroquets est sans contredit le plus extraordinaire, comme paraissant étranger au milieu de tous les autres, et sous une latitude aussi rigoureuse. Mais, s'il est vrai qu'il y ait de ces oiseaux au cap Horn, on ne doit point s'étonner de trouver des perruches à l'île Macquarie, située par 55° latit. S. On remarque que la nature a donné à quelques-uns de ces animaux

de la même famille un duvet et des plumes plus fournis, afin de résister à l'intempérie des saisons. C'est ce qu'on voit très-bien sur le kakatoës blanc de Port-Jackson comparé avec celui des Moluques ou de la Nouvelle-Guinée.

» Sauf quelques petites espèces de lézards, nous ne connaissons point d'autres reptiles. Il est cependant probable qu'il existe des batraciens dans les lieux favorables à leur développement. D'après des rapports assez vagues de naturels, Cook a cru reconnaître le crocodile, ou du moins une grande espèce de lézard. Ce fait qui n'est pas incroyable demanderait cependant à être confirmé. Sans jamais avoir rencontré de serpents, il nous a paru évident qu'il y en avait, et même de venimeux, par les gestes d'effroi que faisait le Zélandais *Cocaco*, qui a navigué avec nous, lorsque nous lui présentions de ces reptiles conservés dans l'esprit-de-vin. Il indiquait précisément que leur morsure faisait enfler. Nous n'avons pu savoir si c'était un serpent de terre ou de l'espèce qui vit dans la mer, et dont la queue est élargie en même temps que comprimée.

» Certains parages abondent en poissons; d'autres semblent en être dépourvus. La rivière Tamise est le lieu où nous en pêchâmes le plus à la ligne. Ils appartenaient à la famille des spares, et étaient de fort bon goût. Nous ne fûmes pas heureux lorsque nous jetâmes la seine dans la baie des Iles. Les énormes dimensions que les naturels donnent à ces sortes de filets semblent bien indiquer que le poisson n'est généralement

pas très-commun. Celui que nous obtînmes appartenait aux scombres, aux serrans, aux trigles, aux labroïdes, aux squales, et presque tous des espèces nouvelles. Nous signalerons un petit poisson d'eau douce voisin des galaxies, qui infeste l'aiguade de la baie des Iles. Il est si gluant de sa nature qu'il s'introduit facilement dans les seaux et les tonneaux, et peut faire gâter l'eau lorsqu'il vient à se corrompre.

» Malgré ses vastes baies, ses découpures, ses plages et ses rochers battus par la mer, la Nouvelle-Zélande n'offre pas à ses habitans de grandes ressources dans ses autres productions marines. A l'exception des haliotides, des struthiolaires, rares dans les collections avant le voyage de *l'Astrolabe*; de notre nouveau genre ampullacère¹, encore plus recherché, la classe des mollusques ne fournit aucun autre aliment. Sous le rapport de l'histoire naturelle, au contraire, cette terre encore peu explorée, nous a offert de nombreuses espèces nouvelles, soit en mollusques, soit en annélides. Nous citerons quelques localités pour faciliter les recherches de ceux qui viendront après nous.

» L'entrée du détroit de Cook par la baie Tasman nous a donné dans ses vases le *buccinum raphanus*², et une belle espèce d'ancillaire. Nous avons trouvé peu après dans l'anse de l'Astrolabe un grand nombre de

¹ *Ampullaria avellana*, Linn., dont il n'y avait que deux individus dans Paris. — ² *Fusus raphanus*, Lk., mais qui est un vrai buccin d'après l'examen de l'animal.

turritelles roses, qu'il faut draguer, d'énormes moules vertes dont les naturels ne font point usage, des mésodesmes, des vénéricardes, de jolies modioles enchevêtrées dans leur byssus cotonneux, et cachées sous les rochers. Sur les redoutables rochers de la passe des Français nous avons recueilli le *purpura haustum* seulement figuré dans les belles Planches de Martyn; le troque de Cook et celui qu'on nomme empereur, coquille rare et très-recherchée des amateurs. Le *buccinum testiduneum* abonde sur les plages caillouteuses de la baie des Iles; c'est de là aussi que viennent les struthiolaires, dont les naturels entassent les débris près de leurs demeures après en avoir mangé l'animal. Nous ne connaissons point la localité précise de ce buccin qui doit probablement habiter les rochers battus par les flots. Partout dans ces mêmes lieux on rencontre des patelles, des patelloïdes, des monodontes, des calyptrées, des crépidules, quelquefois des vermet, de nombreuses variétés d'oscarbriens et une foule d'autres mollusques à coquilles, qu'il serait trop long d'énumérer dans un simple aperçu des choses principales que présente cette contrée. Nous ajouterons cependant encore que la baie de Tolaga est un lieu où les haliotides semblent plus particulièrement se plaire, comme les nérites dans la baie des Brèmes. Ce n'est même qu'à cette extrémité de la Nouvelle-Zélande, se rapprochant davantage des contrées chaudes, que nous avons trouvé ce dernier mollusque. Il y était en grand nombre.

» Quant aux mollusques terrestres, ils sont à peu

près nuls sur les divers points du littoral que nous avons parcourus.

» Les crustacés qui, dans les pays tempérés, fournissent ordinairement par leur nombre une nourriture abondante, n'offrent ici que de petites espèces seulement remarquables pour le naturaliste. Les dominantes étaient des crabes, des pagures, des porcelaines, quelques plagusies.

» Les mêmes remarques s'étendent aux oursins. Sous des latitudes aussi peu chaudes on ne doit pas s'attendre à rencontrer un grand nombre de zoophytes, surtout de ceux qui frappent par leur éclat ou leur grandeur. Aussi notre drague n'amenait-elle que des polypiers flexibles de petite taille, qu'on ne pouvait étudier qu'à l'aide d'une loupe. La mer rejetait sur les plages, de même que dans nos contrées, d'assez nombreuses médusaires.

» Les insectes sont tellement rares sur les bords de la mer que je ne puis indiquer que quelques papillons et une espèce de cicindelle recueillie sur la plage de la baie Tasman.

» Il résulte de ce rapide examen que l'intérêt des productions de la Nouvelle-Zélande dans le règne animal, tient moins à leur variété, à leur abondance ou à leur éclat, qu'à ce quelles ne sont pas encore bien connues des naturalistes ou répandues dans les collections. »

III.

RÈGNE VÉGÉTAL.

La végétation de ces îles est riche et variée. On y

rencontre de belles forêts dont les arbres conservent leur feuillage pendant l'hiver, et plusieurs de ces arbres offrent d'excellens bois de construction. Les collines dépourvues de bois sont en général tapissées par la fougère comestible, *Pteris esculenta*, dont les tiges rameuses et entrecroisées forment des fourrés de quatre ou cinq pieds de haut presque impénétrables. Ces localités sont d'une monotonie désolante pour le botaniste; mais s'il dirige ses pas sur les bords de la mer, sur les rives des torrens, dans les ravins humides, surtout dans les forêts ombragées par de grands arbres, ses récoltes deviennent plus abondantes, et bon nombre de plantes encore peu connues viennent s'offrir à ses regards. Dans le tableau rapide que nous nous proposons de tracer de la végétation de cette contrée, nous allons prendre pour base le beau travail que M. Achille Richard vient de terminer sur cette matière :

Forster, le seul naturaliste qui eût jusqu'à ce jour essayé de tracer le tableau de la végétation de la Nouvelle-Zélande, ne mentionna que 174 espèces de plantes propres à ces îles, dont une vingtaine étaient des Cryptogames appartenant seulement aux familles des Fougères et des Lycopodes. Agardh décrivit plus tard diverses Algues rapportées par Banks, et le professeur Hooker a récemment décrit une foule de Cryptogames recueillies par Menzies, médecin et botaniste de l'expédition du capitaine Vancouver.

M. Richard, dans son Essai, a réuni à ces divers

documens toutes les plantes nouvelles rapportées par *l'Astrolabe*, et il en résulte aujourd'hui pour la Nouvelle-Zélande une Flore de 380 espèces, dont 211 sont des Phanérogames.

Sans doute plus d'un botaniste sera étonné au premier abord de voir qu'une terre située par la latitude la plus tempérée, et dont la surface est au moins égale à celle de l'Italie en y joignant la Sicile, n'ait offert aux recherches des voyageurs qu'un nombre d'espèces aussi borné, tandis que de petites îles en Europe en présentent souvent un nombre double ou même triple. Cet étonnement augmentera quand on apprendra que la Nouvelle-Zélande, loin d'être une terre aride et stérile, offre le plus souvent un sol fécond et bien arrosé, et qu'il est généralement tapissé d'une riche et brillante verdure. Mais il faut regarder comme un fait à peu près constant que, dans les Flores locales, les nombres des espèces ne suivent point précisément les rapports des surfaces du sol, mais qu'ils sont bien plutôt en raison inverse des distances des localités aux trois grands continens de l'Ancien-Monde, du Nouveau et de l'Australie. Ce n'est que lorsque cette distance devient peu considérable que l'influence des surfaces du sol peut agir plus directement sur le chiffre des espèces, qu'on peut appeler l'exposant de la Flore.

Les îles de France et de Bourbon, dans la mer des Indes, nous paraissent être les seules qui sortent de cette règle générale, attendu que les exposans de leurs Flores sont infiniment plus élevés que ne sem-

blerait l'annoncer leur grande distance aux terres de l'Asie ou de l'Afrique.

A la Nouvelle-Zélande, le rapport des Cryptogames aux Phanérogames est celui de 158 à 211, environ de 3 à 4, et l'on doit faire attention que, dans ces Cryptogames, ne sont point comprises ces plantes presque microscopiques qui grossissent démesurément les Flores des pays mieux connus. Ce fait vient confirmer ce que j'avais dans un Mémoire sur les Fougères de l'Océanie, publié en 1825, que la végétation primitive du globe terrestre dut se composer de Lichens et de Mousses, et que le nombre des Phanérogames est en général d'autant moins considérable, par rapport à celui des Cryptogames, que les terres sont d'une formation plus ou moins récente.

Nous ne dirons rien de ces Jungermannies, dont le nombre des espèces s'élève jusqu'à 27; elles proviennent presque toutes des récoltes de Menzies, et nous n'en avons nous-même observé que deux ou trois espèces au plus dans le détroit de Cook et dans les autres lieux que nous avons visités. Il faut supposer que les ravins humides et les roches refroidies de la baie Dusky sont autrement fertiles en Hépatiques que les contrées plus septentrionales de la Nouvelle-Zélande.

Mais nous ferons remarquer le nombre des Fougères aujourd'hui connues dans ces îles et qui se monte déjà à 45 espèces. Son rapport à celui des Phanérogames est donc de 45 à 211, environ $\frac{1}{5}$; ce qui est parfaitement d'accord avec ce que j'avais

observé pour la plupart des îles de l'Océanie. Il faut ajouter à cela que plusieurs de ces Fougères sont identiques ou du moins analogues à la Nouvelle-Zélande et dans les régions intertropicales.

Bien qu'elles soient déjà portées au nombre de 29, les Algues n'ont été qu'imparfaitement étudiées, et l'on ne peut douter que ce nombre s'accroîtra beaucoup pour l'observateur qui voudra faire des recherches plus assidues et qui pourra visiter à loisir les plus riches localités. Nous recommanderons le nouveau genre *Marginaria* établi par M. Richard, que nous avons fait figurer très-exactement par M. Lauvergne, mais dont les échantillons se sont trouvés égarés dans le cours du voyage.

La division des Monocotylédones n'offre rien de remarquable que la prédominance des Graminées et des Cypéacées déjà signalée dans notre Mémoire sur les Fougères, et l'extrême disette des espèces dans les autres genres et même dans les autres familles. En effet, les Graminées et les Cypéacées sont encore représentées par les exposans 19 et 15, tandis que les Joncées et les Orchidées, les plus riches à la suite, sont réduites à 4, et que le plus grand nombre n'offre plus qu'un type unique. Cette division s'accroîtra sans doute par les recherches des voyageurs, mais nous doutons que son exposant soit jamais plus que doublé.

Là comme partout ailleurs, dans les Dicotylédones, les composées ou synanthérées occupent le premier rang de la Flore et comptent 27 espèces. Mais la

dégradation est rapide ; car les Ombellifères , Épacri-dées, Myrtacées et OÉnothérées qui suivent immédiatement n'en comptent que 9, 8, 7 et 6 ; trois autres familles n'en ont que 5, 4 et 3 ; douze familles sont réduites à 2 espèces ; enfin , les vingt qui restent ne sont plus représentées que par le type unique. Parmi ces familles si pauvres en espèces , nous citerons notamment les Rosacées, les Malvacées, les Borraginées, et les Apocinées plus ou moins riches en représentans sur les autres points du globe.

La Flore de la Nouvelle-Zélande a cela de commun avec celle des terres équatoriales , que les plantes annuelles y sont rares et peu nombreuses ; les espèces vivaces sont plus fréquentes ; enfin , les végétaux ligneux et même arborescens occupent le rôle le plus important. Jusque dans les lieux découverts, les Fougères et les Lycopodes couvrent bien plus souvent le sol qu'aucune plante herbacée.

Certainement c'est avec celle de l'Australie que la Flore de la Nouvelle-Zélande a le plus de rapports , relativement au nombre des espèces ; mais le ton général de la végétation se rapproche plus de celui des îles de l'Océanie intertropicale pour la forme des Fougères, pour le *faciès* général des plantes, surtout pour la teinte verte et prononcée des arbres qui forment les forêts.

Bien qu'elle soit séparée de l'Europe par le diamètre entier du globe, la Nouvelle-Zélande nous offre 17 espèces de ce continent , savoir : *Typha angustifolia*, *Scirpus lacustris*, *S. acicularis*, *Triticum*

repens, *Juncus communis*, *J. maritimus*, *Rumex crispus*, *Chenopodium maritimum*, *Salsola fruticosa*, *Plantago major*, *Convolvulus sepium*, *C. soldanella*, *Sonchus oleraceus*, *Gnaphalium luteo-album*, *Ranunculus acris*, *Arenaria media*, *Alsine media*. Dans la plupart des lieux où j'ai observé ces plantes, il est impossible de supposer qu'elles y aient été importées depuis la découverte, comme les pommes de terre, les choux, les raves, les oignons, etc. On est donc conduit à penser que les mêmes causes qui amenèrent le développement de leurs germes sur le sol européen purent aussi déterminer leur apparition sur les plages de la Nouvelle-Zélande. Le nombre de ces espèces est le douzième du nombre total des Phanérogames, et il s'élèvera jusqu'au dixième, si l'on y joint les *Festuca littoralis*, *Phalaris phleoides*, *Apium graveolens* et *Tillæa muscosa* mentionnées par Forster. C'est un fait digne de toute l'attention du botaniste, dans la distribution des races végétales sur la surface du globe terrestre.

A la Nouvelle-Zélande, le *Weinmannia racemosa* représente le *W. parviflora* de Taïti; le *Piper excelsum* remplace le *P. methysticum*; le *Convolvulus soldanella* le *C. peltatus*; le *Gahnia procera* tient lieu du *G. shænoïdes*, l'*Euphorbia glauca* de l'*E. Atoto*; les *Metrosideros diffusa*, *florida* et *tomentosa*, du *M. villosa*, le *Cymbidium autumnale* du *C. clypeolum*, l'*Urtica ferox* de l'*U. ruderalis*, etc. Si l'on comparait la végétation de la Nouvelle-Zélande avec celle de la Nouvelle-Calédonie, on trouverait de plus

grands rapports ; ce qui est assez naturel , attendu le rapprochement de ces deux terres et une différence moins grande dans la nature du sol et dans celle du climat.

Maintenant voici comment les diverses plantes se distribuent sur le sol de la Nouvelle-Zélande.

Sur les bords de la mer, on trouve les suivantes : *Festuca littoralis*, *Agrostis procera*, *Triticum repens*, *Juncus maritimus*, *Coriaria sarmentosa*, *Avicennia resinifera*, *Calystegia soldanella*, *Gnaphalium luteo-album*, *Senecio neglectus*, *Petroselinum prostratum*, *Euphorbia glauca*, etc., plus ou moins fréquemment. Mais le *Polygonum prostratum* est certainement l'une des plus communes, elle couvre avec profusion les dunes et les rochers maritimes.

Les *Wahlenbergia gracilis*, *Lobelia alata*, *Samolus littoralis*, et *Petroselinum filiforme* préfèrent les lieux ombreux et humides.

D'immenses étendues de coteaux arides et découverts sont presque exclusivement occupées par les *Pteris esculenta* et *Lycopodium d'Urvillæi*. Mais lorsque le sol est moins desséché, dès qu'il est traversé par des filets d'eau plus ou moins abondans, on voit bientôt s'y presser en tapis serrés les espèces suivantes, savoir : les divers *Dracophyllum*, les deux *Leptospermum*, le *Leptocarpus simplex*, les *Pimelea*, l'*Epacris pauciflora* et le *Leucopogon Forsteri*, et sans contredit, ces plantes jointes aux *Gualtheria antipoda* et *Andromeda rupestris* constituent la

grande masse de la végétation zélandaise ; ce sont elles qui viennent constamment frapper les regards du naturaliste , dès qu'il sort des sables maritimes , des forêts épaisses ou des coteaux envalis par la fougère comestible.

Quelques espaces de terre tout-à-fait dénués de verdure sur les hauteurs , sont tapissés par les grands lichens des genres *Sticta*, *Cenomyce* et *Stereocaulon*. Ce cas est particulièrement fréquent sur les coteaux qui dominent l'anse de l'Astrolabe dans le détroit de Cook.

Dans les ravins humides , et à l'ombre des grands arbres , vivent les deux Cyathées et la plupart des nombreuses Fougères observées à la Nouvelle-Zélande. Là aussi habitent ces espèces plus remarquables et jusqu'aujourd'hui particulières à ces îles , telles que les *Geniostoma rupestris*, *Viscum antarcticum*, *Panax arboreum*, *Aralia Schefflera*, *Cussonia Lessonii*, *Zanthoxylum Novæ-Zeelandiæ*, *Trichilia monophylla*, *Suttonia australis*, *Piper excelsum*, *Carpodetus serratus*, *Corynocarpus lævigata*.

Quant aux arbres qui composent les profondes forêts dont le sol est quelquefois couvert , nous ne pouvons guère citer que le *Podocarpus dacrydoïdes* propre aux terres basses et marécageuses , le *Dacrydium cupressinum*, le *Podocarpus zamiaefolius* de Richard , et le *Phyllocladus rhumboïdalis* qui affectionnent les coteaux et les terres élevées. Le *Metrosideros lucida* et le *Dodonæa spathulata* habitent aussi les forêts. Le *Meliccythus ramiflorus* dont le

port et le feuillage rappellent parfaitement le *Morus alba* de l'Europe méridionale, se trouve le plus souvent près des cabanes des naturels.

Nous n'avons observé qu'une seule fois, sur les bords argileux du Wai-Tamata, l'arbuste gracieux que M. Richard a nommé *Aster furfuraceus*. Nous n'avons vu également qu'une seule fois, près du village de Kahou-Wera, la plante que ce botaniste a désignée sous le nom d'*Apeiba australis*, et qui rentrerait dans un genre que l'on avait cru jusqu'ici confiné sur les terres de l'Amérique méridionale.

Le chiffre actuel de 380 est encore loin de représenter toutes les espèces qui doivent entrer dans la Flore de la Nouvelle-Zélande; il reste surtout bon nombre de plantes arborescentes à connaître, attendu que la plupart n'avaient déjà plus de fleurs ni de fruits lors de notre passage. Nous ne doutons pas que le nombre des Phanérogames qui croissent dans ces îles ne puisse être un jour doublé, et il ira facilement à quatre ou cinq cents. Ce résultat est directement celui qu'avait annoncé l'illustre Forster, à une époque où il avait à peine observé le quart de ce nombre d'espèces ¹.

Avant que les Européens eussent apporté sur ces îles une foule de plantes alimentaires de nos climats, la patate douce, *Convolvulus batatas*, le taro, *Arum esculentum*, les courges et la moëlle de la grande

¹ Cook, deux. Voy., V, p. 154.

fougère, *Cyathea medullaris*, étaient les seules substances végétales réellement comestibles; car la racine du *Pteris esculenta* n'était vraiment propre qu'à l'usage des naturels, tant elle était coriace et insipide.

Ils mâchaient, dit Crozet, une sorte de gomme verte qui avait un goût échauffant. M. Nicholas nous instruit que cette gomme provenait du *Koudi*, le seul arbre du pays qui en produise. C'est aussi celui qui donne le meilleur bois de construction, il atteint les plus grandes dimensions ¹. M. Richard l'a rangé parmi les *Podocarpus*, je crois plutôt qu'il appartient au genre *Araucaria*, ou qu'il en est du moins très-voisin, attendu que les missionnaires m'ont assuré que son fruit était une espèce de cône comme celui du cyprès.

M. Nicholas cite un grand arbre fort touffu, probablement le *Karaka* d'Anderson ², dont les feuilles d'un vert foncé ressemblent assez à celles de l'orange. Ses fruits, encore verts, imitent la forme de l'olive, et deviennent jaunes en mûrissant. Ils contiennent une amande d'une consistance onctueuse et d'une odeur désagréable. Cuites comme les patates, ces amandes sont mangées avec plaisir par les naturels, quoique leur goût ne puisse plaire à un Européen ³.

Un autre arbre produit des fruits en forme de cône, d'une saveur chaude, épicée, et assez agréable, que les habitans aiment beaucoup ⁴.

Un bel arbre très-touffu produit un fruit sembla-

¹ *Nicholas*, I, p. 305. — ² *Cook*, trois. Voy., I, p. 186. — ³ *Nicholas*, I, p. 232. — ⁴ *Nicholas*, I, p. 232.

blé à la cerise, pour la couleur et la forme. Les naturels le regardent comme vénéneux ; son goût est très-amer et désagréable ¹. Serait-ce le *mai-tao* d'Anderson ²?

M. Nicholas parle encore d'une espèce d'arbre d'un bois très-léger, plein de moëlle, à feuilles incisées, et dont l'écorce fibreuse sert aux naturels pour confectionner leurs plus fortes lignes de pêche. Comme il ajoute que cet arbre se trouve à Taïti, et que les insulaires en font des étoffes ³; je suppose que ce doit être une espèce d'*Hibiscus*, à moins que ce ne soit le *Morus papyrifera* que Cook a indiqué à la baie des Iles, mais que je n'y ai jamais observé.

Avec l'infusion de l'écorce d'un arbre nommé *Hinou*, les Zélandais teignent leurs étoffes en noir ⁴. Le *Tawa* ressemble au sycomore pour le feuillage ; le *Rewarewa* au hêtre pour le grain du bois. L'écorce du *Wao* est une sorte de liège. Le *Kai-katea* et le *Koa* sont de grands arbres ⁵. Une espèce que M. Nicholas nomme *Supple-jack* (probablement une sorte de liane très-forte), se trouve partout dans les forêts, et rampe à des distances de cinquante à soixante pieds de l'endroit d'où sa tige sort de terre ⁶.

Le *Kai-katea* (*Podocarpus dacrydoides*, Rich.) habite de préférence les terrains marécageux et inondés en hiver. Il parvient aux plus grandes dimensions, et c'est l'arbre qui avait particulièrement fixé les regards

¹ *Nicholas*, I, p. 281. — ² *Cook*, trois. Voy., I, p. 186. — ³ *Nicholas*, I, p. 309. — ⁴ *Nicholas*, I, p. 340. — ⁵ *Nicholas*, II, p. 245. — ⁶ *Nicholas*, II, p. 246.

de Cook dans son premier voyage ¹. On a reconnu par la suite que son bois était trop cassant pour être utilement employé en mûture.

On ne sait pas bien quel est celui que ce voyageur décrit comme ayant une fleur écarlate qui semble être l'assemblage de plusieurs fibres. Il est probable néanmoins que ce doit être quelque *Metrosideros* ².

On sait quel parti son équipage sut tirer des feuilles du *Tetragonia expansa*, bouillies en guise d'épinards, ainsi que du céleri et d'une crucifère qu'Anderson nommait *Cochlearia*, et qui est le *Lepidium oleraceum* de Forster.

Cook et ses compagnons employaient en guise de thé la décoction des feuilles du *Melaleuca scoparia* qu'il nommait, pour ce motif, plante à thé. Anderson assurait positivement que ce végétal pourrait remplacer le thé qui vient de la Chine et du Japon ³. S'il en était ainsi, cette production pourrait devenir une branche de commerce importante, attendu que cet arbrisseau est l'un des plus communs de la Nouvelle-Zélande.

Cook faisait encore un cas tout particulier des jeunes pousses du *Dacrydium cupressinum* qu'il employait en guise de spruce. En les mêlant avec du moût de bière et de la mélasse, il en composait une boisson qu'il jugea très-salutaire à son équipage ⁴.

Les compagnons de Cook assaisonnaient en guise

¹ Cook, prem. Voy., 1, p. 256. — ² Cook, prem. Voy., 1, p. 255. —

³ Cook, trois. Voy., 1, p. 187. — ⁴ Cook, deux. Voy., 1, p. 159.

de chou-palmiste les sommités du *Dracæna australis*, auxquelles ils trouvaient le goût de l'amande et un peu de la saveur du chou ¹. C'est le *Ti* des naturels dont la racine cuite était très-douce ².



Privés comme nous l'étions de tous végétaux frais, nous avons souvent mangé avec plaisir, sur l'*Astrolabe*, tant en soupe qu'en salade, les jeunes plantes du *Sonchus oleraceus* qui croissait en abondance près de la passe des Français.

Forster recueillit à Totara-Nouï une espèce de poivre dont le goût ressemble à celui du gingembre ³. C'est le *Piper excelsum*, nommé par les habitants *Kawa-kawa*, comme à Tonga, mais avec lequel ils ne savaient point faire de liqueur spiritueuse.

¹ Cook, deux. Voy., I, p. 189. — ² Grammar of New-Zealand, p. 212.
→ ³ Cook, deux. Voy., I, p. 248.

Ce naturaliste rencontra dans les bois du même district une plante qu'il nomma *Areca sapida*, d'après Solander, et dont la tige offrait aussi une espèce de chou-palmiste ¹. Toutefois je doute fort que cette plante soit un véritable *Areca*, et je pense plutôt qu'elle doit se rapporter au genre *Zamia*.

Le *Phormium tenax* et son beau tissu soyeux sont aujourd'hui généralement connus. Nous nous contenterons de dire que la Nouvelle-Zélande est la véritable patrie de ce beau végétal. Il croît de préférence sur les bords des torrens; mais on le trouve aussi sur les rochers maritimes.

Les naturels mentionnent diverses espèces d'arbres, comme le *Dimou*, le *Totara*, *Poudi-kovea*, *Tanakea*, *Ake*, *Angui*, *Ka-Ika*, *Kai-katoa*, *Karangou*, *Koutou-outou*, *Mae-oe*, *Maïde*, *Miro*, *Pate* (avec lequel on allume du feu par le frottement), *Poutoukawa*, *Tara-ide*, *Toupaki*, *Toupou-toupou* (espèce de manglier), *Warangui*, etc. C'est aux recherches des voyageurs à venir qu'il est réservé de prononcer sur la véritable nomenclature de ces diverses espèces.

Cook et Marion, les premiers, introduisirent dans la Nouvelle-Zélande plusieurs plantes européennes, qui y réussirent parfaitement, et se propagèrent ensuite naturellement sur diverses parties de l'île Ika-Na-Mawi. Depuis une quinzaine d'années que les missionnaires se sont établis sur le sol de cette île, le nombre de ces plantes s'est bien accru. Dans un demi-

¹ Cook, deux. Voy., III, p. 347.

siècle, il en sera de ces contrées voisines de nos antipodes, comme de toutes les terres où les Européens ont formé des colonies; leur Flore aura subi des modifications considérables, aux espèces réellement indigènes se seront mêlées ces nombreuses plantes dont les semences, confondues avec d'autres graines plus utiles, participent aux soins qu'on donne à ces dernières, et réussissent le plus souvent beaucoup mieux dans leur nouvelle patrie. C'est désigner assez clairement les céraistes, *anagallis*, *silene*, *bidens*, plantains et diverses sortes de graminées qu'on trouve aujourd'hui dans tous les lieux cultivés en Amérique, en Asie, et même dans l'Australie. Il est donc extrêmement important de fixer le plutôt possible l'état de la végétation primitive dans ces contrées lointaines, afin d'éviter à la géographie botanique de nombreuses sources d'erreur. Sous ce rapport, l'Essai rédigé par M. A. Richard sur les récoltes faites par M. A. Lesson et par moi-même à la Nouvelle-Zélande, mérite donc tout l'intérêt des botanistes. En outre je suis bien aise de leur annoncer que dans le même été où j'explorais les côtes de la Nouvelle-Zélande, mon ami M. Allan Cunningham, savant et infatigable botaniste de Port-Jackson, passa deux mois à parcourir ces terres australes, et pénétra à de grandes distances à l'intérieur. Sans doute cet habile naturaliste publiera un jour le résultat de ses observations, et son travail laissera peu de chose à désirer sur les richesses végétales de la Nouvelle-Zélande.

NOTICE

SUR

LES ILES DU GRAND-OCÉAN

Lue à la Société de Géographie de Paris, dans sa séance
du 5 janvier 1832.

Comme je l'ai déjà annoncé dans la relation du voyage de *l'Astrolabe*¹, j'avais réservé pour le dernier volume de cet ouvrage le Mémoire où je comptais présenter mes idées touchant les peuples qui habitent le Grand-Océan, et la nomenclature suivant laquelle je me proposais de classer les nombreuses îles qui s'y trouvent disséminées. Mais la publication du Voyage de *l'Astrolabe* a été déjà retardée bien au-delà de ce que je pouvais attendre, et les expressions qu'il me faudra quelquefois employer dans le cours de ma narration m'ont paru être de nature à donner lieu à une explication préliminaire pour être

¹ Cet ouvrage est à sa trente-troisième livraison pour la *partie historique* et à sa sixième pour la *partie zoologique*. Trois volumes de ma relation ont vu le jour; la *Zoologie*, ainsi que la *Botanique*, sont à leurs premières parties.

Je dois déclarer que, depuis que j'ai pris la haute surveillance de cette entreprise, elle marche avec une activité peu commune et des soins qui mériteront, je l'espère, les suffrages du public.

bien comprises du lecteur. A cette considération, déjà assez puissante pour me déterminer, vient s'en joindre une autre non moins importante. Dans votre dernière séance vous avez entendu avec intérêt la lecture d'un Mémoire dans lequel M. de Rienzi vous a développé ses opinions sur le même sujet; dès-lors j'ai cru devoir rompre le silence que je me proposais de garder, et vous exposer à mon tour le résultat de mes méditations. On voudra bien remarquer que je ne prétends imposer mes idées à personne; elles sont le fruit de dix années d'études, de recherches et d'observations, dont la plupart ont été faites sur les lieux mêmes: toutefois, je conviens qu'elles ne constituent encore qu'un système. L'expérience, et surtout les faits recueillis par les voyageurs qui me suivront, décideront s'il mérite d'être préféré aux autres.

D'abord, à l'exemple du célèbre Malte-Brun, et sans autre modification qu'un léger changement déjà adopté par M. Brué dans la terminaison du mot, nous désignerons par *Océanie* l'ensemble des îles, grandes ou petites, éparses sur la surface du Grand-Océan, nommé par différens navigateurs Océan Pacifique.

A l'ouest, les limites de l'Océanie seront le détroit de Malacca, la mer de la Chine, les côtes orientales de Formose, des îles Liou-Kiou et du Japon; au nord, elle sera terminée par le quarantième degré de latitude septentrionale; à l'est par les côtes de l'Amérique, et au sud par le cinquante-cinquième degré de latitude méridionale. Il est évident que ces trois dernières limites sont purement systématiques, attendu qu'on ne trouve plus d'habitans dans toute cette surface, au-delà du vingt-troisième degré de latitude nord, du cent dixième degré de longitude ouest, et enfin du quarante-septième degré de latitude sud.

Parmi les nombreuses variétés de l'espèce humaine qui occupent les diverses îles de l'Océanie, tous les voyageurs, sans exception, en ont signalé deux très-différentes l'une de l'autre, et les traits aussi nombreux qu'essentiels qui les caractérisent,

tant au moral qu'au physique, exigent sans doute qu'on les regarde comme appartenant à deux races distinctes.

L'une de ces races offre des hommes d'une taille moyenne, au teint d'un jaune olivâtre plus ou moins clair, aux cheveux lisses, le plus souvent bruns ou noirs, présentant des formes assez régulières, des membres bien proportionnés; on les trouve habituellement réunis en corps de nation et quelquefois en monarchies considérables. Du reste, cette race offre presque autant de nuances diverses que la race blanche qui habite l'Europe, race nommée *caucasique* par Duméril, et *japétique* par Bory de Saint-Vincent.

L'autre race se compose d'hommes d'un teint très-rembruni, souvent couleur de suie, quelquefois presque aussi noir que celui des Caffres, aux cheveux frisés, crépus, floconneux, mais rarement laineux, avec des traits désagréables, des formes peu régulières, et les extrémités souvent grêles et difformes. Ces hommes vivent en tribus ou peuplades plus ou moins nombreuses, mais presque jamais ils ne forment un corps de nation, et leurs institutions n'atteignent jamais le degré de perfectionnement que l'on remarque quelquefois parmi les hommes de la race cuivrée. Toutefois, les noirs de l'Océanie offrent dans leur couleur, leurs formes et leurs traits, tout autant de variétés que l'on peut en observer parmi les nombreuses nations qui habitent le continent africain, et constituent la race *éthiopienne* de la plupart des auteurs.

Bien que ce ne soit pas ici le lieu de présenter dans son entier le système que nous nous sommes créé sur la manière dont l'Océanie a dû se peupler, ni de l'appuyer par des raisonnemens plus ou moins plausibles, nous devons cependant déclarer que nous considérons la race noire comme celle des véritables indigènes, au moins de ceux qui ont occupé les premiers le sol de l'Océanie. Les hommes d'un teint plus clair appartiennent à une race de conquérans qui, provenant de l'ouest, se répandit peu à peu sur les îles de l'Océanie, et y fonda successivement des colonies plus ou moins considéra-

bles. Souvent elle expulsa ou détruisit complètement les premiers possesseurs du sol ; d'autres fois les deux races vécurent ensemble en bonne intelligence, et leurs postérités se confondirent par des unions multipliées. Enfin il put arriver que les étrangers trouvèrent la place encore vacante. De là cette foule de nuances diverses qui caractérisent les habitans de chaque archipel, sans compter celles qui ont eu pour causes les climats, les habitudes, le régime alimentaire, en un mot toutes les circonstances dues aux diverses localités.

Toutefois, parmi les hommes de la première race, on remarque tout de suite deux divisions bien prononcées. En effet, toutes les peuplades, sans exception, qui occupent les îles les plus orientales de l'Océan Pacifique, depuis les îles Hawaïi jusqu'aux îles de la Nouvelle-Zélande d'une part, et de l'autre depuis les îles Tonga et Hamoa jusqu'à l'île de Pâque, semblent sortir d'une même origine, et ne former qu'une seule grande famille dont les membres se trouvent dispersés à des distances immenses les uns des autres. Le teint, les traits de la physionomie et les formes, ont toujours des rapports plus ou moins intimes : la langue est partout exactement la même. Tous ces peuples sont esclaves de la superstition du *tapou*, presque tous sont adonnés à l'usage du *kava*, et celui de l'arc et des flèches leur est inconnu. Enfin ils ont tous des dispositions plus ou moins prononcées pour les arts de la civilisation ; même avant l'arrivée des Européens, plusieurs d'entre eux étaient réunis en gouvernemens réguliers ; on trouvait chez eux des dynasties affermies sur le trône, des castes avec leurs privilèges respectifs ; une religion avec ses rites, ses prêtres et ses sacrifices ; des lois, des us et des coutumes scrupuleusement observés, enfin une étiquette qui, pour la rigueur et les détails, ne le cédait en rien à celle des nations les plus civilisées de l'Europe ou de l'Asie.

La seconde division de la race cuivrée a rapport aux hommes répandus sur cette immense chaîne de petites îles qui ont reçu des navigateurs les noms de Groupe de King'smill, îles

Gilbert, Marshall, Carolines, Mariannes, jusqu'aux îles Pelew inclusivement. Ces insulaires diffèrent principalement des Océaniens de l'Orient par une couleur un peu plus foncée, par un visage plus effilé, des yeux moins fendus et des formes plus sveltes. Ils paraissent aussi étrangers au tapou. La langue varie d'un archipel à l'autre, et diffère complètement de celle qui est commune aux nations de l'autre division. Les seuls traits de conformité entre les deux divisions sont la distribution de la société en castes, l'absence de l'arc et des flèches pour armes offensives, et l'usage du kava sur quelques îles; mais dans celles de l'Occident le kava est remplacé par le bétel et l'arek.

Cela posé, nous allons passer aux divisions que nous avons adoptées pour l'Océanie. Ces divisions principales et fondamentales sont au nombre de quatre.

La première sera l'Océanie orientale, à laquelle nous conserverons le nom de *Polynésie*, déjà adopté par divers géographes; mais nous en limiterons l'acception aux peuples qui reconnaissent le *tapou*, parlent la même langue et forment la première division de la race cuivrée ou basanée.

La seconde division composera l'Océanie boréale, et comprendra toute la seconde division de la race cuivrée. Comme elle n'est composée que d'îles très-petites, dont les plus importantes sont Gouaham dans les Mariannes, et Baubelthouap dans les îles Pelew, nous lui imposerons le nom de *Micronésie*, qui ne diffère que par la terminaison de celui qu'a proposé M. de Rienzi.

La troisième division présentera l'Océanie occidentale, et renfermera toutes les îles communément connues sous le nom d'îles des Indes-Orientales. De fortes présomptions autorisent à croire que de ces îles sortirent primitivement les hardis navigateurs qui prirent possession des deux premières divisions de l'Océanie. Nous lui laisserons le nom de *Malaisie*, déjà employé par quelques auteurs, et dont nous pensons que l'initiative est due à M. Lesson.

Enfin la quatrième division sera l'Océanie australe, formée par la grande île de la Nouvelle-Hollande et toutes les terres qui l'environnent, jusqu'aux limites de la Micronésie et de la Polynésie. Comme elle est la patrie de la race noire océanienne, elle recevra le nom de *Mélanésie*. Déjà M. Bory de Saint-Vincent avait proposé de désigner une variété des noirs de l'Océanie par le nom de *Mélaniens*, et nous avons conservé volontiers cette désignation en lui donnant une acception beaucoup plus étendue. Les *Mélaniens* ou *Mélanésiens* occupent, sans contredit, la partie la plus considérable des terres océaniques, mais la population de ces grandes îles est loin d'être en rapport avec leurs vastes dimensions.

Nous allons actuellement revenir sur chacune des divisions de l'Océanie, tracer leurs limites respectives, et faire connaître leurs subdivisions en indiquant rapidement les traits caractéristiques des peuplades qui les composent.

Une ligne inclinée, par rapport à la méridienne, partant de l'extrémité N. O. des îles Hawaii, passant entre les îles Viti et les îles Tonga, et se prolongeant dans l'ouest de la partie la plus australe de la Nouvelle-Zélande, sera la limite occidentale de la Polynésie; et toutes les îles situées à l'est, jusqu'à l'île de Pâque inclusivement, feront partie de cette grande division.

Ainsi la Polynésie comprendra l'archipel de Hawaii ou des îles Sandwich; celui de Nouka-Hiva, ou des Marquises; les îles Pomotou, ou l'archipel Dangereux; celui de Taïti, ou de la Société; celui de Hamoa, ou des Navigateurs; celui de Tonga, ou des Amis; enfin les grandes îles de la Nouvelle-Zélande. En outre, on devra y joindre une foule d'îles semées en dehors de ces archipels, comme les îles habitées de Fanning, Roggewein, Mangia, Savage, Rotouma, Niouha, Waï-Hou ou Pâque, Chatam, etc., et plusieurs îles désertes comme Palmyras, Christmas, Pylstart, Sunday, Macauley, Curtis, et les îlots situés au sud de la Nouvelle-Zélande. Comme nous l'avons déjà dit, toutes ces îles sont habitées par des hommes

dont l'origine est évidemment commune, attendu qu'ils ont entre eux les plus grands rapports, tant au physique qu'au moral, que leur langue est la même, et qu'ils sont tous assujettis aux réglemens mystérieux et inviolables du *tapou*.

Il est certain que les peuples de Hawaii, de Taïti et de Tonga étaient ceux qui avaient fait le plus de progrès vers la civilisation ; des monarchies régulièrement constituées, et qui paraissaient avoir un certain degré d'ancienneté, des castes séparées les unes des autres par des privilèges distincts, des coutumes invariables et des cérémonies religieuses célébrées avec appareil, sans que leur principe en soit bien connu, attestaient que ces hommes avaient depuis long-temps quitté l'état de nature pour former des sociétés étendues. D'ailleurs les récits des anciens voyageurs, tels que Mendana, Schouten et Tasman, sont là pour démontrer que leurs coutumes, leur industrie, leurs rapports sociaux et leur langue n'ont point varié depuis deux siècles et même davantage.

Les Nouveaux-Zélandais, au contraire, placés sur une terre bien plus étendue, et doués par la nature d'un tempérament plus robuste, d'un caractère plus énergique et d'une plus grande aptitude pour les arts et les métiers de la civilisation, étaient restés plus voisins de leur état primitif. Réunis seulement en peuplades peu considérables, ils n'accordaient à leurs chefs qu'une autorité incertaine et souvent précaire ; chez eux tous les arts étaient encore dans l'enfance, et la guerre seule occupait presque exclusivement tous les instans de leur existence. L'âpreté du climat, la pénurie de ressources alimentaires dans le règne végétal, l'étendue même de leur sol ont dû contribuer à retarder les progrès des Nouveaux-Zélandais vers la civilisation ; mais tout donne lieu de penser qu'aussitôt qu'ils s'en occuperont sérieusement ils prendront un essor plus rapide que tous les autres peuples de la Polynésie. Ainsi l'on a vu les habitans de l'Europe septentrionale, comme les Français, les Anglais et les Allemands, à peu près sauvages il y a vingt siècles, sortir promptement de leur état de barbarie,

égalier et dépasser enfin les nations du Midi, qui les avaient si long-temps traités avec dédain à cause de leur ignorance.

L'état politique des insulaires d'Hamoia, aux formes athlétiques, est presque inconnu, mais la relation de Lapérouse donne lieu de présumer qu'il se rapproche beaucoup de celui de Tonga. La forme du gouvernement aux îles Marquises a de grands rapports avec celui des îles de la Société, mais il est plus simple et plus patriarcal. D'autres îles de la Polynésie, comme Mangia, Wai-Toutaki; Wai-Teroa, Oparo, sont à peu près dans le même cas. Enfin les habitans des îles Basses, ou *Pomotou*, situées dans l'est de Taïti, dénués d'institutions et dispersés en petites peuplades, vivent dans un état peu différent de celui qui est propre aux tribus Mélanésiennes, et offrent peut-être la transition entre les deux races.

La Micronésie embrasse le groupe de King'smill, les îles Gilbert, les îles Marshall, ou îles Radak et Raïck, les Carolines, les Mariannes, les îles Pelew, et en outre les îles inhabitées comprises entre le Japon et l'archipel d'Hawaïi, la plupart réunies sous les noms d'archipel d'Anson et d'archipel de Magellan sur la carte de M. Brué. Cette longue chaîne de petites îles n'offre point une population homogène comme celle qui habite les terres de la Polynésie; le langage, les coutumes et la forme du gouvernement varient d'un archipel à l'autre, et le *tapou*, ce caractère moral, essentiel à la famille polynésienne, paraît être inconnu des Micronésiens, au moins sa puissance n'est pas la même. Toutefois, une ressemblance générale dans le teint, leurs cheveux noirs, leur physionomie plutôt effilée qu'arrondie, leurs formes souples et flexibles, et la douceur habituelle de leurs mœurs et de leur caractère semblent leur assigner une origine commune. Suivant nos conjectures, ce serait aux habitans des Philippines que les Micronésiens pourraient se rapporter, et leur première patrie dut être dans les îles de Luçon ou de Mindanao. Si l'on en excepte les îles Pelew, celles des Mariannes et l'île Ualan, les mœurs, les coutumes et les idées religieuses des Mi-

cronésiens sont encore peu connues, et l'on doit s'en rapporter aux récits incomplets des premiers missionnaires espagnols, ou bien aux souvenirs du vieux Torrès de Gouaham, successivement recueillis par MM. Chamisso et Freycinet.

La Malaisie offrira toutes les îles que M. Brué a désignées dans sa carte sous le titre d'îles des Indes-Orientales, savoir : les îles de la Sonde, les Moluques et les Philippines. Ces terres sont connues depuis long-temps des Européens, et divers auteurs ont écrit sur les coutumes de leurs habitans. La langue tagale est celle de Luçon ; la langue bisaie est celle de Mindanao, et l'on suppose généralement que la langue malaise est celle des îles de la Sonde et des Moluques. Il paraît néanmoins que le malais était commun seulement aux peuples des rivages de la mer, car dans l'intérieur des grandes îles, comme Bornéo, Célèbes et Guilolo, on parle d'autres langues, ou du moins des dialectes tout différens du malais vulgaire. Déjà l'on savait que le javan différait essentiellement de cette langue.

Les Malais ont un teint jaunâtre plus ou moins foncé, une taille moyenne, peu d'embonpoint, le corps souple et agile, les yeux un peu bridés, les pommettes saillantes, les cheveux plats et lisses, et très-peu de barbe et de poil. Ils sont adonnés à l'usage du bétel et de l'opium ; le riz est leur nourriture habituelle. L'islamisme a pénétré chez eux, mais dans les terres les plus orientales de cette division, il s'est mêlé et confondu dans l'esprit des naturels avec leurs superstitions primitives, et les habitans éloignés des côtes à Ceram, Célèbes et Bornéo, suivent encore aujourd'hui leurs croyances particulières.

La Malaisie se divisera naturellement en deux parties ; l'une sera composée des îles de la Sonde et des Moluques où règne la langue malaise, et l'autre réunira les Philippines où les langues tagale et bisaie sont en usage.

La Mélanésie est séparée de la Malaisie par une ligne qui passerait à l'ouest de l'île Waigiou, de la pointe occidentale de la Nouvelle-Guinée et à l'est des îles Arrou ; de la Micronésie

par une ligne légèrement oblique à la direction de l'équateur en fléchissant vers le sud dans l'est, enfin de la Polynésie par une ligne flexueuse qui, partant de la partie orientale de Santa-Cruz, s'avancerait jusqu'à l'est des îles Viti et se dirigerait ensuite au sud-ouest entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande.

L'île de Van-Diémen ou Tasmanie sera l'extrémité méridionale de la Mélanésie ; l'île immense de la Nouvelle-Hollande, qu'à l'exemple des Anglais nous appellerons le plus souvent *Australie*, en est la partie la plus importante, puisqu'à elle seule elle pourrait constituer un continent. La Nouvelle-Guinée et les îles qui s'y rattachent en forment encore une portion considérable ; on doit enfin y comprendre les îles de la Louisiade, de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, l'archipel de Salomon, celui de Santa-Cruz ou Nitendi, les Nouvelles-Hébrides, les îles Loyalty, la Nouvelle-Calédonie, enfin l'archipel Viti.

Toutes les nations qui habitent cette grande division de l'Océanie sont des hommes d'une couleur noirâtre plus ou moins foncée, à cheveux frisés ou crépus, ou quelquefois presque laineux, avec un nez épaté, une grande bouche, des traits désagréables et des membres souvent grêles et rarement bien conformés. Les femmes sont encore plus hideuses que les hommes, surtout celles qui ont nourri, car leur gorge devient aussitôt flasque et pendante, et elles perdent sur-le-champ le peu de fraîcheur qu'elles devaient à leur jeunesse. Les idiomes très-bornés varient à l'infini et quelquefois dans la même île. Ces noirs sont presque toujours réunis en peuplades très-faibles dont le chef jouit souvent d'une autorité arbitraire, et qu'il exerce parfois d'une manière aussi tyrannique que la plupart des petits despotes africains. Bien plus reculés vers l'état de barbarie que les Polynésiens et les Micronésiens, on ne trouve chez eux ni forme de gouvernement, ni lois, ni cérémonies religieuses régulièrement établies. Toutes leurs institutions paraissent être encore dans l'enfance ; leurs disposi-

tions et leur intelligence sont aussi généralement bien inférieures à celles de la race cuivrée.

Il est vrai que plusieurs de ces peuples sont encore très-imparfaitement connus. Ennemis naturels des blancs, ils ont toujours montré une défiance opiniâtre et une antipathie prononcée contre les Européens; ceux-ci ont presque toujours eu lieu de se repentir de leurs communications avec ces hôtes perfides. Aussi ni Cook, ni Bougainville, ni aucun des navigateurs qui leur ont succédé n'ont eu avec les Mélanésiens ces relations de bonne amitié qu'ils se plaisaient à entretenir et à multiplier avec les peuples plus hospitaliers de la Polynésie.

Jusqu'aujourd'hui nous devons nous en tenir aux documens que nous ont transmis Mendana sur les îles Santa-Cruz et Salomon; Carteret sur Santa-Cruz; Cook sur Mallicolo, Erromango et Tanna; Labillardière sur la Nouvelle-Calédonie et les Papous de Waigiou; MM. Freycinet et Duperrey sur ces mêmes Papous et sur ceux de Dorei; M. Dillon sur les habitans de Viti, de Vanikoro et de Nitendi; enfin les navigateurs de *l'Astrolabe* sur les noirs de Viti, Vanikoro, de la Nouvelle-Irlande et de Dorei. Les insulaires de l'Australie et de la Tasmanie ont été décrits d'une manière assez exacte, et il est résulté de ces descriptions que ces hommes sont probablement les êtres les plus bornés, les plus stupides et les plus essentiellement rapprochés de la brute.

Nous pensons que, parmi les nombreuses variétés de la race mélanésienne, celle qui doit occuper le premier rang est celle qui habite les îles Viti. En effet, malgré leur férocité et leur penchant au cannibalisme, ces naturels ont des lois, des arts, et forment quelquefois un corps de nation. On trouve parmi eux de très-beaux hommes; leur langue est plus riche, plus sonore et plus régulière que dans les îles de l'Ouest, et leur habileté dans la navigation ne le cède pas à celle des hommes de l'autre race. Dans ce nombre, nous avons trouvé des individus doués d'une dose d'intelligence et de jugement fort re-

marquable pour des sauvages. Mais il est évident qu'ils devaient ces avantages à leur voisinage du peuple Tonga, et aux fréquentes communications qu'ils avaient eues avec la race polynésienne.

On doit en dire autant des peuples de Nitendi, des îles Hébrides et des îles Salomon, qui ont eu aussi des rapports plus ou moins intimes et fréquens avec les Polynésiens, car on voit ces derniers s'étendre jusque sur les îles Rotouma, Anouda, Tikopia, et même Taumako, situées tout près des îles occupées par les Mélanésiens. A Vanikoro, nous avons pu nous-mêmes nous convaincre des relations fréquentes qui existaient entre les deux races, comme des unions plus intimes qui en étaient souvent les suites. De là ces nombreuses nuances observées par divers navigateurs dans toutes ces îles, et qu'ils ont réunies ordinairement sous les trois désignations de nègres, mulâtres et blancs. Les premiers étaient les Mélanésiens, les derniers des Polynésiens, et les mulâtres des Hybrides, issus du croisement des deux races noire et cuivrée. Ce mélange a été observé sur la Nouvelle-Irlande et les îles voisines; il est probable qu'il existe encore plus loin vers l'occident sur les côtes de la Nouvelle-Guinée.

Il est bon de remarquer que les Mélanésiens paraissent être d'autant plus bornés dans leurs institutions qu'ils ont eu moins de communications avec les Polynésiens. Ainsi les habitans de la Nouvelle-Irlande, de la Nouvelle-Bretagne, de la Louisiade et des côtes méridionales de la Nouvelle-Guinée, sont bien inférieurs aux peuplades qui habitent les îles situées plus à l'est. Cependant tous les Mélanésiens (lés Australiens et les Calédoniens exceptés) connaissaient l'usage de l'arc et des flèches; plusieurs savaient même fabriquer des vases en terre. Ils devaient probablement ces notions à leurs voisins de l'occident.

Enfin ceux qui occupent le dernier degré de cette race sont évidemment les habitans de l'Australie et de la Tasmanie. Êtres chétifs et misérables, réunis en faibles tribus, étrange-

ment disgraciés par la nature, et réduits par la pauvreté de leur sol comme par leur indolence et leur stupidité à une existence très-précaire, ils parlent des langues extrêmement bornées qui varient presque de tribu à tribu, et n'offrent d'analogie avec aucune de celles dont les règles sont mieux établies. Toute leur industrie se réduit à fabriquer des filets, des lances, de misérables pirogues d'écorce, et des manteaux en peaux d'*opossum* ou de *kangarou*. Quelques-uns savent construire des huttes en écorces d'arbres assez bien closes, d'autres de simples abris avec des branches couvertes de broussailles; mais il en est qui, toujours errans et vivant en plein air, se contentent, durant leur sommeil, d'abriter leurs épaules sous un morceau d'écorce arraché à l'arbre voisin. Ces hommes n'ont d'autres traces d'idées religieuses que des notions vagues touchant l'existence de malins génies toujours disposés à les tourmenter, et le sentiment confus d'une vie nouvelle qui les attend après leur mort.

Nous devons faire observer qu'un grand nombre d'Australiens sembleraient se rapprocher des Polynésiens par leur couleur simplement basanée, mais l'examen le plus léger de leurs traits et de leur conformation suffit pour les replacer dans la race noire à laquelle ils appartiennent. Ces Australiens sont au reste des Mélanésiens ce que les Hottentots sont à la race éthiopienne. On doit même convenir qu'il existe de grands rapports entre les Hottentots et les Australiens.

Quelque dégradée, quelque misérable que nous paraisse l'espèce humaine considérée dans cet état, nous pensons que c'est là l'état primitif et naturel de la race mélanésienne, sauf les difformités physiques qui résultent des privations alimentaires sur un sol aussi ingrat que celui de l'Australie. Le sort de ces êtres s'est un peu amélioré sur les côtes plus fertiles de la Nouvelle-Guinée et des îles voisines, leur extérieur est moins hideux, et leur intelligence s'est un peu développée. Cependant ce n'est qu'en arrivant sur les îles où les Mélanésiens ont pu avoir des communications avec les Polynésiens qu'on voit leur

race quitter peu à peu son type primitif et recevoir une foule de nuances diverses. Il paraît qu'à la Nouvelle-Calédonie où la nature du sol se rapproche de celle de l'Australie, malgré la proximité de cette terre avec celles de Tanna et d'Erromango, le caractère mélanésien a subi des modifications peu sensibles. Aussi Labillardière avait naturellement rapproché les Nouveaux-Calédoniens des Tasmaniens

Nous devons ajouter qu'à notre avis la race mélanésienne dut occuper dans le principe la plupart des îles de l'Océanie. On observe encore aujourd'hui à Taïti, dans les basses classes, des individus qui, pour la couleur, les formes et les traits du visage, se rapprochent beaucoup du type mélanésien. Cook trouva même à Taïti une tradition qui constatait qu'une tribu entière de noirs très-féroces vivait encore dans les montagnes de l'île, peu de temps avant son arrivée. C'était probablement les tristes débris des primitifs possesseurs du sol, et les hommes du peuple dont nous venons de parler sont des métis issus du mélange des vaincus avec la race des conquérans.

Les habitans de plusieurs des îles *Pomotou* ne paraissent être qu'une race mixte due à un semblable mélange.

A la Nouvelle-Zélande, il existe une quantité d'insulaires dont les traits, la couleur et la stature se rapportent parfaitement au caractère des Mélanésiens de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.

Dans la Micronésie, on retrouve également des traces de cette fusion des deux races, surtout dans les îles les plus orientales, dont les habitans paraissent quelquefois appartenir presque autant à l'une des races qu'à l'autre.

A Ualan, comme à Taïti, les hommes des dernières castes, savoir les *neas* et les *pennmaï*, étaient bien inférieurs à ceux des hautes classes, et quelques individus se rapprochaient du type mélanésien.

Dès la découverte des Carolines, le père Cantova raconte qu'on trouvait à Hogoleu et à Ioulai quelques noirs et beaucoup de mulâtres.

Le capitaine Lutke, de la marine russe, vient de trouver, au milieu même des Carolines, une île haute, l'île Pounipet, entièrement habitée par des hommes noirs.

Enfin il est aujourd'hui presque avéré que les *Alfourous* de Timor, de Céram et Bourou, les *Negritos del monte* ou *Aetas* de Mindanao, les *Indios* des Philippines, les *Ygolotes* de Luçon, les *Negrillos* de Bornéo, les *noirs* de Formose, des Andamans, de Sumatra, de Malacca et ceux de la Cochinchine, nommés *Moys* ou *Kemoys*, appartiennent à cette même race primitive de Mélanésiens qui durent être les premiers occupants de l'Océanie. Ils y vécurent en petites tribus et dans un état très-voisin de celui de nature, jusqu'à l'époque où ces îles furent envahies par de nouveaux peuples également arrivés de l'occident, et appartenant à la race jaune ou cuivrée. La première irruption, qui fut sans doute considérable, donna lieu aux colonies polynésiennes sur toute l'étendue des îles les plus reculées vers l'est. Des migrations postérieures et probablement partielles peuplèrent successivement les îles de la Micronésie.

Nous n'hésitons pas à croire que les Polynésiens sont arrivés de l'occident et même de l'Asie; mais nous ne croyons point qu'ils soient des descendants des Hindoux actuels. Ils ont eu probablement une origine commune avec eux, mais les deux nations étaient déjà séparées depuis long-temps, quand une d'elles alla peupler l'Océanie.

Il en est de même des conséquences que divers voyageurs ont tirées des rapports observés entre les Polynésiens et les Malais. Sans aucun doute ces deux nations ont eu jadis des relations ensemble, de longues recherches nous ont fait découvrir environ soixante mots qui sont évidemment communs entre les deux langues, et c'en est assez pour attester d'anciennes communications. Mais il y a trop de différence dans les rapports physiques pour qu'on puisse supposer que les Polynésiens ne soient qu'une colonie malaise.

Les hommes qui m'ont paru avoir le plus de rapports avec la race polynésienne ont été, dans la Malaisie, les habitans de

l'intérieur de Célèbes, nommés *Alfourous*. Ce dernier mot avait à l'instant réveillé dans mon imagination l'idée d'hommes au teint noir, aux cheveux crépus, au nez épaté, en un mot de véritables Mélanésiens. Qu'on juge donc de mon étonnement, en voyant des individus dont le teint, les formes et les traits de la physionomie, me rappelèrent involontairement les figures que j'avais observées à Taïti, à Tonga et à la Nouvelle-Zélande. Ces rapports me parurent si frappans, si complets, que j'engageai vivement le gouverneur Merkus qui m'accompagnait, à faire des recherches suivies sur les coutumes, les idées religieuses et la langue de ces peuples, car ils parlaient un idiôme tout différent du malais. Si la langue des *Alfourous* de Célèbes présentait plus de rapports avec le polynésien que le malais lui-même, je ne balancerais pas à croire que Célèbes fut un des berceaux de la race polynésienne, ou du moins l'une de ses stations principales dans sa marche de l'ouest vers l'est.

Sous ce rapport, l'étude approfondie des *Dayaks* ou *Eïdahans* de Bornéo et des *Battas* de Sumatra ne serait pas moins importante. Déjà le voyageur Nicholas a signalé les rapports nombreux qui existaient entre les coutumes des *Battas* et des Nouveaux-Zélandais ¹.

Il y a tout lieu de croire que les Micronésiens ont dû principalement leur origine aux îles de Luçon et de Mindanao; des colonies chinoises ou japonaises ont pu accidentellement arriver sur quelques-unes de ces îles, et leur postérité se sera confondue avec celle des Tagales.

Quant aux Papous, bien qu'ils ne soient peut-être encore qu'une belle variété de la race mélanésienne, certaines observations feraient soupçonner qu'ils seraient venus plus récemment

¹ Déjà les vocabulaires donnés par M. Marsden indiquent que les dialectes des *Battas* et des *Lampoons* ont beaucoup plus de rapports avec la langue des Polynésiens que le malais proprement dit.

des régions occidentales, peut-être des îles Andaman, de Ceylan ou même de Madagascar. Une des plus fortes raisons pour la croire étrangère aux régions qu'elle occupe aujourd'hui, c'est qu'on la trouve toujours confinée aux rivages de ces terres, et qu'avec les Papous, ou du moins tout près d'eux, on trouve de véritables Mélanésiens qui portent le nom d'*Arfakis*, *Alfourous* ou *Endamènes*. Du mélange des Papous, des Alfourous et des Malais, il résulte une foule de nuances diverses qui déroutent à chaque instant les calculs de l'observateur. Mais on peut remarquer que les Papous proprement dits n'occupent qu'une très-petite partie des côtes de la Nouvelle-Guinée, et je pense qu'ils ne s'étendent guère à l'est de la grande baie du Geelwinck. Plus loin ce sont de véritables Mélanésiens comme ceux qui habitent la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, etc.

D'après cet exposé, il est facile de voir que je n'admets point cette multiplication de races adoptée par quelques auteurs modernes. Revenant au système simple et lucide de l'immortel Forster, si bien continué par mon savant ami Chamisso, je ne reconnais que deux races vraiment distinctes dans l'Océanie, savoir : la race mélanésienne qui n'est elle-même qu'un embranchement de la race noire d'Afrique, et la race polynésienne basanée ou cuivrée, qui n'est qu'un rameau de la race jaune originaire d'Asie.

Et qu'on me permette de remarquer, en passant, que je ne vois sur toute la surface du globe dans l'espèce humaine que trois types ou divisions qui me paraissent mériter le titre de races vraiment distinctes : la première est la blanche plus ou moins colorée en incarnat, qu'on suppose originaire des environs du Caucase, et qui occupa bientôt presque toute l'Europe, d'où elle s'est ensuite répandue sur les diverses parties du globe. La seconde est la jaune, susceptible de prendre diverses teintes cuivrées ou bronzées ; on la suppose originaire du plateau central de l'Asie, et elle se répandit de proche en proche sur toutes les terres de ce continent, sur les îles voisines, sur celles de

l'Océanie, et même sur les terres de l'Amérique, en passant par le détroit de Behring.

La troisième est la race noire qu'on suppose originaire de l'Afrique qu'elle occupa dans sa majeure partie, et qui se répandit aussi sur les côtes méridionales de l'Asie, sur les îles de la mer des Indes, sur celles de la Malaisie, et même de l'Océanie.

Nous n'agiterons point ici la question de savoir si ces trois races ont un égal degré d'ancienneté, ou bien si elles appartiennent à trois créations ou formations différentes et successives¹. Mais nous ferons remarquer que la nature ne les dota point d'une égale manière sous le rapport moral; on dirait qu'elle voulut, dans chacune de ces races, fixer aux facultés intellectuelles de l'homme des limites fort différentes.

De ces différences organiques, il dut naturellement résulter que partout où les deux dernières races se trouvèrent en concurrence, la noire dut obéir à l'autre ou disparaître. Mais quand la blanche entra en lice avec les deux autres, elle dut dominer, même quand elle se trouvait bien inférieure en nombre. L'histoire de tous les peuples et les récits de tous les voyageurs offrent à chaque instant l'accomplissement de cette loi de la nature. On n'a presque jamais vu une nation de la race jaune soumise aux lois d'une peuplade de noirs, ni les blancs courbés sous le joug des hommes des deux autres races, sauf un petit nombre de circonstances où la force numérique se trouvant hors de toute proportion devait l'emporter sur la supériorité morale. La nation juive est peut-être la seule qui fasse une exception à cette règle générale.

Vous voyez, Messieurs, que les divisions que je propose pour les îles de l'Océanie offrent des différences essentielles avec celles qui vous ont été indiquées par un infatigable

¹ Nous dirons seulement que nous partageons l'opinion qui fait remonter ces trois races à une même souche primitive, et place leur berceau commun dans le plateau central de l'Asie.

voyageur, M. de Rienzi. Sans m'ériger en juge de son système, et tout en proclamant qu'il a su, dans son intéressant mémoire, présenter une foule de faits curieux touchant les peuples de l'Océanie, il me semble, si je puis m'exprimer ainsi, que son système est plus artificiel et le mien plus naturel. La nomenclature de M. de Rienzi, reposant sur des divisions purement géométriques, offre sans doute des coupes plus régulières; mais la mienne, assujettie à des rapports plus ou moins intimes, mais toujours positifs, entre les peuplades qui composent chaque division, aura l'avantage de rappeler avec sa désignation la nature et le caractère propre de ses habitans. Ainsi l'on saura sur-le-champ que je veux traiter des peuples cuivrés, parlant une langue commune et esclaves du *tapou*, ou des peuples cuivrés, parlant des langues diverses et étrangers au *tapou*, ou enfin des noirs de l'Océanie, suivant qu'on verra paraître dans mon récit les désignations de Polynésiens, Micronésiens et Mélanésiens.

Les limites que j'ai dû m'imposer dans cette notice ne m'ont point permis d'entrer dans les détails relatifs à chaque archipel, à chaque île de l'Océanie, ni aux noms que je me propose d'adopter. C'est un sujet que je réserve pour la discussion raisonnée qui accompagnera la carte générale de l'Océanie à laquelle je travaille en ce moment, de concert avec mon brave et savant compagnon de voyage, M. Lottin.

Nota. Après avoir composé et écrit, j'ai relu avec attention l'article publié en 1825 par M. Bory de Saint-Vincent sur l'*Homme*, et pour la première fois, j'y ai vu que M. Cuvier ne reconnaissait que trois variétés dans l'espèce humaine, auxquelles il donne les noms de *caucasique* ou *blanche*, *mongolique* ou *jaune*, *éthiopique* ou *nègre*. Il est assez remarquable que douze années d'études et d'observations et près de soixante mille lieues parcourues sur la surface du globe m'aient ramené aux opinions que ce célèbre physiologiste avait adoptées depuis long-temps, sans que j'eusse connaissance des écrits où il les avait consignées. Seulement si, comme l'avance M. Bory,

M. Cuvier ne sait à laquelle des trois races rapporter les Malais, les Américains et les Papous, je ne balancerais pas un moment à rapporter les deux premiers peuples à la race jaune et les Papous à la race noire.

J. D'URVILLE.

Paris, 27 décembre 1831.

TABLE.

	Pages.
CHAPITRE XII. Traversée de Port-Jackson à la baie Tasman, et séjour à l'anse de l'Astrolabe.	1
CHAPITRE XIII. Traversée de l'anse de l'Astrolabe à la baie Houa-Houa.	44
CHAPITRE XIV. Traversée de la baie Houa-Houa, jusqu'au départ de la baie Wangari.	111
CHAPITRE XV. Exploration de la baie Shouraki ; découverte du canal de l'Astrolabe.	156
CHAPITRE XVI. Séjour dans la baie des Iles.	198
NOTES.	247
CHAPITRE XVII. Découverte et histoire de la Nouvelle-Zélande.	289
CHAPITRE XVIII. Description géographique de la Nouvelle-Zélande.	331
CHAPITRE XIX. Des habitans de la Nouvelle-Zélande.	387
I. <i>Rapport physique.</i>	387
Deux races, 387. — Conformation générale, 389. — Femmes, 390. — Maladies, 391. — Longévité, 392.	
II. <i>Caractère.</i>	392
Préventions des Européens, 392. — Moral, 395. Colère, 397. Générosité, 399. — Intelligence, 403. — Affections, 404. — Hospitalité, 407.	
III. <i>Constitution politique.</i>	409
Rangs, 409. — Chefs, 410. — Étiquette, 413. — Motifs de guerre, 415. — Combats, 419. — Panapati, 422. — Revue, 422. — Délits et punitions, 423.	
IV. <i>Occupations.</i>	425
Repas, 427. — Sommeil, 428. — Astronomie, 429. — Voyages, 430.	
V. <i>Mariage.</i>	431
Décence, 431. — Fidélité conjugale, 432. — Fiançailles, 433. — Polygamie, 436. — Suicide, 439. — Couches, 441.	
VI. <i>Enfans.</i>	441
Naissance, 441. — Baptême, 443. — Éducation, 444. — Adoption, 446.	

VII. <i>Moko ou taouage.</i>	447
Opération, 448. — Signe de distinction, 449. — Effets du moko, 452.	
VIII. <i>Esclaves.</i>	453
Occupations, 454. — Conditions, 455.	
IX. <i>Habitations.</i>	456
Cases, 456. — Magasins publics, 461. — Pâs ou forteresses, 463.	
X. <i>Nourriture.</i>	465
Racine de fougère, 465. — Patates, 468. — Pommes de terre, 469. — Animaux, 470. — Oiseaux, 471. — Poissons, 470. — Chair humaine, 475. — Boisson, 476. — Cuisine, 477.	
XI. <i>Habillement.</i>	479
XII. <i>Ornemens.</i>	484
XIII. <i>Industrie.</i>	487
Agriculture, 488. — Pêche, 491. — Pirogues, 492. — Armes, 495. — Nattes, 499.	
XIV. <i>Musique et danse.</i>	500
Instrumens, 500. — Chant, 502. — Danse, 505.	
XV. <i>Mesures.</i>	507
XVI. <i>Religion.</i>	509
Atouas, 511. — Prêtres, 520. — Médecins, 522. — Waidouas, 524.	
XVII. <i>Cérémonies et coutumes diverses.</i>	527
Tapou, 527. — Makoutou, 540. — Songes, 540. — Funérailles, 541. — Anthropophagie, 547. — Moko-mokai, 549. — Sacrifices, 552. — Rakau tapou, 553. — Esclaves immolés, 553. — Accueil, 556. — Salut shongui, 558. — Noms propres, 561.	
XVIII. <i>Langage.</i>	563
XIX. <i>Numération.</i>	567
XX. <i>Population.</i>	570
CHAPITRE XX. Productions de la Nouvelle-Zélande.	574
I. <i>Règne minéral.</i>	574
II. <i>Règne animal.</i>	585
III. <i>Règne végétal.</i>	595
NOTICE SUR LES ILES DU GRAND-OcéAN.	611

